24e ANNÉE — MERCREDI, 1er JUILLET 1903 — N° 159

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Bastia	3 fr.	1 fr. 50	1 fr.
Autres Départ.	5 fr.	2 fr.	1 fr.
Union Postale, et autres Pays	10 fr.	5 fr.	2 fr.

Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00310
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
VILLE DE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théodoric.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 1.
FÊTE DE DEMAIN : Visitation de la T. S. Vierge

30 JUIN

LE MOULE DES CÉSARS

Pour le clergé séculier, plus communément dit les prêtres, il y a eu prolongation de permission. Qui a terme ne doit rien, dit une maxime. Une certaine agitation est l'indice qu'on ne s'endort pas sur ce proverbe, et qu'on s'organise pour la *nouvelle échéance qui s'avance sur* les ailes du temps à la course rapide. Les affiliés manichéens se font la main sur le dos des religieux, solitaires ou contemplatifs, hospitaliers ou enseignants. En un temps et trois mouvements leur affaire a été dans le sac ; mais le sac ne s'est pas trouvé dans l'affaire. Leurs trésors consistaient en actes d'espérance, en actions sur l'*immortalité, des mines des Golcondes* et des Joannesburgs de l'autre côté du Styx, nos pays futurs et mystérieux, inconnus, inexplorés et inexplorables même aux Chamberlains de France.

Le conflit a éclaté sur la question de l'enseignement qui a été la pomme de discorde, le prétexte, apparent et captieux, des persécutions. Le « Tu as médis de moi l'an passé, » *du grand fabier* de Mme de la Sablière n'y est pas étranger.

L'éducation de l'enfant greffée sur la question religieuse font les frais de la querelle civile. C'est que l'enfant prépare l'homme. Sa valeur, ses dispositions, sa puissance intellectuelle et morale, dépendent de la direction première, de l'impulsion imprimée aux facultés naissantes de l'enfant ; comme la vitesse *d'un corps* en marche est directement proportionnelle à sa force initiale. La récolte correspond aux semailles. Les générations qui suivent se préparent et se disposent par les principes de morale et de conduite qu'on imprime aux jeunes cœurs, aux esprits vierges et féconds, et qui germent, se répandent et se renforcent par la vitesse acquise, comme la graine confiée au sol, pousse, se multiplie et s'affermit en se développant. Le premier soin, le *devoir* cher et le plus sacré de former l'enfant selon son cœur et ses idées, appartient sans contredit au père de famille ; ce n'est pas seulement un devoir : c'est un droit ; vouloir le méconnaître et le violer, n'est porter atteinte à sa prérogative, à son privilège naturel et qui n'est pas le moins précieux. La famille est l'école préparatoire de celle de l'Etat. Un bon fils ne peut faire qu'un bon citoyen. Un fils libertin ne fera jamais qu'un citoyen indocile.

Après trente lustres nous assistons à la résurrection de Jean-Jacques avec le cortège de ses doctrines *qui reviennent à la mode*. On connaît son système d'éducation : « Cacher à l'enfant le nom de Dieu et faciliter le développement de ses passions. » — Voyez, lui dit un jour un de ses disciples, voilà mon fils que j'ai élevé d'après les principes de votre Emile. — Tant pis pour lui et pour vous, lui répondit la philosophe. Je ne crois pouvoir mieux faire que de relever cette réponse qui *résume la meilleure* réfutation et la condamnation du système par son auteur même. Ses sophismes et ses paradoxes découlent de la source vicieuse de l'orgueil, qui avec l'amour de la gloire et de la vogue ont prévalu en lui sur l'amour de l'humanité.

Si l'on supprime l'idée de Dieu et de religion, il ne reste plus dans l'homme que la partie inconsciente, sauvage, avec ses instincts grossiers, ses besoins désordonnés. Rien ne s'oppose plus à l'assouvissement de ses convoitises, à l'exécution de ses volontés ; incapable de se maîtriser, insociable à tout jamais, il est continuellement agité et déchiré par la violence et l'instabilité de ses appétits et de ses désirs, qu'il cherche à satisfaire avec avidité et que l'absence de toute contrainte a rendu plus ardents, à tel point que la crainte effrayante de la prison et des supplices n'est plus qu'une digue insuffisante contre le débordement de ses passions. La réflexion et la raison n'ont plus aucun empire sur les sens égarés de l'homme brute. Il n'y a que la religion chrétienne qui soit capable de le ramener aux notions de l'ordre, aux sentiments de la sagesse, et la crainte de Dieu de l'y maintenir.

Les situations se trouvent renversées. *Au lieu des récompenses*, le signe de la croix rapporte à nos enfants des gifles sonnantes à consoler Saint-Marc. Précurseur de ses apôtres, Dieu doit être banni et arraché des cœurs, comme il a été arraché et banni des salles d'école.

De par la loi *défense* à Dieu
De se présenter dans ces lieux.

En guise de compensation on a rendu l'instruction gratuite et obligatoire. Voyons s'il fut jamais étiquette plus trompeuse. Les portes de l'école primaire et gratuite se ferment devant l'élève âgé de *treize ans*. Cela *équivaut à dire* qu'on a jeté des bornes, qu'on a délimité, pour les déshérités de la fortune, le champ illimité de l'intelligence et de l'instruction. Ses facultés encore engourdies ne lui permettent d'apprendre guère. Les connaissances solides ne s'acquièrent qu'après cet âge, lorsque, par les efforts de la culture, ses facultés s'épanouissent, s'élargissent, pouvant saisir et comprendre les leçons du maître et en retirer la somme de fruits selon leur don de puissance.

Il y a une autre considération qu'on doit envisager. C'est qu'à treize ans l'enfant n'est pas encore formé pour aucun travail manuel. Inapte à toute occupation, il ne peut que s'abandonner à la paresse, contracter des habitudes de polissonnerie et de libertinage ; en proie aux tentations qui guettent l'oisiveté des mauvais penchants, il devient une mare aux vices, qui peuvent s'assoupir dans la suite, mais qui sourdement tendent toujours à se ralliser dans le cœur qui une fois en a ressenti les atteintes. Pour le pauvre, pour l'enfant du peuple, les résultats de cette limite d'âge sont l'opposé, les antipodes de ses promesses qui ont donc été trompeuses.

Pour les riches, comme, en toute chose, ils sont hors d'atteinte des lois, même des lois socialistes ; comme un Rotschild coiffé du bonnet phrygien celles ci tendent au contraire à confisquer l'aristocratie de l'intelligence et de l'esprit, en faveur de l'intelligence de l'argent qu'on veut édifier sur les débris de l'aristocratie du blason. Par l'intrusion de cette exception dans la loi, le champ de la science et du devoir devient son domaine exclusif. C'est une cause d'obstruction pour les talents sans moyens, contraire à l'esprit égalitaire, anti-populaire, qui tend à accentuer davantage les inégalités arbitraires des classes.

Il arrive aussi trop facilement qu'il n'y a pas du tout d'enseignement. Je donne comme exemple ma *commune de Zalana, gros bourg de* plus de mille habitants, où il n'y a point d'école depuis trois mois. D'abord les salles manquaient faute d'argent ; actuellement, malgré la baisse qui s'aggrave, c'est le choix qui embarrasse et qui fait obstacle. L'instituteur est pourtant payé, les locaux scolaires aussi, et la relâche persiste. Il faut bien qu'elle soit au ban des communes et des bourgades pour être l'objet d'une si grande indifférence pour tout ce qui la concerne d'ailleurs.

Tout l'intérêt, toutes les attentions se concentrent sur la chasse à Dieu. Après son bannissement, après la dispersion de ses apôtres moralisateurs, qui ne se sent pas froissé dans ses sentiments intimes par la fermeture des chapelles et oratoires des campagnes où des têtes annuelles attiraient les populations des contrées voisines, objets d'une dévotion spéciale, espèces d'assises où allait se retremper la foi populaire dont on tient si peu de compte.

Cependant la matière prête à réflexion. Toutes les choses du monde gravitent dans un ordre caché qui défie l'astronomie et dont la science est inconnue et impénétrable. L'avenir est un sphinx. L'homme est un acteur qui joue d'autres pièces et sert souvent d'autres desseins que les siens ; ce qui paraît une précaution devient un piège.

Les événements extraordinaires qui se déroulent et travaillent la *France sont autant d'artisans* en train de déconcilier le moule des Césars.

F. P. ANTONBRANDI.

Informations Locales

1er juillet 1564. — Negri, à la tête d'une nombreuse armée génoise, fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte. Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder à se mesurer, avec lui.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de la proposition de loi de MM. Monnier et Massé, tendant à compléter les dispositions de l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 relatives au contrat d'association, et ainsi conçue :

« Il est ajouté à l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901, complétée par la loi du 5 décembre 1902, un paragraphe ainsi conçu :

« En outre, et sans qu'il soit dérogé à aucune des dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et spécialement à celles de l'article 16 complété par la loi du 5 décembre 1902, sera, pendant un délai de trois ans à partir de la fermeture d'un établissement congréganiste et sauf la preuve contraire, réputé établissement congréganiste tombant sous le coup des paragraphes précédents, tout établissement de quelque nature qu'il soit, situé dans la même commune ou dans une commune limitrophe et dans lequel les fonctions de direction ou d'enseignement seraient exercées par un ou plusieurs anciens membres de l'établissement fermé. »

Nombre de votants. .	369
Majorité absolue. . .	185
Pour l'adoption . .	306
Contre	63

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arbos, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

⁂

Scrutin sur le projet de résolution de M. Buisson concernant la dissolution des congrégations, ainsi conçu :

« La Chambre invite le Gouvernement à user des pouvoirs que la loi lui confère pour prononcer la dissolution de toute congrégation qui aura ouvert par personne interposée un ou plusieurs des établissements congréganistes formés par décret. »

Nombre de votants. .	309
Majorité absolue. . .	155

39 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

— Après avoir ainsi passé en revue les commencements d'une dizaine d'orateurs célèbres à des titres divers, M. Chevasse se trouva un peu plus embarrassé qu'auparavant. A force d'y réfléchir cependant, une inspiration lui vint qui lui parut heureuse.

— Je suis député du département du Nord, se dit-il, mais en même temps j'appartiens à la France entière. Si donc il m'était possible d'entamer d'abord une question locale, et, partant de là, d'ouvrir adroitement une discussion d'intérêt général, je frapperais deux coups au lieu d'un : d'une part, je charmerais mes commettants en plaidant leur cause ; de l'autre, j'établirais magistralement ma position à la Chambre.

Après avoir mûri cette idée, M. Chevasse s'occupa de l'exécuter. A son instigation, une pétition fut adressée à la Chambre par les fabricants de sucre indigène, qui dans le département du Nord possédaient plus de deux cents usines. En partant pour Paris, le député emporta cette requête, qu'il s'était chargé de déposer sur le bureau, et à propos de laquelle il avait résolu de paraître à la tribune pour la première fois.

Sur ce thème simple et en apparence naïf, la betterave, voici quelles floritures parlementaires avait brodées le futur grand orateur. Selon lui, la question des sucres contenait virtuellement toutes les autres. Elle pouvait être envisagée sous *deux faces, l'intérieur et l'extérieur*. A l'intérieur, elle se rattachait évidemment à tous les griefs de l'opposition : l'oubli des promesses de 1830, l'inexécution du programme de l'hôtel de ville, le penchant aux idées rétrogrades, la corruption des agents du pouvoir, la falsification des listes électorales, la haine de toute espèce de réforme.

A l'extérieur, l'éloquent tribun prenait un essor encore plus vaste ; avec l'aisance d'un aigle qui domine tous les pics de montagnes, il planait sur les plus ardues questions du moment : question d'Orient, question espagnole, question belge, question d'Alger ; et dans cette revue à vol d'oiseau, quelle variété d'épisodes, quelles transitions inattendues, quel luxe de métaphores, quelles audaces de prosopopée ! Peinture amère de l'humble attitude du *cabinet en face de l'étranger*, défi à la perfide Albion, protestation en faveur de la nationalité polonaise, élégie sur l'esclavage des noirs, dissertation philosophique sur la décadence de l'empire turc, tableau prophétique du duel gigantesque de la Russie et de l'Angleterre marchant l'une contre l'autre des confins opposés de l'Asie ; triste retour sur l'abaissement de la France, réduite à contempler sans y prendre part ce magnifique spectacle ; hommage patriotique au tombeau de Sainte-Hélène : tout cela à propos de betterave ; rien n'était oublié dans cette pièce d'éloquence. Pour conclusion, l'orateur donnaient, revenant à son légume, établissait pathétiquement qu'accroître d'un seul centime par kilogramme le tarif du sucre indigène, ce serait tout simplement jeter la France dans l'abîme.

Assez content de son œuvre, M. Chevasse cependant n'était pas complètement satisfait. Une chose lui manquait : c'était le suffrage de Dornier, dont il s'était fait une si agréable habitude, que désormais il ne pouvait plus s'en passer.

— Il m'avait cependant promis de venir ce matin, se disait le député en roulant ses feuillets de son improvisation. Qui peut le retenir ? Ce n'est pas que j'aie besoin de lui le moins du monde, mais je serais *bien aise de connaître son opinion sur mon* discours.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, M. Chevasse tourna la tête, s'attendant à voir paraître Dornier ; lorsqu'il eut reconnu son beau-frère, sa figure prit une expression de contrariété qu'il ne dissimula qu'avec peine.

— Quel bonheur inattendu, monsieur le marquis ! dit-il d'un air pincé en faisant mine de se lever.

— Restez donc, répondit M. de Pontailly d'un ton de cordialité ; entre nous doit il être question de cérémonies.

— Veuillez vous asseoir, reprit le député avec la dignité d'un ministre qui donne une audience.

— Arrivé d'hier et déjà au travail ! dit le vieillard en prenant un fauteuil.

— Je n'ai pas comme vous, par droit de naissance, le privilège de ne rien faire.

— Votre naissance ! mais elle est parbleu, fort bonne, répliqua le marquis avec un sourire équivoque ; trois cents ans d'excellente rotare, m'avez vous dit ?

— Quatre cents, dit M. Chevasse, qui laissa tomber ces paroles d'un air de superbe insouciance.

— Peste ! s'il était encore d'usage de faire ses preuves de 1399, vous pourriez presque monter dans les carrosses de notre *royauté bourgeoise*.

— J'ai la présomption de croire qu'en ce cas je pourrais me passer de mes ancêtres.

— Je sais qu'un homme de votre valeur se recommande par lui-même...

— Et surtout n'attache aucun prix aux hochets de la vanité. Une vie laborieuse et, j'ose l'espérer, utile à mes concitoyens, voilà mon lot ; l'estime publique, voilà mon but.

— Il se croit déjà à la tribune, pensa le vieillard, qui reprit tout haut : Une justice à vous rendre, c'est que vous marchez à ce but sans vous accorder le moindre repos. Toujours à l'œuvre ; mais que faites-vous là ? un discours écrit, je suppose ? Je croyais que vous improvisiez.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE SAVON SIMON
J. SIMON, 59, rue St-Honoré, Paris

Pour l'adoption . . 300
Contre 9

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Antima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Bulletin Financier

Paris, le 26 juin 1903.

Au lieu de leur achat habituel, les Caisses ont vendu aujourd'hui pour près de 9.000 francs de Rente. Si ce dernier point d'appui vient à lui manquer, on peut se demander avec inquiétude à quel niveau elle tombera puisque déjà, le 3 0/0, que nous la laissons hier à 96.87, finit aujourd'hui à 96.68, en nouvelle perte de 25 centimes. Naturellement cette faiblesse persistante et accentuée de la Rente Française se répercute à différents degrés sur le reste de la cote. L'Extérieure recule à 92.15 ; le groupe ottoman est lourd. Les Actions de Crédit sont lourdes. Le Crédit Foncier Égyptien à 677.

Au comptant, on enregistre des demandes de plus en plus suivies sur les Obligations 5 0/0 de la Compagnie du Chemin de fer de Victoria-Mines, qui finissent à 503 francs.

En classique, les Etains de Malaisie sont fermes à 445. L'action Est de Charleroi est intéressante à 580 fr. Les Mines de Fer de Zinkin s'effondrent à 242. La Kokumbo est demandée à 31. La Caoutchouc acoculine se tiennent à 61.50, avec un courant très actif de représentants sur le marché au comptant.

Les Chemins Français sont lourds.

Nouvelles Militaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour 1903 :

Etterre

pour le grade de lieutenant :

M. de Gabrielli de Gubbio, sous-lieutenant au 2e régiment de dragons.

M. Marti, sous-lieutenant au 4e régiment d'artillerie.

Armée Territoriale

pour le grade de lieutenant :

M. Rossi, sous-lieutenant au groupe territorial du 38e régiment d'artillerie.

M. Napoleoni, sous-lieutenant au 19e escadron du train des équipages militaires.

M. Giorgi, sous-lieutenant au 15e bataillon territorial du génie.

— pour officier d'administration de 2e classe :

M. Ghilardi, officier d'administration de 3e classe à l'état major territorial du génie.

M. Capifali, officier d'administration de 3e classe des subsistances militaires, du 14e corps d'armée.

M. Nunzi, officier d'administration de 3e classe du service de l'habillement et du campement du 15e corps d'armée.

Nécrologie

Une affluence très nombreuse suivait hier le cercueil de Mlle Marie-Louise Santelli qui s'est éteinte doucement dimanche, à l'âge de 83 ans.

C'était une de ces natures exceptionnellement bonnes et compatissantes, dont toute la vie s'est écoulée dans les limites étroites mais si douces de la famille. Peu d'existences ont été si calmes et par conséquent si heureuses. On pourrait dire que cette octogénaire n'a connu d'autres chagrins que ceux causés par la disparition de ses plus chers, surtout par celle de son plus jeune frère, le très regretté chef de service de la marine en Corse.

Et ses dernières heures ont été aussi tranquilles que toute sa vie.

L'éducation sonde qu'elle avait reçue, son esprit élevé, ses sentiments profondément chrétiens en avaient fait une femme d'élite, d'un dévouement à toute épreuve.

Elle reçoit déjà, au milieu des élus, la récompense réservée aux âmes pures qui ont placé toute leur confiance dans la vie future, tout leur espoir dans le Dieu miséricordieux et bon. Ces sentiments adouciront la douleur de sa sœur, de ses neveux et de tous ceux qui la pleurent.

Nous prions Mlle Cécile Santelli, M. le greffier Santelli et sa famille d'agréer nos regrets bien sincères et nos vives condoléances.

Gendarmerie

Ont été promus, dans la légion de la Corse :

au grade de maréchal des logis chef, à Ghisoni, le maréchal des logis Andreu, de Sartichio.

— au grade de maréchal des logis :

Le brigadier Aucti, à Morosaglia.

Le brigadier Robequain, de Saint-Florent, à Sartichio.

— au grade de brigadier, les gendarmes :

Dumero, à Lumio.

Boisméry, d'Ajaccio, à Saint Florent.

Dutilh, à Brando.

Sannac, de Zalana, à Bonifacio.

Dorion, à Alando.

— Le brigadier Galtier passe de Caporalino à Saint-Florent.

Le brigadier Boyer passe de Palmeca à Bonifacio.

Le brigadier Boisméry passe de Saint-Florent à Caporalino.

Le brigadier Sannac passe de Bonifacio à Palmeca.

LA CATASTROPHE DU LIBAN

Les obsèques d'Anticevich

Marseille a fait, hier, à l'infortuné Jean Anticevich des obsèques dignes d'une telle victime du devoir. Ces funérailles ont revêtu un caractère imposant, essentiellement populaire. Les habitants du Vieux-Marseille, toute la population « San-Jeanoise », dont on sait l'esprit de solidarité dans les grandes calamités publiques, ont pris part au cortège, aussi simple qu'émouvant, qui a conduit au champ du repos le modeste et courageux scaphandrier mort au champ d'honneur.

Les recherches

Les scaphandriers Cappadonna et Jean Pittorino se sont rendus hier matin au *Liban*. Le *Câtier*, sur lequel avait pris passage M. Dauch, capitaine inspecteur de la Compagnie Fraissinet, a quitté le Port-Vieux à 6 h. 1/2. Il n'est revenu qu'à 11 heures. Les opérations ont été difficultueuses, hier. En effet, bien que le vent ne fût pas très violent, il régnait une houle assez forte qui gênait beaucoup les deux scaphandriers. Néanmoins, les deux scaphandriers ont pu pénétrer dans la soute et ils ont enlevé trois sacs de dépêches.

Dans leur investigation, ils n'ont aperçu aucun cadavre. Mais ils ont déclaré que, si le temps est un peu meilleur demain, ils retourneront. Ils enlèveront le seul sac de dépêches qui reste encore dans la soute, et Philippe Pittorino, remis de ses fatigues, fera une exploration nouvelle du navire aussi complète qu'il lui sera possible de le faire.

Une reconnaissance

Nous avons signalé, dans un précédent numéro, la découverte sur un rocher non loin de Carry, du corps d'une femme qui paraissait provenir du *Liban*. Le signalement que nous avons publié a engagé M. Santoni Ferdinand à se rendre au commissariat de police du XVe arrondissement. M. Lannes lui a montré des lambeaux d'une étoffe qui composait la robe de la disparue. M. Santoni a parfaitement reconnu le vêtement de sa femme. Elle se nommait Lombardi Victoria et était âgée de 38 ans.

Les obsèques de la malheureuse femme eurent lieu à Carry dimanche dernier.

Les cadavres disparus

Voici la liste complète des victimes disparues signalées jusqu'à ce jour à M. Lannes, commissaire de police du XVe arrondissement :

Santucci Marie, 35 ans.
Santucci Béatrice, 11 mois.
Santucci Sauveur, 2 ans 1/2.
Philippi Hortense, 11 ans.
Orlandi Angèle, 27 ans.
Rossi Ange, soutier du *Liban*.
Ferrat Frédéric, 57 ans.
Defendini Marie, 35 ans.
Defendini Angèle, 11 ans.
Defendini Madeleine, 7 ans.
Landi Pauline, 32 ans, et ses trois enfants âgés de 8, 5 et 3 ans.
Lusinchi Françoise, 12 ans.
Lusinchi Ange, 6 ans.
Lusinchi Pierre, 16 mois.
Vicedomini Clorinde, 7 ans.
Federici Berlie, 23 ans.
Rosselon Jeanne, 18 mois.
Vecchioni Antoine, 2 ans.
Gregori Marie, 18 ans.
Vitini Viard, 11 ans.
Pieretti Marie, 31 mois.
Lagrege Anne, 21 ans.
Lagrege Antoine, 22 ans.
Casalini Dante, 58 ans.

L'enquête

Hier matin, à 9 heures, M. Guyon, procureur de la République, s'est embarqué sur la *Seine*, chaloupe à vapeur du Port, pour se rendre sur les lieux du sinistre. Nous avons indiqué déjà, à plusieurs reprises, que M. Guyon avait ordonné une enquête judiciaire sur les conditions dans lesquelles s'est accomplie la collision et sur ce qui s'est passé après le sinistre. A cet effet, M. Lannes, commissaire de police du XVe arrondissement, a entendu, depuis vingt jours, toutes les personnes qui pouvaient renseigner utilement la justice. La visite que M. Guyon a faite à Maire, est la fin toute naturelle de l'enquête qu'il avait ordonnée.

La visite du procureur de la République a, d'ailleurs, été assez longue. En effet, la *Seine* n'est rentrée au bassin de la Joliette qu'à midi passé.

M. Lannes a terminé son enquête sur la mort du scaphandrier Anticevich. Le dossier en a été transmis, hier soir, au commissariat central.

(Petit Provençal)

UN GÉNÉRAL IMPRUDENT

Un général fait perdre une ville assiégée pour avoir, au cours d'un dîner, différé la lecture d'un avertissement qu'un lui donnait des trahisons qui se tramaient autour de lui. Pour un homme investi d'une responsabilité aussi importante, la chose peut paraître extraordinaire, mais l'improvidence n'est-elle pas le sourire des plus grandes esprits ? Que n'en contemple-t-on pas, n'ouble pas, dans des circonstances aussi graves montre une semblable insouciance ? Notre existence est une fortaresse dont nous devrions être de plus vigilants défenseurs. Contre elle aussi s'ordissent des complots qui sont d'autant plus dangereux qu'ils sont ignorés, et notre traîtresse trop souvent de faibles les avertissements qui devraient par notre faute de cruelles et irrémédiables réalités.

Quand les amis de Monsieur Chanzi, inquiétés de le voir sombre et défait lui demandaient la cause de sa tristesse, il leur répondait qu'il souffrait cruelle mais de l'abandon. Son mal n'était autre que la dyspepsie ou indigestion chronique. Cette terrible affection se manifesta par les symptômes suivants : perte totale d'appétit, étouffements après les repas, sommeil agité et coupé de cauchemars, puis survinrent bien d'autres malaises que Monsieur Chanzi a eu de cet lui-même dans sa lettre du 5 janvier 1902. « Pendant deux ans », dit-il, « j'ai mené une existence des plus lamentables. J'étais devenu si faible que ce n'est qu'au prix des plus grands efforts que je parvenais à faire mon travail. J'avais maigri d'une façon effrayante et n'était plus que l'ombre de moi-même. On m'avait prescrit plusieurs traitements aucun d'eux ne m'avait soulagé ; plusieurs fois on m'avait suggéré d'avoir recours à la Tisane américaine des shakers, mais j'étais resté incrédule. Un jour, pourtant, après avoir lu dans un journal une lettre par laquelle un malade dangereusement atteint remerciait Monsieur Oscar Cuyon, pharmacien à Lille (Nord), de lui avoir sauvé sa vie en lui faisant connaître ce bienfaisant remède, je me décidai à en tenter l'essai. Huit jours après en avoir commencé l'usage, je ressentais un soulagement très appréciable. La constipation dont je souffrais depuis si longtemps disparut et avec elle s'en allèrent tous mes autres maux. En moins d'un mois, j'étais redevenu fort et bien portant et depuis ce moment là, ma santé n'a plus rien laissé à désirer. » *Signé Chanzi, cantonnier, 183, Cours Victor prolongé, Lyon (Rhône).* Vu pour légalisation : Cadet, Adjoint.

Les personnes qui consulteront à M. Cinet d'avoir recours à la Tisane américaine des Shakers savaient par expérience que seule cette merveilleuse préparation peut rétablir l'harmonie dans l'organisme bouleversé par la terrible maladie qui dépeuple aussi bien les vil es que les campagnes. Ne négligez pas de pareils avis. Si vous êtes engagé sur un chemin plein d'ornières, n'attendez pas que votre chariot soit entièrement brisé pour songer enfin que vous indiquent nos vies plus faciles.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — Mercredi, 24 juin, une foule énorme se pressait derrière le cercueil de Mlle Eugénie-Catherine Pozzo-di-Borgo, institutrice dans cette commune, prématurément enlevée à l'affection des siens et à l'estime de tous ceux qui l'ont connue.

Presque tout le personnel enseignant des cantons de Nonza et de Luri avait tenu à accompagner à sa dernière demeure la collègue si distinguée qui possédait à un si haut degré toutes les vertus et dont la vie, hélas ! fut trop courte.

La douleur de sa famille arrachait des larmes à tous ceux qui assistaient à cette triste cérémonie. Aussi c'est au milieu de l'émotion générale que M. l'instituteur Franceschi a prononcé sur cette tombe le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, non point de retracer parmi vous une vie qui fut accomplie, mais de venir au nom du devoir, au nom de mes collègues, rendre un dernier hommage, dire le suprême adieu à celle qui fut une institutrice d'élite et le modèle des jeunes filles.

N'attendez pas de moi des paroles éloquentes ou des dissertations importunes : je sais bien que tout cet vain en si triste occurrence et qu'il n'y aurait de place que pour les larmes. Aussi je m'arrête. Messieurs, tremblant devant ce seuil...

Eh quoi ! j'oserais esquisser des souvenirs à une heure si lugubre ! O fatale inconstance des choses, mystérieuses destinées des hommes ! Aujourd'hui nous sommes contents, demain nous sommes plongés dans l'amertume, et toujours, telles des balancelles fondant l'onde, ballottées par les flots capricieux, tels, sans espoir de retour, nous voguons sur l'océan de la vie, sans souci du moment où soudainement nos flots tumultueux nous emportent vers ce gouffre inconnu qu'on nomme l'éternité.

Ainsi, il y a quelques jours à peine, Mlle Pozzo-di-Borgo vivait joyeuse et riante au sein de sa famille et maintenant elle n'est déjà plus, et aujourd'hui sont éteints à jamais ce regard et ce sourire si pleins de bonté et de douceur !

Elle ne sera donc plus là ce symbole de l'honneur et de la droiture ? Nous ne la verrons plus parmi nous dresser des conseils, former des cœurs, rendre meilleures et plus pures à la patrie, à l'humanité ces jeunes têtes qu'elles lui confieront ?...

Non. La Mort a fait son œuvre farouche. La Mort ! Oh ! qui pourra jamais sonder ses lois profondes ! Et n'est-ce pas le cas aujourd'hui de lui demander anxieusement avec le poète :

A quelle coupe d'or, célesta Cléopatre,
Les enivres-tu donc pour qu'ils suivent tes [pas ?

. . . . . .

Nature affectueuse par excellence, fille, sœur, belle-sœur, tante aimante et dévouée, Mlle Pozzo-di-Borgo succombe, laissant derrière elle un long cortège de regrets et de pleurs ; elle succombe, malgré les efforts de la science, malgré le dévouement des siens ; elle succombe à l'âge où la conscience du devoir accompli permet de caresser le doux espoir des récompenses méritées ; elle succombe alors que tout semblait devoir lui sourire, puisque sa famille l'adorait et qu'une foule de noveux chéris ornaient sa vie toute sereine d'une auréole de grâce et d'espoir.

Hélas ! tel était le fatal décret. Oh ! qui dira jamais la douleur des siens qui lui survivent, et si, selon l'expression d'un philosophe, souffrir c'est mourir, pauvre famille éplorée, combien de fois n'êtes-vous pas déjà morte en quelques jours ? Après un coup si foudroyant, oui, je le comprends avec vous, on n'a plus que peu de foi dans les compensations de la vie et cet aphorisme vulgaire est d'une vérité toute évidente : « Les larmes seules soulagent. » A la longue cependant le temps viendra de son aile bienfaisante endormir paisiblement la douleur de la séparation.

Pour moi, en présence d'un deuil si brutalement survenu, de tant d'espérances anéanties, de tant d'âmes qui se brisent, je me vois en proie à une indicible émotion ; en vain je voudrais prononcer des paroles de consolation : elles expirent sur mes lèvres, et je me surprends à répéter ce vers si mélancolique :

Puisque ces choses sont, c'est qu'il faut [qu'elles soient ;

J'en conviens, j'en conviens.

Adieu, regrettée collègue ! Au nom de cette reconnaissante population cancaraise venue tout entière pour vous remercier, encore, adieu ! Adieu, au nom de vos élèves qui se pressent autour de votre cercueil et que vous avez tant aimées ! Adieu ! Le souvenir de vos vertus vivra longtemps dans nos cœurs ; longtemps nous aimerons nous rappeler avec amertume vos bontés, votre modestie, et souvent par delà les tombeaux, à travers les espaces où parfois peut être votre âme s'en ira planer, nos pensées iront la rejoindre.

Nous adressons aux familles Pozzo-di-Borgo et Ciancioni l'expression de nos condoléances émues.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales.

Enseignement moderne, Lettres-Philosophie :

Berenti Ange.
Bernardi Xavier.
Casamatta Pierre.
Crescicucci Noël.
Maniccacci Joseph.
Merli Auguste.
Monleà Jacques.

Ancien admissible : Musso Alexandre.

Tous élèves du Lycée.

Enseignement classique, Lettres-Philosophie, 2e partie :

Agostini Pierre.
Alric Georges.
Bernardini François.
Cardera Jean-Baptiste.
Casanova Toussaint.
Donzella Joseph.
Malaspina André.
Muracciole Jean.
Scatelli Charles.

Enseignement Lettres-Mathématiques (classique et moderne) :

Agostini Dominique.
Caralla Eugène.
Carre Jean-Dominique.
Castelli Joseph.
Grisoli Ernest.
Santelli François.
Vecchini Jean.

Tous élèves du lycée.

Les épreuves orales commenceront le 1er juillet à 7 heures du matin dans le péristyle du théâtre.

Enseignement classique, 1re partie, Rhétorique :

Bernard Bastien.
de Bonavita Joseph.
Bourgouin Charles.
Casanova Jean.
Corne Poul.
Crucioni Franklin.
Franceschi Octavien.
Guerrieri Paul.
Mariotti Paul.
Martineoghi Paul.
Mattei Henri.
Morelli Antoine.
Obertì Dominique.
Peroni Paul-Louis.
Sabiani François.
Sanguinetti Joseph.
Tommasi Camille.
Tonarelli Jules-Antoine.
Valentini Paul.
Virgilli Pierre.

Tous élèves du lycée.

Les épreuves orales commenceront demain matin, 1er juillet, à 7 heures, au lycée.

Enseignement moderne, Lettres-Philosophie :

Sont définitivement admis par ordre de mérite :

Casamatta Ange, mention bien.
Manicacci Joseph, mention assez bien.
Merli.
Cresciucci.
Masso.
Monlali.
Bernardi.

Bourses du Legs Sisco à Rome

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que trois bourses du legs Sisco à Rome sont disponibles.

Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'une de ces bourses devront adresser leur demande à M. le Maire avant le 10 juillet au plus tard.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24·6 à midi, + 27·7 à 7 heures du soir, + 25· Maxima, + 29·3 Minima, + 19·3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Assez modéré S.E. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, sans nuages mais brumeux.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Départ du Préfet

M. le Préfet est parti dimanche avec sa famille pour le continent. Son absence durera environ un mois. A sa rentrée M. le Préfet s'installera à la Foce.

Nouvel architecte

Par arrêté de M. le Maire, M. Barthélemy Brouzini, ingénieur civil, a été nommé architecte de la ville, en remplacement de M. Mingalon, qui a demandé à cesser ses fonctions par suite de l'état de sa santé. Le Conseil, en acceptant la demande de M. Mingalon, a décidé qu'il lui serait alloué une pension annuelle de 1.200 francs, en raison de ses longs services.

Nous croyons que le choix de M. le Maire sera bien accueilli, car il s'est porté sur un enfant de Bastia qui aura à cœur de mettre au service de sa ville natale toutes les ressources de son intelligence, de son expérience et de son activité.

Banque de France

Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 1er semestre 1903 des actions de la Banque à 65 francs net à payer, à bureau ouvert, à partir du 29 juin.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grenouilles, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Vol à l'étalage

La femme A., tient une buvette rue de l'Opéra, et se trouve installée près d'une épicerie. Il paraît que depuis deux mois environ l'épicier constatait la disparition de diverses marchandises étalées à la devanture. Ayant redoublé de surveillance, il finit par s'apercevoir que c'était sa voisine qui s'approvisionnait à bon marché. Surprise au moment où elle s'emparait d'un fromage de Hollande, elle a prétendu qu'elle voulait faire une plaisanterie à son voisin. Malheureusement ce dernier ne l'a pas entendu ainsi et a porté plainte.

La femme A. a été arrêtée et conduite devant M. le procureur de la République, qui, après interrogatoire, l'a déférée à M. le juge d'instruction la prévenue a répété sa déclaration devant ce magistrat. Lorsqu'elles a été surprise le fromage de Hollande à la main, elle tonchait à l'étalage pour la première fois. Ce qui concerne le savon trouvé chez elle, et de même marque que celui que vend l'épicier, il lui a été apporté de Marseille par un des chauffeurs qui ont péri dans le naufrage du *Liban*.

Malgré ces explications, M. le juge d'instruction l'a maintenue sous les verrous.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Sport de lutte

M. G. Ettore, l'athlète italien, lance un défi de lutte à MM. Ange Malakoff, Lumini, portefaix, et Cresto fils, de Marseille.

En outre, M. Ettore s'engage à payer 200 francs à celui des lutteurs qui le tombera à terre dans le cours de dix minutes.

Au Port

Le vapeur *Pélion*, capitaine Ichié, est arrivé de Marseille avec 117 passagers et 215 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Orsini, est arrivé de Livourne avec 28 passagers et 11 tonnes.

— Le vapeur *Africa*, capitaine Galinelli, est arrivé de Porto-Torres avec 1 passager et marchandises diverses.

— Le vapeur *Persenche*, capitaine Lavoux, est arrivé de Cette, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur allemand *Carraro*, capitaine Wilig, est arrivé de Marseille chargé de fûts vides.

— Le vapeur grec *Efimios*, capitaine Zapharis, est arrivé de Tagarray chargé de blé.

A louer

Appartement de huit pièces, rue Molino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinetro, négociant. Prix très modéré.

Etat Civil

Naissances

Locciani Mathieu. — Giudicelli Pierre-Joseph.

Décès

Massa Joseph, marié, 40 ans, de Milan.
Caggeri Françoise 30 mois, de Bastia.
Martinozi Thérèse-Rose-Marie Anne, veuve, 91 ans, de Bastia.

Bourse de Bastia

	29 juin.	30 juin
3 Rentes 0/0 anciens	96 87	96 65
— 3 p. 0/0 amortis	97 95	98 00

DERNIÈRE HEURE
Dépêches du Soir
SUR LES FAITS du Jour
Dépêches de la Nuit

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Voyage de M. Loubet

Le Conseil s'est d'abord entretenu des diverses questions relatives au voyage de M. Loubet en Angleterre.

Au Parlement

Les ministres se sont ensuite entretenus des différentes questions qui figurent à l'ordre du jour des Chambres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

La Commission des Finances du Sénat

Sont élus membres de la Commission des finances du Sénat :

MM. les sénateurs Ganthier, Boulanger, Cuvinot, Strauss, Dubost, Deandreis, Prevet, Gerard, Lacombe, Monestier, Plettre, Meric, Denoix, Savary, Loerties, Magnin, Delobaur, Girard, Waddington, Millaud, Dufoussat, Saint Germain, Ricard, Denys, Domos, Peytral, Milès-Lacroix et Bourgeat.

Inauguration de la Maison de VICTOR-HUGO

Le Président de la République a inauguré aujourd'hui la Maison de Victor-Hugo, cette maison qu'il habita de 1832 à 1848, c'est-à-dire dès les premiers temps où fut proclamé sa royauté littéraire.

Dans cette maison on a installé un véritable musée composé de tous les souvenirs chers au grand poète et de toute l'iconographie se rapportant à ses œuvres.

LE ROI D'ITALIE en France

Les officiers qui seront attachés au Roi d'Italie pendant son séjour en France, viennent d'être désignés par la présidence de la République.

Ce sont : le général Dalstein, commandant le 6e corps d'armée ; le vice-amiral Bayle, membre du conseil des travaux de la marine, et le commandant Frayssé, officier d'ordonnance du président de la République.

Ces officiers seront présentés au Roi à la gare de Lyon.

Le voyage du Roi d'Italie ne viendra officiel qu'à Lyon.

De grands préparatifs sont faits dans cette ville pour recevoir le Souverain Italien.

LA MISSION LENFANT

Le capitaine Lenfant va partir, cette semaine, en mission sous le patronage du ministre des Colonies et de la Société de géographie de Paris.

Avec l'enseigne de vaisseau Dyé, qui fit partie de la mission Marchand, et le maréchal des logis Lahure, il tentera de gagner le lac Tchad uniquement par eau, en partant de l'Océan.

La route suivie sera le bas Niger, la Bénoué, les marais de Toubouri et le bas Logand.

EN SERBIE

Dissolution de la Skoupchtina

On télégraphie de Belgrade :

La Skoupchtina a été dissoute aujourd'hui.

Dans le monde politique on pense que les élections auront lieu très prochainement.

L'Amnistie

Le roi Pierre Ier a accordé l'amnistie pour tous les délits politiques.

LE PARLEMENT

SÉNAT

COMMISSION DU BUDGET

Le Sénat s'est réuni, dans les bureaux, à 2 heures, pour procéder à la nomination de la Commission du budget.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 4 heures 25 minutes.

M. Béraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Le voyage de M. Loubet

Au début de la séance, le Sénat adopte, à l'unanimité de 253 voix, le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 600.000 francs destiné au voyage de M. Loubet en Angleterre.

Les victimes du LIBAN

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère de l'intérieur et des cultes, d'un crédit extraordinaire de 50 000 francs destiné à secourir les victimes et les familles des victimes de la catastrophe.

Les Maisons d'écoles

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant trait à certaines modifications à apporter à la procédure en *vigueur jusqu'ici, concernant la création* d'office des maisons d'écoles.

Article 4

La discussion reprend sur l'article 4 qui est ainsi conçu :

« Art. 4. — Il est statué par un décret en conseil d'Etat : 1° sur le chiffre de la dépense, lorsqu'il excède le maximum fixé par le tableau A annexé à la loi du 20 juin 1885 ; 2° sur le montant et les conditions de l'emprunt à contracter ainsi que sur la désignation de l'établissement avec lequel la commune traitera ; 3° sur l'imposition d'office de la somme annuelle applicable à l'amortissement de l'emprunt et *quelle qu'en soit la quotité* ; 4° *sur* l'allocation de la subvention de l'Etat, dans le cas où, sont le conseil général, soit la commission départementale, aurait, soit émis un avis défavorable, soit refusé ou de donner un avis ou de délibérer sur cette question ; 5° sur la déclaration d'utilité publique, s'il y a lieu de recourir à l'expropriation pour l'acquisition des terrains.

« Le préfet poursuit ensuite les mesures d'exécution et ouvre d'office au budget communal le crédit destiné à la dépense. »

Cet article est mis aux voix et adopté.

Article 5.

Le Sénat passe ensuite à la discussion de l'article 5 qui est ainsi conçu :

« Art. 5. — Lorsqu'un immeuble construit peut être acquis et approprié en maison d'école, ou bien lorsqu'il s'agit d'exécuter des travaux d'agrandissement et d'appropriation à une école existante, il est procédé par application des règles qui précèdent. »

Cet article est également adopté.

Article 6.

Le Sénat aborde aussitôt l'examen de l'article 6 qui est ainsi conçu :

« Art. 6. — A la fin de chaque année, un rapport dressé par le ministre de l'instruction publique, et inséré au *Journal Officiel*, fera connaître, par département, la quotité des subventions allouées aux communes en exécution de la présente loi. »

Cet article est également adopté.

Article 7.

Enfin le Sénat passe à la discussion de l'article 7, qui est ainsi conçu :

« Art. 7. — Sont abrogés l'article 10 de la loi du 20 mars 1883 et toutes les dispositions contraires à la présente loi. »

M. Guiller

dépose un amendement qui est pris en considération.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Nombre de votants. .	265
Majorité absolue. . .	133
Pour l'adoption . .	186
Contre	79

L'ensemble du projet de loi est adopté, malgré les vives protestations de M. Vallon.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. GUILLAIN

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Voyage de M. Loubet

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 600 000 francs destiné au voyage de M. Loubet en Angleterre.

Le projet de loi est adopté à l'unanimité.

INTERPELLATION CONGY

M. Congy demande à interpeller le ministre de l'Agriculture sur le renvoi des ouvriers français des chantiers de reboisement dans les Basses-Alpes.

La Chambre décide que cette interpellation viendra à la suite des autres.

Proposition Castelnau

M. Léonce de Castelnau dépose une proposition de loi tendant à modifier l'article 87 du Code d'instruction criminelle en matières domiciliaires et perquisitions.

Ce projet est renvoyé à la commission compétente.

Les Professeurs de Collèges

M. Lafferre dépose une proposition de loi concernant l'assimilation des professeurs de collèges à ceux des lycées.

Les droits sur les bestiaux

Suite de la discussion de la proposition de loi de M. Debussy ayant pour objet de modifier les droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes abattues.

Tous les articles de ce projet de loi sont mis aux voix et adoptés sans discussion.

Les chiffres proposés par la commission, d'accord avec le gouvernement, sont tous adoptés.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Par 406 voix contre 156 ce projet de loi est adopté.

Motion Vaillant

M. Vaillant dépose ensuite une motion tendant à invit r le gouvernement à élaborer un projet de loi pour déterminer les moyens de reconnaître les viandes insalubres, et d'en empêcher l'introduction en France.

Cette motion est adoptée sans discussion.

Les composés du plomb

L'ordre du jour appelle ensuite la 1re délibération sur le projet de loi relatif à l'emploi des composés du plomb dans les travaux de la peinture en bâtiments.

Motion Gailhard

M. de Gailhard-Bancel dépose une motion tendant à l'ajournement de cette question.

Le président met aux voix cette proposition qui est repoussée.

La Chambre adopte ensuite le projet de loi par mains levées.

Les Quatre Contributions

M. Marion dépose son rapport sur les quatre contributions.

Le président consulte la Chambre sur le jour de la discussion de ce rapport.

La Chambre en fixe la discussion à jeudi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Fosta Dongrace, curé de Pila Canale ; M. et Mme Paulin Fosta et leurs enfants, d'Arilona ; Mme Vve Lorenzetti, née Fosta, et ses enfants ; Mlle Marie-Antoinette Fosta ; Mme Vve Ferdinand Fosta ; M. François Fosta, retraité, et ses enfants ; M. Clément Jacquin, docteur en médecine, Mme Clément Jacquin Fosta et leur enfant ; M. et Mme Casanova, née Fosta ; M. et Mme Jacques Fosta et leur enfant, de Vénézuela ; M. G. Peretti, notaire, Mme Peretti, née Fosta, et leur enfant ; M. et Mme Mordiconi, née Fosta, et leurs enfants ; M. et Mme Romanacce, née Fosta, et leurs enfants ; M. A. Benielli, principal du Collège de Corte, Mme Benielli et leurs enfants ; M. Toussaint Benielli, inspecteur ; M. J. Fosta, principal, et Mme A. Fosta, née Benielli ; M. et Mme Bonnard et leurs enfants ; M. et Mme Pujol, et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Pascal Fosta et leurs enfants ; M. et Mme Jacques Fosta ; M. et Mme J. Berfini et leurs enfants, de Paris ; M. Padovani, notaire, et ses enfants ; M. et Mme François Carli et leur fils ; M. et Mme Jean Fosta et leurs enfants ; Mlle Agnès Vincenti ;

Les familles Leoni, Camillo, J.-B. et Paul-Mathieu de la Foata, d'Azilone, Berfini et Finelli, de Bastelica, Ocana et Champion, de Grenoble ; Joyard, de la Tour du Pin (Isère) ;

MM. les Vicaires de la Paroisse Sainte-Marie de Bastia ;

M. le Président et MM. les Membres du Conseil de Fabrique ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques-Sébastien Fosta
Chanoine honoraire
de la Cathédrale d'Ajaccio
Curé-Archiprêtre de l'Eglise Sainte Marie de Bastia

leur frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et ami, décédé à Bastia, le 28 Juin 1903, dans sa 78e année, muni des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le 1er juillet, à 9 heures du matin (au Presbytère).

AVIS DE DÉCÈS

Le Clergé et les Membres du conseil de fabrique de Sainte Marie,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mademoiselle

M. Jacques-Sébastien Fosta
Chanoine honoraire
de la Cathédrale d'Ajaccio
Curé-Archiprêtre de l'Eglise Sainte Marie de Bastia

et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mercredi, 1er juillet, à 9 heures du matin (au Presbytère).

Paroisse Sainte Marie

MM. les membres de la Confrérie du T.-S. Sacrement sont priés de se réunir à l'église Sainte Marie, mercredi matin à 8 heures, pour assister en habit de chœur aux obsèques du très regretté chanoine Fosta, Curé-Archiprêtre de la paroisse.

Le Prieur,
DOMINIQUE MAGNAVACCA.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giacaily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.D. ISSALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Comino* chargera vers le 25 juin.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINERALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actives à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LA PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes unies, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

L'ENSEIGNEMENT DANS LA FAMILLE

Beaucoup de parents désirent garder leurs enfants à la maison. Beaucoup croient voir y être obligés par suite de la fermeture de tant d'établissements d'enseignement libre.

La Revue de l'Enseignement dans la Famille

dont le premier numéro vient de paraître, renferme tout ce qui est nécessaire pour permettre aux professeurs, aux parents, de faire suivre aux enfants, aux jeunes filles, des cours complets.

La correction des devoirs est faite par des professeurs distingués, et renvoyée avec notes et observations, moyennant un prix minime.

L'abonnement d'essai à la revue, jusqu'à fin septembre, est de 4 francs. Il sera, pour l'année scolaire 1903-1904, de 10 francs.

Nous engageons nos abonnés à prendre, d'abord, cet abonnement d'essai ; car les devoirs d'un trimestre seront donnés pour connaître le degré d'instruction des élèves, et établir leur classement dans les quatre cours.

Les jeunes filles qui ont terminé leur éducation, et nombre de jeunes femmes intelligentes qui veulent continuer à s'instruire, s'abonneront aussi à cette revue qui contient, en outre, des causeries littéraires et scientifiques, et des articles de morale, de philosophie et d'éducation.

Cette revue se recommande tout spécialement par son côté pratique, et aussi à cause de la sécurité parfaite au point de vue des idées, qu'elle offre aux lecteurs et lectrices.

Un spécimen gratuit sera envoyé par le gérant de la revue, 56, rue Jacob, à Paris, à tous nos lecteurs et abonnés qui voudront bien justifier de leur qualité.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CARUGLI FERMOND, 48, rue de la République, Marseille.

LE Salon de la Mo
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus [illegible] des Fournaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7
Le N° : 25 centim
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11
Le N° : 50 centim
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT
5, rue des Filles-Saint-Thomas, P

MAUX DE JAMB
VARICES
DÉMANGEAISONS
ULCÈRES
Guérison assurée
DARTR
PLAIES
ECZÉM

L'EAU PRÉCIEU
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRIS
PHARMACIE DEPENSIER, à ROUE

PILULES DÉPURATIVES
du Docteur **GOLVIN**
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes, les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Furoncles, Empoisonnements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Etouffements, Faiblesse, Anémie, Nouvelle Estomac, Intestins paresseux.
A la lutte avec le CŒUR DE LA SANTÉ
M. Pascal Rousseau, rue Saint-Denis, 76
PARIS

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations soyent dangereuses, toujours indiquées
F. Vibert, Commissionnaire, 17, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

23e ANNÉE — JEUDI, 2 JUILLET 1903 — N° 160

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Visit. de la T. S. Vierge
SOLEIL : (Entre astissio)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 1.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Irénée.

1er JUILLET

CASTIFAO

Son état actuel
Son passé historique

Bien en face du soleil levant, à mi-côte, bâti en amphithéâtre, dominant une étroite vallée de verdure, terminée elle-même à l'orient par un enchevêtrement de collines qui interceptent la ligne de l'horizon et laissent à peine voir les cimes dénudées du col de Tenda, Castifao n'est ni un pays de montagne, ni un pays de plaine. Il tient le milieu. Aussi son climat et sa végétation sont ceux des zones tempérées.

Bien que n'appartenant pas à cette région de la Corse couverte de véritables forêts de châtaigniers séculaires, bien loin aussi de cette côte orientale si féconde, et, en beaucoup d'endroits, si bien cultivée, Castifao, presque dépouillé d'arbres, a cependant des terrains très productifs. Son territoire étendu donnerait une grande quantité de bétail, ce qui donne aux habitants sinon la véritable richesse, du moins cette médiocrité d'or qu'a chantée Horace : *Aurea mediocritas*.

Cette commune qui forme la chef-lieu du canton de ce nom n'est qu'à 7 kilomètres de la station de Pietralba et à 14 de la gare de Ponte-Leccia. Elle compte à peine 600 habitants, mais une population laborieuse, hospitalière, douce à l'étranger.

Le village actuel n'a pas toujours existé à l'endroit qu'il occupe. Il semble même qu'il aurait été formé d'agglomérations diverses, venues de hameaux plus ou moins éloignés, détruits pendant la guerre héroïque que nos ancêtres ont dû soutenir contre la sérénissime République de Gênes.

Castifao a un passé historique qui figure avec éclat dans nos fastes insulaires. C'est près de Castifao que Samolero, de patriotique mémoire, tailla en pièces l'armée du général génois De Negri qui, à son retour, reçut un si mauvais accueil du Podesta de Volpajola. Dans le voisinage de Castifao se trouve une plaine appelée la *Battaglia* : ce qui indique clairement qu'une rencontre sanglante y a eu lieu. Quand ? Avec qui ? on ne saurait le préciser.

Castifao était le lieu de transit des troupes venant du Nebbio et se dirigeant sur Corte. Il fut donc un point stratégique de première importance. Aussi Sampiero y avait-il fait construire une tour et une maison. La maison en pierres de taille existe toujours ; la tour a disparu. La légende rapporte que là seulement le héros insulaire osait se déshabiller, en prenant son repos de la nuit.

L'ancien Castifao était hérissé de tours converties aujourd'hui en maisons. Une, entre autres, à l'entrée du village, restée presque intacte, sur un rocher à pic, inaccessible, présente un aspect imposant et pittoresque. Elle semble avoir été construite au XVIe siècle par un certain Taliarco Cervoni et avoir appartenu à la famille des Leca.

A quelques centaines de mètres de là, sur la grande route on voit encore, mais en ruines, un vieux couvent de Franciscains fondé en 1510 et restauré par Fra Agostino de Popolasca, en 1569.

L'ancienne église du couvent a été remplacée par une nouvelle, qui, mise en construction vers le milieu du XVIIIe siècle, vit ses travaux interrompus par la tourmente révolutionnaire de 1793 et l'expulsion des moines. Elle existe encore inachevée, avec sa superbe architecture, son magnifique frontispice qui lui donne un aspect grandiose. C'est dans ce couvent que se sont tenues des consultes et, depuis l'annexion de la Corse jusqu'en 1789, une justice ou tribunal, jugeant en civil et au criminel, et ayant juridiction sur tout le pays qui s'étend de Vivario à Calvi. On voit encore les restes de la salle où ont été prononcées des peines capitales, et, dans deux absides latérales, l'emplacement des stalles où siégeaient le président et les juges ainsi que le commissaire du gouvernement. Une compagnie de grenadiers tenait garnison dans le couvent et prêtait main forte à la justice.

Ce même couvent qui a compté des moines distingués, entre autres : Salvatore Silvestri Giovannantonio Ferrandi, Michelangelo Pietrera, ce dernier, poète et musicien, avait une école renommée à cette époque. Bien des personnages corses, qui ont joué un certain rôle pendant la Révolution et le premier Empire, ont passé par là comme élèves. On nous a cité dans le nombre le général Arrighi de Casanova Jean-Thomas, duc de Padoue.

Et maintenant il ne reste plus de cette splendeur passée qu'un souvenir ! Ces pierres qui ont retenti de chants patriotiques ou religieux ; ces murs désabrités, où se sont pressées des foules venant chercher les émotions de la religion ou entendre les *verdicts de la justice* ; cet emplacement, témoin autrefois de joies ou de tristesses nationales, ne dit plus rien à un passant. Il est devenu silencieux comme les tombeaux qu'il recouvre. Seule la verdure du printemps, le gazouillement des oiseaux y apportent, tous les ans, une gaieté éphémère !

Nous ne terminerons pas cet article sans ajouter qu'on conserve précieusement à Castifao deux tambours pris aux Français à la bataille de Borgo ; on a aussi le fauteuil en bois de chêne où s'asseyait le général Paoli, quand, en villégiature, ou en voyage d'affaires, il rendait visite à un ami de la localité qu'il appréciait beaucoup. Autre détail. La grande cloche de l'église paroissiale, elle encore, est un souvenir de guerre de ces temps héroïques, où nos aïeux se battaient courageusement pour leur indépendance. Elle a été fondue avec un canon pris à l'ennemi. Castifao aussi est le pays d'origine de Giacomo Dante Grimaldi, accusé peut-être à tort d'avoir trahi Paoli à Pontenovo. Cette commune a compté et compte *toujours* des familles considérables, qui ont donné au clergé, à la magistrature, à l'armée et à la médecine des sujets très distingués. Puissent-elles s'inspirer des souvenirs de leurs ancêtres pour continuer de si nobles traditions !

S.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 juillet 1580. — A la requête du curé d'Omessa, orateur corse, les sérénissimes collègues déclarent et ordonnent que nul ne pourra être notaire, s'il n'a travaillé pendant six mois chez un notaire, et que les notaires qui ne feront point signer leurs registres dans les termes prescrits par les statuts au chapitre VII seront interdits ou suspendus pendant cinq ans.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 juillet à 8 h. 1/2

1. Le Puissant, Gartner.
2. Samson et Dalila, St Saëns.
3. Les Balkans, Jouhert.
4. Les Cloches de Corneville, Planquette.
5. Le Rossignol, Philiberty.

Le Chef de Musique, C. MOUSSES.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à la discussion des articles des projets de loi concernant les demandes en autorisations formées par 81 congrégations enseignantes de femmes.

Nombre de votants. .	554
Majorité absolue. . .	278
Pour l'adoption . . .	269
Contre	285

La Chambre n'a pas adopté.
Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.
M. Gavini, absent par congé.

Le Discours DE M. WALDECK-ROUSSEAU et la Presse

Le Temps :

Ce qui donne au discours de M. Waldeck Rousseau la valeur éminente d'un acte d'homme d'Etat, c'est précisément cette conception de la résistance qu'il convient d'opposer à ce que M. Jaurès appelle improprement « la force des choses, » et qui n'est que du laisser-aller, de l'imprévoyance ou de la pusillanimité. Ce n'est pas poser une borne devant la démocratie que de mesurer l'effort, de l'espacer et de solliciter la collaboration du temps à toutes les œuvres humaines.

Ce n'est pas faire œuvre de réaction que d'ôter à la réaction, après lui avoir ôté ses armes, les motifs de s'armer encore ; mais qui peut nous dire si ce que l'on fait à présent est de la tyrannie ou de la démagogie ? du progrès ou de la réaction ? Qui peut nous dire ce que l'on fait lorsque le président du conseil ne sait pas lui-même ce qu'il sera chargé, demain, par les meneurs du bloc, d'arracher à la complaisance du Parlement ?

Le loi Massé était urgente ! Elle attendra, paraît-il, jusqu'après les vacances. Le « point d'arrivée » de M. Combes ne nous est pas encore révélé, mais nous savons par les aveux indiscrets des socialistes, que ce n'est encore pour eux qu'une préface et qu'un point de départ.

Nul, sinon eux, ne peut répondre à la question que pose M. René Goblet, sage vigie, que la retraite a placé comme dans un phare bien au dessus des flots et des *tempêtes et qui voit plus loin que nous* sur la mer : « Où allons-nous ? Le Gouvernement ne se lasse pas de l'ignorer, mais le Parlement se lasse de voter tous les jours des lois de salut qui sont mises au rebut après vingt-quatre heures et le pays est fatigué de toutes les violences que l'on fait à sa raison. »

M. Clémenceau écrit dans l'*Aurore* :

L'ancien président du conseil a occupé la tribune pendant une heure et j'ai plaisir à constater que son talent oratoire est demeuré tel que nous l'avons toujours connu. Il parlait sur la loi relative aux maisons d'école, mais il n'est bien gardé de dire un mot sur la question en cause. Il a préféré donner sur M. le Président du conseil et sur la majorité républicaine des deux Chambres un procès en règle de la congrégation romaine. Tout le discours n'est qu'une condamnation laborieusement, mais élégamment développée de la politique suivie par le parti républicain depuis une année. Il se caractérise d'un mot : c'est un acte de réaction M. Méline est à bout souffle. Pour prendre sa place voici M. Waldeck Rousseau qui se présente. La Droite et le Centre, c'est-à-dire les cléricaux de toutes dénominations, ont accueilli par des transports d'enthousiasme le chef inespéré qui leur venait du camp ennemi.

La Liberté :

Deux opinions très nettement opposées se sont manifestées sur la question qui

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

— Un discours écrit ! dit le député en jetant négligemment son manuscrit dans un des casiers du bureau ; non vraiment, j'ai une assez grande habitude de parler en public pour avoir quelque confiance en ma facilité d'élocution. Ce sont tout bonnement des notes pour une affaire particulière dont je dois conférer avec Dornier, qui devrait déjà être ici.

— Ah ! vous attendez M. Dornier ? reprit le marquis, empressé d'aborder le sujet de sa visite ; je serais charmé de le rencontrer, car voilà plus de quatre heures que je cours après lui ; mais êtes-vous bien sûr qu'il viendra ?

— Ce serait la première fois qu'il manquerait à un rendez-vous.

— A ma connaissance, ce serait au moins la seconde.

— Avec moi, pourtant, il est fort exact ; il sait que je n'aime pas attendre.

— En cela, tout député de la gauche que vous êtes, vous ressemblez à Louis XIV. Pour en revenir à notre homme, il ne peut en effet qu'une lisse de papiers lui paraître moins terrible que la pointe d'une épée ; ainsi peut-être viendra-t-il, et je vais l'attendre.

— Comment parlez vous d'épée à propos de Dornier ?

— Comme on parle de poudre à propos de lièvre.

— Lièvre... Voilà une expression...

— Peu parlementaire, j'en conviens, mais parfaitement appropriée au sujet. Je suis venu ici, mon cher beau-frère, pour vous prévenir que votre ami Dornier n'est autre chose qu'un drôle, un poltron, un lâche, que je mettrai ignominieusement à la porte de chez moi, s'il me désormais s'y présentait.

— Qu'a-t-il donc fait ? dit le député en regardant le marquis d'un air d'étonnement.

— Demandez plutôt ce qu'il n'a pas fait. Hier, chez moi, vous y étiez, il se dispute avec Mortel pour un motif que vous devinez peut-être. Rendez-vous pris pour ce matin ; à huit heures, nous sommes sur le terrain, le vicomte et moi ; point de Dornier. Une heure, deux heures se passent ; point de Dornier. Nous revenons à Paris, et nous allons le chercher à son hôtel ; point de Dornier : le drôle a déloge hier au soir, tant lui semble précieuse la conservation de sa personne. Que dites-vous de cela ?

— Ce que je dis ? répondit avec gravité M. Chevaneu, je dis que dédaigner les provocations d'un duelliste, c'est le fait d'un homme sage et honorable. Si Dornier avait commis la folie insigne de se battre avec M. de Mortel, je ne la lui aurais jamais pardonnée.

— Parlez-vous sérieusement ? dit le marquis d'un air ébahi.

— Je parle toujours sérieusement.

— Quoi ! la poltronnerie de ce pédant ne vous indigne pas ?

— Je n'appelle pas poltronnerie la modération du caractère.

— Mais, vous-même, vous sentirez-vous capable d'une pareille modération ?

Le député du Nord se redressa sur son fauteuil.

— Je me sentirai toujours capable de conformer mes actions à mes principes, dit-il en accentuant solennellement chaque parole ; à mes yeux, le duel est un déplorable reste des abus de la féodalité ; or, je suis l'ennemi des abus. Sans répéter tout ce que les philosophes, Rousseau en tête, ont écrit sur la matière, je dois vous dire que, pour moi, c'est là une question sociale digne de tout l'intérêt du législateur.

— Je vous ferai observer, mon cher beau frère, que nous ne sommes pas à la Chambre ; laissons donc là les questions sociales et restons dans notre sujet. Vous approuvez Dornier ?

— Entièrement.

— Et à sa place vous auriez fait comme lui ?

— A sa place ! répéta M. Chevaneu choqué de l'expression ; il ne m'est pas très facile à moi magistrat, à moi député, de me supposer à la place d'un jeune homme de talent sans doute, mais encore sans consistance. Le rapprochement manque donc d'exactitude ; mais pour vous répondre catégoriquement, je vous dirai, par exemple, qu'à la place de Mirabeau, qui, dès qu'il fut à l'assemblée constituante, n'accepta plus de duel, j'aurais fait comme lui.

— Fouvez-vous bien vous comparer, vous homme et intègre, à ce remuant, à ce coquin de Mirabeau ! s'écria M. de Pontailly, chez qui s'était soudain rallumée à ce nom une des plus véhémentes antipathies du temps de l'émigration.

Le député hocha la tête de l'air d'un homme qui veut bien un instant oublier sa supériorité pour convaincre par la discussion un adversaire opiniâtre.

— Coquin ! renégat ! c'est bientôt dit, reprit-il ; mais des mots injurieux ne sont pas des raisons. Mirabeau...

— Au diable ! s'écria brusquement le vieillard ; parlons de Dornier. Sa lâche conduite ne vous empêchera-t-elle donc pas de lui accorder la main de votre fille ?

— Dornier a le courage civil, et c'est celui dont je fais le plus de cas.

— Le courage civil ? Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle invention là ? De mon temps, nous ne connaissions qu'une sorte de courage ; y en a-t-il deux aujourd'hui ?

— La fermeté du citoyen peut n'avoir rien de commun avec l'audace du soldat.

— Propos de peureux ! s'écria le vieillard avec emportement.

— Sachez, monsieur le marquis, dit le député en s'échauffant à son tour, que jamais un sentiment de peur n'a approché de mon âme.

— C'est possible ; mais, à vous entendre, on douterait, réplique M. de Pontailly, naturel malgré lui par la chaleur de la discussion.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER
Fabrique des Invalides

fait l'unique objet de la politique actuelle et passionne profondément la nation, celle du M. Combes et celle de M. Waldeck-Rousseau. Le Parlement ne peut pas se séparer avant d'avoir clairement indiqué sa préférence et dicté sa volonté. Vouloir se réfugier dans l'équivoque et profiter de la proximité des vacances pour éluder la sanction nécessaire, ce serait, de la part du Gouvernement, un nouveau coup de force contre le régime parlementaire, et, de la part des représentants du peuple, une dernière lâcheté.

⁂

M. Jaurès dit dans la *Petite République* :

M. Waldeck-Rousseau veut changer évidemment le rythme de la politique, peut-être même en modifier le sens. Ce sera là le vrai débat; c'est ainsi que se posera ce problème, sinon demain, du moins à la rentrée de la Chambre en novembre. C'est sur la gravité redoutable des décisions qui vont intervenir que les partis de Gauche doivent appeler dès maintenant l'attention passionnée du pays républicain et de la démocratie. Au point où en sont les choses et les esprits, il ne sera pas possible d'arrêter ou de ralentir le mouvement sans faire appel aux forces du Centre et de la Droite. La tentative de politique intermédiaire que semble rêver M. Waldeck-Rousseau entre le millerandisme et la politique d'aujourd'hui est chimérique. Ou la démocratie laïque continuera vigoureusement son œuvre de combat et d'affranchissement ou le pouvoir passera aux partis de Droite. Les facultés d'esprit les plus hautes et les services les plus éclatants ne peuvent prévaloir contre la force des choses.

⁂

Le *Journal des Débats* :

Il est fâcheux même, que le discours de M. Waldeck Rousseau ait été prononcé dans des circonstances où aucun vote ne pouvait lui donner une sanction. Il n'en aura pas moins un effet considérable. M. Combes a vécu de cette légende qu'il était le continuateur de Waldeck Rousseau. Les d'une longanimité extrême, M. Waldeck Rousseau désavoue avec une énergie définitive le faux disciple infidèle et dangereux. La marche de M. Combes est arrêtée; déjà la loi Massé que le Sénat devait examiner est ajournée. Après les déclarations de M. Waldeck-Rousseau, la politique du Gouvernement n'a plus de raison d'être.

Une Lettre de M. le Cᵗ Astima

LES MOYENS DE SAUVETAGE

M. le colonel Astima, député de Bastia, a bien voulu nous communiquer la lettre qu'il a adressée à M. le Ministre de la Marine, à la suite de la terrible catastrophe du *Liban*.

La réponse du Ministre se trouve dans le projet de Règlement d'administration publique qu'il a soumis à M. le Président de la République et qui a été revêtu de son approbation.

Nous ne pouvons qu'être très reconnaissants à M. le colonel Astima d'avoir provoqué des mesures qui, bien appliquées, diminueront notablement les tristes conséquences des sinistres maritimes.

Voici la lettre de M. le colonel Astima :

Paris, le 21 juin 1903.

Monsieur le Ministre,

Il paraît aujourd'hui démontré que dans l'épouvantable catastrophe du *Liban* nous n'aurions pas eu à déplorer tant de victimes si des moyens de sauvetage avaient pu être mis à la disposition des passagers.

La grande émotion qui, à la suite de ce désastre, s'est emparée de toutes les populations de la Corse, me fait un devoir de vous demander de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour éviter le retour de pareils malheurs.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les moyens mis à votre disposition pour assurer la sécurité des passagers se trouvent détaillés dans le cahier des charges du 10 août 1882, accepté par la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur.

L'article 15 de ce document prescrit en effet que la commission permanente de surveillance, instituée à Marseille par le département des Postes et Télégraphes, est chargée du contrôle de l'exploitation des lignes postales de la Corse.

La surveillance est exercée, d'après l'art. 11, par un commissaire du gouvernement, résidant à Marseille, nommé par le ministre et correspondant directement avec lui. Dans les autres ports, cette surveillance est exercée par un délégué du commissaire du gouvernement qui a le droit de se faire accompagner dans ses visites des navires, par toute personne compétente.

Il est en effet prescrit au commissaire du gouvernement et à ses délégués de faire, avant les départs des paquebots, des visites fréquentes à bord et de convoquer la réunion de la commission permanente si des circonstances s'opposent à ce qu'un paquebot puisse prendre la mer sans compromettre la sûreté des passagers.

D'un autre côté l'art. 19 exige que les paquebots faisant le service de la Corse présentent les conditions des meilleurs paquebots navigants, et possèdent des coques parfaitement étanches comprenant des installations ainsi que tous les objets dont sont munis les meilleurs navires.

Il appartient donc au commissaire du gouvernement et à ses délégués de s'assurer que ces conditions sont remplies par les navires visités et surtout si la coque est étanche et les engins de sauvetage bien entretenus et disposés pour être facilement et promptement utilisés.

En vertu de l'art. 11 de ce même cahier des charges, le commissaire du gouvernement et ses délégués ont également pour devoir de signaler au ministre les modifications qu'il paraîtrait utile d'introduire tant dans l'organisation du service et la composition des équipages que dans le matériel naval des concessionaires.

C'est ainsi qu'on aurait pu imposer à ces derniers de ne mettre en service que des paquebots à coques étanches et munis d'appareils de sauvetage perfectionnés, tels que ceux qui ont figuré à l'exposition universelle de 1900.

Il est profondément regrettable que toutes ces mesures aient été perdues de vue, car elles auraient certainement préservé d'une mort affreuse la plupart des victimes que la Corse pleure aujourd'hui.

Je vous serais donc reconnaissant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien donner des ordres pour en assurer la stricte application dans le plus bref délai possible et me faire connaître les dispositions que vous aurez cru devoir prendre pour rendre aux populations de mon pays la confiance qu'elles ont perdue.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Colonel ASTIMA,
Député de Bastia.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 27 juin 1903.

L'événement de la semaine a été la baisse ininterrompue de la Rente Française, qui, sous l'influence des ventes continuelles du portefeuille, est rapidement tombée à 96.40, soure qu'elle n'avait pas enregistré depuis 1894. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le reste de la cote ait subi vivement ressenti, la déplorable attitude de notre rente explique suffisamment le recul général des cours. Toutefois les Fonds Etrangers restent assez soutenus, à l'exception de l'Extérieur qui fléchit à 79.87. L'Association Nationale des porteurs de Valeurs Etrangères convoque les porteurs de titres de la Dette Ottomane pour le 29 juin pour examiner le projet d'unification. On sait qu'il s'agit de relever l'intérêt de 4 0/0 servi depuis 18 ans aux porteurs qui, en conservant les mêmes garanties, toucheront 2.50 0/0 pour la série B, 1.50 0,0 pour la série C et 0.50 0,0 pour la série D. Les Sociétés de Crédit sont calmes. La Générale poursuit sa montée à 1,4 0/0.

Sur le marché affriolé, on comptait, l'Obligation 5 0/0 Victoria-Mines est toujours recherchée à 282. Les demandes nouvelles qui vont se produire sur ce titre dès le commencement de juillet, lui vaudront sans nul doute une nouvel e plus-value.

Es Banques, les Charbonnages sont en nouveau progrès à 439 ainsi que l'action Tramways Electriques Chemins de fer à 495 et l'Obligation 4 0/0 à 485. La Eskombo est en reprise à 32. La Caoutchouc accentue son avance à 64, sur le bruit des nouvelles réalisons à la très prochaine mise en exploitation de ses allouvions aurifères.

N a Grande Chemise sont faibles en sympathie avec la Rente.

Informations Financières. — Les Houillères de la Carrose sont en nouvelle avance à 433. Les derniers renseignements reçus montrent qu'au puits Fontanières la couche a été retrouvée, et qu'on peut compter à celui de la Vaude, les travaux sont activement poussés et qu'on compte être sous peu en exploitation. Grâce à une direction intelligente et énergique, on peut espérer avoir, pour cette affaire, des résultats d'autant plus sérieux que la crise lui n'a pas été majeure au début.

OBSÈQUES
de M. l'Archiprêtre Foata

Depuis que le corps de M. l'archiprêtre Foata a été exposé dans le salon du presbytère transformé en chapelle ardente, la foule n'a cessé de se presser devant la dépouille mortelle du vénéré Curé; chacun voulait contempler une dernière fois cette figure si douce, si sereine. Les témoignages d'affection et d'estime n'ont pas manqué à MM. les frères Foata et ils ont pu voir combien étaient vifs et sincères les regrets de la population.

Mercredi matin à 9 heures, le cortège s'est formé sur la place du presbytère : il était composé des Orphelines du Bon Pasteur, des associées de la Garde d'honneur, des confréries de Sainte-Croix et du Saint Sacrement au complet, puis venaient les diverses congrégations, un très grand nombre de prêtres des paroisses environnantes, tout le clergé de Saint-Jean et de Sainte-Marie.

Les coins étaient tenus par M. le Maire, M. de Caraffa, avocat, président du conseil de fabrique, M. le chanoine Letteron et M. le chanoine Casta, curé-doyen d'Oletta.

Le deuil était conduit par M. le curé-doyen Foata, M. Foata, commissaire de surveillance administrative, M. Bonielli, principal du collège de Corte, MM. les Vicaires.

Dans l'assistance on remarquai M. le Premier Président, M. le général Cherouvre, M. Ajaccio, président de la Chambre de commerce, plusieurs magistrats de la Cour et des Tribunaux, les membres du conseil municipal et des conseils de fabrique des deux paroisses, les représentants des administrations publiques, etc., etc., puis la foule, dans laquelle se mêlaient toutes les classes de la société, émue et recueillie, témoignant par son attitude de la douleur publique.

Le cortège a suivi la rue de la Paroisse, la place de la Citadelle et est rentré par la rue Notre-Dame.

Tous les magasins étaient fermés.

L'église était entièrement tendue de noir sur les piliers se détachaient des écussons aux initiales du regretté défunt; au milieu du sanctuaire avait été dressé un superbe catafalque sous lequel a été placé le cercueil découvert.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Casanova, archiprêtre de Saint Jean. Pendant la messe la Chorale a chanté le *Parce Domine* de Rossini.

Après la messe, M. le chanoine Casanova est monté en chaire et a prononcé l'oraison funèbre de son vénéré confrère. Nous publions plus loin ce discours qui a été écouté avec une attention soutenue et en intéressé très marqué.

Après l'absoute le cortège a repris sa marche vers la place d'Armes, et le cercueil, accompagné de la famille et d'un grand nombre de prêtres et d'amis, a été transporté au cimetière.

L'inhumation a été faite dans la concession réservée aux membres du clergé des deux paroisses.

Nous renouvelons à M. le curé Foata, à M. P. Foata et à leur famille l'expression de nos bien vives condoléances.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

Brevet de capacité

Les candidats dont les noms suivent ont obtenu le brevet élémentaire :

Alfonsi Jean-Dominique, de Nocario.
Angelini.
Benedetti.
Campana.
Casanova.
Filippi François.
Fornali.
Giudicelli Bénanzin.
Grimaldi.
Luiggi.
Marciatri.
Marcucci.
Mariani François.
Mariani Pierre.
Mattei Pierre-Xavier, d'Olmo.
Mazzoni.
Migozzi Antoine, de Calenzana.
Morazzani.
Moretti.
Napoletti.
Orsini Joseph, de Nocario.
Paoli Antoine.
Paoli Pierre.
Pariggi, de Corbara.
Pasqualini.
Penciolelli.
Petrucci Charles, de Calenzana.
Raffaelli.
Retali.
Santini Georges.
Santucci François.
Sinibaldi Jean, de Calenzana.
Susini.
Suzzoni.
Torre.

⁂

A Ajaccio, sur 117 candidats 36 ont été admis à subir les épreuves orales.

Voici leurs noms :

MM. Albertini, Andreani Jean-André, Antona, Armani, Arrighi, Battesti Félix, Battesti Pierre-Jean, Benedetti Marc-Marie, Borelli, Casanova Antoine, Cianfarani, Colonna-Bozzi, Cacchi, Culioli Joseph, Fataccioli Jérôme, Ferracci, Finidori Joseph-Marie, Franceschi, Franchi, Giovacchini, Lusinchi, Leandri Jacques-Philippe, Mannoni, Marcellesi, Milleliri, Orsoni, Ottavy, Padovani, Pietri, Poli, Salinesi, Sciarli, Vernier, Versini Jean-Luc, Versini Pascal, Vitali.

Sept candidats ont été exclus pour tentative de fraude.

La Vieillesse

Les vieillards se nourrissent peu et mal; les aliments et la viande en particulier ne sont pas toujours appréciés. Une telle prédisposition amène vite une déchéance de l'organisme qu'il faut combattre par des produits à base de phosphate et de viande. Un tonique comme le VIN DE VIAL, n'imposant aucun travail aux organes digestifs tout en assurant un maximum d'effet, doit donc être absolument employé par les vieillards pour subvenir à leur nutrition insuffisante.

Nouvelles Militaires

Ont été inscrits sur le tableau d'avancement pour l'année 1903 :

pour le grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Leonardi de la 19e région, et Montalti, de la 7e région.

— pour le grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, M. Mari, de la 15e région.

— pour le grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Carlotti, de la 4e région, Pekle, de la 10e région, Vincenti, de la 15e région.

— M. le lieutenant colonel Ceregioli, commandant le bureau de recrutement de Tours, est nommé aux mêmes fonctions à Marseille.

— M. le médecin de 2e classe Abbatucci, rentré du Tonkin, est affecté au 22e régiment d'infanterie coloniale.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — M. Tassistro Jean-Baptiste est nommé notaire à Bonifacio, en remplacement de M. Tassistro Antoine-Marie.

⁂

ALGAJOLA. —Dimanche dernier, entre 4 et 5 heures de l'après-midi, une dame se baignait seule à la plage d'Algajola. Sur le fond mouvant du sable, elle perdit pied, et bien que sachant nager, dans l'affolement de la brusque secousse, elle ne put reprendre son équilibre sur l'eau.

Une femme qui se tenait sur le rivage comprit la gravité du danger, et par ses appels attira l'attention d'un enfant d'une douzaine d'années qui prenait ses ébats non loin de là.

Le gamin se jeta résolument à l'eau, mais malgré sa prompte résolution, il y avait à craindre que trop faible lui-même, il ne pût malgré ses efforts entraîner hors de l'eau la dame, dont le corps inerte était emporté par le courant.

Heureusement que sur ces entrefaites la personne qui la première avait appelé au secours, s'était aussi jetée à la mer jusqu'à la ceinture, et étendant le bras, avait pu saisir la main de l'enfant que d'un mouvement rapide elle attira à elle, l'enfant entraîna ainsi la dame sans connaissance.

Des soins empressés et intelligents furent aussitôt donnés à cette dernière, et on parvint à la ranimer.

Le lendemain on la transportait chez elle, et aujourd'hui, elle est hors de danger.

Nous adressons nos félicitations à Mme L., pour avoir échappé à une mort qui paraissait devoir être certaine, en même temps que nous adressons l'expression de notre admiration et de nos vifs encouragements au jeune sauveteur et à la femme.

⁂

CALACUCCIA. — M. Luciani Jean-Baptiste, receveur des postes à la disposition du ministre des colonies pour le service de Madagascar, a été nommé aux mêmes fonctions à Calacuccia, en remplacement de M. Vecchini, qui passe à Canari.

⁂

AJACCIO. — Le ministre des travaux publics a ouvert un crédit de 9.000 francs pour la construction des voies des quais du port d'Ajaccio.

⁂

SARTÈNE. — M. Mariani François-Xavier est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Sartène, en remplacement de M. Codaccioni, démissionnaire.

⁂

LA PORTA. — M. Paoli, suppléant du juge de paix du canton de la Porta, est nommé juge de paix du canton de Cirey, Meurthe-et-Moselle.

⁂

AJACCIO. — M. Doberva est nommé avoué près le tribunal de première instance d'Ajaccio, en remplacement de M. Bandioli.

⁂

CALVI. — Etat civil du 1er au 15 juin 1903 :

Mariages : Canava Dominique Etienne, adjudant, et Marcotorchino Véronique.

Naissances : Casanova Marie Françoise. — Ambrogi Charles-Pierro. — Veillerant Amédée-Henri.

Décès : Cesari Etienne, 6 mois. — Alfonsi Jean, 21 mois.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales.

Enseignement moderne, 1re partie :

Albertini Jean-Etienne.
Antonini Laurent.
Bernardi Pierre.
Bonaccorsi Gabriel.
Capecchi Joseph.
Clavaldini François-Marie.
Dominici Innocent.
Franchi Victor.
Maroselli Etienne.
de Montera Louis.
Pensa Léon.
Peretti Antoine.
Peretti Régis.
Paccinelli Dominique.
Retali René.

⁂

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement admis (par ordre de mérite) :

Lettres-Mathématiques (classique et moderne) ;

Caraffa Eugène, mention bien.
Carre Jean-Dgne, mention assez bien.
Agostini Dominique.
Castelli Joseph.
Santelli François.
Vecchini Jean.
Tous élèves du lycée.

⁂

Enseignement classique, Lettres-Philosophie, 2e partie :

Malaspina André.
Agostini Pierre.
Casanova Toussaint.
Donzella Joseph.

⁂

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement admis (par ordre de mérite) :

Enseignement classique, 1re partie, Rhétorique :

Crazioni, mention assez bien.
Bourgoain, mention assez bien.
Bernard Gaston, mention assez bien.

Peroni Paol-Louis.
Tommasi Camille.
Colona Paul.
Guerrieri Paul.
Sabiani François, de Casamaccioli
Virgitti Pierre.
Albertini Jean-Baptiste.
Morelli Antoine.
Sarrocchi Marc-Aurèle.
Martinetti Napoléon.
Casanova Jean.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1 Juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22.4 à midi, + 25.3 à 7 heures du soir, + 24.5 Maxima, + 26.1 Minima, + 20.5.

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Vent la matinée N. N-E. frais. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Conseil sanitaire

La loi du 15 février 1902 sur la police sanitaire est applicable depuis le 15 février 1903. Cette loi, entre autres dispositions, remplace les conseils d'hygiène et de salubrité d'arrondissement, par un conseil sanitaire départemental, qui se réunit au chef-lieu, sous la présidence du préfet. Cependant, dans chaque arrondissement, les membres de ce conseil peuvent être convoqués par le sous préfet pour examiner les questions intéressant l'arrondissement.

Les membres du conseil sanitaire pour l'arrondissement de Bastia, sont : MM. le Procureur général, les docteurs Ramaroni et Zaccarelli, l'Ingénieur des ponts et chaussées, le pharmacien Teillet, le Vétérinaire.

⁂

Certificat d'études

On nous écrit de Marseille que Mlle Lily, la gracieuse jeune fille de M. le docteur Grimaldi de Sansonnetti, vient d'obtenir la première place au pensionnat de la Présentation pour le certificat d'études primaires.

Tous nos félicitations.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Jourdan Michel, attaché au ministère des finances, vient d'être nommé payeur du trésor à Mayotte.

M. Michel Jourdan est le fils de l'honorable conseiller colonial de la Cochinchine française.

Toutes nos félicitations.

⁂

Le temps en juillet

Les derniers jours de juin ont été accablants, la chaleur s'est produite sans aucune transition et a été ainsi plus sensible. S'il faut en croire M. Jules Caprè le mois de juillet sera coupé par quelques orages.

Du 1er au 10, hautes pressions sur l'Espagne, le Sud français, les Alpes et le bassin méditerranéen. Temps indécis, vents variés sur les Alpes et la France ; prédominence des vents d'O. à S. O. sur la France. Orage le 7.

Du 10 au 17, série de hautes pressions sur le centre et l'ouest du continent, basses pressions sur le bassin de la Méditerranée, temps variable, tendance au beau.

Du 17 au 22, période de mauvais temps sur le golfe de Lion ; le 19 retour des hautes pressions sur le centre de l'Europe, basses pressions sur le bassin méditerranéen.

Du 24 au 31, période de perturbations atmosphériques d'une grande intensité ; gros temps du 25 au 30 ; jours critiques les 25 et 26, 28 et 29 ; le 30 mauvais temps général, abaissement de la température.

⁂

Institut agronomique

M. Pozzi a été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'institut national agronomique de 1903.

⁂

Service funèbre

Demain vendredi, un service funèbre sera célébré, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour les victimes de la catastrophe du *Liban*.

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze au préposé des douanes Casanova Xavier, pour le sauvetage d'un marin tombé dans le port de Diego Suarez, le 6 janvier 1903.

— M. le capitaine Porri Dominique, du 116e territorial, vient de recevoir du ministre de la guerre une médaille en vermeil, pour la création d'un colombier modèle.

⁂

Droit commercial

M. F. Amorosini a obtenu le diplôme de droit commercial devant la faculté marseillaise libre de droit

⁂

Distinction

M. Paoli, commissaire spécial adjoint à la gare de Perrache, qui avait été, l'an dernier, chargé de veiller à la sécurité du roi de Portugal, pendant son séjour à Aix-les-Bains, vient de recevoir de ce monarque l'ordre du Christ du Portugal.

⁂

Aspirants pilotes

Ces jours-ci ont eu lieu à Marseille les examens pour l'obtention du brevet d'aspirant-pilote. 38 candidats ont pris part à ces examens ; 7 ont été reçus. MM. Jacques Viale, de Sosini Antoine-Jean et Francesch Louis-René figurent parmi ces derniers.

⁂

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Crème Guasco antiseptique

Cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Danò, Boulevard Paoli.

⁂

Sport de lutte

MM. Malakoff, Lumini, portefaix, et Cresto, fils, de Marseille, acceptent le défi lancé contre eux par M. G. Ettore.

La parole est à ce dernier pour les conditions voulues. — Lumini ; Malakoff ; Cresto.

⁂

Objet perdu

Dans la soirée de mardi il a été perdu un porte-monnaie contenant un billet de banque de cent francs et une certaine somme en or.

Prière de le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Etat Civil

Naissances

Spacesi Marie. — Guerin Louis-Napoléon-Maurice-Antoine. — Cristiani Joseph-Antoine.

Décès

Colombani Jean, 3 ans, de Bastia.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. E. Badani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Bourse de Bastia

	30 juin.	1er juillet
3 Rente 0,0 amort	96.65	96.60
— 3 p. 0,0 amortie	98.00	96.90

ex-coupon.

Dépêche Vernet

Les retraits
DES CAISSES D'ÉPARGNE

Les retraits des caisses nationales d'épargne du 1er janvier au 30 juin s'élèvent à la somme de 98.676 452 francs.

M. KLOTZ
et les Quatre Contributions

M. Klotz voulait déposer une proposition portant que la Chambre ne discuterait le projet de loi sur les quatre contributions qu'après que le Sénat aurait discuté le projet de loi sur les constructions d'office des écoles.

Mais, en présence de l'opposition des délégués des groupes de la gauche, M. Klotz s'est décidé à retirer sa proposition.

Les Chambres pourront ainsi se séparer vendredi ou samedi de cette semaine.

Le Président de la République au Laboratoire DES ARTS ET MÉTIERS

Le président de la République a inauguré, cet après-midi, le Laboratoire des arts et métiers puis a visité longuement l'école.

M. PELLETAN
ET
les Salaires dans la Marine

On télégraphie de Toulon :

Une grande réunion a eu lieu hier à la Bourse du travail à Toulon pour examiner la situation résultant des punitions infligées aux mécaniciens de l'arsenal pour n'avoir pas voulu faire les essais du *Sully* tant que la décision ministérielle du 5 juin ne serait pas rapportée.

M. Pelletan, ou du moins son bras droit M. Sissier, a affirmé aux délégués des ouvriers présents à Paris que les punitions étaient levées et que l'ancien tarif de chauffe était rétabli.

Mais à Toulon aucune dépêche n'est venue confirmer ces dires. Il n'est arrivé, depuis trois jours, à la préfecture maritime, qu'un seul et unique télégramme annonçant que les ouvriers auraient quinze jours de mise à pied et que les chefs ouvriers seraient rétrogradés.

Les ouvriers du port se demandent, en conséquence, qui M. Tissier veut tromper. Ils se plaignent amèrement de voir que leurs délégués ont été joués par M. Tissier. Leur surexcitation est grande et leur mécontentement va croissant.

⁂

Le ministre de la Marine vient d'annuler sa récente circulaire relative au décompte des services et des salaires des ouvriers de la marine faisant des essais de 24 heures sur les bâtiments.

L'annulation de cette circulaire empêche la grève dans les arsenaux de la marine.

TRIBUNAL DE LA SEINE

Le million des Chartreux

L'affaire Verwoort-Basson a été appelée aujourd'hui devant le tribunal de la Seine.

Le défenseur de M. Basson a plaidé l'incompétence du tribunal et demandé que l'affaire fut portée devant le jury.

Le tribunal a ordonné la continuation des débats, se réservant de statuer ultérieurement sur l'incompétence.

EN BELGIQUE
Déraillement d'un train
Nombreuses victimes

On télégraphie de Bruxelles :

Un train de voyageurs a déraillé près de Schaerbeek. On compte de nombreux blessés, parmi lesquels beaucoup le sont grièvement.

Etablissement Thermal
DE GUAGNO LES BAINS
EST OUVERT

M. Paolantonacci, ex propriétaire de l'Hôtel de France à Propriano, maître d'hôtel pendant de longues années de l'établissement de Baracci, actuellement propriétaire de l'Hôtel Restaurant Parisien à Ajaccio ;

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a l'entreprise de la table à l'Etablissement Thermal de Guagno les Bains Massieurs les Baigneurs trouveront à l'Etablissement tout le confortable désirable, une bonne cuisine soignée (Française et Italienne) que sa longue expérience rend excellente. Il servira une table d'hôte, fera un service à la carte si on le désire, et servira aussi des soupers. Table d'hôte, 4 francs par tour, chambre, 1 fr. 50. Total, 5 fr 50 par jour. Bonne cave, vins vieux, Champagne, liqueurs, etc. Calèche attachée à l'Etablissement pour excursions, ainsi que chevaux de selle, piano, grande cour ombragée, installation de jeux divers.

Il est inutile de donner la description de l'Etablissement connu depuis longtemps, de ce vaste immeuble où les baigneurs circulent librement, et ses galeries promenoirs couvertes. Mais une chose importante pour Messieurs les Baigneurs qui veulent se soigner, c'est la facilité de prendre leur bain sans sortir, à l'abri de tout courant d'air dangereux dans une cure thermale, un escalier intérieur communiquant avec les Bains. On peut dire : Je fais une saison Thermale chez moi.

Tous ces avantages réunis amèneront à l'Etablissement baigneurs et touristes, ces derniers amateurs des beaux sites qui sont nombreux dans ces parages. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements de Guagno les Bains.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

A louer présentement

Un appartement composé de 3 pièces situées au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanoini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. SIMALA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

GRAND ENTREPOT
DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS
SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,70 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant de Domaine de HAOUCH EL-HAY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Marseille Port, Bastia

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Maison
GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 6 francs 30 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Le Larousse Illustré

A l'heure présente où tant de questions sociales sont agitées journellement, chacun doit être en mesure de les apprécier au moins dans leurs éléments essentiels. Le meilleur moyen de s'initier sans perdre de temps, c'est d'ouvrir son Nouveau Larousse illustré, qui résume avec netteté et impartialité les diverses doctrines ; on trouvera, par exemple, dans le fascicule de cette semaine, les différentes théories relatives à la Propriété et l'exposé du Protectionnisme, et y trouvera aussi une étude documentée sur le Protestantisme. A signaler dans le même fascicule d'intéressants articles de Littérature et de grammaire sur les mots Pronom, Prononciation, Proposition, Prose, Prosodie, Provençal ; les biographies de Proclus, Prodhon, Proust ; les mots Prophète, Proportion, Prescription, Protoplasma, Province, etc. (Le fascicule 59 se trouve chez tous les Libraires.)

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Dépositaire pour l'Extrême-Sud, M. CASUCCI, Passage, 48, rue de la République, Marseille.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Dame est le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE "LA MODE ILLUSTRÉE" AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Se trouve en vente au numéro partout en vente du Garant, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Comino* chargera vers le 25 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.
La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.
L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.
Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant certains exercices acrobatiques — ce disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui semblerait, de plus, incompatible avec le stage pour la Légion d'honneur.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Réunion à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6 f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. F. COMAR & Fils, 26, Rue St-Claude, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges, Forges du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE **AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI, 3 JUILLET 1903 — No 181

00314

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse ..... 3 mois, 5 fr. — 1 an, 18 fr. — Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 3 mois, 6 fr. — 1 an, 12 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Irénée.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Oide, prophète.

2 JUILLET

Le Port Saint-Nicolas

Nous avons eu maintes fois l'occasion de parler des travaux d'achèvement du port Saint-Nicolas, et de signaler combien étaient préjudiciables aux intérêts de notre ville les lenteurs apportées à l'accomplissement de ces travaux.

La Chambre de commerce de Bastia concourant pour une somme de un million deux cent cinquante mille francs à l'exécution du plan général, et offrant de faire les avances nécessaires à l'Etat qui, paraît-il, ne peut pour le moment disposer d'aucun crédit, il semblerait que rien ne devrait s'opposer à la mise en adjudication des travaux projetés.

Bien plus, l'avant-projet ayant été déposé sur le bureau de la Chambre des députés à la date du 22 novembre 1900, on se demande quelles peuvent être les causes de tous ces retards.

Vainement la Chambre de commerce a plusieurs fois appelé sur cette importante question l'attention des pouvoirs publics et la bienveillance de MM. les Ministres du commerce et des travaux publics.

Vainement a-t-elle offert de faire l'avance pendant quatre années des crédits qui peuvent être annuellement dépensés ; rien n'a encore été décidé en haut lieu ; et le port de Bastia qui pourrait être un des ports de la Méditerranée les plus réputés, offre aujourd'hui le grave inconvénient de ne pouvoir, en certains cas, abriter les navires de fort tonnage.

Une circonstance toute récente, et qui remonte aux derniers jours de la semaine passée, a mis en lumière une fois de plus ces inconvénients graves.

Le navire grec *Efimios*, venant de Tangarock, chargé de 10.000 sacs de blé, calant plus de sept mètres, a dû mouiller dans l'avant-port, n'ayant pu trouver de place à quai, tous les emplacements étant occupés.

Il a dû attendre patiemment son tour avant de pouvoir commencer ses opérations.

D'où pour ce navire une perte de temps qui peut donner à réfléchir aux commandants qui auraient à travailler dans notre port.

Il est certain que des faits de cette nature sont connus dans le monde maritime et qu'ils jettent un grand discrédit sur notre port, lequel, complètement terminé, pourrait soutenir la concurrence en méditerranée avec les ports de refuge italiens, et maintenir son premier rang parmi les ports de la Corse.

Nous nous faisons l'écho de toute la population maritime, commerciale et industrielle du nord de l'île, en portant ces faits à la connaissance de MM. les Ministres du commerce et des travaux publics, et en les suppliant à notre tour de donner à cette question, vitale pour *notre pays, la plus prompte solution.*

Appel aux Pouvoirs Publics

Les catastrophes se succèdent. *Celle du Liban*, épouvantable dans son horreur tragique, restera longtemps dans nos mémoires. Tous nous avons ressenti le contre-coup de ce malheur frappant la Corse à l'improviste, et tous aussi nous avons été de cœur avec les familles si durement éprouvées. Il en est d'autres pourtant, dont nous voulons parler aujourd'hui. Ils sont moins rares, par conséquent moins retentissants ; mais ils n'en laissent pas moins derrière eux une profonde trace de souffrance. Aussi inopinés que les catastrophes maritimes, ils ne tuent pas les gens brusquement, mais les réduisent à la misère et leur font connaître les pires déceptions morales et matérielles.

Nous raconterons les choses aussi simplement que possible, dédiant ces lignes aux pouvoirs publics, en qui nous mettons notre espoir d'être secourus. Il ne s'agit pas ici d'esprit de clocher : tout le monde en Corse étant exposé à ces coups de la nature, l'on comprendra au contraire notre initiative, et on l'approuvera à la façon d'être humains qui sont aptes de pareilles horreurs en sentent tout le poids et toute la tristesse.

Le 23 juin, donc, un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur le territoire de la plage de Zonza. Des grêlons d'une grosseur énorme recouvraient la terre d'une couche épaisse. Tout ce qui fait la modeste richesse de cette région, les vignes, les céréales, les cultures potagères, les arbres fruitiers, sont complètement perdus.

Toute une population qui comptait précisément sur ces produits, et sur cela seulement, va se trouver dans une situation dont on ne peut se faire une idée. Ailleurs qu'en Corse, grâce à l'épargne et aux œuvres de mutualité agricole, on se serait relevé pour de nouveau entamer la lutte. Nous, nous sommes terrassés, hors d'état de nous relever et de reprendre courage.

On ne saurait s'imaginer la consternation produite par de pareils spectacles. On a trop l'habitude de considérer ces choses avec banalité et indifférence. Mais c'est réellement terrible le désespoir et la désolation qui suivent ! Qu'on se mette à la place de ces pauvres et courageux paysans qui, avec une patience inlassable, se multiplient, font tout ce qui est humainement possible pour tirer de la terre la subsistance quotidienne, peinent et sueut des mois entiers sur un sol ingrat, et pour aboutir à quoi ? à l'écroulement de leur œuvre, et à la ruine de leurs familles !

Ah ! c'est bien triste, je vous assure, que de voir comme j'ai vu des hommes mûrs et éprouvés pleurer comme des enfants devant ces récoltes si durement gagnées au prix de tant de fatigues et de tant d'efforts, fanchées, anéanties en quelques heures de grêle, en un moment d'orage.

Les mêmes populations avaient été déjà éprouvées en décembre dernier par une inondation d'une gravité exceptionnelle. Pendant quatre jours, la pluie tomba sans discontinuer, débordant la rivière de Sainte-Lucie de Portovecchio qui ravagea les propriétés riveraines, emporta les clôtures et les semences de blé, d'avoine de pommes de terre, déracina les arbres, noya les animaux domestiques. Malgré tout, on se remit au travail, on essaya de réparer les dégâts et tous ces efforts ont été récompensés par une catastrophe plus complète et plus douloureuse.

Dès maintenant le problème de l'existence de ces sinistrés repose dans toute son acuité. Comment se *literont-ils d'affaire avec leurs greniers* vides et leurs champs dévastés ? Seules les autorités supérieures peuvent résoudre ce problème. Il leur appartient de leur venir en aide, je crois que c'est leur devoir absolu ; il n'est pas possible qu'une population se débatte dans une noire misère, sans que les pouvoirs publics se remuent.

Dans cette œuvre de justice et de solidarité, nous comptons sur eux, nous comptons sur notre député, M. Gabrielli, sur M. le Préfet, sur notre Conseiller général. Tous ces personnages ne nous ont jamais marchandé leur concours. Nous les savons bons et justes, et c'est *pourquoi*, dans ces moments de morne tristesse et d'infinie lassitude, il nous reste encore une lueur d'espoir.

J. GIUDICELLI.
Maire de Zonza.

Don à l'Hospice Civil

M. le Maire vient de recevoir de M. Charles Ferrand, ingénieur en chef de la marine, une somme de 3.000 francs, à titre de don à l'hospice civil de Bastia.

Dans sa lettre d'envoi M. Charles Ferrand fait connaître que M. Joseph Ferrand, ancien préfet, membre correspondant de l'Institut, a manifesté le désir que cette somme fût remise à l'hospice civil en souvenir de sa mère, Mme Claire Ferrand née Gregori.

Cette somme a été versée à la caisse de M. le receveur municipal.

Nous croyons savoir que deux autres dons ont été faits à deux œuvres charitables.

DÉPÊCHES DE CORSE

3 juillet 1554. — Negri, que nous avons laissé à Valle de Rostino le 1er juillet, envoie, à Nocota, un détachement de cavalerie afin de surveiller les mouvements de Sampiero alors campé à Vezzani.

Ce détachement s'acquitta consciencieusement de sa mission, et il rentrait le soir même à Corte auprès du général Negri, pour lui annoncer que Sampiero arrivait à Nocota après avoir levé le camp de Vezzani.

LA CATASTROPHE DU LIBAN

Les dépêches

Hier nous sont parvenues les correspondances contenues dans le dernier sac de dépêches qui se trouvait sur le *Liban*. Grâce aux précautions prises par le service des postes à Marseille et le soin avec lequel les correspondances ont été séparées et séchées les destinataires les ont reçues dans un état très satisfaisant.

∴

La souscription

Le Petit Marseillais a versé la somme de 17.430 francs, montant des souscriptions recueillies en faveur des victimes de la catastrophe. Nous renouvelons à notre excellent confrère tous nos remerciements.

∴

Nous recevons de la Mairie de Marseille la communication suivante :

La Commission Municipale chargée de procéder à la répartition des secours aux sinistrés du *Liban* s'est réunie à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Pieri, adjoint au maire.

Elle a constaté l'état du crédit disponible sur les souscriptions versées à la Mairie par M. le Directeur du *Petit Marseillais*, et s'élevant à la somme de 17.430 05 c.

Elle croit devoir donner quelques indications aux intéressés :

1° Ceux-ci devront, en faisant leur demande, justifier, par pièces authentiques ou preuves incontestables, de la qualité de passagers pour eux ou pour les personnes qu'ils représentent ; ils indiqueront la nature et l'importance des pertes subies ; ils expliqueront comment la famille reste composée actuellement et feront certifier par toutes les autorités compétentes

155 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVIII

LA TORTUE

— Elle parle avec la langue de son peuple, reprit Magua, en jetant sur sa victime un regard plein d'une amère ironie ; elle est d'une race de marchande, elle veut vendre un regard favorable. Que le grand Tamenond prononce.

— Que veux-tu ?

— Magua ne veut rien que ce qu'il a lui-même amené ici.

— Eh bien ! parle avec ce qui t'appartient. Le grand Manitou défend qu'un Delaware soit injuste.

Magua s'avança et saisit sa captive par le bras ; les Delawares rendirent un silence. Cora, comme elle sentait que de nouvelles instances seraient inutiles, parut résignée à se soumettre à son sort.

— Arrêtez, arrêtez ! s'écria Duncan en s'élançant en avant, Huron, sois pitié ! Sa rançon te rendra plus riche qu'aucun de tes parents n'a jamais pu l'être.

— Magua est un Peau Rouge ; il n'a pas besoin des colifichets des blancs.

— De l'or, de l'argent, de la poudre, du plomb, tout ce qu'il faut à un guerrier sera dans ton wigwam ; tout ce qui convient au plus grand chef sera dans ton wigwam.

— Le Renard-Subtil est bien fort, s'écria Magua en agitant avec violence la main qui avait saisi le bras de Cora, il a pris sa revanche.

— Puissant maître du monde, dit Heyward, en serrant ses mains l'une contre l'autre, dans l'agonie du désespoir, de pareils attentats seront ils permis, c'est à vous que je m'en appelle, juste Tamenond, ne vous laisserez-vous pas fléchir ?

— Le Delaware a parlé, répondit le sage en fermant les yeux et en baissant la tête comme si le poi ds de forces qui lui restaient avaient été absorbées par tant d'émotions diverses... Les hommes ne parlent pas deux fois.

— Il est sage, il est raisonnable, dit Œil de Faucon en faisant signe à Duncan de ne pas l'interrompre, qu'un chef ne perde pas son temps à revenir sur ce qui a été prononcé ; mais, le prudence veut aussi qu'un guerrier fasse de mûres réflexions avant de frapper de son tomahawk le tête de son prisonnier. Huron, je ne vous aime pas et je ne dirai point qu'aucun Mingo si jamais en beaucoup à se louer de moi. On peut en conclure sans peine que si cette guerre ne finit pas bientôt un grand nombre de vos guerriers seront ce qu'il en coûte de me rencontrer dans les bois. Réfléchissez donc s'il vaut mieux pour vous emmener captive une femme dans votre camp, ou bien un homme comme moi, que ceux de votre nation ne seront pas fâchés de savoir désarmé.

— La Longue Carabine offre-t-il sa vie pour racheter sa captive ? demanda Magua en revenant sur ses pas d'un air indécis, car déjà il s'éloignait avec sa victime.

— Non, non, je n'ai pas été jusque là, dit Œil de Faucon, montrant d'autant plus de réserve que Magua semblait montrer plus d'empressement à écouter son offre ; l'échange ne serait pas égale. La meilleure femme des frontières vaut elle un guerrier dans toute la force de son âge, lorsqu'il peut rendre le plus de services à sa nation. Je pourrais consentir à entrer maintenant en quartier d'hiver, du moins pour quelque temps, à condition que vous relâcherez la jeune fille.

Magua brûla la tête avec un froid dédain, et d'un air d'impatience, il fit un signe à la foule de le laisser passer.

— Eh bien donc, ajouta le chasseur de l'air d'un homme qui n'a pas encore d'idées bien arrêtées, je donnerai le tuer de dain pas dessus le marché ; croyez en un chasseur expérimenté, comme il n'y a pas son pareil dans toutes les provinces.

Magua dédaigna de répondre et continua à faire des efforts pour disperser la foule.

— Peut être, ajouta le chasseur s'animant à mesure que l'autre semblait se refroidir, si je m'engageais à apprendre à vos jeunes guerriers le maniement de cette arme, vous n'auriez plus aucune objection à me faire ?

Le Renard Subtil ordonna fièrement aux Delawares qui formaient toujours une barrière impénétrable autour de lui, dans l'espoir qu'il écouterait ces propositions, de lui laisser le chemin libre, les menaçant par un geste impérieux de faire un nouvel appel à la justice infaillible de leur prophète.

— Ce qui est ordonné doit arriver tôt ou tard, reprit Œil de Faucon en regardant Uncas d'un air triste et abattu. Ce méchant connaît ses avantages, il n'en veut rien perdre ! Dieu vous protège, mon garçon ; vous êtes au milieu de vos amis naturels, j'espère qu'ils vous seront aussi attachés que quelques uns que vous avez rencontrés dont le sang était sans mélange. Quant à moi, un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut que je meure ; après tout, il est probable que les forcenés n'auraient pas eu de repos qu'ils ne m'eussent fait sauter la cervelle ; ainsi, deux ou trois jours ne feront pas de différence dans le grand compte de l'éternité. Je vous ai toujours aimé, Uncas, vous et votre père, quoique nos peaux ne soient pas tout à fait de la même couleur. Dites au Sagamore qu'il a toujours été présent à ma pensée dans mes plus grandes traverses ; vous penserez quelquefois à moi lorsque vous serez sur une bonne piste ; et soyez sûr, mon ami, qu'il y a dans l'autre monde un sentier sur lequel les honnêtes hommes ne peuvent manquer de se rencontrer. Vous trouverez le fusil à l'endroit où nous l'avons caché ; prenez-le, gardez-le par amour pour moi, et écoutez, mon garçon, puisque rien ne vous défend le plaisir de la vengeance, usez-en, mon ami, usez-en largement à l'égard des Mingos ; cela soulagera la douleur que pourra vous causer ma mort... Il suffit, j'accepte votre offre ; relâcher la jeune fille, je suis votre prisonnier.

(A suivre).

leurs déclarations ; ils feront connaître la situation de fortune de la famille et produiront à cet effet les pièces légales et probantes, telles que certificats des percepteurs, maires et autres agents qualifiés, qu'ils adresseront au Président de la Commission de secours aux sinistrés du *Liban*, à l'Hôtel de Ville.

On recommande aux intéressés de faire diligence pour ne pas arriver après le règlement et l'établissement définitif de la répartition, dont l'élaboration est déjà commencée.

Le scaphandrier Pittorino

Ainsi qu'il l'avait promis, Philippe Pittorino s'est rendu hier matin sur les lieux du sinistre. A bord du *Cédir* avaient également pris place les scaphandriers Jean Pittorino et Cappadona et M. Dauch, capitaine inspecteur de la Compagnie Fraissinet. Le temps était favorable et les trois scaphandriers ont pu effectuer chacun trois plongées.

Le *Liban* a été exploré de tous les côtés et dans tous les coins. Aucun cadavre n'a été aperçu. Dans un entrepont, les scaphandriers ont trouvé deux grandes caisses légères, qui se sont ouvertes sous une seule pression. Ces caisses contenaient des couronnes funéraires à destination de Bastia.

Il est donc probable que la visite faite hier au *Liban* par les scaphandriers sera la dernière. L'épave est maintenant aux assureurs, qui — nous a-t-on assuré — la feront démolir par la dynamite.

En ce qui concerne les reconnaissances, notre correspondant de Toulon nous apprend qu'il a reçu la visite de M. Vittini Vial qui lui a déclaré que le cadavre retrouvé sous le nom de Vittini Vial, âgé de 11, est sa belle sœur. Elle voyageait sous ce nom avec sa femme et s'appelle en réalité Marie-Françoise Franceschi, âgée de 11 ans. Le passage gratuit délivré par le maire de Toulon était fait au nom de Vittini Vial ; de là est venue l'erreur.

Les recherches de M. Pittorino

Nous avons reçu hier dans nos bureaux la visite de M. Philippe Pittorino, qui nous a fait les déclarations suivantes relativement aux critiques qui ont été formulées sur la louteur apportée dans les opérations de repêchage des victimes du *Liban*.

M. Pittorino, qui depuis de nombreuses années est, en qualité de plongeur-scaphandrier, au service de la Cie Fraissinet, reçut d'elle, deux jours après la catastrophe, la mission d'explorer les alentours du lieu du sinistre pour retirer les cadavres des malheureux naufragés. Le mercredi 10 juin au matin, il se rendit avec ses hommes à l'Ile Maire pour accomplir cette mission, mais le mauvais temps l'empêcha de procéder à ses travaux, comme il aurait voulu. L'inclémence de la mer persistant, il ne put en dépit de sa bonne volonté, arriver à des résultats que le vendredi 12 juin. Ce jour là, il opéra trois descentes et retira de la mer huit cadavres.

Un des jours suivants, il ramenait encore 11 cadavres, après quatre descentes.

M. Pittorino insiste sur ce fait que, tous les jours, depuis qu'il fut chargé des recherches des cadavres, il se rendit par n'importe quel temps sur les lieux de la catastrophe, à 2 heures du matin, 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le gendarme Lucchi, garde meubles du gouvernement général de l'Indo-Chine, a été nommé chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

— M. Pinelli Laurent, ancien militaire gradé, a été nommé à l'emploi civil de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

— Mlle de Parutti, employée à la caisse nationale d'épargne postale à Paris, a été inscrite sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe.

— M. Tarchini, sergent-major comptable à la prison militaire de Toulon, passe en la même qualité à la prison militaire de Besançon.

Bulletin Financier

Paris, le 19 juin 1903.

La semaine débute plus favorablement : le raffermissement de la Bente a exercé une bonne influence sur toute la cote. Notre 3 0/0 amortissable s'est fait à 96 80, en hausse de plus de 30 centimes. L'Extérieure se relève à 90.15 ; les fonds ottomans sont également en reprise. Les Sociétés de Crédit sont calmes mais soutenues.

Les 110.000 actions de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, N° 1 à 110.000, de 125 fr. qui ont été souscrites par la Banque Internationale de Paris et par la Banque de l'Afrique du Sud, et que leurs liquidations respectives doivent répartir à leurs actionnaires le 1er juillet prochain, seront admises demain mardi aux négociations de la Bourse au comptant et à terme.

En banque, l'Obligation Tramways Electriques et Chemins de Fer, qui détache un coupon de 44.25 le 1er juillet reste ferme à 185.50. Les Hauts-fours de la Chevasse ont des échanges suivis à 133.50. La Cassa ogne est bien tenue à 59.50. La Kokumbo cote 31 et 34.

Nos Grands Chemins sont meilleurs.

Baccalauréat

Sont définitivement admis, par ordre de mérite :

Enseignement moderne, 1re partie,

Dominici Innocent, mention assez bien.
Retali René, id.
Berrardi Pierre.
Clavaldini François-Marie.
Maroselli Etienne.
Bocaccorsa Gabriel.
Peretti Antoine.
Albertini Jean-Etienne.
de Montera Louis.
Franchi Victor.
Antonini Laurent.
Peretti Régis.
Capecchi Joseph.
Puccinelli Dominique.
Pecua Léon.

DISCOURS

prononcé par M le chanoine Casanova, curé archiprêtre de Saint-Jean aux obsèques de M le chanoine Foata.

Messieurs,

En l'absence de MM. les Vicaires Capitulaires profondément affligés de la triste nouvelle qui leur a été annoncée, j'ai la douloureuse mission de présider aux funérailles de M. l'abbé Foata, curé archiprêtre de Sainte Marie, chanoine honoraire du diocèse d'Ajaccio. En présence de ce cercueil, en présence de cette large couronne de prêtres et de cette foule émue et recueillie, que dirais-je ? Hélas ! la parole humaine est impuissante à traduire l'émotion qui étreint nos âmes ! Non, l'heure n'est pas aux longs discours, mais aux regrets, aux larmes, aux prières !

Le 21 janvier de l'année dernière, j'exprimais, du haut de cette chaire, la joie que nous éprouvions tous de pouvoir fêter le 50e anniversaire d'un ministère fécond et béni de Dieu. Je souhaitais au pasteur bien-aimé de vivre longtemps encore à la tête de son troupeau. Le vénéré jubilaire officiait à la grand'messe et goûtait, avec la douce simplicité du patriarche fier de son âge et plus encore de sa famille spirituelle, l'ovation intime que nous étions heureux de lui décerner. Nous fîtions son bel âge, mais nous honorions avant tout la vigueur conservée de sa belle intelligence, sa prudence consommée et l'angélique et aimable intégrité d'une si longue carrière, invariablement vouée au service de Dieu et au salut des âmes.

Et aujourd'hui, nous venons avec une amère douleur verser des larmes et des prières sur la couche funèbre où dort en paix le bon vieillard.

Le souverain juge a trouvé que l'heure de la récompense avait sonné, et appelant à lui l'ouvrier de la première heure, il lui a dit : Courage, serviteur fidèle, jusqu'au dernier moment, tu as travaillé pour ma gloire, il est temps de recevoir le salaire et d'entrer dans la joie de ton Dieu. *Intra in gaudium Domini tui !*

La mort a été douce à ce bon serviteur de l'Eglise. Dieu lui a fait cette grâce qu'elle soit venue pas à pas, comme pour lui donner le temps de se familiariser avec elle.

Loin d'avoir peur de la mort, notre vénéré défunt lui a tendu les bras comme à une amie et l'a acceptée comme une messagère de paix et de bénédiction. *In benedictione erit memoria ejus*, et son souvenir restera ineffaçable dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Eglise de Sainte-Marie, tu n'oublieras jamais ton pasteur, ce qu'il y avait en lui de sage prudence et de vertus solides. Sa bonté paternelle, son dévouement sans bornes, sa charité, sa simplicité avec Dieu plongent toujours dans la mémoire de tes fidèles.

Puis je ne pas rappeler que ce temple majestueux présente à nos regards les fruits nombreux de son activité intelligente. Cette activité intelligente, ces belles qualités de l'esprit et du cœur, cette piété éclairée, cette bonté, cette simplicité, le regretté défunt en a donné des preuves constantes dans les divers postes où l'affection et la confiance de ses supérieurs l'ont appelé, à Saint-Roch d'Ajaccio où il commença à servir le diocèse en qualité de vicaire, à Cauro où il fit, pour ainsi dire, son stage de curé, à Santa Reparata de Balagne où il se dépensa sans compter pendant dix ans. De Santa Reparata l'administration diocésaine lui confia la paroisse d'Olletta, sans contredit la plus importante du Nebbio, et il y exerça pendant sept ans un ministère fructueux. Je suis heureux de lui rendre ce témoignage car, appelé à lui succéder, j'ai pu, mieux que tout autre, apprécier tout le bien qu'il y avait fait. C'était toujours de sa part la devise de l'apôtre : Je me sacrifierai pour vos âmes.

Mais c'est surtout à Notre-Dame, j'ai à peine besoin de le dire, que son zèle a brillé du plus vif éclat. C'est ici qu'il a bien rempli sa tâche et couronné une vie pleine de mérites par une sainte mort.

M. l'archiprêtre Foata a été un modèle pour nous, Messieurs et chers Confrères, et nous serions heureux si, au moment de notre mort, nous pouvions présenter à Dieu des mérites aussi nombreux que les siens.

Pasteur bien-aimé ! oui, votre souvenir vivra dans le cœur de vos ouailles, de vos confrères de vos nombreux collaborateurs et surtout dans celui du collègue qui, travaillant à vos côtés et marchant avec vous la main dans la main, gardera un souvenir profond de l'appui et cordial que vous lui avez toujours prêté, et de vos grandes vertus sacerdotales dont il a eu sous les yeux l'édifiant spectacle.

Que les larmes, que les regrets qui accompagnent la dépouille mortelle du regretté défunt soient une consolation pour sa famille éplorée : qu'ils soient surtout un adoucissement à l'immense douleur de son très digne frère, M. le doyen de Pila et Canale.

Laissez-moi, messieurs, vous rappeler, en terminant, un devoir qui nous incombe. Malgré le doux espoir que nous donne la sainte mort qui a couronné une si belle vie, prions pour notre cher trépassé qui a tous les droits possibles à cet office de charité ou plutôt à cette dette de reconnaissance ! Et si ses longues douleurs n'ont pas suffi à enlever ces taches légères qui s'attachent ici-bas aux âmes les plus pures, efforçons-nous d'offrir pour lui les satisfactions que réclame la justice divine.

Et maintenant, cher et vénéré confrère et ami, recevez nos adieux solennels, au nom des représentants de l'autorité diocésaine qui vous envoient l'hommage de leur profonde vénération. Adieu donc au nom du diocèse que vous avez servi avec tant de dévouement et de distinction. Adieu au nom de vos ouailles désolées auxquelles vous avez donné tant de gages de votre profonde et constante affection. Adieu au nom du clergé dont vous avez toujours été l'édification.

Reposez en paix dans le dortoir de la paroisse au milieu de vos ouailles, en attendant le jour de résurrection.

Brevet de capacité

Sur 36 candidats admis aux épreuves écrites, 34 ont obtenu le brevet élémentaire.

Voici leurs noms :

MM. Albertini, Andreani Jean-André, Armani, Arrighi, Battesti Félix, Battesti Pierre-Jean, Benedetti Marc-Marie, Borelli, Casanova Antoine, Cianfarani, Cucchi, Culioli Joseph, Fataccioli Jérôme, Ferracci, Finidori Joseph-Marie, Franceschi, Franchi, Giovacchini, Losinchi, Leandri Jacques-Philippe, Mannoni, Marcellesi, Millelire, Orsoni, Ottavy, Padovani, Pietri, Poli, Sallinesi, Sciarli, Vernier, Versini Jean-Luc, Versini Pascal, Vitali.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALCATOGGIO. — M. Pisni Dominique-Mathieu, garde communal des eaux et forêts à Calcatoggio, est nommé garde domanial à Manso.

CERVIONE. — Etat civil du 16 au 30 juin :

Mariages : Néant.

Naissances : Bini Pierre. — Bastiera Augustine. — Linara Jacques-Toussaint. — Cristofini Alexandrine.

Décès : Linara Jacques-Toussaint, 2 jours.

FIANCARDO. — Mlle Allegrini, institutrice à Lano, a été nommée à Francardo (Omessa), emploi nouveau.

SARTENE. — On lit dans la *République* :

Dimanche, 21 juin 1903, vers 2 heures de l'après-midi, cours Saint-Damien, à Sartene, M. Mancini François, de cette ville, se promenait sur un cheval. La forte détonation d'un pétard excita la bête qui devint furieuse.

La foule fait nombreuse.

De graves malheurs étaient inévitables. M. Nicolai Jean-Jacques, propriétaire de la localité, s'élança aussitôt, saisit par la bride le cheval furieux qui le traîna sur un parcours de plus de 20 mètres. Le cavalier tomba, et Nicolai fut renversé à son tour ; ce dernier en a rapporté une profonde blessure à la tête qui intéresse l'œil droit. La blessure est très grave et l'on craint qu'il ne soit victime de son dévouement. Mancini a l'oreille coupée nette.

M. Nicolai était déjà titulaire d'une mention honorable.

SERRIERA. — M. Cardi Etienne a été nommé garde champêtre de la commune de Serriera, en remplacement de M. Battini Camille, démissionnaire.

AJACCIO. — On lit dans le *Journal de la Corse* :

Hier, 25 du courant, a eu lieu le mariage de notre sympathique ami Charles Pietri, rédacteur au cabinet du Préfet de la Corse, avec la toute charmante Mademoiselle Célestine Leca.

Les témoins pour le marié étaient : MM. Ortoli, conseiller de préfecture, et Dominique Bonfanto, rentier.

Pour la mariée : MM le capitaine Tavera, négociant, et Dominique Porri, capitaine de l'armée territoriale.

On remarquait dans l'assistance M. Casagneau, préfet de la Corse, M. Montigny, secrétaire général, et M. Giustiniani, chef de cabinet du Préfet.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

CAMPITELLO. — M. Raffini Joseph, ex sous-officier au 60e régiment d'infanterie, a été nommé receveur des postes et télégraphes à Campitello.

AJACCIO. — Au cours des manœuvres en mer qui viennent d'avoir lieu, M. le lieutenant de vaisseau Roger, de la défense mobile de la Corse, a eu deux doigts de la main gauche emportés par une hélice de torpille.

LA SANTÉ NATURELLE

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le *Roi des Aliments*, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les viellards, les convalescents, les enfants, à tous ceux qui désirent conserver la santé. — Prix : 3 fr. ; la triple Boîte : 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS du *Phare de la Corse* qu'ils recevront *franco* Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU Dr BACK

Offert à titre de

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place Blanche à Paris (9e). Le montant du timbre sera *REMBOURSÉ*, à la première commande, c'est à dire que la première boîte de *Délicieuse Céréaline* ne coûtera que 2 fr. 75, au lieu de 3 fr.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 à midi, + 26° à 2 heures du soir, + 26° Maxima, + 29°2 Minima, + 19°8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm., midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée N. modéré. Dans l'après-midi, N-E. faible

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

A l'arrivée

M. l'intendant militaire Lanes, directeur du service de l'intendance de la 15e région, est arrivé hier et est descendu à l'Hôtel de France.

Le temps en juillet

Après les observations de M. Jules Caprô, voici celles de M. Perrotet des Pins : la physionomie météorologique du mois de juillet se présentera probablement par de faibles abaissements barométriques avec ciel nuageux couvert et tendance à la pluie, associés aux orages entre le 1er et le 2, entre le 5 et le 15, entre le 21 et le 25.

Bureaux de la Santé

Depuis le 1er juillet le bureau de la Santé est installé au Nouveau Port près du poste de la douane.

Il y a longtemps que ce transfert aurait dû avoir lieu, puisque tout le mouvement maritime se trouve exclusivement concentré au Nouveau port. Il y avait près de cent ans que le local que l'on vient de quitter était occupé par la Santé.

Baccalauréat

Les examens du baccalauréat de cette session accusent une progression sensible sur la session correspondante de l'année dernière, en faveur de notre lycée.

En juillet 1902, on compte 43 élèves admissibles aux divers baccalauréats classiques et modernes et 33 définitivement reçus. En juillet 1903, il y a 59 admissibles et 44 définitivement reçus.

La classe de rhétorique à elle seule, a obtenu trois mentions assez bien, et nous sommes heureux d'en féliciter les titulaires : MM. Bernard Léon, fils du consul de France à Turin ; Bourgoin, fils de l'officier d'administration de 1re classe à Bastia ; et Crucioni Franklin, fils du directeur d'école à Canari. Ajoutons que M. Crucioni Franklin, auquel M. le Ministre avait bien voulu accorder la dispense, est arrivé en tête de liste. Nous lui adressons particulièrement nos meilleurs compliments pour ce succès bien mérité.

Pauvres laitières

Nos gentilles laitières ne sont pas contentes de M. le Commissaire central. Ce magistrat n'est permis de prescrire aux agents de réunir toutes les laitières des environs pour établir dans quelles proportions elles avaient l'habitude d'additionner l'eau si fraîche de leurs villages avec du lait. Nous en avons vu une, qui à la sommation de l'agent a rougi... d'indignation. Comment la supposer capable de frauder ? Une autre s'est trouvée instantanément atteinte de je ne sais quelle indisposition et a déclaré qu'elle était dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à l'hôtel de ville ; elle a fini par se rendre cependant aux arguments spéciaux de l'agent.

Il ressort que M. le Commissaire central n'a pas été si mal avisé en agissant ainsi, car sur les 15 laitières dont le produit a été soumis à l'analyse rapide qui se pratique, 10 s'étaient contentées de n'ajouter que moins du quart d'eau, les 5 autres ont présenté du lait pur. C'est la réhabilitation des laitières.

Acte de probité

M. Vermale, caporal détaché au Cercle des Officiers, a trouvé hier vers une heure de l'après-midi, un porte-monnaie contenant la somme de 35 francs, et s'est empressé de le remettre au commissariat de police afin d'en trouver le propriétaire.

Nous félicitons M. Vermale de son acte de probité d'autant plus que M. Stoart, qui avait perdu l'objet, ne tardait pas à en rentrer en possession.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Antiimpérialistes

Depuis quelque temps, les commerçants de notre ville trouvent, en circulation, de nombreuses pièces à l'effigie de Napoléon III, poinçonnées et défoncées par des désœuvrés qui pourraient s'attaquer à un sport moins gênant pour les transactions commerciales.

Estcorbir quelqu'un, même en effigie, donnerait à réfléchir à ces régicides en miniature, si cela devait leur coûter.... le montant des pièces ainsi abîmées. C'est que malheureusement en pâtissent ceux qui prêtent une médiocre attention à l'échange de leur monnaie, et là est l'inconvénient du passe-temps en question.

Service funèbre

Aujourd'hui vendredi, un service funèbre sera célébré, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour les victimes de la catastrophe du *Liban*.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituants des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Café des Gourmets

Salon de vente de Bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 23.

Société amicale

La Société amicale des stations climatériques de la Corse, de la station hivernale d'Ajaccio et du progrès de l'île va mettre en recouvrement, par la poste, le montant des cotisations.

La publicité que fait cette Société étant internationale et humanitaire peut seule tirer la Corse de la situation économique peu brillante où elle se trouve.

Nous engageons donc MM. les Membres associés à réserver un bon accueil aux reçus qui leur seront présentés.

Avenir du Prolétariat

Réunion mensuelle samedi 4 courant à 8 heures du soir, pour la perception des cotisations de juillet, soit 2 francs, à l'hôtel de ville, salle des séances.

On recevra de nouvelles adhésions.

Le Président, L. RIBETTI.

Au Port

Le vapeur *Pélion*, capitaine Ichè, est arrivé de Livourne avec 75 passagers et 75 tonnes.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Nice avec 42 passagers et 11 tonnes.

Avis

La famille X... de Cagnano, offre, à titre de fermage, moyennant contrat légal, environ deux hectares de bon terrain, situé à quelques pas de la mer, et comprenant une maison convenable. Pour tous renseignements s'adresser au curé de la paroisse.

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Etat Civil

Mariages

Martini Pierre, douanier, et Agostini Marie Joséphine, couturière, tous deux de Bastia.

Naissances

Sisco Marie Palmire.

Décès

Constant Marie, 4 mois, de Bastia.
Morellini Pierre Marie, 30 ans, de Teglio (Isolaccio).

Chemin de fer D'AJACCIO A MEZZANA

Par arrêté en date du 29 juin 1903, M le ministre des travaux publics a ouvert sur le chapitre 66 du budget ordinaire (2e section) de l'exercice 1903 un crédit de 15.000 francs pour les études et travaux du chemin de fer d'Ajaccio à Mezzana.

Bourse de Bastia

1er juillet. — 2 juil.

3 Rentes 0/0 ancien . . 96 60 — 96 75
— 3 » 0/0 amortis. . 96 90 — 96 90
ex-coupon.

Dépêches Havas
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Navire échoué

de Marseille :

Le paquebot italien *Venezuela*, venant de Gênes, s'est échoué sur l'Ilot Planier.

Tous les passagers ont été débarqués.

COUR D'APPEL DE PARIS

L'affaire Picquart

La Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de la Seine qui a condamné le gérant de l'*Echo de Paris* et M. Lepelletier à payer solidairement 20.000 francs à titre de dommages-intérêts à l'ex-colonel Picquart.

AU VATICAN

La santé du Pape

On télégraphie de Rome au *Temps* que ce matin le Saint-Père était souffrant, et que son état présentait quelques inquiétudes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 25 minutes.

M. Gérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le centenaire des lycées

Discussion du projet de loi relatif à une distribution supplémentaire de décorations à l'occasion du centenaire des lycées.

Le Sénat a adopté.

LES CONGRÉGATIONS

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à compléter l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, en ce qui concerne la compétence des tribunaux qui ordonneront la liquidation des biens des congrégations.

M. de Chamaillard

combat le projet de loi qui constitue une loi d'exception ; il défend la magistrature et accuse M. Combes et son fils de ne pas avoir osé poursuivre M. Besson devant la Cour d'assises dans l'affaire du million des Chartreux.

« Le nom du président du conseil, dit-il, restera dans la postérité accolé aux noms des grands concessionnaires comme Wilson et Balhaut. » (Vives protestations à gauche)

Le président rappelle l'orateur à l'ordre.

M. Pouthier de Chamaillard proteste, en terminant, contre les récentes déclarations de M. Combes à la Chambre, sur l'insuffisance du jury comme juridiction répressive.

M. Vallé

défend le projet de loi au point de vue juridique.

M. de Lamarzelle

reprend l'argumentation de M. Chamaillard, et attaque vigoureusement M. Combes qui a accusé, à la Chambre, dernièrement, la magistrature d'avoir des défaillances nombreuses.

M. Saint-Germain

défend l'œuvre de la commission.

Le Vote

La discussion générale étant close, le président met aux voix le passage à la discussion de l'article unique.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	268
Majorité absolue	135
Pour l'adoption	180
Contre	88

Le passage à la discussion de l'article unique est voté.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Jaurès

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Election Syveton

Discussion des conclusions du rapport du 10e bureau concernant l'élection de M. Syveton dans le 2e arrondissement de Paris.

Le rapport conclut à la validation.

Les conclusions du bureau sont adoptées. M. Syveton est admis.

L'Election Fould

Discussion des conclusions du rapport du 4e bureau concernant l'élection de M. Fould dans les Hautes-Pyrénées.

Cette discussion est ajournée à demain.

Proposition Barthou

Discussion de la proposition de loi de M. Barthou, tendant à abroger l'article 208 du code civil.

La Chambre a adopté.

Les produits cupriques

Discussion de la proposition de loi réglementant le commerce des produits cupriques anticryptogamiques.

La Chambre a adopté.

Répartition des fonds

La Chambre adopte également le projet de loi portant répartition des fonds destiné à aider les départements pauvres.

Les Quatre Contributions

Discussion du projet de loi relatif aux quatre contributions et taxes y assimilées de l'exercice 1904.

Motion Berry

présente une motion tendant à joindre la discussion de la loi sur les patentes à celle des quatre contributions.

La motion est repoussée par 401 voix contre 172.

M. Gauthier de Clagny

le premier orateur inscrit pour la discussion de la loi sur les quatre contributions, monte à la tribune.

Il fait remarquer que la Chambre est arrivée à la fin de sa session sans avoir accompli aucune réforme. Il constate que la situation financière est précaire ; la rente baisse continuellement.

Le ministre des finances

de sa place, dit que la baisse de la rente est le résultat d'une campagne politique.

M. Gauthier de Clagny

continue en disant que les députés de la majorité qui trompe leurs électeurs. La politique du gouvernement alarme tous les intérêts et jette le pays dans le marasme.

M. Fouquet

présente, à son tour, quelques critiques sur la politique gouvernementale ; il dit que la guerre aux congrégations aura une regrettable influence sur le budget en ce qui concerne les quatre contributions.

Le ministre des Finances

répond que l'expulsion des congrégations n'apporte aucune perturbation dans l'assiette des quatre contributions.

La discussion générale est close.

Amendement Magniaudé

présente un contre-projet tendant à substituer l'impôt général sur le revenu aux quatre contributions.

L'orateur soutient sa proposition, puis attaque vivement M. Rouvier.

Le ministre des Finances

dit qu'il ne permet à personne de le mettre hors de parti républicain.

M. Magniaudé

ajoute que s'il avait les talents financiers de M. Rouvier, il aurait embauché les petites économies de la France de son bureau dans le Panama.

Le ministre des Finances

répond que s'il avait été ministre des finances en ce moment-là, il aurait fait tout son possible pour éviter la catastrophe.

M. Magniaudé

insiste sur la nécessité d'établir avant tout l'impôt général sur le revenu, et

M. Magniaudé

prétend que M. Rouvier a joué la comédie en déposant son projet d'impôt sur le revenu.

M. Renoult

déclare que, dès la rentrée, la commission de législation fiscale déposera son rapport sur le projet du gouvernement.

Le ministre des finances

affirme qu'il a tenu ses promesses, mais le gouvernement ne veut pas augmenter la crise qui pèse sur notre marché.

M. Rouvier rappelle la crise des caisses d'épargne. Le Gouvernement propose même le remboursement des fonds versés.

M. Rouvier ajoute que la baisse de la rente est le résultat de la campagne politique, qui est menée contre le gouvernement depuis quelque temps.

Le ministre des finances rappelle, en terminant, que le gouvernement ne veut ni emprunt, ni impôts nouveaux.

Contre-projet Brun

M. Ferdinand Brun défend le contre-projet qu'il a déposé avec M. Magniaudé.

La disjonction

Après les discours de MM. Lasies, Thierry, Millevoye et de Dion, la disjonction du contre-projet Brun-Magniaudé est prononcée par 445 voix contre 93.

Le Vote DES ARTICLES

Les quatre premiers articles du projet du gouvernement sont successivement mis aux voix et adoptés.

Séance demain.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS . . . 0,35 et 0,40 le litre.
VIN ORDINAIRE D'ITALIE rouge, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FLACONS D'ESSAI . . . 1 fr. 25 le flacon
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE présentés par Domicile en magasin ou par verre, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
S. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en panier de 6 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en barils, en hectolitres et en demi-muids, au choix du client.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

OREZZA LES EAUX
STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prolongés.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badaul, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.
Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

A louer présentement
Un appartement composé de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantanzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq façètres du côté de la Place
S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

On désire acheter
un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

La Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable

VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.

Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI, 4 JUILLET 1903 — N° 182

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames [illegible] 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00316

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Ode, pr., bl e.
Soleil : (heure officielle)
Lever, à h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quart, le 17.
Fête de demain : Précieux Sang.

3 JUILLET

DONNEZ...

Dans une rue où achève de tomber, lamentable, une vieille maison noire... A droite, l'Hôtel-Dieu, quelques feuillages tristes comme des cyprès... Et puis, la morgue encore humide de pleurs... A gauche, le vieux port de Marseille, sale, puant, turbuleut... Oh ! la désolation des quartiers pauvres ! Des enfants, dégueniliés, aux cheveux blancs de poussière, aux jambes grises de boue ancienne, me regardent, et pris de peur, m'évitent. Je m'arrête devant un vestibule où s'ammoncellent des ordures. Je frappe, craintif, navré. Une femme vient ouvrir une grande porte humide. J'hésite avant d'entrer. Pris d'une appréhension bien naturelle, je me demande si je ne vais pas être assailli par des malfaiteurs aux aguets. Mais lisant sur le visage de la femme une pudeur bonnête, gênée par son attitude gauche, timide, je m'avance avec lenteur, poliment. La misère qui s'étale m'impose le respect. Je hasarde une question :

— Ma tante (un nom) ?

— C'est moi, Monsieur.

— C'est bien vous qui, dans la catastrophe du *Liban*, avez perdu votre mari et vos trois filles ?

Un silence. Et baissant la voix, la femme me répond :

— Oui.

Un « oui » si lugubre dans ce corridor si noir qu'un grand frisson secoue mon cœur. Et j'entre dans une chambre sans lumières, éclairée seulement par une veilleuse rouge qui brûle sous un tableau de la Vierge, auprès d'un lit défait. Cette chambre est plus solennelle qu'un temple. On y sent vivre de modestes souvenirs. On comprend que des âmes absentes doivent la visiter quelquefois, la nuit, quand dort l'écume et la mère lasse d'avoir pleuré, d'avoir prié... Les lèvres de celle qui a souffert le plus effroyable des martyres s'ouvrent enfin pour me raconter son vie douloureuse. J'écoute sa confession...

— Je naquis à Bastia. J'ai vingt-huit ans. Mon mari, d'une famille de marins, me maria par amour. Pour être constamment avec lui, pour l'embrasser avant ses départs, pour l'embrasser après ses retours menaçais, je quittai la Corse, il y a bien longtemps, m'imposant un exil volontaire et décevant. Seule, dans cette grande cité de Marseille, sans un parent, sans un ami, je puisai un peu de confiance dans la tendresse de mon cher disparu. Des enfants, trois, virent le jour ici. Et notre modeste logis s'égaya du sourire de mes fillettes. Elles étaient brunes, toutes trois. Elles avaient les yeux de leur grand'mère et les cheveux frisés de leur père. J'étais presque heureuse, presque ! car l'est on tout à fait quand on vit comme nous, dans une mansarde à soixante francs, où le soleil n'entre jamais ? Le mois dernier, mon mari fut appelé en Corse par un conseil. Il emmena ses fillettes dont l'aînée allait atteindre sa septième année. Chaque soir, nous parlions de la Corse. « Dis ? maman, c'est joli la Corse ? C'est joli puisque c'est ton pays ? » Et je sentais mon cœur se gonfler d'orgueil et d'amour. L'heure du départ arriva. J'accompagnai toute ma petite famille sur les quais. J'étreignis longuement mes enfants sur la poitrine... Mes enfants, radieux, chantaient. Le *Liban* fila sur la mer immobile comme un beau tapis bleu... A quatre heures de l'après-midi, j'apprenais la catastrophe du *Liban*, avez perdu votre mari et vos trois filles ?

Un silence. Et baissant la voix, la femme me répond :

— Oui.

Un « oui » si lugubre dans ce corridor si noir qu'un grand frisson secoue mon cœur. Et j'entre dans une chambre sans lumières, éclairée seulement par une veilleuse rouge qui brûle sous un tableau de la Vierge, auprès d'un lit défait. Cette chambre est plus solennelle qu'un temple. On y sent vivre de modestes souvenirs. On comprend que des âmes absentes doivent la visiter quelquefois, la nuit, quand dort l'écume et la mère lasse d'avoir pleuré, d'avoir prié... Les lèvres de celle qui a souffert le plus effroyable des martyres s'ouvrent enfin pour me raconter son vie douloureuse. J'écoute sa confession...

— Je naquis à Bastia. J'ai vingt-huit ans. Mon mari, d'une famille de marins, me maria par amour. Pour être constamment avec lui, pour l'embrasser avant ses départs, pour l'embrasser après ses retours menaçais, je quittai la Corse, il y a bien longtemps, m'imposant un exil volontaire et décevant. Seule, dans cette grande cité de Marseille, sans un parent, sans un ami, je puisai un peu de confiance dans la tendresse de mon cher disparu. Des enfants, trois, virent le jour ici. Et notre modeste logis s'égaya du sourire de mes fillettes. Elles étaient brunes, toutes trois. Elles avaient les yeux de leur grand'mère et les cheveux frisés de leur père. J'étais presque heureuse, presque ! car l'est on tout à fait quand on vit comme nous, dans une mansarde à soixante francs, où le soleil n'entre jamais ? Le mois dernier, mon mari fut appelé en Corse par un conseil. Il emmena ses fillettes dont l'aînée allait atteindre sa septième année. Chaque soir, nous parlions de la Corse. « Dis ? maman, c'est joli la Corse ? C'est joli puisque c'est ton pays ? » Et je sentais mon cœur se gonfler d'orgueil et d'amour. L'heure du départ arriva. J'accompagnai toute ma petite famille sur les quais. J'étreignis longuement mes enfants sur la poitrine... Mes enfants, radieux, chantaient. Le *Liban* fila sur la mer immobile comme un beau tapis bleu... A quatre heures de l'après-midi, j'apprenais la catastrophe. Affolée, incrédule pourtant, je courus à la Joliette. Tout le monde pleurait. J'appelai mon mari, mes enfants. Je courus encore à la Morgue. Des cadavres, toujours des cadavres. Oh ! si mon mari, mes enfants m'étaient rendus ! Oui si je pouvais ne jeter sur eux, ne les quitter plus jamais, me faire enterrer avec eux ! Je voici toute seule. C'est affreux, c'est affreux c'est insensé ! J'implore la Vierge, j'implore Dieu. Mourir ! Ce serait si doux. Oui, mourir !

Des larmes montent à mes paupières. Une révolte gronde en moi.

— Quels sont vos moyens d'existence ?

— Aucun, aucun. On m'a fait parvenir quelques secours vite épuisés. Je travaille cependant. Je gagne quinze sous par jour. Mais je sens que mes forces me trahissent. Et mon mari, et mes enfants, et mon bonheur, tout cela n'est plus.

Si je pouvais !... Si je pouvais rendre à cette infortunée les trésors précieux que la mer a engloutis ! Si je pouvais, du moins, assurer l'aisance à cette femme au cœur éternellement meurtri ! Et quand je songe que nombreuses sont ses compagnes de détresse, je sens combien grande est mon impuissance, combien vain est mon rêve. Aux âmes généreuses de Corse, qui m'entendent et me comprennent, je dis : Souvenez-vous, et donnez, donnez...

René Sangy.

EPHÉMÉRIDES CORSES

4 juillet 1091. — Le Pape Urbain II donne l'île de Corse à Dalbert, évêque de Pise. D'après le traité passé entre cet évêque et le pape, celui-ci, devait recevoir tous les ans de son nouveau feudataire 50 romanins louquoises.

Amère dérision, la Corse était louée 50 monnaies par an ! Et par qui ? Par un pape français.

Capazza
ET LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

MM. Elisée Reclus, Bergot et Capazza vont entreprendre une audacieuse expédition ; ils ne se proposent rien moins que de traverser l'immense océan Atlantique en ballon.

A ce propos, voici, brièvement résumées d'après l'*Aéronautique belge*, les réflexions que suggère aux hardis voyageurs une première étude de la question.

Régime des vents. — Entre l'Europe et l'Amérique un éventail de vents semble jaillir d'une région au large du Maroc, se dirigeant vers l'Ouest ; le vent régnant est d'abord celui du Nord-Est, mais peu à peu surtout au sud de 30° Nord, il tourne en vent d'Est et constitue un courant, parfois de quinze degrés de largeur, se continuant pendant quelques mois de l'année sans interruption par delà les Antilles jusqu'à la presqu'île du Jucatan et au golfe du Mexique.

Il faut cependant remarquer que les vents Sud-Est constituent le courant atmosphérique au ras de la mer, à hauteur de l'Equateur, sautant par dessus l'éventail dont nous venons de parler et retombent au niveau de la mer, de l'autre côté. On peut donc craindre qu'en s'élevant trop haut dans les airs, on ait danger d'être repris par le vent Sud-Est.

Il faut craindre aussi, à certains moments, le vent Nord-Est qui désorganise les courants interrompant toute communication atmosphérique entre l'Europe et l'Amérique du sud.

La route et les dangers. — La route à suivre est celle des vents Nord-Est ; il s'agit donc de partir de la pointe Sud-Ouest de l'Europe, pour arriver à la côte nord de l'Amérique du Sud.

Elle offre les dangers suivants :

1° Danger en hauteur : eau en dessous, rencontre possible d'un courant perpendiculaire à la direction suivie ;

2° Danger en largeur : existence d'un courant atmosphérique contraire, qui peut ramener vers le Nord Est, d'où l'on vient ;

3° Danger au départ d'être pris par un vent Nord qui peut pousser le ballon en plein Sahara ; à l'arrivée, danger dans la région des Antilles d'être pris par un des formidables ouragans qui s'y forment fréquemment.

Points de départ. — Il semble dangereux de partir de la côte d'Europe, en raison de ce que nous avons dit ; aussi les aéronautes choisiront pour points d'enlèvement l'un des endroits suivants :

Le cap de la Rocca, près Lisbonne ;
L'île de Madère ;
L'île de Palma.

Zone d'arrivée. — Le meilleur point d'arrivée serait celui de la Trinidad et par la population qui l'habite, et par sa position en écran devant la côte du Vénézuela.

C'est dans cette région, dans tous les cas, que l'atterrissement aurait lieu.

L'époque du départ. — Pour le cap de la Rocca, aucun moment précis ne peut être adopté.

Pour l'île de Madère, la période d'avril-mai est l'époque à choisir.

Le moment le plus propice pour partir de l'une des Canaries est mai ; il est donc à conseiller de *partir en mai, de Palma ou de Ténériffe*.

Durée du voyage. — Selon le point de la côte américaine où ira atterrir le ballon, la durée du voyage à raison de 80 kilomètres à l'heure sera de quatre jours environ.

Et maintenant, souhaitons bonne chance et heureux issue de cette dangereuse entreprise au vaillant aéronaute et à ses courageux compagnons.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifiant la procédure instituée par l'article 10 de la loi 20 mars 1883 pour la construction d'office des maisons d'école.

Nombre de votants. .	261
Majorité absolue. . .	133
Pour l'adoption . .	186
Contre	76

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté pour.

PROMOTIONS D'INSTITUTEURS

Les instituteurs dont les noms suivent ont été l'objet d'une promotion de classe.

CHOIX

De la 2e à la 1re classe :

MM. Sorbella Antoine, à Pietrolba.
Bisconti Antoine, à Zicavo.

De la 3e à la 2e classe :

MM. Giocanti Jean Dominique, à Vero.
Merli J.-B, à Castello (Brando).

De la 4e à la 3e classe :

MM. Ottavy Pierre Jean, à Piana.
Vinciguerra Bastien, à La Porta.

ANCIENNETÉ

De la 4e à la 3e classe :

MM. Pinelli S., à Saint André de Cotone.
Albertini Antoine, à Calacuccia.
Lorenzi P.-D., à Porretto (Brando).
Antona Martin, à Coti.
Orsini S.-P., à Saint Laurent.
Bonfiglio N., à Granaggiolo (Erse).
Costantini Camille, à Pancheraccia.
Campana Salidée, à Crocicchia.
Caitucoli François, à Ajaccio.
Luccardi Jean Pierre, à San Nicolao.
Marcantoni Pierre Louis, à Alando.
Sanzoni Jean Augustin, à Lavatoggio.

De la 5e à la 4e classe :

MM. Baccali Jean Baptiste, à Morsiglia.
Orsini D., à Pero Casevecchie.
Graziani Eugène, à Marinaggio.
Giacomoni Pierre Jean, à Antisanti.
Muraccioli Jean Pierre, à Bastia.
Fieschi Jacques André, à Renno.
Luccioni J., à Piedicorte di Gaggio.
Biancamaria François, à Bocognano.
Susini Jean Dominique, à Balogna.
Tristani Nicolas, à Pietra di Verde.
Orsini L., à Ville di Pietralogno.
Peretti François, à Zevaco.
Canioni Pierre, à Belgodere.

---

41 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

X

— Est-ce pour m'insulter que vous êtes venu chez moi ? s'écria M. de Chevasse d'une voix imposante.

— Non, mais c'est pour vous empêcher de faire une sottise.

— Je ne vous reconnais pas le droit de me donner des conseils.

— Je vous en donnerai un cependant...

— Que je me dispenserai d'entendre, dit le député en se levant.

— Allons, Chevasse, reprit le marquis après un instant de silence, calmez vous ; je n'ai pas eu l'intention de vous offenser. Nous sommes deux vieux fous, moi surtout qui, comme votre aîné d'environ six ans, devrais vous donner l'exemple. Par malheur, j'ai toujours eu une mauvaise tête, et vous me l'avez échauffée avec votre diable de théorie du courage civil. Qui a jamais entendu parler de pareille chose ? courage civil !

— Il est tout simple qu'un membre de la défunte aristocratie ne comprenne pas ce mot, répondit le député d'un air d'ironie.

— A la bonne heure ; mais il doit m'être permis de ne pas être, à mon âge, au courant des modes du jour. Voyons, mon cher Chevasse, quittez cet air fâché. S'il m'est échappé quelques expressions qui vous aient déplu, je vous en fais mes excuses.

Le député accueillit ces paroles sans se dérider, et il se contenta de s'incliner au lieu de répondre.

— Maintenant, causons amicalement, comme il convient entre frères, continua le marquis sans paraître remarquer l'expression peu fraternelle des traits de son interlocuteur. Vous êtes engoué de Dornier ; mais enfin est-il le seul homme qui puisse vous convenir pour être le mari d'Henriette ? A ce sujet, madame de Pontailly et moi n'avons-nous pas le droit de vous donner notre avis ? La fortune de votre sœur revient de droit à vos enfants, puisque nous n'en avons pas. Moi-même je suis riche, je n'ai pas de proches héritiers, et Henriette me plaît beaucoup. Il me semble que ces différentes considérations devraient vous engager au moins à m'écouter.

— Je sais ce que vous allez me dire, répondit froidement M. Chevasse : vous voulez me parler de M. de Morêal ; c'est inutile, mon parti est pris irrévocablement. Jamais un gentilhomme ne sera mon gendre.

— Je remercie votre bourgeoisie au nom de la noblesse, dit le marquis avec un salut un peu moqueur ; à vrai dire, il me semblait que la révolution avait détruit le préjugé de la naissance ; j'avais même croire que nous étions tous égaux.

— Me ferez vous l'honneur de déjeuner avec moi ? répondit le député d'un ton sec.

— Non, pardieu, dit M. de Pontailly en se levant.

Les deux beaux frères se quittèrent fort mécontents l'un de l'autre, ainsi qu'il arrivait à peu près toutes les fois qu'ils se trouvaient en présence.

— Eh bien ? s'empressa de demander au marquis Morêal, qui pendant cet entretien était resté dans la voiture.

— Eh bien ! je suis un sot, répondit le vieillard ; hier je vous dis que la plus sûre manière de gâter vos affaires était de m'en mêler, et aujourd'hui je m'en mêle, croyant la réussite immanquable après notre ridicule aventure de ce matin. J'ai eu raison hier et tort aujourd'hui ; voilà tout.

— Ainsi M. Chevasse...

— Un bloc de granit, mais ne vous désespérez pas, j'espère amener à nous madame de Pontailly, et ce serait un puissant auxiliaire : c'est aujourd'hui son jour de réception ; venez ce soir.

— Cet empressement ne déplaira-t-il pas ?

— A qui ? dit le marquis en riant ; à ma nièce ?

— Ou à madame de Pontailly ?

— Ne craignez pas cela. L'empressement d'un jeune homme bien élevé ne déplaît jamais.

En rentrant chez lui, le marquis se rendit aussitôt près de sa femme, et lui raconta les événements de la matinée. Madame de Pontailly n'admettait nullement la distinction établie par son frère entre le courage civil et le courage militaire. A ses yeux, comme à ceux de la plupart des femmes, la bravoure chez un homme devait primer toutes les autres qualités, et même le talent. Ce fut donc avec autant d'indignation que de surprise qu'elle écouta le récit de l'action fort peu chevaleresque attribuée à Dornier.

— Je ne me consolerai jamais d'avoir reçu un être pareil dans mon salon, dit-elle avec dépit.

— C'est dommage qu'il manque de cœur, car il a du talent, reprit le vieillard avec une ironie cachée ; n'est il pas très fort en économie politique ?

— Très fort n'est pas le mot, répondit la marquise abusée par l'air candide de son mari ; il a du jargon, de l'acquis même ; mais au fond ses connaissances sont fort superficielles, et elles ne supporteraient pas un examen sérieux.

Aussi prompte à se refroidir qu'elle l'était à s'engouer, madame de Pontailly en ce moment n'accordait plus aucune espèce de mérite à l'homme qui pendant plus de six semaines avait été son favori. En revanche, elle reporta complaisamment sa pensée sur le jeune poète qui lui avait été présenté la veille.

— Puisque vous avez vu ce matin notre ami de Morêal, dit-elle à son mari, pourquoi ne pas l'avoir invité à dîner ?

— Je n'aurais pas osé me le permettre sans être sûr que cela ne vous déplairait pas, répondit M. de Pontailly, ravi de voir sa femme entrer d'elle même dans le chemin où il désirait l'amener.

(A suivre).

Bulletin Financier

Paris, le 1er juillet 1903.

La séance ouverte d'aujourd'hui n'a guère été animée, mais l'ensemble du marché reste assez satisfaisant, sauf sur les Fonds d'Etats qui sont faibles. Notre 3 0/0 se traite en nouvelle réalisation à 96.80 après même 96.75. L'Extérieure recule à 89 1/8, les autres obligations sont discutées. Les actions de Crédit consolident leur précédente reprise.

L'action Mines de Fer de Pitholz est ferme à 241. La Kelumbo se négocie à 30 frs. L'action Cassinga est recherchée au comptant à 41, avec un courant d'affaires très actif.

Les Mines de Malaisie ont des échanges suivis à 415. A l'ensemble du 29 juin, M. le comte Turcki et M. Marotte, administrateur-délégué, ont fourni des renseignements intéressants sur cette affaire; ils se sont accordés à vanter la richesse de la mine Ton-Aduri, qu'ils considèrent comme « le joyau de la concession du Liang-Lande ».

Nos Chemins sont faibles.

Les Rogations

Quand l'homme a bien préparé la terre, qu'il lui a confié les semences de différente nature, qui doivent, en lui donnant les fruits qu'il attend, le récompenser de ses travaux, tout n'est pas fini. Pour obtenir une belle vendange et en abondance tout ce que la terre peut donner, il faut une température convenable, de la pluie et du soleil au temps utile; mais c'est alors que cesse le pouvoir de l'homme, il le sait, et il comprend que c'est à Celui qui a fait le soleil et la pluie qu'il doit en demander les bienfaits; et c'est surtout au milieu des champs que l'on comprend cela, car, pour ainsi dire, on est plus près de Dieu.

Les Rogations répondent à ce sentiment. Leur but est d'implorer la protection divine; aussi personne ne manque à ce pieux rendez-vous, ni le laboureur, ni le vigneron, ni le bûcheron, ni aucun de ceux qui ont à faire à la terre. Les femmes et les enfants prennent part à la prière, comme ils prendront part aux fruits de la récolte.

On se réunit dans le cimetière, sur les tombes verdoyantes des aïeux. On se met en marche en chantant..... C'est une procession de village qui a dans sa simplicité un caractère religieux que la même cérémonie dans les villes n'égale pas toujours. C'est la nature elle-même, avec ses prés, ses vastes taillis, qui fournit le véritable décor.

Aux chants religieux des prêtres, se joint le doux gazouillement des oiseaux. Le reposoir est au chêne vénérable par son âge. Le soleil est le plus grand flambeau qui éclaire la cérémonie. Le pur arôme des fleurs est celui que la nature mêle à celui des hommes..... La nature dans sa parure est déjà pleine de promesses et semble s'unir aux hymnes des villageois. On rentre, on se remet au travail pour mériter que Dieu exauce les prières qu'on lui a adressées.

ANTOINE FAGGIANELLI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE ROUSSE. — On nous écrit de cette ville :

M. Baltid, le très sympathique inspecteur principal du Crédit Foncier de France, vient de mourir, tout jeune encore, des suites d'un accident de voiture.

La plus inexorable des fatalités peut seule expliquer les circonstances qui ont causé cette fin instendue.

Au mois de février dernier, M. Baltid quittait la Corse pour aller se retremper, pendant quelque temps, dans les joies que procure le vie de famille, à sa splendide villa Beau Rivage, située dans le pittoresque département de l'Ain.

Hélas! qui lui aurait dit alors, en voyant cette constitution faite toute de santé et de jeunesse, qu'il allait trouver la mort là où il allait précisément demander un surcroît de force et de vie, par un repos bien mérité.

O ironie du destin!... C'est dans une promenade en voiture, où il cherchait le délassement après le labeur, que l'accident est survenu... un de ces accidents terribles qui semblaient le poursuivre obstinément et que même toujours un hasard aveugle et cruel en dépit de toute sagesse et de toute prudence.

L'art chirurgical a été impuissant pour lui. Les habiles praticiens auxquels on l'avait confié n'ont pu conjurer le mal. Tout a été fait, rien n'a valu. Son heure avait sonné. M. Baltid a rendu le dernier soupir en proie aux souffrances les plus atroces, causées par une opération d'autant plus douloureuse qu'elle a été vaine.

M. Baltid habitait la Corse depuis plus de sept ans. Il aimait notre pays comme une patrie d'adoption, avec des sentiments vrais et désintéressés.

Il aimait tout en nous, nos qualités et nos défauts. Il partageait nos joies et nos tristesses; il était vraiment Corse par le cœur.

Affable, avenant, serviable, il n'avait rien de cette rigidité austère qui caractérise le haut fonctionnaire accablé sous le fais de mille préoccupations. Très recherché, très apprécié, il comptait des amis partout en Corse.

Ses relations avec de hautes personnalités politiques l'ont rendu souvent précieux pour les causes qui intéressent notre pays. Il aimait nos hivers, nos montagnes et nos maquis. C'était un des rares admirateurs sincères et dévoués de l'île... délaissée.

Aussi, il n'a rien négligé pour communiquer son admiration à ses amis du continent épris comme lui de ciel toujours bleu et de nature toujours belle. Si la Corse aujourd'hui est chère aux touristes, c'est un peu grâce à lui.

Il a été un ami et un bienfaiteur pour nous. A ces titres, il a droit à notre affection et à notre reconnaissance que nous traduisons aujourd'hui par des larmes de regret.

Nous adressons à l'inconsolable Mme Baltid le témoignage sincère de nos condoléances et de notre sympathie pour le cher disparu.

E. D...

LANO. — M. Marsilj, instituteur à Carticasi, est nommé à Lano, en remplacement de Mme Allegrini, qui passe à Francardo.

SILVARECCIO. — Le conseil municipal de Silvareccio a voté une somme de 40 francs en faveur de la bibliothèque de garçons de cette commune. De son côté, M. l'instituteur Muselli a ouvert une souscription qui a produit une somme de 70 francs pour achat de livres destinés à la bibliothèque scolaire.

CALENZANA. — Notre école continue à enregistrer des succès.

Il y a quelques mois, les jeunes Marini Joseph et Grisoni Pierre étaient reçus à l'examen pour l'obtention des bourses des lycées et collèges.

Parmi les candidats définitivement reçus aux dernières épreuves du brevet élémentaire, nous relevons aussi avec plaisir les noms des jeunes Pietrucci, Migorzi, Sinibaldi et Alfonsi, appartenant tous au cours complémentaire, directeur M. Ristorucci.

Ce beau succès — six présentés, cinq reçus — est d'autant plus à noter que les jeunes lauréats ont enlevé les meilleures notes. Nous les en félicitons ainsi que leur sympathique et distingué maître.

P. D'HALTZ.

BONIFACIO. — Etat civil du 1er au 30 juin :

Mariages : Fadda Augustin, de Santa Teresa (Gallura, Italie) et Depalmas Victoire, de Sassari (Italie). — Filippini Jean César, substitut du procureur de la République à Ajaccio, et Carrega Marie-Dominiques.

Naissances : Orecchioni Guillaume Aimé Erasme. — Piro Laurent Erasme. — Fiocchi Jean Baptiste. — Benvenuti Adolphe Maximilien. — Ferracci Nicolas. — Bonfajolo Marie Antoinette. — Chiocca Thérèse Emilie. — Champion Alice Marie Rose Charlotte. — Canonici Marie Angélique.

Décès : Pirini Manca Marie, épouse Ogno, 37 ans. — Comparetti Nicolas Jérôme, 63 ans. — Mandine Pierre Louis Félix, 2 mois. — Varni Madeleine, 86 ans. — Morini Premisia, 6 mois.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Poletti Antoine, gendarme, 27 ans 4 mois 15 jours de services, 900 francs.

Peri Benoîte veuve Grisanti, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension, 645 francs.

Arrighi Sébastienne veuve Nasica, le mari caporal, décédé titulaire d'une pension, 461 francs.

Orphaline Albertini Marie-Clotilde, le père instituteur. Pension du 4 avril 1902 au 23 octobre 1903 : 4, 230 francs.

Orsini Marie Félicité veuve Casella, le mari percepteur, décédé titulaire d'une pension, 431 francs.

Orphelins Grazziani : 1. Jules-Dominique, 2. Annonciade, 3. Pierre-Isidore, le père garde des eaux et forêts, décédé Pension du 7 janvier 1903 au 3 avril 1910, 300 francs.

Valentin veuve Arrighi de Casanova, le mari percepteur, décédé titulaire d'une pension, 800 francs.

Casabona Marie Lunetta veuve Bruschini, le mari préposé des douanes, 26 ans 2 mois 16 jours de services, 435 fr.

Olmeta Marie-Catherine veuve Gambone, le mari lieutenant de port, décédé en activité, 338 francs.

Paoli Marie Louise veuve Salicetti, le mari receveur des postes, décédé titulaire d'une pension, 318 francs.

Sarocchi Marie Jeanne veuve Bernardini, le mari facteur rural, décédé titulaire d'une pension, 209 francs.

Service funèbre

Vendredi matin, à 10 heures, a eu lieu, en l'église Saint Jean, un service funèbre pour les victimes du *Liban*.

L'église était toute tendue de noir, un grand catafalque s'élevait au milieu de la nef. C'est M. le curé-archiprêtre Casanova qui a officié, assisté de MM. les vicaires et entouré de tout le clergé paroissial.

Aux places réservées on remarquait M. le Premier Président Colin, M. le général Cheroutre M. le maire Gandio, M. Fantauzzi, président du tribunal de commerce, M. Ajaccio, président de la Chambre de commerce, M le Commissaire de l'inscription maritime, les représentants des sociétés de navigation, les membres du conseil municipal et du conseil de fabrique, de nombreux magistrats et fonctionnaires, etc., etc., ainsi que les survivants de la catastrophe et la plupart de nos marins.

Pendant la messe, M. Barboni a chanté le *Pie Jesu* de Rivey.

Cette cérémonie a profondément ému la nombreuse assistance qui avait répondu à l'invitation de M. le Curé.

Chronique Sportive

Le Vélo Club Bastiais fera courir dimanche, 5 courant, son championnat annuel de demi fond (50 kilomètres).

Le départ sera donné au-delà du cimetière, à 5 heures du matin. Le virage se fera à Quercioloo (borne 27). La course sera avec entraînement mécanique.

Tout fait prévoir une bonne lutte, et nous le souhaitons d'autant plus que la performance du premier dimanche nous donnera une ligne entre ses concurrents pour le championnat départemental qui se courra incessamment sous les règlements de l'U. V. F.

P. D'HALTZ.

N. B. — Les membres du Vélo-Club sont priés de se trouver dimanche matin à 4 heures, au siège social, pour aller assister à la course.

Une Pétition

M. Quilichini Joseph Antoine, de Sainte-Lucie de Tallano, a adressé une pétition à la Chambre des députés pour se plaindre des dommages causés à des biens lui appartenant et demande réparation du préjudice qu'il a subi de ce fait.

M. Gentil, au nom de la 4e commission des pétitions, a présenté un rapport dont les conclusions ont été adoptées.

Il a paru à la 4e commission que les faits faisant l'objet de la pétition relevaient de la compétence des tribunaux auxquels elle ne peut que renvoyer le pétitionnaire pour obtenir la justice qui peut lui être due.

A propos des Chalutiers

La prohibition de la pêche au bœuf ayant pris fin le 30 juin, le 1er juillet les chalutiers *Rascasse* et *Vive* ont repris la mer. Le premier jour, il ne s'est produit aucun incident, parce que la pêche a été presque nulle. Mais jeudi soir les trois membres de la prud'homie se sont rendus par terre à Porticcioto; là ils ont pris une embarcation et ont atteint les chalutiers qui pêchaient dans ces parages. Ils ont visité les filets et ont constaté qu'ils avaient les dimensions réglementaires, cette constatation avait d'ailleurs été faite avant le départ par les prud'hommes et la douane qui avait même plombé les filets. Les prud'hommes déclarèrent que la pêche s'effectuait dans la zône prohibée et voulaient constater le délit et rester à bord. Le patron leur réclama l'ordre de l'autorité maritime. Comme ils agissaient seulement en vertu d'une autorisation verbale, ils regagnèrent la terre.

Vendredi matin, les chalutiers rentraient avec une certaine quantité de poisson qui fut déposé, en attendant le moment de la mise en vente, dans le magasin des propriétaires. Puis, les prud'hommes intervinrent et déclarèrent qu'ils s'opposaient formellement à la mise en vente du poisson parce qu'il avait été capturé dans les limites prohibées, c'est-à-dire au sud de Porticcioto, à un mille environ seulement de terre. MM. les frères Poggi durent recourir, cette fois encore, à l'intervention de M. le Procureur de la République et de M. le Commissaire de l'inscription maritime qui donnèrent l'ordre à la gendarmerie de faire respecter par la force le droit des propriétaires des chalutiers.

Nous ne décrirons pas l'aspect de la rue des Zéphirs, entièrement occupée par les autorités, les pêcheurs et les gendarmes, pendant que toutes les fenêtres étaient garnies de femmes et d'enfants qui ne criaient pas moins fort que les pêcheurs. Les prud'hommes avaient revêtu leurs insignes et voulaient absolument saisir le poisson. Ils ont cédé devant la force. Ce petit tumulte n'a que trop duré, mais enfin, il n'a pas eu de conséquences graves, grâce à l'attitude de M. le Procureur de la République et à ses sages exhortations, et le poisson a été mis en vente. Pajots, merlans, jarrets, rougets, etc., ont fait les délices de nos ménagères à un prix qui n'a pas dépassé 1.20 le kilo.

du Patronage des Ecoles Laïques

Sa liste des Lots

Une paire vases fantaisie, Mlle C. M.
Un tableau, la « Marseillaise, » le Comité.
Un portrait du Président de la République, le Comité.
Un Paysage, le Comité.
Un fume-cigare, M. Passalacqua (Civette).
Un tableau (marine) Anonyme.
Un volume, Anonyme.
Un volume, Mme Antoni.
Un morceau de musique, Mme Antoni.
Un service à bière en cristal, M. Speziino.
Un service pour fumeur, docteur Ramaroni.
Une machine à cigarettes, doct. Ramaroni.
Un tableau (les Inséparables), Anonyme.
Un volume illustré, Anonyme.
Un volume illustré, Anonyme.
Une boîte fantaisie, Anonyme.
Un tableau (toilette de Pierrette), M. Penciolelli.
Un volume illustré, M. Ramaroni, phar.
Un sachet bombons, M. Ferrandini, conf.
Un flacon extrait concentré, M. Colonna, coiffeur.
Une lampe décorée, MM. Valery et Casanova.
Une bouteille Emulsion crémeuse, M. Luciani, pharmacien, place Saint-Nicolas.
Une bouteille vin du Cap au Kola, M. Damiani, (Grande Civette).
Une bouteille vin du Cap au Kola, M. Damiani, (Grande Civette).
Un paquet sucre Saint-Louis, Anonyme.
Une bouteille vin du Cap, L.-N. Mattei, Cie.
Une bouteille vin du Cap, L.-N. Mattei, Cie.
Une bouteille vin du Cap, L.-N. Mattei, Cie.
Une bouteille vin du Cap, L.-N. Mattei, Cie.
Une glace fantaisie, A.-L. Brignardelli.
Une boîte biscuits, M. Ferrandi Antoine.
Une bouteille Curaçao blanc, M. Angelini, (Café Français).
Une bouteille Curaçao suprême, Brasserie Gasparini.
Une Canne, M. Bianchi Armand.
Un paquet chocolat Poulain, M. Angeli.
Un paquet chocolat Poulain, M. Angeli.
Un Volume Illustré, M. Leschi, conseur.
Un Volume Illustré, M. Leschi, conseur.

La quatrième liste de lots paraîtra prochainement.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.	
Nouvelles, 15 à 18 fr.	id.
Raves, 25 fr.	id.
Tomates, 20 à 80 fr.	id.
Petits pois, 20 à 25 fr.	id.
Fèves, 8 à 10 fr.	id.
Haricots verts, 25 à 100 fr.	id.
— rouges, 40 à 45 fr.	id.
— jaunes, 55 fr.	id.
Cerises, 20 à 70 fr.	id.
Amandes, 15 à 20 fr.	id.
Abricots, 40 à 100 fr.	id.
Nèfles, 20 à 35 fr.	id.
Pêches, primeurs, 400 fr.	id.
Groseille, 100 fr.	id.
Fraises ananas, 60 à 150 fr.	id.
Asperges, 0.20 à 1.50 la botte.	
Citrons, 15 à 30 fr.	le 1000.
Oranges, 40 à 60 fr.	id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 275 à 300 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8.50 à 9.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. nac., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 32 fr.; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 fr.

Soirées Musicales

Les beaux jours d'été nous sont revenus, et avec eux les superbes soirées étoilées, tout empreintes de poésie, toutes faites des caresses chaudes de notre incomparable climat de Corse.

Déjà les terrasses de nos cafés commencent, simultanément, à regorger de consommateurs. Aucun, nous direz vous, cette année ne donne à ceux avides de ce genre de distractions, les concerts vocaux ou instrumentaux d'antan. Si, pourtant, un café de la ville, situé dans l'endroit le plus retiré et par contre le plus joli, le « cours Sebastiani, » depuis quelques jours déjà, charme consommateurs et passants à la fois, avec les plus jolis morceaux du répertoire de son incomparable *Gramophone*.

C'est avec délices que l'on se plaît, entre une blonde Gruber et un sorbet parfumé, à écouter les morceaux d'opéras, opérettes, etc., du nouveau répertoire que le propriétaire de l'établissement toujours pour satisfaire le public, a complètement renouvelé.

Aussi, nos gentilles bastiaises font elles de fréquentes apparitions sur la terrasse du *Bar Sossi*, ce nid tout fait de verdure où les chants les plus doux, les sérénades les plus captivantes vous font oublier pour quelques moments du moins les tristes ennuis de la vie courante.

En un mot, musique agréable, fraîcheur appréciable, consommations exquises, quoi de meilleur dans le meilleur des Bars !!!

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24.6 à midi, — 29.5 à 7 heures du soir, + 26.2 Maxima, — 29.5 Minima, — 20.3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible. Dans l'après-midi, N.-E. faible

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Acte de probité

Nous avons parlé hier du dépôt fait au commissariat de police, par le caporal Vermale, du portemonnaie qu'il avait trouvé. Le propriétaire, en le retirant, avait laissé une récompense pour le caporal, mais ce dernier n'a voulu rien accepter, en déclarant qu'il n'avait fait simplement que son devoir et qu'il ne lui était rien dû. Nous félicitons de nouveau le caporal Vrmale.

La Jeunesse de France

M. le trésorier de la 100e section prie MM. les sociétaires de la Dotation de vouloir bien se rendre demain dimanche, de 8 heures et demie à 10 heures du matin, à la mairie, pour y régler leurs cotisations de juillet. Il leur rappelle que la dite cotisation est de un franc par livret.

Ceux des sociétaires qui ont des arriérés à solder sont, en outre, informés que, faute par eux de se mettre en règle ce mois-ci, l'amende statutaire leur sera appliquée.

Prière d'être exact.

Fonds de subvention

Dans la répartition du fonds de subvention affecté par la loi du 10 août 1871 aux dépenses des départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds généraux du budget, pour l'année 1904, il est alloué au département de la Corse la somme de 237.800 francs.

Musique

La Vie Musicale, 152, rue Montmartre, Paris, publie dans son dernier numéro une très remarquable étude de Charles Morice : *Wagner et l'Art total*. A lire aussi un requisitoire très éloquent d'Albert Fourès contre l'actuel *Prix de Rome*, une chanson aussi amusante que satirique de Jacques-Dalcroze en l'honneur des virtuoses *Risler* et *Marteau*, etc. *La Vie Musicale*, le moins cher des journaux de musique, est envoyé contre 30 centimes en timbres.

Société de Sainte-Décote

Les membres participants sont avisés que les dimanches 5 et 12 juillet aura lieu au bureau social, de 9 à 11 heures, la perception des cotisations.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

Sport de lutte

Le défi de lutte que M. G. Hector a lancé aux trois lutteurs, aura lieu aux conditions suivantes :

M. G. Hector déclare perdre 200 francs si un des trois lutteurs le tombe dans un délai de dix minutes. Passé ce laps de temps les 200 fr. ne seront plus engagés et la lutte pourra seulement se continuer pour l'honneur.

La séance de lutte sera donnée au théâtre municipal le dimanche 5 juillet prochain de 2 heures à 4 heures. — Premières places, 0 75; deuxièmes places, 0.50

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Précoyants de l'Avenir

Demain dimanche 5 juillet 1903, de 10 à 11 heures du matin, à la mairie :

Recette mensuelle, admission de nouveaux adhérents, avis aux retardataires.

Le Comptable, M. DONZELLA.

Objet perdu

Il a été perdu hier à la plage une chaîne en or avec une médaille en or et trois en argent.

Ce matin de l'hôtel Bartoli au marché, on ce soir de même hôtel à la place d'Armes, un petit portefeuille rose contenant trois billets de 100 francs et quelques timbres-poste.

Le rapporter au bureau du journal contre recompense.

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Agosto, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Berlin, est arrivé de Livourne avec 17 passagers et 17 tonnes.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carriba, est arrivé de Marseille avec 61 passagers et 230 tonnes.

— Le yacht italien *Flyng Foam*, capitaine D'amato, est arrivé de Portoferrajo.

A louer

Appartement de huit pièces, rue Antoine Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinetro, négociant. Prix très modéré.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

Bourse de Bastia

2 juillet. — 3 juil.

3 Rente 0/0 ancien 96.75 — 96.80
— 3 p. 0/0 amortie. 96.90 — 97.10
ex-coupon.

Dénêchage pour Mars
VINS VALLERAT
Le plus Joli Vin

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Questions diverses

Le conseil a examiné les diverses questions pendantes devant le parlement.

Questions maritimes

Le ministre de la Marine a soumis à la signature présidentielle les projets réglementant les effectifs et le travail à bord des navires de commerce, et ceux concernant l'organisation des corps des administrateurs de l'inscription maritime et du service de santé de la marine.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

Le général Ansous

On annonce la mort du général de division en retraite Ansous.

Né le 17 juin 1819, à Versailles, M. Ansous sortit de l'Ecole polytechnique, le 1er octobre 1841, avec le grade de sous-lieutenant du génie.

Lieutenant le 1er octobre 1843, capitaine en 1846, chef de bataillon en 1855, lieutenant-colonel en 1865 colonel en 1869, général de brigade en 1875, il fut promu au grade de général de division en 1880.

M. le général Ansous fut mis à la retraite par décret du 31 juillet 1884. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 15 minutes.

Le Procès-verbal

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier.

Le président du Conseil

demande la parole sur le procès-verbal et proteste énergiquement contre les paroles prononcées par M. de Chamaillard, au sujet du million des Chartreux.

M. Combes défend, en outre, son fils, qui est un fonctionnaire probe et honnête.

M. de Chamaillard

répond qu'on doit se laver régulièrement devant les tribunaux des accusations dont on est l'objet.

L'incident est clos.

Le procès-verbal est adopté.

L'expédition Charcot

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 10.000 francs, pour l'expédition Charcot.

Le Sénat a adopté.

L'empreint africain

Discussion du projet de loi autorisant le gouvernement général de l'Afrique Occidentale à contracter un emprunt de 65 millions.

Le Sénat a adopté.

La demande des Salésiens

Discussion du projet de loi relatif à la demande en autorisation formée par les Salésiens de dom Bosco.

M. Bérenger demande l'ajournement de la discussion de ce projet de loi après les vacances.

Cette proposition donne lieu à une longue et bien vive discussion, à laquelle prennent part de nombreux orateurs.

Enfin, la proposition de M. Bérenger est mise aux voix et repoussée par 143 voix contre 112.

Plusieurs membres demandent que la discussion soit renvoyée à ce soir, à 9 heures.

Cette proposition est adoptée par 150 voix contre 117.

La liquidation des Congrégations

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à compléter l'article 18 de la loi de 1er juillet 1901, en ce qui concerne la compétence des tribunaux qui ordonneront la liquidation des biens des congrégations.

La discussion reprend sur l'article unique.

Plusieurs amendements sont présentés et renoncés.

L'ensemble du projet de loi voté par la Chambre des députés est adopté.

Les droits sur les bestiaux

Discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, modifiant les droits de douanes sur les bestiaux.

Le Sénat a adopté.

Les Quatre Contributions

Le ministre des finances dépose le projet de loi, voté par la Chambre des députés, relatif aux quatre contributions et taxes y assimilées de l'exercice 1904.

La séance est levée à 7 heures et renvoyée à ce soir, à 9 heures.

Séance de Nuit

La demande des Salésiens

La séance est reprise à 9 heures du soir.

A la reprise de la séance, M. Saint-Germain soutient les conclusions de son rapport.

M. Bérenger monte à la tribune pour défendre cette congrégation qui est une œuvre recommandable sous tous les rapports.

La séance continue.

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le tribunal de Lodève

M. Vigné dépose une demande d'interpellation sur la situation du tribunal de Lodève.

Cette interpellation est classée à la suite des autres.

Les Sucres en Algérie

1re délibération sur le projet de loi autorisant la perception, en Algérie, de la taxe réduite sur les sucres, à partir du 1er août 1903.

La Chambre a adopté.

L'hygiène des travailleurs

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, sur l'hygiène des travailleurs.

La Chambre a adopté.

Les fruits secs

1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet de modifier les articles du tarif des douanes concernant les fruits secs.

M. Sarraut, rapporteur, demande l'ajournement de la discussion.

La discussion est ajournée.

Les pensions civiles

Discussion du projet de loi portant ouverture de crédits pour l'inscription et le paiement des pensions civiles.

La Chambre a adopté.

Les Quatre Contributions

Suite de la discussion des articles 2 à 17 de la loi de finances relatifs aux quatre contributions directes et taxes y assimilées.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 485 voix contre 46.

La Taxe militaire

M. Lasies dépose une proposition de loi tendant à exonérer de la taxe militaire les jeunes gens dont les parents paient moins de 25 francs d'impôts.

La proposition est renvoyée à la commission du budget.

L'élection de Montbrison

Discussion des conclusions du 7e bureau sur l'élection de la 2e circonscription de Montbrison.

Le bureau conclut à la validation.

Les conclusions du bureau sont adoptées et M. Ory est admis.

L'élection de St-Flour

Discussion des conclusions du 10e bureau sur l'élection de M. Achille Fould dans la circonscription d'Argelès.

Le bureau conclut à la validation à l'unanimité.

M. Mirman combat les conclusions du rapport. Il reconnaît que ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité, mais il n'existe pas moins contre cette élection des griefs de corruption qui méritent d'attirer l'attention de la Chambre et qui militent en faveur de l'invalidation.

M. Mirman rappelle les griefs que contient le dossier et conclut à l'invalidation des opérations électorales.

M. Berthet, rapporteur, combat les arguments développés par M. Mirman, et fait connaître les raisons qui ont amené le 10e bureau à conclure à la validation.

Les conclusions du bureau sont mises aux voix, mais le quorum n'ayant pas été atteint, un nouveau scrutin est fixé à la prochaine séance.

L'élection de Bethune

Discussion des conclusions de l'élection de M. Deledin, dans la 2e circonscription de Bethune.

Le rapport conclut à la validation.

Les conclusions du bureau sont adoptées et M. Deledin est admis.

L'AMNISTIE

Discussion des propositions de loi de MM. Gauthier de Clagny et Contant sur l'amnistie pour délits de presse et du droit de réunion, et en faveur des militaires condamnés pour insoumission ou désertion ou indiscipline; pour délits de navigation, de pêche ou de contrebande; pour faillis simples.

Toute cette partie de la proposition est mise aux voix et adoptée.

Amendement Lemire

M. l'abbé Lemire présente un amendement tendant à amnistier tous les délits relatifs à la loi sur les associations.

La prise en considération de cet amendement est repoussée par 291 voix contre 255.

Amendement de Clagny

M. Gauthier de Clagny présente un amendement tendant à amnistier les condamnés par la haute cour.

L'amendement est rejeté par 327 voix contre 214.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

Séance demain, à 4 heures.

OARZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Orcsie BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ECHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge,
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre,
AU DEMI-CRUS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
UN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant de Domaine de MAOUIA EL-HEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE,
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi jarrases, en barils, en bardelaises et en demi muids, au choix du client.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

On désire acheter
un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement
Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place.
S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

ALAMBICS DEBOT
BEROT FILS AINÉ
NÎMES (Gard)

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?
LE GLYCOMÈTRE

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, Rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

TUMEUR

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
SECRET DU VERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Extrême-Nord : M. CHIAUDI, Fabricant, 48, rue de la République, Bonifacio.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.
SYPHILIS

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
E. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes, en verre blanc et façon Foncerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mallet et Cie, agents généraux pour la Corse.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra
Aux acheteurs du strict comptant M. Simon Damiani offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Brasson	0,90	le lit.
Id.	Coubé 2,30	la bouteille.
Id.	Premier, 2,50	id.
Id.	Terminus, 2,50	id.
Id.	Pernod fils, 2,80	id.
Rhum bonne qualité,	0,55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	id.
Id. origine grand arôme 50°	1,40	le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,80	id.
Id. surfine,	1,50	la bouteille.
Liqueurs fines assorties,	1,50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1,50	id.
Strons surfins assortis,	0,80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Manguastans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblitérer que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intersitis et Rencurel véritables.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais Beryl chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais Comino chargera vers le 25 juin.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Terre-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
FABRICANTS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
FILTRE L'INCOMPARABLE
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Le Teil, Orgon, Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes spécialement
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 5 JUILLET 1903 — N° 163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 f. — Réclames, 3e page, 0.75 — Divorces, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union postale, et Autres Pays : la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00318

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Précieux Sang.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Urbain.

4 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~ La fête des facteurs. Le 19 juillet prochain, les correspondances risquent de subir quelques retards. Ce jour-là, en effet, on célébrera, pour la première fois, la « Fête des facteurs, » — une fête internationale, s'il vous plaît. Les associations de facteurs de tous les pays du monde ont adhéré au projet, lancé, il y a quelques mois à peine ; mais naturellement, dans ce milieu là, il a vite fait du chemin.

C'est à Bruxelles que se réuniront, le 19 juillet, cinquante ou soixante délégations, qui, en cortège, se rendront à l'hôtel de ville, où le bourgmestre en personne, M. de Mot, les recevra solennellement. Puis on banquettera et l'on discourra éridemment, car ces braves gens, comme on sait, sont, eux aussi, des hommes de lettres. Après quoi les facteurs, s'étant réjouis fraternellement, internationalement, regagneront chacun leurs postes.....

~~ Un tapis monstre. Au musée ethnographique de Rotterdam, on expose, en ce moment, un tapis que le shah de Perse, en souvenir de son séjour qu'il a fait, l'année dernière, en Hollande, a offert à la reine Wilhelmine. Une inscription en langue persane, tissée dans le tapis est ainsi conçue : « Souvenir du S. M. Mozaffer-ed-Dine-shah, empereur de Perse, à S. M. Wilhelmine, reine de Hollande. En l'an de la Hedjira 1330. Année de la naissance miraculeuse 1912. » Le tapis mesure soixante-dix mètres carrés et contient 250 000 points par mètre carré soit seize millions cinq cent mille points. On y a travaillé trois années entières.

~~ Les cachets du cirque. C'est à tort qu'on s'apitoie sur le sort des acrobates, des danseurs de corde ou des clowns. A en croire un journal spécial, l'exercice de cette profession rapporterait des honoraires qui ne sont pas méprisables :

« Une écuyère gagne de 2 000 à 2,500 francs par mois ; un clown quelque peu entraîné en gagne de 1 000 à 2 500, un danseur de corde, de 1,000 à 2 000. Les jongleurs sont mieux partagés encore, surtout les jongleurs à cheval, qui touchent jusqu'à 7.500 frs d'appointements mensuels. C'est plus que le traitement d'un ministre ! »

~~ Le Salon des Evanouies : Une des dernières trouvailles d'une « fashionable » de New-York est la création, dans les établissements à la mode, d'un salon spécialement réservé aux dames se sentant faibles et sur le point de s'évanouir. Le « salon d'évanouissement » est laissé dans une demi-obscurité ; les tentures et tapis y sont de préférence de couleur verte ; comme ornement, les fleurs au parfum très doux sont seules tolérées. De confortables divans et fauteuils sont à la disposition des frêles beautés dont les nerfs ébranlés trouveront l'apaisement par un doux repos dans un cadre artistique et merveilleusement approprié. Une femme docteur se tient à la disposition des *fainters* (évanouies), pour le cas où l'évanouissement se prolongerait.

Cette excentricité va-t-elle passer l'Océan ..

~~ La croissance des oreilles. D'après la Faculté, la croissance de l'oreille humaine ne s'arrête point durant le cours de la vie. L'oreille continue insensiblement à grandir, lorsque le corps a atteint le maximum de sa taille. C'est pour cela que les oreilles des vieillards sont plus grandes que celles des hommes d'âge moyen. Une femme qui, jeune encore, a eu une petite oreille, minuscule coquille, écrin d'une *perle perle*, aura perdu sur l'âge de 60 ans, la jolisse de son appareil auditif.

~~ Propagande des salutistes. L'intrépide armée du Salut pour évangéliser, se contentait jusqu'ici de parcourir les rues en chantant des cantiques. Les soldats du maréchal Booth étaient obligés de cathéchiser en quelque sorte à la volée. Ils viennent de trouver et d'employer, à Copenhague, un moyen forçant les promeneurs à les écouter. Ils ont obtenu le monopole de l'autorisation de cirer les bottes des passants. Ils s'installeront au coin des rues et, alors, tandis que le *cireur d'employers à noircir vos* boites, ses camarades s'occuperont de blanchir votre âme. Si-tôt, en effet, qu'un passant se fait cirer, une escouade de l'armée du Salut entonne des chants autour de lui. La foule s'attroupe et la propagande s'exerce ainsi utilement.

On assure que beaucoup de gens se font ainsi cirer, mais c'est peut-être surtout parce que l'opération est gratuite.

~~ Contre les sous-marins. Un nouveau destructeur de sous-marins aurait été inventé en Angleterre ; le nouvel antidote serait *déchargé dans la direction du sous-marin* et, comme le sillage d'un sous-marin est visible à distance, c'est relativement facile. L'antidote atteint le sous-marin par attraction magnétique, s'y attache par succion et l'enveloppe, paralysant ainsi son hélice. On annonce que ce destructeur de vous-marins va être prochainement soumis à des expériences.

~~ Un précurseur des frères Montgolfier. L'invention des aérostats ne remonte pas au-delà de la fin du dix-huitième siècle ; mais le problème de la navigation aérienne *avait été posé à une époque bien* antérieure. Dès le quatorzième siècle, un moine augustin, Albert Saxony, soutint que, « si l'on enfermait dans un ballon un gaz plus léger que l'air atmosphérique, ce ballon pourrait s'élever et gagner les parties supérieures de l'atmosphère ». On fit alors des gorges chaudes au sujet de cette déclaration intempestive ; et cependant, en 1782, les frères Montgolfier, en faisant l'application de cette idée, prouvèrent une fois de plus que l'utopie de la veille peut fort bien devenir la réalité du lendemain.

PIPELET.

CHRONIQUE DE CORSE

5 juillet 1747. — L'abbé Louis de Zerbi est envoyé par le comte Rivarola, alors défenseur des libertés corses, à la cour de Sardaigne, pour la prier d'intervenir auprès du roi d'Angleterre en faveur de ses compatriotes, et décider celui-ci à maintenir sa flotte sur les côtes de l'île.

Cessation du secours anglais en Corse était nécessaire pour continuer, contre Gênes, une lutte heureusement commencée à Bastia.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 juillet à 8 h. 1/2

1	Le Puissant,	Gartner.
2	Le Prince Riquet,	Carle.
3	Valse du Barbier,	Vinzano.
4	Samson et Dalila,	St Saëns.
5	Le Rossignol.	

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le sergent Santucci, du 1er régiment de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan des Comores.

— M. Flori, ex-sergent au 141e régiment d'infanterie, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

— M. Simoni, capitaine au 2e régiment étranger, passe au 1er régiment étranger.

— Mme Colombani, employée à la comptabilité, à l'administration centrale des postes et télégraphes, a été inscrite sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe.

Un homme écrasé en gare de Toulon

Une veuve et cinq orphelins

Un épouvantable accident s'est produit, hier matin, à 11 h. 35, en gare de Toulon, à quelques mètres à peine du hall des voyageurs.

Un journalier d'équipe, nommé Pastiel Joseph, âgé de 35 ans, se rendait en service commandé à la manutention d'Hyères ; il devait prendre à cet effet le train 2316 qui stationnait sur la voie de l'embranchement. Pastini se trouvait en compagnie d'un de ses collègues, Geromini Jean-Baptiste. Celui ci traversait les voies principales avant le passage du train venant d'Hyères ; Pastini traversait les voies de service.

Quelques wagons chargés se trouvant sur la voie 4, cachèrent à Pastini le train 2215 qui rentrait en gare à ce moment-là ! continuant de traverser, le malheureux Pastini tomba entre le tender et le fourgon de tête du train. Le pauvre homme fut emporté, écrasé et traîné sur une longueur de près de 100 mètres. La mort a été, comme l'on pense, instantanée. L'homme d'équipe Geromini qui se trouvait à quelques pas de Pastini n'a pas aperçu de l'accident. Il entendit murmurer qu'un homme était écrasé, mais il ne se doutait pas que l'on parlait de son camarade.

Le corps a été recueilli dans un état lamentable. Placé sur le rebord de la voie ferrée, hors d'atteinte des trains, il a été recouvert et placé sous la garde d'un agent de la compagnie. M. Vignes, commissaire spécial de police, et M. Villemain, *chef de gare*, ont fait ensuite transporter le corps sur un brancard, dans la remise des voitures.

C'est là que M. le docteur Guiol, médecin légiste, est venu faire les constatations.

Pendant ce temps, M. le chef de gare fit avertir la famille de Pastini. Ce dernier, qui demeurait rue Larmedieu, 22, était marié et père de cinq enfants.

Il était né le 3 février 1868, à Sollacaro. La famille prévenue d'un accident, ne fut pas avertie immédiatement de la mort de Pastini. On espérait ainsi atténuer la douleur des pauvres enfants et de la veuve.

Dans la remise où le corps avait été déposé, une scène navrante se produisit.

On arrive cependant à écarter du brancard la famille toute en larmes et l'on put ensuite transporter le corps de Pastini à son domicile.

Cet accident si inattendu est dû, d'après l'enquête de M. Daxilloz, commissaire de surveillance administrative, à une inattention de la malheureuse victime, qui ne se retourna point pour voir si un train n'était pas caché par les wagons stationnant.

La nouvelle de la terrible mort de Pastini s'était rapidement répandue en ville, où elle a causé une vive émotion.

(République du Var).

Le Château de M. Loubet

On annonce que le château de Vissac, dans la Drôme, vient d'être acheté par le président de la République. Voici quelques détails sur cette demeure :

Le château actuel, construit vers la fin du XVIIe siècle, est le successeur de l'ancien château féodal, le « vrai Châteauneuf », dont quelques pans de murs couronnant

---

42 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

— Mais, au contraire, M. de Morêal est fort bien ; ses vers, d'ailleurs, ont un véritable mérite, et, que cela convienne ou non à mon frère, il sera toujours bien accueilli chez moi.

Cette fois, je crois que nous sommes quatre contre trois, pensa l'émigré, qui espéra, d'après ces paroles de sa femme, qu'elle était désormais acquise à la cause de son jeune ami.

XI

Le soir, le vicomte arriva de si bonne heure dans le salon de madame de Pontailly, que son protecteur l'accueillit par un de ces sourires railleurs qui lui étaient habituels.

— Je vois avec plaisir, dit le vieillard, qu'en ce siècle où tout dégénère, la race des amoureux est restée la même qu'autrefois. A votre âge, j'étais ainsi ; ma montre avançait toujours.

Morêal murmura quelques mots d'excuse.

— Pensez-vous que je vous en veuille parce que vous me rappelez mes vingt cinq ans ? reprit le marquis en riant ; tout au contraire, et la preuve, c'est que si vous trouvez l'occasion de parler à votre Mole, je ne vous défends pas d'en profiter. D'ailleurs, j'aime mieux vous accorder cette permission que de vous exposer à la tentation de vous en passer.

— Combien vous êtes bon ! répondit Morêal, et jugez quelle doit être ma reconnaissance ! Depuis plus de deux mois il m'a été impossible de lui adresser un seul mot.

— Pauvre garçon ! dit le marquis avec un mélange de persiflage et de véritable sympathie.

Le vicomte fut accueilli par madame de Pontailly avec une visible bienveillance. Charmé de cette réception, il ne tarda pas à jouir d'un bonheur plus grand encore et depuis longtemps désiré. La foule, qui remplit bientôt le salon, lui procura une de ces occasions prévues par l'émigré, et que les amants ne laissent pas échapper. Les femmes de la connaissance de la marquise ne voulant guère chez elle le matin, sachant qu'à cette heure elles risquaient d'interrompre une docte conversation dont en général elles goûtaient peu les délices. Les réunions des samedis soirs étaient donc toujours fort nombreuses, et il fut facile à Morêal d'avoir avec Henriette un assez long entretien sans que personne y fît attention, ou du moins voulût y mettre obstacle.

M. Chevassu avait consacré cette soirée à l'une de ces conférences préparatoires qu'ont entre eux les députés des différentes coteries, à mesure qu'ils arrivent à Paris. Quant à Prosper et à Dumûr, depuis près de vingt-quatre heures la protectrice de police leur avait accordé la même entrée des hospitalités. Fidèle à son rôle de protecteur bienveillant, le marquis, par une inattention apparente, favorisait l'entretien des deux amants, et madame de Pontailly, qui l'avait remarqué d'abord sans s'en formaliser, semblait même, un peu plus tard, l'encourager par un indulgent sourire ; mais peu à peu il lui vint, au sujet de sa tolérance, certains scrupules dont les causes méritent d'être expliquées.

L'amour ressemble à ces parfums qui laissent une indestructible senteur au vase qui s'en est imprégné. Depuis plus de six ans qu'elle avait renoncé aux triomphes brigués d'abord par sa coquetterie, la marquise plus d'une fois avait respiré malgré elle quelque-une de ces perfides aromes, enivrants encore, quoique affaiblis par le temps.

Pour prévenir le retour de ces dangereux entraînements qui ne peuvent trouver d'excuse que dans l'ardente inexpérience de la jeunesse, madame de Pontailly, nous l'avons dit, s'était imposé le régime du bel esprit, ainsi qu'autrefois les anachorètes conjuraient les pièges du démon par les macérations et le jeûne. Chaque fois qu'elle sentait rentrer dans son âme les tendres désirs qu'avait proscrits sa raison, elle jetait héroïquement quelques pallettes de science ou de littérature sur ces colombes mal étouffées.

C'est ainsi qu'elle avait étudié successivement le latin, l'astronomie, la botanique, les langues étrangères ; mais sous ce laborieux amoncellement, qui, par la variété de ses couches, rappelait les différents terrains décrits par la géologie, couvrait toujours ce feu secret qui ne meurt pas plus dans le cœur de la femme que ne s'éteint dans les entrailles de la terre le foyer où s'alimentent les volcans.

Depuis surtout qu'elle approchait des limites de la maturité, la marquise éprouvait assez souvent un désir involontaire de revoir, pour leur dire un dernier adieu, les agréables sentiers qu'avait parcourus sa jeunesse. Comme en automne les arbres, travaillés d'une sève surabondante, poussent de verdoyants rameaux à travers leurs feuilles jaunies, elle se surprenait parfois à mêler à ses manières imposantes quelques vives allures où se trahissait le rewerdissement prochain de la coquetterie. *Cette disposition menaçante qu'elle se reprochait en secret, sans parvenir à la dompter, prit, pendant la soirée dont nous parlons, un développement aussi rapide qu'imprévu.*

A la vue du groupe gracieux que formaient sa nièce et le vicomte occupés tout bas en paraissant regarder ensemble les dessins d'un album, madame de Pontailly ressentit un intérêt qui peu à peu se changea en un sentiment pénible. Par un retour mélancolique sur elle-même, elle se dit qu'elle aussi avait été jeune et aimée, *et à ce souvenir tous les plaisirs de sa vie* présents lui parurent insipides.

(A suivre).

PRÊTS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

ancore la colline aux flancs de laquelle s'étale le vieux hameau du Châteauneuf-de-Maraco.

Assis sur une petite éminence entre les deux agglomérations, — le vieux bourg de Châteauneuf et le village nouveau de La Bégude — le château de Maraco élève au-dessus des campagnes environnantes ses quatre tours massives.

Entouré de grands arbres, au milieu d'un vaste parc, il forme un magnifique séjour d'été, grâce à la fraîcheur que procurent en tout temps les merveilleux ombrages de ses arbres séculaires et ses abondantes eaux jaillissantes.

Trois grandes avenues y conduisent : l'une, du côté de Montélimar, est d'un aspect imposant et grandiose avec ses tilleuls trois ou quatre fois centenaires.

L'autre, toute moderne, ouvre son vaste portail en fer forgé, en face de la gare. Elle s'arrondit en pente douce tout autour du côteau, et traverse tout le parc avant de déboucher sur la plate-forme où se dresse la masse imposante du château.

La troisième ouvre ses portes sur la route allant de Grignan à Crest. De magnifiques pins la bordent et lui donnent quelque chose d'un peu triste, qui ne manque pas de grandeur.

Le château lui-même est seigneurial. Au rez-de-chaussée, trois vastes salons, dont le plus petit n'a pas moins de dix mètres sur douze; la salle à manger, d'un style un peu sombre, mais originale avec ses voûtes soutenues par six colonnes en marbre; un immense et confortable hall, reliant celle-ci aux salons.

Une monumentale cage renferme un superbe escalier qui conduit au premier étage; là encore un très beau salon et de luxueux appartements attendent haute et nombreuse compagnie. Le second étage est aménagé et réparé, comme le premier, avec goût et art.

Une terrasse entourée de créneaux couronne le château, et permet d'embrasser d'un coup d'œil un immense panorama de plaines et de montagnes.

Tel est le château de Maraco, qui s'honorera d'abriter sous son toit le premier magistrat de la France.

C'est dans cette demeure que M. Emile Loubet séjournera et recevra probablement les officiers étrangers lors des manœuvres d'armée qui, on le sait, doivent avoir lieu entre les XIVe et XVe corps, au mois d'août prochain.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

PROMOTIONS D'INSTITUTRICES

Les institutrices dont les noms suivent ont été l'objet d'une promotion de classe.

CHOIX

De la 2e à la 1re classe :

Mmes Cerroni Mathilde, à Olmiccia.
Bonifaci Françoise, à Belgodère.
Leca Crémone, à Cargèse.

De la 3e à la 2e classe :

Mmes Orsoni Roselinde, à Vescovato.
Pajanacci M.-F., à Viggianello.

De la 4e à la 3e classe :

Mlle Lorenzi Isabelle, à Belvédère.

ANCIENNETÉ

De la 3e à la 2e classe :

Mmes Orsini Agnès, à Saint Laurent.
Cipriani Madeleine, à Guagno.
Pieraggi-Bisconni J., à Mausolée.

De la 4e à la 3e classe :

Mmes Forcioli Marie-Séb., à Asilone.
de Peretti Marie, à Propriano.
Santarelli, Marie Madeleine, à Ste-Marie Figanella.

De la 5e à la 4e classe :

Mmes Calzaroni Jacqueline, à Vero.
Muselli T., à Ajaccio, (Ec. annexe).
Morarchini Marie-Félicité, à Bastia.
Franchi Marie, à Venzolasca.
Casile Angèle, à Rospigliani.
Michaud Geneviève, à Bastia.
Clementi Félicie, à Zalana.

Nécrologie

M. François Quilici, un des hommes le plus aimés et les plus estimés de l'arrondissement, vient de succomber à la suite d'une longue et pénible maladie, ainsi que sa fille, âgée de 15 ans, morte le même jour et à la même heure.

Leurs obsèques ont eu lieu jeudi 20 juin au milieu d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par son fils, M. Paul Quilici, l'ancien conseiller municipal de Marseille. Les cordons du poêle étaient tenus par le maire d'Olmeto, M. Peretti, et ses collègues du conseil municipal dont M. François Quilici faisait partie depuis 15 ans, le percepteur, M. Frigara, et le juge de paix M. Galloni.

A la sortie de l'église, les discours suivants ont été prononcés.

Discours de M. Galloni
Juge de paix du canton d'Olmeto

Mesdames, Messieurs,

S'il est une tombe devant laquelle doivent s'amonceler les regrets, c'est, à juste titre, celle qui va bientôt recevoir le double cercueil du grand-père et de la petite-fille Quilici. Aussi, je ne crains pas d'affirmer qu'il n'est personne, parmi nous, qui n'ait, au fond du cœur, comme un regret amer de voir disparaître, en un jour, de notre humanité, deux êtres qui nous étaient chers à bien des titres.

Pauvre enfant! 16 ans! mourir à cet âge, au printemps de la vie!... J'incline mon front devant ta déposille céleste! Tu as quitté, sans murmure, ce bas monde pour emporter ton grand-père adoré vers des régions plus sereines que les nôtres.

Tu n'as pas connu le monde et tu ne dois pas, sans doute, le regretter. Mais, au moins, du Ciel, désormais ton séjour, envoie-nous ton doux et gracieux souvenir. Prie pour tes chers parents désolés, prie fort, bien fort, pour qu'un soulagement soit bientôt apporté à leur immense douleur!...

Je me dispense, Messieurs, de vous retracer la vie de François Quilici, il est né, a vécu et s'est éteint au milieu de nous. Nous l'avons vu à l'œuvre et avons pu aisément l'apprécier et comme homme privé et comme homme public.

Comme homme privé, il fut toujours bon époux, excellent père, bon parent, honnête citoyen, solide ami, aimé et estimé de tout le monde, ce qui explique sa vaste popularité.

Sa charité n'avait pas de frontières, il secourait, il soulageait et secourait avec une bonté inépuisable tous les pauvres; on peut dire de lui qu'il pratiquait l'amour du prochain non avec cette charité avaricieuse qui donne du pain et se croit quitte envers les malheureux, mais il voulait leur donner, en plus, la joie, le sourire, la gaieté.

Sa maison était le refuge de tout ce qui avait faim, de tout ce qui pleurait, le jour comme la nuit. Tout à tous était sa devise. Il pratiquait sans phrases, par ses actes et sa conduite, la grande leçon d'égalité et de fraternité républicaines; car qu'importe la divergence des opinions, si le même idéal de bonté, de droiture nous conduit aux mêmes sommets lumineux où réside la vérité éternelle.

Comme homme public: doué d'un tempérament gai, aimable, il avait toujours un mot heureux pour tous. Quand il siégeait à nos côtés, comme officier du ministère public, ses réquisitoires spirituels, tout étant empreints de tact, de sagesse et de justice, concluaient toujours pour l'indulgence ou l'acquittement.

Brave ami Quilici, la mort est venue vous enlever prématurément à la tendresse de vos bien-aimés parents et à l'affection de vos nombreux amis. Vous étiez à peine âgé de 59 ans et il nous était permis d'espérer que vous aviez encore de longs jours à parcourir. Hélas! Dieu a décidé autrement, et vous nous quittez au moment où vous alliez jouir, au milieu des chers vôtres, d'un repos bien mérité.

Du haut du Ciel, où vos bienfaits ont marqué votre place, contemplez cette foule immense accourue de tous côtés et qui, émue, vient mêler ses larmes à celles de votre incomparable épouse et de vos enfants bien aimés, et qui s'empresse de vous dire: Reposez en paix!

Discours de M. Tomasini
de Propriano

Mesdames, Messieurs,

Les très vieilles relations d'amitié qui unissaient déjà mon aïeul à la famille Quilici m'imposent le devoir de ne pas laisser s'en aller notre cher défunt sans venir, au nom de ces souvenirs et au mien, déposer sur sa tombe un dernier hommage d'affection.

Je ne dirai pas ici ce que fut François Quilici. Par son travail, son intelligence et son inattaquable probité il s'était créé une enviable situation qu'il mettait surtout au service des déshérités du sort. Ses manières affables et le don qu'il possédait à un suprême degré d'attirer et de captiver lui créèrent des amitiés précieuses. Et Je tout cela il n'était point fier. Compatissant et bon il s'inclinait sur ceux qui tombaient sur la route pour les aider et les encourager encore.

Ces sentiments de haute générosité et de grandeur d'âme il les a transmis aux siens avec la vie, et il n'est pas étonnant que Paul Quilici, si affligé à cette heure, se soit fait sur un plus grand théâtre le champion de ces nobles idées.

Mais hélas! bonté, clémence, rien ne vaut: les meilleurs un à un nous laissent. Et encore on dirait que la destinée cruelle jusqu'au bout ne les frappe pas seulement dans leur corps, mais François Quilici n'en est allé le cœur meurtri par tant de malheurs tombés sur les siens. Ainsi le chêne frappé par la foudre voit tomber avant lui ses plus beaux rejetons. Pourtant avec le temps tout s'efface, votre souvenir seul, mon ami, ne passera pas, vos enfants le garderont précieusement comme le plus beau des héritages, et vos concitoyens d'Olmeto salueront encore votre nom comme celui d'un honnête homme et d'un bon citoyen.

Discours de M. Ph. Canazzi
Conseiller municipal d'Olmeto

Messieurs,

Avant que la tombe se referme sur la dépouille mortelle de Quilici François que recommandaient à nos sympathies de belles qualités, permettez-moi de lui dire le dernier adieu au nom du Conseil municipal dont j'ai l'honneur d'être l'organe.

Quilici François était bon père de famille, bon citoyen et ami fidèle: à tous ces titres il était cher à cette population qui l'accompagne jusqu'à sa tombe.

Je représente ici particulièrement le Conseil municipal où il a été mon collègue pendant plus de trois ans, et je suis heureux dans cette triste circonstance de pouvoir attester qu'il s'est toujours montré sage et désintéressé dans ses votes. Je ne suis ici qu'un écho des sentiments qui animent tous mes collègues du Conseil municipal qui le tenaient en estime et avaient pour lui les plus grandes sympathies.

Puisse sa famille éplorée trouver un adoucissement à sa légitime douleur dans le témoignage de sympathie douloureuse que lui donne si spontanément cette nombreuse assistance de parents, d'amis et de concitoyens dont il méritait l'affection et l'amitié.

Adieu, maintenant, cher et regretté collègue.

Nos Exportations

Service de vapeurs hebdomadaires entre Marseille et la Corse. Marchandises exportées de Bastia à Marseille par la *Pervenche* pendant le mois d'avril 1903:

Chargé à Bastia le 1er avril — A ordre 351 s. lupins; Ch. Moretti 132 s. charbon; F. Camogli 2 f. vin, 33 plat. noyer, 1 arbre liège, 700 kilos buis; Clément 64 s. charbon; J. Goutte 38 s. os, 8 s. cornes bœufs, 1 fût suif, 3 s. vx cordages, 1 s vx drap, 1 s. poils porcs.

le 8 avril. — Transports Internationaux 87 s. ébauchons; Santelli t embarcation: F. Camogli 4 fûts vin; Nègre et Cie 113 b. liège. — Pour Cette, 33.000 k. douelles.

le 15 avril. — A ordre 99 s. lupins, 2 700 k. noyer; Lhomme 7.730 k. bois de châtaignier.

le 24 avril. — Nègre et Cie 103 b. liège, 2 b. liège, 2 b. bouchons; J. Michel 2.500 k. bois gras; Valensi 8.000 k. bois de buis; Vincent 4 670 k. bois de pin; Lhomme 3 000 k. bois de châtaignier.

Relevé des marchandises:

Marchandises	Poids Tonnes	Valeur Francs
Lupins	45	4 000
Charbon de bois	14	900
Vins	2	600
Bois de buis	9	600
Os et cornes	9	900
Ebauchons	9	600
Liège et bouchons	16	5.000
Autres bois	57	1.800
Divers	10	800
Total	171	15.200

RÉUNION DES CITOYENS CORSES

Une réunion privée a été tenue à Toulon dans une salle de la Bourse du travail. Nous ne savons exactement ce qui s'est passé attendu qu'un membre présent nous a laissé entendre, de façon d'ailleurs très courtoise, que la réunion étant privée on ne pouvait y admettre la presse.

Nous savons cependant que plusieurs questions y ont été traitées, entr'autres celle de l'affiche contre le commissaire central.

On a ensuite nommé une délégation qui se rendra auprès de nos élus municipaux et législatifs pour régler la différend qui existe aujourd'hui entre un fonctionnaire et les Corses.

De plus, une lettre de protestation contre le commissaire central a été envoyée à M. le ministre de l'Intérieur, président du Conseil.

L'ordre du jour suivant a été voté:

Les Corses habitant Toulon réunis à la Bourse du Travail à la suite des incidents qui se sont produit dans la police municipale;

Considérant que l'attitude de M. le commissaire central est manifestement hostile à ses subordonnés originaires de la Corse et qu'il ne manque aucune occasion de l'affirmer, soit par des actes, soit par des par des paroles.

Qu'il a manqué gravement à son devoir en employant, pour la construction de sa ville, une partie du personnel placé sous ses ordres et cela sans aucune rétribution; que — en admettant qu'il ait offert à ces agents une compensation pécuniaire, ce qui n'est pas démontré — il est impossible que ces derniers soient en état de remplir leur devoir après avoir été occupés à des travaux pénibles pendant leur repos; que, d'ailleurs, son autorité vis-à-vis des agents employés à ces travaux se trouve amoindrie par le fait même que ceux-ci ont cru rendre un service personnel à leur supérieur;

Considérant, en outre, qu'il a commis un véritable abus de pouvoir en procédant à l'arrestation du gardien de la paix Timotei; que l'habitude qu'il a prise d'insulter et de vexer ses subordonnés en général, et les agents corses en particulier, constitue un délit qui, en tendant de plus en plus ses relations avec le personnel de la police, peut amener des conflits regrettables;

Invitent les élus corses de Toulon à demander que l'enquête confiée à M. le maire, sur les faits signalés par MM. Leca-Montevarde et G. Leca, soit rapidement menée et qu'une sanction soit prise à bref délai à l'encontre de M. le commissaire central;

Décident qu'ils ne cesseront de manifester que lorsqu'un satisfaction complète leur sera accordée.

Ont signé: Leca Monteverde, conseiller municipal, président; Poggi, Nicolai conseillers municipaux, et Valenti, assesseurs; J.-B. Bertoni, secrétaire.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ARGIUSTA-MORICCIO. — Vendredi soir, vers 10 heures, des coups de fusil ont été échangés entre les nommés Colonna Martin et Aveni André, de cette commune.

Aveni a été blessé très grièvement, et Colonna a succombé à ses blessures.

Le parquet s'est rendu sur les lieux.

CARTICASI. — M. Sabiani, instituteur à Novella, a été nommé à Carticasi, en remplacement de M. Marsili qui passe à Lano.

AJACCIO — Le préposé des douanes Casile Etienne en voulant décharger son revolver, a été blessé au côté gauche et a dû être transporté à l'hôpital.

CORTE. — M. Giamarchi, directeur de l'école laïque de Corte, vient de succomber à la suite d'une courte maladie. Cette mort a excité de très vifs regrets. M. Giamarchi s'était acquis les sympathies de tous. Il était âgé de 30 ans.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Deux discours ont été prononcés par M. Cassanatis, directeur de l'école de Vivario, et M. Niveggioni, instituteur de Venaco.

Un Evénement
pour les Cartophiles et Philatélistes et même pour tout le monde

« L'Annuaire Berry », intermédiaire international des échangistes, collectionneurs et marchands de cartes postales et de timbres, qui paraîtra pour la première fois cette année, sera une très curieuse et très utile publication qui vaut d'être signalée.

Elle se composera d'abord d'une importante partie d'articles pratiques et documentaires sur la poste dans tous les pays, les moyens de communications postales, la législation qui les concerne; puis d'un guide des collectionneurs, d'un recueil de curiosités diverses sur la carte et le timbre, et ensuite d'une liste générale des amateurs, marchands, éditeurs, philatélistes et cartophiles du monde entier ou les annonces et avis les concernant.

Cette seconde division de l'ouvrage sera en diverses langues, même en esperanto. Quelle mine inépuisable de renseignements et de documents utiles!

Moyennant 3 francs, prix de la souscription, on peut souscrire pour l'envoi contre remboursement; 3 75 on a droit à l'envoi franco de « l'Annuaire » dès l'apparition puis à une insertion gratuite de 12 mots à la liste générale, ou, si l'on préfère, de 6 mots au Livre d'Or des collectionneurs, mais dans ce second cas aucune annonce d'achat, vente ou échange n'est admise. On a droit aussi à divers autres avantages primes, concours, etc...

Envoyer souscriptions et demandes de renseignements à l'Administration de l'Annuaire Berry, 56, rue Jacob, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 à midi, + 27 2 à 7 heures du soir, + 2 Maxima, + 30 3 Minima, + 20-5.
Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm midi, 765 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée N. faible.
Dans l'après-midi, S-E. faible
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi: 0 mm.

∴

Au barreau

Les membres du barreau de Bastia ont procédé hier au renouvellement du conseil de l'ordre. M. Sébastien de Caraffa a été réélu bâtonnier, et MM. Ollagnier, Decori, Antonetti, Nivaggioli, membres du conseil.

∴

Exercices de tir

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté vendredi prochain 10 juillet, de 4 heures à 8 heures du matin, dans le terrain compris entre Cardo, le hameau de Suerta et la route de Saint-Florent.

∴

Session d'assises

La session d'assises du 3e trimestre s'ouvrira à Bastia le 27 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Levie-Ramolino. Cette session comprendra une dizaine d'affaires.

∴

Brevet supérieur

Les aspirantes au brevet supérieur sont invitées à se présenter au Lycée lundi matin, à 7 heures et demie, munies de la quittance de versement. Entrée, rue de la Miséricorde, près la Chapelle Saint-Charles.

∴

Une défaillance

Dans les cas d'étourdissements causés par la fatigue ou la chaleur, l'alcool de menthe de RICQLÈS employé en frictions sur la nuque et les tempes procure un soulagement immédiat. Exiger du RICQLÈS. (*Hors concours*, membre du Jury, *Paris 1900.*)

∴

Les naufragés du Liban

Les familles des naufragés du *Liban* sont invitées à se présenter le plus tôt possible à la mairie de Marseille, au bureau de l'état-civil, pour réclamer les extraits de décès de leurs membres.

∴

Sériciculture

Le marché des cocons est déjà très animé à Alais, on traite à 4 francs le kilo. A Nyons, le prix varie entre 3.80 et 4 francs.

∴

Brevet élémentaire

Plusieurs de nos jeunes compatriotes se sont présentés, à Marseille, aux examens du brevet élémentaire. Voici les noms de ceux qui ont obtenu ce brevet: MM. Baccelli, Bernardini, Cordoliani, Galeazzi, Padovani, Santini, Scorsi, Silvy, Acquaviva, Vinciguerra.

∴

Prédictions pour l'été

Le professeur Falb nous annonce dans sa récente publication un été bien anormal.

La première semaine du mois de juillet nous amènera du froid et des pluies; à la deuxième semaine il fera chaud, à la troisième et à la quatrième il y aura des orages et des pluies.

Le mois d'août sera très variable. Il débutera par des orages; dans la deuxième quinzaine il fera très froid.

Le mois de septembre sera plus chaud que le mois d'août. Au mois d'octobre une période de froid sec sera suivie d'une chaleur intense.

Enfin, le savant météorologue nous avertit que des journées critiques du second semestre seront: le 24 juillet, le 22 août, le 21 septembre et le 20 octobre.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Jacques Bartoli, fils du propriétaire de l'Hôtel des Voyageurs, avec Mlle Marie-Louise Maggi, la charmante fille du régisseur du domaine de Pietrone.

∴

Aussi utile que le pain!

De même qu'on saupoudre de sel et de poivre la plupart des aliments, de même les anémiques devraient, à chaque repas, recevoir quelques parcelles de fer destiné à reconstituer le sang. A ce titre, le Véritable Fer Bravais, en gouttes concentrées, est bien le remède le plus précieux et le plus actif qu'on puisse recommander.

On emploi est des plus faciles. On le trouve dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

∴

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général: Pharmacie Guasco, à Marseille; à Bastia, Pharmacie Dané, Boulevard Paoli.

∴

La Télégraphie sans fil

Je ne sais si le gouvernement français a eu connaissance de ce fait assez curieux: dernièrement, les appareils Marconi installés à la Spezia recevaient des communications en langue française. Qui pouvait bien les envoyer?

On ne tarda pas de se rendre compte que ces communications avaient une autre destination et que les appareils les avaient cueillies au passage.

Il s'agissait d'un échange de dépêches entre la station de Calvi et une station du littoral méditerranéen français. Les puissances qui adopteront la télégraphie sans fil vont donc être obligées d'établir un langage conventionnel.

On affirme que Marconi étudie en ce moment le moyen de faire communiquer des navires sous-marins avec des vaisseaux flottant à la surface de l'eau.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

Sport de lutte

Le défi de lutte que M. G. Hector a lancé aux trois lutteurs, aura lieu aux conditions suivantes:

M. G. Hector déclare perdre 200 francs si un des trois lutteurs le tombe dans un délai de dix minutes. Passé ce laps de temps les 200 fr. ne seront plus engagés et la lutte pourra seulement se continuer pour l'honneur.

La séance de lutte sera donnée au théâtre municipal le dimanche 5 juillet prochain de 2 heures à 4 heures. — Premières places, 0 75; deuxièmes places, 0.50

∴

Société de Sainte-Décote

Les membres participants sont avisés que les dimanches 5 et 12 juillet aura lieu au bureau social, de 9 à 11 heures, la perception des cotisations.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

∴

Café des Gourmets

Seul dépôt de la bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces.

Boulevard Paoli, 23.

∴

A louer

Appartement de huit pièces, rue Molino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinetro, négociant. Prix très modéré.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

Au Port

Le vapeur *Persenche*, capitaine Levoux, est arrivé de Marseille, chargé de marchandises diverses.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et le beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Dans les bonnes maisons de parfumerie. DEPOT: 38, rue Etienne-Marcel, Paris

Bourse de Bastia

	2 juillet.	— 4 juil.
3 Rentes, 0/0 ancien	96.80	97.05
— 3 p. 0/0 amortis.	97.20	97.35
	ex-coupon.	

Dépêches Nouvelles de la Nuit

L'espion de Nancy

Le tribunal correctionnel de Nancy a condamné Beliguet, pour espionnage, à cinq ans de prison et à 1.000 francs d'amende.

Un complot religieux

Convocation de la Haute-Cour

Le *Gaulois* prétend que le gouvernement veut convoquer la Haute-Cour pour juger un complot religieux dans lequel seraient impliqués MM. Drumont, Rochefort et Piou et six prélats.

AU VATICAN

La santé du Pape

On télégraphie de Rome:

Léon XIII a eu la nuit dernière un évanouissement qui a duré plusieurs heures.

Sa Sainteté a gardé aujourd'hui le lit.

Son entourage est un peu inquiet.

A VALPARAISO

La peste bubonique

Une dépêche de Valparaiso annonce que la peste bubonique vient d'éclater dans cette ville.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 15 minutes.

M. Francoz, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte sans discussion plusieurs projets de loi d'intérêt local.

La demande des Salésiens

Suite de la discussion du projet de loi relatif à la demande en autorisation formée par les Salésiens de dom Bosco.

M. de Lamarzelle fait l'éloge des Salésiens dont il vante le désintéressement. Il croit qu'il n'y a aucune raison pour leur refuser l'autorisation qu'ils sollicitent.

M. Saint-Germain défend les conclusions du rapport et combat les arguments développés par M. de Lamarzelle.

Le Vote

La discussion générale étant close, le président met aux voix la demande en autorisation.

La demande est repoussée par 160 voix contre 103.

Le Pari mutuel

Discussion du projet de loi portant répartition de la subvention allouée aux départements sur les fonds du pari mutuel.

Le Sénat a adopté.

Les pensions civiles

Le Sénat passe ensuite à la discussion du projet de loi sur les crédits supplémentaires pour les pensions civiles.

Le projet de loi est adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à 5 heures 30.

Séance de Nuit

La séance est reprise à 6 h. 30 du soir.

Les droits sur les bestiaux

Le Sénat discute de nouveau le projet de loi ayant pour objet de modifier les droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes abattues.

Plusieurs membres demandent le renvoi à la commission.

M. Viger combat cette proposition; il engage le Sénat a adopter ce projet de loi, tel qu'il a été modifié par la Chambre des députés.

Ce projet de loi est finalement adopté.

Les Quatre Contributions

Discussion des articles 2 à 17 de la loi de finances relatifs aux quatre contributions directes et taxes y assimilées de l'exercice 1904.

Le projet de loi est adopté par 273 voix contre 2.

Clôture de la session

Le garde des sceaux donne lecture du décret présidentiel qui déclare close la session ordinaire de 1903.

Après la lecture du procès-verbal la séance est levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 4 heures.

M. Dretzen, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Election d'Argelès

Second tour de scrutin sur les conclusions de 10a bureau relatives à l'élection de M. Fould dans l'arrondissement d'Argelès.

Les conclusions sont adoptées par 296 voix contre 8.

L'élection est validée.

M. Fould est admis.

Subvention aux mineurs

Discussion du projet de loi accordant une subvention de 50.000 francs à la société coopérative des mineurs des Petits-Châteaux, Saône-et-Loire.

Une vive discussion s'engage entre plusieurs orateurs.

Le projet de loi est adopté par 314 voix contre 112.

Le Contrat d'association

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat; tendant à compléter l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation.

Ce projet de loi est adopté sans discussion par 328 voix contre 178.

Les droits sur les bestiaux

Discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, modifiée par le Sénat, ayant pour objet de modifier les droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes abattues.

Le Sénat a réduit à 15 francs le droit de 20 francs qui a été porté sur les bœufs et vaches.

Plusieurs députés demandent le maintien du droit de 20 francs.

M. Mougeot s'oppose à ce maintien.

Malgré l'opposition du ministre de l'agriculture la Chambre rétablit le droit de 20 francs.

L'ensemble du projet de loi est ensuite mis aux voix et adopté.

Les Maisons d'écoles

La Chambre passe enfin à la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, ayant trait à certaines modifications à apporter à la procédure en vigueur, jusqu'ici, concernant la création d'office des Maisons d'écoles.

La Chambre a adopté le projet de loi tel qu'il a été modifié par le Sénat.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à 9 heures du soir.

Séance de nuit

La séance est reprise à 9 heures du soir.

Clôture de la session

Le président du conseil donne lecture du décret du président de la République qui déclare close la session ordinaire de 1903.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance qui est adopté.

Le président déclare la session close.

La séance est levée.

Librairie du PETIT BASTIAIS

00319

Vient de paraître le tome Ier:

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, 3.50 — franc, 4.00

État Civil

Naissances

Padovani Julie-Rose. — Altelli Rose. — Giorgi Joseph-Hector.

Décès

Farza Françoise, 2 ans, de Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTINI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

OSEZZA LES EAUX
STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prolongés.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

La Maison
Dyon MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
présente sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des sardines salinées sur en boîtes de 30 k. des marques A. Bonde et fils et Louis Ecmien et du sardats de suivre.
Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.
Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, établie à un prix relativement réduit.
On y trouvera également:
Du pétrole extra.
Des sucres verguetaux entre au prix de 86 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.
De même que les salés Noks et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie. Du salé Pearle Rizon extra provenance garantie de la maison J. Sanil de Ponce.
Du sucre cristallisé Guadeloupe, 1er et 2e jet pour vendanges.
Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.
Des bleu-entremet en pastilles parfumées.
Des légumes sans bien assortis.
Veuve noire et blanche.
Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.
Savon Condor et Dartier de 500 gr.
Le surplus de sa récolte de vins:
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, Paris.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; Etranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 456, du 28 juin 1903) :
L'Exposition des peintres à Liège, Jean d'Alveyre. — Le mouvement scientifique : La protection des trains en marche, A. Syroteck. — Le homard (nouvelle), Paul Bonhomme. — La religion de Bonaparte, Cardinal Mathieu. — Le reportage pittoresque : Les têtes du passé, Charles Géniaux. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — L'aube de Tibany (légende magyare), Koloman Mocs. — La religieuse errante (suite), Ernest Daudet. — Çà et là. — La demoiselle blanche (suite), Charles Foley.
Illustrations d'après Alf ed Paris. G. Dorat, etc. Les reproductions photographiques sont

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Dictionnaire des Sciences
Ce dictionnaire général des Sciences théoriques et appliquées de Privat-Deschanel et Focillon, universellement répandu par MM. Jules Hay et Louis Mangin. (Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, à Paris).
Dans les dernières 24 et 31 que l'on nous communique, nous trouvons, sous la rubrique de la lettre R, qui se poursuit dans ces deux brochures, quelques articles du plus haut intérêt, dont l'analyse rapide donnera mieux que les plus éloquents exposés un sentiment exact de la mesure du zèle soigné et de l'absolue indiscutable qui ont présidé à l'élaboration de la nouvelle édition de ce précieux ouvrage.
Voici par exemple le mot Equation qui donne lieu à un exposé complet et parfaitement clair des principales équations algébriques simples, des équations du premier degré, des équations des surfaces, des équations en coordonnées polaires, sont rapidement tour à tour à l'aide d'exemples variés de nombreuses figures géométriques qui en rendent la compréhension parfaitement aisée.
L'équateur, article de géographie à une brève leçon d'astronomie en vertu de laquelle une vigoureuse précise nous fait pénétrer sous la coupole d'un observatoire et nous voyons l'instrument au de la gigantesque lunette.
Le mot Ether, très développé, est traité en manière de leçon, presque de petit cours d'arboriculture dans il souvient de signaler l'importance qu'il relevait qu'il n'occupe pas moins de neuf pages sur deux colonnes.
Avec le mot Ether, Echelon, nous entrons en plein domaine de la chimie, de l'industrie, de la pharmacopée, car ce corps volatile est étudié au triple point de vue de l'histoire, de la fabrication, de la thérapeutique sous toutes les innombrables et les dangers que signale le mot Ethérisme.
Par ailleurs le mot Ether est encore étudié sous une autre acception, celle de milieu élastique supposé : l'espace et donnant lieu par les oscillations qui s'y déterminent aux phénomènes lumineux, aux ondes hertziques ou calorifiques.
Chemin faisant, au des articles plus brefs, comme ceux traitant de l'Epinette, de l'Epicycloïde, nous trouvons la preuve que ce n'est pas à la rédaction du Dictionnaire des sciences qu'on pourrait appliquer l'adage Libri De minimis non curat prætor.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER, Lutte, hautement électorale

La Vie Heureuse
Les splendeurs d'un mariage princier ; les fêtes du château d'Arc-en-Barrois, à l'occasion du mariage de la pupille de Mgr le duc de Penthièvre ; les perpétuels extraordinaires d'une femme qui a traversé les chutes du Niagara enfermée dans un tonneau ; les joies et les peines d'une grande ambassadrice ; des notes d'un explorateur sur Marseille l'Empire, cette toute jeune femme qui est déjà un de nos grands romanciers ; les scènes les plus curieuses de la vie de famille dans le palais d'un Maraja ou cette Inde féerique comme un conte des Mille et Une nuits ; les élégances et l'heure spirituelle des membres du club du golf à Versailles ; les avantages nouveaux, le dévouement, la dignité des femmes gardes-malades ; enfin comme la gourmandise a ses droits, les façons les plus exquises de servir les friandises : tels sont, pour faire un choix, quelques-uns des plus agréables, des plus intéressants, des plus passionnants articles du numéro de juin de la VIE HEUREUSE qui en fait la plus complète des Revues féminines illustrées.
Abonnements : Un an : France, 7 fr. Etranger : 9 fr. — Le N°. 60 centimes.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Comino* chargera vers le 25 juin.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Librairie et Imprimerie Ollagnier
Paris qui Chante
Revue hebdomadaire illustrée des Concerts, Théâtres, Cabarets artistiques, Music-Halls
25 Centimes le Numéro
16 Pages grand format
PAPIER GLACÉ DE GRAND LUXE
Soixante Photographies inédites des Artistes les plus connus

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE FAITES RIEN SANS AVOIR ESSAYÉ LE ROYAL WINDSOR
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en huit jours, fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux admirable. Essentiellement bienfaisant. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Grande et demi-Bouteille.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Eau des Carmes BOYER
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

OREZZA-LES-FAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.
La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.
L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.
Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

ESSAYEZ CHICORÉE BOULANGÈRE La Meilleure des Chicorées Françaises Exigez le Paquetage CROISSANT GARON DUVERGER CAMBRAI ESSAYEZ
Dépositaire pour l'Extérieur, M. CAMUGLI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.
SYPHILIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Le Teil, Forges du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 6, et MARDI, 7 JUILLET 1903 — N° 184

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 m.	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	15 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Benoît.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Pleine, le 9 — *Dernier quar*, le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Elisabeth.

6 JUILLET

Conseil Municipal

Compte administratif de 1902 de la ville de Bastia

Dans la séance du 13 juin 1903 du Conseil municipal, M. Ernest Lota a donné lecture de son rapport sur le Compte administratif de 1902.

Messieurs,

Le compte administratif pour 1902, dont votre commission des Finances m'a confié le rapport, offre cette particularité qu'au cours de l'exercice financier, M. le Maire a volontairement résigné ses fonctions entre les mains d'une Commission municipale, à la suite d'événements encore trop présents à la mémoire de tous, pour que je les rappelle même d'un mot. J'ai hâte de dire que le choix du Gouvernement a été heureux, et que les membres de la Délégation ont administré sagement et à la satisfaction générale ; l'un d'eux est devenu notre collègue, et nous n'avons — sur le terrain des intérêts de Bastia, — qu'à nous louer du choix du suffrage universel. Quant à M. le Maire, il a puisé, dans ce repos, de nouvelles forces, une plus grande popularité, si c'est possible. Par deux fois, en quelques mois, Bastia lui a renouvelé le long bail qui depuis 1888 l'attache, sans interruption, aux destinées de notre ville. Ma vieille amitié pour lui me met en très mauvaise posture pour dire tout le bien que je pense de son administration et de sa personne. Je préfère en appeler à vous mêmes, mes chers collègues ; je fais allusion au vote par lequel vous l'avez porté, il y a deux mois à peine, à la tête de l'administration municipale. Quel plus bel éloge peut-on faire d'un maire que de rappeler, qu'après quinze années d'une administration souvent difficile et parfois décourageante, il reste le premier inscrit des conseillers municipaux, et devient l'élu de l'unanimité de ses collègues.

Le compte administratif que je vais faire passer sous vos yeux, révèle une situation que vous connaissez tous ; nos finances ressemblent un peu à celles de la France : elles laissent à désirer. Mais que je dise, dès à présent, qu'à côté d'un malaise réel, va vous être proposé un remède efficace ; si vous vous associez aux propositions que nous aurons l'honneur de formuler tout à l'heure, nous verrons la fin des mauvais jours ; une ère de travail et de prospérité s'ouvrira, sans qu'il en coûte rien, ou presque rien à la masse des contribuables ; et nous pourrons, l'an prochain, rendre au peuple le mandat qu'il nous a confié, avec la satisfaction très grande du devoir accompli et des finances municipales restaurées.

Titre Ier. — Recettes

CHAP. Ier. — RECETTES ORDINAIRES

Art. 1, 2, 3. Centimes. — Les articles 1, 2 et 3 ont trait aux contributions qui entrent dans la caisse municipale. Ces 3 articles prévus pour 18.363 francs ont donné 18.439 : Résultat : 467 francs.

Art. 4. Produit de l'Octroi. — L'article 4, Produit de l'Octroi, mérite de retenir quelques instants notre attention. Prévisions : 790.000 fr. ; recettes réalisées : 773.590,25 ; en moins : 16.184, 75.

La diminution persistante des recettes de l'Octroi, depuis 4 ans, est la cause unique du malaise dont se nos finances.

Vous n'avez pas oublié que sous la dernière façon, l'Octroi rapportait net à la Ville 905.000 francs par an. Depuis la mise en régie, par suite des approvisionnements fabuleux en alcool, qui — pareils au tonneau des Danaïdes — ne sont jamais épuisés, par suite, encore, du dégrèvement des boissons hygiéniques, et aussi, faut-il le dire, par la négligence, l'inexpacité et le mauvais esprit d'une partie du personnel, dont nous venons de demander le licenciement, nos recettes ont fléchi de la manière suivante :

1899	235.749,21
1900	251.856,54
1901	275.655,71
1902	273.726,42

et 1903 est déjà en légère diminution.

La moyenne de ces 4 exercices donne 259.246,97.

Si, maintenant, nous retranchons les frais de régie, environ 45.000 francs, nous constaterons, sur notre principale recette, un fléchissement de plus de 90.000 francs par an, qui explique, avec une clarté aveuglante, et nos dettes, et l'état d'abandon de la ville, et la réduction exagérée de certains articles de dépenses. Là, je le répète, est la vraie, l'unique cause de l'état lamentable dans lequel nous nous débattons, depuis 4 ans ; cet état doit cesser : l'avenir, la vie même de Bastia est à ce prix.

Nous avons relevé le produit de l'Octroi depuis 1891 ; cette lecture vous laissera, comme à nous-mêmes, cette impression que la mauvaise administration est pour beaucoup dans la diminution des recettes :

1891, dernière de la ferme Campana	408.824
1892, 1re de la ferme Lombard	324.165
1893, 2e »	347.256
1894, 3e »	429.177
1895 Régie	246.531
1896, 1re de la ferme Delcorso	333.664
1897, 2e »	355.033
1898, 3e »	505.175

C'est l'apothéose ; depuis, c'est le marasme.

Art. 5. Saisies et amendes. — Les saisies et amendes n'ont donné que 125 francs au lieu de 500 ; c'est encore une conséquence du défaut de surveillance et d'activité du personnel.

Art. 6. Produit de l'Abattoir. — L'Abattoir est lui aussi au-dessous des prévisions pour une somme de 350 francs.

M. le Maire a dû demander sa démission au receveur de l'abattoir et l'a très heureusement remplacé par un vieux Bastiais qui jouit de l'estime générale.

Art. 8. Produit des droits de Marché. — Les marchés se sont bien tenus ; ce service est parfaitement organisé ; il prouve que, même avec la régie, on peut avoir des résultats satisfaisants. Les agents chargés du recouvrement méritent les éloges du Conseil ; nous souhaitons que les gardes d'octroi suivent leur exemple.

Il est permis de s'étonner que lorsque les marchés qui contribuent à l'alimentation de la ville sont en augmentation, l'octroi, qui frappe lui aussi des objets de consommation, présente des diminutions aussi considérables.

Art. 9. Loyer des propriétés bâties. — Ici encore une diminution de 794 francs ; plusieurs locataires ne payent pas régulièrement ; c'est un mal qui n'est pas spécial, hélas ! aux locataires de la ville. Les diligences ont été faites par la recette municipale ; des assignations ont été lancées. Plusieurs locataires en retard se plaignent, à bon droit, du mauvais état des locaux occupés ; on n'est pas sans raison pour ne pas payer, sans doute, mais la réclamation reste fondée et nous appelons sur l'état des magasins du théâtre, notamment, l'attention de M. le Maire.

Art. 10. Loyer des propriétés non bâties. — Mêmes observations que pour le n° 9, 474 francs restent à recouvrer.

Art. 11. Concessions au Cimetière. — Les concessions au cimetière n'ont rapporté que la moitié des prévisions : 4.087,50 au lieu de 2.000.

Art. 13. Taxe sur les chiens. — La taxe sur les chiens donne depuis longtemps un mal énorme à la recette municipale. 80 commandements ont été signifiés ; cette recette porte à 800 francs nous semble exagérée : en effet, d'après les titres et actes justificatifs, elle n'aurait dû produire que 565 francs sur lesquels 488 francs restent à recouvrer.

Art. 27. Subvention du Département aux Salles d'Asile. — Cette subvention est de 400 francs ; depuis plusieurs années la Préfecture ne fait parvenir à la recette municipale que 325,85. La commune parfait, bien volontiers, cette différence de 74,15 ; cependant votre commission prie M. le Maire de faire prendre des renseignements au sujet de cette irrégularité.

Art. 29. Intérêts de fonds placés au Trésor. — Ces intérêts ne font que diminuer ; ils n'ont produit en 1902 que 249 francs sur les 500 francs prévus au budget.

Art. 24. Recettes accidentelles. — Enfin cet article prévu pour 1 franc a rapporté 1.600 francs ; c'est le produit d'un double versement, de 200 francs en 1900 et de 750 francs en 1901, fait par l'Etat pour secours aux réservistes et territoriaux.

RÉCAPITULATION :

Recettes ordinaires prévues.	341.804,60
» effectuées.	322.419,07
En moins . . .	19.385,53

CHAPITRE II.
RECETTES EXTRAORDINAIRES

Ce chapitre qui comprend 4 articles est normal. Les 3 centimes extraordinaires pour chemins vicinaux ; les 30 centimes extraordinaires pour l'amortissement de l'emprunt de 250 000 francs ont produit un peu plus que les prévisions budgétaires : 33 714,27 au lieu de 32 478. M. le Maire fait état d'une somme de 1 775 francs due par l'Etat pour travaux de grosses réparations aux toitures du Lycée ; cette somme n'a pas encore été payée et vous la retrouverez en recette aux chapitres additionnels. On nous a fait savoir que l'Etat va se libérer incessamment.

CHAPITRE III.
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre n'est pas consolant. Les sommes à recouvrer s'élevaient à 7 712,29 ; la recette municipale n'a pu effectuer que 1 019,50.

Restes à recouvrer : 6.692,79, que vous retrouverez inscrits en tête des chapitres additionnels au budget de 1903.

RÉCAPITULATION :

Si nos calculs sont exacts nous avons constaté une différence en moins de 19 333,10, entre l'ensemble des recettes prévues au compte administratif et l'ensemble des recettes réellement effectuées. Cependant, grâce à une trouvaille : 26 745,37 d'excédent de recettes en 1901, il ne manquerait plus pour atteindre les recettes prévues que 7 387,73, et il resterait à recouvrer 12.473,99.

Titre. II. — Dépenses

CHAPITRE Ier.
DÉPENSES ORDINAIRES

Ce titre sera rapidement parcouru et contrôlé. D'une manière générale, et contrairement aux recettes qui occasionnent trop souvent des mécomptes, les dépenses sont normalement effectuées, conformément aux chiffres prévus au budget, et chaque article est régulièrement épuisé.

Art. 2. Frais de bureau et imprimés divers. — Un bon point aux bureaux de l'Hôtel de Ville qui n'ont pas dépassé les 1.000 francs affectés aux frais de bureau ; 155 francs sont annulés, faute d'emploi.

Art. 11. Abonnement au réseau téléphonique. — Cet abonnement prévu pour 500 francs a laissé un boni de 238,15.

Art. 13. Entretien des Chemins vicinaux. — Cette très ancienne et très lourde question donne lieu, depuis longtemps, à un échange de correspondances avec l'Administration, d'où la clarté n'est pas précisément sortie. Je vous entretiendrai plus longuement et plus utilement des chemins vicinaux aux chapitres additionnels.

Art. 20. Entretien des chemins ruraux — Crédit 4.750 ; dépenses : 986,05 ; 362,94 restent annulés, faute d'emploi. Dans nul, cependant, si on aurait pu trouver à les dépenser ; c'est probablement l'embarras du choix !

Art. 22. Redevance à la Compagnie des eaux. — Il n'a été payé que 22 500 fr. sur 30 000 ; il reste dû à la Cie des eaux 7 500 sur 1902. Vous verrez aux chapitres additionnels que nous lui devons d'autres sommes plus considérables. L'insuffisance de nos recettes a produit cet état de choses absolument regrettable.

Art. 29. Traitement des gardiens de la paix. — Au traitement des gardiens de la paix, 22.000 francs, nous relevons que 756,25 n'ont pas reçu d'emploi, plusieurs vacances dans le personnel s'étant produites au cours du dernier exercice.

Art. 50. Registres et imprimés pour les Ecoles. — Le crédit de 80 francs n'a pas été employé, nous ne savons pourquoi.

Art. 61. Subvention au cours secondaire de jeunes filles. — Il en est de même du crédit de 450 francs pour le cours secondaire de jeunes filles qui n'a pas été créé.

Art. 70. Dépenses des aliénés indigents. — Art. 71. Dépenses des enfants assistés. — L'insuffisance des recettes a empêché M. le Maire de payer les dépenses des aliénés, 2 000 francs, et celle des enfants assistés, 300 francs. Remarquons que la ville de Bastia dépense beaucoup trop pour le service des aliénés ; chaque année la note présentée par l'administration s'élève à environ 5.000 francs ; le contrôle est difficile, si non impossible. Nous appelons sur cette question toute la sollicitude du chef de la municipalité.

Art. 89 Cession du terrain du lavoir. — Les 9 0 francs affectés à la cession de ce terrain sont restés annulés faute d'emploi. Cette affaire n'a pas fait un pas depuis la réponse de M. le Maire à l'administration des Domaines.

Art. 91. Secours aux familles des réservistes. — Il n'a été alloué que 45 francs de secours sur un crédit ouvert de 300 francs en faveur des familles pauvres des réservistes et des territoriaux.

Art. 96. Frais de justice. — Moins de procès, ne le regrettons pas ; aussi le crédit de 1.500 fr. a laissé 502,09 disponibles.

CHAPITRE II.
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Ce chapitre, d'ailleurs très court, appelle trois remarques :

Art. 107. Achèvement de la place Saint-Nicolas. — Sur 1.800 francs inscrits pour l'achèvement de la place, 267,89 seulement ont été dépensés, faute de disponibilités.

Art. 103. — Sur le crédit de 3 000 francs : part de la Ville dans la construction d'un monument à la mémoire des soldats corses morts pour la patrie, 1.000 francs ont été versés au trésorier du Comité.

Art. 104. — Les travaux de grosse réparation aux toitures du Lycée se sont élevés à 9 450 francs ; la ville a payé sa moitié, 4 721,20. l'Etat, comme nous l'avons dit plus haut, n'a pas encore opéré le versement des 4.725 fr. qu'il doit, et lorsqu'il aura payé il ne restera du pour cette entreprise que 3,80.

CHAPITRE III
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre révèle plus spécialement le mauvais état des finances de la ville. C'est, presque pour tous les articles, une longue série de dépenses inscrites soit au budget primitif de 1902, soit au budget supplémentaire, et que la situation financière n'a pas permis de payer. Il y a, rien qu'à ce chapitre, pour 34 013,25 de restes à payer, que vous allez retrouver, avec d'autres, aux chapitres additionnels.

Remarquons que les frais d'assistance médicale gratuite ont coûté 22.094,35 aux contribuables, sous forme de centimes additionnels, et exprimons l'espoir, injustifié peut-être, que nous n'entendrons plus parler de cette lamentable affaire.

RÉCAPITULATION :

Grâce aux 68 775 93 qui n'ont pas été payés, et qui se décomposent ainsi :

1. Sur les dépenses ordinaires.	27 535,81
2. Sur les dépenses extraordinaires	6.738,80
3. Sur les dépenses supplémentaires	34.013,25
	68.775,86

l'exercice 1902 a une apparence, combien fragile ! de budget en équilibre ; en effet, la dernière page du compte administratif porte :

Recettes. . . .	382.693,16
Dépenses . . .	378.389,42
Excédent de recettes.	5.303 74

Sous le bénéfice de ces observations un peu longues, mais que nous avons jugées nécessaires, votre commission des Finances vous propose, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif que M. le Maire présente au Conseil municipal pour l'exercice 1902.

Ce compte, absolument régulier, est loin d'être consolant ; mais la faute, vous le savez, en est aux circonstances et non aux hommes de dévouement qui administrent, depuis de longues années, nos affaires municipales, au mieux des intérêts de la Ville et à la satisfaction du corps électoral.

FRANÇAISES CORSES

6 juillet 1645. — Galéas de Campofregoso, comte de Corse, accorde à la commune et aux habitants de Saint-Florent, de nombreuses franchises et immunités en récompense du dévouement qu'ils lui ont montré.

Cette charte fut confirmée 26 ans plus tard par le fils de ce seigneur, Thomas de Campofregoso.

7 juillet 1904. — Nicolas Negri, à la tête de nombreux Génois, arrive dans le petit village de Volpajola, et souffléte le Podestat de l'endroit, Morazzano, coupable de lui avoir fait simplement observer que ses administrés ne pouvaient loger sa troupe.

Morazzano se venges plus tard de l'affront qu'il avait reçu en tuant Negri.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 juillet à 8 h. 1/2

1. Castiglione Marsch.	
2. Les Troyens,	Berlioz.
3. Le Désert,	F. David.
4. La Mascotte,	Audran.
5. Bade (Polka),	Unrath.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 7 Juillet

Rue du Nouveau Port, jusqu'à l'Avenue Carnot, Avenue Carnot, jusqu'au Boulevard Paoli, Boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, Rue Miot, Rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, Rue Neuve Saint-Jean, rentrée.

LA CATASTROPHE DU LIBAN

Le Petit Marseillais publie une nouvelle liste de souscription en faveur des victimes de la catastrophe du *Liban*. Le total des sommes recueillies par notre excellent confrère s'élève à 17.846 francs.

⁂

Une victime de la catastrophe du *Liban* dont l'identité jusqu'à ce jour n'avait pu être établie, a été reconnue samedi matin, grâce au signalement publié par le *Petit Marseillais*. Cette victime se nomme Langini Angelo, âgé de 5 ans. C'est le père lui même qui a reconnu son enfant et qui en a fait la déclaration au commissariat de police.

⁂

L'enquête de M. Lannes, commissaire de police du XVe arrondissement, sur la catastrophe du *Liban* vient d'être close. Son rapport a été transmis à M. Goyon, procureur de la République. Avant de prendre une décision, l'honorable magistrat a chargé M. Thiriat, commissaire aux délégations judiciaires, de procéder à son tour à un supplément d'enquête.

Bulletin Financier

Paris, le 30 juin 1903.

La liquidation s'est effectuée bon an mal an et le marché reste assez ferme dans son ensemble, bien qu'on ne puisse nier que la hausse du pétrole qui évolue, sur la hausse du sucre, à 96.75 en liquidation et à 96.87 de prime, les ventes de sucre sont faciles. Les nouvelles du groupe allemand, à la suite de la rentrée d'hier, ont parues quelque peu inférieures aux prévisions. Le marché reste toutefois bien disposé.

Les Rentes françaises sont bien tenues. L'extérieur est à peine soutenu. Les fonds étrangers sont à peine soutenus. Les Turcs sont bien tenus. Les Banques françaises sont bien tenues. Les Banques étrangères sont à peine soutenues. Les Chemins français sont bien tenus. Les Chemins étrangers sont à peine soutenus. Les Mines sont bien tenues. Les Métallurgiques sont à peine soutenues. Les Valeurs diverses sont bien tenues. Les Valeurs de spéculation sont à peine soutenues.

Les Obligations françaises sont bien tenues. Les Obligations étrangères sont à peine soutenues. Les Obligations de chemins de fer sont bien tenues. Les Obligations de mines sont à peine soutenues. Les Obligations diverses sont bien tenues.

Le Crédit Foncier a émis 400.000 obligations foncières 3 % à 460 fr. Jouissance du 1er juillet. Remboursables à 500 fr. Les souscriptions seront reçues du 1er au 10 juillet.

Le Crédit Foncier a émis 400.000 obligations communales 3 % à 460 fr. Jouissance du 1er juillet. Remboursables à 500 fr. Les souscriptions seront reçues du 1er au 10 juillet.

Les Chemins Prince-Henri sont demandés.

LE MONUMENT COMMÉMORATIF
à la mémoire des compatriotes tombés à l'ennemi

Bastia, le 4 juillet 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

Depuis trois ans un comité s'est réuni sous la présidence de M. le Maire, à l'effet de prendre les dispositions nécessaires pour élever sur la place Saint-Nicolas un monument commémoratif pour les braves tombés à l'ennemi. Des listes ont été mises en circulation en Corse et à l'étranger et les sommes recueillies sont assez importantes.

J'ai l'honneur de faire une proposition par l'intermédiaire de votre journal et sur laquelle j'appelle toute la bienveillante attention de M. le Maire.

L'inauguration de ce monument pourrait avoir lieu le 16 août prochain, date qui coïnciderait avec celle où il y aura 50 ans, fut élevée sur cette même la statue de Napoléon Ier. On fêterait ainsi la pose de la première pierre du monument en projet et le cinquantenaire de celle qui orne notre grande place.

A mon avis, on pourrait organiser pour ce jour là, une tombola dont la recette contribuera à compléter la somme indispensable pour l'accomplissement de cette œuvre patriotique. On ferait également en jour-là, une quête pour les malheureux de notre ville.

J'espère que ma faible voix sera écoutée et que dans sa prochaine réunion le Conseil municipal et le Comité prendront des dispositions importantes pour donner le 16 août prochain une fête aussi éclatante que possible.

J'ai l'honneur, etc.

Un Patriote Bastiais.

SAVON DU CONGO Vous recevrez 1906 prix hygiénique

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Rotili Dominique, adjudant, 17 ans 2 mois 23 jours de services, 700 francs.

Barnetti Paul-Baptiste, brigadier de gendarmerie, 21 ans 5 mois 14 jours de service, 938 francs.

Nicolini Charles-Philippe-Jean, brigadier de gendarmerie, 23 ans 3 mois 21 jours de services, 846 francs.

Casanova Barthélemy, gendarme, 26 ans 1 mois 14 jours de services, 611 fr.

Olivieri Jean François, gendarme, 23 ans 9 mois 5 jours de services, 641 francs.

Micaelli Antoine-Alexandre, officier d'administration de 1re classe, 30 ans 4 mois 3 jours de services, 2.325 francs.

Colombani Marie-Antoinette veuve Carlotti, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 454 francs.

Orgbalins Brancaleoni : 1. Anna Marie, 2. Marie-Marthe, le père maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension du 5 janvier 1903 au 25 juillet 1919, 645 francs.

Simon Gottau, chargé de cours de lycée, 40 ans 2 mois 22 jours de serv., 3.155,fr.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur le passage à la discussion de l'article unique du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à compléter l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation.

Nombre de votants. .	266
Majorité absolue. . .	134
Pour l'adoption . .	178
Contre	88

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté pour.

Chalutiers et Pêcheurs

Bastia, le 6 juillet 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Ce matin les abords de la halle aux poissons ont été occupés par une vingtaine de gendarmes armés de revolvers et de fusils. Ce déploiement de forces n'a été motivé par rien et n'a abouti à rien. Si on l'ordonnant on a eu l'intention d'intimider les prud'hommes et les pêcheurs, on s'est trompé.

Les prud'hommes et les pêcheurs sont forts de leur droit. Ils demandent que les chalutiers se conforment rigoureusement aux instructions ministérielles et aux lois sur la pêche au bœuf, et cela non pas dans leur intérêt personnel, mais dans celui de la masse de l'intéressante population des pêcheurs et pour empêcher la destruction complète des espèces dans les eaux de Bastia.

Les prud'hommes demandent que les opérations des chalutiers soient contrôlées par un garde pêche ou un torpilleur et ils ne cesseront de le demander tant qu'ils n'auront pas reçu pleine et entière satisfaction.

Veuillez, etc.

EUGÈNE GUAITELLA,
Président du Syndicat.

Parlons peu, parlons bien !

En suivant ce vieux précepte, nous ne devons pas de longues phrases pour vous démontrer ce dont vous vous doutez déjà, c'est-à-dire que les Pilules Pink sont un merveilleux médicament. Tout ce que nous pour dire vous dire à ce sujet viendrait bien mieux à vos yeux qu'une attestation de guérison montre, émanant d'une personne honorablement connue. Nous allons donc droit au but et nous prenons au hasard, parmi les milliers d'attestations que nous possédons celle de Mlle Eléonore Fayard, modiste, à Marchamp, par Beaujeu (Rhône).

« Depuis deux ans, écrit-elle, ma santé n'avait pas bonne. Au début, j'avais souvent des maux d'estomac, puis mes forces diminuèrent, mon appétit se fit capricieux et disparut. J'éprouvais une grande difficulté pour digérer le peu de nourriture que je prenais et je m'affaiblissais de jour en jour davantage. Je devins excessivement anémique, ma respiration était courte comme celle des personnes qui souffrent de la poitrine. Je me dormais plus bien la nuit et j'avais aussi souvent des migraines. Malgré plusieurs traitements, mon état empirait chaque jour davantage. Une voisine m'engagea fortement à faire l'essai des Pilules Pink et je n'ai eu qu'à me féliciter d'avoir pris ces Pilules. Dès les premières boîtes, je ressentis une grande amélioration, une augmentation surprenante des forces et de l'appétit. J'ai continué pendant quelques semaines le traitement et il m'a parfaitement guérie. »

Notre n'avons pas besoin d'en dire plus long, n'est-ce-pas ? Sachez que les Pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, tonique des nerfs reconnu par tous les Docteurs de tous les pays et de toutes les écoles. C'est en ordonnant les Pilules Pink qu'ils combattent avec le plus de succès l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, la faiblesse générale, le rhumatisme, la faiblesse nerveuse, la danse de St-Guy, le tachitisme chez les enfants.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gebus et Cie, pharmacien de 1re classe, 13, Rue Vieille, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Service funèbre

Une messe de sortie de deuil sera célébrée ce matin, en l'église Sainte Marie, à 10 heures, pour le repos de l'âme du regretté

CHANOINE FOATA
Curé-Archiprêtre de Sainte-Marie.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

NOVELLA. — M. Ambrosini, ancien suppléant de Bastelica, a été nommé instituteur stagiaire à Bastelica, en remplacement de M. Sabiani, désigné pour Carticasi.

BONIFACIO. — Le premier maître vétéran en retraite Tavera est nommé garde maritime à Bonifacio.

MANSO. — M. Spinosi, instituteur de Manso, a vacciné les 50 élèves des deux écoles mixtes de sa commune.

Remerciements

Bastia le 6 juillet 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Au nom de ma famille et au mien, je vous remercier, par le canal du *Petit Bastiais*, les amis connus et inconnus et en général, toute la population de la ville de Bastia, pour les nombreuses marques de sympathie et les condoléances qu'ils ont bien voulu nous prodiguer à l'occasion du décès de mon frère très regretté, l'archiprêtre de Sainte Marie.

Nous ajoutons nos remerciements à la presse pour la publicité accordée à ce triste événement.

Toutes ces témoignages nous ont touchés sensiblement et, nous ne voulons nous éloigner de Bastia, qu'après avoir exprimé notre vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à notre deuil.

Respectant le désir formel de notre cher défunt qui a voulu reposer au milieu de ses ouailles, nous confions sa modeste tombe à la garde des âmes pieuses qui pratiquent le culte des morts.

Je vous prie, etc.

D.-J. FOATA, *Curé.*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 6 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 3 à midi, 26 6 à 7 heures du soir, + 25 7 Maxima, 27 Minima, 20 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 761 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Sous la matinée O. faible.

Dans l'après-midi, N-O. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Distinctions honorifiques

Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction à M. Ristorcelli Auguste, commandant du vapeur *Baiphong*, et une médaille d'argent de 2e classe à M. Giusti Ange, maître d'équipage du même navire, pour le sauvetage de trois annamites montant une jonque en détresse, qui allait à la dérive sur les bancs, dans le détroit d'Hainan, le 28 janvier 1903.

∴

Brevet supérieur

Lundi matin ont commencé au lycée les épreuves écrites pour l'obtention du brevet supérieur. 20 aspirantes y ont pris part, dont 15 appartiennent au pensionnat Ponzevera.

La commission est composée de MM. Daux, proviseur, président ; Laschi, censeur ; Letteron, Paoli, Poletti, professeurs au lycée ; Gachard et Roudil, inspecteurs primaires de Bastia et Calvi ; frère Timothéon, directeur des écoles chrétiennes ; Vadela, directeur de l'école de Cervione.

On ne connaîtra pas avant ce soir les noms des admissibles aux épreuves écrites.

∴

Nos langoustes

Le vapeur *Filomena*, de Bonifacio, a débarqué samedi à Marseille, plus de 2 000 kilos de langoustes qui ont été enlevées au prix de 2 30 à 2 80 le kilo.

∴

A La Vasina

M. le juge de paix du canton de Brando a procédé hier à la levée des scellés sur le sanctuaire de La Vasina, en exécution du jugement rendu par le tribunal civil de Bastia.

Les habitants de ce hameau ne seront plus privés du service du culte.

∴

Les produits sucrés

L'article 4 de la loi du 4 janvier 1903, porte que, « les sucres destinés à entrer dans la préparation de produits alimentaires en vue de l'exportation pourront être reçus et travaillés en franchise des droits dans des établissements spécialement affectés à cette fabrication. Ces établissements érigés en entrepôts réels, seront soumis à la surveillance permanente des employés des contributions indirectes ; les frais de cette surveillance seront à la charge des fabricants ».

Un décret rendu en exécution de cet article et promulgué aujourd'hui détermine les conditions d'agencement des fabriques, les obligations à remplir par les fabricants et, d'une manière générale, toutes les mesures d'application.

∴

Acte de probité

M. Sauveur Ristorucci se promenant sur les quais du vieux port a trouvé une certaine somme d'argent. Il s'est empressé d'en rechercher le propriétaire et a fini par savoir que c'était M. Antonelli, d'Olmi-Cappella. Il s'est rendu après de lui et lui a remis la somme. M. Antonelli voulait offrir une récompense, mais M. Ristorucci n'a voulu rien accepter.

Ceux qui connaissent M. Ristorucci ne seront nullement surpris de cet acte de probité et de son désintéressement.

∴

Objets trouvés

Il a été déposé deux clés, l'une trouvée par le jeune Pierre Olivieri près de la rue Abbatucci, et l'autre par le jeune Sanguinetti, sur le boulevard.

∴

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le vapeur *Pélion*, cap Italee Ichè, est arrivé de Marse ille avec 181 passagers et 255 tonnes.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carriès, est arrivé de Livourne avec 27 passagers et 33 tonnes.

Etat Civil

Mariages

Graziani François Xavier, employé des Douanes à Madagascar, de Vescovato, et Figarella Marie-Joséphine, de Santa-Maria de Lota.

Naissances

Pasquini Henriette. — Rinaldi Philippe. — Monti Octavie.

Décès

Martin Louis, 5 mois, de Bastia.
Pelloni Marie-Dominique, 10 mois, de Bastia.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Sudani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

156e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVIII

LA TORTUE

A cette offre généreuse, un murmure d'approbation se fit entendre ; il n'y eut pas de Delaware dans le cœur duquel n'eut pas été réveillé, son front se couvrit d'une vive rougeur en sentant la main odieuse de son persécuteur.

— Je suis votre captive, dit-elle ; quand il en sera temps, je serai prête à vous suivre. Fût ce même à la mort. Mais la violence n'est point nécessaire, ajouta-t-elle froidement.

Et, se tournant sussitôt vers Œil-de-Faucon, elle lui dit :

— Homme généreux, je vous remercie du fond de l'âme. Votre offre est repoussée, mais vous pouvez encore m'être utile, bien plus même que s'il vous eût été permis d'accomplir vos nobles résolutions. Hegar des cette infortune que la douleur semble : ne l'abandonnez pas que vous ne l'ayez conduite dans les habitations d'hommes civilisés. Je ne vous dirai pas, s'écria-t-elle en serrant dans sa main délicate la main rude du chasseur, je ne vous dirai pas que son père vous récompensera : des hommes tels que vous sont au-dessus de toutes les récompenses ; mais il vous récompensera ; il vous bénira. Ah ! croyez-moi la bénédiction d'un vieillard est toute puissante auprès du ciel ; prié à Dieu que un guerrier huron ne perd pas son temps en paroles ; partons.

La jeune fille recula d'un air plein de dignité et de réserve ; ses yeux étincelèrent, son front se couvrit d'une vive rougeur en sentant la main odieuse de son persécuteur.

— Je suis votre captive, dit-elle ; quand il en sera temps, je serai prête à vous suivre. Fût ce même à la mort. Mais la violence n'est point nécessaire, ajouta-t-elle froidement.

Et, se tournant sussitôt vers Œil-de-Faucon, elle lui dit :

— Homme généreux, je vous remercie du fond de l'âme. Votre offre est repoussée, mais vous pouvez encore m'être utile, bien plus même que s'il vous eût été permis d'accomplir vos nobles résolutions. Hegar des cette infortune que la douleur semble : ne l'abandonnez pas que vous ne l'ayez conduite dans les habitations d'hommes civilisés. Je ne vous dirai pas, s'écria-t-elle en serrant dans sa main délicate la main rude du chasseur, je ne vous dirai pas que son père vous récompensera : des hommes tels que vous sont au-dessus de toutes les récompenses ; mais il vous récompensera ; il vous bénira. Ah ! croyez-moi la bénédiction d'un vieillard est toute puissante auprès du ciel ; prié à Dieu que je puisse moi-même la recevoir de sa bouche dans ce moment terrible !

Sa voix était entrecoupée ; elle garda un moment le silence ; alors s'approchant de Duncan qui soutenait sa sœur tombée sans connaissance, elle ajouta d'une voix tendre à laquelle les sentiments qui l'agitaient donnaient la plus touchante expression :

— Je n'ai pas besoin de vous dire de veiller sur le trésor que vous possédez. Vous l'aimez, Heyward, et votre amour vous cacherait ses défauts si elle en avait. Elle est aussi bonne, aussi douce, aussi aimante qu'une mortelle peut l'être. Ce front éclatant de blancheur n'est qu'une faible image de la pureté de son âme, ajouta-t-elle en séparant avec sa main les cheveux blonds qui couvraient le front d'Alice, combien de traits ne pourrais je pas ajouter encore à son éloge ! Mais ces adieux sont déchirants ; il faut que j'ais pitié de vous et de moi.

Cora se baissa sur sa malheureuse sœur et la tint serrée pendant quelques instants dans ses bras. Après lui avoir donné un baiser brûlant, elle se leva et, la pâleur de la mort sur son visage, sans qu'aucune larme coulât de ses yeux étincelants, elle se retourna et dit au sauvage avec dignité :

— Maintenant, Monsieur, je suis prête à vous suivre.

— Oui, partez, s'écria Duncan en remettant Alice entre les mains d'une jeune Indienne ; partez, Magua, partez... Les Delawares ont leurs lois qui empêchent de vous retenir ; mais moi je n'ai pas de semblable motif ; allez, monstre, allez ; qui vous arrête ?

Il serait difficile de dépeindre l'expression que prirent les traits de Magua en écoutant cette menace de la suivre. Ce fut d'abord un mouvement de joie extraordinaire qu'il réprima aussitôt pour prendre un air de froideur qui n'en était que plus perfide.

— Les bois sont ouverts, répondit-il tranquillement ; la Main-Ouverte peut nous suivre.

— Arrêtez, s'écria Œil-de-Faucon en saisissant Duncan par le bras et en le retenant de force ; vous ne connaissez pas le monstre ; il vous conduirait dans une embuscade et votre mort...

— Huron, dit Uncas, qui soumis aux coutumes rigides de sa nation, avait écouté attentivement tout ce qui s'était passé ; Huron, la justice des Delawares vient du Manitou Regarde le soleil. Il est à présent dans les branches de ces arbres. Lorsqu'il en sera sorti, il y aura des guerriers sur vos pas.

— J'entends une corneille, s'écria Magua avec un rire insultant. Place, ajouta-t-il en regardant le peuple qui se rangeait lentement pour lui ouvrir un passage ; où sont les femmes des Delawares, qu'elles viennent essayer leurs flèches et leurs fusils contre les Wyandots ? Chiens, lapins, voleurs, je vous crache au visage.

Ces adieux insultants furent écoutés dans un morne, silence et Magua, protégé par les lois inviolables de l'hospitalité américaine, prit d'un air triomphant le chemin de la forêt avec sa captive affligée.

XIV

LE CHANT DE GUERRE

Tant que Magua et sa victime furent en vue, la multitude resta immobile, comme si quelque pouvoir surnaturel favorable au Huron, le tenait enchaînée à la même place. Mais du moment qu'il disparut, elle s'ébranla, courut en tumulte de côté et d'autre, livrée à une agitation extraordinaire.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

Bourse de Paris

	4 juillet.	6 juil.
3 Rentes, 0/0 anciens	97.05	97.50
— 3 p. 0/0 amort'.	97.35	97.35

ex-coupon.

Dépêches pour Nancy

Les Elections Départementales

Les électeurs des cantons de Calacuccia, de Ghisoni et de Sainte-Marie Sicché étaient convoqués dimanche à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général.

Voici les résultats du scrutin :

Calacuccia

A Calacuccia, il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Siméon de Buochberg, notaire à Corte, dont l'élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat.

M. le docteur Prosper Albertini, maire d'Albertacce, a été élu par 502 voix.

M. Siméon de Buochberg en a obtenu 555.

Le bureau central n'a pas encore prononcé la proclamation de M. le docteur Albertini.

Ghisoni

En remplacement de M. Romani, maire de Ghisonaccia, démissionnaire.

M. Corvetti, seul candidat, a été élu par 709 voix.

Sainte-Marie-Sicché

En remplacement de M. le président Mariani, décédé.

Les voix se sont ainsi réparties :

	Arène	Costa
Georgualé	51	41
Urbalacone	24	15
Zigliara	117	10
Azilone-Ampaza . .	65	12
Cognocoli-Montichi .	10	88
Perdiolo	28	32
Grossetto-Prugna . .	87	20
Albitreccia	31	45
Serra-di-Ferro . . .	110	12
Torgia-Cardo . . .	11	»
Sainte-Marie . . .	143	18
Coti-Chiavari . . .	137	3
Campo	27	7
Frasseto	121	3
Quasquara	32	4
Pila Canale	69	83
Totaux . . .	1.121	367

M. Emmanuel Arène est élu.

Le Port de Bastia

Le Journal Officiel publie le décret déclarant d'utilité publique les travaux d'amélioration du port de Bastia.

ELECTIONS SENATORIALES

Vosges

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés à élire un sénateur en remplacement de M. Brugnot, décédé.

Inscrits : 988

Deux candidats étaient en présence.

M. Méline, ancien président du Conseil, a été élu, au premier tour de scrutin, par 659 voix.

M. Ducreux, maire de Saint-Dié, radical, en a obtenu 300.

∴

Au renouvellement sénatorial de 1900, M. Brugnot avait été réélu par 698 voix.

Election de Paris

Une élection a eu lieu dans le 9e arrondissement de Paris, pour la nomination d'un membre du conseil municipal, en remplacement de M. René Pinit, décédé.

M. Oudin, nationaliste, a été élu par 1.895 voix contre 687 données à M. Vincent, radical.

La reine Nathalie à Biarritz

La reine Nathalie de Serbie, la mère de l'infortuné roi Alexandre, est arrivée hier à Biarritz.

L'inconsolable reine fera un séjour de plusieurs mois dans sa résidence de Sacchino.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation 313.481 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 191.811 est remboursable à 20.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 79.417 et 729.400 sont sorties remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation 131.450 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 728.612 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 650 378 est remboursable à 25.000 francs.

Le Voyage Présidentiel

LA VISITE
DE M. LOUBET
en Angleterre

Départ de Paris

Le président de la République est arrivé un peu avant 7 heures, à la gare du Nord, escorté par un escadron de cuirassiers ; il était accompagné de M. Abel Combarieu, secrétaire général de la présidence.

M. Loubet a été reçu à la gare par les ministres, le préfet de la Seine et le préfet de police, le gouverneur militaire de Paris, plusieurs sénateurs et députés, ainsi que par le directeur et le haut personnel de la Compagnie.

La gare était entièrement pavoisée aux couleurs françaises et anglaises.

Ont pris place dans le train présidentiel, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, M. Combarieu, MM. Mollard, ministre plénipotentiaire, directeur du protocole ; Henry Poulet, chef du secrétariat particulier ; le capitaine frégate Huguet, et le chef d'escadron Chabaud, officiers d'ordonnance ; les sénateurs et députés de la Somme et du Pas-de-Calais.

Le train s'est ébranlé à 7 heures 25, au milieu des acclamations les plus enthousiastes.

A Abbeville

A 9 heures 15 le train entrait en gare d'Abbeville et en est reparti cinq minutes après.

L'arrivée à Boulogne

Le train présidentiel est entré, à 10 heures et demie, en gare de Boulogne-Chatillon, où a eu lieu la présentation du conseil municipal.

Le président de la République a procédé ensuite à la pose de la première pierre du bassin de la marée et à la remise de décorations et de distinctions honorifiques..

Le cortège présidentiel s'est rendu à la villa Chatillon où le préfet du Pas-de-Calais a présenté les autorités de la ville et du département.

Le président a quitté Chatillon à 11 heures et s'est rendu à la gare maritime, où, à 11 heures 20, il est monté sur le torpilleur *Alarme*, qui l'a transporté à bord du *Guichen*. Au moment où le président est arrivé sur le *Guichen*, il a été salué par les salves de tous les bâtiments qui se trouvaient en rade.

Le départ

A 11 heures 45, le *Guichen* a pris la large, escorté des contre-torpilleurs *Harpon* et *Escopette*.

Le président a déjeuné à bord du *Guichen*, aussitôt après le départ de Boulogne.

La réception a été très enthousiaste.

Le maire a présenté ses souhaits de bienvenue au président.

M. Loubet, en lui répondant, a manifesté l'espoir que son voyage aura de très heureux résultats pour la paix du monde.

EN ANGLETERRE

Avant l'arrivée

On télégraphie de Londres :

De grands préparatifs sont faits pour recevoir dignement le Président de la République française.

Tout est prêt. Pour donner une idée du nombre de personnes venues de tous les points de l'Angleterre, il suffira de dire que samedi il y avait déjà un nombre plus considérable d'arrivées que lors du couronnement d'Edouard VII. Les chambres et les fenêtres dans certains quartiers qui doivent être traversés par le cortège, ont été payées à des prix fabuleux.

La presse anglaise

Tous les journaux anglais commentent amicalement la visite du président de la République. Ils manifestent l'espoir qu'elle aura de sérieuses conséquences pour l'avenir économique des deux pays et qu'elle permettra de trancher à l'amiable tant d'affaires en souffrance depuis bien longtemps.

L'escadre anglaise

L'escadre qui recevra le président de la République comprendra six cuirassés : *Royal, Revenge, Hood, Empereur of India, Sans Pareil* et *Anson* ; deux croiseurs-cuirassés : *Good-Hope* et *Drake* ; huit croiseurs protégés : *Hawke, Edgar, Lido, Venus, Mersey, Minerva, Brillant* et *Rambow* ; et six contre-torpilleurs : *Racehorse, Rebuck, Haughty, Sienfish, Salmon* et *Ranger*.

L'arrivée à Douvres

A 1 heure 15, le *Guichen* fait son entrée en rade de Douvres et est salué par les salves des navires anglais. Le *Guichen* défile au milieu de l'escadre anglaise.

Les visites

Dès que le *Guichen* arrive au mouillage qui lui est assigné, les amiraux et les commandants de l'escadre anglaise se rendent à bord du cuirassé présidentiel et sont présentés à M. Loubet par le capitaine de vaisseau Ottley, attaché naval à Paris.

Les réceptions

Les présentations terminées, le président descend à terre, à la jetée du prince de Galles. Il est reçu par S. A. R. le duc de Connaught, qui est accompagné par l'ambassadeur de France et les membres de l'ambassade, ainsi que par les personnages suivants : Carl Howe, Lord in Waiting, captain honorable Seymour Fortescue, major général honorable sir Reginald Talbot, lieutenant-colonel honorable Stuart Wortley, attaché par S. M. le roi d'Angleterre au président.

Les manifestations

Les abords de la jetée sont noirs de monde. Tout est magnifiquement pavoisé aux couleurs anglaises et françaises. Le maire de Douvres présente une adresse au président.

De la jetée à la gare le président est l'objet d'ovations enthousiasme indescriptible.

Le départ

Le départ de Douvres a lieu à 3 heures.

Ce départ donne lieu à une imposante manifestation.

L'arrivée A LONDRES

A 4 heures le train royal entre en gare Victoria.

Le président a été reçu à la gare par S. M. Edouard VII et LL. AA. le prince de Galles, le duc de Cambridge et le prince Christian de Sleswig-Holstein et le duc de Fife, lord-lieutenant du comté de Londres.

L'entrevue a été des plus cordiales. Le président s'est entretenu quelque temps avec Sa Majesté et les princes.

Les honneurs

Pavoisement des rues

Le 3e bataillon des grenadiers de la garde, rangé sur le quai, a rendu les honneurs. Le président a passé devant cette troupe, puis est monté en voiture avec le Roi, suivi des princes, de sa suite et des personnages attachés à sa personne pendant son séjour en Angleterre, pour se rendre à Saint-James Palace, résidence du président.

De la gare à Saint James Palace les mâts vénitiens sont dressés et portent les inscriptions *R. F. Pax* ou *E.R* et des trophées de drapeaux anglais et français entremêlés. C'est le 2e escadron des gardes du corps qui a fourni l'escorte du président. Les troupes étaient échelonnées sur tout le parcours du cortège. Les vivats continuent sur tout le trajet.

Le pavoisement des rues est splendide, la décoration des monuments magnifique, l'ornementation des rues splendide. A l'arrivée à Saint-James Palace, le 1er régiment des gardes irlandaises prend le service d'honneur.

Les visites

Après quelques instants de repos le président a rendu visite à Buckingham. Palace à LL. MM. le roi et la reine ; puis à Malbourough-house, au prince et la princesse de Galles ; et Clareuce house, au duc et à la duchesse de Cornsoght. De Clarence-house, le président se rend à l'ambassade de France où a eu lieu la réception de la colonie française, le président est reuré à Saint-James Palace, toujours acclamé par la foule.

Dîner de gala

A 8 heures le président s'est rendu à Buckingham Palace avec sa suite au dîner offert par le roi et la reine. Le dîner a été suivi d'un concert.

AU VATICAN

Derniers moments
DU SAINT-PÈRE

On télégraphie de Rome :

Dans les milieux politiques, on affirme que le Saint Père est à toute extrémité.

Le bulletin

Voici le bulletin qui a été publié dimanche sur la santé de Léon XIII :

« Le Pape est atteint d'hépatisation pulmonaire sénile.

» L'état du malade est grave sans être alarmant pour le moment. »

La presse anglaise

Les journaux de Londres publient aujourd'hui des éditions supplémentaires dans lesquelles ils annoncent que l'état de Léon XIII a bien empiré depuis ce matin.

D'après des télégrammes qu'ils ont reçus de Rome le Pape n'est soutenu que par des injections de caféine.

Une foule immense entoure le Vatican.

Prières publiques

Des prières ont été dites, dimanche, dans toutes les églises de Rome, pour demander à Dieu le rétablissement de la santé du Saint-Père.

Nouvelles de la soirée

L'état du Pape s'est aggravé dans l'après-midi.

Le docteur Mazzoni déclare que la faiblesse tend à augmenter de plus en plus.

Vain espoir !

Les médecins sont très préoccupés par la faiblesse du cœur ; cependant le personnel du Vatican reprend légèrement confiance. Le Saint-Père conserve toujours sa lucidité d'esprit et va seul de son lit à son fauteuil.

Autre bulletin

Le bulletin daté de ce matin, à 10 heures, dit que l'état du Saint-Père ne s'est pas amélioré, mais qu'il n'a pas empiré.

En sortant du Vatican les médecins ont déclaré qu'une issue fatale était toujours à redouter.

Le gouvernement italien

Le gouvernement italien a pris toutes les mesures nécessaires à l'occasion de la mort de Léon XIII.

Dernier bulletin

Une dépêche de Rome, datée de 6 heures dit que la légère amélioration de ce matin continue, mais tout danger n'est pas encore écarté.

Les derniers moments

C'est le cardinal Serafino Vannutelli, suivi de tous les cardinaux et des évêques qui a pu être le saint viatique au Pape.

En recevant le saint viatique le Pape a levé les mains vers le ciel, mais n'a pu prononcer un mot.

MORT
DE LÉON XIII

On télégraphie de Rome :

Sa Sainteté Léon XIII a rendu le dernier soupir à 3 heures du soir.

∴

S. S. Léon XIII, Vincent-Joachim Pecci, né à Carpinato, diocèse d'Anagni le 2 mars 1810 ; — Prélat de la Maison de S. S. le Pape Grégoire XVI, et référendaire à la signature de justice ; — successivement délégué à Bénévent, à Spolète, à Pérousse ; — archevêque de Damiette et Nonce apostolique en Belgique ; — créé Cardinal *in petto* par Grégoire XVI, le 19 janvier 1840 et publié par Pie IX cardinal-prêtre du titre de St-Chrysogons, dans le consistoire du 19 décembre 1853, après avoir été nommé, le 16 janvier 1843, archevêque évêque de Pérouse, dont il s'est réservé l'administration ; — camerlingue de la sainte Eglise romaine, archichancelier de l'Université de Rome ; 6e Souverain-Pontife, le 20 février 1878, et couronné, le 3 mars suivant, 263e Pape.

Le Voyage du Roi d'Italie en France

Le *Gaulois* dit que la mort du Saint-Père empêchera le roi d'Italie d'effectuer son voyage en France, à l'époque fixée.

Étude
DE Me LOUIS GIORDANI
Licencié en droit, Huissier à Bastia

Purge d'hypothèques légales

Suivant acte sous-seings privés en date à Urtaca, du 30 janvier 1903, enregistré et transcrit,

M. Montecatini Félicien, propriétaire demeurant à Urtaca,

A vendu à la commune d'Urtaca, représentée par M. Joseph Bonavita, maire :

Une maison d'habitation avec ses attenances et dépendances, sise à Urtaca, au quartier dit *La Croce*, et figurant au plan cadastral de la dite commune sous le n° 617, et devant servir de maison d'Ecole, au prix de seize mille francs payable après accomplissement des formalités.

Pour purger les hypothèques légales pouvant grever le dit immeuble, une copie collationnée du dit acte a été déposée au Greffe du Tribunal Civil de Bastia, et un extrait affiché dans le tableau à ce destiné.

Le procès-verbal de ces formalités en date du 14 mai 1903, a été signifié :

I. — Aux sieur et dames : 1. Antoine ; 2. Marie Dominique, née Montecattini, conjoints Paoli ; 3. Antoinette Montecattini, propriétaire, demeurant à Ajaccio, suivant exploit de Oliva, huissier à Ajaccio, en date du 16 juin 1903.

II. — A M. Sampiero Montecattini, demeurant au Venezuela, au Parquet de M. le Procureur de la République à Ajaccio, suivant exploit de Oliva, huissier à Ajaccio, en date du 17 juillet 1903.

III. — A M. Montecattini Félicien, propriétaire à Urtaca, suivant exploit de Rufini, huissier à Lama, en date du 27 juin 1903.

IV. — A M. le Procureur de la République près le Tribunal de 1re instance de Bastia, suivant exploit de Colombani, huissier à Bastia, en date du 6 juillet 1903.

Tous ceux qui auraient droit à des hypothèques légales sur ledit immeuble devront en requérir l'inscription dans les deux mois, comptables de ce jour, à peine de déchéance.

L. GIORDANI,
Notaire.

OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE

SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions

Valeurs assurées encours:

300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mère sa garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs. demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 43, avenue de Clichy, PARIS.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.

Magasin avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

Se trouve dans toutes les pharmacies

TUMEUR

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

MODÈLES ALLER TROUVER

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15 c. la Livr. — 25 c. par poste

7, rue Cadet PARIS

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

D.O.M. BENEDICTINE

La Meilleure des Liqueurs

Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons

Se trouve partout

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, H. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

MAUX DE JAMBE

VARICES — DARTRES

ULCÈRES — ECZÉMAS

L'EAU PRÉCIEUSE

DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS

Pharmacie DEPENNIER, à ROUEN

DES CONTREFAÇONS, exiger sur la bouteille la signature

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

CATALOGUE FRANCO

Dépôt Général du FER GAFFARD

123 et 124 Rue Lafayette

RAGUENEAU

POUR IMPRIMER Soi-Même

ALAMBICS BERT

DEROY Fils & Cie

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

3 MOIS : 7 fr. 50 — UN AN : 30 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

PRATIQUEMENT GUÉRIE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 8 JUILLET 1903 — N° 165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 m.	1 an
Corse	2fr.	4fr.	8fr.
Autres Départ.	3fr.	6fr.	12fr.

UNION POSTALE, AU DOUBLE TARIF

Un an en sus.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

00322

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saints Elisabeth-Benoît.

SOLEIL : (heure nationale),

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 40 m.

LUNE : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.

FÊTE DE DEMAIN : Saints Véronique.

7 JUILLET

LA MAISON DE VICTOR HUGO à Bastia

Plusieurs villes s'enorgueillissent à juste titre des demeures de leurs enfants illustres, qu'elles ont pieusement conservées ou transformées en musées, en lieux de pèlerinage. Stratford-sur-Avon montre ainsi fièrement à ses visiteurs la maison de Shakespeare, Weimar la maison de Gœthe, Madrid la maison de Cervantès, Florence la maison de Dantès, Bonn la maison de Beethoven, etc.

Paris, à son tour, va pouvoir faire à ses hôtes les honneurs de la Maison de Victor Hugo....

Ainsi s'exprime un journaliste parisien dont nous avons l'article sous les yeux ; et il pourrait en faisant l'historique du pavillon de la place des Vosges, tel qu'il vient d'être inauguré.

Notre intention n'est point de reproduire ni même de résumer toutes les intéressantes choses qu'il dit sur la Maison de Victor Hugo. Il nous sera permis toutefois de rappeler après lui que, dans cette glorieuse demeure, de 1832 à 1848, le Maître composa ou ébaucha plusieurs de ces œuvres dont les titres seuls évoquent tant de souvenirs, des *Feuilles d'Automne* aux *Contemplations* et des *Burgraves* aux *Misérables*. Il y exerça réellement, comme chacun sait, la royauté littéraire ; et c'est par où, soit dit en passant, cette place des Vosges aurait pu rester la place Royale : qu'en dites-vous, ô mes compagnons d'hagiolâtrie ?

C'est dans cette maison, ajoute M. Henri Nicolle, qu'a été aménagé, sous la haute direction et grâce à la générosité de M. Paul Meurice, le Musée à la gloire du Poète. Une lourde porte cochère y donne accès, sous les arcades curieusement voûtées de cette jolie place à qui est échu le rare bonheur de conserver en plein Paris moderne — dans le Paris des métros et des trolleys ! — un si serein aspect du passé, un si piquant caractère d'art suranné.

Faute non d'envie, mais de temps, nous ne suivrons pas notre guide dans sa description des curiosités où des splendeurs de la Maison de Victor Hugo à Paris ; et nous nous rendrons à la massive et, en son genre, tout à fait caractéristique maison de Victor Hugo à Bastia.

Mais ici le lecteur bénévole est pris de méfiance et nous arrête :

— Victor Hugo a donc résidé à Bastia ? Hom ! Si c'était vrai, ça se saurait.

— Non, pas nécessairement, cher compatriote ; mais nous allons avoir le plaisir de vous l'apprendre, si vous l'ignorez. Et vous verrez qu'il n'y a rien de plus certain ni de plus facile à prouver. Oui, Victor Hugo,

Qui parcourut, enfant, l'Europe avant la vie,

nous dit-il, lui-même, Victor Hugo est venu en Corse, à Bastia ; il y a même fait un assez long séjour de plus de trois ans, avec quelques séjours alternatifs à l'île d'Elbe...

— Voilà qui est assez curieux ; mais qui le prouve ?

— D'abord, ce passage d'une biographie populaire de Victor Hugo par Alfred Barbou, A. Duquesne, éditeur, Paris, 1879, page 16 : « Le nouveau-né était mort-né (c'est de Victor qu'il s'agit) ; sa mère dut aller solliciter de Joseph Bonaparte le changement de brigade de son mari, qui fut envoyé en Corse, puis à l'île d'Elbe où elle le rejoignit. La famille alla à Portoferrajo, à Bastia, et de la sorte la première langue que parla Victor Hugo fut l'italien des îles. » C'est donc parmi nous que Victor Hugo, d'abord « languissant et triste » se fortifia, prit goût à la vie. Et c'est en dialecte ebois et bastiais qu'il

Balbutia les mots de la langue ingénue.

Mais comme on seul témoin pouvait vous être suspect, nous nous sommes adressé à M. Emile Bémont, un des disciples de Hugo, un charmant et délicat poète lui-même, et le biographe désigné du Maître; et voici sa réponse textuelle :

. . . . . .

« Les Hugo quittèrent Besançon pour Marseille six semaines après la naissance de Victor, c'est-à-dire après le 26 février 1802, soit en avril 1802. La date de leur départ de Marseille pour la Corse n'est indiquée ni dans les *Mémoires du général Hugo*, ni dans le *Victor Hugo avant 1830* ni dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Mais il est dit qu'ils restèrent trois ans en Corse (avec séjours alternatifs à l'île d'Elbe), et qu'ils partirent, le général pour Gênes, sa famille pour Paris, en septembre 1805... »

Je pense que cette attestation lèvera tous vos doutes.

— Mais oui ; et j'en suis fort aise. Montrez-moi donc la maison.

— Elle est sise à la Citadelle, place Notre-Dame ; elle borde, de cette place, tout le côté levant. Elle porte le n° 12 ; c'est la maison Prugher. Le commandant Hugo, placé à la tête du 4e bataillon de la 20e demi-brigade, en avait loué une partie.

Mais ici je dois vous confesser que la tradition orale seule, jusqu'à nouvel ordre, l'atteste. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de saisir le public de cette question d'histoire locale et locative, afin de donner à la conviction, s'il y avait lieu, la possibilité de se produire...

— Et si personne ne fait d'objection ?

— J'en conclurai que qui ne dit mot consent. J'en conclurai encore que si Victor Hugo a fait entendre ses premiers vagissements là, si le Maître du Verbe y a bégayé ses premières paroles, en bastiais, je le répète, un tel souvenir mérite d'être fixé.

Mais comment ? sera-ce par un poème très-précieux, ainsi qu'il est advenu pour le passage, à Hernani, du jeune Victor Hugo, en route pour Madrid ? Nous ne demanderions pas mieux, certes. Par malheur, nous n'avons pas d'Edmond Rostand sous la main. Une plaque de marbre me paraît plus pratique. Justement, au-dessus de la porte de la maison où logea la famille de Victor Hugo, la place nécessaire à l'encastrement de la plaque est déjà ménagée. Voyez : elle attend l'inscription :

VICTOR HUGO
TOUT ENFANT
HABITA CETTE MAISON
avril 1803-sep. 1805

L'initiative, en pareille matière — une initiative n'excluant pas, au surplus, le concours pécuniaire du public, s'il était jugé utile, — reviendrait, croyons-nous, à MM. les membres du Conseil municipal, après enquête, ainsi que nous venons de le dire. A Paris, le Conseil municipal a une commission des inscriptions historiques ; et elle ne chôme guère. Montpellier a perpétué dans une petite rue conduisant à son délicieux Jardin des Plantes le souvenir d'un court séjour qu'y fit J.-J. Rousseau. Et tout Bastiais qui a passé une semaine en Italie sait quel admirable parti nos voisins tirent des inscriptions pour la décoration de leurs villes et l'exaltation du sentiment patriotique. Les précédents ne manquent donc pas.

La plaque de marbre dont nous émettons l'idée, après M. Louis Prugher, à qui revient le mérite d'y avoir pensé le premier, cette plaque, — outre qu'elle nous associerait plus personnellement et plus intimement à l'hommage que la France entière rendait l'an passé à pareille époque à son Poète, — constituerait un embellissement tel quel et une attraction pour Bastia. Si Ajaccio conserve avec un soin jaloux la maison où vit le jour son extraordinaire fils, pourquoi nous, Bastiais, serions-nous incurieux de l'honneur d'avoir, en la personne de feu notre concitoyen Sauveur Prugher, bercé sur nos genoux « l'enfant sublime » ?

On voudrait-on faire des réserves et s'abstenir, sous prétexte que Victor Hugo fut un homme de parti et qu'ainsi il a pu froisser tel de ses adversaires d'alors ou même d'aujourd'hui ? Nous espérons bien que personne, parmi nous, ne s'arrêtera à pareille vétille. De son vivant même, en sa robuste et féconde vieillesse, le Maître avait à force de génie découragé la critique, et vaincu la haine à force de bonté. Et sans doute, nous lui devons, nous républicains, une reconnaissance particulière puisqu'il nous a donné la plus grande et la meilleure partie de lui-même. Mais les royalistes se rappellent qu'il a rendu justice à la royauté ; et tout le monde sait qu'après l'enfant, ce qu'il a peut-être le mieux chanté, c'est l'empereur. — l'empereur défunt ! En réalité donc, Victor Hugo, ainsi qu'il l'a fort justement déclaré lui-même, à « par leur côté généreux, » appartenu à tous les partis. Allons plus loin : Disons qu'il a appartenu et qu'il appartient également à tous les Français par ce qui constitue, en dépit de quelques contradictions plus apparentes que réelles, la teneur, l'unité d'une existence plus qu'octogénaire, je veux dire le culte indéfectiblement professé pour la liberté et pour l'humanité.

Reconnaissons-le et ne craignons pas de le proclamer : Victor Hugo fut, avec Pasteur, l'homme qui a le plus glorieusement représenté la France devant le monde, au XIXe siècle. Dans le domaine littéraire, qui est le sien, il est incomparable, il est universel, il est unique. Comme cet orchestre de Palestrina dont il a, lui, le prétendu contemporain de la musique, magnifié la puissance,

Il verse à tous un son où chacun trouve un [mot,

F. DE C.

Le Sulfatage

Il est admis aujourd'hui que les bouillies cupriques n'ont qu'un effet préventif. En d'autres termes, les traitements au sulfate de cuivre, au verdet, possèdent la faculté d'empêcher les spores du mildiou de germer sur les feuilles, sur les grappes, et de s'y développer ; mais ils ne peuvent enrayer le mal une fois qu'il a pris possession de la plante. A cette règle générale, qui épouvante les vignerons, on aurait pu ajouter une petite exception qui a cependant sa valeur, et que nous formulerons ainsi : « Un sulfatage est toujours curatif s'il précède une série de temps secs. »

L'exemple suivant corroborera notre assertion : Les 10 et 26 mai dernier, nous avons traité à la bouillie un petit vignoble en terrain plutôt simple humide et rarement préservé du mildiou. Nous comptions traiter pour la troisième fois vers la mi-juin, mais les pluies, accompagnées de brume, au 21 juin, ont retardé ce sulfatage et le mildiou nous a surpris.

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

Dans l'existence de la plupart des femmes, la chose sérieuse c'est l'amour ; la marquise vint à se demander si elle n'avait pas banni de la sienne un peu prématurément cette émotion divine et incomparable. Sa beauté avait-elle donc perdu toute fraîcheur et tout éclat ? Son esprit était il moins brillant, son goût moins châtié, sa conversation moins étincelante, sa grâce moins majestueuse ? Quarante-six ans, était-ce donc l'hiver ? était-ce même l'automne ?

A plus juste titre que la plupart des femmes de son âge, madame de Pontailly avait le droit de croire à l'inaltérable maintien de ses attraits. D'ailleurs un être quelconque, masculin ou féminin, vieux ou jeune, beau ou laid, spirituel ou sot, peut quelquefois douter de lui même au point de s'adresser cette question : Sais je capable de plaire ? Mais arrive-t-il jamais qu'il y réponde par la négative ?

Lorsqu'un artiste émérite voit jouer par un jeune rival le rôle où il a jadis excellé, la passion du théâtre lui envoie soudain au cerveau ses lumières les plus enivrantes. Tout en le détestant, il se passionne avec l'acteur qui le remplace ; avant lui, il dit les vers à demi-voix, et, pour ne pas faire les gestes, il a besoin d'un continuel effort. Que ne donnerait-il pas pour remonter, fût-ce un seul jour, sur la scène qu'il a illustrée autrefois, pour disputer à son heureux successeur les applaudissements qu'il lui voit prodiguer ?

En regardant les deux amants, la marquise finit par éprouver une impression comparable à celle que nous venons de décrire. Dans cette scène gracieuse elle reconnut son rôle d'autrefois, et il lui parut qu'on se l'appropriait, sa nièce lui montrait peu de respect. On se résigne à laisser sa fortune à un héritier, mais on n'aime guère à la lui voir entamer par anticipation d'hoirie.

Rayonnante de jeunesse et de grâce, encore embellie par l'amour, Henriette défiait à sa tante, dès que celle-ci la vit exercer ce don de plaire qu'elle-même avait possédé si longtemps. Ce défi naissant ne fut modéré par aucun de ces sentiments affectueux que la parenté développe quelquefois entre deux femmes ; presque étrangères l'une à l'autre, la marquise et sa nièce ne pouvaient se porter une affection bien vive.

A vrai dire, leur indifférence était réciproque, mais en ce moment cette indifférence commença, d'un côté du moins, à se changer en antipathie. Disposée jusqu'alors à la tolérance, madame de Pontailly se sentit prise tout à coup d'un accès de pruderie tel que pour elle même elle en avait fort rarement éprouvé de semblables. Elle se dit qu'en lui coulant Henriette, son frère lui avait imposé le devoir d'une active surveillance, et son métier de chaperon se dressa soudain devant elle tout emboîguiné de rigorisme.

— Cette petite fille, pensa la marquise, se figure t-elle que je vais rester débonnaire spectatrice de ses tête-à-tête avec M. de Morêal ? car au milieu de tout ce monde, c'est un vrai tête-à tête qu'ils se sont ménagé. Je vais lui apprendre que l'emploi de duègne complaisante n'est ni de mon âge ni dans mon caractère.

Madame de Pontailly s'approcha de la table près de laquelle causaient les deux amants, et s'adressant à sa nièce d'un ton sévère :

— Voudriez-vous, dit-elle, aller donner l'ordre de faire servir le thé ?

La jeune fille, confuse, s'empressa d'obéir, mais non sans avoir jeté au vicomte un regard de regret.

— Trouvez-vous dans cet album quelque dessin digne de votre attention ? dit alors la marquise à Morêal avec un sourire aigre-doux.

— Tout y est charmant, madame, répondit le vicomte ; ce paysage surtout...

— Ce paysage, mais c'est une marine !

— Sans doute, reprit avec embarras le jeune amoureux ; c'est ce que je veux dire : un paysage maritime

— Où voyez vous le paysage ? Ce sont deux navires en pleine mer.

— En pleine mer, Madame ; vous avez parfaitement raison ; peut-être ai-je donné au mot paysage un sens un peu trop étendu. Cependant...

— Allons, reprit la Marquise en riant d'un air moqueur, ne dépensez pas votre esprit à soutenir une thèse impossible ; avouez plutôt qu'absorbé par une contemplation plus agréable, vous n'avez pas regardé une seule des pages de mon album.

— C'est maintenant surtout qu'il me serait difficile de les regarder, répondit le vicomte, qui espéra se tirer d'affaire par cette galanterie banale.

Madame de Pontailly s'était assise sur le fauteuil que venait de quitter sa nièce ; en entendant les dernières paroles de Morêal, elle prit une de ces attitudes plus provocantes que majestueuses, que Junon eût volontiers empruntées à Vénus avec sa ceinture, mais qu'il lui était facile de s'emprunter à elle même, à l'aide du souvenir.

— Vous faites de fort jolis vers, dit-elle d'un ton enjoué ; mais vous abusez du droit des poètes.

— Quel droit, Madame ? demanda le vicomte.

— Celui de farder un peu trop la vérité.

— Je vous jure, Madame, que, si j'ai un seul mérite, c'est celui d'une sincérité à toute épreuve.

— Je ne m'y fierais pas Voudriez-vous, par exemple, que je prisse au sérieux le compliment que vous venez de m'adresser ?

(*A suivre*).

POUR LE BON

SOINS DE LA PEAU

rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la POUDRE DE SAVON SIMON

CRÈME SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

J. SIMON, 59, rue du Faubourg Saint-Martin

Les dernières feuilles surtout étaient lamentablement atteintes. Nous avons quand même sulfaté, et copieusement. Or, qu'est-il arrivé ? Le vent s'est mis au Nord-Est, et ce temps sec et persistant a rendu le traitement efficace, curatif. Les taches de mildiou se sont desséchées ; les feuilles ont été perçues à jour, et, comme la pétiole et une partie des nervures n'étaient pas atteints, le parenchyme se refait lentement.

Ma vigne, quoique très vigoureuse, n'a pas belle apparence, mais les deux premiers traitements ont préservé le raisin, et elle conserve suffisamment de feuilles pour permettre au bois de bien aoûter.

Conclusion. — Un sulfatage sur vigne mildiousée est mal s'il est suivi d'un temps humide, brumeux ; il est au contraire précieux s'il précède un temps sec. Ne pouvant prévoir les intentions du ciel, il nous convient de sulfater toujours et quand même.

JEAN FRANCESCHI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

9 juillet 1747. — Le comte Rivarola, qui avait pris Bastia la veille, fait part de son succès au roi de Sardaigne.

Celui-ci envoya immédiatement aux héros Corses une lettre de félicitations et leur promit de faire son possible auprès du roi d'Angleterre, pour le décider à renvoyer dans l'île sa flotte de secours.

Bulletin Financier

Paris, le 2 juillet 1903.

Le marché est généralement mieux disposé aujourd'hui, à la suite du raffermissement de notre Rente qui reprend à 96.97. Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieure regagne le terrain perdu hier. Le groupe ottoman est calme. Le Conseil anglais des porteurs de titres vient de convoquer pour le 8 juillet, à Londres, les différents comités de porteurs de séries turques du continent en une assemblée plénière. Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Lyonnais cote 1.405, la Comptoir d'Escompte 596, la Société Générale 677 et la Société Générale 614.

La Banque, l'Obligation à 3/8 Tramways Electriques est à 505, ex-coupon de 44 fr. 35. La Compagnie Commerciale a été recherchée entre 69.75 et 65. Au comptant la Kokumbo finit à 30.50 les grosses coupures et à 34 les petites.

Les actions Zinc et Plombs Argentifères de Sierra, dont nous pouvons déjà annoncer l'inscription à la cote, se sont avancées à 845. Les 22.000 tonnes de nouveau minerai, trouvées il y a quelques jours en surplus des 150.000 tonnes premièrement reconnues, donnent l'espoir d'en découvrir d'autres.

Les Chemins Français se relèvent un peu.

Le Braconnage

Un groupe de chasseurs nous prie d'insérer la réclamation suivante :

Le braconnage dans nos plaines se pourrait dans une grande mesure ; c'est une fatalité continuelle depuis le commencement des moissons, et nos braconniers chassent ouvertement, librement, impunément la caille qui est actuellement en pleine période d'incubation. C'est révoltant. Que l'on juge : d'un seul coup de fusil on détruit la mère et avec elle toute sa couvée, et si l'on considère que la même caille couve deux fois dans la même saison on conviendra que d'un seul coup on tue vingt cailles.

C'est là une des principales causes du dépeuplement de nos contrées jadis si giboyeuses. Que font nos bons gendarmes ? Cependant nous payons une permis de chasse assez cher à l'Etat pour exiger de lui une surveillance plus rigoureuse ; nos droits ne sont nullement sauvegardés.

Seuls les braconniers chassent en toute saison sans aucune crainte ; leur cynisme dépasse les bornes : on les voit rentrer le soir leur vaste bourrée de gibier. Une répression sévère s'impose. Il serait si simple de suivre dans les formes édictées par l'article 4 de la loi du 3 mai 1844 tout le gibier livré à la consommation, et en remontant aux origines on arriverait à découvrir les auteurs de cette chasse opérée bien avant le jour de l'ouverture.

Un groupe de chasseurs.

Le Projet d'arbitrage Franco-Anglais

On nous communique la note suivante :

Le Comité de propagande pour l'arbitrage permanent entre la France et l'Angleterre (dont le siège est à Paris, 16, rue de la Sorbonne), engage vivement les conseils municipaux, chambres de commerce, syndicats et autres associations et groupements, à adresser au Gouvernement, à l'occasion du voyage du Président de la République à Londres, des résolutions pressantes en faveur de la conclusion d'un traité d'arbitrage entre la Grande Bretagne et la République Française.

Anatole Leroy Beaulieu, de l'Institut, président ; d'Estournelles de Constant, président du groupe parlementaire de l'arbitrage international ; Fumouze, ancien président de la Chambre de commerce de Paris ; Marguery, président du syndicat de l'alimentation parisienne ; Duché, président de la Chambre de commerce française de Londres, etc., etc.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. l'abbé Lemire aux propositions de loi d'amnistie, tendant à comprendre dans l'amnistie tous les délits relatifs à la loi des associations.

Nombre de votants. .	546
Majorité absolue. . .	274
Pour l'adoption . .	255
Contre	291

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Gauthier de Clagny, sur la loi d'amnistie, tendant à étendre l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour.

Nombre de votants. .	534
Majorité absolue. . .	266
Pour l'adoption . .	206
Contre	327

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Le capitaine Peri

Le 29 juin ont été célébrées, à Chalette (Loire), les obsèques du capitaine en retraite Peri, qui occupait de remarquables états de services.

Le deuil était conduit par M. Despagne, son beau-frère, ancien professeur de l'Université, délégué cantonal, et par les neveux du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par trois officiers du 82e de ligne et par M. le capitaine en retraite Debron.

M. le colonel du 82e de ligne assistait aux obsèques ainsi qu'une délégation d'officiers de son régiment.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Debrou, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, qui s'est exprimé ainsi :

Mesdames, Messieurs,

J'ai la pénible mission d'adresser le dernier adieu à mon collègue le capitaine Peri, qui vient d'être enlevé si rapidement à sa famille et à ses amis.

Né dans cette île de Corse, pépinière de tant de vaillants soldats, Peri s'engagea à l'âge de 17 ans, en 1848.

Successivement caporal, sergent, sergent-major, adjudant, il fut nommé sous-lieutenant en 1870, lieutenant en 1874 et fut admis à la retraite en 1877, puis nommé capitaine dans l'armée territoriale.

Il comptait dix campagnes : 6 en Algérie, 3 en Crimée, 1 en Italie, 1 contre l'Allemagne en 1870.

Il fut blessé à l'assaut de la tour de Malakoff et fait prisonnier de guerre à Metz.

Décoré de la médaille militaire en 1860, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1866.

Il était titulaire de la médaille coloniale, de la médaille de Crimée, quatre agrafes : Balaclava, Inkermann, Traktir, Sébastopol ; de la médaille d'Italie, de la médaille de la Valeur militaire de Sardaigne.

Telle fut sa carrière militaire.

Puissent cette nombreuse assistance et la présence des officiers de l'armée venus donner le dernier salut à leur ancien, à ce vaillant que fut Peri, apporter un adoucissement à la douleur de sa famille si éprouvée, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances et l'hommage de notre vive sympathie.

Mon cher Peri, tu es allé rejoindre dans l'éternel séjour les compagnons tombés près de toi sur le champ de bataille, et ceux qui, épargnés alors par la mitraille, furent depuis fauchés par la mort impitoyable.

Mon cher camarade, tu as noblement fait ton devoir ; tu emportes l'estime de tous. Repose donc en paix, et au revoir dans une vie meilleure.

Les Elections Départementales

Canton de Calacuccia

Inscrits, 1.553. — Votants, 1.117

Les voix se sont ainsi réparties :

	de Buochberg	Albertini
Albertacce. .	42	250
Calacuccia. .	167	57
Casamaccioli .	58	82
Corscia . .	165	67
Lozzi . . .	122	106
Total . .	555	562

M. le docteur Prosper Albertini a été élu.

Canton de Ghisoni

M. Cervetti, seul candidat, a obtenu 703 voix :

Lugo-di-Nazza . . .	46
Ghisoni	586
Ghisonaccia	117
Poggio-di-Nazza. . .	124
	703

Canton de Belgodere

A Belgodere, il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Orsolani, conseiller d'arrondissement, décédé.

M. Mancini Lucius, maire de Costa, est élu sans concurrent par 605 voix.

Nouvelles Maritimes

Ont été proposés :

pour le grade de premier maître vétéran, le maître Testa Toussaint.

pour le grade de maître, le second maître Murati.

pour le grade de second maître, les quartiers-maître Canioni, Guiderdoni, Colombani, Raffaelli, Leonetti.

pour le grade de quartier maître, les matelots Bocchecimpe, Miguucci et Bernardi.

— M. Negretti Antoine-François, médecin de 1re classe de la marine, a été inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin principal.

Vélo-Club Bastiais

Le championnat de 50 kilomètres qui devait être couru dimanche dernier n'a pas eu lieu vu le nombre insuffisant de coureurs.

Dimanche prochain se courra sur la route classique Bastia-Ajaccio, le championnat du V. C. B., 10 kilomètres avec entraîneurs.

Le départ sera donné à 5 heures précises du matin, à proximité du cimetière.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, se courra sur la route du Cap le championnat de vitesse par série de 1.000 mètres et finale sur 2.000 mètres.

Ces deux épreuves promettent d'être très intéressantes vu le nombre de coureurs déjà engagés.

Les correspondants des journaux sportifs l'*auto*, le *Monde Sportif* et la *Vie au grand air*, y assisteront.

A. JACQUELYN.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 27 juillet 1903.

JURÉS TITULAIRES

Mattei J.-M., commerçant, à Ajaccio.
Cas elli Louis, propriétaire, à Bonifacio.
Desanti J.-M., adjudant ret., à Poggiolo.
Serra P.-A., propriétaire, à Serra.
Desanti D.-A., prof. r., Eccica-Suarella.
Vincentelli A., of. d'ad. ret., Belgodere.
Casanova Abraham, avocat, Pioggiola.
Peraldi J.-B., maire, à Corrano.
Beverini B.-P.-M., prop., à Ajaccio.
Benielli P., an. dir. de prisons, Ajaccio.
Battistini A., rec. des douanes, Ajaccio,
Paoli Antoine, propriétaire à Ortale.
Pieri Joseph, receveur des postes, à Prunelli di Fiumorbo.
Paoli L., commis-greffier, à Prunelli di Fiumorbo.
Depetris François, prop., à Cassano.
Costa A.-J.-B., négociant, à Ajaccio.
Dagrégorio Jean, rentier, à Bonifacio.
Domarchi J.-M., adj. ret., à Tarrano.
Dumas J.-M., négociant, à Vivario.
Serafino Paul, propriétaire, à Bonifacio.
Paganzani J.-B., lieut. doua ret., Bastia.
Tavera Mathieu, propriétaire, Sartene.
Tedeschi Paul, propriétaire, Antisanti.
Tristani F.-J., ret., St-André de Bozio.
Taddei A.-F., pr., Prunelli di Fiumorbo.
Tavera Joseph, com., à Saint-Florent.
Costa J.-A. propriétaire, à Ile-Rousse.
Ristorcelli Sylvestre, prop., à Murato.
Rosa O.-P., adj ret., à Quercitello.
Raffalli J.-P., prop., Penta di Casinca.
Roland Edouard, prop., à Ajaccio.
Tomasi François, rentier, à Pino.
Tomasi J.-F., propriétaire, à Caldarello.
Giuseppi J.-M., a.-offic. retr. Pietralba.
Salasca A. J., agent-voyer, à Bastia.
De Roccaserra P.-L., propr., à Sartene

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Gregorj Vincent, banquier.
Bertrand Emile, cap. de gend. en retr.
Alric J.-L.-V., commandant territorial.
Agostini A., cond. des ponts et chaus., tous de Bastia.

Réunion amicale

L'Union Corse de Montpellier, Société de secours mutuels, a donné samedi soir, dans un des salons du café du Peyrou, son banquet annuel.

L'entrain fut des plus grands et la cordialité des plus parfaites.

Chacun des convives a fait honneur à l'excellent menu, et au moment du champagne, plusieurs toasts ont été portés. C'est M. Griscelli, le sympathique président, qui a ouvert la série.

Après avoir, en excellents termes, vanté les bienfaits de la Mutualité, il a remercié les invités de leur concours aussi dévoué que désintéressé.

Puis tour à tour ont pris la parole : M. Paoli, le distingué professeur de langues vivantes au Lycée de Montpellier, et M. Olmi, commis principal au P.-L.-M., secrétaire-adjoint de la Société, qui a bu à la prospérité de l'association et à l'avenir de la Corse.

Cette soirée dont chacun des invités a emporté le meilleur souvenir, n'a pris fin qu'à une heure très avancée de la nuit.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — On lit dans le *Journal de la Corse* :

Un incendie s'est déclaré dimanche soir vers dix heures et demie dans les bâtiments de l'Ecole normale de garçons de notre ville. Le feu qui avait pris dans le vestiaire et qui menaçait de se communiquer aux autres parties de l'établissement a été éteint grâce à quelques marins de la défense mobile et à quelques citoyens dévoués qui ont aidé les élèves à le combattre. Un élève a été blessé et est resté évanoui pendant assez longtemps.

Le docteur Vincenti, médecin de l'école, qui se trouvait sur les lieux, lui a donné des soins grâce auxquels l'élève n'a pas tardé à revenir à lui.

La plupart des autorités de notre ville se trouvaient sur les lieux. L'alarme immédiatement donnée a fait que le feu n'a pu prendre un coup d'extension. A onze heures tout était terminé. Les dégâts sont relativement importants.

JURISPRUDENCE ELECTORALE

Si l'exercice du droit de faire appel des décisions de la commission municipale est interdit au maire de la commune, c'est seulement dans le cas où il a participé à la décision attaquée, et parce que qui ne peut être juge et partie dans la même cause.

(Cassation d'un jugement du juge de paix de La Porta du 21 mars 1903).

∴

La dénonciation d'un pourvoi formé en matière électorale ne peut être valablement faite par un garde particulier.

(Ainsi jugé, sur le pourvoi formé contre un jugement du juge de paix de Serra du 30 mars 1903).

∴

C'est seulement par la voie de l'inscription de faux que l'on peut être admis à contester l'exactitude des énonciations contenues dans un jugement et, spécialement, dans une sentence de juge de paix rendue en matière électorale.

On ne saurait donc, sans avoir eu recours à cette procédure, critiquer utilement devant la Cour de cassation, comme ayant statué, en appel sur une décision inexistante, un jugement de paix qui constate (notamment, d'après le demandeur) un refus d'inscription qu'aurait prononcé la commission municipale relativement à certains électeurs.

(Rejet, du pourvoi formé contre un jugement du juge de paix du Sartaï du février 1903).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 2 à midi, + 24.9 à 7 heures du soir, + 1 Maxima, + 25.8 Minima, + 20.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 à midi 753 mm., 6 heures du soir, 753 m.

Vent. — Vent variable N.O. frais.

Dans l'après-midi, N.O. assez

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Les vols du Cyrnos

Le tribunal correctionnel a eu à juger les quatre jeunes gens qui, le soir, avant le départ du vapeur *Cyrnos* pour Livourne, alors que la plupart des voyageurs de troisième classe s'étaient déjà installés sur le pont et dormaient, s'approchaient doucement d'eux, et s'emparaient de ce qu'ils pouvaient. Tous les quatre sont âgés de 17 à 18 ans.

Antoine N., Pascal P. et Charles P. ont été condamnés à un mois de prison avec application de la loi de sursis, et Jean O., à vingt jours de la même peine, mais sans bénéfice de la loi de sursis, parce qu'il avait déjà subi une condamnation.

Mais les trois premiers ont été ramenés en prison, parce qu'ils se trouvent sous mandat de dépôt étant impliqués dans le vol du couvent des Capucins.

∴

Sport de lutte

Dimanche a eu lieu au périssoir du théâtre une séance de lutte entre divers amateurs de la ville.

M. Ettore, lutteur professionnel. Une foule d'amateurs de ce genre de sport s'était donné rendez-vous surtout pour voir aux prises Ange Malakoff et Ettore, qui lui avait lancé un défi.

Ettore après avoir été vainqueur sur X. et Lumini eût à combattre le plus redoutable de tous les amateurs, Ange Malakoff, champion de la Corse. A la quatrième reprise après une lutte acharnée de vingt cinq minutes, Malakoff sortait victorieux en tombant, par une contre à rebours, son terrible adversaire.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en flacons et en demi litres, au prix de 3 francs le litre. Pharmacie Gentil, 3 boulevard Paoli, Bastia.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Balles historiques

La fameuse fausse tiare n'a pas le monopole du truquage. Dernièrement, à Birmingham, on découvrait une fonderie spécialement créée pour fabriquer des balles « trouvées sur le champ de bataille de Paardeberg, après la reddition du général Cronje ».

Les vestiges historiques de la guerre du Transvaal font, d'ailleurs, comme les pains de l'Evangile, se multiplient.

On compte actuellement, en Angleterre, vingt-cinq Bibles dont chacune aurait été « l'unique » ouvre d'édification du président Kruger ; une centaine de canes de golf dont Dewet se serait emparé, de bâton de maréchal, et trois douzaines de chapeaux dont le général Botha aurait été coiffé à Veraniging lors de la signature de la paix.

Au surplus, qu'importe aux collectionneurs ! Ils ont la foi — et c'est elle seule qui sauve !

∴

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiocommentent reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Café des Gourmets

Seul dépôt de la Bière « Pousset Spatenbraü-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 23.

Brevet supérieur

Sont admissibles aux épreuves orales :

Mlles
Agostini Aimée.
Cervoni Gracieuse.
Franceschi Marieanne.
Frassati Lucie.
Grimaldi Rose.
Guglielmi Ursule.
Leandri Catherine.
Marcelli Françoise.
Negroni Angèle-Daria.
Raffalli Marie-Henriette.
Vincentelli Elisabeth.

Les épreuves orales commenceront ce matin à 7 heures.

Bourse de Paris

6 juillet. — 7 juil.

3 Rentes, 0/0 anciens 97.50 — 97.65
— 3 p. 0/0 amortiz. 97.25 — 97.55
ex-coupon.

Dépêches pour Nouvelles du Jour

LA SANTÉ de la princesse Mathilde

La princesse Mathilde a été frappée d'une attaque de paralysie. Son état est très inquiétant.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

M. Gezagne, sous-officier élève de gendarmerie, a obtenu le n° 9 au classement de sortie de l'Ecole de gendarmerie.

Cadre de réserve

M. le général de division Robinean-Bourgneuf, inspecteur des fabrications de l'artillerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LA DISCIPLINE dans l'armée

Le colonel Lajus, du 130e, dont le nom a été mêlé aux incidents de Saint-Lô, a été admis d'office à la retraite.

Le défenseur DES HUMBERT

A la suite de la mort de sa femme, Me Henri-Robert, l'éminent avocat parisien, a prié les familles Humbert-Daurignac de désigner un autre défenseur.

Me Labori vient d'accepter définitivement de défendre les Humbert devant la cour d'assises de la Seine, le mois prochain.

Le Voyage Présidentiel

LA VISITE DE M. LOUBET en Angleterre

Grand banquet

Un grand banquet a été offert, hier soir, à l'hôtel Cecil, aux notabilités de la colonie française de Londres par l'Association commercial internationale de la Cité de Londres.

Plusieurs toasts ont été portés à la France et à l'Angleterre.

La gare de Victoria

La gare de Victoria présentait, hier soir, à l'arrivée de M. Loubet, une scène remarquable.

La réunion des personnages royaux et des officiers en uniforme était des plus brillantes.

Le dîner de Buckingham-Palace

Le dîner offert, hier soir, par le Roi et la Reine en l'honneur de M. Loubet comprenait quatre-vingts couverts.

La matinée du 7

Le président de la République a fait, vers 8 heures, une promenade à pied, dans divers quartiers de Londres, en compagnie de M. Abel Combaire et du lieutenant-colonel Stuart Wortley, attaché militaire à Paris.

Le président de la République a été partout l'objet d'une ovation indescriptible.

Le temps est superbe.

A l'hôpital français

A 9 heures, M. Loubet s'est rendu à l'hôpital français, où il a été reçu par le directeur et le personnel ; en se retirant, il a exprimé toute sa satisfaction et laissé une somme pour les malades indigents.

A l'hôpital français, M. Loubet répondant aux souhaits de bienvenue du directeur, a dit qu'il remplissait un devoir impérieux en visitant les œuvres d'assistance chez une nation voisine et amie.

La maison des institutrices

De là le président de la République a visité la maison des institutrices françaises.

La directrice de l'établissement a dit combien elle était heureuse de cette visite.

Le président a répondu que tout ce qui touche à l'extension de la langue française est bonne pour la France que l'on fait aimer.

Les délégations anglaises

Le président est rentré ensuite à Saint-James Palace, où il a reçu les délégations anglaises parmi lesquelles l'Association des corporations municipales, présidée par Sir Albert Rollit ; celle de l'Entente cordiale et celle des membres de la Légion d'honneur.

Entretien diplomatique

M. Delcassé a eu un long entretien avec lord Lansdowne et l'ambassadeur de Russie.

Banquet du Guildhall

A midi et quart le président s'est rendu à la Cité ; il était accompagné de l'ambassadeur de France, du ministre des affaires étrangères et de toutes les personnes de sa suite. Il a reçu là un accueil des plus enthousiastes. Toute cette partie de la ville avait une décoration très riche et très artistique.

Le banquet du Guildhall comprenait près de 300 couverts.

Ce déjeuner a permis au président de la République d'admirer la vaisselle historique du lord-maire et de la corporation de la cité de Londres.

Cette vaisselle d'une richesse incomparable, comprend plus de 800 pièces, parmi lesquelles il faut citer d'abord 2 soupières d'une contenance de vingt-cinq litres, estimées chacune à 15.000 francs.

Elles sont en argent massif. Chaque lord-maire doit, selon une immuable tradition, augmenter le service d'une pièce nouvelle dont la valeur ne doit pas être inférieure à 100 guinées.

Outre le service en argent, qui compte notamment 200 grands plats et 210 seaux à glace, d'un travail remarquable, il convient de noter 75 salières en or, 144 assiettes à dessert en or et beaucoup d'autres pièces du même métal précieux.

Les toasts

Le lord-maire a porté un toast à la santé du président de la République et de la nation française.

A son tour, M. Loubet s'est levé et s'est exprimé ainsi :

« La République française ne peut pas oublier combien l'Angleterre a contribué à assurer dans le monde moderne, les principes de liberté regardés partout comme la condition essentielle du développement social.

« Je m'associe avec empressement aux vœux que vous formez pour l'entente cordiale entre les deux peuples qui tiennent chacun une place nécessaire dans l'histoire de la civilisation.

« La présence à mes côtés de M. le Ministre des affaires étrangères vous est un gage du prix que le gouvernement français attache à développer entre les deux pays d'heureuses relations d'amitié. »

Cette réception a été exceptionnellement brillante et relevée par des costumes historiques d'une richesse inouïe.

Le président ne s'est retiré que vers 3 heures, et est rentré à Saint-James Palace.

Les adresses

En route pour le Guildhall, le président de la République a reçu les adresses des corporations municipales.

Un riche cadeau

Un coffret d'une valeur artistique magnifique, renfermant une adresse, a été offert au président.

L'enthousiasme anglais grandit à chaque instant.

Les visites

Dans l'après-midi, le président a rendu visite au prince Christian de Sleswig-Holstein, à Schomberg House ; à la princesse Louise, duchesse d'Argyll ; à la princesse Béatrice ; à la princesse Henry de Battemberg, à Kingston Palace, et au duc de Cambridge, à Gloucester-House.

Dîner à l'Ambassade

Le président a offert un dîner, à l'ambassade, au Roi et aux Altesses royales le prince de Galles et le duc de Connaught.

Les salons de l'ambassade présentaient un aspect féerique ; il y avait une profusion de fleurs extraordinaire.

Sa Majesté et les princes se sont retirés à 9 heures et demie.

Soirée de gala

A 10 heures, le président s'est rendu à Covent Garden, où une représentation de gala a été organisée en son honneur. L'entrée du président et des souverains a été saluée d'abord par le *God save the King* puis par la *Marseillaise*, qui ont été écoutés debout. Les yeomen de la garde ont rendu les honneurs sur les marches du grand escalier. Tous les personnages officiels y assistent en grand costume.

Le programme comprend le 2e acte de la *Rigoletto*, chanté en italien, avec Mme Melba et M. Renaud ; le second acte de *Carmen*, avec Mlle Emma Calvé et M. Alvarez ; le second acte de *Roméo et Juliette*, en français, avec Mme Melba et M. Alvarez.

Pendant un entr'acte un souper sera servi au foyer qui a été transformé en antichambre.

00323

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Les bruits de sa mort

Les bruits de la mort du Saint-Père ont couru avec persistance hier soir, à partir de 9 heures.

On affirmait même que la mort remontait à 5 heures du soir.

Les prières publiques

Il a été ordonné de réciter dans toutes les églises la prière *pro pontifice infirmo* et d'exposer le Saint-Sacrement.

8 h. 40 matin.

Le Saint-Père a passé une nuit très agitée, sans sommeil. Les médecins ont perdu tout espoir.

La mort n'est plus qu'une question d'heures.

Les voitures des cardinaux stationnent en permanence devant leurs demeures, afin qu'ils puissent se rendre sans retard au Vatican.

4 h. 45 soir.

On télégraphie de Rome :

A 2 heures de l'après-midi, les médecins ont communiqué le bulletin ci-après :

Une piqure exploratrice a provoqué un écoulement de 800 grammes de liquide.

Quelques râles furent constatés dans la zone pulmonaire affectée.

Le Saint-Père a bien supporté cette opération.

Le moral est relevé.

L'état général paraît amélioré.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée jeudi, 9 du courant, à 9 heures du matin, à l'église Saint Jean, pour le repos de l'âme de

Madame Eras
Née Bignocchi

AVIS DE MESSE

Toutes les messes de demain jeudi, à Sainte-Marie, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Vincent Dané

La famille assistera à celle de 9 heures.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badaul**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTINI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanoini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un dip'ôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Etablissement Thermal
DE GUAGNO LES BAINS
EST OUVERT

M. Paolantonacci, ex propriétaire de l'Hôtel de France à Propriano, maître d'hôtel pendant de longues années de l'établissement de Barucci, actuellement propriétaire de l'Hôtel Restaurant Parisien à Ajaccio ;

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a l'entreprise de la table à l'Etablissement Thermal de Guagno les Bains Messieurs les Baigneurs trouveront à l'Etablissement tout le confortable désirable, une bonne cuisine soignée (Française et Italienne) que sa longue expérience rend excellente. Il servira une table d'hôte, fera un service à la carte si on le désire, et servira aussi des soupers. Table d'hôte, 4 francs par tour, chambre, 1 fr. 50. Total, 5 fr 50 par jour. Bonne cave, vins vieux. Champagne, liqueurs, etc. Calèche attachée à l'Etablissement pour excursions, ainsi que chevaux de selle, piano, grande cour ombragée, installation de jeux divers.

Il est inutile de donner la description de l'Etablissement connu depuis longtemps, de ce vaste immeuble où les baigneurs circulent librement, et ses galeries promenoirs couvertes. Mais une chose importante pour Messieurs les Baigneurs qui veulent se soigner, c'est la facilité de prendre leur bain sans sortir, à l'abri de tout courant d'air dangereux dans une cure thermale, un escalier intérieur communiquant avec les Bains. On peut dire : Je fais une saison Thermale chez moi.

Tous ces avantages réunis amèneront à l'Etablissement baigneurs et touristes, ces derniers amateurs des beaux sites qui sont nombreux dans ces parages. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements de Guagno les Bains.

NE RIEZ PAS DES PROVERBES

Les proverbes ne sont souvent que des demi-vérités vaguement formulées, dont la naïveté nous fait sourire, mais qui dans bon des ces nous reviennent à la mémoire, car à chaque moment nous vienne l'occasion d'en faire de fréquentes applications.

Autrefois une de nos correspondantes eût ri de cet axiome : « Une petite feute peut faire sombrer un navire : » comme tant d'autres qu'on répète sans trop savoir pourquoi, par habitude, et parce qu'ils sont monnaie courante, mais actuellement elle le tient pour très sérieux. Qui avait formulé le proverbe auquel Mme Borgès faisait allusion le 15 avril 1903 : « Une petite fraude peut faire sombrer un navire : » L'expérience populaire évidemment dont elle devait, dans de bien tristes circonstances, reconnaître l'évidence absolue.

« Combien je regrette de ne pas avoir écouté plus tôt les amis qui me conseillaient de laisser là tous les remèdes qui ne me procuraient aucun soulagement et d'avoir recours à la Tisane antinévrosine des Sœurs. Que de souffrances on me serait je pas épargnées et que d'argent n'aurais-je pas dépensé en vain. Certes ce n'était pas son prix bien modique qui m'empêchait d'en prendre, mais différents traitements m'avaient déjà bien davantage, mais dans mon désespoir je m'imaginais que rien ne pouvait plus m'être salutaire. »

« Pendant huit ans écrit Mme Borgès, j'ai été si souffrante que tout le monde pensait bien souvent que je ne croyais jamais, mais je cachais mon inquiétude pour ne pas affliger mon mari et mes enfants. J'étais pâle comme une morte et faible à ne plus pouvoir me traîner, j'avais dévorée par l'anémie et ne pouvais garder aucun aliment. Je vomissais soit, même le lait. J'étais aussi très tourmentée par une constipation des plus opiniâtres et des insomnies épuisantes, si m'arrivait fréquemment de passer des nuits entières sans pouvoir prendre un seul instant de repos, aussi le matin étais-je brisée de fatigue. J'avais la bouche amère et pleine de bile. Aucun médicament n'avait pu me procurer de soulagement même passager. Cependant, cédant aux instances des miens, je me décidai il y a deux ans à avoir recours au bienfaisant remède que prospère en France M. Oscar Paysse, pharmacien à Libos. Je n'ai avais pas pris sans-de-là eu succès que j'éprouvais déjà une amélioration des plus sensibles. En moins de six semaines, j'avais repris bonne mine et appétit et depuis, ma santé n'a jamais cessé d'être parfaite. » (Signé) : Femme Borgès, 10, rue Malestache. Vu pour certifier la sincérité de la signature apposée ci-dessus : Bulletin, commissaire de police du 1er arrondissement de la ville de Toulouse (Haute-Garonne).

Nous félicitons bien sincèrement notre correspondante d'avoir été si rapidement et si complètement délivrée de ce mal terrible qui n'est autre que la dyspepsie ou indigestion chronique, et nous nous permettrons pour conclure de citer, nous aussi, un proverbe que nous inspire la lecture de la lettre ci-dessus : « Un trésor n'est pas cher, un bon conseil n'en a pas. »

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Malades! 800 000

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Largeau Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carde, 1.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Extérieur, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

ALAMBICS DEROY
Construits à la demande ici pour Bouilleurs de Cru
DEROY Fils Aîné
21, 23, 25, Faubourg St-Denis, PARIS

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

BÉNÉDICTINE D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT contre les DENTS et le TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra
Aux acheteurs du strict comptant
M. Simon Damiani offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbel Besson	0,90	le lit.
Id. Couhé	2.30	la bouteille.
Id. Premier,	2.50	Id.
Id. Terminus,	2.50	Id.
Id. Pernod fils,	2.80	Id.
Rhum bonne qualité,	0.55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	Id.
Id. origine grande arôme	50° 1.40	le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,80	Id.
Id. surfine,	1.50	la bouteille.
L'queurs fines assorties,	1.50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1.50	Id.
Sirops surfins assortis,	0.80	Id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Manguostans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterasita et Rencurel véritables.

TUMEUR

28e ANNÉE — JEUDI, 9 JUILLET 1903 — N° 168

Le Petit Bastiais

00324

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers. 1 fr. — Réclames (2e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

BASTIA MUNICIPAL

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saints Véronique.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
Fête de demain : Les 7 frères martyrs.

8 JUILLET

La Réforme des Justices de Paix

Gambetta qui connaissait admirablement la démocratie et avait prévu toutes les réformes qui, tôt ou tard, devront être accomplies, si l'on veut arriver à sa véritable organisation, Gambetta a dit : « Je désirerais que le juge de paix devînt un magistrat d'une compétence de plus en plus grande, que sa juridiction devînt très étendue. Je voudrais que cette magistrature de paix, l'une des plus merveilleuses inventions de 1790 et 1791, devînt, pour ainsi dire, la préoccupation dominante du gouvernement et qu'on s'attachât surtout à élever, à grandir en considération, en influence, en autorité, en crédit, le juge de paix, qui vit au milieu de nos populations démocratiques. »

La commission chargée de l'examen du projet de réforme des justices de paix et son rapporteur, M. Jean Cruppi, député de la Haute-Garonne, nous paraissent s'être inspirés, dans leur travail, de l'esprit si largement, si généreusement réformateur dont sont imprégnées ces belles et nobles paroles ; il faut souhaiter que la Chambre s'en souvienne lorsque viendra en discussion le projet de M. Cruppi.

L'adoption de la réforme projetée, et qui est ballottée de la Chambre au Sénat et du Sénat à la Chambre depuis 1890, aurait pour effet non seulement d'amorcer la réforme nécessaire de la magistrature, mais, en accroissant la situation matérielle des juges de paix, de leur donner une autorité plus grande auprès des justiciables, autorité d'autant plus indispensable que la compétence des juges de paix se trouvera augmentée.

M. Cruppi, au nom de la Commission, propose que la compétence des juges de paix soit étendue à trois cents francs sans appel et à six cents avec appel, — actuellement la compétence est de deux cents francs avec appel, — et c'est le point essentiel, le pivot même de la réforme.

En effet, encore que l'on puisse penser qu'il eût été possible et qu'il deviendra nécessaire d'augmenter encore cette compétence, il n'est pas douteux qu'en votant la réforme telle que la propose M. Cruppi, on sera dans une très sensible proportion diminué les frais de justice en retirant aux tribunaux de première instance un nombre considérable d'affaires, et l'on sait que la procédure de première instance est autrement coûteuse que celle des justices de paix.

Voici donc deux points d'acquis : diminution des frais de justice et allégement des rôles de première instance. La conséquence logique de ce deuxième point doit être la suppression de certains tribunaux, — dont un certain nombre pourraient être d'ailleurs déjà supprimés, — et une diminution notable du nombre des juges.

Il va de soi que, si la compétence des juges de paix est étendue, si leur travail est augmenté, s'ils doivent être vraiment d'une plus grande autorité, leur situation matérielle doit être augmentée.

La commission fixe donc à un minimum de 2.500 francs, les appointements des juges de paix.

Ce relèvement des traitements outre qu'il rendra le recrutement plus aisé, permettra en même temps d'exiger des candidats des conditions de capacité et des connaissances en droit plus étendues.

C'est en quoi l'amélioration de la situation des juges de paix, pécuniairement parlant, aura pour conséquence d'accroître leur autorité. On ne saurait douter un instant qu'un magistrat, un juge de paix imposera de plus haut le respect de ses décisions, de ses arrêts, si leur équité a pour base la connaissance approfondie du droit.

La réforme projetée, et que l'on eût voulu peut-être plus étendue, sera, lorsqu'elle aura été réalisée, un premier pas dans cette voie.

Elle sera, dans tous les cas, et c'est une qualité qui, à nos yeux, prime toutes les autres, une réforme très démocratique et qui pourra avoir, qui aura sûrement une importante répercussion économique.

Faut-il ajouter qu'au contraire d'autres réformes, d'une efficacité plus discutable, elle pourra être réalisée sans alourdir le budget ?

GERMAIN TRICOT.

CONSEILS DES DIEUX

10 juillet 1767. — Les jésuites du Paraguay, qui avaient quitté Buenos-Ayres à la suite de l'expulsion dont leur ordre avait été l'objet dans tous les Etats Espagnols, arrivent dans les eaux d'Ajaccio.

Ces jésuites, fondateurs de la République du Paraguay, ne purent débarquer immédiatement. Ajaccio était plein de soldats tout en armes, car on était alors aux derniers jours de l'indépendance corse. Ils restèrent donc un certain temps devant le port, sans débarquer.

Du reste, même après leur débarquement à Ajaccio, ils restèrent peu dans cette ville, et ne tardèrent pas à aller à Bastia.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 juillet à 8 h. 1/2

1. Le Cor des Alpes, Mastio.
2. Le Prophète, Meyerbeer.
3. Le Myosotis, Dreyer.
4. Guillaume Tell, Rossini.
5. Grazielle, Carle.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Le Port St-Nicolas

DECRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Vu l'avant projet dressé par les ingénieurs, les 19 novembre 1er décembre 1898, en vue du prolongement sur 90 mètres de la jetée Saint-Nicolas et de l'établissement d'un quai de 200 mètres de longueur le long de la branche du large, au port de Bastia ; ensemble, l'évaluation de la dépense, s'élevant à 1.250.000 fr. ;

Vu les déclarations des 11 mai et 28 septembre 1898 et 21 août 1899, par lesquelles la Chambre de commerce de Bastia s'est engagée à verser à l'Etat un subside de 650.000 francs, à titre de part contributive dans la dépense des travaux ;

Vu les pièces de l'enquête d'utilité publique et notamment l'avis de la commission d'enquête en date du 28 août 1899 ;

Vu les adhésions directes en date des 26 juin, 18 et 24 juillet 1899 délivrées respectivement par les directeurs de l'artillerie, des travaux hydrauliques de la marine et du génie ;

Vu les avis du conseil général des ponts et chaussées en date des 23 janvier 1899 et 19 mars 1900 ;

Vu les lettres du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes en date des 24 avril 1900 et 22 octobre 1902 ;

Vu les lettres du ministre des finances en date des 10 octobre 1900 et 19 novembre 1901 ;

Vu la loi du 27 juillet 1870 ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'amélioration du port de Bastia, comportant le prolongement de la jetée Saint Nicolas et la construction d'un quai le long de la branche du large de cet ouvrage, conformément aux dispositions générales de l'avant-projet dressé par les ingénieurs, en date des 19 novembre-1er décembre 1898, et aux avis du conseil général des ponts et chaussées des 23 janvier 1899 et 19 mars 1900.

La dépense de ces travaux est évaluée à la somme de 1.250.000 francs.

Art. 2. — Il est pris acte de l'engagement souscrit par la Chambre de commerce de Bastia, ainsi qu'il résulte de ses délibérations des 11 mai 1898 et 21 août 1899, de fournir à l'Etat, en vue de ces travaux, un subside de 650.000 francs.

Ce subside sera versé dans les caisses du Trésor par acomptes successifs, au fur et à mesure des besoins des travaux. L'importance de chaque versement partiel et l'époque à laquelle il devra être effectué seront déterminés par le ministre des travaux publics.

Art. 3 — Le surplus de la dépense, soit 600 000 francs, sera prélevé sur les ressources inscrites à la 2e section du budget du ministère des travaux publics pour l'amélioration et l'extension des ports maritimes

Fait à Paris, le 28 juin 1903.

Les Moyens de Sauvetage

M. le Ministre de la marine a présenté à l'approbation présidentielle un règlement sur les moyens de sauvetage. Voici l'exposé des motifs qui accompagne ce règlement.

Paris, le 23 juin 1903.

Monsieur le Président,

Le pays tout entier éprouva une douloureuse surprise, quand à la suite d'une catastrophe récente, il apprit à la fois que des navires chargés du transport des passagers, manquaient des précautions nécessaires à la préservation de la vie humaine, même quand les plus cruels accidents se produisaient presqu'au contact de nos rivages ; que le Gouvernement n'avait pas encore le droit de leur imposer ces précautions ; que, cependant, le législateur avait, depuis plus de dix ans, fait le nécessaire pour les lui donner ; mais que des retards dans la rédaction du règlement exigé par la loi de 1891 laissaient, après un si long espace de temps, l'Etat encore désarmé en présence d'un de ses devoirs les plus incontestables et les plus incontestés.

En effet, la loi de 1891 frappait d'une amende de 50 à 1.500 fr. tout capitaine qui prendrait la mer sans être pourvu des moyens de sauvetage fixés par un règlement d'administration publique, qu'elle soujouatit être révêtus d'exécution ! Ce règlement n'était pas encore édicté quand vous m'avez fait l'honneur de me confier la direction du département de la marine ; et rien ne m'avait permis de soupçonner une lacune à la fois si ancienne et en apparence si extraordinaire.

Le projet avait pourtant été élaboré depuis longtemps ; depuis longtemps examiné par le conseil d'Etat, et finalement soumis, près des intéressés, à une enquête minutieuse. C'est le projet, tel qu'il est sorti de délibération au conseil d'Etat que je vous propose de sanctionner par décret, sauf de très peu nombreuses et très légères modifications, dont aucune ne touche au fond des choses, et qui sont surtout destinées à remettre le texte en harmonie avec l'état de choses actuel. Ces modifications imposaient, en présence d'un texte dont l'élaboration remontait déjà à un certain temps, et le Gouvernement aurait été inexcusable, si, pour en faire l'objet de nouvelles études, que leur caractère rend inutiles, il avait exposé à de nouveaux retards un premier pas dans cette voie.

Elle sera, dans tous les cas, et

CHOCOLAT MENIER
Fabrique des Invalides

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

— Non, certes, pense le vicomte, qui reprit tout haut : Au risque de vous déplaire, je répéterai encore que, quel que soit l'attrait de cet album, il ne peut se comparer au plaisir de vous entendre.

— Pourquoi ne pas dire tout de suite : Au bonheur de vous voir ? dit madame de Pontailly avec une raillerie affectée ; ce serait d'une galanterie plus précise et plus habile, car, vous devez le savoir, une femme tient toujours un peu plus à sa beauté qu'à son esprit ; madame de Staël n'était pas fort contente qu'on louât exclusivement son génie.

— C'est que chez elle il n'y avait réellement que cela à louer... Tandis que chez vous, au contraire, Madame, la beauté unie à l'esprit compose un de ces ensembles...

— Allons donc... Faut-il que je vous gronde encore ?

— Si je voulais jouer un rôle près de vous, madame, je désirerais qu'il eût du moins le mérite de la nouveauté. . .

— Et j'éviterais ces fades compliments qui ont dû vous ennuyer tant de fois. J'achève votre pensée, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! vous auriez raison ; il est toujours de bon goût de sortir des sentiers battus. Mais comment supposer qu'il puisse vous venir la fantaisie de jouer un rôle près de moi ? continua la marquise en minaudant.

— Ah ça ! où cette précieuse veut-elle en arriver ? se demanda le vicomte ; il me semble qu'elle me pousse furieusement vers le pays de Tendre.

Cette conversation, dont la tournure commençait à embarrasser Morêal, fut interrompue par M. de Pontailly, qui vint présenter à sa femme un pair d'Angleterre qu'elle n'avait pas encore vu dans son salon. Le vicomte profita de cet incident pour s'éloigner ; mais, auparavant, il ne put s'empêcher de remarquer l'air de contrariété soudainement répandu sur les traits de la marquise.

— C'est singulier, se dit il ; M. de Pontailly m'a bien dit que sa femme s'engouait très facilement, mais ce sourire agaçant, ce regard en coulisse, c'est autre chose que de l'engouement ; si je ne craignais d'être un fat, je penserais que c'est de la bonne et franche coquetterie.

Vers la fin de la soirée, le marquis prit à part Morêal :

— Prosper n'est pas venu, et cela ne m'étonne pas, lui dit-il, il a sans doute deviné que vous me parleriez de sa folle lucarade, et il craint que je lui lave la tête ; mais il n'y perdra rien. Demain j'irai vous prendre, et, sur le terrain même, je mettrai à la raison cet écervelé.

— Vous me rendrez là un grand service, répondit le vicomte, je serais désolé d'être obligé de répondre sérieusement à sa provocation.

— Soyez tranquille. Je me charge de lui ôter l'idée de recommencer.

Le lendemain matin, à huit heures, M. de Pontailly et Morêal arrivèrent à Saint Mandé. De nouveau ils attendirent longtemps, et, en définitive, ils ne virent arriver personne.

— Ceci devient incompréhensible, dit à la fin le vieil émigré : que M. Dornier soit un poltron, je n'ai pas de peine à le croire ; mais Prosper n'est pas homme à manquer volontairement à un pareil rendez-vous. Il faut qu'il lui soit arrivé quelque chose. Connaissez-vous son adresse ?

— Ne loge-t-il pas avec M. Chevassu ? dit le vicomte.

— Non, et même ils sont brouillés pour le moment. Avant-hier il nous a quittés brusquement sans nous dire où il allait demeurer. Sans doute il sera retourné à l'hôtel qu'il habitait avant les vacances. Il faut y aller, car je commence réellement à être inquiet.

M. de Pontailly ordonna au cocher de les conduire à l'ancien logis de l'étudiant, sur la place de l'Odéon. A la vue d'un vieillard bien vêtu et portant d'une de ces respectables canne à pomme d'or qui, au théâtre, sont un des emblèmes de la paternité, le maître de l'hôtel s'empressa d'ôter la calotte grecque qui d'habitude semblait faire partie de sa tête, tant elle y restait fixée invariablement.

— C'est sans doute à monsieur Chevassu le député que j'ai l'honneur de parler ? dit il avec un sourire obséquieux ; j'ai aperçu avec la plus grande satisfaction par mes journaux, l'élection d'un si honorable citoyen. Non, monsieur, je n'ai pas encore eu le plaisir de voir monsieur votre fils que nous aimons tous, car c'est un charmant jeune homme, mais sa chambre est prête, et sans doute il ne tardera pas à venir l'occuper. En attendant, s'il vous plaisait, pour n'avoir pas fait une course inutile, de jeter les yeux sur ce petit mémoire...

— Qu'est-ce que ça ? demanda le vieillard à la vue d'une feuille de papier couverte de chiffres, que l'hôtelier avait prestement tirée d'un des tiroirs de son bureau.

— C'est la note des dépenses faites par monsieur votre fils pendant les trois derniers mois de son séjour : loyer de sa chambre, nourriture, frais de billard, etc ; le total, au plus juste prix, s'élève à huit cent trente...

— Je ne suis pas le père de M. Chevassu, interrompit brusquement le marquis, et je n'ai aucune envie de payer ses mémoires.

— Si monsieur n'est pas le père de M. Prosper, peut-être est il du moins cet oncle riche et estimable dont il m'a parlé quelquefois en termes si...

— Cet oncle d'Amérique, voulez-vous dire ? s'écria le vieillard en s'échauffant ; ce bonhomme d'oncle qui sert de caissier à son coquin de neveu ? Non, monsieur, je ne suis pas cet oncle-là ; je vous le répète, je suis venu ici pour vous demander l'adresse de M. Chevassu, et non pour payer ses dettes.

(A suivre).

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE DÉFIER DES IMITATIONS

textes qui arment le Gouvernement au profit de l'intérêt général.

Assurément, ce règlement ne suffit pas à combler les lacunes de la législation actuelle, et sous le coup de l'émotion causée dans le pays par un malheur récent, j'ai eu l'occasion de rappeler que déjà j'avais mis à l'étude des mesures complémentaires. Mais l'établissement de ces dernières mesures dépasserait mes pouvoirs ; il appartient au Parlement seul de les sanctionner : elles lui seront soumises sans délai. Ce qu'il faut faire avant tout, c'est de donner à la loi de 1891 son complément nécessaire.

Si vous approuvez ces propositions, je vous prie de revêtir de votre signature le présent décret.

Veuillez agréer, etc.

CAMILLE PELLETAN.

Ce décret classe les navires ou bateaux affectés au transport des passagers entre trois catégories. Dans la seconde sont compris ceux qui transportent les passagers entre les côtes de France, de Corse ou d'Algérie. Voici les dispositions qui les concernent :

Art. 9. — Les navires ou bateaux de cette catégorie doivent avoir à bord :

1° Au moins deux embarcations de sauvetage de type n° 1, n° 2 ou n° 3, placées sous porte-manteau, à raison d'une de chaque bord, s'ils ont 100 tonneaux ou plus de jauge brute ; ils pourront toutefois être autorisés, dans la forme prévue à l'article 31, à n'en prendre qu'une si leurs installations ne permettent pas d'en avoir davantage sous porte-manteaux ;

Une seule embarcation de sauvetage, également de type n° 1, n° 2 ou n° 3, et placée sous porte-manteaux, si leur jauge brute est inférieure à 100 tonneaux ;

2° Des embarcations d'espèces et de dimensions quelconques, des flotteurs, des ceintures ou gilets de sauvetage en nombre suffisant, avec les embarcations ou l'embarcation ci dessus prescrite, pour toutes les personnes présentes à bord ;

3° Au moins quatre bouées de sauvetage ;

4° Au moins deux fusées ou cerfs-volants porte-amarres.

Bulletin Financier

Paris, le 3 juillet 1903.

Le marché est resté assez ferme mais en tendance quelque peu irrégulière. La Rente Française ancienne se reprise à 97.10 après avoir plébiscité à 97.20. On dit que le rendement des impôts indirects et des monopoles, pour le mois de juin, sera en plus-value d'une vingtaine de millions. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est en nouvelle hausse à 90.35, les séries ottomanes sont discutées. Les Etablissements de Crédit restent en bonne tendance, le Lyonnais à 1,416, le Comptoir d'Escompte à 686 francs.

Au comptant, les Obligations 5 0/0 Victoria-Minas sont l'objet de demandes suivies à 393. Les Ch. Bonnegun des Alpes sont fermes à 419 et les Rhône de Malaisse à 118. Les Mines de Pilliev montent à 84.

Sur la Cote ogs, qui doit à 60.50, les reports ont été faciles à la dernière liquidation. Les transactions prennent de l'ampleur. Nos Grands Chemins sont fermes.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur l'article unique du projet relatif à la demande en autorisation formée par la congrégation des Salésiens de dom Bosco.

Nombre de votants. .	256
Majorité absolue. . .	129
Pour l'adoption . .	98
Contre	158

Le Sénat n'a pas adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté contre.

Titularisations

Sont titularisés les instituteurs stagiaires dont les noms suivent :

MM.

Frassati Michel, à Ile-Rousse.
Cinelli Pascal, à Penta di Casinca.
Seta Paul Baptiste, à Zicavo.
Santoni François Marie, à Ota.
Paganelli Antoine, à Bilzese.
Alfonsi Jean, à Bonifacio.
Leca Clément, à Ghisoni.
Orsoni Jean Luc, à Venzolasca.
Colonna Noël, à Calvi.
Antonetti Auguste, à Speloncato.
Tafani Dominique, à Arca (Portovecchio).
Savelli Jacques, à Costa.
Andreoli Jules, à Ambiegna.
Casabianca Vincent, à Ventiseri.
Bianchetti Toussaint, à Sartene.
Rossignoli Antoine, à Moroseglia.
Ricci François Antoine, à Taglio Isolaccio.
Ottavy Antoine, à Ota.
Muraccioli Joseph, à Vivario.
Pauli Paul, à Zalana.
Sabiani François, à Novella.
Carli Jean Jacques, à Valle d'Orezza.
Prosperi Antoine, à Cervione.
Poggionovo Auguste, à Sollacaro.
Demartini Pierre, à Montrestremo (Manso).
Rostini Pierre, à Cargese.
Franceschini François, à Aullene.
Peretti Paul, à Ajaccio.
Torrazzoni André, à Bastia.
Angeli Joseph, à Muro.
Franchi Philippe, à Lugo di Nazza.
Mariaggi Sébastien, à Sartene.
Cristiani Ange, à Corbara.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tatol.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GRANACE. — M. Casanova d'Arancani Camille a fait don à l'école de Granace d'une belle carte de France, par Moissan et Michelot.

⁂

LURI. — Dimanche dernier a été célébrée à Luri la solennité de la Saint Pierre. La fête a été des mieux réussies, les fidèles venus des environs pour implorer la protection du Saint, étaient fort nombreux.

Le matin, vers 8 heures, la fête était annoncée par des coups de boîtes ; à 9 heures, messe basse, à 11 heures, grand'messe chantée, célébrée par l'honorable chanoine Costa, curé doyen.

Pendant la messe une quête a été faite par Mlles Zl. de Tomei et Stella Olivieri ; la « Renaissance, » société philharmonique de Luri, dirigée avec habileté par M. Gregori Jean, a joué les plus beaux morceaux de son répertoire à la célébration de la grand'messe.

A 3 heures vêpres ; après les vêpres, la statue de Saint Pierre a été promenée processionnellement, musique en tête, par tout le village. A 9 heures, retraite aux flambeaux, concert sur la place Saint Pierre, bataille de confetti, et c'est alors que nos jeunes gens et nos jeunes et élégantes demoiselles s'en donnèrent à cœur joie.

⁂

ILE-ROUSSE. — M. Jaigu est nommé greffier du tribunal de commerce d'Ile-Rousse, en remplacement de M. Leoni, démissionnaire.

⁂

PINO. — Vendredi, 3 du courant, les amis de la famille Capecchi étaient la réussite du sympathique Joseph Capecchi, élève au lycée de Bastia, affrontant, pour la première fois, les épreuves du baccalauréat.

Nous n'avons jamais douté du succès de ce jeune homme, car il a tout ce qu'il faut pour réussir, une intelligence peu commune et l'amour du travail.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations, dictées par l'amitié la plus sincère, au jeune lauréat, à son père et à sa mère actuellement au Vénézuéla, et à ses excellentes tantes qui ont pour lui une affection de mère. — *Un Ami de la famille.*

Brevet supérieur

Les aspirantes dont les noms suivent ont obtenu le brevet supérieur.

Mlles

Agostini Aimée.
Cervoni Gracieuse.
Franceschi Marianne.
Frassati Lucie.
Guglielmi Ursule.
Leandri Catherine.
Marcelli Françoise.
Negroni Angèle-Darie.
Raffalli Marie-Henriette.
Vincentelli Elisabeth.

Conseil d'Hygiène

Les affections des voies respiratoires reçoivent souvent de la chaleur un véritable coup de fouet. C'est ainsi qu'en été beaucoup d'asthmatiques voient leur accès augmenter de fréquence et d'intensité. Aussi leur recommandons-nous la Poudre Louis Legras qui réussit à coup sûr ; elle soulage instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe, l'oppression et les quintes de toux de bronchites chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

L'Œuvre !

« Ce qui se passe en Europe est effroyable. Je ne le verrai peut-être pas, mais je l'annonce. »

En prononçant ces paroles, il y a quelque quarante ans, au sujet des questions religieuses alors si vivement discutées, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et membre de l'Académie Française, ne croyait peut être pas si bien dire.

Les choses ont marché depuis avec une rapidité foudroyante, elle sont revêtu un aspect qui, à vrai dire, n'a rien de rassurant pour l'Eglise.

Animés d'une haine féroce que plus rien désormais ne pourra désarmer ses ennemis ont entrepris de la tuer.

Déjà, on l'empêche de parler et d'écrire. Elle parle, on l'assomme ; elle écrit, on la perquisitionne et on la condamne.

Un dernier point, le principal, reste encore à accomplir. Il est simple, on parviendra à lui enlever son pain de chaque jour.

La force brutale se joint à la haine féroce. La tyrannie est en train d'égorger la liberté.

Hier, c'étaient des congréganistes qui, la mort dans l'âme, prenaient tristement le chemin amer de l'exil. Demain, ce demain si gros de nuages, verra, pourquoi se le dissimuler, la réalisation de l'œuvre monstrueuse et impie : l'abrogation du concordat avec, par l'Etat, l'acquisition des biens de main morte.

Avec l'abrogation du concordat, nous verrons l'anéantissement du christianisme en France, la destruction de toute morale religieuse ; avec l'acquisition des biens de main-morte par l'Etat, nous aurons l'affligeant spectacle de voir nos églises profanées, nos autels souillés Nous verrons plus encore. Des populations sans pasteur, des tombes sans prières, des berceaux sans baptême.

La déchéance morale de tout un peuple s'alliera aux monstruosités d'une profanation barbare.

Ce qui, hier, était lieu de recueillement et de prières sera, demain, lieu à orgies. Et ceux-là même qui puisaient dans la foi des beaumes à leurs souffrances n'auront plus d'autres consolations que celles données par une vie de débauche et de libertinage.....

Mais on compte sans les divers incidents que de pareilles iniquités pourraient susciter.

Le christianisme est encore trop profondément enraciné en France pour que, en le déracinant, l'on ne s'expose à des faits désastreux, qui ne seraient pas assurément de nature à flatter l'illusion de ceux qui croient avec un trop naïf optimisme que nous marchons « aisément à la reconquête de la liberté. »

Je ne sais pas si, tout en marchant gloricusement à la « reconquête de la liberté », nous ne marchons pas à sa perte, et si, tout en voulant rétablir la paix par l'expulsion des « hordes cléricales, » on ne trouvera pas le moyen de faire naître une révolution. Les nombreuses manifestations qui se sont produites un peu partout, tout récemment encore, à l'occasion de la Fête-Dieu, ne sont pas faites vraiment pour nous laisser entrevoir une perspective trop souriante. Mais, déjà, les populations ne s'en tiennent plus aux paroles, elles parlent par des actes.

Voyez avec quelle écrasante majorité, l'un des départements, les plus socialistes de France, a acclamé dimanche dernier, à la suite d'une élection partielle, le candidat libéral.

Qu'a fait Montbrison ? Qu'a fait Saint Etienne ? Qu'a fait Paris ? chacune de ces trois villes a tout simplement répudié à une énorme majorité les actes du ministère.

Que font et que feront les autres départements ?

Partout des cris de protestation s'élèvent ; partout l'indignation est grande. Le peuple est las d'une guerre qui rien ne justifie. Il ne peut plus supporter que l'on traque si odieusement des individus qui n'ont commis d'autre crime que celui d'avoir voué leur vie à la propagation de la Foi ; d'autre méfait, que celui de s'être enfermés dans leur ministère de consolations, de prières et de charité. Mais ce n'est pas contre ces malheureux seulement que l'on dirige la haine ; c'est contre la Foi, contre cette consolatrice des âmes humaines, grâce à laquelle tant de blessures se sont cicatrisées, tant de haines éteintes, et où chacun, dans un dernier râle, aime à jeter l'ultime espoir, que se sont portées toutes les rancunes.

Non, qu'on ne dise pas à des hommes conscientieux, et surtout qu'on ne le dise pas du haut de la tribune, que la Foi « pervertit et fausse les intelligences » ; qu'on ne dise pas non plus à des hommes qui tous les jours, dans des contrées lointaines, meurent pour elle, comme tout héros meurt pour sa Patrie, que la Foi, est « un piège pour capter les intelligences, pour faire vivre le monde dans l'obscurantisme », car chacun, à l'heure dernière, y cherche le pardon du passé, l'espérance de l'avenir, et la douceur du trépas.

Non, ne dites pas à ces hommes qui vont de maison en maison soulager les misères, consoler les malades, assister les moribonds, qu'ils se livrent à de basses spéculations, car dans les heures critiques leur concours est aussi précieux qu'utile

C'est déjà trop ce que l'on a fait, et abreuver de calomnies des individus sans défense, c'est pousser trop loin l'insolente lacheté.

L'œuvre est des plus néfastes, et c'est avec amertume que nous voyons le gouvernement de la République y participer. Elle est inique, car rien ne la justifie ; désastreuse, car elle ne servira qu'à faire détester la République.

PIERRE FRANCHI.

Carnet Mondain

Lundi a été célébré en l'église Saint-Vincent de Paul (Les Réformés) de Marseille, le mariage de notre brillant et sympathique compatriote, le lieutenant Joseph Magoaschi, du 21e régiment d'artillerie, avec sa cousine, la charmante Mlle Angèle Magnaschi, fille de l'avocat et de Mme Magnaschi de Sartian. La vaste nef de l'église contenait à grand'peine le tout Marseille élégant venu pour manifester sa vive sympathie aux jeunes époux et à leurs familles.

La toilette mousseline de soie rehaussée d'Alençon faisait ressortir la grâce et l'élégance de la ravissante épouse ; les témoins étaient : pour Mlle Magnaschi, ses oncles, MM. le baron de Raffo Bonneval et Octave de Surian, et pour le jeune époux, MM. Guigon, le distingué proviseur du lycée de Marseille, et son cousin, le capitaine d'artillerie Legrand.

On a beaucoup remarqué les délicieuses toilettes du cortège et des demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse et Jeanne Magnaschi, sœurs des mariés, et Mlles de Surian, cousines de la mariée, accompagnées de MM. de Surian, Deschamps, lieutenant d'artillerie, et Ravel, ingénieur des tabacs.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le Curé de Saint-Vincent de Paul, qui a prononcé une touchante allocution.

Après la cérémonie les nombreux invités se sont rendus dans les salons de la Réserve (Restaurant Roubion) où les attendait un lunch signé Eschenard, Castelmuro et Linder. Cette réunion pleine de gaieté ne s'est terminée que fort tard dans la soirée.

Les époux sont partis pour la Suisse.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de anter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que soculente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.	
Raves, 14 à 16 fr.	id.
Tomates, 30 à 50 fr.	id.
Petits pois, 20 à 23 fr.	id.
Haricots verts, 15 à 45 fr.	id.
— rouges, 30 à 45 fr.	id.
— jaunes, 40 à 50 fr.	id.
Cerises, 30 à 60 fr.	id.
Amandes, 20 à 30 fr.	id.
Abricots, 30 à 60 fr.	id.
Pêches, 20 à 30 fr.	id.
Poires de la St-Jean, 35 à 70 fr.	id.
Asperges, 0 20 à 1.50 la botte.	
Citrons, 15 à 28 fr.	le 1000.
Oranges, 40 à 55 fr.	id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 230 à 280 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 10.75 les 100 k.
Charbon de Corse, 8.50 à 9 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. eoc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 32 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 fr.

Correspondance

Luri, le 6 juillet 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il y a quelques mois j'ai pu lire dans votre journal qu'on allait donner le nom de rue Docteur Favale à l'une des rues de Bastia, le cours des Ormeaux, je crois, en souvenir du docteur Favale, récemment décédé à Paris, un des bienfaiteurs de Bastia.

Je félicite à mon tour le promoteur ou les promoteurs d'une pareille décision ; mais je crois que Bastia ne lui rait que son devoir si elle donnait aussi à l'une de ses rues le nom de rue Docteur Mattei, en souvenir d'Antoine Mattei, professeur libre d'accouchements, membre de plusieurs sociétés savantes de Paris, président de la Société de médecine pratique en 1869, membre de la Société de médecine pratique et de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, de la Société de médecine de Strasbourg, des Académies de Bruxelles, de Turin, de la Société obstétricale de Londres, et de la Société chirurgicale de Bologne ; donateur d'une bibliothèque à la ville de Bastia. Le docteur Mattei naquit à Cagnano le 12 mars 1817.

J'ose espérer que ma faible voix sera entendue par la municipalité bastiaise.

De T.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 à midi, 25 3 à 7 heures du soir, + 22 ; Maxima, 26 4 Minima, 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Vent de matinée N.E. faible. Dans l'après-midi, N.-E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Eaux et forêts

M. Saltoetti, garde général des eaux et forêts à Calvi, est promu au grade d'inspecteur adjoint et nommé à Ajaccio, en remplacement de M Vieil, appelé avec son grade au service des reboisements, à Nice.

Toutes nos félicitations.

⁂

L'escadre en Corse

L'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Pottier, entreprendra une tournée sur les côtes de la Corse vers le 18 juillet. Cette escadre est composée des cuirassés *Saint Louis*, portant son pavillon, *Jauréguiberry*, *Iéna*, portant pavillon du contre-amiral Marquis, et *Bouvet* ; des croiseurs *Chanzy*, *Du Chayla*, *Linois* et *Galilée*.

⁂

Adjudications de la guerre

Voici le résultat des marchés passés le mois dernier, à Marseille, par l'administration de la guerre : blé dur, 4 000 quintaux à 23 fr. 94 ; avoine d'Algérie, 500 qx. à 16 63 ; avoine indigène, 500 qx. à 18 35.

⁂

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Décès

Nous recevons de Nice la triste nouvelle de la mort de M. Marcel Sammarcelli, élève-officier de la marine, à l'âge de vingt-un ans.

M. Marcel Sammarcelli allait voir réaliser son rêve, il allait atteindre le but vers lequel s'étaient portées ses études et son intelligence : la cruelle mort a détruit ce beau rêve et jeté sa famille dans la plus profonde désolation.

Nous adressons à M. et Mme Sammarcelli nos sincères condoléances.

⁂

Au Port

La bisancelle italienne *Madonna dei Fiagelli*, cap. Chirri, est arrivée de Santa Teresa, chargée de bonite.

— Le voilier *Marie*, cap. Antonini, est arrivé de Marseille, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur anglais *Godelian*, cap. Griffith, est arrivé de Livourne, chargé de marchandises diverses.

— Le yacht français *Hélène*, cap. Mord, est arrivé de Palerme, avec 1 passager.

⁂

Doctorat en médecine

Nous enregistrons avec plaisir le succès que vient de remporter M. Pierre Monnier, devant la faculté de médecine de Paris.

Le jeune docteur a traité : « Du Syndrome spasmodique dans les maladies infectieuses, » ce qui lui a valu la mention très bien avec félicitations du jury.

Ce résultat n'est pas pour nous surprendre, car M. Monnier a toujours été un brillant élève de notre Lycée.

Toutes nos félicitations au nouveau docteur.

⁂

Brevet supérieur

Institution de Mlle Rinaldi, boulevard Saint-Angelo, 15, en face le Petit Lycée. Préparation au brevet simple et au brevet supérieur. Cette dernière préparation est faite par 5 professeurs du Lycée licenciés ou agrégés.

Durée des études, 2 ans. On reçoit dès à présent les inscriptions.

⁂

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de mars 1903 :

Naissances, 53, dont 3 illégitimes, 27 garçons, 26 filles.

Mariages, 7 ; divorces, 0.

Morts nés, 0.

Décès, 50, qui se divisent ainsi :

Grippe, 2 ; affections de l'appareil respiratoire, 3 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 2 ; fièvre typhoïde, 2 ; dyphtérie, 1 ; méningite simple, 2 ; entérite, 1 ; cancer, 1 ; maladies du cœur, 6 ; variole, 1 ; bronchite aigue, 3 ; mort violente, 1 ; autres maladies, 24.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, 4 Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dabé, Boulevard Paoli.

⁂

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

BASTIA LA NUIT

Un incendie

Un incendie s'est déclaré hier soir, dans un magasin de la maison portant le n. 12, de la rue Napoléon, appartenant à M. Balbi et servant de dépôt à fourrage à M. Ottaviani, boucher.

L'alarme a été donnée vers 10 heures par les voisins qui ont organisé les premiers secours avec la compagnie du 163e de piquet d'incendie, commandée par M. le capitaine Bouchetet, et le personnel de l'Entrepreneur.

La troupe, la police et la gendarmerie n'ont pas tardé à arriver sur les lieux.

Plusieurs pompes ont été mises en état de fonctionner, mais, déjà des manches adaptées aux bouches d'eau attaquaient l'incendie. On se mit ensuite en demeure de soustraire à l'action du feu tout ce qui pouvait l'alimenter et l'on retira du magasin plusieurs bottes de foin, des planches, des poutres, etc.

Au bout d'une heure environ tout danger était conjuré, et vers onze heures et demie le feu était complètement éteint.

Pour la première fois, peut-être, les secours ont été rapidement organisés et les bouches d'eau, disséminées dans les différentes rues de ce quartier, ont pu être utilisées avec avantage. Les fontainiers cette fois-ci ne sont pas arrivés en retard.

Nous avons remarqué sur les lieux MM. de Caraffa et Dapelo, adjoints au maire, M. le colonel Drude du 163e, M. de Figarella, procureur de la République, M. le capitaine de gendarmerie Taillandier, M. le capitaine Ayel, chef du génie, MM. Bronzini, architecte et Gandolfi sous-architecte, M. le Commissaire central et presque tous les officiers du 163e, etc.

Plusieurs de nos concitoyens, méritent d'être signalés, mais comme nous n'avons pu recueillir tous les noms, nous préférons n'en citer aucun.

Bourse de Paris

	7 juillet.	— 8 juil.
3 Rentes, 0/0 anciens	97.65 —	97.60
— 3 p. 0/0 amortis.	97.55 —	97.59

ex-coupon.

Dépêches pour Nuit

Une bourrasque à Marseille

Une dépêche de Marseille annonce qu'une forte bourrasque de Nord-Ouest sévit sur le golfe.

La mer est démontée. Il y a de nombreux courriers en retard.

Nouvelles Militaires

Réserve

M. Micaelli, officier d'administration de 1re classe du bureau de l'intendance militaire en retraite à Toulon, est nommé à un emploi de son grade dans la réserve.

Un Mariste en correctionnelle

Le tribunal de la Seine a condamné l'abbé Bolliot, mariste, à un mois de prison pour bris de sceilés.

EN CHINE

Nouvelles alarmantes
Les légations européennes

Le *Messager d'Orient*, de Saint-Pétersbourg, publie une dépêche de Pékin, disant que les légations européennes craignent d'avoir à subir un nouveau siège, et qu'à cet effet, elles achètent de grandes provisions.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Bulletin du matin

Voici le bulletin publié ce matin :

« La nuit a été tranquille, mais la respiration n'est pas très libre.

« L'état de dépression s'accentue par moments. »

Nouvelles alarmantes

Le *Journal des Débats* publie une dépêche de Rome portant que l'état du Saint-Père s'est aggravé subitement.

Le Pape ne reprend connaissance que par intermittences.

Une catastrophe paraît imminente.

⁂

La *Voce della Verita*, dans son édition de cinq heures, dit que les forces du Saint Père diminuent toujours.

Le diagnostic

Le docteur Mazzoni, après avoir longuement examiné Léon XIII, a constaté que la diagnostic du docteur Lapponi était exact.

Il s'agit d'une pneumonie globulaire gauche, avec symptômes adynamiques, ce qui, en d'autres termes, veut dire que le Pape semble ne pas avoir la force de supporter le mal dont il est atteint. Cette pneumonie tend, en outre, à devenir diffuse.

Léon XIII n'a pas de fièvre ; malheureusement, il est tellement à bout de forces que son organisme ne peut pas réagir contre le mal.

EN GRÈCE

La Crise ministérielle

On télégraphie d'Athènes :

Le ministère a donné sa démission, afin de mettre un terme aux troubles qui agitent les provinces et aux séances tumultueuses de la Chambre.

Le Voyage Présidentiel

LA VISITE DE M. LOUBET en Angleterre

VISITE au château de Windsor

Le président est sorti de nouveau ce matin accompagné de l'un de ses officiers d'ordonnance.

A 9 heures et demie il a quitté Saint-James Palace et s'est rendu à la station de Paddington où un train spécial l'a conduit au château de Windsor. Les honneurs du château lui ont été faits par les princes.

Le président a déposé une couronne sur le tombeau de la reine Victoria.

Cette visite a duré près de trois heures.

Déjeuner intime

Le président est rentré ensuite à Saint-James Palace, où a été servi un déjeuner intime. Le président avait invité les personnages attachés à sa personne et des officiers du régiment irlandais.

Revue des troupes à Alderrhot

Le président est parti à 2 heures et demie, par train spécial, avec le roi, la reine, le prince et la princesse de Galles, pour Alderrhot, où a eu lieu la grande revue du 1er corps d'armée.

Dès leur arrivée sur le terrain, les troupes ont pris la formation de corps d'armée.

L'aile droite était formée par la première brigade de cavalerie, sous les ordres du brigadier général Scobell ; elle comprenait : une batterie d'artillerie, le 1er life-guards, le 13e et le 18e hussards, la 20e compagnie d'intendance.

Venaient ensuite :

Deux batteries d'artillerie ;

La 33e brigade d'artillerie de campagne ;

La 1re brigade de grosse artillerie ;

Un bataillon de pontonniers ;

Un bataillon de télégraphistes ;

Un bataillon d'infanterie montée avec intendance ;

La 1re division, major général Paget, comprenant les 1er et 2e brigades des gardes ;

La 2e brigade d'infanterie avec intendance ;

9 batteries d'artillerie ;

Une compagnie du génie ;

La 2e division, major général Douglas, composée de deux brigades d'infanterie avec intendance et infirmiers ;

La 6e batterie d'artillerie de campagne ;

Une compagnie du génie ;

A 4 heures précises, les deux Chefs d'Etat, accompagnés d'une suite nombreuse, sont arrivés sur le terrain de la revue, où ils ont été salués par des salves d'artillerie.

Les musiques du 4e génie et de la garde réunies, ont joué le *God save the King* et la *Marseillaise*.

Le roi est monté à cheval avant d'atteindre le terrain de la revue, puis il a passé dans les rangs des troupes.

Le défilé a eu lieu aussitôt après ; il a produit un effet remarquable.

La cavalerie a défilé ensuite au galop, et la revue s'est terminée enfin par une marche en ordre.

Les troupes ont formé la haie jusqu'à la gare, au départ des deux chefs d'Etat et des membres de la famille royale.

Le président n'est rentré que vers 7 heures.

Au ministère des Affaires étrangères

Le président a dîné au ministère des affaires étrangères, chez le marquis et la marquise de Lansdwone.

Le bal de la Cour

En sortant du ministère des Affaires étrangères, le président s'est rendu au bal de la cour, à Buckingham Palace.

Etat Civil

Naissances

Viacara Antoine-Joseph.

Décès

Pietri Antoinette, 4 mois, de Marseille.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Gandolfi, née Anoletti ; M et Mme François Gandolfi ; M. et Mme Orillat, née Gandolfi, et leur enfant ; Mme veuve Anoletti et ses enfants ; M. et Mme Pascal Gandolfi et leur fille ; M. et Mme Pelletier et leurs enfants ; M. et Mme Bonavita et leurs enfants ;

Les familles Gandolfi, Panerai, Gentil, Tardi, Sbraggia et Taclet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Gandolfi

Ouvrier mécanicien de la marine

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à l'âge de 22 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu vendredi, 10 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à Paratojo, campagne Gualtella, chemin de Sainte-Lucie.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée jeudi, 9 du courant, à 9 heures du matin, à l'église Saint Jean, pour le repos de l'âme de

Madame Ersa

Née Raynaschi

AVIS DE MESSE

Toutes les messes d'aujourd hui jeudi, à Sainte-Marie, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Vincent Dané

La famille assistera à celle de 9 heures.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. R. Radaut**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

OREZZA LES EAUX STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
VIN D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de HADJER EL-DEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE,
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — Le maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉ
BITRY-PARIS

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.

Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

Maison GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Édouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vente et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 3 francs 30 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

BENEDICTINE

Exquise, tonique, digestive

LA MEILLEURE DES LIQUEURS

On sert après chaque repas

Mme FAITH WOOD
Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARBON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, N. CAMUGLI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

D.O.M. BENEDICTINE D.O.M.

La Meilleure des Liqueurs

Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons

Se trouve partout

D.O.M. D.O.M.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ AGRANDI

sous la Direction de Mme Aline RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE " AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 4e page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE

à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Lectures pour Tous

Quelle revue lire, après les travaux de la journée, ou pendant les heures de loisirs, à la campagne ? Répondent à ce désir de tout savoir qui est le caractère propre de notre époque, les LECTURES POUR TOUS que publie la Librairie Hachette et Cie, sont aussi entourées par la variété de leurs articles, de leurs romans et nouvelles, que par la perfection de leurs illustrations qui font deshoque nombre un vivant cinématographe où défilent tous les pays et tous les temps.

Voici le sommaire du 8e de juillet des LECTURES POUR TOUS:

Au Pays de la Vendetta. — Le plus grand bateau-usine moderne. — Le Livre d'or et la bravoure féminine. — Le Puits qui pleure, nouvelle. — La Vie d'autrefois peinte par les Enseignes. — Les Proscrits de mille de Landrelles, roman. — Monstres de guerre et Portefaix gratis. — Idées excentriques et inventions burlesques. — La Cantate de Paris. — Des Enfants qui ne sont pas gênants. — Une Robe en verre.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 10 centimes.

TUMEUR

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidulée
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Erratum

Dans les insertions des 10 et 11 novembre 1902, le nom demandé par M. Bonclar est Beauclair-Lafaye et non Beauclair-Lafage.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **700** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa tête un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent, des malfaiteurs autrefois à la santé pour la destruction de toute artificielle.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosons ordinaires.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

SYPHILIS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

25e ANNÉE — VENDREDI, 10 JUILLET 1903 — N° 167

00326

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Les 7 frères martyrs.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
Fête de demain : Saint Pie I, pape.

9 JUILLET

Contre le Paludisme

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la Corse et qui désirent sa prospérité comme sa grandeur ont dû être satisfaits de la voie nouvelle dans laquelle entre la lutte contre le paludisme, cet effrayant fléau qui ravage notre côte orientale.

Il y avait un moyen sûr (et qui tout d'abord devait venir à l'idée de nos compatriotes qu'intéresse cette œuvre d'assainissement) d'extirper cette plaie des flancs de la Corse, c'était l'intervention du gouvernement qui avec ses ingénieurs et ses équipes d'ouvriers avait le devoir de désoler en les combattant les multiples marais pestilentiels qui désolent cette fertile région.

La presse corse tous les jours, nos représentants quelquefois ont indiqué les mesures à prendre, ont prouvé, à supposer que de pareilles évidences admettent des preuves, combien ces mesures leur semblaient indispensables et quels services elles devaient rendre à une grande partie de la population insulaire qui se trouve dans l'impossibilité absolue d'y résister pendant cinq mois de l'année, et par conséquent d'y pratiquer une culture suivie et sérieuse.

Il y a là aussi une question de moralité qui a bien son prix. Comment se fait-il qu'au début de ce siècle, en pleine période de paix et de progrès, au moment où ce qu'on appelle la civilisation pénètre dans les contrées les plus reculées de la Chine, de Madagascar, du Tonkin ou du Soudan, il y ait un pays, un département doublement français qui réclame en vain les mêmes mesures dont on fait bénéficier les Annamites ou les Malgaches ?

Comment se fait-il qu'une nation comme la France, la nation noble et généreuse par excellence, qui, à l'heure actuelle surtout, se préoccupe de ces questions de retraites, de mutualité, d'assistance aux indigents, aux vieillards, laisse ces malheureux habitants de la côte orientale dans une situation absolument scandaleuse, absolument ignoble ?

C'est là un problème dont l'explication nous mènerait trop loin. Pour aujourd'hui, il nous faut rendre un hommage bien senti à ceux de nos compatriotes qui, secouant l'apathie qui empêche les bonnes volontés prêtes à s'éveiller, n'écoutant que leur amour du bien public et leur dévouement à la science, n'ont pas craint de se faire les apôtres d'une nouvelle croisade bienfaisante. A défaut de l'intervention gouvernementale qui aurait radicalement extirpé les racines du mal, ces hommes désintéressés, après avoir crié en vain comme tout le monde, se sont décidés à entrer dans la voie de l'action.

On sait à quelles résistances faites d'inertie se heurtent immanquablement tous les projets partis d'une initiative personnelle quelque n'ayant en vue que l'intérêt public. Sans tenir compte d'aucune considération de ce genre, ayant confiance en la bonté et l'utilité de leur œuvre, les Costa de Bastelica, les Battesti et d'autres encore, sous la haute autorité du Dr Laveran, ont enquêté, recherché les causes exactes de la malaria pour mieux la combattre.

Une Ligue corse contre le paludisme a été fondée dont le caractère hautement humanitaire est incontestable. Cette Ligue fera son chemin, nous n'en doutons point. Le but qu'elle poursuit, les moyens qu'elle emploie, la tâche déjà accomplie sont un sûr garant de la solidité de l'œuvre entreprise.

Il faudrait qu'elle soit connue dans toutes les parties de l'île où règne la malaria. Pour cela tout est bon : les affiches, les brochures, les journaux. Le paysan pèche souvent par ignorance, et il suffit qu'il sache pour qu'il abandonne les mauvaises méthodes de guérison ou de préservation ; il se rendrait ainsi des services signalés à lui-même et ferait prospérer cette Ligue qui en se répandant dans tous les recoins apporterait un peu de santé là où on en a le plus besoin.

J'en ai lu quelques-unes de ces brochures, et j'en ai tiré cette impression que si elles étaient mieux connues leur action, sans être décisive, aurait de fort bons résultats.

Jusqu'à un certain moment, on était convaincu que la paludisme était le fait du mauvais air de la côte orientale. Cette opinion étant admise par nombre de médecins, devait l'être à plus forte raison par l'ensemble de la population. Il serait aujourd'hui que les moustiques dits anophèles prennent le virus paludéen sur les sujets malades et vont l'inoculer par piqûres aux personnes indemnes de toute maladie de ce genre.

Partant de là, M. le docteur Battesti indique les moyens de lutte contre le paludisme : détruire les larves ; se préserver des piqûres des moustiques ; détruire le parasite par la guérison des malades où les moustiques puisent.

Le premier moyen, d'une grande facilité, consiste à répandre du pétrole sur les flaques d'eau où se reproduisent les larves. Selon M. le docteur Battesti deux cuillerées à café par mètre carré l'eau suffisent.

Le chapitre consacré aux procédés à employer pour se garantir des moustiques contient des indications importantes. A dire vrai, je ne crois pas que les toiles métalliques ou les moustiquaires fassent une fortune rapide. Les administrations de l'État, postes, douanes, chemins de fer, doivent prendre les devants et donner l'exemple. L'exemple, il est vrai, ne sera pas suivi immédiatement ; le paysan n'ayant guère les moyens de se payer ces grillages et ne s'arrêtant pas d'ailleurs aux minutes que comporte, par exemple, l'établissement de la porte d'entrée. Mais devant les résultats acquis, l'usage des toiles métalliques pourrait devenir général.

Certains passages aussi attirent l'attention. M. le docteur Battesti conseille d'isoler les maisons d'habitations de toute verdure ; plus loin il recommande de ne pas prendre la quinine dans l'eau-de-vie, ce qu'on fait partout. Cela seul démontre que les enseignements contenus dans la brochure en question sont d'une utilité incontestable.

Pour la guérison directe de la fièvre paludéenne comme pour l'hygiène ordinaire des pays palustres, il est donné des instructions claires et précises. La quinine naturellement est le grand moyen de guérison et de préservation, mais encore faut-il la prendre avec méthode. Aussi bien, la Ligue corse contre le paludisme, et c'est surtout ce point qui fait son caractère philanthropique, la met, par des marchés spéciaux, à la portée de tous les habitants des régions intéressées qui le plus souvent étaient obligés de s'en passer faute d'argent. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi, nous l'espérons bien ; mais pour arriver à ce résultat, il faut que la Ligue rencontre non seulement les sympathies et le concours moral du public, mais encore des adhérents aussi nombreux que décidés à la soutenir quand elle demandera à l'autorité supérieure les mesures nécessaires.

Léon Marstrati.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

11 juillet 1793. — Sur la proposition de Collot d'Herbois, 600 000 livres sont mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour être distribuées aux Corses franchement ralliés à la France et que Paoli avait vexés.

L'Écrasement des Communes Rurales

Les contribuables vont avoir à supporter une augmentation nouvelle d'environ 200 millions pour la construction de nouvelles écoles et autres installations. C'est, d'un seul coup, une charge égale à l'augmentation subie en dix années par les centimes ordinaires, sans compter les centimes extraordinaires.

Si l'on procède, pour rembourser les emprunts inévitables, par voie d'amortissement en dix années, ce remboursement du capital et des intérêts compris représentera une charge annuelle d'au moins 25 millions.

Nous savons que les centimes additionnels ont passé, de 1892 à 1902, de 53 0/0 du principal de l'impôt à 61 0/0 ; c'est-à-dire que lorsque les impôts d'État appliqués aux communes ont produit 100 fr., les contribuables ont dû y ajouter, en 1902, 61 fr., pour les centimes additionnels.

L'ensemble des centimes additionnels vaut donc 200 000 000 pour une moyenne de 61 centimes ; 25 millions annuels correspondent ainsi à 8 nouveaux centimes.

Les dépenses rendues obligatoires par les nouvelles lois correspondent donc à une charge nouvelle de 8 0/0 de l'impôt actuel.

Tout ceci n'est, en fait, qu'une moyenne à conséquences déjà suffisamment graves ; mais, dans le détail, la situation est encore plus dangereuse pour les communes.

Si comme première conséquence, il apparaît dès maintenant que les charges nouvelles de la loi amènent l'équilibre fictif de nos finances communales, il faut tenir compte de ce fait qui aggrave encore la situation : c'est que l'excédent de l'ensemble provient presque exclusivement de certaines grandes villes, comme Paris, qui n'ont justement aucune dépense à faire pour appliquer la loi de l'enseignement. Donc, d'un côté, les grandes villes fournissent l'excédent, de l'autre, elles n'entreront que pour une faible part dans les dépenses ; d'où les charges pesant presque en entier sur les budgets ruraux.

Il n'est donc pas exagéré de dire que c'est un trou de 25 millions que l'on va creuser dans les budgets annuels ruraux et qui, faute de ressources locales, correspondront à un impôt d'égale somme prélevé sur les campagnes chaque année.

C'est une véritable ruine pour certaines communes pauvres. — S.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Gregory, procureur de la République à Belfort, est appelé aux mêmes fonctions à Castres.

— M. le chef de bataillon Masseroli du 4e régiment d'infanterie coloniale, passe au 1er régiment.

40 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

X

Le maître de l'hôtel remit sa calotte grecque sur sa tête.

— Si je savais où demeure maintenant M. Chevasse, répondit-il aigrement, j'aurais déjà eu le plaisir de lui rendre sa visite. Créancier d'une somme de huit cent trente-trois francs cinquante centimes, il m'est excessivement désagréable...

Sans écouter les doléances de l'hôtelier, M. de Pontailly remonta en voiture.

— Je suis, ma foi, bien bon d'être inquiet de cet étourdi, dit-il à son compagnon ; il aura retrouvé hier ses amis de l'école de droit, et, pour célébrer son arrivée, ils auront organisé une de ces parties de plaisir qui ont souvent un lendemain et même un surlendemain. Sans doute il a oublié votre rendez-vous *inter pocula* : quand le fête sera finie, nous le reverrons. Payer ses dettes ! son pardien ! je ne me mettrai pas sur ce pied-là. J'avais bien envie d'envoyer ce pauvre diable à mon honorable beau-frère, qui, avec ses prétentions au gouvernement de la France, joue dans son petit ménage le rôle du soliveau de la fable.

— Ce n'est pas à mon égard qu'il se montrera débonnaire, répondit le vicomte en souriant.

— Ni en mien ; mais c'est tout simple, nous sommes gentilshommes. Du reste, si M. Chevasse reste insensible à votre mérite, il n'en est pas de même de madame de Pontailly : ce que j'espérais est arrivé. Vous avez détrôné Dornier dans son estime : vous êtes le grand homme du jour. Pendant six semaines, nous n'avons vécu que de dissertations politiques et de théories constitutionnelles : nous voici maintenant, Dieu sait pour combien de temps, au régime de la poésie. Quel que soit mon dévouement à vos intérêts, je ne vous répondrais pas de me montrer fort assidu aux séances, mais je tâcherai de trouver un remplaçant. Que diriez-vous de ma nièce ? aime-t-elle les vers ?

Le vieillard accompagna ces derniers mots d'un regard malicieux.

— Je crois du moins que mademoiselle Henriette aime trop son oncle pour jamais lui désobéir, répondit Mordal en souriant.

— Et son oncle l'aime trop à son tour pour ne pas désirer vivement de la voir heureuse. Je connaissais à peine jusqu'à ce jour, mais elle m'a séduit tout de suite. Entre nous, je crois qu'elle a un peu pour de sa tante, et en y mettant de l'adresse, c'est moi qui parviendrai peut-être à être son confident. Cela vous déplairait-il ?

— N'avez-vous pas déjà la bonté d'être le mien ?

— Vous ne vous repentirez pas de votre confiance ; aujourd'hui même je vais parler sérieusement à madame de Pontailly, et, si elle se charge de vous soutenir près de son frère, il faudra bien qu'il cède, dussent tous les illustres roturiers ses ancêtres sortir de leurs tombes pour empêcher cette mésalliance.

A son retour chez lui, le marquis exécuta sa promesse ; mais, au premier mot qu'il dit à sa femme, il fut obligé de reconnaître qu'en le regardant comme une alliée, il avait commis une erreur ou tout au moins anticipé sur l'avenir. Madame de Pontailly écouta en silence la requête du vieillard, et quand, en finissant, il lui demanda son appui pour les deux amants, elle répondit avec froideur :

— J'ai peine à croire que, connaissant la volonté de son père, ma nièce ait été assez étourdie, je dirai même assez légère, pour donner à M. de Mordal des espérances capables de justifier la démarche qu'il a faite près de vous. Mon frère, je le sais, élève fort mal ses enfants, mais ce n'est pas une raison pour que moi, leur tante, je les encourage dans leur indocilité. Déjà vous gâtez Prosper, qui certes n'a que trop de penchant à mal faire ; vous êtes d'une tolérance inouïe pour ses détestables manières, vous cherchez à pallier ses sottises, l'an dernier, vous lui avez donné de l'argent pour payer ses créanciers : autant de fortes mauvais services à lui rendre. Vous me permettrez, à l'égard d'Henriette, de ne pas imiter votre exemple.

— Craignez-vous que votre nièce ne fume des cigares ou ne fasse des dettes ? demanda le marquis en riant.

— Non mais elle pourrait faire pis.

— Le mot est fort.

— Sans doute, mais il est juste. Ces jeunes filles élevées en province ont toutes la tête remplie d'idées romanesques, Henriette surtout, qui a perdu sa mère de fort bonne heure, et dont mon frère, au milieu de ses préoccupations politiques, paraît s'être très peu occupé ; mais je l'observerai, et, si je vois que les assiduités de M. de Mordal aient pour elle quelque danger j'y mettrai ordre.

— Comment ! auriez-vous l'inhumanité de bannir ce pauvre vicomte ?

— Je ne dis pas cela, répondit la marquise d'un ton plus doux ; sans le bannir il m'est facile de prévenir les entrevues qu'il pourrait avoir avec Henriette. Je me suis déjà aperçue que l'éducation de cette petite fille a été fort négligée ; le matin, à l'heure de mes visites, elle ferait une assez pauvre figure dans mon salon ; j'ai donc décidé qu'elle consacrerait ce moment là à l'étude du piano ; — vous savez que je n'aime pas la musique. De la sorte je lui épargnerai de l'ennui et à moi aussi.

— Vous n'aimez pas la musique ? c'est-à-dire vous ne l'aimez plus, répliqua l'émigré, contrarié de la tournure que prenait la conversation ; il y a dix ans, quand vous chantiez encore, vous ne rêviez que musique.

— C'est possible, répondit madame de Pontailly d'un ton sec, mais maintenant que je suis une vieille femme, j'ai le droit, je pense, d'avoir des goûts un peu moins frivoles.

— Vous une vieille femme ! jamais vous ne m'avez paru si belle ! s'écria le vieillard, qui essaya de conjurer par ce compliment la visible mauvaise humeur de sa femme.

(*A suivre*).

— M. le chef de bataillon Cristofari, du 3e régiment de tirailleurs tonkinois, est nommé commandant du cercle de Thai-Khé.

— M. Calendini, rédacteur principal de 2e classe au ministère de la marine, est nommé sous-chef de bureau.

— M. Giacobbi Romain, bachelier ès lettres, est nommé à l'emploi de bibliothécaire-archiviste adjoint, à l'administration centrale de la marine.

— M. Gaffary Ursule-Jean-Jacques est nommé juge de paix du Saint-Richaumont, Aisne.

JURISPRUDENCE ÉLECTORALE

En demandant à être maintenu sur l'une des deux listes électorales sur lesquelles il se trouve simultanément inscrit, l'auteur d'une pareille demande manifeste, par là même, en faveur de la dite liste, une option dont les effets légaux persistent tant qu'il ne justifie pas avoir, en temps utile, sollicité sa radiation sur cette même liste.

En l'absence d'une telle demande, tout vote qu'il aurait ultérieurement émis dans l'autre commune où il était également inscrit l'a été indûment et, par suite, il ne saurait en exciper pour faire maintenir cette dernière inscription.

(Cassation, sur le pourvoi de M. Fulachier, d'un jugement du juge de paix de Privas en date du 5 mai 1903).

∴

I. L'obligation imposée au juge, en matière électorale, d'avertir (trois jours à l'avance) toutes les parties intéressées du jour où l'affaire sera portée à l'audience, constitue une formalité essentiellement protectrice des droits de la défense et dont l'inobservation doit entraîner la nullité du jugement.

II. Tant qu'il n'y a pas eu (en dehors des cas où on ne saurait légalement en exiger), notification régulière du jugement faite par le ministère d'un huissier ou d'un agent assermenté, le délai du pourvoi en cassation ne court pas contre ceux (électeurs ou tiers-électeurs) auxquels elle doit être faite.

(Cassation, sur le pourvoi de M. Martin Raymond, d'un jugement du juge de paix d'Aurignac en date du 31 mai 1903).

Titularisations

Sont titularisées les institutrices stagiaires dont les noms suivent :

Mlle Quastana Marianne, à Bisinao.

Mmes Bruschini Cl., à Ghisonaccia (gare).
Frimigacci Hen. Stamata, à Urtaca.

Mlles Constantini Caroline Jeanne, à Saint Antoine (Ghisonaccia).
Peretti Marie Arrentine, à Figari.
Gregori M.-Dque, à Cauturi le Port.
Ferracci Marie-Vic, à Bonifacio.

Mme Milani Angèle Marie, à Moncale.

Mlles Tristani E.-M., à Pietra di Verde.
Ettori Marie-Pauline, à Pantecciolo.
Maracciole Pauline, à Tattone.
Agostini Marie-Dévote, à Belgodère.
Castellani Angèle Marie, à Nuro.
Ferrandini Françoise, à Vescovato.
Ferreri Marie Marg., à Ile-Rousse.
Arrighi Marie Gracieuse, à Sainte Lucie de Mercurio.
Peretti Joseph.-Séb., à Bonifacio.
Ottomani, à Bastia.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 2 juillet 1903.

Une amélioration sensible du cours de la Bente s'est produite après la liquidation et a donné un marché une attitude un peu plus satisfaisante, bien que toujours réservée. Notre 3 0/0, a remonté à 96.35, ancien à 97.05. Les Fonds Etrangers sont soutenus. L'Extérieure reprend à 90.30. Le groupe Ottoman est délaissé. Les porteurs de fonds ottomans ont nommé un comité chargé d'examiner le projet d'unification : une nouvelle réunion aura conséquence vers le 15 juillet et elle aura très sûrement un avis favorable. Les établissements de Crédit se raffermissent de plus en plus. Le Crédit Lyonnais a été en hausse à 1.474 ; le Comptoir d'Escompte progresse à 880 et le Foncier à 680, la Société Générale est soutenue à 624.

Les Obligations à 3 0/0 de Victoria-Mines sont toujours recherchées à 351. C'est l'époque, uniquement, qui se porte sur ce titre qui paraît offrir, comme placement, de sérieux avantages.

Les marques d'actions Tramways Electriques et Chemins de Fer ont à 181 l'obligations à 412 ont formé à 470.50 en nouveau de 47 fr. 50. Les Chemins de fer des Alpes maintiennent haut leur demande hausse à 449 et à 450. La Kolumbo s'échange couramment à 38 fr.

La Caravane se traite à 60 50. La marché de cette valeur s'élargit chaque jour. Mo liquidation de fin juin, les reports ont été faciles.

Les Chemins Français sont mieux. Leurs diverses Obligations restent très bien tenues, sauf celle Obligation Ouest 3 1/2, recherchée à 418 à cause de son prix avantageux, tout en offrant les mêmes garanties que les autres.

Information Financière. — Les Mines de Matsiois sont actifs à 445. La Compagnie Straits Trading qui a une mine absolument semblable, possède à Poulo Brandy, à l'entrée de la rade de Singapour, de magnifiques établissements, qui représentent un capital énormant une mise d'œuvre considérable. Ses agents sont disséminés dans tous les pays. La Société des Etains de Malaisie possède dans la riche mine de Tou-Aukni, le noyau d'un établissement pareil. Sous l'affluence des commandes et les efforts de ses administrateurs, elle y atteindra rapidement. Aussi ses actions sont-elles maintenant très en faveur sur notre marché.

Le lieutenant Lang

Samedi matin, à 9 heures, ont eu lieu aux Marties de Veyre (Puy-de-Dôme) les obsèques de M. Alexandre Lang, lieutenant au 163e régiment d'infanterie, en garnison à Calvi, décédé chez ses parents, où il était venu en permission.

Au cimetière, M. le lieutenant Bastien, du 97e régiment territorial, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la carrière militaire du regretté défunt, à peine âgé de 25 ans.

« Dès son enfance, a-t-il dit, Lang brûlait du désir de servir sa patrie. Après de brillantes études, il s'engage à 18 ans, le 10 février 1896, au 85e régiment d'infanterie. Après un brillant concours, il entre à l'Ecole de Saint Maixent, d'où il sort sous-lieutenant le 1er avril 1901, avec le numéro 20 sur 340 élèves. Il est nommé lieutenant le 1er avril 1903. Excellent soldat, il avait, avec l'estime de ses chefs, l'affection de ses subordonnés. Il était venu depuis quelques jours au sein de sa famille prendre un court repos avant de rejoindre son régiment.

» C'est à ce moment que la mort, aussi imprévue qu'impitoyable, l'a frappé au milieu des siens, brisant ainsi une carrière qui s'annonçait si brillante. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Voici les résultats des examens pour l'écrit du brevet supérieur des jeunes filles qui ont commencé lundi dernier dans la salle de la bibliothèque. Sur 75 présentées, 26 ont été admises à subir les épreuves orales qui ont commencé hier, à 3 heures de l'après-midi, au Vice Rectorat.

Voici leurs noms :

Mlles Ambrosi Agnès, Angelini Fernanda, Aneti, Bereni, Carbuccia, Cassanova, Colonna, Costantini, Cotoni, Doucet, Emanuelli, Ercole, Frimigacci, Giacobicelli, Ilari, Istria, Leca, Lucciani Marie-Antoinette, Marelli, Paoli, de Peretti Angelina, Polverelli, Stefani, Viguerie, Vittini, Viviani.

POGGIO DI NAZZA. — Le mardi 7 juillet, à 6 heures du soir, une tentative de meurtre a été commise sur le nommé Cassabianca Antoine, par Carlotti Dorabile.

L'auteur de cette tentative a pris la fuite.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

Il y avait longtemps que nous n'avions eu une matinée si alléchante par son programme si récréative ; aussi la salle des fêtes était-elle bien garnie. D'ailleurs, le but plus que louable de cette réunion, était à lui seul une cause d'affluence ; l'affiche portait : « Au bénéfice des sinistrés du *Ilois* . »

Dire que l'on s'est bien amusé serait superflu tellement on est sorti heureux de sa journée et tant soit peu ravi de nos jeunes artistes qui font des efforts au vue de se former à cet exercice amusant et instructif. Ce fut une nouvelle occasion pour le public d'applaudir aux faveurs, M. Susini N., qui par son répertoire toujours choisi et nouveau a soulevé les applaudissements unanimes et enthousiastes de l'assistance ne pouvant se lasser de le rappeler sur la scène :

Quand j'entends des chasseurs
Ce me rend folichon.

Décidément ce jeune amateur plaît à la population, et on est heureux de voir son nom au programme.

N'oublions pas en passant de féliciter MM. Casabianca et Guitera, qui par leurs monologues et chansons n'ont fait qu'accroître le succès de la journée.

Et tout le monde s'apprêtait à partir lorsqu'une sauterie habilement improvisée (d'autant plus goûtée qu'on ne s'y attendait pas) retint les invités jusqu'à une heure fort avancée de la soirée.

En somme, la journée de dimanche est un nouveau succès à ajouter à la liste déjà longue des matinées données dans notre belle salle des fêtes et il est à souhaiter que la deuxième édition ne se fasse pas trop attendre. — S.

N'ACHETEZ PLUS DE BANDAGE

avant de consulter les intéressés bienfaits du RÉTENTEUR GRADUABLE ÉLECTRODERMIQUE

le seul appareil qui assure

LA CONTENTION PARFAITE DES HERNIES. Demander la brochure gratuite à M. l'Administrateur de l'ACADÉMIE DERMO-THÉRAPIQUE, 19, rue de la Pépinière, Paris.

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Henry Maret, pour appartenir à la majorité ministérielle, n'en fait pas moins le plus souvent preuve d'indépendance et même d'esprit, ce qui ne gâte rien.

On en jugera par le passage suivant de l'article qu'il vient de consacrer au projet d'impôt sur le revenu :

L'impôt sur le revenu, tel qu'il paraît devoir nous être proposé, aura beaucoup de peine à contenter ceux qui voient dans cette panacée un remède à tous les maux. Il ne contentera, en effet, de remplacer des impôts dont il ne changera que les noms. On nous promet la suppression de l'impôt des portes et fenêtres ; mais on nous gratifiera en échange d'un impôt sur les loyers, qui sera exactement la même chose. Remarquez que si je dis exactement, c'est par pure politesse. Je sais aussi bien que vous qu'on ne remplace jamais exactement un impôt, attendu que toutes les fois qu'on le remplace on l'augmente.

Ces pauvres locataires vont encore écoper ; et plus que jamais on va apprécier les fortunes, non pas d'après les recettes, mais d'après les dépenses, non pas d'après les ressources, mais d'après les charges. C'est le prix que je mettrai à mon loyer qui indiquera le chiffre de mon revenu, lorsqu'en réalité il ne saurait indiquer que le chiffre de mon passif. C'est comme si, sortant d'un magasin de nouveautés où je viens de dépenser deux mille francs, on me disait : « Tu as deux mille francs. — Mais non, malheureux, au contraire, je ne les ai plus !

C'est ce qu'on appelle les signes extérieurs. L'Etat tient au contribuable exactement le raisonnement que tient une femme à son mari, dont elle sollicite une belle robe. « La preuve, dit-elle, que tu peux bien me faire ce cadeau, c'est que tu as dépensé le double avant-hier pour le mobilier de ton bureau. » Et le mari ne parvient jamais à lui fourrer dans la tête que c'est précisément parce qu'il a dépensé beaucoup d'argent avant-hier qu'il ne lui en reste plus aujourd'hui.

C'est à dégoûter d'être locataire. Si encore on avait la ressource de coucher sous les ponts ! Mais il y a un tas de gendarmes qui s'y opposent.

Chemins Vicinaux

Les diverses adjudications de travaux de chemins vicinaux qui ont eu lieu à la sous-préfecture de Corte ont donné les résultats suivants :

Chemin de grande communication N. 15. — Construction de 549 mètres de chemin, entre Dicciplolo et Spicchiali, territoire d'Alzi ; dépense, 14.300 fr. ; adjudicataire, M. J.-M. Casanova, rabais de 21 pour cent.

Chemin de grande communication N. 15. — Construction de 929 m. de chemin, entre Teppa et Quarcolo, territoire de Bisinchi ; dépense 14.800 fr. ; adjudicataire, M. J.-F. Pieraggi, rabais de 23 pour cent.

Chemin de grande communication N. 16. — Reconstruction du pont d'Arena et d'une chaussée emportée sur 2.800 m. ; territoire de Tallone ; dépense, 18.500 fr. ; adjudicataire, M. J.-M. Casanova, rabais de 25 pour cent.

Chemin de grande communication N. 17. — Construction de la section de Lupaghe, sur 401 m., territoire de Novale, dépense, 10.000 fr. ; adjudicataire, M. Conventi, rabais de 6 pour cent.

Chemin d'intérêt commun N. 23. — Construction de 1.634 m. de chemin, entre Calvisone et Aquaviva, territoire de Vezzani ; dépense, 10.000 fr. ; adjudicataire, M. Tomasi, rabais de 14 pour cent.

Chemin d'intérêt commun N. 24. — Construction de 1.881 m. de chemin, entre l'oata et Costa, territoire de Lugo di Nazza, dépense, 14 400 fr. ; adjudicataire, M. Battuoti, rabais de 17 pour cent

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 à midi, + 25-5 à 7 heures du soir, + 24. Maxima, + 27-1 Minima, + 16-2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée N.E. faible.
Dans l'après-midi, N.-O. modéré.

Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Arrosez s. v. p.

Notre grand boulevard est arrosé plusieurs fois par jour. Pourquoi n'en serait il pas de même de la rue de l'Opéra ainsi que du Vieux-Port. Ce ne sont pas les bouches d'eau qui manquent ; aussi les habitants de ces quartiers se demandent, avec juste raison, s'ils ne pourraient pas jouir d'un peu de bienveillance de la part de l'administration compétente. Ce sont eux aussi des contribuables, et, c'est à ce titre qu'ils demandent à être traités comme les autres.

Espérons qu'on fera droit à leur juste requête et que ces quartiers ne seront plus oubliés à l'avenir.

∴

Une romotion

On lit dans *Le Madagascar* :

Nous apprenons que M. A. Lota, receveur des domaines à Tamatave, vient d'être promu à la classe supérieure de son grade.

Nos bien sincères compliments à M. Lota, qui depuis près de six ans qu'il est parmi nous, n'a su se faire que des amis. Sa bienveillance notoire, qui ne l'empêche point toutefois de défendre les intérêts qui lui sont confiés, sa parfaite droiture et son activité infassable lui ont gagné toutes les sympathies. Exemple peut être unique dans la fonctionocratie, M. Lota est depuis soixante six mois sur la brèche sans un jour de vacances ou de congé. En voilà un qui ne grève pas le budget des colonies.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Le démolisseur de la Bastille

A l'approche de la fête du 14 juillet, une curieuse figure mérite d'être évoquée. C'est celle du maître-maçon Palloy, qui demanda et obtint, en 1789, l'entreprise de la démolition de la Bastille.

Quand furent jetés bas les murs de la Bastille, Palloy envoya ses ouvriers en province offrir aux municipalités républicaines un souvenir du vieux donjon. C'étaient des pierres de la forteresse sur lesquelles il avait fait graver le plan.

La fabrication de ces menus souvenirs révolutionnaires : médailles, épées, bustes, tabatières, encriers, confectionnés avec les matériaux de la Bastille, rapporta une somme considérable au démolisseur officiel.

Retiré à Sceaux, sa maison, construite en matériaux royaux, existe encore rue des Imbergères. Elle fut occupée pendant quelques années par les bureaux de la sous-préfecture, au temps où Sceaux possédait un sous-préfet.

Palloy s'éteignit à l'âge de 80 ans, après avoir fortement attristé ses amis, pour avoir recherché les faveurs royales qu'il avait sollicitées en vain de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe.

∴

Cigares de luxe

Les temps sont durs, notre surintendant des finances a élevé le prix des tabacs dits « de luxe. » Il en est résulté une augmentation correspondante du prix des cigares et un nouveau tarif vient d'être adressé aux débitants par M. Ro vier.

Ce document nous apprend certains des « cigares exceptionn du Mexique et de la Havane » vendront, désormais, cinq fr pièce. C'est presque au poids l'or, ces cigares pesant qu grammes seulement, ce qui me kilogramme de ce tabac vraim « exceptionnel, » à 1 25) francs.

Mais, ce qu'on ignorait s doute, il existe aussi des « cig de luxe, » Havane, Mexique ou nille, à trois sous, à deux sous même à un sou. L'administrat les appelle les « déclassés. » Es besoin d'ajouter que ces cigares laze pour pauvres sont introu bles ? Sans doute. M. Rouvier cra s'il les mettait réellement en ven qu'ils ne fassent fort aux cigares cent sous.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfa acceptent l'huile de foie de mor comme une gourmandise, donne la sous forme d'*Emulsion Ge* aux hypophosphites et glycéro phosphates de chaux et de soud Vous joindrez ainsi les bienfaisan effets de l'huile de foie de morue l action reconstituante des phosph tes.

Cette préparation se vend en tres et en demi litres, au prix de francs le litre. Pharmacie Gentil, boulevard Paoli, Bastia.

∴

A vendre

Maison de maître avec va propriété, bâtiments ruraux, vign chenaie, oliviers, arbres fruitier tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journ

— Ensemble ou séparément 6 a partements de 6, 7 et 8 pièces au 1 étage près les bureaux de la Co pagnie Fraissinet. Placement avan tageux. Excellente occasion à sais de suite. S'adresser à Me Giordan notaire à Bastia ou au bureau d Journal.

∴

A louer

Appartement meublé avec jard composé de cinq pièces pour saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journ

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharm ceutiques des premières maison de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étra gères. Analyses médicales et indu trielles.

Emulsions d'huile de foie de m rue aux hypophosphites. Emineu ment reconstituantes ces ému sions, grâce à leur goût agréab sont acceptées par les estomacs l plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1 classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Brevet supérieur

Institution de Mlle Rinaldi, bou levard Saint-Angelo, 15, en face l Petit Lycée. Préparation au brev simple et au brevet supérieur. Cett dernière préparation est faite par professeurs du Lycée licenciés e agrégée.

Durée des études, 2 ans. On re çoit dès à présent les inscriptions.

∴

Au Port

Le vapeur *Pélion*, capitaine Ichi est arrivé de Livourne avec passagers et 21 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, cap taine Udino, est arrivé de Nice avec 25 passagers et 47 tonnes. marchandises.

Acheter de la **SOIE NOIRE!** GARANTIE SOLIDE

Demander les échantillons de nos Satineries depuis 1 fr. 20 jusqu'à 18 fr. 50 le mètre.

Spécialités : De Nouvelles Etoffes pour toilettes de mariage, de soirée et de ville et pour deuil et de draps, les étoffes claniers.

En Corse nous vendons directement aux particuliers et exposons à domicile. Franco de port et de droits, les étoffes choisies.

Schweizer & Cie, Lucerne
Exportation de Soieries

Bourse de Paris

	3 juillet.	9 juil.
3 Rentes 0/0 ancien	97.60	97.55
— 3 p. 0/0 amortis.	97.50	97.65

ex-coupon.

Dépêches pour Nuit

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

M. Ginouvès, commissaire de 1re classe de la marine, est désigné pour être adjoint au commandant de la marine en Corse.

Cet officier supérieur rallierа Ajaccio le 27 juillet prochain.

L'escadre en Corse

L'escadre de la Méditerranée, qui est actuellement mouillée au Golfe Juan, quittera cette rade le 18 juillet prochain pour se rendre en Corse.

Son itinéraire n'est pas encore connu.

Cette force navale, qui est placée sous le commandement de M. le vice-amiral Pottier, comprend les cuirassés *Saint Louis*, *Charlemagne*, *Bouvet*, *Iéna* ; les croiseurs *Chanzy*, *Galilée Linois* ; les contre-torpilleurs *Hallebarde Pique*, *Pertuisane*, la *Rapière*, la *Fronde* et la *Tramontane*.

La quadruple alliance

Le *Figaro* publie un article très remarqué, dans lequel il est dit qu'une médiation de la France entre l'Angleterre et la Russie serait à base d'une triple alliance, qui deviendrait quadruple alliance par l'adhésion de l'Italie.

Récompenses Honorifiques

Un témoignage officiel de satisfaction a été accordé, par le ministre de la marine, au matelot Cervoni, inscrit maritime à Bastia, pour le sauvetage de deux enfants dans le port de Marseille.

L'Empereur Guillaume et LE PAPE

Suivant une dépêche que l'*Eclair* reçoit de Berlin, l'Empereur Guillaume aurait décidé qu'il assisterait aux obsèques de Léon XIII.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les ministres assisteront à ce conseil.

AU VATICAN
LA SANTÉ
DE LÉON XIII

Le bulletin

On télégraphie de Rome :

Le bulletin des médecins de Sa Sainteté Léon XIII, publié ce matin, à 10 heures, porte que la nuit a été tranquille, que le Pape a reposé, et que le soulagement continue.

Mort de Mgr Volpini

Mgr Volpini, qui devait remplir les fonctions de secrétaire d'Etat pendant le futur Conclave, a succombé à une attaque d'apoplexie.

Léon XIII avait signé sur son lit de mort, il y a deux jours, le bref nommant Mgr Volpini, secrétaire de la Congrégation consistoriale.

Le cardinal Mocenni

On annonce également que le cardinal Mocenni est à toute extrémité.

L'état du cardinal Mocenni s'est subitement aggravé ce matin.

Le Voyage Présidentiel
LA VISITE
DE M. LOUBET
en Angleterre

La Presse Anglaise

On télégraphie de Londres :

Tous les journaux anglais manifestent leur satisfaction de l'accueil enthousiaste que leurs compatriotes font au Président de la République française ; ils y voient le présage d'un rapprochement entre les deux pays.

LE DÉPART

C'est à 8 heures du matin que le président de la République a quitté York-House pour se rendre à la station de Victoria.

Le carrosse royal, attelé de quatre admirables chevaux, est escorté d'un détachement de life guards.

M. Loubet est assis à la droite de S. M. Edouard VII ; en face d'eux le prince de Galles et le duc de Connaught.

Dans un deuxième landau ont pris place MM. Cambon, Delcassé et les chefs des maisons civile et militaire du Président.

M. Paul Loubet est monté dans la troisième voiture avec les autres membres de la suite du président.

Ce n'est pendant tout ce parcours qu'une prodigieuse ovation ininterrompue.

Malgré l'heure assez matinale, aux fenêtres, sur les toits, la foule s'entasse, applaudit et crie. C'est une agitation éperdue de chapeaux et de mouchoirs au-dessus des têtes.

Il est 8 heures 20, quand le cortège arrive à la gare.

Les alentours sont bondés. Impossible de se mouvoir à travers les masses profondes de la foule.

Les abords de la gare sont élégamment décorés.

Devant la gare se trouve placée la musique de la maison militaire du Roi, montée sur de magnifiques chevaux.

La cavalerie de la maison militaire est rangée à l'intérieur de la station.

Les quais sont tendus de draperies rouges.

Les grenadiers de la garde sont rangés devant les portes de la station. Des trophées de drapeaux flottent en haut des colonnes, et tout le long de la toiture de l'entrée principale.

Les musiques jouent le *God Save the King* et la *Marseillaise*.

La foule applaudit.

A 8 heures 30 le président de la République a pris congé de S. M. le Roi d'Angleterre.

A son départ, le roi Edouard lui a serré la main, à plusieurs reprises, et pendant plusieurs minutes.

Le roi a également serré la main au ministre des affaires étrangères, M. Delcassé.

Le train présidentiel a quitté la station de Victoria au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste.

à Douvres

Le train présidentiel est arrivé à Douvres à 10 h. 10, au milieu des acclamations d'une foule en délire.

Au moment où M. Loubet descend du train, le canon tonne, les musiques jouent la *Marseillaise*.

Le président de la République est salué à la gare par toutes les autorités de Douvres.

Le cortège se forme à la gare, puis il se dirige vers la jetée, chaleureusement acclamé au passage par une foule immense, massée derrière la double ligne des troupes qui, de la gare à la jetée, font la haie.

Toute la ville est pavoisée : les fleurs surtout abondent ; certaines maisons disparaissent sous l'amoncellement des verdures et des roses.

Sur la jetée, la garde d'honneur est formée par un détachement de régiment dont les hommes ont fait la campagne de l'Afrique du Sud et dont le drapeau déchiqueté s'incline au passage du Président.

Une foule élégante couvre les quais et applaudit chaleureusement au moment où M. Loubet s'embarque à bord d'un remorqueur, à la jetée du *Prince de Galles*, pour se rendre à bord du *Guichen*. A ce moment une salve est tirée par la batterie du Château.

Dès que M. Loubet arrive à bord, le *Guichen* lève l'ancre et salue la terre britannique d'une salve de 21 coups de canon, à laquelle répond, du sommet blanc des falaises, la batterie du vieux château de Douvres.

Le bâtiment présidentiel défile entre une double ligne de navires — les plus beaux de la flotte anglaise. — Ces navires ont arboré le grand pavois, au passage duquel se tient le président de la République, tête nue, l'équipage de chaque bâtiment, debout, pousse trois fois les cris réglementaires : *Hip, Hip, Hurrah !*, la compagnie de débarquement présente les armes, les musiques jouent la *Marseillaise*.

Télégramme
DE M. LOUBET
au Roi Edouard VII

En quittant Douvres, M. Loubet a adressé au roi Edouard VII un télégramme conçu en ces termes :

« Au moment de quitter la terre Anglaise, je vous adresse l'expression de ma plus vive gratitude pour l'accueil chaleureux que la famille royale et la Nation britannique réservent au représentant de la France, amie de l'Angleterre. »

A Calais

Le *Guichen*, battant pavillon du président de la République, est rentré dans le port de Calais à midi.

Le maire de Calais a félicité M. Loubet de son heureux et bon voyage.

Le président du Conseil général a prononcé également une allocution qui était conçue à peu près dans le même sens.

En réponse aux allocutions du Maire et du Président du Conseil général, M. Loubet s'est exprimé en ces termes :

« Le voyage de Londres m'a permis de constater que l'étranger rend à la France plus de justice, qu'elle ne s'en rend elle-même.

« Aussi je rapporte une impression profonde de mon voyage en Angleterre, et j'éprouve une joie patriotique à le proclamer.

» Ayant donc confiance en nous. Avec le concours de bonnes volontés, en France, nous réaliserons des progrès dans la voie de la civilisation.

« Un accord pacifique se substituera aux luttes pour le bien de la France et de l'humanité. »

Après la réception des autorités à la gare maritime, et la remise de plusieurs décorations militaires, le cortège présidentiel se rend sur l'emplacement que doit occuper le nouveau théâtre, dont M. Loubet pose la première pierre.

Le cortège quitte Calais Ville à midi 40 et arrive à Petite Synthe à 1 heure 25

Après la remise de quelques décorations militaires, M. Loubet et sa suite se rendent au Sanatorium de Saint-Pol.

Le départ de Petite-Synthe pour Paris a eu lieu à 4 heures du soir.

Retour à Paris

Le train présidentiel est rentré à la gare du Nord, à 7 heures 30.

A sa descente du train, M. Loubet a été salué par les ministres, le gouverneur de Paris, le préfet de la Seine, le baron Alphonse de Rothschild, président du conseil d'administration, etc.

C'est au milieu des plus vives acclamations que le chef de l'Etat est rentré à l'Elysée.

00327 Etat Civil

Naissances

Mariani Paulino-Marie.

Décès

Gandolfi Joseph, célibataire, 22 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Gandolfi, née Anoletti ; M. et Mme François Gandolfi ; M. et Mme Orillat, née Gandolfi, et leur enfant ; Mme veuve Anoletti et ses enfants ; M. et Mme Pascal Gandolfi et leur fille ; M. et Mme Pelletier et leurs enfants ; M. et Mme Bonavita et leurs enfants ;

Les familles Gandolfi, Pancrazi, Gentil, Tardi, Sbraggia et Taclet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Gandolfi

Ouvrier mécanicien de la marine

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à l'âge de 23 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu vendredi, 10 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à Paratojo, campagne Guaitella, chemin de Sainte-Lucie.

Un tramway se tiendra à partir de 8 heures, place du Palais de Justice, à la disposition des personnes qui voudront se rendre à la maison mortuaire.

Les obsèques auront lieu à Saint Jean.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 45. S'adresser au bureau du journal.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

156e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXIX

LE CHANT DE GUERRE

Uncas resta sur le terre où il était placé aux yeux fixés sur Cora jusqu'à ce que la couleur de ses vêtements se confondît avec le feuillage de la forêt ; alors il se descendit et traversant en silence la foule qui l'entourait, il rentra dans la cabane d'où il était sorti.

Quelques uns des chefs les plus graves et les plus prudents, remarquant des indices d'indignation qui jaillissaient des yeux du jeune chef, le suivirent dans la hutte qu'il avait choisi pour se livrer à ses méditations.

Au bout de quelque temps, Tamenund et Alice parurent ; on ordonna aux femmes et aux enfants de se disperser. Bientôt le camp ressembla à une vaste ruche dont les abeilles auraient attendu l'arrivée de leur reine pour commencer une expédition importante et éloignée.

Un jeune guerrier sortit de la cabane où était entré Uncas, d'un pas grave, mais décidé, il s'approcha d'un arbre nain qui avait poussé dans les crevasses de la terrasse rocailleuse ; il en arracha presque toute l'écorce et retourna, sans parler, dans la cabane d'où il venait.

Un autre guerrier en sortit ensuite et, déposillant le jeune pin de toutes ses branches, ne laissa plus qu'un tronc nu et dénoué. Un troisième vint alors peindre l'arbre de larges raies d'un rouge foncé.

Tous ces emblèmes indicatifs des desseins hostiles des chefs de la nation furent reçus par les hommes du dehors avec un sombre et morne silence. Enfin, le Mohican lui même reparut, dépouillé de tous ses vêtements n'ayant gardé que sa ceinture.

Uncas s'approcha lentement de l'arbre et il commença sur le champ à danser autour, d'un pas mesuré, élevant de temps en temps la voix pour faire entendre les sons sauvages et irréguliers de son chant de guerre.

Tantôt s'étaient des accents tendre et plaintifs d'une mélodie si touchante, qu'on eût dit le chant d'un cygne, tantôt par une transition brusque et soudaine, s'étaient des cris si énergiques et si terribles, qu'ils faisaient tressaillir ceux qui les entendaient.

Le chant de guerre se composait d'un petit nombre de mots souvent répétés ; il commençait par une sorte d'hymne ou d'invocation à la Divinité ; il annonçait ensuite les projets du guerrier ; le fin comme le commencement était un hommage rendu au Grand Esprit. Dans l'impossibilité de traduire la langue mélodieuse et expressive que parlait Uncas, nous allons donner du moins le sens des paroles :

« Manitou ! Manitou ! Manitou ! tu es bon, tu es grand, tu es sage ! Manitou ! Manitou ! tu es sage !

» Dans les cieux, dans les nuages, oh ! combien je vois de taches, les unes noires, les autres rouges ! Oh ! combien de taches dans les cieux !

» Dans les bois et dans l'air, j'entends le cri, le long cri de guerre ; oh ! dans les bois le cri, le long cri de guerre a retenti !

Manitou ! Manitou ! Manitou ! je suis faible tu ne fort ; Manitou ! Manitou ! viens à mon secours !

A la fin de ce qu'on pourrait appeler chaque strophe, Uncas prolongeait le dernier son en donnant à sa voix l'expression qui convenait au sentiment qu'il venait de peindre ; après la première strophe, sa voix prit un ton solennel qui exprimait la vénération ; après la seconde, elle eut quelque chose de plus énergique, la troisième se termina par le terrible cri de guerre, qui en s'échappant des lèvres du jeune guerrier, semble reproduire tous les combats. A la dernière, ses accents furent doux, humbles et touchants, comme au commencement de l'invocation.

Il répéta trois fois ce chant, et trois fois en dansant autour de l'arbre.

A la fin du premier tour, un chef des Lenapes grave et vénérable, suivit son exemple et se mit à danser et chanter d'autres paroles sur un air à peu près semblable. D autres guerriers se joignirent successivement à la danse ; bientôt tous ceux qui avaient quelque renom ou quelque autorité furent en mouvement.

Le spectacle que présentaient ces guerriers prit alors un caractère plus sauvage et plus terrible, les regards menaçants des chefs devenant plus farouches à mesure qu'ils s'exaltaient en chantant leur fureur d'une voix rauque et gutturale.

En ce moment, Uncas enfonça sa hache dans le pin dépouillé et fit une exclamation véhémente qu'on pouvait appeler son cri de guerre, ce qui annonçait qu'il prenait possession de l'autorité pour l'expédition projetée.

Ce fut un signal qui réveille toutes les passions entières endormies de la nation. Plus de cent jeunes gens, qui jusque alors avaient été contenus par la timidité de leur âge, s'élancèrent avec fureur vers le tronc qui tenait la place de leur ennemi et le taillèrent en pièces, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que des éclats informes.

Cet enthousiasme fut contagieux tous les guerriers se précipitèrent sur les fragments de bois qui jonchaient la terre et les brisèrent avec la même fureur que s'ils eussent dispersé les membres palpitants de leur victime.

Tous les couteaux, toutes les haches étincelaient ; on voyait l'exaltation et la joie féroces qui animaient la physionomie sauvage de ces guerriers, on ne pouvait douter que l'expédition commencée sous de telles auspices ne devint une guerre nationale.

(*A suivre*).

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giannilly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

MAISON

L. N. MATTEI & Cie

La Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable

VIN DU CAP-CORSE

AU QUINQUINA

de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.

Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

22e ANNÉE — SAMEDI, 11 JUILLET 1903 — N° 168

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS:
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00328

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pie I, pape.
SOLEIL : (heure solaire)
LEVER, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
LUNE : Pleine, le 9 — Dernier quart, le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean Gualbert.

10 JUILLET

SOUSCRIPTION
pour les Sinistrés du « Liban »

Pour satisfaire au désir des deux généreux donateurs dont nous reproduisons ci-après les lettres, et aussi pour obéir au vœu de plusieurs de nos concitoyens, nous ouvrons, pour les naufragés du *Liban*, une souscription dont le montant sera adressé à M. le Maire de Marseille, qui en opérera la distribution.

ISO. RUE DE PARIS

PAROISSE
SAINT FERDINAND
DES TERNES

Monsieur le Directeur,

Notre pauvre Corse traverse crise sur crise, avec une foudroyante soudaineté, après l'expulsion de ses religieux, c'est la mort épouvantable d'un très grand nombre de ses enfants.

La catastrophe du " Liban ", a créé des situations qui sollicitent notre plus patriotique intérêt. Il y a là des orphelins dont la mer a englouti les parents ; des veuves dont elle a englouti les maris ; des vieillards dont elle a englouti les uniques soutiens ; je ne parle pas des braves ouvriers qui, échappés à la mort, ont perdu, dans le naufrage, leurs petites économies ; ni des nombreuses familles qui n'avaient pour vivre, que le secours mensuel que leur envoyaient du Continent ceux qui ne sont plus.

Ces nombreuses et si intéressantes infortunes méritent mieux qu'un simple salut respectueux et qu'un témoignage de platonique sympathie : c'est un secours matériel, efficace et immédiat qu'il faut leur apporter.

Assurément il est juste et consolant de compter sur la Mère-Patrie, mais c'est à la Corse, à faire la première, son devoir : il y va de sa dignité ; et il me semble que les pauvres victimes seraient plus touchées et plus consolées de se voir secourues par leurs compatriotes : j'ajoute que le Ciel bénirait les moindres sacrifices qu'elle s'imposerait dans cette poignante conjoncture.

J'espérais qu'on aurait pris l'initiative d'une souscription insulaire : ne voyant rien venir, je prends la liberté, Monsieur le Directeur, de vous prier, si vous le jugez à propos, d'ouvrir vous-même dans les colonnes du " Petit Bastiais ", cette souscription qui, j'en suis sûr, rencontrera à l'attente générale

Vous voudrez bien m'inscrire pour la somme de cinq cents francs que je vous envoie sous ce pli.

Veuillez agréer, etc.

LE CHANOINE CASABIANCA,
1er Vicaire de St-Ferdinand des Ternes.

Royaume de Tunis

Monsieur le Directeur,

La Société d'Economies Franco-Tunisienne, Société en participation d'Epargne, a l'honneur de vous informer qu'elle a fait au profit d'œuvres de charité ou de bienfaisance le jour de la liquidation d'une série.

Les membres de ce groupement mutualiste est décidé d'affecter le produit de la dernière collecte à une souscription ouverte au profit des sinistrés du " Liban ".

Je suis très heureux de vous envoyer pour recevoir cette affectation la somme de 27 francs, persuadé que votre habituelle obligeance permettra de les faire parvenir au Comité ou à l'autorité chargé de centraliser les fonds recueillis à cet effet.

Veuillez agréer, etc.

L. MARCHIONI,
Président de la Société d'Economies Franco-Tunisienne.

Première liste

Chanoine Casabianca, 1er vicaire de Saint Ferdinand des Ternes, Paris, 500 fr.
La Société d'Economies Franco-Tunisienne. 27 fr.
Total de la 1re liste 527 fr.

Conseil Municipal

Chapitres Additionnels au Budget de 1903

Dans la séance du 13 juin 1903 du Conseil municipal, M. Ernest Lota a donné lecture de son rapport sur les chapitres additionnels de 1903.

Titre Ier. — Recettes

En tête des chapitres additionnels figure l'excédent des recettes de 1903, obtenu aux conditions que nous vous avons exposées, ci 5.302,74

Le total du chapitre des recettes s'élève à 18.477 73 ; il comprend 6 articles ; ce sont tous des restes à recouvrer. Votre commission vous propose de réduire les prévisions en recette de quelques-uns de ces articles, après examen des documents et comptes qui sont à la recette municipale.

Art. 1. Loyer des propriétés bâties. — A faire figurer en son valeur :

Fregosini	54 fr.
Veuve Grisoni	150 »
Annequin	18 »
	222 fr.

Ce qui réduit la recette possible à 881,00

Art. 2. Loyer des propriétés non bâties. — A faire figurer en son valeur :

Paoli Noël	121,25

Ce qui réduit la recette à . . 563,10

Art. 3. Taxe sur les chiens. — Si le produit de la taxe sur les chiens devait être en rapport avec le nombre des chiens qui pullulent en ville et à certaines heures sont maîtres de la rue, non sans danger pour la santé publique, certes la recette prévue aux chapitres additionnels ne semblerait pas exagérée. Il n'en est pas ainsi ; et la somme de 1.413,20 ne devant jamais constituer une recette réelle, il nous paraît inutile d'avoir l'illusion d'un chiffre. Aussi, après renseignements pris à la recette municipale, nous vous proposons de réduire la recette à 200 francs qui est le maximum des efforts réalisables 200,00

Art. 4. Créance Casanova. — Cette créance doit être maintenue ; elle est garantie par une hypothèque qui devra être renouvelée l'année prochaine. . 3.408,65

Art. 5. Créance Bernardi — La créance Bernardi pourra rentrer, au moins partiellement. 1.000 francs sont déposés et constituent le cautionnement de l'ancien fermier des marchés ; pour le restant, Bernardi paraît disposé à se libérer par à-compte 1.872,79

Art. 6. Part de l'Etat dans les travaux du Lycée. — C'est la somme que doit l'Etat pour les réparations des toitures du Lycée. Avis a été donné que la somme va être versée . . . 4.725,00
16.581,28

Si vous approuvez nos propositions, le total des recettes supplémentaires serait réduit à 16 581,28 ; en diminution de 1 896,45.

Titre II. — Dépenses

Ce chapitre comprend nos dettes sous la rubrique : « Reste à payer ; » elles s'élèvent à un chiffre considérable ; environ 80.000 francs.

Je ne puis me borner — malgré mon désir d'abréger — à vous en faire l'énumération ; pour quelques-unes de nos dettes, des explications sont nécessaires :

Art. 1. Dépenses pour chemins vicinaux. — Cette très ancienne question des chemins vicinaux paraît inextricable ; c'est — on l'a souvent dit — la bouteille à l'encre. Comment admettre, en effet, qu'on ne puisse assurer une dépense de 5.000 fr. avec une recette de 8.000 francs.

Je m'explique : Le service des chemins vicinaux est assuré en recettes (1902) :

1. par 5 centimes additionnels qui ont produit 6.148,37
2. par 3 centimes extraordinaires qui ont produit . . . 3 065,03
au total . . . 8 213,40

Art. 19 du compte. — En 1902 ce même service a coûté 9.924

Art. 20 du compte. — Si nous y ajoutons l'amortissement de l'emprunt des chemins vicinaux. . . 1.040

nous arrivons au total de. . . . 6.964 largement couvert par la recette.

Aussi, renonçant à comprendre, je me bornerai à vous exposer le plus succinctement possible, comment ce chiffre de 29.606,28 est justifié. Ne consultez pas le compte administratif pour être édifiés, vous n'en rapporteriez que confusion. Je le prouve. Il est question de cette dette :

1. A l'art. 19 : Reste à payer. . 16.738,91
2. A l'art. 105 : Réliquat . . . 18 095,81
3. Aux chapitres additionnels . 29.606,28

Entre ces trois « reste à payer » lequel est le bon ? Le dernier, évidemment puisqu'il est le plus gros.

Voici le détail de ce compte fantastique. D'après le dossier spécial qui se trouve à la recette municipale, nous devions aux chemins vicinaux :

Au 31 mars 1902.	19.486,68
Il faut ajouter les recettes de 1902	8.173,48
Total de la dette au 31 mars 1903.	27.660,28
A déduire :	
Dépenses faites en 1902 et amortissement de l'emprunt. .	6 964,80
Reste à payer . . .	20 696,28

Je crois qu'en insistant, nous n'y soupçonnerions pas davantage.

Art. 2. Dépenses des aliénés indigents. — Nous n'essayerons pas d'approfondir la question des aliénés... ; ce serait à devenir fou. Ici, aucune justification, un chiffre, celui de la préfecture.

Du compte administratif il résulte que cette dette se décompose ainsi :

1902 . . .	3 000,00 votés et non payés.
Exerc. ant.	4 992 22
Total . .	7 992,22

Entre le chiffre de la préfecture et celui résultant de nos livres de compte il y a donc un écart de 8 294,49.

Je veux admettre que, pour 1902, la recette municipale ne puisse pas avoir le total des dépenses et qu'au lieu des 3.000 francs votés, il eût été dépensé, comme il est dit aux chapitres additionnels 5 448,22 ; mais pour les exercices antérieurs il semblerait que le chiffre de la recette municipale doit être exact ; or il est de 4 992,22, au lieu de 19 365,48.

Il est presque humiliant d'avoir à voter des fonds dans de pareilles conditions d'obscurité. Nous prions M. le Maire de réclamer un détail des dépenses et d'examiner si toutes incombent légitimement au budget municipal. Nos pressentiments étaient justifiés.

Après la rédaction du Rapport, une note de la recette des Finances, reçue en mairie le 13 juin, nous a permis de modifier de la manière suivante les articles 2 et 3.

Art. 2. 19 865,48, au lieu de 16 283,70.

Art. 3. 955,20 au lieu de 1.419 francs.

Voici ce qui était arrivé : L'Administration dans son compte nos détaille, comprenait et réclamait les dépenses de 1903 ; en effet, si nous supprimons de l'article 2 . . . . . 5.448,22
et de l'article 3 . . . . . 463 80
nous obtenons 5 882,02
ce qui constitue la dépense probable de 1903 pour les aliénés indigents et les enfants assistés. Or, nous n'avons pas à ranger au nombre de nos dettes des dépenses de l'exercice courant pour le paiement desquelles, au demeurant, des crédits de 3 500 francs et de 350 francs sont inscrits au budget de 1903. Que si ces crédits, ce qui est probable, étaient insuffisants, M. le Maire nous en demanderait le complément par des crédits spéciaux portés aux chapitres additionnels de 1904.

Art. 3. Dépenses des enfants assistés. — Le crédit, trop faible encore de 350 francs, n'a pas été employé et nous devons pour 1902 : 463,80 ; pour les exercices antérieurs : 955,20 ; au total, 1.419 francs.

Art. 4. Relevance à la Compagnie des eaux. — Nos insuffisances budgétaires nous ont mis en retard avec la Compagnie des eaux ; sur 1902, 7.500 francs restent dus ; de plus il y a un vieux compte de 15 000 francs, ce qui ferait 22 500 francs. Pour expliquer la somme inscrite de 23.199,70, M. le Maire nous a présenté un compte de réparations s'élevant à 809,70. Nous arrivons ainsi au chiffre global de 23 199,70.

Art. 5. Redevance à la Compagnie du gaz. — Le crédit considérable de 38.000 fr. inscrit au budget de 1902 pour l'éclairage de la ville a été insuffisant et a été dépassé de 411,95.

L'article 121 du compte administratif nous révèle une vieille dette de 4 323,72, ce qui ferait un total de 4 784 77 ; d'où un écart de 3 180,90 avec le chiffre de 7.971,70 porté aux chapitres additionnels.

La Compagnie du gaz pour justifier ses prétentions a présenté un long mémoire par lequel elle menace la Ville d'un procès. Ce mémoire très détaillé a été communiqué à M. l'architecte qui l'a trouvé exact. Nous ne pouvons donc que nous incliner, tout en regrettant ces différences considérables entre les chiffres tels qu'ils résultent des pièces comptables de la recette municipale et le véritable montant de nos dettes.

Les articles devant donner lieu à explications et commentaires sont épuisés ; nous allons examiner rapidement nos autres dettes, parmi lesquelles nous retrouverons de vieilles connaissances.

Art. 6. Loyer des écoles communales. — Il est dû 2 400 francs aux héritiers de *notre cher et regretté Sylvestre de Pitti-Ferrandi*, les pièces justificatives n'ayant pas été produites.

Art. 7. Solde des travaux du Lycée. — Cet article revient pour la 3e ou la 4e fois ; vous savez que c'est la part contributive de l'Etat ; quand l'Etat aura payé ses 4.725 francs nous y ajouterons 3.80, et ce sera une affaire définitivement réglée. Cette somme se balance avec une recette correspondante ; ce n'est donc pas une dette.

Art. 8. A Samoni, 514,65. — Solde de travaux faits à l'abattoir, ce qui ne nous empêchera pas de vous demander tout à l'heure 20 000 francs pour réparer et agrandir ces établissement d'insertre aux chapitres additionnels la somme de 2.000 francs restant dus sur l'annuité de 3 000 fr. que la Ville a souscrite pour le monument à élever à la mémoire des « Morts pour la Patrie. »

Art. 9. A Cinquini, 572,50. — M. Cinquini est l'entrepreneur du balayage ; vous savez que ce service — qui pourrait rapporter à la Ville — lui coûte 14.500 francs. Au moment d'une épidémie de variole, je crois, il a été nécessaire de faire un nettoyage supplémentaire des cours intérieures et nous devons naturellement le payer.

Art. 10. A Mariani, 300 fr. — C'est pour des travaux de nivellement de la Place Saint Nicolas.

Art. 11. A Quilici, 570,04. — Solde de travaux d'un mur à Cardo. C'est une vieille dette qui n'a pu encore être payée à cause d'une opposition.

Art. 12. A Sohy-Duray, 643,50. — C'est une facture qu'on aurait dû régler avant ce jour ; elle a trait à une fourniture de tuyaux pour pompes à incendie.

Art. 13. Aux hoirs Casalli, 1.443,16. — Solde des travaux de réparation à l'ancienne école de modelage. Il faut être vieux conseiller municipal pour se rappeler cette histoire. Il est probable que nous n'aurons jamais rien à payer, à cause des difficultés inextricables de cette affaire.

Art. 14. Veuve de Corsi, 2 466,61. — Il est dû à Madame de Corsi depuis longtemps, une somme de 2.466,61 que jusqu'ici elle n'est parvenue de toucher, pour solde de loyers et de mobilier du logement du Général.

Art. 15. A Pellotier, 1 812,82. — C'est le gendre et successeur du regretté M. Anoletti, M. Pellotier a exécuté des travaux au Lycée, à l'Abattoir et aux écuries des étalons ; il est juste qu'on le paye.

Art. 16. A Luciani, 1.818,85. — Si l'on solde le menuisier, il faut régler les maçons. Il s'agit des mêmes travaux qu'au n° précédent.

Art. 17. A Orenga, 98,55. — Ce sont des couvertures et matelas fournis par la maison Orenga pour les écuries des étalons.

Art. 18. A Santoni, 1 288,55. — Nous nous permettrons de trouver la note un peu salée ; il s'agit d'un « solde de badigeonnage » au Lycée ; or le Lycée nous avait déjà coûté 9 450 francs ! Enfin puisque les travaux ont été faits, n'oreillés et comptés, inscrivons la dépense avec résignation.

Art. 19. A Rolaro, 250 fr. — Il s'agit d'une dépense urgente et nécessaire, exécutée au profit de l'hospice ; un égout dont le mauvais état pouvait entraîner des responsabilités pour la Ville. Ce travail a été fait à frais communs avec l'hospice.

Art. 20. A Orenga, 2.145,20. — Cette somme est due à MM. Orenga, en vertu d'une délibération spéciale, pour cession de parcelles de terrain, dans la rue de l'Oyère.

Art. 21. A Paoli, 72,30 — M. Paoli, conducteur des Ponts et Chaussées a expertisé des parcelles de terrain, à la suite d'un échange entre la Ville et MM. Gregori et Giordani qui, ayant droit à une soulte assez importante, y ont généreusement renoncé.

Art. 22. A Pierangeli, 304 fr. — Le crédit de 500 francs pour secours aux indigents n'ayant pas été suffisant, il reste dû à la Compagnie Fraissinet 304 francs pour passages de voyageurs indigents.

Art. 23. A Mingalou, 600 fr. — M. Mingalou, architecte de la Ville, a adressé à M. le Maire une demande de mise à la retraite ; son âge ne lui permettant plus un service actif.

M. le Maire propose de lui accorder une indemnité annuelle de 1.200 francs. Votre commission des Finances a, en conséquence, approuvé l'inscription aux chapitres additionnels d'un crédit de 600 francs pour les 6 mois à courir du 1er juillet au 31 décembre 1903.

Nous regrettons que la santé de M. Mingalou *ne lui permette plus de conserver* ses fonctions d'architecte, et nous croyons être l'interprète des sentiments du Conseil municipal en lui adressant nos remerciements pour ses longs et excellents services.

Art. 24. Loyer d'un magasin à Toga, 600 fr. — Il résulte de l'art. III du compte administratif qu'un loyer de 600 francs, pour l'année 1901, dû à M. L.-N. Mattei pour un magasin à Toga affecté au service de la guerre, n'a pas été payé. Il convient d'acquitter cette dette.

Art. 25. Pour le Monument commémoratif, 2 000 fr. — Nous vous proposons également d'inscrire aux chapitres additionnels la somme de 2.000 francs restant due sur l'annuité de 3 000 fr. que la Ville a souscrite pour le monument à élever à la mémoire des « Morts pour la Patrie. »

Art. 26. Indemnité à Zolezzi, 1 000 fr. — Par délibération en date du 24 décembre 1901, le Conseil municipal a accordé une indemnité de 1 000 francs à Zolezzi, ancien entrepreneur des travaux de l'égout collecteur, cette obligation éventuelle était subordonnée à l'emprunt ; il convient donc de la porter aux chapitres additionnels de 1903, dont le solde rend l'emprunt inévitable.

Art. 27. Indemnité à Borsarelli, 500 fr. —

C'est dans les mêmes conditions et pour le même motif que nous inscrivons l'intermédiaire de 500 francs votée par le Conseil, à la même date, en faveur de Ghirsechi, fournisseur de la pierre de taille de la balustrade de la place Saint-Nicolas.

Art. 28. Au percepteur pour dégrèvement d'impôts. 3 32 ,32. — Par délibération en date du 7 juillet 19 2, le Conseil municipal a déclaré prendre à sa charge l'augmentation sur l'impôt personnel et mobilier résultant de la loi du 28 mars 19 2 ; cette augmentation remboursée aux contribuables n'est élevée à 3.32 ,89 ; c'est cette que nous réclame le Percepteur des Contributions Directes.

Art. 29. Supplém nt de contributions pour 1902, 540,28. — Par application de la loi sur les biens de main-morte la Contribution foncière de la ville de Bastia a été augmentée de la somme de 540 28 ; nous vous prions d'inscrire cette somme en dépense.

CHRONIQUES CORSES

12 juillet 1737. — Le marquis de Brignole Sales est envoyé à Versailles par la Sérénissime République de Gênes, pour demander au roi Louis XV d'aider son gouvernement à soumettre les Corses.

Ce diplomate réussit dans sa mission et amena Louis XV à déclarer qu'il ne souffrirait pas « que l'Isle de Corse sorte de la domination génoise. »

M. Joseph Ferrand

Ancien préfet, correspondant de l'Institut, auteur d'ouvrages fort originaux et très estimés sur l'organisation administrative comparée, M. Joseph Ferrand est mort, il y a quelques semaines. Il avait été notre collaborateur ; un assez grand nombre d'articles de lui ayant paru dans l'*Economiste Français*, il y a quelques années.

Nous ne pouvons laisser disparaître cet homme de talent, d'un caractère indépendant et élevé, sans dire quelle profonde estime il inspirait et quels regrets nous cause sa perte. Il était arrivé très jeune à des préfectures importantes à la fin de l'Empire. Le courage qu'il montra à Laon, en face des Prussiens, et la détention qu'il dut faire en Allemagne, lui valurent de rester préfet dans les six ou sept premières années de la République. Il dut ensuite quitter l'administration. Il se consacra alors, avec le plus grand désintéressement, à l'étude des questions d'éducation et de décentralisation. Il était un ardent et savant décentralisateur. Les travaux d'administration comparée qu'il a publiés sur ce sujet ont une valeur durable.

Peu d'hommes ont été, avec un aussi complet détachement de toute considération personnelle, dévoués à la science et au pays. L'Institut qui l'avait couronné dans un de ses plus importants concours, l'avait élu correspondant. Toute sa vie fut dirigée par le sentiment du devoir social.

(*Economiste Français*)

Bulletin Financier

Paris, le 6 juillet 1903.

Le semaine débute bien et la tendance générale reste très ferme à la suite de la brillante attitude de notre Rente, qui, de 97.25 a avancé à 97,70.

Les Fonds Etrangers sont bien tenus notamment le groupe ottoman ; par contre l'Extérieur est d'ensemble à 89,45. Parmi les valeurs de Crédit, le Lyonnais monte à 1,495 ; le Crédit Foncier s'inscrit à 650, le Comptoir d'Escompte à 189 et la Société Générale à 618.

Les Obligations Victoria Mines ont des échanges suivis à 384.75. Jouissant d'une garantie du Gouvernement Fédéral Brésilien, ainsi que d'une garantie générale sur tout l'actif de la Compagnie au réseau, elles donnent un rendement de 4 1/2 0/0 et sont appelées à des cours qui les mettront au niveau des titres similaires qui se traitent ici

En Belgique, les Tramways Electriques sont suivis à 403. La Société Nouvelle des Mangano-à-de Porte-Bleue s'échange à 145. La Kalomho reste à 10 fre.

Heures des Chemins Français.

Fête Nationale

Note de la Place

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le mardi 14 juillet 1903, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALACUCCIA. — M. le docteur Prosper Albertini a été proclamé, par le bureau central, conseiller général du canton de Calacuccia par 7 voix de majorité, contre M. Siméon de Buochberg, notaire à Corte.

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

Un mouvement qui comptera dans les annales du sport à Ajaccio est, paraît-il, en train de s'effectuer : la Société des Courses de chevaux fusionnerait prochainement avec la Société Nautique. Nous applaudissons d'autant plus à cette idée que déjà partout où cela s'est fait un plein succès des deux sociétés a été la conséquence immédiate de cette fusion. Ainsi, on a vu dernièrement une grande société vélocipédique de France l'U. V. F., malgré la divergence des buts, s'allier à l'union des yachts français pour ne plus former qu'une seule société qui depuis lors a fait des progrès inconcevables.

Aussi, nous le répétons, serions-nous heureux de voir à Ajaccio pareil cas se produire ; dans les hautes sphères de ces deux sociétés on en a déjà parlé, dit-on, et il se passerait peu de temps avant que la Société des Courses de chevaux et la Société nautique ne soient plus qu'une seule et unique société à laquelle il nous faudrait que le choix du nom. Les deux comités voudront bien s'engager sur un terrain de bonne entente ; la population, les chevaux, les barques, tout y gagnera tant il est vrai que l' « union fait la force. »

S...

LUMIO. — Dimanche 5 juillet, on célébrait à Lumio la fête de la Saint Pierre. Toute la jeunesse des cantons de Calenzana, Muro, Ile-Rousse et Calvi s'était donnée rendez-vous.

A 10 heures, une messe solennelle a été chantée par douze exécutants de la localité avec accompagnement d'orgues par le Père Ludovic Ricci.

Le soir à 8 heures, dans une vaste salle de théâtre de plus de 300 mètres carrés, coquettement préparée, 1 000 personnes environ s'étaient réunies pour voir jouer la *Fille du Tambour Major*, de J. Offenbach, sous l'excellente direction de M. *Charles Arnould*, basse noble de grand opéra, bien connu à Bastia et dans les grands théâtres du Midi.

Cette opérette a soulevé l'enthousiasme de tous les assistants, et les rôles ont été enlevés avec un brio extraordinaire. Citons particulièrement M. Ch. Arnould dans le rôle de Monthabor ; Mlle Marie-Lucie Olivi, dans le rôle de Stella ; ainsi que Mlles P. Pinelli, Costa, MM. Moretti, Ceccaldi, Savelli, Angelini. — Laurent Savelli.

AJACCIO. — On lit dans le *Journal de la Corse* :

Hier, au moment où l'on procédait au départ du bateau à l'embarquement de bestiaux pour le continent, une vache qui n'a probablement pas l'humeur voyageuse, a réussi à s'échapper. Elle a dans sa fuite blessé trois personnes qui avaient essayé de la reprendre.

D'aucuns disent que c'était une vache enragée, ce que nous hésitons à croire, car depuis qu'on en mange il est probable que ce plat est devenu plus rare. Nous sommes plutôt porté à croire qu'elle ne tenait pas à quitter le plancher auquel elle a donné son nom. Cette vache a manifesté, à sa manière, son mécontentement et il paraît qu'un agent a été blessé. Nul doute que si, comme jadis, les bêtes parlaient, cette bonne bête n'eût crié : Mort aux vaches ! en cognant sur l'agent.

Ajoutons que cet agent a été soigné par le docteur Del Pellegrino à la pharmacie Lanfranchi et qu'il en aura été quitte pour la peur. D'ailleurs, comme dit l'autre, les..... vaches ne se mangent pas entre elles.

Gazette Electorale

M. Cervetti, conseiller général du canton de Ghisoni, vient d'adresser la circulaire suivante à ses électeurs.

Aux Electeurs du canton de Ghisoni

Avant de pouvoir me rendre dans vos communes pour vous exprimer à chacun ma profonde gratitude, je tiens, mes chers amis, à vous adresser collectivement mes plus chaleureux mercis.

Je tiens à vous dire combien j'ai été touché de l'empressement que vous avez mis, malgré la saison critique des moissons, à venir en foule me témoigner par vos libres suffrages, vos sympathies et votre dévouement.

Vous avez, avec un accord complet, donné un superbe élan de solidarité, réuni toutes vos voix sur mon nom ; vous m'avez élu votre conseiller général.

Encore une fois, mes chers concitoyens, je vous en remercie, en vous assurant que j'emploierai tous mes efforts et tous mes faibles moyens à me rendre digne de votre estime et de votre confiance.

Et maintenant, puisse notre pauvre canton persévérer dans la voie que vous lui avez ouverte ; puisse-t-il, en faveur de la politique d'union inaugurée si brillamment par vous sous les auspices de nos représentants et de notre excellent Préfet — renoncer à la mesquine politique de clans qui fut toujours sa plaie.

ALEXANDRE CERVETTI,
Conseiller général

Ghisoni, le 6 juillet 1903

A bord des Navires de Commerce

M. Pelletan a fait signer à M. Loubet un projet de loi sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce.

Voici le texte de ce projet :

Article premier. — Il est établi dans chaque chef-lieu de sous-arrondissement maritime, une commission chargée de proposer, pour chaque navire de commerce d'une jauge brute supérieure à 25 tonneaux, l'effectif minimum nécessaire à la sécurité de l'équipage et des passagers.

Art. 2. — Cette commission sera composée de deux officiers de marine en activité ou en retraite, un officier et un premier maître mécanicien de la marine, un ingénieur du génie maritime, l'administrateur du quartier, un médecin de la marine en activité ou en retraite, et à défaut un médecin civil ; un représentant de la chambre de commerce, un représentant des inscrits maritimes, un capitaine au long cours et un officier mécanicien du commerce désignés par la chambre de commerce.

Les intéressés seront avisés de la réunion de la commission et admis à présenter leurs observations, qui devront être consignées ou jointes au procès-verbal.

Art. 3. — Les commissions des sous-arrondissements adresseront leurs propositions au ministre de la marine qui fixera l'effectif minimum de chaque navire après avoir pris l'avis d'une commission supérieure nommée par lui et composée de deux sénateurs, deux députés, un conseiller d'Etat, le contrôleur général de 1re classe chef du service des missions, l'inspecteur général du service de santé, le directeur des services de la flotte armée, le président de la commission de revision du règlement d'armement, le mécanicien inspecteur général, le directeur de la marine marchande, trois représentants du ministère du commerce choisis par le ministre du commerce ; un officier de marine, un officier mécanicien de la marine, un officier du génie maritime, un armateur, un capitaine au long cours, un inscrit maritime. Cette commission entendra les intéressés s'ils le demandent.

Art. 4. — Il sera constitué, pour chaque sous-arrondissement maritime, une commission de surveillance composée d'un officier de marine, un officier mécanicien, un ingénieur du génie maritime, un administrateur de l'inscription maritime, un mécanicien qui visitera les navires présents dans les ports du sous-arrondissement, toutes les fois que l'administration de la marine jugera convenable, afin de constater : 1° si les précautions édictées par la loi du 10 mars 1891 sur les accidents et collisions en mer ont été prises ; 2° si les effectifs ne sont pas inférieurs à l'effectif minimum du navire ; si les installations sont acceptables, au point de vue sanitaire. La commission pourra, hors du chef-lieu, procéder par délégation d'un ou plusieurs de ses membres.

Art. 5. — Aucun des navires visités par cette commission ne pourra, sous peine d'une amende de 1.000 francs pour l'armateur et de 250 francs pour le capitaine, prendre la mer avant d'avoir satisfait aux observations de la commission et obtenu de son président, reconnaissance de ce que celle-ci ne s'oppose pas au départ. Les infractions seront poursuivies devant le tribunal correctionnel du lieu, où a eu lieu la visite, et seront constatées et le montant des amendes sera attribué à la caisse des invalides de la marine.

Art. 6. — A la mer aucun homme de l'équipage ne pourra refuser ses services, quelle que soit la durée des heures de travail qui lui sont commandées ; toutefois, dans le cas où le salut du navire ou de la cargaison serait en jeu, toute heure de travail commandé au delà de douze heures pour les hommes de pont et de douze heures pour le personnel de la machine donnera lieu à une allocation supplémentaire égale au huitième de la solde journalière.

Art. 7. — Au mouillage, en rade ou dans les ports, il est interdit d'exiger plus de neuf heures de travail, et du personnel de la machine, plus de huit heures ; toutefois le jour de l'arrivée au port ou le jour du départ, les périodes consacrées au service à la mer et de service en rade ne pourront atteindre douze heures, sans donner lieu à rémunération supplémentaire ; dans le cas de nécessité absolue, les hommes de l'équipage ne pourront être astreints à des travaux étrangers à leur spécialité professionnelle ; l'exécution de ces travaux entraînera une rémunération sur les bases fixées à l'article 6.

Art. 8. — Toute clause des contrats d'engagement contraire aux dispositions de la présente loi est nulle de plein droit.

Art. 9. — Dans un délai de trois mois à dater de la promulgation de la présente loi, un règlement d'administration publique déterminera les conditions de son application.

Art. 10. — Toutes les dispositions contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées.

Toucher soi-même un capital

Si l'on vit à une époque fixée à l'avance, ce malheur veut que l'on désapprouve généralement, laisser aux siens ce capital, n'est-ce pas le rêve de beaucoup de pères de famille ? Ce rêve peut être réalisé, il suffit de signer un contrat d'assurance mixte. Chaque année, vous payez une prime proportionnée au capital assuré, et à l'âge que vous avez au moment de la signature du contrat. Si, à l'époque fixée, 10, 15 ou 20 ans nous êtes vivant, vous touchez vous-même le capital. Si, par malheur, vous n'atteignez pas cette époque, le capital est payé aussitôt votre décès à la personne que vous avez désignée. Mais vous voulez jouir d'une tranquillité absolue, il faut vous adresser à une Compagnie sérieuse dont les opérations reposent sur des bases scientifiques, qui présente des garanties indiscutables, dont les engagements fermes ne laissent dans ses contrats rien d'intermédiaire.

La puissante Compagnie LE PHÉNIX dont le siège social est à Paris, 21, rue Lafayette, et qui a des représentants dans tous les départements, remplit ces conditions. Son long passé, l'importance de ses garanties, lui ont depuis longtemps assuré la confiance générale. Son capital social est de 5 millions dont elle jouit à bon droit.

CHOCOLAT MENIER
Exiger les Médailles

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22·2 à midi, + 26·2 à 7 heures du soir, + 24·2 Maxima, + 28° Minima, + 17°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Vent de la marine N. E. modéré. Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluie tombée, à midi : 0 mm.

∴

Ecole de pharmacie

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que le jeune Scagliola Ange a obtenu la mention bien à son premier examen définitif, à l'école supérieure de pharmacie de Paris.

Nos bien sincères félicitations.

∴

Obsèques

Hier matin, à 10 heures, un grand concours de population suivait le cortège funèbre du regretté M. Gandolfi Joseph, ouvrier mécanicien de la marine, décédé jeune encore, au soin de sa famille éplorée. Il comptait vingt-deux ans à peine, mais la grande faucheuse l'a ravi à l'affection des siens.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale de Saint Jean en présence d'un nombreux clergé.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Giontoli Joseph, Laurenti Barthélemy, Lanata Dominique et Poggi Eugène.

Deux superbes couronnes couvraient le cercueil.

Le deuil était conduit par MM. Ortilat, Bonavita, Pelletier, entourés de leurs nombreux parents, auxquels nous présentons ainsi qu'à la famille Gandolfi, l'expression de nos bien sincères condoléances.

∴

Experts maritimes

Par délibération du Tribunal de commerce de notre ville, en date du 8 de ce mois, MM. Bonelli Joseph-Marie et Bernardini Pierre-Antoine, capitaines-marins et anciens armateurs, ont été nommés officiers visiteurs de navires, et chargés des expertises maritimes. Le troisième membre, M. Vincent Poggi, conserve ces mêmes fonctions.

∴

Les water-closets

Sont manquent un peu dans notre ville, ceux qui les recherchent ne font pas faute de les établir dans les portails des maisons et notamment au numéro 2 de la rue Sebastot et au numéro 13 de la rue des Terrasses.

Les locataires ne peuvent rentrer le soir chez eux sans marcher sur le trop plein de gens trop pressés

Une surveillance active ne serait pas de trop et, pour un de pincé, les autres n'y reviendraient certainement pas, surtout si l'on se montre sévère à ce sujet.

∴

A Saint-Charles

Dimanche, 12 juillet, on procédera à l'oratoire Saint Charles Borromée à l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1903-1904, qui se compose de MM. Azzamberti Raphaël, prieur ; Fauci Jean, sous-prieur ; Archiapati Laurent et Carboni Pierre, assistants.

La cérémonie commencera à 10 heures précises.

∴

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Brevet supérieur

Institution de Mlle Rinaldi, boulevard Saint-Angelo, 15, en face le Petit Lycée. Préparation au brevet simple et au brevet supérieur. Cette dernière préparation est faite par 5 professeurs du Lycée licenciés ou agrégés.

Durée des études, 2 ans. On reçoit dès à présent les inscriptions.

∴

Au Port

Le vapeur *Pélion*, capitaine Ichè, est arrivé de Livourne avec 41 passagers et 21 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Udino, est arrivé de Nice avec 25 passagers et 47 tonnes.

marchan fises.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 45. S'adresser au bureau du journal.

00329

Bourse de Paris

	9 juillet.	10 juil.
3 flantes 0/0 anciens	97 55	97 75
— 3 p. 0/0 amortis.	97 65	97 67

ex-coup. ord.

Dépêches pour Vendredi 10 Juillet

Récompenses Honorifiques

Douanes

La médaille d'honneur des douanes a été décernée à M. Parai, patron des douanes, à Ile-Rousse.

LA SANTÉ de la Princesse Mathilde

S. A. I. la princesse Mathilde se trouve dans un état assez satisfaisant.

Tous les membres de la famille sont réunis actuellement auprès de Son Altesse.

S. A. I. la princesse Clotilde, le marquis et la marquise Roccagiovine et la comtesse Rasponi se sont empressés d'accourir pour prodiguer leurs soins à leur tante et belle-sœur.

LOTERIE des Enfants Tuberculeux

Numéros gagnants :

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par le numéro 351.698.

Le lot de 50.000 francs a été gagné par le numéro 3.970.548.

Le lot de 20 000 francs a été gagné par le numéro 708 145.

Les deux lots de 5 000 francs ont été gagnés par les numéros 1 821 564 et 2.687.457

Les dix lots de 1.000 francs ont été gagnés par les numéros ci-après :

116 401	1.480.663
173 941	1 565 210
760 403	1.766 304
847 988	3 674.088
1.301.423	3.804.854

Les vingt lots de 500 francs ont été gagnés par les numéros ci-après :

28 430	2 004 575
742 810	3 034 009
745 983	3 244 258
876,295	3 274 893
1 319.979	3 493 167
1 467.670	3 502.942
1 584 697	3 570.095
1.686 687	3 569.953
1.774.041	3 9.8.610
2 463.248	3 963.480

Cinq cents autres numéros ont gagné chacun *cent francs*.

Les lots sont payables à Paris du 1er août au 31 octobre 1903.

Passé ce délai, les lots non réclamés seront, de plein droit, acquis à la loterie.

AU VATICAN

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Une nouvelle opération

Le Saint-Père a subi aujourd'hui une nouvelle opération, qui a réussi à rendre son état bien meilleur.

L'étonnante vigueur de Léon XIII paraît être plus fort que la mort

Les médecins se refusent à exagérer l'importance de cette amélioration qui, cependant se maintient depuis deux jours.

L'intelligence du Saint Père est toujours claire et précise.

Au Vatican, le calme est absolu.

Le place Saint-Pierre est déserte.

Tous les personnages de l'entourage du Pape se reposent des fatigues des dernières nuits.

EN GRÈCE

La situation

La situation paraît très compliquée.

Le Roi est arrivé hier de Tatoï pour s'occuper de la crise.

Il y n'y a, en ce moment, que deux solutions possibles ; soit un cabinet d'affaires avec la mission de dissoudre la Chambre ; soit un cabinet Deligeorges qui pourrait être également chargé de la dissolution.

AVIS DE DÉCÈS

(PIEDICORTE)

M. Félix Corazzini, capitaine de gendarmerie en retraite et ses enfants Jean, Antoine, Paul et Marie ; Mme veuve Madeleine Benedetti, née Olivieri ; M. l'Abbé Olivieri, curé de Pietrosereno ; M. et Mme François Corazzini et leurs enfants ; M. Mariotti, Receveur des postes et télégraphes en retraite et ses enfants ; M. André Corvoni et son fils Antoine ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Félix Corazzini
Née BENEDETTI

leur épouse, mère, fille, nièce, belle-sœur et tante, décédée à Piedicorte le 6 juillet, à l'âge de 34 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

Prier pour elle !

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Rédaction pour familles et séjours prongésol.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE « D'ITALIE » vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 « bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAOUIA EL-HAT, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeannes, en barils, en barriques et en demi muids, au choix du client.

INSTITUTION OTTAVJ
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et par Mlles Ottavj.

Des mentions pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

X

— Belle ou laide, répondit la marquise avec un sourire un peu dédaigneux, en me chargeant de ma nièce pendant son séjour à Paris, j'ai pris l'engagement d'être sa seconde mère. Je réponds d'elle à mon frère, et je connais toute l'étendue de cette responsabilité.

— Mais en quoi donc cette responsabilité vous empêche t-elle de plaider près de votre frère la cause de ce pauvre Morêal?

— Ce serait inutile ; quand mon frère a pris une résolution, rien ne l'en fait dédire.

— Allons donc ! que vous disiez cela à des étrangers pour soutenir la réputation d'homme de caractère qu'ambitionne Chevreau, ce serait d'une bonne sœur ; mais à moi ! ne savez-vous pas que vous faites de lui ce que vous voulez ?

— Je ne crois pas cependant que j'en fasse jamais le beau-père de M. de Mordal.

Après cette réponse, qui laissait tout en question, madame de Pontailly sonna et demanda sa voiture.

— Donnez moi au moins un mot d'espérance que je puisse transmettre à mon protégé, reprit le vieillard ; il sait que je dois vous parler ; on le revoyant, que lui dirai-je ?

La marquise, qui allait sortir, s'arrêta au milieu de la chambre, et fixant sur son mari un regard d'une expression indéfinissable :

— Vous lui direz, répondit elle, que, s'il désire obtenir ma protection, il peut bien prendre la peine de me la demander à moi-même.

— Ma foi, se dit M. de Pontailly lorsqu'elle fut sortie, *si ma femme avait dix* ans de moins, je croirais qu'elle vient de me donner la singulière commission de lui arranger un rendez-vous avec Morêal.

XII.

Nous avons dit que plusieurs fois déjà Madame de Pontailly avait été obligée de combattre de toutes les forces de sa raison ce désir de plaire encore qui, à une certaine époque de leur vie, tourmente plus ou moins les femmes. Au trouble secret que lui causait l'insomnission de son cœur s'était joint tout récemment le malaise qui accompagne le désœuvrement de l'esprit. En faisant place au dédain, son engouement pour André Dornier lui avait laissé un vide pénible, quoiqu'il ne fût pas nouveau dans l'histoire de ses prédilections littéraires. Cette lacune dans son existence intellectuelle n'était pas, il est vrai, fort difficile à remplir, et les petits vers de vingt-cinq ans eussent suffi sans doute, si elle se fût décidée à y avoir recours ; mais cette pensée seule le plongeait dans une étrange rêverie. Aux yeux de la marquise, la valeur de la poésie et l'agréable tournure du poète se confondaient tellement, que pas à peu il lui devint à peu près impossible de penser à l'une sans songer en même temps à l'autre. De tous les hommes en qui, *depuis six ans*, elle avait cru successivement reconnaître un mérite supérieur, aucun, il faut en convenir, ne possédait les manières élégantes, le vif regard, le sourire caressant qui rehaussaient les œuvres poétiques du vicomte. Parmi les gens de talent, le beauté est une exception si rare, que, lorsqu'elle se rencontre, son attrait devient presque irrésistible. Aussi déjà madame de Pontailly comparait elle mentalement Morêal à lord Byron, le seul poète contemporain qui ait eu la figure de son génie.

A mesure que la marquise oubliait le charme qui l'entraînait vers le protégé de son mari, sa nièce lui devenait importune, et bientôt ce sentiment prit le caractère d'une véritable aversion. Eh quoi ! ce jeune et beau poète, destiné peut-être à illustrer son pays, déposerait ses lauriers aux pieds d'une petite fille sans instruction comme sans usage, et à coup sûr incapable de le comprendre ! Cette idée n'était-elle pas odieuse ? C'est qu'on avait vu plus d'un talent né pour l'immortalité avorter tristement par l'effet d'une union mal assortie. Et quel malheur pour l'art, lorsqu'un de ces aiglons tombait au filet d'une créature vulgaire et intelligente qui, par mesure d'économie domestique, croyait faire merveille en lui coupant les ailes ! *Tel serait sans doute le destin du* vicomte s'il épousait mademoiselle Chevreau, cette pensionnaire insignifiante qui n'avait pour elle que la beauté qu'on a toujours à dix-huit ans. Alors adieu l'inspiration brûlante, adieu l'élan sublime, adieu la fantaisie aux ailes dispendieuses et chatoyantes, adieu la poésie, adieu l'art !

Par amour pour l'art, ce fut là du moins, le seul motif qu'elle s'avoua ; madame de Pontailly décida qu'elle ne contribuerait en aucune manière au mariage d'Henriette et du vicomte.

Le soir, la marquise conduisit sa nièce à l'Opéra ; Morêal fut un des premiers hommes qu'elles aperçurent au balcon, mais elles ne se communiquèrent pas leur remarque. Malgré le désir qu'il en avait, le vicomte n'osa se présenter dans la loge de madame de Pontailly, car il y avait vu avec surprise M. Chevreau. Poussé par ce besoin de locomotion qui tourmente en pareil cas les amoureux, il quitta sa stalle pendant l'entr'acte, et sans doute il allait rôder dans le couloir lorsque dans le corridor il rencontra Morêal qui, après avoir serré la main de son ami, s'arrêta devant la porte de la loge, et ma femme elle-même semble peu disposée à compatir à ses martyre.

Morêal parut surpris.

— Comment est-ce pas déplaire à madame de Pontailly ? répondit-il, hier encore elle m'a accueilli avec tant de bienveillance !

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Exiger les Médailles

157 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXIX

LE CHANT DE GUERRE

Après avoir donné le signal, Uncas était sorti du corale ; ayant jeté les yeux sur le soleil, il vit qu'il venait d'atteindre la trêve faite avec Magua.

Un grand cri, suivi d'un geste énergique en instruisit bientôt les autres guerriers ; toute la multitude transportée s'empressa d'abandonner un simulacre de guerre pour se disposer à une expédition plus sérieuse.

En un instant, le camp prit une face toute nouvelle.

Les guerriers qui déjà étaient peints et armés devinrent aussi calmes que s'il eussent été incapables de ressentir aucune émotion vive. Les femmes sortirent des cabanes et poussent des cris de joie et de douleur si étrangement mêlés, qu'on n'eût pu dire laquelle de ces passions l'emportait sur l'autre. Aucune cependant ne restait oisive ; quelques-unes apportaient ce qu'elles avaient de plus précieux ; les autres se hâtaient de mettre à l'abri du danger leurs enfants ou leurs parents infirmes ; toutes se dirigeaient vers la forêt qui se déployait comme un riche tapis de verdure sur la flanc de la montagne.

Tamenond s'y retira aussi avec calme et dignité, après une courte et touchante entrevue avec Uncas, dont le sage ne se sépara qu'avec la répugnance d'un père qui vient de retrouver un fils perdu depuis longtemps.

Duncan, après avoir placé Alice en lieu de sûreté, revint auprès du chasseur avec des yeux rayonnants qui prouvaient tout l'intérêt qu'il prenait aux événements qui se préparaient.

Mais, Œil de Faucon était trop accoutumé aux chants de guerre et à l'émotion qu'ils produisaient pour trahir par aucun mouvement celle qu'ils excitaient dans son cœur. Il se contentait de remarquer le nombre et la qualité des guerriers qui témoignaient le désir de suivre Uncas au combat ; il s'était bientôt lien d'être satisfait en voyant que l'enthousiasme du jeune chef avait électrisé tout les hommes en état de combattre.

Il résolut alors d'envoyer un jeune garçon chercher le tueur de daims et le fusil d'Uncas sur la lisière du bois où ils avaient déposé leurs armes, en approchant du camp des Dolawares, par une mesure doublement prudente.

D'abord, pour qu'elles ne partageassent pas leurs sort s'ils étaient reconnus captifs, ensuite pour pouvoir se mêler parmi les étrangers sans inspirer de défiance, ayant plutôt l'air de pauvres voyageurs, que d'hommes pourvus de moyens de défense.

En choisissant un autre que lui pour aller chercher l'arme précieuse à laquelle il attachait un si grand prix, le chasseur avait écouté sa prudence et sa prévoyance ordinaires.

Il savait que Magua n'était pas venu dans leur camp sans une suite nombreuse, il savait que le Huron épiait les mouvements de ses nouveaux ennemis tout le long de la lisière du bois. Il n'aurait donc pu s'y engager sans que sa témérité lui devint fatale ; tout autre guerrier l'aurait probablement payée de sa vie, mais un enfant pouvait entrer dans la forêt sans inspirer de soupçons ; peut-être même ne s'apercevrait-on de son dessein que lorsqu'il serait trop tard pour y mettre obstacle.

Lorsque Hayward le joignit, Œil de Faucon attendait froidement le retour de son messager.

L'enfant, qui était très adroit et qui avait reçu les instructions nécessaires, partit palpitant d'espérance et de joie ; heureux d'avoir su inspirer une telle confiance, il résolut de la justifier.

Il suivit d'un air indifférent les bords de la clairière et s'entra dans les bois que lorsqu'il fut près de l'endroit où étaient cachés les fusils.

Bientôt, il disparut derrière le feuillage des buissons et se glissa comme un reptile adroit vers le trésor tant désiré. Il ne tarda pas à le trouver ; car il reparut, l'instant d'après, fuyant avec la vitesse d'une flèche à travers l'étroit passage qui séparait le bois du tertre élevé sur lequel était le village et portant un fusil dans chaque main.

Il venait d'atteindre le pied des rochers qu'il gravissait avec une incroyable agilité, lorsqu'un coup de feu, parti du bois, prouva combien avaient été justes les calculs du chasseur.

L'enfant y répondit par un cri de défaim mais bientôt, une seconde balle, venant d'un autre point de la forêt, fut encore lancée contre lui.

Au même instant, il arrêta sur la plate forme, élevant ses fusils d'un air de triomphe, tandis qu'il se dirigeait avec la fierté d'un conquérant vers la célèbre chasseur qui l'avait honoré d'une si glorieuse mission.

Malgré le vif intérêt qu'Œil de Faucon avait pris au sort du jeune messager, le plaisir qu'il eut de revoir le tueur ne daims absorba un moment tous les autres souvenirs.

Après avoir examiné d'un coup d'œil si rien n'était dérangé à son arme chérie, il en fit jouer le ressort dix ou quinze fois ; puis, lorsqu'il se fut bien rassuré qu'elle était en bon état, il se tourna vers l'enfant et lui demanda avec la bonté la plus compatissante s'il n'était pas blessé.

Celui-ci le regarda d'un air de fierté, mais ne répondit point.

(*A suivre*).

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PAROVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour fret s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET

H. BRULÉ & Cie, Succr

INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY

Exposition Universelle 1900

31-33, Rue Boinod

PARIS

FILTRE L'INCOMPARABLE

Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.

Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.

DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carbonite

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Le Larousse Illustré

Le Nouveau Larousse Illustré continue à avancer rondement : la fascicule de cette semaine nous apporte les premières pages de la lettre B. Outre de substantifs, articles sur les mots Ba'ot, Bachelier, Baume, Bacologe, Radiateur, Radical, Radicalisme, etc., signalons dans ce beau fascicule d'intéressantes biographies, dont plusieurs fort importantes, comme celles de Roberval et de Racine; signalons aussi l'explication de nombreuses citations latines passées dans la langue : Qui sert bien bon legit, Quod di omen avertunt, et bien d'autres encore; une partie souvent utile qui appartient pourtant bien en propre au Nouveau Larousse Illustré et qu'on ne trouve pas en particulier dans une encyclopédie ordinaire. Il en est de même d'ailleurs de l'analyse des œuvres littéraires marquantes, comme Les Quinze joyes du mariage, Quo vadis, La Rambouillade : à noter que cette dernière montre à quel point ce remarquable dictionnaire est à jour puisque cette pièce ne date que de deux ou trois mois. (Le fascicule 25 centimes chez tous les Libraires).

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX Parn

Bouteilles de toutes sortes.

Dames-jeannes et Bonbonnes nues, ou acier blanc et façon Foogerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 45, rue de la République, Marseille.

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?

L'OXYGÈNE vous commande de pouvoir répondre à cette question. Car on peut être DIABÉTIQUE sans le savoir. Le DIABÈTE, maladie maudite, est facilement guérissable par l'A. TIGLYCOL. Il importe de l'attendre à son début, car ignoré ou négligé la moindre plaie le rend mortel. On reconnaît le Diabète à ce

LE GLYCOMÈTRE

d'un usage facile, à la portée de tous. Avec ce petit appareil on découvre soi-même sans frais la présence du sucre (même en petite quantité) et on le dose exactement. Notice « GLYCOMÈTRE » avec le RÉACTIF SPÉCIAL : 6 francs franco.

Envoi : M. DUPONT, 111, Faubourg Poissonnière PARIS (X).

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

A LOUER

Appartement 2e étage, maison ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

LA MÉDECINE NOUVELLE

20e ANNÉE

JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME

Dans un but de propagande

LA MÉDECINE NOUVELLE est envoyée

GRATUITEMENT

pendant DEUX MOIS

à tous nos lecteurs qui en feront la demande.

Tous les malades sont invités à lire

La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste suivie pour le traitement de toutes les maladies réputées incurables : hernie, sciatique, goutte, rhumatismes, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, des testicules, de l'estomac, etc. (adénites), les hémorroïdes ; les affections des voies urinaires ; l'albumine, les maladies de la femme, etc.

Les CONSULTATIONS SONT GRATUITES

Écrire : HOUEL 66 la MÉDECINE NOUVELLE PARIS — 12, Rue de Lisbonne, — PARIS

ASTHME et CATARRHE

Guérison rapide et radicale par la CIGARETTE ESPIC

Le plus puissant des Remèdes connus contre l'Asthme, la Toux, la Bronchite, la Grippe, la Coqueluche, l'Enrouement, le Catarrhe, la Fièvre des Foins, etc.

Se méfier des Imitations

Exiger le nom ESPIC

Le Flacon : 2 fr. — Franco : 2 fr. 50

Dépôt dans toutes les Pharmacies

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'Inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 12 JUILLET 1903 — N° 169

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	3 fr.	12 fr.	24 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean Gualbert.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 9 m.

Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.

Fête de demain : Saint Anaclet.

11 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

Une grève de sergents de ville.

Les gardiens de la paix de la ville Eternelle avaient demandé une augmentation de traitement parce que, depuis 1870, on ne les avait pas augmentés.

En apprenant que leur demande était repoussée, les sergents de ville romains décidèrent, d'un commun accord, de cesser aussitôt tout travail et de se mettre en grève : pas d'argent, pas de suisse.

Le gouvernement italien s'empressa de consigner sur le champ toutes les troupes et de faire venir plusieurs régiments. Il en profita du même coup pour faire garder à vue — ce qui ne manque pas de gaieté — le casernement où est cantonnée la police romaine...

Il y a en ce moment en France sept mille jeunes filles — pas une de plus, pas une de moins — qui attendent avec une impatience fébrile la date du 15 juillet. Elles attendent le résultat du concours auquel elles ont pris part les 12 et 13 mars dernier pour les fonctions de dame employée des postes, télégraphes et téléphones.

C'est le 15 juillet que sera connu le classement. Il n'a pas fallu, en effet, moins de quatre mois pour procéder à ce laborieux travail de correction, et les infortunés examinateurs ont dû comparer près de cinquante mille compositions, puisque le programme portait sur six ou sept matières d'examen.

Mais plus infortunées encore les sept mille candidates, car il n'y en aura que huit cents d'admises. Et encore faudra-t-il au moins deux ans pour qu'elles puissent être casées, les nominations ne se faisant qu'au fur et à mesure des besoins du service.

Cette montagne, tout entière formée de sel pur, est située à proximité d'une ville qu'on appelle Anfmas, dans le Colorado. Il paraît que c'est une des plus grandes curiosités naturelles du monde. Elle contient des millions de tonnes de roches de sel. Toute sa superficie en est couverte, et l'intérieur, à une très grande profondeur, n'est également que du sel. Plus on avance dans la montagne et plus la substance est blanche et pure. On estime que cette mine surpasse en étendue et en richesse les fameuses mines de la Pologne autrichienne.

Jusqu'à présent, chacun y prenait librement le sel dont il pouvait avoir besoin ; jamais elle n'avait été exploitée commercialement ; mais une compagnie vient de se former pour le faire. Les travaux d'exploitation commenceront incessamment.

Le journal le plus cher du monde est le *Klondike Morning Post* qui paraît à Dawson-City, dans le pays de l'or.

L'abonnement coûte 1.000 francs par an, le prix du numéro est de 37 francs et les annonces se paient à raison de 370 francs la ligne.

On ne nous apprend pas, malheureusement, le tarif de la collaboration.

Un mot sur les espèces.

Il est des espèces qui ne risquent pas de disparaître de la surface de la terre.

Les sangsues et les araignées, par exemple, qui pondent chacune 107 œufs ; la mouche 144 ; la tortue 1,000 ; la grenouille 1,000 ; la crevette blanche 6,000 ; l'acarine vulgaire 10,000 ; l'acarus de la gale 50,000.

Les amateurs de poissons peuvent aussi se tranquilliser, car une perche de 100 grammes donne 9 943 œufs, un éperlan de 25 centimètres en a 25,111, le hareng pond 36,000 œufs, la carpe 342,000, la tanche 38 000, la sole 1.000.000, le gardon, 1,130,000, la pine 1,357,000, l'esturgeon, 3,000,000, la morue 9,444,000 !

Les homards, quoique moins prolifiques, ne restent pas en arrière ; d'après certains observateurs, un homard pond 12,000 œufs ; selon d'autres, 21,000.

Pour cure d'air.

Sur le mont Gonergrat, en Prusse, on vient d'ouvrir l'hôtel le plus élevé de l'Europe, l'hôtel Belvedère, qui est situé à une hauteur de 3,136 mètres.

C'est une simple petite maison où peuvent se loger, outre le personnel de l'hôtel, un vingtaine de locataires.

Les notes seront-elles aussi élevées que l'établissement ?

De Genève à Belgrade.

Le train spécial qui a conduit le nouveau roi de Serbie, Pierre Ier, de Genève à Belgrade, a coûté quinze mille francs. Pour un train de luxe, le prix n'est pas exagéré.

Mais ce qui nous paraît quelque peu exagéré, c'est le coût de la nourriture du roi, de sa suite, des délégués serbes et de la domesticité, pendant ce voyage, qui n'a duré, en somme, que deux jours. Ils étaient soixante dans le train et ils ont mangé et bu pour douze mille francs, ce qui fait exactement deux cents francs par tête.

Artifice féminin.

Un journal anglais, *The Onlooker*, apprend qu'on vient d'inventer un nouvel artifice de la beauté féminine : les sourcils artificiels.

Pour 3 francs, une dame dépourvue de sourcils peut s'en procurer une paire, qu'il est aisé de fixer en deux minutes de temps et qui tiennent pendant un mois.

Deux paires de sourcils, interchangeables tous les six mois et d'une durée garantie pendant un an sur facture, coûtent 12 francs !

Devant une si minime dépense, qui sourcillerait ?...

Au pôle en automobile.

M. Gliddon, un banquier de Massachusetts, d'environ quarante ans, robuste et énergique, accompagné de sa femme et d'un jeune Français, M. Charles Toomas, a résolu de tenter d'atteindre le pôle en automobile.

Sa voiture est spécialement construite pour un voyage dans l'Extrême-Nord. Il pense que les routes norvégiennes lui permettront d'aller jusqu'à Nansen à huit degrés et demi au-delà du cercle arctique.

La difficulté, c'est qu'il devra d'abord faire transporter par les moyens usuels du pays, tout le long de la route qu'il compte suivre, la quantité d'essence nécessaire pour couvrir 2.000 kilomètres.

A la différence du voyage en voiturette automobile de M. Jeanne Delamarre en Klondyke, il y a quelques années, cette expédition est entreprise dans un but uniquement sportif. A la latitude la plus élevée qu'il atteindra, M. Gliddon laissera un drapeau qui sera comme un challenge encourageant tout membre de l'A. C. de Massachusetts à le porter plus loin.

PIPELET.

Fête Nationale

Note de la Place

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le mardi 14 juillet 1903, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 13 Juillet

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga, qu'elle suivra. Avenue de la Gare, rue de l'Opéra, Boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'Armes, où elle fera demi-tour, Boulevards du Palais et Paoli, Rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orenga, où la *Marseillaise* sera jouée.

CHRONIQUE CORSE

13 juillet 1718. — Giuliani, patriote corse, qui avait mis le siège devant Nonza, s'en empare.

Cet exploit fut d'autant plus remarquable, que 500 Balanins seulement accompagnaient Giuliani, que Nonza n'était pas très facile à prendre, et que les assiégés étaient nombreux, décidés et bien armés.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Une nouvelle compagnie Marseillaise

Nos lecteurs se rappellent qu'après plus de 15 ans d'un service provisoire assuré par la Compagnie Fraissinet, le gouvernement, cédant aux nombreuses sollicitations des représentants de la Corse, des Bouches-du-Rhône et du Var se décidait à mettre en adjudication, le 7 mars dernier, l'exécution du service maritime postal entre le continent et les ports de la Corse.

Cette adjudication mit en présence quatre concurrents et finalement, la Compagnie française de Navigation et de Constructions Navales ayant proposé les plus grandes vitesses, fut déclarée concessionnaire des nouveaux services. Cette Compagnie, dont le siège social est à Paris, n'a pas encore de navires à la mer et elle s'est formée en vue de l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse. C'est donc une nouvelle compagnie marseillaise qui vient de se former, les navires devant être attachés à notre port.

Nous avons cru intéressant de connaître les intentions de la nouvelle Compagnie qui compte affecter aux lignes de la Corse huit bâtiments, comprenant cinq paquebots à grande vitesse et trois cargo boats.

Les cinq paquebots spécialement affectés au transport des dépêches et des passagers auront les caractéristiques suivantes : longueur extrême 81 mètres 80 ; largeur 9 mètres ; tirant d'eau 3 mètres 80 ; leur jauge sera de 1.200 tonnes.

Ces paquebots seront munis de deux hélices qui actionneront des machines de la Compagnie construit dans ses ateliers de Lyon ; les chaudières à tubes d'eau sortiront de la maison J. et A. Niclause, à Paris. Les machines auront une force de 2.000 chevaux, ce qui permettra de

---

48 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XII.

— Hier, oui, mais aujourd'hui le vent a changé, madame de Pontailly, que je trouvais bien disposée en votre faveur, m'a paru être refroidie ce matin lorsque je lui ai parlé de vous. Je crois, en vérité, que, malgré mes bonnes intentions, c'est moi qui vous porte malheur. Deux échecs en deux jours ! On a raison de le dire, la fortune n'aime pas les vieillards.

— Que me conseillez vous ! demanda la dame d'un air attristé.

— A votre place, dit le marquis, j'aborderais franchement la question avec madame de Pontailly. Jamais une cause n'est mieux plaidée que par la partie intéressée ; je ne j'ai échoué, peut-être réussirez-vous.

— Madame de Pontailly voudra-t-elle s'occuper un instant ?

— Je crois pouvoir vous l'assurer, répondit le vieillard sans s'expliquer davantage.

La sonnette qui annonce le lever du rideau s'était fait entendre, les deux hommes se séparèrent. Le vicomte revint à sa place un peu plus sûr qu'il n'en était sorti. Pendant le reste de la représentation, il dut se contenter de quelques regards furtivement échangés, et même à la fin il crut prudent de s'interdire ce plaisir coupable, car il s'aperçut que la lorgnette de la marquise le surveillait avec obstination chaque fois qu'il tournait les yeux vers la loge.

— Pédante et méchante ! se dit il, voilà deux rimes à tante que je n'oublierai pas, si j'acquiers jamais le portrait de cette dragon incommode. Que lui a fait sa nièce pour qu'elle la soumette à cet espionnage odieux ? En vérité, elle a l'air de la détester ; pendant toute la soirée, elle ne lui a pas adressé trois fois la parole.

Madame de Pontailly, en effet, gardait vis à vis d'Henriette une contenance si froide, qu'à plusieurs reprises la jeune fille ne put s'empêcher de la regarder avec étonnement. Durant la représentation, à peine échangèrent elles quelques mots à mi-voix, à leur retour, la marquise retint sa nièce, lorsque M. de Pontailly se fut retiré.

— Vous avez donc dit hier à M. de Morsal que nous irions aujourd'hui à l'Opéra ? lui demanda-t-elle en accompagnant cette question d'un regard scrutateur.

Plus d'une jeune fille fort bien élevée dans quelque pensionnat de Paris n'aurait peut-être pas cru commettre un très grand crime en déguisant légèrement la vérité. Soit ingénuité provinciale, soit plutôt qu'elle eût dans le caractère quelque chose de la résolution de son frère, Henriette répondit sans hésiter :

— Oui, ma tante

— Vous avez eu tort, reprit madame de Pontailly d'un ton bref ; un pareil avertissement ressemble presque à un rendez-vous, et c'est ainsi que l'a interprété M. de Morsal, puisqu'il était ce soir à l'Opéra.

Malgré sa ferme détermination de ne pas se laisser traiter en petite fille, Henriette baissa la tête, car elle ne put se dissimuler qu'il y avait un fond de vérité dans le reproche de sa tante.

— Puisque nous voici sur ce chapitre, poursuivit la marquise, qui redoublait de gravité en remarquant l'embarras de sa nièce, il est de mon devoir de vous donner quelques conseils ; M. de Morsal est l'ami de votre oncle, et c'est à ce titre seul qu'il est reçu chez moi. Il est inutile sans doute de vous dire quelle inconvenable inconvenance vous commettriez, si d'une manière ou d'une autre vous lui donniez le droit de vous supposer des sentiments condamnés par votre père. Vous avez été trop bien élevée, j'espère, pour que j'aie quelque chose à craindre à cet égard.

Henriette releva la tête, fixant sur sa tante un regard où perçait plus d'inquiétude que de crainte :

— Est-ce que vous voulez aussi que je me marie avec M. Dornier ? lui dit-elle ; j'aurais tant espéré de trouver en vous un appui !

— Contre votre père, mademoiselle ? n'y comptez pas.

— Non pas contre mon père, mais contre cet homme odieux qu'il veut me faire épouser.

— En ce moment il ne s'agit pas de M. Dornier...

— Mais au contraire, ma tante, c'est bien de lui qu'il s'agit, puisque ce matin même mon père m'a dit qu'il me ferait enfermer dans une pension, si je ne consentais pas à ce mariage.

Par un instinct tout féminin, la jeune fille avait déplacé la discussion. Madame de Pontailly réfléchit un instant, et reprit ensuite d'un ton plus doux :

— Ecoutez, Henriette, je suis votre tante, presque votre mère, et je ne demande pas mieux que de vous prouver mon amitié, pourvu que vous vous en montriez digne. Vous devez comprendre que je ne puis ni ne dois vous encourager à désobéir à

réaliser, aux essais, une vitesse de 17 nœuds 5.

La Compagnie construit ces cinq navires dans ses chantiers de la Prairie au Duc, à Nantes. Ils seront luxueusement aménagés pour le transport des passagers qui y trouveront tout le confort désirable.

Les moyens de sauvetage qui sont étudiés d'accord avec le ministère de la Marine, seront des plus efficaces et des plus utilisables en cas de danger.

Les trois cargo-boats qui seront spécialement affectés au transport des marchandises et aux lignes commerciales sont en construction sur les chantiers de la Compagnie à Arles-sur-Rhône ; ils seront de dimensions et de puissance inférieures à celles des paquebots et ne recevront que quelques aménagements pour le transport des passagers et les voyages en excursions de port à port.

Ces huit bâtiments seront mis à l'eau à la fin de l'année et dans les premiers jours de janvier, de sorte que la nouvelle Compagnie sera en mesure d'assurer les nouveaux services pour le 1er avril 1904.

Pour ces quelques *renseignements*, il est facile de voir que les navires de la nouvelle Compagnie seront exclusivement d'origine française : c'est là une condition nécessaire pour pouvoir effectuer un service postal, mais depuis quelque temps, on glissait aisément sur cette clause.

La nouvelle Compagnie marquera un grand pas en avant dans la voie du progrès : les vitesses qu'elle devra réaliser sont pour les services partant de Nice 16 nœuds 5, pour les services de luxe partant de Marseille 15 nœuds, pour les lignes commerciales 12 nœuds, alors que les navires actuellement en service sur la Corse réalisent difficilement cette dernière vitesse.

Ajoutons que de par leur origine et leur vitesse, les nouveaux paquebots, en plus de leur subvention postale fixée à 550.000 francs par an, toucheront de très importantes primes à la construction et à la vitesse.

LOUIS BOSSUT.

(Petit Provençal).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 juillet à 8 h. 1/2

1. Le Col de Taghima (marche), Carlo.
2. Guillaume Tell, Rossini.
3. Le Mysostis, Dreyer.
4. La Mascotte, Audran.
5. Bade (Polka), Uerath

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Le Mois Météorologique à Bastia

JUIN 1903

Le mois de juin a eu 11 jours de pluie qui ont donné 134mm d'eau. La moyenne est de 4 jours et de 42mm.

L'année dernière ce mois avait eu 19mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 20°3, elle est supérieure de 2° à celle du mois de mai.

L'année dernière, la température moyenne de juin avait été sensiblement la même que celle de cette année, *puisque cette moyenne* était de 20°1.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

11 jours S.-E. (scirocco).
10 jours N.-E. (grecale).
2 jours S. O (libeccio).
3 jours N.-O. (maestrale)
4 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois:

Température minima, 16°4.
Température maxima, 24°5.
Hauteur barométrique, 759mm0.
Intensité du vent, 1.1.
Etat du ciel, 0,5 . couvert.

Le jour le plus chaud du mois a été le 30 ; maximum 29°3.

Le jour le moins chaud le 19, dont le maximum n'a été que de 19°3.

Bulletin Financier

Paris, le 8 juil et 1903.

Les affaires ont été animées et à tendance assez satisfaisante au début ; elles sont devenues plus lourdes en fin de quinzaine. Après avoir ouvert d'une façon assez bonne impression de la plus-value de 12,221,300 *fcs* dans la recette des chemins pour le mois de juin, notre Bourse a reculé de 30 c. à la suite d'un certain nombre de ventes qui se sont opérées dans un but de groupe

affirmant sur des informations pessimistes que seront les rapports Turco-Bulgares. L'Extérieur a été médiocre à 89,35. Les valeurs de Crédit sont très fermes, surtout la Lyonnaise qui s'avance à 1.115.

En Banque, on traite également à 491 la Société Transatlantique et Chemins de Fer. Les Charbonnages des Asturies sont actifs à 425 ainsi que les Mines de Malfidano à 445.

La Cassinga, qui avait baissé sur la nouvelle du naufrage du vapeur qui emportait l'expédition, se remet facilement à 85. Tous les autres navigateurs sont soutenus en rapprochant le 15 juillet pour Casablanca. Le matériel qui devait sauver, est remplacé et sera rendu par le 20 courant à Hambourg.

Nos Chemins sont soutenus.

Gazette Electorale

M. L. Siméon de Buochberg a adressé la circulaire suivante aux électeurs du canton de Calacuccia :

Mes chers concitoyens,

Par 26 voix de majorité, vous avez affirmé, dimanche dernier, sur mon nom, vos sentiments d'ardent républicanisme en même temps que vous me renouveliez un mandat que, pendant sept ans, j'ai rempli avec conscience et désintéressement.

En vous groupant si nombreux autour de moi, vous ne songiez sans doute pas que, par un merveilleux cambriolage électoral, cette belle majorité que nous avions obtenue d'une façon loyale se serait transformée en une minorité de 7 voix.

Je n'ai pas besoin de faire passer sous vos yeux les faits frauduleux, les tours de passe passe que les amis de mon concurrent, transformés en Cartouches et en *Mandrins, ont accomplis*, dans la soirée de dimanche, dans la commune d'Albertacce, ils sont connus de vous tous. La justice répressive aura bientôt à les confronter également et, en attendant que ce délit de fraude bien *caractérisée* requière une sanction pénale, je considère comme un devoir de venir vous exhorter au calme et de vous remercier des marques de sympathie que vous m'avez données et qui me sont allées droit au cœur.

L. SIMÉON DE BUOCHBERG,
Notaire à Corte.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTELLO DI ROSTINO. — Par arrêté en date du 4 juillet courant le conseil de *préfecture a annulé l'élection* qui a eu lieu à Castello di Rostino le 31 mai 1903 pour la nomination d'un conseiller municipal.

AJACCIO. — Sont admises définitivement au brevet supérieur :

Mlles Ambrosi Agnès — Angelini Fernanda — Austi — Bereni — Carbuccia — Casanova — Colonna — Costantini — Cotoni — Emanuelli — Ercole — Frimigacci — Giudicelli — Ilari - Istria — Leca — Lucciani Marie-Antoinette — Marsili — de Poretti Angelina — Polveralli — Stefani — Vigouroux — Vittini — Viviani.

Les aspirantes, ajournées à l'examen oral, conservent le bénéfice de leur admissibilité pour les deux sessions suivantes.

CALENZANA. — Nous enregistrons avec un réel plaisir, le beau succès remporté au dernier examen du certificat d'études, *par notre excellent ami*, M. l'instituteur Xavier Masseoni.

Sur 16 élèves présentés, 15 ont été définitivement reçus avec les meilleures places.

Ce résultat n'a surpris personne à Calenzana, où les aptitudes et le dévouement du jeune maître sont connues et lui valent la sympathie de tous et la haute estime de ses chefs.

M. Massoni, bien que depuis peu d'années parmi nous, compte déjà à son actif 65 certificats d'études et 7 bourses sur 7 candidats présentés.

Ces chiffres, assez éloquents par eux-mêmes, nous dispensent de la complimenter.

OMESSA. — Par arrêté du 20 mai dernier M. le Ministre de l'instruction publique a approuvé la délibération prise par le conseil départemental dans sa séance du 25 mars 1903, pour la création d'une école publique mixte à une classe au hameau de Francardo.

AJACCIO. — La distribution des prix du Petit Séminaire a eu lieu hier, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le chanoine Guelfi vicaire capitulaire.

La discours d'usage a été prononcé par M. l'abbé Costa, professeur d'allemand.

M. Guelfi a ensuite pris la parole et prononcé un superbe discours.

Ce que les souverains gagnent par minute

— On suppose qu'le saint compte six heures par jour, chaque minute de travail rapportera 1 f. à l'empereur de Russie 400 *fr.*, à l'empereur d'Autriche 176 fr., au roi d'Italie 100 fr. Plus modeste, M. Loubet ne toucherait pendant le même laps de temps que 8 fr. 3 Juste ce qu'il faut pour un dîner ordinaire, pourvu, dit Madame Labet, qui demeure 5, rue Transversale, à Toulouse. (Haute-Garonne), et qui, à ses heures fait un de Tivans américains Sinclair ne se ressent plus depuis quatre ans des atroces douleurs que lui ont fait endurer pendant près de quinze ans des crampes d'estomac, la constipation, la fièvre et les mauvaises digestions. Imposs que la même heureuse guérison ne changeait pas dont elle jouit maintenant.

AVIS

Les habitants des maisons situées dans un rayon de 120 mètres de la batterie Saint Erasme sont invités à ouvrir leurs fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance qui seront tirées le 14 juillet, à 8 heures du matin, midi et 8 heures du soir.

L'Alcoolisme et ses Dangers

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs *un extrait* du procès-verbal de la séance du Conseil de surveillance de l'Assistance publique à Paris, en les priant de lui donner la plus large publicité.

M. le professeur Debove, doyen de la Faculté de Médecine ;

M. le docteur Faisans, médecin à l'Hôtel Dieu, rapporteurs.

L'alcoolisme est l'empoisonnement chronique qui résulte de l'usage habitué de l'alcool, alors même que celui-ci ne produirait pas l'ivresse.

C'est une erreur de dire que l'alcool est nécessaire aux ouvriers qui se livrent à des travaux fatigants, qu'il donne du cœur à l'ouvrage ou qu'il répare les forces ; l'excitation artificielle qu'il procure fait bien vite place à la dépression nerveuse et à la faiblesse ; en réalité l'alcool n'est utile à personne, il est nuisible pour tout le monde.

L'habitude de boire des eaux-de-vie conduit rapidement à l'alcoolisme, mais les boissons dites hygiéniques contiennent aussi de l'alcool ; il n'y a qu'une différence de doses ; l'homme qui boit chaque *jour une quantité immodérée* de vin, de cidre ou de bière, devient aussi sûrement alcoolique que celui qui boit de l'eau-de-vie.

Les boissons dites apéritives (absinthe, vermouth, amers), les liqueurs aromatiques (vulnéraire, eau de mélisse ou de menthe, etc.,) sont les plus pernicieuses parce qu'elles contiennent, outre l'alcool, des essences qui sont, elles aussi, des poisons violents

L'habitude de boire entraîne la désaffection de la famille, l'oubli de tous les devoirs sociaux, le dégoût du travail, la misère, le vol et le crime. Elle mène pour le moins à l'hôpital ; car l'alcoolisme engendre les maladies les plus variées et les plus meurtrières : la paralysie, la folie, les affections de l'estomac et du foie, l'hydropisie ; *il est une des causes les plus* fréquentes de la tuberculose. — Enfin, il complique et aggrave toutes les maladies aiguës : une fièvre typhoïde, une pneumonie, un érysipèle, qui seraient bénins chez un homme sobre, tuent rapidement le buveur alcoolique.

Les fautes d'hygiène des parents retombent sur leurs enfants ; s'ils dépassent les premiers mois, ils sont menacés d'idiotie ou d'épilepsie, ou bien encore, ils sont emportés par la méningite tuberculeuse ou la phtisie.

Pour la santé de l'individu, pour l'existence de la famille, pour l'avenir du pays, l'alcoolisme est un des plus terribles fléaux.

N. B. — L'Administration générale de l'Assistance publique, à Paris, 3, avenue Victoria, *Service des imprimés scolaire* A, rez-de-chaussée, tient à la disposition des directeurs de chantiers, magasins et ateliers, des exemplaires de l'affiche *L'Alcoolisme, ses dangers*, qu'ils voudraient faire placer dans leurs établissements. Les demandes peuvent également être faites par lettre adressée au directeur de l'Assistance publique.

Patronage des Ecoles Laïques

DERNIER AVIS

Les billets de la Loterie, non vendus, doivent être réunis lundi 13 courant, à partir de 2 heures de l'après-midi, chez le trésorier, M. Bitterlet, agent d'assurances, Nouvelle-Port, 1 bis.

Les billets non *vendus* à cette date seront considérés comme vendus *irrévocablement*, la Loterie ayant lieu le lendemain, mardi 14 juillet, *au Théâtre*.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, 23° à midi, 26 4 à 7 heures du soir, + 25° Maxima, + 28 8 Minima, + 17°4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, N. E. id.

Etat du ciel, découvert.

Pluie tombée, à midi : 0 mm.

Fête Nationale

A l'occasion de la fête nationale la *Lyre Bastiaise* donnera, lundi soir, à 8 heures et demie, un concert sur la place Saint Nicolas.

Mariage

Hier matin a été célébré, en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Brizzi Emilie, la fille de M. Brizzi Jean, propriétaire d'un des hôtels les plus renommés de notre ville, avec M. Raffali René, étudiant au long-cours.

La mariée, ravissante sous sa blanche toilette, a été conduite à l'autel par son père.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Brizzi André, son frère, et Daport, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, son beau-frère. Le marié était assisté de MM. Pomonti, vérificateur des douanes, et Lepidi, propriétaire.

M. le curé-archiprêtre Casanova a donné la bénédiction nuptiale et a prononcé en même temps une allocution bien sentie sur les devoirs des époux.

Les grandes orgues étaient tenues par le maestro Regineni.

Un menu des plus exquis que nous donnons ci-après, a été servi aux invités dans les salons de l'hôtel supérbement décorés.

Petites Croustades Lucullus
Langoustes du Golfe Sauce Tartare
Chaufroid de Poularde truffée en Bellevue
Câpes sautés à la Bordelaise
Poulets rôtis au Cresson
Salade de Saison
Rocher de glace Napolitaines
Desserts assortis.
Café, Liqueurs
Vin blanc sec du cap, Vin de Tallano
Champagne frappé

Les jeunes époux sont partis dans l'après-midi pour le Cap.

Nous adressons aux familles Brizzi et Raffali nos meilleurs compliments, et souvoions aux jeunes époux l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

La Température

Chaleureuse, mais inconstante... De fraîches brises succèdent brusquement aux heures chaudes, et les imprudents qui ne se tiennent pas en garde contre les zéphyrs, attrapent un coryza, quand ils ne font pas emplette d'une bonne bronchite.

Discours de rentrée

Les meilleures réformes ne sont pas celles qui font le plus de bruit.

M. Valé, ministre de la justice, a décidé la suppression des traditionnels discours de rentrée, qui étaient sans doute fort intéressants, mais qui, selon les Cours où ils étaient prononcés, étaient parfois fort contradictoires et avaient le plus le désavantage d'imposer aux magistrats qui en étaient chargés, un travail assez pénible à l'époque des congés. C'était un peu comme les devoirs de vacances qu'on donne aux lycéens, quand ils partent pour la mer ou pour la montagne.

Désormais, cette sujétion n'existera plus et les magistrats en seront ravis. *Le Conseil d'Etat*, consulté, a approuvé la suppression, et le décret a été signé. Seule, la Cour de Cassation continuera à « jouir » du discours de rentrée. Cette exception se justifie par le fait que la Cour suprême a le droit de parler au nom de toute la magistrature. Et puis, on a sans doute pensé que l'âge où sont arrivés la plupart de ses membres, il leur serait peut-être difficile de changer leurs habitudes...

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette CRÈME est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, et ténoer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la CRÈME GUASCO peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dall Boulevard Paoli.

La Place Saint-Nicolas

L'honorable M. Bronzini inaugurerait dignement sa prise de possession de ses fonctions d'architecte en nivelant la place Saint-Nicolas. Cette place qui offre aujourd'hui un coup d'œil superbe, offre aussi une telle série de cailloux et d'ornières qu'on la dirait créée pour la plus grande prospérité de l'industrie des *cordonniers* et des *pédicures*. Tant qu'on y abîme de chaussures et qu'on y récolte de cors est incalculable.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

A Saint-Charles

Aujourd'hui dimanche, 12 juillet, à la messe de 10 heures, on procédera à l'oratoire Saint Charles Borromée à l'installation de la nouvelle confrérie pour l'année 1903-1904 qui se compose de MM. Azamberti Joseph, prieur ; Fanci Jean, sous-prieur ; Archinard Laurent et Colboni Pierre, assistants.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en flacons et en demi litres, au prix de 3 francs le litre. *Pharmacie Gentil*, 5, boulevard Paoli, Bastia.

A vendre

Maison de maître avec vastes propriétés, bâtiments ruraux, vignes, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

— Ensemble ou séparément deux appartements de 6, 7 et 8 pièces au 4e étage près les bureaux de la Compagnie Fraissinet. Placement avantageux. Excellente occasion à saisir de suite. S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia ou au bureau du Journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

Naissances

Feretti Julia. — Casalta Jeanne-Antoinette-Célina. — Crosci Célina Laure.

Décès

Fossano Paulin, marié, 72 ans, de Vezzano sul Crastolo (Italie).

On désire acheter

un cheval en très bon état, âgé de 6 à 9 ans, pouvant se monter en selle et s'atteler, taille minimum 1m 46. S'adresser au bureau du journal.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance, elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle nettoie et embellit la chevelure.

Dans les Coiffeurs et Parfumeurs. — 20, rue Etienne Marcel, Paris.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzini, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place.

S'adresser à M. Zanoini Pierre, à la *bijouterie Mattei*, 20, *boulevard Paoli*, Bastia.

PRETS sur hypothèque et sur immeubles. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Gianelly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Rudani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Bourse de Paris

	10 juillet.	11 juil.
3 Rente 0/0 ancien	97 75	97 92
— 3 p. 0/0 nouveau.	97.67	98.00
	ex-coupon.	

Dépêches Vert
Dépôt à Bastia, chez M. Vincent Vuillemin, Coiffeur, Place St-Nicolas

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Voyage de M. Loubet en Angleterre

M. Loubet a entretenu le conseil de son voyage en Angleterre.

Le Voyage du Roi d'Italie à Paris

M. Delcassé a communiqué au conseil les télégrammes qu'il avait reçus de notre ambassadeur à Rome au sujet du voyage du Roi d'Italie, à Paris.

En raison de la maladie du Pape, le Roi Victor Emmanuel III a été obligé d'ajourner son voyage en France.

Le revue du 14 Juillet

Le Conseil a décidé que la revue des troupes du gouvernement militaire de Paris serait passée le 14 *juillet, à 9 heures du matin, du moment que celle qui devait être* passée le 19 par le Roi d'Italie, se trouve ainsi ajournée.

Promotions dans l'Etat-major général

Le ministre de la Guerre a soumis à la signature présidentielle les décrets de nominations et de promotions dans l'état-major général.

Promotions dans l'armée

Le général André a fait signer également des décrets de promotions et de nominations dans toutes les armes (Troupes métropolitaines et coloniales).

Légion d'honneur

Le ministre de la guerre a, en outre, présenté à la signature les décrets de promotions et de nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LA SANTÉ
de la Princesse Mathilde

L'état de santé de S. A. I. la princesse Mathilde va toujours en s'améliorant.

Les médecins n'ont pas constaté de fièvre.

Dans l'entourage de la princesse, on se montre tout à fait rassuré.

TRIBUNAL DE LA SEINE

M. Foriesier contre les Agents des mœurs

Le tribunal correctionnel de la Seine s'est déclaré compétent dans le procès intenté par M. Forissier aux agents des mœurs.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Par décret présidentiel en date du 12 juillet, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1° *au grade de général de division :*

MM. les généraux :

d'Estraignes, commandant la 58e brigade d'infanterie ;

Delrieu, commandant la 68e brigade d'infanterie ;

Hardy de Perini, commandant la 12e brigade d'infanterie ;

Lelong, commandant la 16e brigade d'infanterie ;

Barbé, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Briançon ;

Dubois, secrétaire général de la présidence et *chef de la maison militaire* du Président de la République.

2° *au grade de général de brigade :*

MM. les colonels :

Schewasbel, breveté, commandant le 3e zouaves ;

Warlon, commandant le 124e rég. d'infanterie ;

de Preval, commandant le 11e dragons ;

de Fry, commandant le 10e cuirassiers ;

Prot, *breveté commandant* le 22e dragons ;

Sordet, commandant le 23e dragons ;

d'Apvril, commandant le 35e rég. d'artillerie ;

Trousens, commandant le 12e rég. d'artillerie ;

Prevost, commandant le 11e rég. d'artillerie ;

Peletier, commandant le 3e rég. d'artillerie ;

Moinier, commandant la 19e légion de gendarmerie ;

Vimard, commandant le 4e rég. d'infanterie coloniale ;

Rabier, commandant le 6e rég. d'infanterie coloniale.

Médecins-Inspecteurs

Sont promus au grade de Médecin-Inspecteur :

M. Catteau, médecin principal de 1re classe, secrétaire du comité technique de santé, et chef de la section technique.

M. Pierrot, médecin principal de 1re classe, médecin chef de l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris, membre du comité technique de santé.

Légion d'honneur

Sont élevés à la dignité de :

Grands Officiers

MM. les généraux de division Hagron Caretta Nioy, Servière ;

M. le général de division Javonbey, inspecteur général permanent des services techniques de l'artillerie navale au ministère de la marine, membre du comité technique de l'artillerie.

M. Pinten ant général Thoumazeau.

Sont promus au grade de :

Commandeurs

M. le général de division Faure ;

MM. les généraux de brigade d'Amboix de Lardon, Laplace, Maynel, Mounier, Petit, d'Hilly, Issac, de Clérie, Roché, Lériot, Percin, Jourdy, Joffre, Samary, de la Forgue de Bellegarde, Dubloye et Lelong ;

M. Caillé, contrôleur général de 1re classe ;

M. le colonel d'infanterie Gignoux ;

M. le colonel de cavalerie Montardy ;

M. l'intendant militaire Joffroy ;

M. le médecin-inspecteur Robert ;

M. le général de division Archinard, des troupes coloniales ;

M. le colonel Heiligenmeyer, de l'infanterie coloniale.

AU VATICAN
LA SANTÉ
DE LÉON XIII

Bulletin de santé

Un seul bulletin de santé a été publié aujourd'hui. Il date de 9 h. 50, du matin.

Ce bulletin porte que l'état du Pape est toujours stationnaire, mais qu'il est toujours grave.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Harto, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

AU DÉBALLAGE de Porcelaines
9, Bd des Palais

En vente pour 3 Jours seulement.

2.000 Tasses à café en porcelaine blanche à 7 sous.

300 ombrelles rayure soie fantaisie à 2.50.

500 flacons triple extrait pour mouchoir à 5 sous.

Tout le reste de la porcelaine au quart de la valeur réelle.

3 jours de vente seulement

La Maison
Dses MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient ses nombreux clients qu'à partir du 1er août elle n'aura en vente des sardines salées que en boîtes de 50 k. des marques A. Bonde et fils et Louis Emien et du sardate de cuivre.

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes nouveaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'usine du dépôt.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, dits de à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du véritable absinthe.

Des sucres turgescents extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les cafés Moka et autres première qualités toutes de bon goût et provenance garantie. *Du café Puerto Rico extra* provenance garantie de la maison J. Simon de Ponce.

Du sucre cristallisé Gouloisjean, 1er et 2e jet pour vendanges.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Du bleu-outremer en pastilles parfumées.

Des légumes secs bien assortis.

Vrais sucres et blanche.

Des bougies « La Brillante » et bougies Forestier.

Sous Comptoir et Darber de 500 gr.

Le surplus de sa récolte de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prongésol.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Il ne faut pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

128 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXIX

LE CHANT DE GUERRE

— Pauvre enfant, les coquins t'ont percé le bras ! s'écria le chasseur en apercevant une large blessure qui avait été faite par une des balles. Mais quelques feuilles d'arbre froissées t'auront bientôt guéri avec la promptitude d'un charme. Tu as commencé de bonne heure l'apprentissage du guerrier, mon brave enfant, et tu sembles destiné à porter un tombeau d'honorables cicatrices. Je connais de jeunes guerriers qui se sont signalés dans plus d'une rencontre et qui ne portent pas des marques aussi glorieuses ! Allez ! ajouta-t-il, un jour vous deviendrez un chef.

L'enfant s'éloigna plus fier du sang qui sortait de sa blessure que le courtisan le plus vain aurait pu l'être d'une brillante décoration ; il alla rejoindre ses jeunes compagnons pour qui il était devenu un objet d'admiration et d'envie.

Alors que tant de devoirs sérieux et importants absorbaient l'attention des guerriers, ce trait isolé de courage ne fut pas aussi remarqué qu'il n'eût pas manqué de l'être dans un moment plus calme. Il avait néanmoins servi à apprendre aux Delawares la position et les projets de leurs ennemis.

En conséquence, un détachement de jeunes guerriers partit aussitôt pour dégager les Hurons cachés dans les bois ; mais déjà ceux-ci s'étaient retirés d'eux-mêmes en se voyant découverts. Les Delawares les poursuivirent jusqu'à une certaine distance de leur camp ; alors, ils s'arrêtèrent pour attendre des ordres, de peur de tomber dans quelque embuscade.

Cependant Uncas, cachant sous une apparence de calme l'impatience qui le dévorait, rassembla ses chefs et leur partagea son autorité.

Il présenta Œil de Faucon comme un guerrier éprouvé qu'il avait toujours trouvé digne de toute sa confiance. Voyant que tous s'empressaient de faire à son ami le plus favorable accueil, il lui donna le commandement de vingt hommes, braves, actifs et résolus comme lui.

Il expliqua aux Delawares le rang qu'Heyward occupait dans les troupes des Yengoese et il voulut lui faire le même honneur ; mais, Duncan demanda à combattre comme volontaire à côté du chasseur.

Après ces premières dispositions, le jeune Mohican désigna différents chefs pour occuper les postes les plus importants et, comme le temps pressait, il donna le signal du départ. Assitôt plus de deux cents guerriers se mirent en marche avec joie, mais en silence.

Ils entrèrent dans la forêt sans être inquiétés et ils marchèrent quelques temps sans rencontrer aucun être vivant qui fît mine de leur résister, ou qui pût leur donner les renseignements dont ils avaient besoin.

Une halte fut alors ordonnée, et dans un endroit où des arbres touffus les dérobaient entièrement aux regards, les chefs furent assemblés pour tenir conseil entre eux à voix basse.

On proposa plusieurs plans d'opération, mais aucun ne répondait à l'impatience de leur chef.

Si Uncas n'eût écouté que l'impulsion de son caractère, il aurait mené sa troupe à la charge sans délibérer et il eût tout fait dépendre des hasards d'un combat ; mais c'eût été violer les usages de ses compatriotes et blesser toutes les opinions reçues. Force lui fut donc d'entendre proposer des mesures de prudence que son caractère bouillant et impétueux lui faisait détester, d'écouter des conseils qui lui semblaient puérilement sages lorsqu'il se représentait les dangers auxquels Cora était exposée et l'insolence de Magua.

Après une conférence de quelques minutes qui n'avait encore produit aucun résultat, ils virent paraître un homme dans l'éloignement.

Il était seul et venait de l'endroit où devait être l'ennemi. Il marchait d'un pas si rapide qu'on pouvait croire que c'était un messager chargé de faire quelques propositions de paix.

Lorsque cet homme fut à deux ou trois cents pas du taillis derrière lequel se tenait le conseil des Delawares, il hésita, paraissant indécis sur le chemin qu'il devait prendre, et finit par s'arrêter. Tous les yeux se tournèrent alors sur Uncas, comme pour lui demander ce qu'il fallait faire.

— Œil de Faucon dit le jeune chef à voix basse, il ne faut pas qu'il revoie jamais les Hurons.

— Ton heure est venue, dit le chasseur laconique en abaissant la pointe de son fusil à travers le feuillage.

Il semblait ajuster son coup, lorsqu'au lieu de lâcher la détente, on le vit poser tranquillement son arme à terre et se livrer à ces éclats de rires qui lui étaient ordinaires.

— Foi de misérable pêcheur, dit-il, je prends ce pauvre diable pour un Mingo ! Mais lorsque mes yeux ont parcouru son corps pour choisir l'endroit le plus propre à recevoir la balle que je lui destinais, j'ai reconnu notre chanteur ! Ainsi ce n'est après tout que l'imbécille qu'on appelle La Gamme, dont le mort ne saurait servir à personne, et dont la vie peut nous être utile, s'il est possible d'en tirer autre chose que des chansons. Si l'harmonie de ma voix, n'a pas perdu son pouvoir, je vais lui faire entendre des sons qui lui seront plus agréables que celui du tocsin de daims.

En disant ces mots, Œil de Faucon se glissa à travers les broussailles, jusqu'à ce qu'il fût à portée d'être entendu de David, et il chercha à répéter un concert harmonieux grâce auquel il avait traversé si heureusement le camp des Hurons.

(A suivre)

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la ville Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le *docteur Manfredi* en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CAMUGLI Ferdinand, 48, rue de la République, Marseille.

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

MESDAMES
Vous économiserez rigoureusement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestes et Tranquillité reflètent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Toutes recommandations sérieuses.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

D.O.M. BÉNÉDICTINE D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout

HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour la BOUCHE et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

TUMEUR

Eau des Carmes BOYER
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 13 et MARDI, 14 JUILLET 1903 — N° 49

00332

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

BASTIA — ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Un an 20 f. — Six mois 10 f. — Trois mois 5 f.
ANNEXES-CORSE 22 f. — 12 f. — 6 f.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Bonaventure.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 09 m. — Coucher, 7 h. 7 m.
LUNE : Pleine, le 9 — Dernier quart, le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Henri.

13 JUILLET

Autonomie Militaire de la Corse

Dans notre numéro du 27 juin dernier, nous avons publié un décret, en date du 20 juin 1903, aux termes duquel le service de la marine en Corse est dirigé par un officier supérieur de la marine, qui prend le titre de commandant de la marine et relève directement du ministère de la marine.

Ce qui nous importe dans ce décret, c'est que le commandant de la marine en Corse est affranchi de la tutelle toujours gênante du préfet maritime de Toulon, et, par suite, a toute latitude pour soumettre au Ministre de la marine telles mesures ou modifications qu'il reconnaît nécessaires, sans craindre que des bureaux intermédiaires, ignorants souvent de la question, ne viennent émettre un avis contraire. En un mot le Commandant de la marine en Corse a maintenant les moyens de préparer à sa façon, dès le temps de paix, l'outil dont il devra se servir en temps de guerre.

L'esprit du décret du 20 juin 1903 cadre trop bien avec nos idées personnelles pour que nous le passions sous silence, aussi vous nous demander, par la voie de nos représentants à la Chambre et au Sénat, que le ministère de la guerre suive dans cette voie le ministère de la marine. En d'autres termes, nous demandons que l'on fasse pour le Général gouverneur de la Corse ce que l'on a fait pour le Commandant de la marine en Corse.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que nous élevons notre modeste voix à ce sujet.

Voici ce que nous écrivions à la date du 18 avril 1900 :

« Il y a une dizaine d'années environ, la Corse faisait partie de l'une des divisions du 15e corps d'armée. Cette situation ne manquait pas d'originalité, et, à dix ans de distance, il nous apparaît que, dans toutes les affaires l'intéressant de près ou de loin, la Corse devait, à cette époque, jouer le rôle du fameux carabinier arrivant toujours après la bataille.

« Inutile de redire avec quelle joie fut accueillie, dans le monde militaire, la décision ministérielle relevant la Corse de sa tutelle vis-à-vis de la division continentale, dont elle dépendait et la plaçant sous l'autorité directe du général en chef.

« C'était un progrès énorme ; c'était une première étape faite dans une nouvelle voie, qui était la bonne, et qui, plus tard, devait forcément et logiquement en faire désirer une seconde : l'autonomie de la Corse.

« C'est une nécessité qui s'impose ; nécessité qui n'est que la résultante de la situation géographique spéciale de la Corse, de son organisation propre et du rôle qu'elle doit jouer dans le cas d'une guerre dans la Méditerranée.

« Pourquoi vouloir que la Corse continue à faire partie du 15e corps corps d'armée en temps de paix, alors qu'en cas de mobilisation elle en sera complètement séparée ?

« Les autres subdivisions du continent n'ont pas de mobilisation propre ; elles ne sont que des unités appartenant chacune soi appoint dans la mobilisation générale du corps d'armée.

« En est-il ainsi pour la Corse ? Non. La mobilisation de la Corse ne vient pas s'ajouter ni compléter celle du 15e corps d'armée ; c'est une mobilisation personnelle et absolument indépendante, n'ayant qu'un but : la défense de l'île.

« En cas de guerre, la Corse doit se suffire. C'est une affaire entendue. Dès les premières opérations dans le bassin méditerranéen, la Corse se trouvera complètement isolée, livrée à elle-même, et, du même coup, elle jouira de cette autonomie qu'on lui aura refusée en temps de paix.

« C'est une situation bizarre, en somme, que celle qui est faite au Gouverneur de la Corse. A la mobilisation, de par son isolement, il assume la lourde responsabilité de la défense, et, dès le temps de paix, il ne jouit pas de l'indépendance nécessaire pour s'y préparer. Il n'est pas toujours le maître chez lui. En dehors du commandement, il a à compter avec d'autres volontés qui, intéralement à la sienne, ne tendent pas toujours vers le but poursuivi.

« Pour se rendre compte de cette pluralité de commandement, il suffit de voir le défilé de ces généraux techniciens venant tous, ou presque tous, soit-disant, apporter leur fameuse pierre à la défense de la Corse, ou, en d'autres termes, venant, en quelques jours, parfois même en quelques heures, découvrir les défauts d'une organisation due à de nombreuses années de labeur et d'expérience, et proposant ensuite *motu proprio* des mesures dont plus tard, en cas de mécompte, ils laisseront endosser la responsabilité par un seul : le Gouverneur.

« A tous ces considérations, nous pourrions en ajouter une autre qui, pour ne pas intéresser directement la défense de notre île, n'est pas sans importance. Nous voulons parler de l'avancement, et, partant, de l'avenir de tout notre corps d'officiers.

« En rendant la Corse autonome, l'on donnera du même coup au Gouverneur, les moyens nécessaires pour que les officiers sous ses ordres soient récompensés selon leurs mérites, et nous ne verrions plus alors, comme cette année, des tableaux d'avancement où les officiers des corps de la Corse brillent par leur absence.

« Voilà la situation actuelle de la Corse. Le remède est aussi simple qu'efficace ; rendre la Corse gouvernement indépendant sous l'autorité directe du Ministre de la guerre.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 juillet 1564. — Sampiero, s'étant arrêté à Vico, harangue la foule et engage à s'armer contre les oppresseurs de son pays, ou tout au moins à aider des conseils que la pratique des affaires pourrait suggérer aux plus expérimentés d'entr'eux.

Ce fut alors que Jean Cristinacce répondit à Sampiero que la guerre qu'il entreprenait contre Gênes était pleine de conséquences désastreuses pour la Corse, et qu'il aurait mieux fait de s'en retourner en France.

Cristinacce parlait d'or, mais Sampiero fit bien en ne l'écoutant pas.

A défaut de la délivrance de la Corse, on pouvait, par une attitude résolument belliqueuse, obtenir des concessions et faire voir à l'histoire que si Gênes était infâme, la Corse était brave.

14 juillet 1514. — Le Génois Pinelli, qui savait que difficilement un peuple se soumet, si l'on emploie la violence, parvint à corrompre, grâce au concours de l'Evêque d'Aleria, de nombreux habitants de Campoloro, Moriani et Tavagna ; et réunit le contingent qu'ils avaient formé, pour tenter une action décisive contre les ennemis de Gênes.

Fête Nationale

Note de la Place

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le mardi 14 juillet 1903, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

∴

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juillet à 8 h. 1/2

1. La Marseillaise, Rouget de l'Isle.
2. Symphonie Héroïque, Verdi.
3. Lucrezia Borgia, Donizetti.
4. Le Mage, Massenet.
5. Slaves et Gaulois.

Le Chef de Musique, C. MOULINIÉ.

∴

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 13 Juillet

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga, qu'elle suivra. Avenue de la Gare, rue de l'Opéra, Boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'Armes, où elle fera demi-tour, Boulevards du Palais et Paoli, Rue Mot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orenga, où la *Marseillaise* sera jouée.

∴

Avis

Les habitants des maisons, situées dans un rayon de 120 mètres de la batterie Saint Erasme, sont invités à ouvrir leurs fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance qui seront tirées le 14 juillet, à 8 heures du matin, midi et 8 heures du soir.

La Compagnie Française de Navigation et de constructions navales

Nous avons annoncé précédemment que la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales, concessionnaire des futurs services maritimes postaux, avait adressé à M. le Préfet de la Corse une somme de cinq cents francs pour être distribuée aux victimes de la catastrophe de *Liban*.

M. Casagneau vient d'accuser réception de cette somme dans les termes suivants :

Ajaccio, le 17 juin 1903.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales et anciens établissements Sâtre réunis.

Vous avez bien voulu m'exprimer les sentiments douloureux et sympathiques du Conseil d'administration de votre Société à l'occasion de la catastrophe du « Liban », et vous m'avez prié de distribuer en son nom une somme de cinq cents francs aux familles nécessi-

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XII.

— Cela ne serait pas généreux, mais impardonnable, répondit la marquise d'un air rigide ; ce serait l'oubli de mes devoirs.

— Mais vous aimez donc M. de Mordal, reprit elle avec un accent où perçait l'aigreur d'une secrète rivalité.

Pour la seconde fois, pendant cet entretien, Henriette enfreignit une des premières règles de l'éducation des jeunes filles.

— Oui, je l'aime, répondit-elle d'un ton ferme ; je sais bien que je ne peux pas l'épouser sans le consentement de mon père, et que, s'il était possible, je ne le ferais pas ; mais je sais aussi que je n'aimerai jamais que lui, et que je mourrai plutôt que d'être la femme d'un autre.

— Propos d'enfant, dit madame de Pontailly en affectant une indulgente ironie ; il ne s'agit pas de mourir, mais de remplir un mariage qui vous déplaît ; pour cela, il faut être raisonnable, et surtout ne pas vous écarter du respect que vous devez à votre père. Comme il m'est impossible de faire refuser ma porte à un ami de M. de Pontailly, c'est à vous d'éviter les occasions de le rencontrer. A votre âge, l'éducation est loin d'être terminée, et, sous le prétexte d'une leçon à prendre, il vous est toujours facile de sortir du salon sans que cela paraisse affecté. C'est une mesure de convenance que vous observerez, je n'en doute pas, chaque fois que M. de Mordal viendra ici le matin.

— Je ne pourrai donc pas même le voir ! s'écria la jeune fille d'une voix altérée.

— Non, à moins que votre père n'y consente ; jusque-là je dois me conformer à ses intentions.

Henriette resta un moment silencieuse, le cœur gonflé et les yeux humides.

— Si je vous obéis, dit-elle enfin, vous me permettez de faire rompre ce mariage ?

— Je vous promets du moins d'y employer tout mon crédit, et, pour vous donner tout de suite une preuve de ma bonne volonté, à dater d'aujourd'hui je ne recevrai plus M. Dornier.

— Ah ! ma bonne tante, pour être délivrée de cet être insupportable, je me soumets à tout.

Dans la veille, madame de Pontailly avait décidé qu'en raison de la tache dont il venait de souiller André Dornier n'était plus digne d'être admis dans son salon ; mais, par une ruse dont fut dupe la jeune fille, elle attribua au désir de lui prouver sa bienveillance cette résolution arrêtée déjà dans son esprit.

— Nous voilà enfin d'accord, reprit elle avec un sourire qui jusqu'alors avait paru étranger à sa froide physionomie ; bonsoir, ma nièce. A votre âge l'avenir est bien long, et j'espère qu'avec de la patience tous vos vœux seront satisfaits. En attendant, et malgré le rôle de mentor que je dois remplir près de vous, soyez sûre d'avoir en moi une amie sincère.

La marquise baisa sa nièce au front et la congédia d'un air d'affection si bien joué, qu'Henriette, dans l'inexpérience de son âme, se laissa complètement abuser par ce semblant hypocrite.

— Je me trompais ; elle est vraiment bonne, se dit elle en sortant. Je suis sûre qu'il lui en coûte de m'affliger, et, pour qu'elle me défende de me trouver avec M. de Mordal, il faut que cela soit réellement inconvenant ; cependant je n'y vovais pas de mal.

A l'idée d'être de nouveau séparée du vicomte, Henriette sentit couler quelques pleurs refoulés jusqu'alors par la présence de sa tante, mais qu'en ce moment elle ne chercha plus à retenir. Cette tendre douleur fut un témoin sur qui ne comptait pas la jeune fille. Pour aller de la chambre de la marquise à la sienne, il lui fallait traverser les deux salons, où à plus de minuit elle se croyait sûre de ne trouver personne. Ce fut donc avec un étonnement où se mêla bientôt le plaisir déjà d'être surprise, les yeux baignés de larmes, qu'en entrant dans le second de ces salons elle aperçut au coin du feu son oncle, qui semblait occupé à lire les journaux du soir. Au bruit qu'elle fit en ouvrant la porte, le vieillard tourna la tête, et d'un signe lui imposa silence.

— Je t'attendais, lui dit-il à demi-voix, lorsqu'elle fut arrivée près de lui, et je vois que j'ai bien fait, car tu pleures.

— Ce n'est rien, mon oncle, répondit Henriette en portant la main à ses yeux.

— Comment, ce n'est rien ! reprit vivement le marquis ; je vous crois bien qu'un autre que toi vînt me dire que, quand tu pleures, ce n'est rien. C'est beaucoup au contraire, beaucoup trop, car je n'entends pas que ma petite nièce ait du chagrin. Ecoute, continua le vieillard en baissant encore la voix, assieds-toi ici, près de moi, et prends la *Gazette* ; si la tante nous surprenait, je lui dirais que, me sentant la tête fatiguée, je t'ai prié de me lire les nouvelles étrangères. Ce serait un gros mensonge, car mes yeux sont excellents ; mais cela regarde ma conscience.

La jeune fille examina son oncle d'un air étonné et prit le journal qu'il lui présentait.

— Dois je vous lire d'abord les nouvelles d'Espagne ou celles d'Orient, répondit M. de Pontailly ; il s'agit de toi, mon enfant, et cela m'intéresse un peu plus que ne pourrait le faire Méhémet-Ali ou Cabrera. Ta tante t'a fait pleurer, je veux essayer de te faire sourire. Ecoute moi. Je suis vieux, je ne suis pas beau, bien au contraire ; je suis vif, brusque, emporté même, et tu pourrais fort bien me croire un méchant ogre sans que j'eusse le droit de me plaindre.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
POUDRE DE RIZ
SAVON SIMON
J. SIMON, 59, rue du Faubourg Saint-Martin, PARIS

touses éprouvées par ce terrible événement.

Je vous prie d'agréer les remerciements de la Corse, qui ne manquera pas d'être particulièrement touchée de l'initiative généreuse prise par la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales et anciens établissements Sâtre réunis.

Veuillez agréer, etc.

Le Préfet de la Corse,
Signé : CASSAGNEAU.

France et Vénézuéla

Les relations diplomatiques entre la France et le Vénézuéla viennent d'être reprises, et les légations des deux Républiques officiellement rétablies à Caracas et à Paris.

Quelle sera, au point de vue de notre rôle dans la patrie de Bolivar, la conséquence de ce nouvel état de choses ? C'est ce que nous nous proposons de résumer aussi brièvement que possible.

En premier lieu, nous obtenons le règlement par un tribunal arbitral de toutes les réclamations que nos nationaux ont à formuler contre le gouvernement vénézuélien, soit en raison de faits insurrectionnels, soit pour déni de justice, abus de pouvoir, etc.

L'importance de cette satisfaction ne doit pas être ramenée au seul chiffre des justes indemnités que recevront les réclamants dont les plaintes sont fondées. Ce résultat surtout que cette solution met fin à une discussion théorique qui, dans diverses circonstances, a revêtu un caractère des plus irritants. Le gouvernement vénézuélien, avec une obstination maladroite et une fausse compréhension de ses droits de souveraineté — que nul n'a jamais songé à contester — invoquait certaines prescriptions unilatérales de sa législation intérieure, pour refuser à nos intérêts des garanties d'impartialité et d'équité auxquelles on s'expliquerait mal qu'ils fussent soustraits. Ne prétendait-il pas astreindre nos compatriotes — comme tous les étrangers du reste — à soumettre leurs doléances réclamation — en dehors de toute intervention diplomatique — à une commission ad hoc, nommée par le chef du pouvoir exécutif, jugeant exclusivement sur preuves matérielles, ayant mission de refuser toute enquête, toute audition de témoins, toute présentation de mémoires, comptes, livres ou factures et prononçant sans avoir à les motiver, des décisions de rejet ou d'acceptation ?...

A cette juridiction fantaisiste a été substituée une procédure rationnelle : celle de deux arbitres jugeant en leur âme et conscience, et qui, en cas de désaccord, font trancher le différend par un tiers. Le comte de Peretti de la Rocca, secrétaire d'ambassade, a été choisi par le gouvernement français ; M. le docteur José de Jésus Paul docteur en droit, ancien, ministre plénipotentiaire, par le gouvernement vénézuélien, pour occuper ces délicates fonctions. M. Léon y Castillo, marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, a accepté le rôle de surarbitre pour les affaires antérieures à 1899 ; M. le docteur Fitz ancien président de la Cour suprême des Indes hollandaises, pour celles postérieures à 1899.

Cette question du règlement des réclamations étant enfin résolue, il est loisible à notre diplomatie et à nos hommes d'affaires de ne plus garder l'attitude expectante observée depuis plusieurs années envers cette République qui, ayant entravé l'application automatique de notre tarif maximum à ses produits, les a en quelque sorte exclus de notre marché où l'on vendait annuellement de 30 à 35 millions de francs des salés vénézuéliens. Si nous ne pouvions, par la force même des circonstances, qu'abandonner le pouvoir exécutif vénézuélien aux inombrables difficultés contre lesquelles il se débat si péniblement, rien ne s'oppose maintenant à ce que nous l'aidions à les résoudre, bien entendu sous les conditions de prudence imposées par d'antérieures et déplorables expériences.

C'est surtout au point de vue de la réorganisation des finances que les autorités de Caracas paraissent compter sur le concours de la France. Il n'est pas douteux qu'un pareil projet présente des côtés séduisants, mais les premiers efforts du délégué que le Vénézuéla a envoyé à Paris, ne s'en heurteront pas moins à des difficultés très marquées. On connaît trop ici — notamment à l'association nationale des porteurs de titres étrangers — les aléas auxquels est soumise la dette publique vénézuélienne : on n'ignore pas que si elle est — sur le papier — garantie et consolidée, son service est cependant grevé de prélèvements exorbitants, de retenues arbitraires, de suppressions de coupons, de conversions forcées, de dispositions irrégulières. Des titres spéciaux dont le payement des intérêts et l'amortissement s'effectuent par l'intermédiaire des légations s'échappent même pas à d'inqualifiables retards ; depuis trois ans, les quotes-parts mensuelles ne sont plus versées aux représentants des puissances, bien que le 30 0/0 des recettes douanières soit affecté à cette dette qualifiée de diplomatique !

Si le gouvernement vénézuélien entend réclamer notre collaboration à l'œuvre qu'il se déclare prêt à entreprendre, il faudra donc autre chose que d'impérieuses promesses ou des garanties qu'on rendrait difficilement effectives.

Que le gouvernement du Vénézuéla, particulièrement chatouilleux en matière de souveraineté, ne se méprenne pas sur la portée des précautions dont nous parlons ! Il ne s'agit pas de porter une atteinte quelconque au principe de l'indépendance nationale, mais de soustraire les indiscutables ressources du pays aux convoitises et aux dilapidations locales. Par cela même, ce n'est pas seulement l'exécution normale de tous les engagements contractés qui sera possible : c'est la cordialité des rapports avec les gouvernements étrangers qui reposera sur des bases sérieuses, puisque leurs intérêts seront également sauvegardés ; c'est, enfin, le rétablissement de la paix intérieure qui ne tardera pas à s'accomplir, puisque, on le sait, l'objectif de la plupart — nous ne dirons pas de tous les révolutionnaires vénézuéliens, sous quelque bannière ou épithète qu'ils se rangent, — est de *cogner cola*, ce qui signifie s'assurer la productive manipulation d'une part des fonds publics.

La France ne demandera certainement pas mieux de prêter son appui à une pareille œuvre, mais cet appui ne peut être que subordonné à l'esprit de bonne volonté et de loyauté du gouvernement de Caracas.

GASTON THOMSON.

(*Le Siècle*).

Bulletin Financier

Paris, le 9 juillet 1903.

Les dispositions sont restées très satisfaisantes, bien que les plus hauts cours du début ne se soient pas maintenus complètement par suite de réalisations. Notre 3 0/0 clôture à 97.76 après s'être avancé à 97.85. L'Extérieur est inerte à 89 3/4 ; les fonds ottomans sont fermes. Dans le groupe des Sociétés de Crédit, la tendance est soutenue. Le Lyonnais monte à 1.109, le Foncier consolidé en reprise à 699, le Comptoir d'Escompte s'avance à 599 et la Société Générale à 624.

Au parquet, on demande la Vieille-Mine à 381.75.

En banque, l'action Filiale, sur le bruit de bénéfices supérieurs réalisés, est en avance à 343. Les Charbonnages des Alpes s'échangent couramment à 450. Les Zincs et Plombs Argentifères de Styrie sont demandés à 516. La Kokombe se maintient ferme à 30 francs.

La Cassagne est recherchée entre 56 et 58. Les circulaires récemment faites à la suite d'un commencement d'exploitation pratique n'ont fait que confirmer et préciser les indications favorables qui avaient été données antérieurement.

Les Chemins Français sont fermes.

Bourses du legs Sisco

Hier 13 juillet 1903, a eu lieu la réunion à l'hôtel de ville de la commission municipale chargée d'instruire et d'examiner les diverses demandes des candidats aux trois bourses vacantes du legs Sisco à Rome.

Etaient présents : MM. Gaudin, maire Dapelo adjoint, Damei, Zuccarelli, Decori, Stretti, Giordani et Gregori.

Après avoir pris connaissance des demandes produites, la commission a dû éliminer, comme ne remplissant pas les prescriptions du testament ;

1. Le sieur Collari André, né à Bastia, le 8 décembre 1873, et ayant par conséquent dépassé l'âge de 25 ans, fixé comme limite par le testateur.

2. Le sieur Mattei André, comme étant né à Rennes et se trouvant en compétition avec des enfants de Bastia.

3. Malmasseri Jacques, comme se destinant à la musique, branche des beaux-arts non prévue au testament.

La liste des candidats a donc été arrêtée de la manière suivante :

1. Mlle Marie-Lucie Félicité de Montera.
2. Jean-Baptiste Canavaggio.
3. Jean Antoine Baffigo.
4. Auguste Madrigali.
5. Joseph Sbolli.
6. Benjamin Cinquini.
7. Jean Marini.
8. Vincent Benigni.

S'inspirant de l'esprit du testament la commission a décidé que deux bourses seraient affectées à la section peinture, l'autre à la section architecture.

La commission a enfin décidé qu'un concours serait ouvert, portant, pour les deux branches sur une épreuve à vue, sur une composition française, dictée et lettres et sur une composition de calcul, les 4 règles.

Enfin la commission a décidé de faire appel à un jury d'examen, composé de la manière suivante :

M. de Casalta, 1er adjoint, président ; Mme de Lari-Flach, MM. Magnaschi, professeur de dessin au lycée ; Alessi, professeur municipal de dessin et Bronzini, architecte municipal.

Les épreuves ont été fixées au mercredi 22 juillet, en deux séances, la première devant avoir lieu à 7 heures du matin pour les compositions écrites, la deuxième après midi à 3 heures pour l'épreuve artistique

Les candidats auront tous renseignements à partir du 20 courant au bureau de M l'architecte.

SAVON DU CONGO Ils assurent du teint.

Le Naufrage du « Liban »

Les Responsabilités du Désastre

Les vrais coupables de la catastrophe où le *Liban* se perdit corps et biens, sont maintenant rassurés sur les suites des responsabilités, qui pèsent sur eux !

Les Compagnies d'assurances sont en possession de l'épave ; M. Fraissinet, armateur, sentant combien grandes sont les charges qui l'accablent le leur ayant abandonnée.

Le butin sera peut être productif, restait à s'assurer la protection des autorités gouvernementales, et, pour y arriver, les Compagnies ont demandé au scaphandrier Pittorino de s'en tenir simplement à rechercher les sacs de dépêches ! Qu'importaient les cadavres, ce qu'il fallait, c'était éviter à l'administration des Postes une suite ininterrompue de réclamations, et, par conséquent, de frais !

Pittorino, largement payé par les Compagnies d'assurances, a peut-être tort de faire retentir les colonnes de la presse de son mouvement de générosité, il n'en restera pas moins acquis qu'il a fallu stimuler son zèle par celui du brave Castaldi.

Un événement douloureux s'est produit, un concours de circonstances vraiment malheureux a mis tout un monde de braves gens en deuil par la mort d'un des scaphandriers qui avaient courageusement aidé au sauvetage. Les regrets furent publics, et la famille de cette victime du devoir, put constater qu'unanim s furent les sentiments de condoléances affligées qui allèrent vers elle en ces douloureuses circonstances.

En attendant les coupables de ce grand malheur public sont loin d'être punis. La recherche des responsabilités n'a pas fait un pas depuis l'ouverture de l'instruction, et il n'est pas jusqu'à M. Guyon, procureur de la République, dont le *Sémaphore* avait annoncé la visite sur les lieux du sinistre qui semble, d'après la rectification du *Petit Marseillais*, se désintéresser des suites à donner à l'affaire

Trop de familles pleurent aujourd'hui la mort d'êtres chers, pour que nous n'élevions pas la voix pour elles, et que notre cri soit entendu : sus aux coupables, si haut placés soient-ils et même leur parenté naturel fût il M. Fraissinet.

G. BELLENDT.

(*Le Peuple*).

Une nouvelle pendule

On vient de construire à Genève des pendules nouvelles dont l'utilité, la pratique, n'échappera à personne. Ces pendules ont le même dispositif que les pendules dites « Reveille-matin. » De plus, elles sont combinées avec un phonographe. Celui-ci répète à l'heure que vous voulez les mots que vous avez prononcés. Vous dites par exemple dans le phonographe : « J'ai aujourd'hui un rendez-vous à 8 heures avec M. X. » Vous mettez l'aiguille sur 8 h. 1/2, et à 8 h. 1/2 précises le phonographe vous redit : « J'ai aujourd'hui un rendez-vous à 8 heures avec M. X... » Vous ne pouvez ainsi manquer votre rendez-vous.

Je me trouvais il y a quelque temps dans le Jura chez un horloger de Grenoble par Briançon-sur-Guyeux (Suisse), et je causais justement de ces nouveaux pendules avec M. Adolphe Rousseau, un homme comptant dans la circonscription puisqu'il est horloger.

M. Rousseau horloger

M. Rousseau se trouvant au courant de la conversation me fixa ce propos insidieux : « On devrait faire répéter à ces pendules et à ces phonographes plusieurs fois par jour la phrase suivante : « si vous êtes malade, et vous avez des palpitations de cœur prenez les pilules Pink ».

Pourquoi donc vous cela demandai-je ?

Parce que, me répondit-il, je suis persuadé que les Pilules Pink sont le meilleur remède pour combattre l'anémie et les palpitations. J'ai souffert très longtemps de ces maladies, j'ai essayé un grand nombre de remèdes : ils ont échoué, seules les Pilules Pink m'ont guéri. Ceci vous explique pourquoi j'ai prononcé tout à l'heure cette phrase.

M. Rousseau dans un but humanitaire qu'on ne saurait trop louer, m'a fait promettre de parler par le journal l'usage des Pilules Pink en mentionnant sa propre guérison. Je le fais d'autant plus volontiers que je me suis informé auprès de plusieurs Docteurs, mes amis. Ils ont été unanimes pour dire que les Pilules Pink sont une préparation médicale de la plus haute valeur. Tous m'ont affirmé les avoir employées dans leur clientèle et en avoir obtenu les meilleurs résultats. Ces Pilules sont souveraines, m'ont-ils dit, contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, la faiblesse générale, le rhumatisme.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gabiia et Cie, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

LOTERIE
DU
Patronage des Ecoles Laïques

5e liste des Lots

Une boîte chicorée, Maison Molso.
Une boîte cigares, M. Lavie.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Une boîte pâtes d'Italie, M. André Ghilini.
Deux porte violettes, M. Dque Valery.
Une bonbonnière mosaïque. Anonyme.
Une paire vases. Maison Piaggi et Cie.
Un coffret à lettres, Maison Piaggi et Cie.
Une boîte laquée à mouchoirs, id.
Un buvard fantaisie, id.
Un buvard fantaisie, id.
Un plumier, M. Antoine Agostini.
Une boîte compas, id.
Un tableau, un panneau fleurs, M. Casabianca, artiste peintre.
Un coupon pour gilet, M. Poggi, tailleur.
Un coupon pour gilet, id.
Une boîte tapioca poulain, M. Subrero E.
Une boîte tapioca poulain, M. Subrero E.
Une boîte chicorée, M Subrero Ernest
Une boîte chicorée, M. Subrero Ernest.
Une boîte biscuits, M. Campodonico.
Une boîte savon antiseptique, Pharmacie Centrale.
Une statuette, M. Balbi Bazar.
Une statuette, M. Balbi Bazar.
Un panier parfums violettes, Maison Carbocci, fils.
Un flacon bonbons suisse, M. Julien Lota, confiseur.
Deux tableaux chromo, M. Camugli V.
Une boîte cigares, M. Santandrea Ant.
Un porte monnaie, Anonyme.
Une bouteille Eau de Cologne, M. Gentil, pharmacien

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 à midi, + 28 à 7 heures du soir, + 24 6
Maxima, + 28 4 Minima, + 19.
Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi. 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée N. E. bel'e.
Dans l'après-midi, S. E. id.
Etat du ciel, demi couvert,
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

***

Lycée de Bastia

La distribution des prix aux élèves de notre lycée sera présidée, cette année, par M. Levie-Ramolino, conseiller à la cour d'appel, chevalier de la Légion d'honneur.

Le discours d'usage sera prononcé par M Bacigalupi, professeur agrégé d'anglais.

***

Faculté de droit

M. Antoniui a passé, avec succès, devant la Faculté de droit d'Aix, son premier examen de droit juridique.

***

Carnet mondain

A Pau, vient d'avoir lieu le mariage de Mlle Hertz avec M. Antoine Pozzo di Borgo, lieutenant au régiment d'infanterie. Le marié avait pour témoins : M. Lafage, notaire, et M. Herth ; la mariée : Peraldi et le général Battisti.

***

Douanes

Un concours pour les grades de brigadier et de sous-brigadier du corps des douaniers aura lieu le 20 juil et courant, à Bastia et Ajaccio.

***

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a accordé au nommé Cervoni Dominique, matelot, inscrit à Bastia, le n° 1303 (H. S.), un témoignage officiel de satisfaction : sauvetage de deux enfants tombés dans le vieux port de Marseille et en danger de se noyer, 3 juin 1903.

***

A la correctionnelle

A l'audience d'hier, le tribunal a condamné par défaut l'italien Di Stefano à 2 années d'emprisonnement pour abus de confiance.

M H, de Santo-Pietro-di-Tenda a reçu 20 jours de prison pour violences et port d'arme.

V. Angèle, buvetière à Bastia, s'est vue infliger 2 mois de prison pour vol de denrées au préjudice de M. Rossi, épicier.

***

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emioement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

***

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

— Ensemble ou séparement 6 appartements de 6, 7 et 8 pièces au 1er étage près les bureaux de la Compagnie Fraissinet. Placement avantageux. Excellente occasion à saisir de suite. S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia ou au bureau du Journal.

Etat Civil

Naissances

Grimaldi Antoinette. — Gandolfi Marie Dominique.

Décès

Saveri Marie, 14 mois, de Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Bourse de Paris

	10 juillet.	11 juil.
3 Rentes, 0/0 anciens	97.75	97.92
— 3 p. 0/0 amortis.	97.67	98.00

EX-COUPON.

Dépêche pour Nuit

ASSASSINATS

Les suites d'un acquittement

De Calcatoggio :

Dimanche matin, vers 6 heures, les nommés Gentile Jean Toussaint, de Calcatoggio, et Poli Pascal, de Balogna, passant en voiture sur la route au lieu dit Mela, ont reçu chacun deux coups de fusil.

Gentile, qui servait de guide au bandit Poli, est mort ; Poli Pascal, qui avait été acquitté à la session dernière de la Cour d'assises de la Corse, pour complicité d'assassinat, est mortellement blessé.

L'auteur de ce double assassinat n'est autre que le fils de feu Leca Jean-Baptiste, frappé mortellement, le 20 Janvier 1902, au lieu dit Sordetto.

Leca Toussaint s'est constitué prisonnier sur les lieux mêmes du crime, en disant aux gendarmes : « J'ai voulu venger mon père ! »

Meurtre

Dimanche, au hameau de Vignola, à 10 heures du matin, le nommé Giovanetti Jacques, âgé de 72 ans, a été tué d'un coup de fusil par le nommé Cortichiato Toussaint, âgé de 36 ans.

Le meurtrier a été arrêté.

Tentative de meurtre

Sur le territoire de la commune de Cambia, au hameau de Loriani, le nommé Venturini Roch Philippe, a tenté de tuer à coups de fusil les nommés Angeli Michel, adjoint municipal, et Poli Paul, de Balogna.

Cette double tentative a échoué, la capsule seule ayant pris feu.

L'auteur est en fuite.

Légion d'honneur

Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'Officier :

M. le chef d'escadron Darbou, commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio.

Au grade de Chevalier :

M. de Lacger-Camplong, chef de bataillon au 163e ;

M. Arragon, médecin-major de 1re classe au 163e ;

M. Astone, capitaine au 163e ;

M. Bourgoin, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres, à Bastia ;

M. Renaudin, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie ;

M. Rolet, maréchal-des-logis, à la 15e légion ter de gendarmerie, à Calenzana ;

M Vincensini, capitaine au 116e rég. territorial d'infanterie.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée à l'adjudant Mathieu, de la 7e batterie, du 38e rég. d'artillerie, à Bastia.

***

La Médaille militaire a été conférée également aux dénommés ci-après :

Légion de la Corse

Auguste, maréchal des logis, à Borgo ;

Coppolani, id., à Calacuccia ;

Maraninchi, gendarme, à Palasca ;

Geronimi, id., à Galeria ;

Martini, id., à Bastia ;

Tortora, id., à Galeria ;

Geronimi, id., à Serra-di-Scopamene.

MÉDAILLE D'HONNEUR

La Médaille d'honneur a été conférée au nommé Castelli, canonnier à Pietra-Nola.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES

Un décret du président de la République approuve la nomination faite par l'évêque d'Ajaccio, de M. l'abbé Fotanacci, desservant d'Olivese, comme curé de Vezzani.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Infanterie

M. Paoli, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade de capitaine, et affecté au 58e rég. de même arme.

Artillerie

M. Boudet, lieutenant en 1er, à la 7e batterie du 38e rég., est promu au grade de capitaine et nommé directeur du parc du 10e rég. d'artillerie, à Rennes.

***

M. Blandin, adjudant stagiaire à la direction d'artillerie de Bastia, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe et maintenu à Bastia.

Gendarmerie

M Potot, lieutenant au 4e rég. de chasseurs d'Afrique, est nommé lieutenant à la 15e légion ter, à Vescovato.

Hôpitaux Militaires

M. Carabin, pharmacien-major de 2e classe, à l'hôpital militaire de Bastia, est promu au grade de pharmacien-major de 1re classe, et maintenu à Bastia.

MUTATIONS

Génie

M. le lieutenant-colonel Contault, directeur du génie, à Bastia, est nommé aux mêmes fonctions à Verdun.

M. le lieutenant-colonel Auscher, chef du génie, à Grenoble, est nommé directeur du génie, à Bastia.

Infanterie

M. Bastiani, lieutenant au 143e rég. d'infanterie, passe au 163e de même arme.

— M. Luciani, lieutenant au 111e rég. d'infanterie, passe au 163e de même arme.

Gendarmerie

M. Mannoni, capitaine-trésorier à la 15e légion bis, à Nice, passe en la même qualité à la 15e légion ter, à Bastia.

— M. Dongé d'Orsay, lieutenant de gendarmerie à la 15e légion ter, à Bastia, passe dans l'infanterie de la Garde républicaine.

Artillerie

M. Lacroix, capitaine au 38e rég., détaché à la direction d'artillerie de Bastia, est désigné pour remplir les fonctions de capitaine adjudant-major au 29e rég., à Laon.

— M. Ducrix, officier d'administration de 3e classe, à Toulouse, est désigné pour la direction d'artillerie de Bastia.

— M. de Rotalier, lieutenant à la 2e batterie du 30e rég., est classé à la 8e batterie du 38e rég., et désigné comme adjoint au chef d'escadron, commandant les batteries détachées, stationnées en Corse.

— M. Souviron, lieutenant à la 8e batterie, du 38e rég., adjoint au chef d'escadron commandant les batteries détachées, stationnées en Corse, est classé au 21e rég. de même arme.

— M. Millot, lieutenant au 19e rég. d'artillerie, passe à la 7e batterie du 38e rég. de même arme.

— M. Renaudier, chef artificier à la direction d'artillerie de Bastia, est classé à la direction de Verdun.

— M. Charaon, chef artificier à la direction d'artillerie de Grenoble, est classé à la direction de Bastia.

— M. Schaeh, contrôleur d'armes de 2e classe, à Saint Omer, est classé à la direction d'artillerie de Bastia.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Boucheron de Boissaudy est nommé au commandement d'un torpilleur de la défense mobile de la Corse.

Le Ministre de la Guerre à Houilles

Le général André a présidé, hier matin, à 10 heures, l'inauguration du monument élevé « A la gloire de la République » dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville de Houilles.

Un discours politique a été prononcé par le ministre de la Guerre.

A l'issue de cette cérémonie, un banquet par souscription, a été offert au général André et aux invités officiels.

A la Sorbonne

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont présidé, hier, à 3 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la fête du Drapeau organisée par la Société du tir universitaire.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Gironde

Les électeurs de la 4e circonscription de Bordeaux étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Decrais, élu sénateur.

Deux candidats étaient en présence.

M. Videau a été élu par 8216 voix contre 4704 à M. Johnston.

***

Au renouvellement de 1902, M. Decrais avait été réélu par 8.715 voix contre 6.708 à M. Albert, républicain indépendant.

Le monument Jules Simon

Hier matin, à 9 heures, a eu lieu la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jules Simon, sur la place de la Madeleine

M. Fallières, président du Sénat, a pris le premier la parole.

Après lui, M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a parlé au nom du gouvernement.

M. Deville, président du conseil municipal de Paris, et M. de Selves, préfet de police, ont parlé au nom de la ville de Paris.

M. Paul Deschanel a parlé au nom de l'Académie française et des œuvres philosophiques de Jules Simon.

D'autres discours ont été prononcés ensuite par M. Georges Picot, au nom de l'Académie des sciences morales ; par M Jean Dupuy, au nom de la presse ; et enfin par M. Marcel Prevost, au nom des Gens de lettres.

Conseil Général

L'élection du ministre de la guerre

M. le général André a été élu hier, sans concurrent, conseiller général du canton Gevrey-Chambertin.

Inauguration D'UNE MAISON DE RETRAITE à Versailles

M Trouillot, ministre du commerce, a présidé, hier, à 2 heures, à Versailles, l'inauguration de la maison de retraite, située 61, avenue de Paris, et due à la générosité de M. Chaubard, le philanthrope parisien bien connu.

Service funèbre

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de S. A. R. le duc d'Orléans, grand'père du chef actuel de la Maison royale de France, une messe de *Requiem* a été célébrée ce matin, à 10 heures, en la chapelle Saint Ferdinand, à Neuilly-sur Seine.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

MM. Jaurès et Briand ont fait hier à Nîmes, une grande conférence sur l'action socialiste.

AU VATICAN

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Nouvelles alarmantes

Les dernières nouvelles qui nous arrivent de Rome sont très alarmantes.

L'amélioration, constatée depuis deux jours, ne s'est pas maintenue.

Ce soir, le Saint-Père est très abattu.

Les médecins ne quittent pas son chevet.

Le dénouement fatal approche à grand pas.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giacsily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage. Bastia.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. E. Badanel**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

ÉTUDE DE Me DE GENTILE
Avoué licencié
5, Boulevard de Cardo, Bastia

Par exploit de Conil, huissier à Bastia, en date du treize juillet 1903, enregistré, la dame Nicolini Marie, propriétaire, demeurant à Bastia, a formé un tiers son mari, le sieur Sabbati Antoine, docteur médecin, demeurant à Bastia, au devant de sa séparation de biens ; et Me de Gentile, avoué près le Tribunal civil de Bastia, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait conforme par l'avoué soussigné, à Bastia, le treize juillet 1903.

de GENTILE.

OREZZA LES EAUX STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prongés.

CHOCOLAT MENIER

150 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXIX

LE CHANT DE GUERRE

La Gamme avait l'oreille trop fine, trop exercée, pour ne pas reconnaître les sons qu'il avait déjà entendus précédemment, pour ne pas distinguer d'où ils partaient. Et d'ailleurs, il aurait été difficile pour tout autre qu'Œil de Faucon de produire un bruit semblable.

Le pauvre diable parut ressentir soulagé d'un grand poids ; se mettant à courir dans la direction de la voix, ce qui pour lui était aussi facile que l'est à un guerrier de se porter à l'endroit où retentit le bruit du canon, il découvrit bientôt le chanteur caché qui produisait des sons si harmonieux.

— Je voudrais savoir ce que les Hurons vont penser de cela, dit le chasseur en riant, tandis qu'il prenait son compagnon par le bras pour le conduire aux Delawares. Si les drôles sont à portée de nous entendre, ils diront qu'il y a deux fous au lieu d'un. Mais ici nous sommes en sécurité ajouta-t-il en lui montrant Uncas et sa troupe Mohicane, racontez nous toutes les trames des Mingos en bon anglais, et sans faire tous vos reconnaissant.

David regarda autour de lui ; en voyant l'air sombre et sauvage des chefs qui l'entouraient, son premier mouvement fut l'effroi, mais bientôt les reconnaissant ; il se rassura assez pour pouvoir répondre

— Les paleus sont en campagne, et en bon ordre, je crains bien qu'ils n'aient de mauvaises intentions. Il y a eu bien des cris, bien du tapage, enfin, un tumulte diabolique dans leurs habitations depuis une heure ; tellement en vérité que je me suis aussi pour venir chercher la paix auprès des Delawares.

— Vos oreilles n'auraient guère gagné au change si vous aviez fait un peu plus de diligence, répondit le chasseur ; mais laissons cela... où sont les Hurons ?

— Ils sont cachés dans la forêt entre ce lac et leur village ; ils sont en si grand nombre que la prudence doit vous engager à retourner sur vos pas.

Uncas jeta un regard fier sur ses compagnons :

— Et Magua ? demanda-t-il.

— Il est avec eux. Il a amené la jeune fille qui a séjourné chez les Delawares et, la laissant seule dans les cavernes, il s'est mis comme le loup furieux à la tête de ses sauvages. Je ne sais ce qui peu l'agiter à ce point.

— Vous dites qu'il l'a laissée dans la caverne ? s'écria Heyward ; par bonheur nous savons où elle est située. Ne pourrait-on pas trouver quelque moyen pour la délivrer sur le champ ?

Uncas regarda fixement le chasseur avant de dire :

— Qu'en pense Œil de Faucon ?

— Donnez moi mes vingt hommes ; je prendrai sur la droite le long de l'eau et passant à côté des hattes des castors j'irai joindre le Sagamore et le colonel. Vous entendrez bientôt le cri de guerre ; le vent vous l'apportera sans peine. Alors, Uncas chassez les derrière vous : lorsqu'ils seront à portée de nos fusils, je vous promets foi de digne chasseur, de les faire plier comme un arc de bois de frêne. Après cela, nous irons droit à la caverne pour en tirer la jeune femme. Ce n'est pas un plan bien savant major ; mais, avec du courage et de la patience, on peut l'exécuter

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

Orezza-les-Eaux

HOTEL FILIPPINI
STAZZONA

Prix très réduits

On prend des pensionnaires

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Monaigues en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 5 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 456, du 5 juillet 1903) :
A Marmoutier : les compagnons de Saint-Martin et leurs successeurs, Henri Guerlin. — La registre d'un curé, René Bazin, de l'Académie française. — Nos collaborateurs : Georges Beaume. — Causerie Ricoard Trogan. — Petits poèmes à dire : Réveil, Jacques Normand. — La vaigneuse arrosée (suite), Ernest Daudet. — Graphologie (suite), Camille d'Oras. — Qu'en dit-on. — La demoiselle blanche (suite), Charles Foley. — Illustrations d'après Alfred Paris G. Dutriac, des reproductions photographiques etc.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
A l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Mme Faith WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION Z : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P., P et 4° P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 2, r. du 4-Septembre

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantazzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Édouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner la Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 75 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er Juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la villa Granajola vient d'être mise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu du parc et d'un petit bois entouré de sapins.
La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.
L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.
Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes anciens harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'Inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 15 JUILLET 1903 — N° 30

00334

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Henri.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 09 m. — Coucher, 7 h. 7 m.
LUNE : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
FÊTE DU DEMAIN : N. D. du Mont Carmel.

14 JUILLET

Pêcheurs de Lune

Pêcheur de lune a dit M. Rostand en faisant l'éloge de son prédécesseur sous la coupole, M. de Bornier, et l'on ne s'aborde plus à Paris, paraît-il, sans se demander l'un à l'autre : « Etes-vous, n'êtes-vous pas pêcheurs de lune ? »

L'ineffable « Viens Pompole » de ces derniers temps, risque d'en être détrôné.

Je reconnais là la singulière fortune de mots de M. Rostand. Rien d'étonnant à ce que demain nous ayons la Compagnie des Pêcheurs de lune, comme après Cyrano nous avons eu celle des Cadets de Gascogne.

Au fait, M. Rostand devait à sa tradition de nous parler de la lune dans son discours.

La clair de lune coule aux pentes des toits [bleus,

Ce joli vers est de lui, M. Rostand, père du lunatique Cyrano, et c'est par des clairs de lune pareils que se pratique à Lunel, patrie de M. de Bornier, la merveilleuse pêche à la lune.

« La lune luit dans l'eau ; les filets tombent ; elle disparaît,.. oh la jolie pêche ! Quelquefois en s'y prenant doucement arrive-t-on à voir cette dorade palpiter et luire à travers les mailles, *mais au moment* qu'on la veut tirer à soi, elle glisse en arrière, s'allonge dans les rides du chapotis et ne reparaît plus ironique et ronde que lorsque l'eau est redevenue lisse. »

Dirait-on pas qu'il est passé lui-même par ces différentes émotions, celui qui a écrit ces lignes ? Il y est passé et nous saluons en M. Rostand un de nos premiers pêcheurs de lune au sens qu'il lui a plu de donner à ce mot, quand il a dit : « Messieurs, vous avez compris que les habitants de Lunel sont des poètes. »

Je doute cependant que la chanson provençale ait voulu dire cela qui la première a popularisé dans tout le Midi de la France l'entreprise jadis tentée par les Lunellois de pêcher la lune.

Voici tel qu'il est venu jusqu'à nous un couplet de cette chanson :

Veici li gen di Lunel
Chi toujou non l'an qu'aucuno
L'anoron imagina
D'ana
Pesca la luno
Em' un panié trauca.

Vous avez bien lu : « Ce sont les gens de Lunel — Qui toujours en font quelques-unes — Ils allèrent s'imaginer — D'aller — Pêcher la lune — Avec un panier troué. »

Notez bien : avec un panier troué. Ils se montrèrent, ces braves gens de Lunel, beaucoup plus naïfs encore que les habitants de certain village corse qui, s'ils tâchèrent de prendre la lune, se servirent au moins d'un engin mieux approprié. Il n'y avait pas de trous au seau qu'ils employèrent, mais on ne pense pas à tout et la lune trouva le moyen, malgré leurs mille précautions, de s'envoler par le haut. Je ne dirai pas le nom du village de peur de me mettre à dos les descendants actuels des héros de cette équipée, lesquels n'y entendent pas du tout raillerie. On n'aime pas en général passer pour des pauvres d'esprit fût-ce en échange du royaume des cieux. On veut être des malins à tout prix et le pauvre colporteur italien en fit la triste expérience qui, de passage dans je ne sais plus quel endroit, commit la maladresse d'évoquer un souvenir désobligeant en ce sens pour la population. Il ne faut pas parler de corde... dit le proverbe.

Vous connaissez aussi l'histoire du commis voyageur et des Tarasconais. Les Tarasconais voulaient mal de mort à Alphonse Daudet pour le portrait-charge qu'il avait fait d'eux en la personne de l'illustre Tartarin. Les lettres de menaces affluaient journellement chez l'écrivain, et ce fut sur ces entrefaites qu'un commis-voyageur, cocasse comme ils le sont tous, s'avisa de se faire inscrire sur les registres de l'hôtel au nom d'Alphonse Daudet. En moins de rien, tout Tarascon accourut sous les fenêtres en poussant des cris féroces et en chantant ce cannibalesque refrain qui donnait plus tard la chair de poule à Alphonse Daudet :

De force ou de broun
Cabasserem
Didan los Rhoune.

Il ne fait pas bon décidément tourner les gens en ridicule. Pour en revenir à M. Rostand et aux pêcheurs de lune, j'ai comme une idée que, malgré tout, les habitants de Lunel doivent en vouloir un peu à l'académicien d'avoir remis à neuf *la vieille légende* ; *le fait* de les sacrer poètes tous en masse, n'efface pas tout.

Etes-vous, n'êtes-vous pas pêcheur de lune ? Vous saurez de quoi il s'agit lorsque, prochainement la mode ayant gagné la province, on vous posera à brûle-pourpoint *cette effarante question.*

Je vous souhaite de pouvoir répondre : « Oui » car, voyez-vous, n'est pas pêcheur de lune qui veut.

D.-P. DE MARI.

Examens

A Mlle Attilia de Peretti au Lycée de Brunoy.

La série des examens touche à sa fin. Baccalauréats, brevets élémentaires et supérieurs, bourses d'écoles diverses, certificats d'études primaires, ont mis la jeunesse de cette année aux prises avec toutes *les difficultés de la science et les difficultés de la science et les incertitudes* de la chance.

Avant l'épreuve c'est la crainte, le doute mêlé d'espoir ; le faible est en droit de compter un peu sur le hasard et le « calé » peut redouter d'être surpris sur le terrain qui lui est le moins familier. Sans compter que le *même sujet peut valoir à l'élève* une bonne ou mauvaise note selon qu'il est traité dans la salle d'examen où le souci de l'issue impressionne ou est classé, à la place ordinaire, où l'on compose, dégagé de toute émotion, dans la plénitude des moyens acquis.

Mais la proclamation du résultat vient dissiper la torturante inquiétude : elle est décevante pour les uns, favorable pour les autres, qui sont généralement la minorité. Et sans parler des garçons qui savent quelque peu contenir leur émotion, dissimuler leur état d'âme, il est intéressant de voir du charmantes demoiselles en proie aux plus violents chagrins.

L'examen du brevet supérieur pour les filles a offert le plus original contraste. Dès que le président de la commission a fait connaître les noms des *élues* on a vu des visages que la crainte avait transformés, devenir soudainement radieux, prendre une trop visible expression d'intense gaieté, traduire avec une excusable indiscrétion la joie offerte par la possession de la chose tant désirée ! Tandis qu'à côté, d'intéressantes créatures, le gentil minois ombré de tristesse, laissaient échapper ces tendres pleurs qui accusent la douleur et la soulagent.

Et l'on se voit, quand on s'intéresse à ces choses, dans l'embarrassante obligation de formuler tour à tour, au même instant, en présence de la « reçue » et de l'« évincée » des félicitations et des regrets ; de trouver avec à propos la parole consolante et le compliment congratulatoire.

Celles qui ont remporté le succès voient *naturellement l'avenir en rose* ; aux multiples avantages qui seront l'heureuse conséquence de leur victoire se joindra celui d'être plus facilement favorisées dans le choix d'un mari qui a toujours sa place marquée dans les sages préoccupations d'une fille bien pensante. Puis c'est le repos, la sereine tranquillité, la douce insouciance pendant les vacances, la vie libre de la campagne avec tous ses agréments et sa poésie. Tandis que la perspective contraire s'offre menaçante à l'esprit affecté des pauvres « ajournées ».

O Mesdames et Messieurs de la commission redoutée, soyez, à l'occasion des prochains examens, pleins d'obligeante indulgence pour celles qui ont versé autant de pleurs que de gouttes d'encre, et qui, lorsque votre rigoureuse décision a fait méchamment évanouir les plus beaux rêves qu'elles caressèrent, le cœur serré, l'âme attristée, ont été sublimes de douce résignation et laissé passer les vingt-quatre heures de forte secousse sans avoir pour leurs juges sévères aucun mot d'amère récrimination.

Mais des examens à tous les degrés, celui qui fait le plus d'intéressantes victimes est l'examen du certificat d'études primaires. Des légions de timides enfants, encore vierges de toute émotion, se présentent devant les mines graves des examinateurs qui, en taquinant ces innocents ont l'air d'accomplir la plus sérieuse des besognes.

Encore incapables d'avoir le souci de l'avenir, le succès ou l'échec pour les gentils impétrants ne peut que flatter ou blesser leur petit amour-propre, sans pouvoir apporter le moindre réel avantage ni causer le moindre préjudice. Mais puisque l'unique but de cet examen est l'émulation, et que le découragement s'empare si facilement des âmes faibles, pourquoi user de rigueur à leur égard ? Pourquoi faire boire à la coupe amère de la déception des lèvres qui n'ont encore puisé qu'à la source pure des doux encouragements, des maternelles caresses et des mille petites promesses naïvement acceptées ?

Il paraît, en effet, que les enfants des deux sexes ont essuyé une grande défaite dans cette première bataille, qui leur a fait connaître de bonne heure le côté décevant de la vie.

Mais ne voyons pas seulement le mauvais côté des choses ; songeons que les épreuves trempent l'âme et la préparent aux luttes futures.

Courage mes jeunes amis ; animez-vous d'une ardeur nouvelle : que l'échec ou le succès du moment ne serve qu'à vous armer pour les grands examens de l'*avenir, pour la belle conquête des lauriers* qui récompensent l'intelligence et le labeur.

En félicitant bien cordialement tous ceux et celles qui ont subi à leur satisfaction les divers examens de cette période animée, nous faisons des vœux fervents pour les vétérans qui attendent l'heure réparatrice du succès.

Et puisque un chroniqueur fidèle doit avoir le culte des bons souvenirs, je ne puis oublier d'envoyer de bien loin un remémoratif salut à celle à qui je dédie ces modestes lignes et qui fut, à Ajaccio, la plus brillante élève de sa promotion, ainsi que l'enfant chérie des victoires universitaires.

PÉRICICHEN.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

15 juillet 1747. — Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.

Le 7 juillet, il avait réussi à faire pénétrer mystérieusement un corps de 150 hommes dans le quartier de Terravecchia de Bastia et le lendemain il faisait son entrée en ville à la tête des patriotes.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Jaigu Paul-Marie est nommé greffier du tribunal de commerce d'Ile Rousse, en remplacement de M. Leoni, démissionnaire.

---

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XII.

— Oh ! mon oncle, pouvez-vous supposer cela ?

— Je te dis que je ne me fâcherais pas, car enfin tu ne me connais pas encore ; mais j'espère que nous allons faire connaissance.

— Pardonnez moi, mon oncle, je vous connais déjà fort bien ; mon frère m'a si souvent parlé de vous.

— Ah ! que t'a-t-il dit de moi, ce bon sujet ?

— Que vous étiez le meilleur des hommes ; qu'il vous devait la plus vive reconnaissance pour la bonté avec laquelle vous aviez réparé ses folies...

— Bien, bien ; en attendant, qu'il n'y revienne plus. J'ai décidé qu'il trouverait dorénavant en moi un oncle inexorable. Il n'en aura pas de même pour toi, ma petite Henriette ; je sais que tu ne m'ouvriras jamais de mémoires à payer, mais tu pourrais peut-être avoir quelque autre chose à me demander.

— Moi, mon oncle ? dit Henriette, qui rougit en pensant que M. de Morêal était l'ami du marquis.

— Vous-même, ma nièce, reprit le vieillard avec son malicieux sourire, et votre rougeur me dit que j'ai deviné. Allons, nous sommes seuls, et je vois que tu n'as pas envie de dormir. Conte moi tout cela ; *je ne te gronderai pas. Tu aimes donc* Morêal ?

Au lieu de répondre, Henriette baissa les yeux ; car, si les sévères interrogations de sa tante avaient un instant irrité son courage, l'accent affectueux du marquis venait de lui rendre toute sa timidité.

— J'ai tort, reprit le vieillard en voyant l'embarras de sa nièce ; une question si grave devait être entourée de toutes sortes de précautions oratoires, mais la maudite vivacité dont je te parlais tout-à l'heure m'a emporté malgré moi. Je n'ai pas eu la patience de mettre deux heures à te faire convenir d'une chose dont je suis sûr.

— Sûr ? dit la jeune fille, dont l'œil étincela.

— Ne te fâche pas, et surtout n'accuse point Morêal ; ce n'est pas lui qui m'a dit que tu l'aimais ; le pauvre garçon est trop discret et trop modeste pour cela.

— Mais alors qui a pu vous le dire ? demanda Henriette d'un air confus.

— Toi même.

— Moi !

— Oui si tu l'aimes mieux, ton regard, lorsque avant hier tu l'as aperçu dans le salon.

— Mais c'est terrible ! dit la jeune fille qui rougit de nouveau.

— Sans doute, *reprit* M. de Pontailly en imitant l'accent de sa nièce ; c'est terrible d'avoir des yeux qui gardent si mal un secret. Tu vois donc bien que je sais déjà tout, et que tu peux sans inconvénient me faire tes petites confidences. D'abord, que t'a dit ce soir ta tante ?

Enhardie par la bonté qu'exprimaient la physionomie et l'accent du vieillard, Henriette raconta fidèlement l'entretien qu'elle venait d'avoir avec le marquis.

— Elle t'a promis de congédier Dorvier, et tu pleures ? s'écria l'émigré ; tu n'es pas raisonnable. Le point essentiel est gagné, et je n'espérais pas tant.

— Mais le reste, mon oncle ! murmura la jeune fille.

— Ah ! le reste, dit en riant M. de Pontailly ; eh bien ! le reste, nous tâcherons de l'arranger.

— Comment cela ? demanda Henriette, qui, par un mouvement involontaire, rapprocha sa chaise du fauteuil de son oncle.

— Voyons, dit celui-ci en lui prenant les mains ; à nous deux, il est impossible que nous n'ayons pas quelque bonne idée. D'abord, prends garde de déplaire à ta tante, car elle seule peut te servir près de ton père ; puisqu'elle t'a défendu de rester dans le salon quand Morêal y viendra, il faut lui obéir.

— Voilà ce que vous appelez une bonne idée ? répondit la jeune fille, qui savait de cette expressive pantomime, les empressements dans les oisonnes.

— Ecoute-moi donc, reprit-il, je n'ai pas tout dit. Le grand malheur qui t'afflige aura bien ses petites compensations. Ta tante sort à peu près tous les soirs, elle te conduira dans le monde ; on va donner des bals...

— Où je ne danserai pas, interrompit Henriette, à qui paraissait odieuse l'idée seule d'un plaisir que ne partagerait pas Morêal.

— Tu tiens donc à désespérer un beau jeune homme de ma connaissance, qui j'en suis sûr, serait très heureux de danser avec toi ?

— Je ne comprends pas...

— Suppose que le hasard, peut-être avec l'aide de ce vieil oncle si méchant à qui l'on ne veut pas même laisser sa main ; *suppose, dis-je, que le hasard fasse* inviter M. de Morêal à tous les bals où tu dois aller toi même ; qu'est ce que ta tante aurait à te dire ?

— Oh ! mon oncle, vous seriez assez bon ! s'écria la jeune fille en serrant à son tour les mains du vieillard.

— Chut ! dit celui-ci, de l'air d'un conjuré qui craint une *surprise ; on marche* dans l'autre salon

Henriette reprit le journal avec une vivacité extrême. « On écrit de Constantinople le 27 octobre, lut-elle au hasard : La dernière note du divan communiquée par le reis effendi aux ambassadeurs des cinq grandes puissances renferme... »

— Ce n'est pas ta tante, interrompit M. de Pontailly ; c'est Germain qui range quelque chose Tu as eu peur, n'est-ce pas ?

Mais vous-même, mon oncle ? répliqua la jeune fille en souriant.

— J'avoue que, pendant toutes mes campagnes de l'armée de Condé, je n'ai jamais été si ému, dit le vieillard, riant à son tour ; mais tu que nous avons l'air de vrais conspirateurs.

(A suivre).

— Le gendarme Giovannetti, de la compagnie de l'Indo-Chine, est nommé brigadier.

— M. Quilichini, ouvrier aux écritures à la vérification du matériel électrique à Paris, est nommé commis expéditionnaire au même service.

— Le sergent Dongradi, du 3e régiment de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan du Comores.

— L'élève Carbuccia Honoré a été promu quartier-maître mécanicien dans la marine de l'Etat.

— M. Ceccaldi François, ex-sergent au 8e régiment d'infanterie de marine, a été nommé à l'emploi de garde dans le service des cimetières de la ville de Paris.

Pour les Sinistrés du « Liban »

Notre Souscription

L'appel de M. le chanoine Casabianca a trouvé de l'écho, son exemple des imitateurs.

Nous recevons, à propos de notre souscription, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier.

Mon cher Monsieur Ollagnier,

Comme mon brave ami, M. le chanoine Casabianca, — qui vient d'ouvrir la souscription par un don princier de 500 francs, — souvent je me disais : Pourquoi la Corse, toute pauvre qu'elle est, ne viendrait-elle pas en aide aux familles des malheureuses victimes de la catastrophe du « Liban », aussi je m'empresse de vous adresser ci-joint un mandat-poste de 20 francs pour mon offrande personnelle.

Cordialement à vous,

ALBANO LANZALAVI-FABRINI.

Costa, le 11 juillet 1903.

Deuxième liste

Albano Lanzalavi-Fabrini	20 fr.
A. R.	10 fr.
C. d'Ol.	1 fr.
Total	31 fr.
Report de la 1re liste	527 fr.
Total général	558 fr.

Mairie de Marseille

AVIS

La Commission municipale, chargée de procéder à la répartition des secours aux sinistrés du *Liban*, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, vendredi 10 du courant, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Pieri, adjoint délégué à l'enseignement supérieur.

Afin de lui permettre de faire la distribution des fonds existants, le plus tôt possible, la Commission invite tous les intéressés retardataires à faire diligence, et fixe au 25 du présent mois la date à laquelle elle terminera ses travaux.

Passé ce délai, aucune demande ne pourra plus être reçue.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Tourachet veuve Gambini, le mari préposé emballeur des douanes, 35 ans 4 mois de services, 393 francs.

Foglia Antoine, adjudant, 17 ans 18 jours de services, 700 francs.

Aimo Regulus, adjudant, 15 ans 11 mois 23 jours de services, 640 francs.

Alessandri Pierre-François, sergent, 15 ans 3 mois 13 jours de services, 496 fr.

Ceccaldi Antoine, sergent-major, 40 ans 9 mois 25 jours de services, 1.140 fr.

Bulletin Financier

Paris, le 12 juillet 1903.

Assez bien vu au début, le marché se reflète ait en séance à la suite de l'attitude brillante de notre Rente qui ne gagne pas moins de 2? cent. dans la 87 65. L'Extérieure est d'ensemble à 89.50 ; les autres ottomanes sont fermées. Les porteurs de fonds ottomans se sont réunis en Assemblée Générale, le 13 juillet, pour examiner le rapport du comité sur le projet d'unification et prendre une décision. Les Etablissements de Crédit restent en excellente tendance.

Au comptant, l'obligation Victoria-Mines est bien tenue à 501 75.

Sur le marché en banque, nous trouvons les Tramways Electriques et Chemins de Fer, l'actuel à 491 et l'obligation à 472 à 478. Les actions des Charbonnages des Alpes continuent à être recherchées à 414 et les Etains de Melaka à 115. La Kakamb d'échange fonctionne à 30 frs. La Chasse qui avait fléchi jusqu'à 34, sur la fausse alerte dont nous avons parlé, remonte vigoureusement à 36 50.

Chemins Français inchangés.

La Fête Nationale

Quoique les meilleures choses répètent fréquemment leur lueur, la Fête nationale du 14 juillet n'en souche pas moins, dans notre population un joyeux et patriotique émoi.

Lundi soir, la retraite aux flambeaux a été conduite, sur la place Saint-Nicolas et suivie ensuite par une foule considérable. La *Marseillaise*, que la musique du 163e a exécutée avant de rentrer au quartier, a provoqué de vigoureux applaudissements.

De son côté, la *Lyre Bastiaise*, a joué sur la place Saint-Nicolas, de 8 heures et demie à 9 heures et demie, divers morceaux avec une véritable maîtrise.

C'est avec plaisir que nous constatons les progrès incessants de cette phalange, grâce au zèle de son Directeur, M. Sauveur Aymo.

L'animation était grande sur les boulevards, les feux de bengales multicolores éclairaient çà et là le passage de la retraite, qu'une foule véritable fait humain.

Dans la nuit une pluie assez abondante a abattu la poussière et rafraîchi l'atmosphère, de sorte que le soleil n'a pas été trop cuisant pour les spectateurs de la revue et pour ceux qui y prenaient part.

La Revue

Dès 7 heures et demie du matin les troupes de la garnison, conduites par *leurs chefs respectifs*, commencent à arriver sur le terrain de la revue, l'Espianade Saint-Nicolas, qui, par son site merveilleux, au pied de la grande bleue et ses vastes dimensions, peut rivaliser avec les plus belles terrasses de la Méditerranée.

A 7 heures 45, toutes les troupes sont rassemblées sous les ordres de M. le colonel Drude, commandant le 163e, et occupent les emplacements suivants :

1° Côté Ouest, artillerie à pied, douaniers, 163e régiment d'infanterie, section des commis et ouvriers militaires et d'administration ; une section d'infirmiers.

2° Côté Est, artillerie de montagne, artillerie de campagne, gendarmerie à cheval.

Les abords de la place sont déjà garnis d'une foule compacte, avide d'acclamer le Drapeau et l'armée, que le service d'ordre, assuré par des brigades de gendarmes à pied, a peine à contenir.

Huit heures sonnent à Saint-Jean, une salve d'artillerie, tirée par la batterie Saint-Erasme, annonce l'arrivée du Gouverneur, qui, débouchant du cours Sebastiani, escorté d'un brillant Etat-Major, se rend face à la tribune officielle pour saluer les autorités qui s'y trouvent massées en nombre respectable et ensuite le Drapeau qui s'incline légèrement.

Pendant ce temps la musique du 163e attaque la *Marseillaise* et de suite après, la revue commence.

M. le Général Gouverneur, suivi de son Etat-Major, passe devant le front des troupes qui lui sont présentées par M. le colonel Drude et qui se trouvent considérablement réduites par suite du grand nombre de permissions accordées.

Remise des décorations

Au bout de quelques minutes la revue prend fin et la remise des décorations a lieu.

M. le général Chevreux a remis, avec le cérémonial imposant que l'on connaît, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le docteur Arrigon, médecin-major de 1re classe au 163e ; à M. Remondet, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie et à M. Bourgain, officier d'administration de 1re classe ; gestionnaire des vivres à Bastia.

Le médaille militaire a été remise à l'adjudant Malhiet, de la 7e batterie du 38e régiment, par M. le chef d'escadron Nivelle, commandant les batteries stationnées en Corse.

M. le chef d'escadron le gendarmerie Touche a remis ensuite la médaille militaire au maréchal des logis Auguste, de la brigade de Borgo et au gendarme Martini, de Bastia.

Le Défilé

Après cette cérémonie M. le Général Gouverneur va se placer en face de la tribune officielle pour le défilé.

Les troupes font un mouvement à droite, puis faisant face en arrière, elles vont se masser en colonne de bataillon à deux pas au fond de la place et sont remises face en avant.

Le défilé est ouvert par la musique du 163e, suivi des douaniers qui marchent en bon ordre, le 163e d'infanterie, colonel et Drapeau en tête, défilant en colonne à distance entière avec une souplesse et une correction qui ont fait l'admiration de la foule qui les applaudissait ; viennent ensuite, les commis et ouvriers militaires d'administration, batterie de montagne et enfin la batterie montée avec ses nouveaux canons 75 qui défilent au pas, et la gendarmerie à cheval.

Toutes ces troupes, manœuvrent avec une précision remarquable.

A 8 heures et demie le défilé prend fin et les troupes regagnent leur casernement, et ce, pendant que la foule se disperse emportant le meilleur souvenir de cette fête militaire.

Les Illuminations

Le soir, à huit heures, les illuminations des principaux monuments éclairent nos rues à giorno. Les cafés rivalisent de décoration ; les rampes de gaz restent allumées jusqu'à une heure bien avancée et la circulation est grande notamment *sur la place Saint-Nicolas*, où un concert est donné par la musique du 163e.

Disons, toutefois, que sans le précieux concours de l'excellente musique du 163e, le 14 Juillet aurait été bien morne et que, somme toute, sans l'armée la fête de l'anniversaire de la prise de la Bastille aurait passé inaperçue.

Un Traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration court, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès l'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

LOTERIE DU Patronage des Ecoles Laïques

6e liste des Lots

Une amphore chinoise, M. Julien Lota.
Une boîte quenelles volaille, M. J. Lota.
Une paire vases fantaisie, M. Bitterlé.
Une bouteille Gentiane M. Ant. Morelli.
Une bouteille Gentiane, M. Ant. Morelli.
Un flacon Kola granulé, M. Vecchini.
Deux plateaux à fruits, M. A. Vannucci.
Cinq kilos riz Caroline, MM. Ghiglierini.
Un flacon huile au quinquina, M. Guidi.
Un flacon huile au quinquina, M. Guidi.
Une papeterie, M. Costa, libraire.
Napoléon et ses campagnes, M. Costa.
Une sacoche, M. Scinoto.
Une épingle montée corail, M. Hirigoyen.
Six tasses porcelaine blanche avec 6 plats, (Détaillage porcelaine Paris-Limoges).
Un plat décoré, (Détaillage porcelaine Paris-Limoges).
Un fume-cigarettes, (Détaillage porcelaine Paris-Limoges).
Une broderie pour pantoufles, Anonyme.
Une canne montée vieil argent, M. Bedani.
Une paire ciseaux à broder, M. Badani.
Une canne, Anonyme.
Un volume illustré, M. Ollagnier, libraire.
Un volume illustré, M. Ollagnier, libraire.
Une lampe à pied, Maison J.-E. Ajaccio.
Un crochon anisette, M. Raynaud.

Liste des numéros gagnants

Le tirage de la loterie a eu lieu, à 2 heures de l'après midi, dans la salle du pérystile du Théâtre municipal.

Voici la liste des numéros gagnants :

53	2210	3898	5066	6673	8091
121	2238	3928	5163	6701	8135
160	2258	4120	5224	6716	8157
163	2347	4195	5246	6771	8162
177	2368	4254	5281	6796	8165
243	2416	4256	5318	6863	8199
256	2417	4302	5325	6884	8323
387	2482	4381	5376	6915	8357
480	2542	4419	5415	6945	8522
593	2547	4459	5441	6933	8524
1010	2569	4489	5452	6943	8551
1016	2707	4497	5520	6946	8605
1034	2749	4539	5942	6995	8766
1102	2786	4572	6026	6998	8847
1124	2809	4610	6037	7137	8891
1267	2999	4522	6043	7443	8919
1288	3012	4529	6049	7246	8940
1426	3218	46 9	6057	7261	9 08
1513	3226	4664	6060	7269	9004
1538	3270	4665	6125	7274	9052
1625	3264	4672	6144	7289	9442
1679	3416	47 7	6155	7292	9662
1781	3499	4726	61 7	7650	9700
1790	3559	4786	6186	7719	10122
1821	3576	4809	6248	7791	10197
1919	3616	4813	6261	7828	10299
1968	3637	4844	62 3	7876	10353
1996	3732	4854	6345	7884	11123
1998	37 4	4872	6358	7907	
2019	3767	4980	6341	7941	
2117	3771	5014	6563	8001	
2146	3779	5034	6631	8003	
2178	3796	1037	6658	8031	

La distribution des lots aura lieu au péristyle du théâtre, aujourd'hui mercredi 15 et jeudi 16 juillet de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

Passé ce délai, s'adresser à M. Milanta, avoué, dépositaire des lots non réclamés, 2, boulevard de Cardo, au 3e.

L'Alcool Aliment

De tous côtés, la guerre contre l'alcoolisme se manifeste.

De l'alcoolisme les savants sont tombés dans l'absinthisme. Il fallait bien en arriver là. Pensez donc, depuis plus de cinq siècles dans tous les intérieurs de nos paysans ou de nos bourgeois, il n'y avait pas de formation de jeune fille à laquelle le vin d'absinthe n'ait présidé.

Constatait on chez la fillette les pâles couleurs, le manque d'appétit, des époques difficiles, immédiatement *la vieille grand'mère* prévoyante tirait de l'armoire le respectable bouteille où dans de bon vieux vin macéraient, les sommités d'absinthe et un verre à madère de ce médicament si *simple* remettait vite toutes choses en l'état.

Haro donc sur l'absinthe !

De telles exagérations devaient amener une réaction, et déjà elle se manifeste nettement en faveur de cet apéritif préféré du public. Nous avons vu que l'éminent savant Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, outré des erreurs répandues, avait tenu courageusement à remettre les choses au point.

Il y a quelques semaines un de nos clients nous entretenait de cette question et comme nous lui interdisions cet apéritif, il nous dit : « Avant de vous écouter je voudrais savoir ce que vaut celle que je bois » et il nous remit un flacon en verre blanc.

Le chimiste auquel nous confiâmes l'analyse ne prononça pour de l'absinthe admirablement faite constituée d'une macération supérieure de sommités d'absinthe et deux de bon alcool de vin, le tout parfaitement distillé et amené à une qualité hors pair. Il ajouta que l'oxydation était plus complète et que cette absinthe constituait, étendue d'eau, pour l'été, un rafraîchissement tonique sans rival.

Il s'agissait de l'Oxygénée Cusenier ainsi que nous l'apprîmes le lendemain. Le produit était extrêmement pur et, rassuré par l'analyse, nous ne crûmes pas devoir l'interdire à notre client.

Et, logiquement, si notre consommateur d'absinthe ne se livre pas sous d'autres formes à un abus d'alcool, son apéritif préféré ne peut avoir que de bons résultats.

La maison Cusenier, en appelant l'oxygène à jouer un rôle dans son absinthe, apporte une heureuse contingence nouvelle et rend meilleure une boisson que de tout temps, prise modérément, on a considérée comme un apéritif tonique de haute valeur.

La bonne réputation si] ancienne de l'absinthe a été perdue par les mixtures vendues sous ce nom, comme la bonne *vieille fine champagne d'autrefois* a été déshonorée par des coupages sans nom. Ce n'est pas une raison pour proscrire en France ces produits, il suffit d'aviser aux moyens de déjouer la fraude.

Nous n'avons pas à réhabiliter ni l'absinthe, ni l'alcool employés à doses normales ; des savants comme les Bouchardat, les Liebig, etc. etc, plus près les Jaillet, les Duclaux l'ont montré comme un aliment de premier ordre au même titre, même à un degré supérieur que le sucre et l'amidon.

Et voilà pourquoi nous ne tonnerons plus jamais contre ceux que nous verrons déguster leur Oxygénée verte Cusenier.

Dr Hrnm

Membre de la commission d'hygiène et de physiologie

(*La Médecine Française*).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 à midi, 28 à 7 heures du soir, + 24 ? Maxime, + 28 à Midine, + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi. 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — ans la matinée N. E. faible.

Dans l'après-midi, S. E. M..

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Le mouvement des voyageurs

La catastrophe du *Liban* n'a heureusement effrayé personne. Le mouvement des voyageurs entre Bastia et Marseille et *vice-versa*, est toujours considérable. On se dit avec raison qu'une fois n'est pas coutume, et que les capitaines des paquebots déploient, en ce moment, une vigilance encore plus grande. On se dit aussi, et avec non moins de raison, que ce serait faire preuve d'une *singulière pusillanimité* que de renoncer à naviguer, parce qu'il y a des naufrages.

Le service du balayage

L'adjudicataire de cet important service remplit-il toutes les obligations de son cahier des charges ? C'est possible. Mais alors, on ne ferait pas mal d'élever à l'avenir le chiffre de la *subvention*, car, en été, quatre balayages par jour ne seraient pas de trop.

Mariage

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Vincent Gasparini, le jeune propriétaire de la Grande Brasserie de la place Saint-Nicolas, avec Mlle Hélène Aitelli, nièce de M. Jean Modeste rentier.

Une fontaine s. v. p

Les ouvriers des quais du Nouveau-Port nous prient de demander à l'administration compétente l'établissement d'une borne-fontaine sur les quais du Nouveau-Port.

En fait, ces doléances ne sont que trop fondées, par *les chaleurs* qu'il fait, les pauvres gens qui travaillent dans ces parages, voire même les passants, seraient heureux de pouvoir se désaltérer sans être obligés de faire un chemin trop long pour satisfaire leurs besoins.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisantes effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en outre et en demi litres, au prix de 3 francs le litre. Pharmacie Gentil, 3, boulevard Paoli, Bastia.

Objets trouvés

Hier soir, pendant le concert militaire, a été trouvé sur la place Saint-Nicolas, un bois deuil de dame.

Le réclamer au bureau du journal.

Au Port

La vapeur *Persanche*, capitaine Leroux, est arrivé de Cette, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carrère, est arrivé de Livourne avec 23 passagers et 41 tonnes.

— Le Brick-goélette *La Giovannina*, capitaine Baghino, est arrivé de Gênes, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur anglais *Torino*, capitaine Randle, est arrivé de Gênes, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Tasca, est arrivé de Porto-Torres, avec 23 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Iché, est arrivé de Marseille, avec 134 passagers et 251 tonnes.

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

— Ensemble ou séparement 6 appartements de 6, 7 et 8 pièces au 1er étage près les bureaux de la Compagnie Fraissinet. Placement avantageux. Excellente occasion à saisir de suite. S'adresser à Me Giordani, notaire à Bastia ou au bureau du *Journal*.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, *Avenue Carnot*, 5, *Bastia*
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FLACONS D'ITALIE 1 fr. 25 la flasco
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant de Domaine de MAOUCHE EL-OUED, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 70 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 75 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-pièces, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

PRÊTS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Dépêches pour Nouvelles du Jour

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique

M. Poletti, professeur au lycée de Bastia ;

M. Jamais, directeur de l'école normale d'Ajaccio.

Officiers d'Académie

M. Combe, professeur au collège de Corte ;

M. Marchioni, professeur au collège d'Ajaccio ;

M. Tafanelli, maître élémentaire au lycée de Bastia ;

M. Castelli, directeur d'école, à Calvi ;

M. Loviconi, instituteur public, à Ercica-Soarella.

Mérite Agricole

Sont nommés dans le Mérite agricole :

Au grade d'Officier

M. Durazzo, conseiller général, à Sartene ;

M. Renucci, propriétaire, à Felicete ;

M. Tommasi, notaire, à Bastia.

Au grade de Chevalier

MM.

Antoniotti, maire d'Oimi-Cappella ;
Bocognani, jardinier, Ajaccio :
Carboni, architecte départemental, Ajaccio ;
Ceccaldi, adjoint municipal. Lumio ;
Cesari, propriétaire, Casalabriva ;
Chiappini, adjoint municipal, Calcatoggio ;
Colonna de Cesarca, maire d'Apietto ;
Compeldi, propriétaire, Sartene ;
Farinacci, propriétaire, Calcatoggio;
Favella, propriétaire, Ajaccio ;
Filippi, viticulteur, Sari-d'Orcino ;
Franceschini, maire de Corbara ;
Galeazzi, maire de Santa-Reparata de Balagne;
Giocanti, maire de Speloncato ;
Giudicelli, adjoint au maire de Ste-Lucie de Mercurio ;
Giudicelli, maire de Zonza ;
Lanfranchi, maire de Levie ;
l'abbé Maestrati, desservant à Monaccia de Sartene ;
Mailhot, cultivateur à Sari d'Orcino ;
Martini, conducteur des ponts-et-chaussées, Vescovato ;
Mingalon, architecte, Bastia ;
Nivaggioli, propriétaire,
Orsini, percepteur, Ghisonaccia ;
Pinelli, greffier de la justice de paix, Ajaccio ;
Stefani, cultivateur, Sari-d'Orcino ;
Versini, maire de Marignana ;
Versini, instituteur, Marignana.

Récompenses Honorifiques

Des récompenses honorifiques sont accordées aux personnes dénommées ci-après qui ont rendu des services à la mutualité :

Rappel de Médaille d'Or

M. Sisco Sauveur, président de la Société des Marins, à Bastia.

Médailles de bronze

La médaille de bronze a été décernée à MM. Alfonsi, Sari, Giorgi, Cimiterra et Siciliano, à Ajaccio, à MM. Airola, Valery, Saettoni et Pierangeli à Bastia ; à M. Carrega, à Bonifacio.

LA FÊTE NATIONALE à Paris

La Fête Nationale a été annoncée dans la matinée, par des salves d'artillerie.

Des distributions extraordinaires de secours ont été faites par les bureaux de bienfaisance.

La Revue

Le général André a passé la revue des troupes qui lui ont été présentées par le général Gouverneur de Paris

Immédiatement après la revue, le ministre de la Guerre a pris la tête des troupes et a défilé devant le président de la République, suivi de son état major et du général gouverneur de Paris.

Après avoir défilé le ministre de la Guerre s'est placé en face la tribune présidentielle, ayant à sa droite le Gouverneur de Paris et derrière lui les officiers de sa suite.

Le défilé a été superbe.

Représentations gratuites

Dans l'après-midi des représentations gratuites ont été données dans tous les principaux théâtres de Paris.

Illuminations. Fêtes locales

Les illuminations, ainsi que les pavoisements des principaux monuments et édifices publics ne laissent rien à désirer.

Des bals ont lieu dans les divers quartiers des vingt arrondissements de Paris.

Feux d'artifice

A 10 heures du soir, des feux d'artifice ont été tirés :

1° sur le terre-plein du Pont-Neuf ;
2° au parc de Montsouris ;
3° au parc des Buttes-Chaumont ;
4° *sur la via duc du chemin de fer d'Auteuil.*

Lettre du président de la République

A l'issue de la revue, le Président de la République a adressé au Ministre de la guerre la lettre ci-après :

Paris, 14 juillet

Mon cher ministre,

La revue à laquelle nous venons d'assister est une éclatante affirmation des progrès réalisés chaque jour dans l'instruction de l'armée.

Ces progrès sont dus à la solicitude éclairée des chefs, à la confiance nécessaire des soldats, au culte commun de la patrie qui les unit et les enflamme.

Nous avons la certitude que cette admirable armée constitue, par sa force et sa discipline, la plus sûre garantie pour la défense de notre honneur et de nos intérêts.

Chaque année la population de Paris acclame les régiments que nous avons passés en revue, à l'heure où dans toutes les garnisons de France, notre drapeau et nos *soldats* sont salués avec la même confiance et le même patriotique ardeur.

J'exprime une joie profonde à le constater : l'armée est entourée de la *confiance* et de l'affection du pays ; cette union de l'armée et de la nation communique à l'armée une puissance irrésistible pour la défense de la patrie et de la République.

Je vous prie de transmettre à M. le gouverneur militaire de Paris et à l'armée mes plus vives félicitations et celles du gouvernement de la République.

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Emile Loubet.

Lettre du ministre de la Guerre

Le ministre de la Guerre a adressé à M. le gouverneur militaire de Paris la lettre ci-après :

Monsieur le gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe que M. le Président de la République a bien voulu m'adresser après la revue de ce jour.

Je vous prie de la porter, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes du gouvernement militaire de Paris, en y joignant mes félicitations personnelles.

Général André.

EN PROVINCE

Dans tous les départements on a célébré la fête nationale, avec plus ou moins d'éclat, mais partout avec calme.

Les préfets n'ont signalé aucun incident.

AU VATICAN

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Nouvelles alarmantes

Le Giornale dell Italia confirme que l'état du Pape a empiré depuis hier soir.

Le docteur Lapponi a confirmé que la mort du Saint-Père n'est plus qu'une question d'heures.

Le docteur Mazzoni, interviewé ce soir, a déclaré que Léon XIII pouvait, croyait-il, vivre, encore vingt-quatre ou quarante-huit heures, s'il ne survenait rien d'anormal.

00335

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zonzini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. M. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

AU DÉBALLAGE de Porcelaines
9, Bd du Palais

En vente pour **3 jours seulement**.

2.000 Tasses à café en porcelaine blanche à **2 sous**.

300 ombrelles rayure soie fantaisie à **2.50**.

500 flacons triple extrait pour mouchoir à **5 sous**.

Tout le reste de la porcelaine au quart de la valeur réelle.

3 jours de vente seulement

Horlogerie-Bijouterie
Orfèverie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

OAEZZA LES EAUX STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prongésol.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

100 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXX

LA MORT D'UNCAS.

Puis, il ajouta en faisant un nouveau geste expressif :

— Les deux réunies en font une seule pour les castors.

C'est ce que je pensais d'après le cours qu'il suit et d'après la position des montagnes, reprit le chasseur en dirigeant sa vue perçante à travers les ouvertures qui séparaient le sommet des arbres. Guerrière nous nous tiendrons à couvert sur ces bords, jusqu'à ce que nous sentions la piste des Hurons.

Ses compagnons exprimèrent selon leur usage, leur assentiment par une courte exclamation : mais voyant que leur chef se préparait lui-même à leur montrer le chemin quelques-uns d'entre eux lui firent entendre par des signes que tout n'était pas comme il devait être.

Œil de Faucon les comprit ; se retournant aussitôt, il aperçut le maître de chant qui les avait suivis.

Œil de Faucon leur indiqua du doigt la direction qu'ils devaient suivre et il s'avança à leur tête ; toute la troupe se forma sur une ligne et marcha si exactement sur ses pas, qu'à l'exception d'Heyward et de David on ne voyait que la trace des pas d'un seul homme.

A peine s'étaient-ils montrés à découverts qu'une décharge d'une douzaine de fusils se fit entendre derrière eux ; un Delaware, sautant en l'air comme un daim atteint par la balle d'un chasseur, retomba lourdement dans l'immobilité de la mort.

— Ah ! *je craignais quelque diablerie de ce genre !* s'écria le chasseur en anglais.

Puis, avec la rapidité de la pensée, il ajouta dans la langue des Delawares :

— Vite à couvert, et chargez !

A ces mots, le troupe se dispersa ; avant qu'Heyward fût revenu de sa surprise, il se trouva seul avec David. Heureusement les Hurons s'étaient déjà repliés en arrière pour le moment, il n'avait rien à craindre.

Mais, cette trêve ne devait pas être de longue durée ; le chasseur reparut aussitôt, donna l'exemple de les poursuivre en déchargeant son fusil, puis il courut d'arbre en arbre chargeant et tirant tour à tour, tandis que l'ennemi reculait lentement.

Cette attaque soudaine avait été faite par un très petit détachement de Hurons ; mais à mesure qu'ils se retiraient, leur nombre augmentait sensiblement ; bientôt ils se trouvèrent en état de soutenir le feu des Delawares et même de les repousser sans trop de désavantage.

Heyward se jeta au milieu des combattants, imitant la prudence de ses compagnons, il tira coup sur coup, se cachant et se montrant tour à tour.

Ce fut alors que le combat devint animé ; les Hurons ne reculaient plus ; les deux troupes restaient en place. Peu de guerriers étaient blessés, parce que chacun avait soin de se tenir autant que possible à l'abri derrière un arbre et ne découvrait jamais une partie de son corps qu'au moment d'ajuster.

Cependant les chances du combat devenaient de plus en plus défavorables pour Œil de Faucon et pour ses guerriers.

Le chasseur était trop clair voyant pour ne pas apercevoir tout le danger de sa position, mais sans savoir comment y remédier.

Il voyait qu'il était plus dangereux de battre en retraite que de se maintenir où il était : d'un autre côté, l'ennemi qui recevait à chaque instant de nouveaux renforts, commençait à s'étendre sur les flancs de sa petite troupe de sorte que les Delawares, ne pouvant presque plus se mettre à couvert ralentissaient leur feu.

Dans cette conjoncture critique, lorsqu'il commençait à croire qu'ils allaient être enveloppés par toute la peuplade des Hurons, ils entendirent tout à coup des cris de guerre et d'armes à feu retentir sous les voûtes épaisses de la forêt ; l'attaque partait de l'endroit où Uncas était posté, dans une vallée profonde, beaucoup au-dessous du terrain sur lequel Œil de Faucon se battait avec acharnement.

Les effets de cette diversion inattendue furent instantanés ; elle eut un résultat bien utile pour le chasseur et ses amis.

Il paraît que l'ennemi avait prévu le coup de main qu'ils avaient tenté, ce qui l'avait fait échouer ; mais, s'étant trompé sur leur nombre, ils avaient laissé un détachement trop faible pour résister à l'attaque impétueuse du jeune Mohican.

Ce qui rendait ces conjectures plus que probables, c'est que le bruit du combat qui s'était engagé dans la forêt approchait de plus en plus ; d'un autre côté, ils virent diminuer tout à coup le nombre de leurs agresseurs qui volèrent au secours de leurs compagnons repoussés et ils se hâtèrent de se porter sur leur principal point de défense.

Animant les guerriers de la voix et par son exemple, Œil de Faucon donna ordre aussitôt de fondre sur l'ennemi.

Dans leur manière de se battre, la charge ne consistait qu'à s'avancer d'arbre en arbre en restant toujours à couvert, mais, en s'approchant toujours davantage. Cette manœuvre fut exécutée à l'instant elle eut d'abord tout le succès désirable.

Les Hurons furent forcés de se retirer ; il ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils trouvèrent à se retrancher derrière un taillis épais. Ils se retournèrent alors et le combat prit une nouvelle face.

Le feu était également bien nourri des deux côtés ; la vigueur de la résistance répondait à l'ardeur de l'attaque : il était impossible de prévoir pour qui décidérait le sort des armes. Les Delawares n'avaient encore perdu aucun guerrier ; mais, leur sang commençait à couler en abondance par suite de la position désavantageuse qu'ils occupaient.

(*A suivre*).

OBEZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

TUMEUR

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravure coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, Paris.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra
Aux acheteurs du strict comptant ***H. Simon Damiani*** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :
Absinthe supérieure Abbol Bressou 0,90 le lit.
Id. Couhi 2,30 la bouteille.
Id. Pernier, 2,50 id.
Id. Ternitone, 2,25 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50° 1,40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0,80 id.
Id. surfine, 1,50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1,50 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1,50 id.
Sirops surfins assortis, 0,80 id.
La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Intercsita et Reucurel véritables.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours : 800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, ou 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, par mélèges autelles à la santé pour la distraction de toute artificielle.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANÇON
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25f
EN OR CROIX DE BENOYTEAIRE ET JOAILLERIE

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Marque du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Hauses artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux de Boulevard de Calvi

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Commissionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO sur demande.
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du **PER GAFFARD**
CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations

L'un des rédacteurs gérant, MATHIEU OLLAGNIER
Librairie Ollagnier

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantazzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

BENEDICTINE
D.O.M. D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive — Se défier des contrefaçons — Se trouve partout
BENEDICTINE — D.O.M. D.O.M.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

ALAMBICS BEROT
Exposition à la section de vinification pour Boulevard de Calvi
Machines à bouchon et à capsuler
BEROT FILS AINÉ
31 bis, rue de Lyon, PARIS
Médaille d'Or Paris 1900 — Médaille d'Or Bordeaux 1895
Médaille d'Or Nice 1897 — Médaille d'Or Marseille 1899
Médaille d'Or Lyon 1894 — Médaille d'Or Paris 1889
Médaille d'Or Paris 1900 — Médaille d'Or Bordeaux 1895
Médaille d'Or Nice 1897 — Médaille d'Or Marseille 1899
Médaille d'Or Lyon 1894 — Médaille d'Or Paris 1889

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Boutei les de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents généraux pour la Corse.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI, 16 JUILLET 1903 — N° 172

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	6 mois.	3 mois.
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	13 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA
00336

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : N. D. du Mont Carmel.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 6 m.
Lune : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Alexis.

15 JUILLET

Une Lettre de M. Emmanuel Arène

M. Emmanuel Arène, récemment élu conseiller général du canton de Sainte-Marie-Sicché, en remplacement du regretté président Mariani, a adressé la lettre suivante aux électeurs de ce canton :

Aux Electeurs
du canton de Sainte Marie Sicché

Paris, le 7 juillet 1903.

Mes chers Concitoyens,

Au cours d'une carrière politique déjà longue, il m'est arrivé de recevoir de mes compatriotes des témoignages de sympathie qui m'ont profondément ému. Je ne crois pas que jamais cette émotion ait été plus vive et plus profonde que celle que m'ont fait éprouver le magnifique résultat de l'élection de Sainte-Marie-Sicché et les conditions mêmes dans lesquelles a eu lieu cette élection.

En m'offrant, en effet, si spontanément la candidature, vous n'avez pas obéi seulement à des nécessités politiques. Il n'y a pas d'hommes indispensables, et vous auriez trouvé sans peine dans vos rangs plus d'un ferme républicain capable de remplir très dignement le mandat de conseiller général. Mais vous avez voulu surtout obéir au vœu solennellement exprimé par l'ami très cher que nous pleurons tous. Vous avez déféré à la dernière volonté de Dominique Mariani qui, au moment même où sa vie semblait déjà l'abandonner, se préoccupait toujours des intérêts du canton qu'il a tant aimé, de l'avenir du parti qu'il a si puissamment contribué à former, et qui, dans un désir d'union, de concorde, de pacification, que l'approche de la mort rendait plus imposant, vous a donné le conseil de m'offrir la candidature, comme il m'a invité moi-même à l'accepter.

Ni vous ni moi ne pouvions enfeindre le suprême désir d'un tel ami. Vous saviez à l'avance que mon assentiment vous était acquis, et je vous remercie bien sincèrement d'avoir compris, en même temps, par quel sentiment de délicatesse et de convenance il ne m'était pas permis de faire acte de candidat, et de vous adresser, avant le scrutin, la profession de foi que les électeurs ont toujours le droit d'exiger de celui à qui ils font l'honneur d'accorder leurs suffrages. J'aurais semblé, en prenant une initiative personnelle dans l'élection, faire bon marché des liens d'affectueuse gratitude et d'inaltérable dévouement qui m'attachaient à mes chers amis de Saint-Laurent à ces fermes et vaillants républicains qui me furent toujours si fidèles. Vous êtes Corses, mes chers concitoyens ; vous savez ce que c'est que la reconnaissance et vous ne serez pas surpris que, même après le splendide succès remporté dans votre grand et beau canton, mon cœur se serre en quittant l'autre canton, plus petit, plus humble, mais où les vertus civiques sont pareilles aux vôtres, et où les amitiés sont tout aussi solides et durables.

Ce qui atténue mes regrets, c'est que notre grand parti républicain forme aujourd'hui une seule et même famille, que les sentiments et les intérêts y sont communs, et qu'à Saint-Laurent comme partout ailleurs, on comprendra à quel pieux devoir j'obéis en répondant à l'affectueux appel des électeurs du canton de Sainte Marie-Sicché. C'est un très grand honneur pour moi d'avoir été choisi pour continuer, dans cette belle vallée d'Ornano, l'œuvre républicaine que, depuis plus de trente années, Mariani y avait entreprise, et qu'il avait su mener à bien, grâce à une activité sans égale, à un dévouement sans limite, à une bonté de cœur, à une serviabilité de caractère inépuisables. Ce n'est pas seulement le parti républicain qui a perdu en lui un de ses plus précieux soutiens ; c'est aussi la Corse qui a perdu un de ses meilleurs enfants. Il incarnait les plus brillantes qualités de notre race. Il était vif, ardent, enthousiaste, d'une prodigieuse mobilité physique qui contrastait singulièrement avec son admirable fermeté morale. Rien ne pouvait l'ébranler dans son attachement à son parti et à ses amis. Il se souvenait plus volontiers du bien que du mal. Il lui arriva, comme à bien d'autres, de faire des ingrats, mais il n'en éprouvait nul découragement, et cela ne changeait rien à son noble désir, à son habituelle bonté de rendre toujours service.

Il n'était jamais aussi heureux que lorsqu'il pouvait obliger un compatriote. Partout où les hasards de sa trop courte carrière l'ont conduit, dans les postes divers qu'il a occupés sur le continent, les Corses qui jamais ne s'adressaient vainement à lui ont gardé le souvenir de l'obligeance extrême, de la bonne volonté inlassable qu'il mettait toujours à leur disposition. En dehors même de toute considération politique, le titre de compatriote était à ses yeux la meilleure des recommandations. Aussi, sa physionomie si sympathique et souriante était elle populaire dans notre pays. C'était avec une joie sincère, avec une sorte de patriotique orgueil que notre Corse égalitaire et démocratique avait vu il n'y a guère plus d'un an, hélas ! ce fils de ses œuvres, ce véritable enfant du peuple, venir occuper dans son île natale les plus hautes fonctions de la magistrature. Notre pauvre et cher ami n'aura pas joui longtemps de cet honneur qui lui était bien dû. Ayant dépensé sa vie sans compter, n'ayant jamais été économe de ses forces ni de sa santé, il est mort bien avant l'heure, sans avoir pu remplir sa destinée, mais laissant à tous, amis comme adversaires le bel exemple d'une existence de travail et de droiture, le bon souvenir d'un homme sincère et loyal à l'esprit large, au cœur généreux. Au bout de tant d'années de luttes, il avait, certes, des adversaires, mais il n'avait pas un ennemi. C'est, à mes yeux, le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme politique.

Il en est un autre, cependant, que mieux que personne je puis adresser à Dominique Mariani : c'est d'avoir, jusqu'à sa mort, incarné l'amitié et le dévouement dans ce qu'ils ont de plus pur et de plus élevé. A toutes les heures bonnes ou mauvaises de ma vie politique, j'ai toujours trouvé cet ami fidèle à mes côtés. Il a pris sa part de toutes mes joies et de toutes mes tristesses. Aucun nuage n'a jamais passé sur notre fraternelle affection, et quand il est mort, il m'a semblé que c'était quelque chose de moi-même que je mettais au tombeau. J'ai encore devant mes yeux troubles, la douloureuse et angoissante figure de notre pauvre ami la dernière fois où je le vis, si pâle, si amaigri, sous le soleil de Barbicaja qui ne pouvait déjà plus le réchauffer. La mort était sur son front et dans ses yeux. Et cependant, au milieu de ses souffrances, il me parlait encore de ce canton de Sainte Marie-Sicché qui aura été, jusqu'à son dernier soupir, le constant objet de son culte filial et passionné.

C'est, pour ainsi dire, de ses mains, que j'en reçois aujourd'hui la garde. Je l'accepte avec une pieuse attendrie, comme un hommage à la mémoire de celui qui n'est plus. Je ne pourrai jamais le remplacer auprès de vous ; personne n'héritera d'une si belle vaillance, d'une si merveilleuse activité, d'une telle abnégation de chaque jour et de chaque instant. Je ferai de mon mieux pourtant pour continuer l'œuvre entreprise. Je m'emploierai de toutes mes forces à maintenir dans votre grand et beau canton l'union politique toujours si désirable, et à en développer aussi le bien-être matériel et la prospérité économique. Je fais appel pour cela à tous les concours, à toutes les bonnes volontés. La plus noble façon d'honorer l'ami disparu sera de nous inspirer toujours de son exemple, et de poursuivre sa tâche laborieuse et féconde dans une même communauté de souvenirs et d'espérances.

Veuillez agréer, mes chers concitoyens, la bien sincère assurance de ma reconnaissance et de mon dévouement.

EMMANUEL ARÈNE.

EPHÉMÉRIDE CORSE

16 juillet 1514. — Par testament, Jean-Paul de Leca appelle les Colonna de Rome à lui succéder dans ses fiefs de la Corse, dans le cas où ses descendants directs viendraient à disparaître.

Ce comte Corse avait, comme fiefs, les seigneuries de Leca et de Cinarca.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 juillet à 8 h. 1/2

1. La Lisette de Béranger, Maillart.
2. Les Dragons de Villars, C. Faust.
3. Thérésien, Flotow.
4. Strodella, Bru.
5. Le Basque (Boléro),

Le Chef de Musique, C. MUSSARD.

Ce que coûte la Chambre

Un document distribué aux Députés nous apprend, que la Chambre nous coûte annuellement 7 630.614 fr. 24. De ce chiffre, il faut déduire 5.355 182 fr. 30 qui représentent le montant des indemnités parlementaires. Le reste, soit plus de deux millions, sert à faire « bouillir la marmite » de la souveraineté nationale au Palais Bourbon ! Il y a là de quoi alimenter tout au moins « quelques » ménages !

Certains détails sont amusants à relever, article par article. — On remarque d'abord que le service médical absorbe, à lui seul, 11 549 f. 05 ; il paraît que le nombre des malades a été plus considérable l'année dernière, mais la Commission des crédits a mis bon ordre à sa façon : elle a imposé au pharmacien de la Chambre une réduction sur le prix des médicaments.

Le chapitre des impressions a été augmenté de 129 963 fr. 95, ce qui la porte à 560.953 fr. 95. Gambon de papier gâché cela représente, pour fournir des cornets aux épiciers du quartier !

Le service de publicité absorbe, sans explication, 17 181 fr. 90.

L'éclairage coûte 113 300 fr. 16 ; l'habillement des gens de service, 24.092 fr. 98 ; ici, il y a une économie : on a mis en adjudication la fourniture des draps et on a gratté, de ce côté, 13.907 fr. 02. Economie de fonds de culotte !

La buvette disposa d'un crédit total de 43 138 fr. 84 avec un excédent sur les années précédentes de 7 993 fr. Il est vrai de dire que chaque député subit pour le service de la buvette une réduction de 5 fr. par mois sur son indemnité, mais, comme on le voit, c'est loin de suffire.

Enfin, notons que 3.650 fr. de secours ont été alloués à d'anciens députés. Grandeur et décadence ! les députés subissent comme tout le monde les hauts et les bas de la vie.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Micselli, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'Intendance

---

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XII

— C'est si intéressant de conspirer !

— Bon ! te voilà comme ton frère ; il t'est vrai que ce n'est pas précisément pour le salut de la patrie qui te fait parler. Où étiez-vous ?

— Au bal, répondit Henriette, devenue pensante.

— Oh ! tu danses avec le beau jeune homme en question. Je crois que sur ce capitre nous pouvons en rester là. Mais enfin, d'autres hasards peuvent aussi produire.

— Le matin aussi ? dit la jeune fille, et le gracieux visage s'épanouissait à ces mots.

— Par exemple, je pense bien qu'en votre petite provinciale tu ce déterminée ne pas retourner à Douai avant d'avoir toutes les curiosités de Paris, depuis le dôme du Panthéon jusqu'aux Catacombes. Qui t'accompagnera dans ces excursions ? Ton frère ? Il est trop jeune et trop étourdi pour qu'on te confie à sa garde. Ton père ? Il va être complètement absorbé par la chambre. Ta tante ? L'emploi de ces journées est fixé invariablement, et cela la dérangerait beaucoup de t'accompagner. Je ne vois donc que moi qui puisse convenablement te servir de cicérone ; mais peut être la compagnie d'un vieillard te paraîtra t elle ennuyeuse ?

— Ennuyeuse, mon oncle ! c'est intéressante, c'est charmante, qu'il faut dire. Je voudrais faire avec vous le tour du monde.

— En ce cas, nous pourrons faire de temps en temps, non pas le tour du monde, mais un tour dans Paris et si, toujours par hasard, le beau jeune homme dont nous parlions tout à l'heure se trouvait quelquefois sur notre passage, je ne vois pas trop non plus ce qu'en pourrait trouver à dire à ces rencontres tout à fait fortuites, qui d'ailleurs auraient pour sauvegarde ma présence.

— Mon oncle, voulez vous que je vous embrasse ? dit Henriette avec un sourire de bonheur.

— Si je le veux ? Oui, pardieu ! répondit le vieillard, qui serra sa nièce dans ses bras avec une affection paternelle. Maintenant, mon enfant, reprit il, va te coucher et fais de beaux rêves. Surtout, que je ne te voie plus pleurer.

— Jamais, mon oncle ; ce que vous venez de me dire me rend si heureuse !

— Surtout...

Le marquis n'acheva pas ; mais il désigna la porte qui conduisait à l'appartement de sa femme, et posa ensuite un doigt sur sa bouche.

— Ne craignez rien, répondit Henriette d'un air de malicieuse intelligence ; si vous avez un peu peur de ma tante, je ne suis pas plus brave que vous, et ce n'est pas moi qui trahirai nos secrets.

— C'est cela, dit gaiement le marquis en se levant ; dissimulons comme de vieux diplomates. Au fait, si nous lisons tous les soirs les journaux avec autant de fruit qu'aujourd'hui, nous ne pouvons manquer de devenir de profonds politiques.

L'oncle et la nièce se séparèrent presque aussi heureux l'un que l'autre.

— Quel excellent homme ! répéta plus de cent fois Henriette, qui dormit assez mal cette nuit là.

— L'amour de ces deux enfants me rajeunit le cœur, disait de son côté le vieillard ; je les marierai, pardieu ! dussé je enlever le consentement de Chevassu le pistolet sous la gorge !

XIII

Le lendemain, M. Chevassu, qui devait déjeuner chez sa sœur, arriva ponctuellement à onze heures. Quoiqu'il s'efforçât d'affecter l'indifférence et même la gaieté, une préoccupation visible se peignait sur sa figure. Le député du Nord n'était pas soucieux sans raison. Depuis deux jours qu'il se voyait privé des conseils de son confident politique, il avait déjà commis plusieurs fautes dont il était obligé de convenir en lui-même, quelque excellente opinion qu'il eût d'ailleurs de son mérite. Par exemple, dès sa première entrevue avec ceux de ses collègues qui devaient former le noyau du quart parti, M. Chevassu, au lieu de se présenter avec la modeste réserve qui convient à un débutant, s'était permis certaines allures magistrales qui avaient obtenu fort peu de succès ; car autant les députés acceptent docilement le joug des supériorités depuis longtemps reconnues, autant ils revendre ils se montrent rétifs à l'égard des talents nouveau-venus.

Les membres de la Chambre à qui M. Chevassu voulait se réunir avaient en général beaucoup plus de goût pour l'autorité que pour la subordination, et ce n'était pas pour se soumettre facilement à un chef qu'ils avaient quitté, les uns M. Thiers, les autres M. Barrot, le reste M. Dupin. Ainsi qu'il arrive toujours à la formation d'une nouvelle coterie, chacun aspirait à gouverner, personne ne voulait obéir.

Au milieu de ce conflit de vanités irritables et de prétentions exagérées, M. Chevassu avait apporté une vanité et une prétention de plus, et, selon l'usage, tous les rivaux d'ambition s'étaient aussitôt ligués contre ce nouveau concurrent. Vainement le député du Nord avait pris ses plus belles poses, enflé sa voix et arrondi ses gestes ; vous le prêteriez d'agrandir les questions posées devant l'assemblée, il s'était lancé dogmatiquement dans les dissertations politiques de l'ordre le plus transcendant ; ses élans de pantomime et d'éloquence, qui jusqu'alors à Douai d'une certaine célébrité, avaient totalement manqué leur effet à Paris. Au lieu des applaudissements qu'il espérait, l'orateur n'avait recueilli que quelques interruptions dans le genre de celles-ci : A la question !... lieux communs ! ... théories creuses !... verbiage d'avocat ! ... et autres aménités parlementaires.

(A suivre).

militaire, en retraite, passe avec son grade dans l'armée territoriale.

— M. Zuccarelli Marcel, adjudant d'administration retraité, est nommé officier d'administration de 3e classe des subsistances militaires (armée territoriale).

— M. Ferrali Pierre a été nommé surveillant principal des Monopoles en Tunisie.

— M. Villanova, clerc d'avocat, est nommé commis greffier à Souk-el-Arba.

— M. Zveaco, ouvrier aux écritures à la direction des services électriques à Paris, est nommé commis expéditionnaire à la même direction.

Les Quais du Fango

Les nouveaux quais du Fango, bien que terminés, demeurent interdits aux opérations commerciales ; et, malgré les pressantes sollicitations de notre Chambre de commerce, ils le seront, paraît-il, longtemps encore — jusqu'à ce que l'administration des Ponts et chaussées veuille bien en prendre livraison.

Avant les travaux, cette partie du port, bien que difficilement accessible, était néanmoins utilisée et les bateaux qui y étaient amarrés effectuaient leurs opérations en toute liberté.

Nous ne voyons pas bien les motifs qui empêchent l'administration des ponts et chaussées d'accepter ces travaux, — ne fût-ce qu'à titre provisoire. Ce faisant, elle rendrait service au commerce bastiais.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois de juin 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux :

Chargé à Bastia le 1er juin. — Ballini 143 s. charbon ; Pieraccini 124 dito ; Renoux 13 c. vin quinquina ; Ch. Rolland 50 f. acide g. ; Jougiard frères 2 fûts citrons ; A ordre 382 colis primeurs.

le 4 juin. — A ordre 14 b. peaux moutons, 6 b. px chevaux, 8 b. px chèvres, 4 b. px agneaux ; Négro 141 b. liège ; Pieri 6 tonnes bois gras ; Fil et Cie 50 bobines cables fer ; Barrière 30 fûts acide g. ; Cie Transatlantique 4 f. vin ; Salvarelli 12 f. dito ; Pieraccini 60 s. charbon ; A ordre 24 c. vins et liqueurs ; Transit 4 c. essence géranium ; A ordre 401 colis frais.

le 8 juin. — Paolini 7200 k. bois gras ; Liégeois 200 c. eau minérale ; Gauchérand 4 s. éponges ; Oliva 10 s. châtaignes ; Gentil 4 b. vin ; Jouy aîné 9 b. liège ; Ballini 225 s. charbon, 1546 c. dito ; Ch. Rolland 40 f. acide g. ; A ordre 722 c. fruits frais.

le 11 juin. — Ballini 410 s. charbon ; A ordre 412 colis fruits frais.

le 15 juin. — Liégeois 150 c. eau minérale ; A ordre 9 b. px agneaux ; 3 s. cire jaune ; Ballini 292 c. charbon ; Ch. Rolland 209 f. acide g. ; A ordre 20 0 k. roudins hêtre ; Fraissinet 1 f. vin, 41 b. chouchous ; A ordre 440 colis fruits frais.

le 18 juin. — A ordre 8 b. peaux réparées ; G. Barrière 57 fûts extrait tan ; A ordre 33 tonnes bois de bois ; Ballini 93 c. charbon ; Oliva 12 b. châtaignes ; Jougiard 1 fût et 1 corb. citrons ; A ordre 381 c. fruits frais.

le 22 juin. — Liégeois 60 c. eau minérale ; Cahuzon et Ballini 15 b. laine, 2 b. poils ; Ch. Rolland 20 f. acide g. ; Ballini 162 s. charbon, 103 c. dito ; A ordre 468 colis fruits frais.

le 26 juin. — A. Barthélemy 48 b. chouchous ; Ballini 204 s. charbon ; Comagli 1 f. vin ; A ordre 24 b. laine ; A ordre 4 dito ; Orsoni 1 bl. vin ; Ch. Rolland 23 fûts acide g. ; Figuière 2 bord. vin ; Moreau 1 cheval ; Cie Electrique 351 plateaux orme ; A ordre 466 c. fruits frais.

Bulletin Financier

Paris, le 11 juillet 1903.

Malgré la réponse des primes, le marché n'a pas été très animé aujourd'hui en raison des trois jours de chômage qui vont suivre. Néanmoins les dispositions générales restent satisfaisantes, particulièrement sur le Rente Fort gain qui touche le cours de 98 fr. Les fonds Etrangers sont quelque peu hésitants. L'Extérieure est lourde à 89.40. Les Etablissements de Crédit sont stationnaires.

La souscription aux Obligations de Chemins de Fer russes semble ne difficultés vont être vu 21 convert. Elle porte sur 344.000 obligations à 4p0 de 500 fr, garanties par le Gouvernement russe, qui seront émises au pair avec jouissance de nos principales Sociétés de Crédit.

Sur le marché en Banque, l'action Tramways Electriques et Chemin de Fer de 101 Les Rentes de Mexique sont fermes à 118 ainsi que la K. kumb. à 39 fr. 50. Les actions de la nouvelle ont progressé ensuite, on cote à l'heure actuelle 113.

La Caoutchouc est de plus en plus recherché à 55.50.

Les actions de la « Gauloise » se traitent toujours à 160, avec un bon courant d'affaires pour l'augmentation définitive du capital.

Nos chemins de Fer reportent une partie de l'avance acquise hier.

Légion d'honneur

Par décret en date du 11 juillet ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'Officier.

MM.

Villa Désiré, général de brigade, commandant l'artillerie du 1er corps d'armée ; 38 ans de services, 4 campagnes, 1 citation, chevalier du 5 juillet 1888.

Fabiani Toussaint, chef de bat. au 6te d'inf, 34 ans de services, 15 camp, 1 blessure, chevalier du 28 décembre 1889.

Battaglini Pierre-Joseph, chef de bataillon en retraite, commandant le bureau de recrutement de Chambéry ; 43 ans de service, 5 campagnes, chevalier du 28 décembre 1883.

Maurisi Lucien, chef d'escadron au 21e d'artillerie, 39 ans de services, 1 camp., chevalier du 4 mai 1889

Darbon François Théophile, chef d'escadron commandant d'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio ; 35 ans de services, 9 campagnes, chevalier du 29 décembre 1887.

Uciani Félix-Antoine, médecin major de 1re classe ; 35 ans de services, 9 campagnes, chevalier du 10 juillet 1894.

Au grade de Chevalier.

MM.

Franceschi Joseph-Marie, capitaine au 102e d'inf, 21 ans de services, 4 campag.

Palazzi François-Louis, capitaine au 108e d'inf., 27 ans de services, 1 camp.

Pietri Don-Pierre-Marie-Eugène-Napoléon, capitaine au 102e d'inf., 25 ans de services.

De Lacger-Campiong Alphonse Benjamin-Jean-Marie, chef de bataillon, breveté au 163e d'inf , 26 ans de services.

Astruc Jean-Marie-Gaston, capitaine au 163e d'inf., 24 ans de services.

Poli Michel, adjudant à la 14e légion de gendarmerie, 30 ans de services, 2 campagnes, 1 citation.

Rolet Joseph Théophile, maréchal des logis à la 15e légion ter de gendarmerie, 24 ans de service, 18 campagnes, 8 cit.

Renaudin Amédé, officier d'administration de 1re classe à la direction de Bastia ; 33 ans de services.

Pariani Pierre-Marie, portier-consigne de 1re classe à Grenoble ; 38 ans de services, 1 campagne.

Bourgoin Eugène-Francois Xavier, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires, gestionnaire des vivres à Bastia ; 25 ans de services, 10 campagnes.

Arragon Henri-Joseph, médecin major de 1re classe au 163e rég. d'infanterie ; 24 ans de services, 4 campagnes.

Serra Achille François-Marie, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Madagascar, 27 ans de service, 16 campagnes.

Médaille militaire

Par décret en date du 11 juillet la Médaille militaire a été conférée aux militaires ci-après :

Gueiffi Jean Baptiste, adjudant au 22e, rég. d'inf., 14 ans de services, 10 campagnes.

Angelini Paul-Antoine, adj. au 58e, 20 ans de services.

Pinelli Pierre, adj. au 61e, 18 ans de services, 1 campagne.

Martini Antoine-Jean, sergent au 124e, 14 ans de services, 8 campagnes.

Luglia Jean-Marius, adj. au 125e, 14 ans de services, 11 campagnes.

Trophardi Ulysse-Alexandre, serg. au 135e, 15 ans de services, 10 campagnes.

Casanova François-Antoine, adjudant au 141e, 19 ans de services, 1 campagne.

Gladieli Raphaël, adjudant au 3e bat. d'inf. légère d'Afrique, 16 ans de services, 13 campagnes.

Cipre Jean, sergent-major au 3e bataill. d'inf. légère d'Afrique, 16 ans de services, 8 campagnes.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — La Fête nationale qui a été aussi brillante que les années précédentes avec sa retraite aux flambeaux, la revue sur le champ de manœuvres a été rehaussée par la décoration de chevalier de la Légion d'honneur, remise solennellement devant toutes les troupes de la garnison, au moment de la revue, par M. le commandant Ferton, à M. le chef de bataillon d'infanterie de Lacger Campion, commandant d'armes en notre ville.

Bien que M. de Lacger et sa famille ne résident à Bonifacio que depuis moins d'un an, leur noblesse de sentiment, leur amabilité et la cordialité de leurs relations leur ont conquis la sympathie générale. On peut affirmer, avec sincérité, que tous les habitants indistinctement ont ressenti une vraie joie de la satisfaction qu'éprouve en ce jour la famille de Lacger Campion, satisfaction bien légitime, puisque c'est la récompense de nobles, loyaux et intelligents services.

Vos amis de Bonifacio, Monsieur de Lacger, souhaitent que cette entrée solennelle dans la Légion d'honneur, de vous, qui êtes un homme d'honneur en toutes vos actions, soit le prélude de satisfactions plus grandes auxquelles vous donnent droit vos mérites et vos qualités personnelles pou ordinaires. — X.

CARDO. — Lundi, 12 du courant, à 1 heure du matin, est décédé à Cardo, M. Mariani Joseph-Antoine, âgé de 03 ans. Homme droit, dévoué, intelligent, il s'était attiré l'estime de ses concitoyens ; feu Mariani avait exercé pendant 23 ans en qualité d'instituteur et 25 comme secrétaire de parquet.

Retiré à Cardo depuis longtemps déjà, il y jouissait d'un repos bien mérité. Jusqu'au dernier moment, toujours en possession de toutes ses facultés mentales, il faisait l'admiration de ses amis et connaissances.

Feu Mariani était né à Muro en 1810.

Nos regrets accompagnent notre pauvre ami et nous présentons à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

AJACCIO — On lit dans le *Journal de la Corse* :

Un groupe d'amateurs de notre ville viennent de se constituer en société pour organiser des distractions artistiques et musicales.

Cette société a pris le nom de « Société chorale insulaire. »

Elle se propose de donner des matinées, des bals et des concerts.

Les membres de cette société, la plupart des ouvriers, font appel à la générosité des dilettanti pour constituer un premier capital qui leur permettrait d'avoir une salle de réunion et de prendre un piano et de la musique en location pour préparer les répétitions des concerts qu'ils comptent donner cet hiver.

A cet appel une commission composée de MM. Frigara, Orsoni, Ferramosca, Jousseau, Quatrini, fera une souscription en ville.

Nous prions le public de leur réserver bon accueil Et nous disons à ces jeunes gens d'initiative : Bravo ! — J. F.

CALENZANA. — Nous ne pouvons que nous réjouir du beau succès — qui arrive à la rencontre d'autres — obtenu par les élèves de nos écoles — filles et garçons — au dernier examen du certificat d'études primaires. Tous les candidats ont été définitivement reçus et avec un fort notable avantage.

L'honneur en rejaillit, naturellement, sur Mlle la directrice Manconi et sur M. le directeur Risterucci, dont le savoir et les efforts dépensés à la tâche sont encore secondés par ceux de leurs précieuses collaboratrices et de leurs précieux collaborateurs qui, toutes et tous, savent joindre aux rares qualités qu'il faut aux heureux inspirateurs de la jeunesse, ce devoir disciplinaire qui semble la cheville indispensable pour la bonne harmonie d'un établissement scolaire.

Nous les félicitons tous, persuadé qu'ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin. Nos enfants leur devront plus tard une reconnaissance qu'ils sauront mieux comprendre.

BONIFACIO. — M. le Juge de paix Piras a apposé les scellés le 5 juillet, à 6 heures du soir, au couvent de Saint-Julien, tenu par les Capucins ; lundi matin, à 4 heures, il a également apposé les scellés au sanctuaire de la Trinité et aux deux maisonnettes où les Pères s'étaient retirés.

Le Banquet de la « Corse »

Les membres de l'Association amicale la « Corse » se sont réunis, dimanche dernier, à midi, à l'Hôtel Bailla, en un banquet amical autour de leur distingué président, M. Antoni Jamais l'assistance n'avait été plus nombreuse, ni la cordialité plus grande : c'est dire la bonne marche de la Société.

La table était copieusement servie et la chef s'était particulièrement distingué dans l'élaboration du menu. Et l'entrain naturel aidant, la gaîté faisait tache d'huile et les joyeux propos ne tarissaient pas sur les lèvres des convives.

Au champagne, M. Antoni a pris la parole. Il a prononcé un très joli discours dans lequel il a fait l'éloge des sentiments de solidarité qui unissent tous ses compatriotes ; il a vanté, en citant des exemples, le patriotisme des Corses. Des applaudissements ont marqué chaque phrase et tout le monde a félicité M. Antoni des nobles idées qu'il venait de traduire.

On n'est séparé vers trois heures, après la série habituelle des monologues et chansons du pays.

(*La République*).

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 9.50 les 100 k.
Raves, 14 à 17 fr. id.
Tomates 5 à 20 fr. id.
Petits pois, 15 à 32 fr. id.
Haricots verts, 10 à 50 fr. id.
— rouges, 30 à 45 fr. id.
— jaunes, 40 à 50 fr. id.
Amandes, 20 à 35 fr. id.
Abricots, 40 à 100 fr. id.
Pêches, 50 à 175 fr. id.
Reine Claude corse, petites, 30 f. id.
Groseille, 40 à 50 fr. id.
Raisins noirs d'Espagne, de table, 60 à 70 fr. les 100 k.
Raisins blancs d'Alg., 100 à 150 f. k.
Poires, 20 à 55 fr. id.
Asperges, 0 20 à 2 fr. la botte.
Citrons, 15 à 30 fr. le 1000.
Oranges, 40 à 55 fr. id.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 220 à 360 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 10.75 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 9 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 32.50 ; casse rangé en caisses de 50 k., 34.50.

Vélo-Club Bastiais

Cyclisme

Avant hier, dimanche, par un temps splendide s'est courue l'épreuve des 10 kilomètres, Bastia-Erbalunga. La course organisée par le Vélo-Club a été des mieux réussies.

Le signal du départ a été donné à 5 heures précises du matin par M. Albertricci, trésorier du V. C. B. En groupe serré, les coureurs partent, abordent courageusement la montée de Minelli, en un démarrage superbe. La poussière les environne en un tourbillon tout gris, mais frais et dispos, nos jeunes cyclistes pédalent forme et bientôt disparaissent aux yeux des rares spectateurs qui malgré l'heure matinale assistaient au départ.

Le classement s'est ainsi effectué :

1er Filippi Jean.
2e Camagli à 3 minutes.

Les autres terminent le parcours au petit bonheur.

Le contrôle d'Erbalunga était tenu par MM. Roth et Filippi qui ont droit à toutes nos félicitations pour la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche.

Dans l'après-midi a eu lieu le championnat de vitesse. L'épreuve s'est courue à Miomo sur 1000 mètres.

1er Filippi, temps 3 minutes, 10 secondes 4/5. M. Filippi achève les 200 mètres qui le séparent du poteau comme dans un fauteuil.

Toutes nos félicitations à M. Filippi Jean qui s'est approprié les championnats du V.-C. B de haute lutte quoique l'enfuiement lui fît tout à fait défaut.

En somme, bonne journée pour le sport et félicitons vivement le Vélo-Club Bastiais pour ces charmantes réunions sportives.

Et dire qu'il y a des grincheux qui prétendent que le sport était mort à Bastia.

KÉCADIÇA-QUISENOMME.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très-réduit (0,15 centimes le gramme). Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc. Pour l'arrondissement de Sartene s'adresser à M. Souchard, ancien maire à Sartene.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 à midi, + 26 5 à 7 heures du soir, + 25 3 Maxima, + 28 8 Minima, + 19 1.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée calme.

Dans l'après-midi, S. E. fraîch.

Etat du ciel, dans l'ensemble, Pluie de 1re, à midi : 0 mm.

Les allumettes de la Régie

Il n'est pas rare de voir flamber en très petit nombre les allumettes ordinaires livrées au public dans les boîtes de 5 centimes : C'est une dizaine tout au plus par boîte qui peuvent servir. Les pauvres gens qui les emploient pour leur ménage ont le droit de se plaindre et c'est de plus une perte sèche pour les débitants qui ne peuvent plus écouler leur stock.

Y aurait-il des allumettes spéciales pour la Corse, tout comme la morue ?

Au Vieux-Port

Nous renouvelons les doléances des habitants de ce quartier délaissé au point de vue de l'arrosage. Si ce n'est l'eau du ciel qui puisse les favoriser, les tombereaux remplis d'eau qu'on y voyait autrefois deviendront légendaires, et les bouches d'eau n'y sont que pour la forme.

Remarquons surtout que des odeurs, qui ne sentent nullement la rose, s'exhalent des eaux de mer à cause des égouts qui s'y jettent et un peu de fraîcheur atténuerait les miasmes qui s'y produisent et peuvent occasionner quelque maladie contagieuse.

La population importante de ce quartier a droit elle aussi à la sollicitude de l'administration compétente qui, espérons-le, ne les oubliera pas.

Forces retrouvées

Ste-Lucie (Basses-Pyr.), le 1 mars 1902. Depuis plusieurs années je souffrais de douleurs intenses, maux d'estomac, de reins, mauvaises digestions, etc., qu'aucun remède ne pouvait soulager. J'ai fait usage des Pilules Suisses et je souffre bien moins. Mes forces sont revenues, et les maux d'estomac ont disparu. VERDUN. (Sig. lég.)

Ecole d'hydrographie

Les cours de l'école d'hydrographie (long cours) commenceront lundi 20 juillet, à 7 heures 45 du matin. MM. les candidats devront se munir d'avance d'un permis et suivre les cours délivré par les bureaux de la Marine.

Repos nocturne

Il est certain qu'il n'est pas désagréable d'entendre chanter, le soir, quelque douce mélodie accompagnée sous harmonieux de guitares et mandolines ; mais que cela ne dure après minuit, comme il arrive parfois sur la place du Marché, c'est pousser à l'extrême.

Chacun a besoin la nuit de repos et de tranquillité et le sommeil paraître des gens paisibles doit être assuré. Espérons qu'on y aura droit.

...d de bronze

...ans la journée de dimanche la ...ice a mis en état d'arrestation, ...r vol de vieux bronze, le nommé Olivi Etienne, chauffeur. Cet individu surpris sur la place Saint-...colas par le propriétaire du bronze ...lé, M. Salvo, fondeur à Toga, au ...ment où il essayait de vendre ce ...étal, a été appréhendé par deux ...ents et conduit devant le Commissaire central.

Interpellé sur la provenance des ...jets trouvés en sa possession, ...livi a prétendu les avoir achetés à ...es enfants qu'il n'a pu désigner.

Salvo a soutenu le contraire, affirmant d'ailleurs que ce bronze ...ortait de sa fonderie.

Olivi a été déféré à M. le Procureur de la République qui l'a fait ...écrouer.

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, etc., atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Danè, Boulevard Paoli.

Au Port

Le vapeur anglais *Beryl*, capitaine Campbell, est arrivé de Livourne chargé de marchandises diverses.

A louer

Appartement de huit pièces, rue Molino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinetro, négociant. Prix très modéré.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

Naissances

Gladieli Alexandre. — Casablanca
Françoise-Angèle Eugénie. — Thô Grâce-Marie-Joséphine. — Spano Dominique.
— Gravini Henri-Marc Jean.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Maison Fond. Bastia

Bourse de Paris

	13 juillet.	15 juil.
3 Rentes 0/0 ancien	97.92	97.95
— 3 p. 0/0 amortis	98.60	98.00

ex-coupon.

Dépêches Télégraphiques de Nuit

Les croix
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les mouvements dans la Légion d'honneur pour les ministères de l'Intérieur et de la Justice ont été définitivement approuvés par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, et paraîtront jeudi ou vendredi au Journal Officiel.

Le mouvement du ministère de l'Intérieur comprendra la nomination au grade de chevalier dans la Légion d'honneur, de M. le docteur Maestrati, membre du Conseil général de la Corse.

Le mouvement du ministère de la Justice comprendra la nomination au grade de chevalier dans la Légion d'honneur, de M. Vincent Felici, président du tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Mérite Agricole

Sont promus et nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade d'Officier

M. Agostini, conducteur principal des ponts-et-chaussées, à Bastia.

Au grade de Chevalier

MM.

Comparetti, propriétaire, Sartene ;
Nivaggioli, propriétaire, Rossiza ;
Pagni propriétaire, Venaco ;
Paolantonacci, maire, Grosseto-Prugno ;
Pianelli, propriétaire, Cannelle ;
Quilichini, avoué, Sartene ;
Quilichini, maire, Bilia ;
Reffini, ingénieur des ponts-et-chaussées, Bastia.

LA SANTÉ
de la Princesse Mathilde
L'amélioration constatée depuis quelques jours dans l'état de santé de S. A. I la princesse Mathilde s'est encore accentuée aujourd'hui.
Le prince Louis Napoléon, général de l'armée russe, qui se trouvait à Tiflis, lorsque l'a touché la nouvelle de l'accident de la princesse, est arrivé hier à Saint-Gratien.
Son Altesse a trouvé la princesse Mathilde dans un état très satisfaisant.

Nouvelles Militaires

Retraites et démissions

Le *Gaulois* annonce que les colonels Chabert, Berhaud du Bouvron et Demoton ont demandé la liquidation de leur pension de retraite.

On parle également des démissions du M. le lieutenant colonel Picot et de M. le lieutenant Pivet de Chassepierre.

Cadre de réserve

M. le général Mounier, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée.

GRAVE ACCIDENT aux Folies-Marigny

Hier soir, à la fin de la représentation du théâtre des Folies-Marigny, seize gentilles figurantes ont été précipitées dans les dessous du théâtre.

Treize artistes ont été blessées grièvement.

L'AFFAIRE HUMBERT

L'affaire Humbert sera appelée le 8 août prochain devant la cour d'assises de la Seine.

Une centaine de témoins sont assignés.

Cette affaire n'occupera pas moins de quinze audiences.

Tiragesfinanciers

Bons Fonciers 1887

Le bon n° 223 277 est sorti remboursable à 100 000 francs.

Le bon n° 39.686 gagne 2 000 francs.

Bons à lots 1888 du Foncier Algérien

Le bon n° 129 013 est sorti remboursable à 100.000 francs.

Le bon n° 71 360 est sorti remboursable à 2.000 francs.

Ville de Paris 1869

L'obligation portant le n° 434 166 est sortie remboursable à 200.000 francs.

Les obligations n°s 296 628, 197 509, 205 000 et 653 643 gagnent chacune 10.000 francs.

Le général Botha ET LE PRÉSIDENT KRUGER

D'après les informations du *Daily Telegraph*, le général Botha viendra prochainement à La Haye dans le but de s'entendre avec le président Krüger sur la situation de l'Afrique du Sud.

L'ALLEMAGNE en Orient

La *Morning Poste* signale les tendances de l'Allemagne à affirmer sa prise de possession de Chantoung.

AU VATICAN
LA SANTÉ
DE LÉON XIII
Dernières Nouvelles
L'état du malade varie beaucoup d'heure en heure.
C'est une succession de faiblesses, ayant toutes les apparences de la mort et de résurrections qui semblaient tenir du miracle.
Les abords du Vatican
Les abords du Vatican, qui sont restés désertés presque toute la matinée, ont été envahis par une foule nombreuse.

ABONNEMENT GRATUIT
Prime à nos abonnés
Familia est bien le journal de la famille par excellence, avec un lit d'heure de bon goût, ses conseils pratiques, ses articles de mode, ses gravures, sa musique, ses concours de tous genres sans nuls.
Familia publie les *Propos de Tante Rosalie* (Causeries d'économie domestique).
L'abonnement, fixé par an, est remboursé en « Timbres de Fac-similé », ce qui, en outre, est remboursé par une prime à choisir d'une valeur au moins égale au prix d'abonnement.
Direction : MARIE LOUISE NÉRON
Un abonnement gratuit de trois mois à tous les abonnés de notre journal qui souscrivent leur bande-adresse, 16, rue Notre Dame de Lorette, Paris.
Nos acheteurs au numéro peuvent profiter du même avantage, moyennant l'envoi à *Familia* d'un mandat poste de 0 fr. 50.
Tous les lecteurs du *Petit Bastiais* qui voudront profiter de l'*Abonnement-Prime* à *Familia* n'ont qu'à nous faire parvenir directement la somme de 5 francs, donnant droit à l'abonnement annuel, au remboursement et aux primes.

CHOCOLAT MENIER

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un dip'ôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Gianelly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIANCHINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la fiasco
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADCH EL-DEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au demi mois, au choix du client.

A louer présentement
Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place
S'adresser à M. Zanoini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badanel, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

OBEZZA LES EAUX STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prongésol.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

161 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXX

LA MORT D'UNCAS.

Dans cette nouvelle crise, Œil de Faucon trouva moyen de se glisser derrière le même arbre qui servait déjà d'abri à Heyward ; la plupart de ses guerriers étaient un peu sur sa droite, à portée de sa voix ; ils continuaient à faire des décharges rapides mais inutiles sur leurs ennemis que le taillis protégeait.

— Vous êtes jeune, major, dit le chasseur en posant à terre le tueur de daims et en s'appuyant sur son arme favorite, un peu fatigué de l'activité qu'il venait de déployer ; vous êtes jeune, peut être avez vous l'occasion quelque jour de mener des troupes contre ces diables de Mingos. Vous pouvez avoir ici toute la tactique d'un combat indien. Elle consiste principalement à avoir la main leste, un coup d'œil rapide et un abri tout prêt. Je suppose que vous ayez une compagnie des troupes royales d'Amérique, voyons un peu comment vous vous y prendrirez.

— Je ferais charger ces misérables, baïonnette en avant.

— Oui, c'est ainsi que raisonnent les blancs. Mais, dans ces déserts, un chef doit se demander combien il peut épargner de vies. Hélas ! ajouta-t-il en secouant la tête comme quelqu'un qui fait de tristes réflexions, je rougis de le dire, mais il viendra un temps où le cheval dirigera tout dans ses escarmouches. Les bêtes valent mieux que l'homme ; il faudra que nous en venions aux chevaux. Mettez un cheval aux trousses d'une Peau-Rouge et que son fusil soit une fois vide, le naturel ne s'arrêtera jamais pour le recharger.

— C'est un sujet qu'il serait mieux de discuter dans un autre moment, répondit Heyward ; irons-nous à la charge ?

— Je ne vois pas pourquoi, lorsqu'on est obligé de respirer un moment, on s'emploierait pas ce temps en réflexions utiles, reprit le chasseur d'un ton de docteur. Brusquons la charge, c'est une mesure qui ne me plaît pas trop, parce qu'il faut toujours sacrifier quelques têtes dans ces sortes d'attaque. Et cependant, ajouta-t-il en penchant la tête pour entendre le bruit du combat qui se livrait dans l'éloignement, si Uncas a besoin de notre secours, il faut que nous chassions ces drôles qui nous barrent le passage.

Aussitôt au détournant d'un air prompt et décidé, il appela à grands cris ses guerriers.

Ceux ci lui répondirent par des exclamations prolongées : à un signal donné, chaque guerrier fit un mouvement rapide autour de son arbre.

A la vue de tant de corps qui se montrent en même temps à leurs yeux, les Hurons s'empressèrent d'envoyer une décharge qui, faite précipitamment, ne produit aucun résultat. Alors les Delawares sans se donner le temps de respirer s'élancent par bonds impétueux vers le taillis, comme autant de panthères qui se jettent sur leur proie.

Quelques vieux Hurons, plus fins que les autres et qui ne s'étaient pas laissé prendre à l'artifice employé pour leur faire décharger leurs fusils, attendirent qu'ils fussent près d'eux et firent alors une décharge terrible. Les craintes du chasseur se trouvèrent malheureusement justifiées ; il vit tomber trois de ses compagnons.

Mais, cette résistance n'était pas suffisante pour arrêter les autres ; les Delawares pénétrèrent dans le taillis ; dans leur fureur de l'attaque, avec la férocité de leur caractère, ils balayèrent tout ce qui s'opposaient à leur passage.

Le combat corps à corps ne dura qu'un instant ; les Hurons l'abhorent pied jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'autre extrémité du petit bois sur lequel ils s'étaient appuyés. Alors, ils firent face et parurent décidés à se défendre avec cette sorte d'acharnement que montrent les bêtes féroces lorsqu'elles se trouvent relancées dans leur tanière.

Dans ce moment critique, lorsque la victoire allait devenir douteuse, un coup de fusil se fit entendre derrière les Hurons, une balle partit en sifflant du milieu de quelques habitations des castors qui étaient situées dans la clairière ; aussitôt après retentit l'effroyable cri de guerre.

— C'est le Sagamore ! s'écria Œil-de-Faucon en répétant le cri de sa voix de stentor ; nous les tenons maintenant au milieu de deux feux, ils ne sauraient échapper.

L'effet que cette attaque soudaine produisit sur les Hurons ne saurait se décrire.

N'ayant plus de moyens de se mettre à l'abri, il poussèrent ensemble un cri de désespoir et sans penser à opposer la moindre résistance, ils ne cherchèrent plus leur salut que dans la fuite.

Beaucoup, en voulant se sauver, tombèrent sous les balles des Delawares.

Nous ne nous arrêterons pas pour décrire l'entrevue du chasseur et du Chingachgook ou plus touchante encore, celle de Duncan avec le père de son Alice. Quelques mots dit rapidement et à la hâte leur suffirent pour s'expliquer mutuellement l'état des choses ; ensuite Œil-de-Faucon montrant le Sagamore à sa troupe, remit l'autorité entre les mains du chef mohicun.

Chingachgook prit le commandement auquel sa naissance et son expérience lui donnaient des droits incontestables, avec cette gravité qui ajoute du poids aux ordres d'un chef américain.

Suivant les pas du chasseur, il traversa le taillis qui venait d'être le théâtre d'un combat si acharné.

Lorsque les Delawares trouvèrent le cadavre d'un de leurs compagnons, ils le cachèrent avec soin ; mais si c'était celui d'un ennemi, ils lui enlevaient sa chevelure.

Arrivé sur une hauteur, le Sagamore fit faire halte à sa troupe. Après une exploration aussi active, les vainqueurs avaient besoin de reprendre leur haleine.

(*A suivre*).

OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à

Arthur G. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE

(VALLÉE D'OREZZA)

Ferro-gazeuse et acidule

Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table

En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL

6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Orezza-les-Eaux

HOTEL FILIPPINI

STAZZONA

Prix très réduits

On prend des pensionnaires

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux du Boulevard de Cardo, 1.

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.

Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

ALAMBICS DEROY

DEROY FILS AINÉ

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs s'y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'*Europe*, *Bastia*.

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe de

RICOLES

Le seul Bon et Véritable

CALME le MAL de MER et ASSAINIT l'EAU

EPIDÉMIES

BENEDICTINE

D.O.M. D.O.M.

La Meilleure des Liqueurs

Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons

Se trouve partout

D.O.M. D.O.M.

BENEDICTINE

PRETS, ESCOMPTE

AVANCE à toutes personnes solvables ; OFFICE MUTUELLE, 42, avenue Clichy, Paris.

INSTITUTION OTTAVI

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES

D'AJACCIO

FONDÉS EN 1882

Dirigé par Mme L. OTTAVI, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'Etablissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers, boulevard Lantivy, dans les VILLAS (...) entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, couronnes d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles spéciales de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et par Mlles Ottavi.

Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, *etc.*, etc, broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.

Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

En s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom du Gérant, 56, rue Jacob, Paris.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE ET DÉPURATIF DU SANG

BENEDICTINE

Exquise, tonique, digestive

LA MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

SE MÉFIER DES IMITATIONS

L'Inimitable

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

28e ANNÉE — VENDREDI, 17 JUILLET 1903 — N° 173

00338

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Alexis.

SOLEIL : (*heure nationale*)

Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 6 m.

LUNE : Pleine, le 9 — Dernier quar., le 17.

FÊTE DE DEMAIN : Saint Camille de Lellis.

16 JUILLET

TALLONE GARE

En suivant la route départementale de Zalana à la côte orientale, à quelques kilomètres en avant d'Aleria, on tombe brusquement comme dans un trou sur la gare de Tallone, qui ment à son nom et qu'il faut moins de temps pour arriver à Bastia qu'au village dont elle a pris le nom. Par une de ces inconséquences qu'il n'est pas rare de voir présider à tout ce qui touche aux affaires d'intérêt public, le tracé d'avant-projet de la ligne ferrée, qui, d'Alistro à Aleria, décrivait une courbe pour se rapprocher de la montagne et de la région des villages, et se déroulait sur l'espinasse de Pianicole, fut brusquement abandonné pour des questions mesquines d'économie ou d'intérêts privés et la ligne fut refoulée bien bas à travers les bas fonds de la plaine. La gare fut bâtie dans un cul de sac, on dirait dans les entrailles de la terre, ainsi que les palais de ces magiciens ravisseurs de fillettes des contes de Noël.

Le train venant de Bastia y accède en serpentant le long des creux des ravins et en sort avec des contorsions qui donnent la tentation d'une course à l'abîme. Sur un fond marécageux, dans une solitude assommante, privée de tout pied à terre et sans aucun réconfort pour les voyageurs qui la traversent au galop, sans s'y arrêter. Les bagages et colis de toutes sortes, sujets aux formalités d'expédition ou de sortie, le sont également aux disparitions inexplicables et sans qu'on trouve devant soi aucune responsabilité.

Les suites fâcheuses qui se reproduisent constamment remémorent cette colossale erreur, et suggèrent ces retours sur le passé, non point avec l'arrière-pensée d'en obtenir la rectification, étant fort douteux que, comme Giboyer on trouve qu'il est beau de reconnaître ses erreurs même involontaires, et on me rirait au dos — ayant soin de tenir mon nez à distance, — quoique je conserve la persuasion qu'après qu'on aura bien ri, on finira par trouver qu'il y a du vrai, qu'après tout je n'ai pas bien tort et que, plus près de Paris, cette utopique idée eut pris des formes bien moulées et j'ouse en peut être raison. Il n'y a qu'une différence de latitude. Dans nos pays bas qui forment le bout de débarras du champ à la place des digues nécessaires on nous laisse des baies de buissons, non d'aubépines, mais de ronces. Faute d'anguilles on nous régale de couleuvres que nous avalons sans hochements, suffisamment compensées par la gloriole de baiser la main des Pontifes de la table ronde comme on baise la main du prêtre qui donne un bout de palmier. Moins sages que glorieux, moins sensibles aux sentiments de notre bien réel qu'à ceux d'une folle vanité.

Alors qu'il est constant que la gare de Tallone est une des plus actives de toute la ligne orientale, il n'est pas indifférent de rechercher le motif pour lequel on a supprimé l'homme d'équipe et qu'on la laisse ouverte et sans surveillance, tandis que sa voisine d'Aleria et d'autres sont fermées et protégées par de solides grillages.

Il est souhaitable que la même bienveillance qui s'occupe à garantir le personnel des anophèles inoculentes, s'étende sur les voyageurs et leurs marchandises qui ne sont pas moins intéressants, et qu'il vaut la peine de chercher à les garantir également d'autres anophèles dévorantes, contre les maraudeurs et les bêtes surtout de toutes sortes qui vivent par troupes dans les marécages environnants et qui viennent parquer la nuit, en gare même, attirés par les marchandises qui s'étalent pêle-mêle sur les quais abandonnés. Il est rare qu'il n'y en ait pas, puisque c'est le débouché de deux cantons et de la partie Nord de la plaine d'Aleria dont elle est l'antichambre.

A quelques centaines de mètres plus loin on remonte la route nationale du littoral. Dans ce court trajet il y a un petit pont presque un aqueduc écroulé, où l'administration va servir au public, pour lui donner le change, une énorme couleuvre ; les anguilles il ont vertigineusement par le fond d'une écluse dissimulée. Il en a fié, dit-on, l'année dernière pour la mesquine somme de 3 500 francs. Si bonne aubaine ou pareil coulage est loin de couler dans les paniers de *zio Giacomi*, qui, tous les jours de vigile, se trimbale dans nos rues, avec quelques douzaines d'anguilles étiques dont la vente lui rapporte environ treize sous de bénéfice, de quoi jeuner lorsque le vin est un peu cher. La chance est aveugle et capricieuse. C'est la reine du monde des aveugles et des argus et ses faveurs se jouent au loto de la vie.

Cette année, c'est quinze mille francs, sauf erreur, la modique somme qu'on nous a laissée de l'emprunt départemental qu'on va enfouir en pure perte sous les quelques pierres d'un aqueduc, au détriment d'autres parties de cette route dont l'utilité ressortait davantage et a été maintes fois signalée à l'administration par les autorités locales et par les assemblées délibérantes.

Je dis et je pense avec l'opinion publique que l'affectation de tous ces fonds à une dépense peu pressante est une usurpation, un vol commis dans la répartition.

La ligne ferrée a coupé la route à sa base. La portion en aval de la gare devenue le point terminus, n'en fait plus pour ainsi dire partie intégrante ; elle est détachée et son utilité partielle ne peut en aucune façon contrebalancer celle de la partie en amont qui reste la véritable route de trafic. On a évité la fondrière de ce pont écroulé par une déviation de la route, une petite courbe d'environ quarante mètres, où la passerelle en bois a pu être placée presque à ras de terre, ce qui la rend plus ferme et moins dangereuse que le pont placé au-dessus et sur un trop profond, un abîme d'eau. Sa reconstruction ne présentait aucune urgence, tout au contraire.

Il n'en est pas ainsi de la portion de cette route entre Tallone et San Quilico, notamment de la lacune entre San Quilico et Zalana, qui est le fait d'une erreur administrative reconnue et qui a fait l'objet constant des vœux des conseils municipaux des diverses communes du canton, du conseil d'arrondissement et du conseil général, et dont l'achèvement ne demandait qu'environ la moitié de la somme absorbée par ce pont.

L'obscurité des questions de travaux publics est peut-être propre aux erreurs puisqu'on y fait bien des choses au rebours. Dans celle qui nous concerne, on aurait voulu desservir les intérêts généraux du canton, ou faire niche à toutes les autorités qu'on ne pouvait mieux faire pour le faire supposer. Cela donne la mesure du prix qu'on attache, et de l'état qu'on fait des vœux et des desiderata de nos assemblées électives et spécialement de nos représentants cantonaux.

F.-P. ANTONBRANDI.

Le Lieutenant-colonel Lucciardi

Nous nous empressons de publier l'ordre par lequel le Général Gouverneur de Madagascar a porté à la connaissance de la Colonie, la triste nouvelle de la mort du lieutenant-colonel Lucciardi.

Les états de service de cet éminent officier, relatés par le général Gallieni, disent éloquemment ce qu'il fut et ce qu'il promettait. L'armée perd en lui un de ses membres les plus distingués, la patrie un de ses serviteurs les plus dévoués, la Corse un enfant qui avait déjà ajouté au patrimoine de notre gloire insulaire.

Le témoignage du général Gallieni vient encore raviver la tristesse de nos regrets, mais aussi, il légitime notre orgueil de donner encore et toujours à l'armée nationale des officiers qui joignent à une haute valeur intellectuelle, un dévouement sans bornes qui va jusqu'au sacrifice de leur vie.

ORDRE GÉNÉRAL

Le Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances a le regret de porter à la connaissance de la Colonie la décès de M. le lieutenant-colonel Lucciardi, survenu à Tananarive, *le 8 juin*.

Né le 28 mars 1864, à Antisanti, M. Lucciardi était entré à l'école de Saint-Cyr en octobre 1882. Sorti sous-lieutenant le 1er octobre 1884, au 4e régiment d'infanterie de marine, il était dirigé peu de temps après sur le Tonkin.

Dès son arrivée dans cette colonie, il se faisait apprécier par son entrain, sa vigueur et son activité.

En 1886, on le retrouve en Cochinchine comme lieutenant ; puis il rentre en France en 1887.

En janvier 1889, le lieutenant Lucciardi est désigné pour le régiment de tirailleurs sénégalais ; il rejoint son corps à Saint-Louis. Peu après, il fait partie de la colonne qui opère dans le N'Dolghou et est cité à l'ordre par le commandant supérieur des troupes, pour son zèle et son dévouement.

Plein d'ardeur, très travailleur et très apprécié de ses chefs, le lieutenant Lucciardi est envoyé, en novembre 1890, dans le Haut-Fleuve, où il se distingue particulièrement à Ouassebougou, où il est blessé, et à la prise de Koniakary, où il reçoit deux nouvelles blessures. Rempli d'audace, d'énergie et de sang-froid, il montre dans cette campagne qu'il est aussi bon à la guerre qu'en garnison et qu'on peut fonder sur lui les plus légitimes espérances.

Proposé pour la croix à la suite de la campagne du Haut-Fleuve, le lieutenant Lucciardi est promu chevalier de la Légion d'honneur en décembre 1890. Il a alors 27 ans.

Très fatigué, il rentre en France en avril 1891, pour jouir d'un congé de convalescence et est placé au 3e régiment d'infanterie de marine, où il reçoit sa nomination de capitaine au choix le 1er juillet 1891.

Admis à l'école supérieure de guerre en 1893, le capitaine Lucciardi en sort en 1895, avec le brevet d'état major et une proposition pour le grade de chef de bataillon. Il est désigné, au juillet 1896, pour servir à l'Etat Major de Madagascar. Entre temps, il avait rempli les fonctions de major de brigade à Rochefort.

Chargé, dès son arrivée à Madagascar, de créer et de diriger le plus important bureau de l'Etat-major, celui des affaires politiques, administratives et commerciales, le capitaine Lucciardi s'acquitte de cette tâche difficile à la plus grande satisfaction de ses chefs et s'affirme comme un officier d'état-major hors ligne.

Désigné pour commander le cercle annexe du Betsiriry, en janvier 1898, il met *en relief, dans cette nouvelle situation, ses* qualités d'officier de troupe et d'administrateur.

---

52 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIII

M. Chevasse avait donc éprouvé un échec, et il le savait ; mais grâce au merveilleux dictame que l'amour-propre tient toujours en réserve pour ses blessures, au lieu de chercher la cause de sa déconvenue dans l'emphatique prolixité de son éloquence, il l'attribua sans hésiter à la jalouse envie de ses auditeurs.

— J'ai été imprudent, se dit-il ; je leur ai laissé mesurer trop tôt l'envergure de mes ailes ; aussi dès la première joute, voilà toutes les vanités soulevées contre moi. Dornier a raison ; le héraut de Sixte-Quint ! c'est le vrai bâton de voyage de l'homme politique. Pour ne pas trop effaroucher tous ces petits amours-propres, je vais être obligé de me diminuer pendant quelque temps. Soit ; je ferai le mort un mois ou deux, mais le réveil sera foudroyant.

Après la jalousie de ses collègues, la seconde chose à laquelle le député s'en prit à l'occasion de son échec, ce fut l'inexplicable disparition de Dornier.

— Qu'a-t-il pu devenir ? se demanda-t-il vingt fois sans parvenir à trouver une réponse à cette question ; ce n'est pas que j'aie besoin de lui, mais enfin, dans une circonstance capitale, on aime à causer avec un ami dévoué. Ami dévoué ! l'est-il ? *A coup sûr son incompréhensible conduite* me donne le droit d'en douter.

Secrètement irrité contre Dornier et abattu par cette mélancolie qui en dépit des échappatoires de l'amour-propre accable toujours les orateurs malheureux, M. Chevasse, en entrant chez sa sœur, s'était *imposé une gaieté factice dont elle ne fut* pas la dupe. M. de Pontailly, qui faisait tous les matins une promenade pédestre pour gagner de l'appétit, n'était pas encore rentré.

La marquise dîngea sa nièce en lui disant tout bas qu'elle voulait, dès ce moment même, tenir sa promesse de la veille. Henriette sortit pleine d'espérance, mais fort émue, et il lui sembla que son sort allait se décider, et le frère et la sœur restèrent seuls, assis en face l'un de l'autre, de chaque côté de la cheminée.

— J'ai renvoyé Henriette pour pouvoir vous parler d'elle, dit alors la marquise ; persistez-vous toujours à vouloir la marier avec M. Dornier ?

— Pourquoi n'y persisterais-je pas ? répondit le député d'un ton sec ; n'allez-vous pas aussi me parler en faveur de M. de Mordal ?

— En aucune façon. Le jour de votre arrivée, vous m'avez déjà cherché à cet égard une querelle dont vous m'auriez fait *grâce si vous aussiez mieux connu l'état* des choses. Je reçois M. de Mordal parce qu'il est l'ami de M. de Pontailly, mais je ne prétends nullement contrarier vos projets en vous le proposant pour gendre. Je connais vos droits et je les respecte ; c'est à vous qu'il appartient de prononcer sur *le sort de votre fille, et, loin de vouloir* lutter contre votre autorité légitime, je l'appuierai au besoin de tout mon pouvoir.

Le langage plein de déférence était si nouveau dans la bouche de la marquise que M. Chevasse, habitué aux manières impérieuses de sa sœur, demeura un instant muet *de surprise*.

— A la bonne heure, dit-il enfin ; je craignais que vous ne vinssiez encore me jeter à la tête ce petit gentilhâtre.

— Il n'est pas question de lui vous dis-je. Vous ne voulez pas qu'il épouse votre fille, c'est chose jugée ; n'en parlons plus *et revenons à Dornier. Savez-vous qu'après* sa ridicule aventure de samedi c'est un homme que personne ne voudra plus voir ?

— Parce qu'il ne s'est pas battu ? s'écria le député ; à mes yeux ce n'est pas là son grand tort.

— Vous avez donc aussi quelque chose à lui reprocher demanda madame de Pontailly d'un ton insinuant.

— Sans doute, répondit M. Chevasse ; je trouve singulier que depuis deux jours Dornier ne m'ait pas donné signe de vie. Ce n'est pas que j'aie besoin de lui, mais je suis habitué à son travail, et surchargé comme je vais l'être, il me faut un secrétaire qui dégrossisse la besogne. Tous les hommes politiques font ainsi.

— Mais accordez vous un véritable talent à M. Dornier ?

— Il me conviendrait mal de faire son éloge, puisque c'est moi qui l'ai formé.

A son arrivée à Douai, il n'était pas fort ; mais je dois avouer que depuis il a acquis.

— Comment à si bonne école n'aurait-il pas fait des progrès ? dit la marquise, qui savait que, pour remuer une volonté récalcitrante, la flatterie est le meilleur des leviers.

— Quand je dis qu'il a acquis, reprit le député en se rengorgeant, je ne lui confierais pas un travail capital ; mais, en le dirigeant, on peut l'utiliser.

Depuis deux jours la marquise avait pris Dornier en véritable haine, et l'idée de le voir entrer dans sa famille lui semblait intolérable ; ce fut donc sans arrière pensée qu'elle s'efforça de lui enlever les bonnes grâces de M. Chevasse, qui, de son côté, commençait à se refroidir à l'égard de son ami politique.

— Ecoutez, mon frère, dit-elle d'un air de sincère affection, je vous trouverai vingt secrétaires qui vous serviront tout aussi bien, pour ne pas dire mieux, que M. Dornier ; entre nous, une plus longue liaison avec un être de cette espèce ne pourrait que vous nuire. Tout le monde sait ou saura qu'il n'a pas osé se battre, et, à tort ou à raison, cela tue un homme, voyez-vous

— Vous croyez ? fit M. Chevasse, qui déjà subissait l'ascendant de sa sœur.

— J'en suis sûre : et la preuve, c'est que je ne le recevrai plus. Si vous m'en croyez, vous romprez aussi avec lui.

— C'est que, pas plus tard que le jour de mon arrivée, je lui ai fait une promesse formelle au sujet d'Henriette.

(A suivre).

trateur Pourrevant avec une activité infatigable les bandes rebelles sakalava, il leur inflige des pertes sérieuses, qui amènent leur soumission et lui valent deux citations aux ordres généraux 237 et 242 et une proposition d'office pour officier de la Légion d'honneur, à la suite des résultats obtenus dans la vallée de la Mania et sur la rive droite du Mahajilo.

Promu officier de la Légion d'honneur par décret du 12 juillet 1898 et chef de bataillon le 4 janvier 1899, le commandant Lucciardi rentre en France en congé de convalescence et est placé au 7e régiment d'infanterie de marine, à Rochefort. Il fait ensuite un court séjour de 11 mois à la direction des troupes du ministère de la marine et, de nouveau, est désigné pour servir à l'état major, hors cadres, à Madagascar.

Débarqué dans la Colonie le 1er juillet 1900, le chef de bataillon Lucciardi prend le commandement du cercle de Tuléar II Farnit, dans cette situation, une nouvelle preuve de l'exceptionnelle variété de ses aptitudes, de la sûreté de son jugement et de sa promptitude de décision. Chef militaire méthodique et résolu, il sait discerner les méthodes différentes à appliquer aux différentes parties de sa circonscription non pacifiée et arrive en peu de temps à des résultats surprenants qui amènent le Général en chef à lui confier, en mai 1901, les hautes et délicates fonctions de chef d'Etat Major du corps d'occupation.

Par son ardeur au travail, sa connaissance parfaite des choses coloniales, son tact en toutes circonstances, la rectitude de son jugement, le commandant Lucciardi sut, sous des formes les plus bienveillantes et aimables exercer ses fonctions avec une autorité incontestée et se concilier l'estime de tous ceux qui l'approchent, l'amitié de ses chefs et de ses camarades, le respect et le dévouement de ses subordonnés. Il venait de recevoir la juste récompense de ses excellents et brillants services par sa nomination au grade de lieutenant-colonel, le 9 avril dernier. Officier supérieur tout à fait remarquable, il semblait destiné au plus brillant avenir; la maladie est venue terrasser sa robuste constitution et l'enlever, en moins de 48 heures, à l'affection des siens. Sa mort sera vivement déplorée de tous et plus particulièrement du corps d'occupation, où il avait su se créer une place de prédilection et où il laisse d'unanimes regrets.

LE PREMIER DES CORSES

17 juillet 1793. — La convention Nationale décrète que Paoli est mis hors la loi.

Les menées anglaises du général Corse avaient été dénoncées par les commissaires de la République Salicetti et Delcher, et la Convention avait aussitôt condamné Paoli.

Gazette Electorale

M. le docteur Prosper Albertini, récemment élu conseiller général du canton de Calacuccia, a adressé la lettre suivante aux électeurs de ce canton :

Mes chers Concitoyens,

Pour la quatrième fois, dans l'espace de cinq ans, je dois à votre inlassable dévouement, l'honneur de vous représenter au Conseil général.

En dépit de la corruption la plus éhontée, étalée au grand jour, de façon très scandaleuse, à toutes les élections du Conseil général, depuis 1898 ; malgré les plus fallacieuses promesses d'emplois, qui ont irrité des ambitions déçues ; malgré les plus audacieuses manœuvres électorales, sévèrement jugées, depuis longtemps, par la Corse entière, et surtout par la partie des honnêtes gens, vous n'avez cessé, chers concitoyens, contre tous vents et marées, de conduire mon esquif à bon port.

L'héroïsme de votre courage défie tout éloge. La manifestation du 5 juillet dernier, aussi spontanée que significative, m'a largement vengé de tous les déboires passés, œuvre de l'injustice et de la méchanceté des hommes, sur qui pourtant, je laisse tomber le pardon.

Merci, chers concitoyens, de votre suprême vaillance ; merci de la nouvelle preuve d'inaltérable dévouement à ma personne, et à la cause républicaine que je défends, avec énergie.

Electeurs, honneur à vous !

En vain, mon honorable concurrent, M Siméon de Buochberg, dont je regrette l'échec, menace de répression et de poursuites judiciaires imminentes le bureau électoral d'Albertacce. C'est une boutade ! Peu initié aux dessous de l'échiquier politique ; mal au courant des oscillations soudaines du corps électoral ; trompé surtout par les petits chefs de parti, qui avaient tout intérêt à l'exploiter, il a eu l'idée fixe d'une majorité de 76 voix. Pour sûr, sinon grossière, l'erreur est bien grande. Que deviennent donc les procès-verbaux des cinq communes du canton, qui me donnent, encore que faible, la majorité de 7 suffrages ? Et, si fraude il y a eu, au bureau d'Albertacce, pourquoi les deux surveillants de mon concurrent, qui ont voté contre moi, n'ont-ils pas protesté pendant les opérations du scrutin, et après le recensement des votes ? Moralité : Toutes choses ont été loyales et régulières.

Cela posé, je demande à M. Siméon de Buochberg la respectueuse liberté de lui dire : « Votre étonnement est naïf ! »

Mon imposante majorité, à Albertacce, s'explique facilement, à la seule condition de vouloir comprendre.

Cette majorité, cause de ma victoire et de votre défaite, le la dois aux nombreux parents et amis, dont le devoir a été d'acclamer mon nom ; cette majorité, je la dois à toutes les indignations qu'ont accumulées les fraudes inqualifiables, qui ont marqué toutes mes élections depuis 1898.

Tout cela du parti pris de mes adversaires.

Je dois aussi, et surtout, pareille majorité aux services nombreux, qu'à titre de médecin, j'ai rendus, vingt-cinq années durant, aux malades du canton, sans distinction de partis.

Les choses ainsi mises à leur vrai point, j'ai hâte d'arriver aux tours de « passe-passe, » dont M. Siméon de Buochberg a bien voulu amuser le public dans les colonnes de *Corte-Journal*.

Pourquoi, très honorable concurrent, parler de corde dans la maison d'un pendu ? Qui donc a volé, s'il vous plaît, lors de mon élection de 1874 ? Réponde : mon oncle, M. Ordioni, maire actuel de Calacuccia, qui fut, de ce chef condamné à environ 1.600 francs de dommages-intérêts, et révoqué, plus tard, pour la même faute, de ses fonctions de juge de paix.

En 1898, vous avez, M. Siméon, pris la tangente, parce que vous étiez certainement battu. Votre candidat, M. Casanelli Raphaël, malgré l'inoubliable proclamation clandestine, qui causa tant de scandale, emporta une veste, dont les poches contenaient 119 voix de minorité. Et pourtant, il eut le courage d'occuper le siège qui m'appartenait ! N'était-ce pas du toupet ?

Le 19 juin 1900, j'obtenais 14 voix de majorité. De cela avez-vous gardé le souvenir fidèle, honorable candidat d'hier évincé.

Votre oncle, M. Ordioni, président du bureau central, sûr de l'impunité, m'empêcha « par un truc nouveau » de siéger à l'assemblée départementale. Qu'importaient les intérêts du canton ? Plutôt tout malheur que ma présence au Conseil général.

Le 23 mars 1902, les maire et adjoint de Lozzi — parce que, achetés — ne tinrent pas d'élection dans cette commune, où une majorité de 30 à 35 suffrages aurait mon triomphe définitif dans le canton. Ce tour, d'un genre nouveau, — très habile au dire des experts — vous procura, M. Siméon, le plaisir passager, peut être bourrelé de remords, d'occuper ma place, l'espace d'une année.

L'élection du 5 juillet dernier a affirmé, une fois de plus, nonobstant radiation de 150 électeurs m'appartenant, la majorité de mon parti, avec ses qualités d'incontestable ténacité et de supérieur dévouement.

Est-il assez suggestif, tout cela ? Le public, qui a en mains toutes les pièces du procès prononcera son dernier verdict, dans la plénitude de son indépendance.

Il saura, d'autre part, apprécier, à sa juste valeur, l'esprit de pacification et de concorde, qui n'a cessé de présider à tous mes actes politiques. Grâce à mon amour de la paix, ont été conjurés par quatre fois, tous les malheurs que la méchanceté de mes adversaires politiques allait déchaîner sur notre malheureux canton.

C'est dans cet esprit de conciliation et d'apaisement, que je n'ai pu obtenir jusqu'à ce jour, malgré les plus pressantes démarches, que je prendrai place au sein de notre assemblée départementale.

Représentant de canton tout entier, toute distinction de partis disparue, mon premier et unique devoir sera, mes chers concitoyens, de défendre chaleureusement vos intérêts de tout ordre, et de solliciter des pouvoirs publics la solution immédiate, comme aussi la plus favorable de toutes les questions qui intéressent, au dernier chef, la prospérité matérielle et morale de notre cher et beau canton, si malheureusement oublié !

Agréez, mes chers concitoyens, avec mes plus vifs remerciements, l'assurance de mon parfait dévouement.

Docteur Prosper Albertini,
Maire d'Albertacce,
Conseiller général.

Les Décorés du 14 Juillet

Comme toujours la Fête Nationale a été l'occasion de justes récompenses pour des serviteurs dévoués du pays.

On a particulièrement accueilli, avec satisfaction, dans notre ville, où il compte de nombreuses sympathies, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. le docteur Arragon, médecin-major de 1re classe au 163e d'infanterie. M. le docteur Arragon n'est pas seulement un excellent médecin, qui compte vingt-quatre années de services. Il compte aussi quatre campagnes, au Tonkin et dans le Sud-Oranais, et l'on sait ce qu'est l'exercice de la profession de médecin dans ces expéditions lointaines, où les maladies sont encore plus redoutables que le feu de l'ennemi.

Nos officiers d'administration ont leur bonne part dans la distribution des récompenses, et c'est justice. D'eux dépend en grande partie le succès d'une mobilisation, et leur tâche est considérable. Aussi comprend-on qu'après vingt cinq ans de services et dix campagnes en Algérie, le ministre de la guerre ait admis dans notre ordre national, avec le ruban de chevalier, M. Bourgoin, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires.

Nous en dirons autant de M. Renaudin, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, qui voit ainsi récompenser, trente-trois ans de bons et loyaux services.

A tous, nous adressons nos bien cordiales félicitations.

La Croissance

Il est de la plus haute importance de surveiller de très près la croissance des enfants, et de lui venir en aide. Pour cela il faut recourir :

1° Aux préparations de chaux (et surtout au lacto-glycérophosphate de chaux) qui aident aux formations ou aux réparations des os.

2° Au tonique par excellence (le quinquina).

3° A la viande (qui fera du muscle).

Le VIN DE VIAL, qui contient les précieux actifs du quinquina, de la viande, unis au lacto-glycérophosphate de chaux, pourvoit de la façon la plus heureuse à cette triple indication de la croissance.

Une Excursion
AU CASTELLO DE S^TA-REPARATA-DI-MORIANI

Il était quatre heures du matin, lorsque par une magnifique matinée du mois d'août dernier, j'arrivais sur une assez haute montagne nommée Castello. Cette montagne était fraîche et riante. Tout chantait dans le calme de l'aurore. Les bois, les prairies, les collines et les vallées se déroulaient devant moi. Les arbres penchaient leurs branches flexibles et s'agitaient mollement à la première brise du matin. Les belles fleurs entrouvraient leur corolle vermeille. Les oiseaux chantaient sur le bord de leur nid. Les nombreux troupeaux de chèvres, de brebis, etc., paissaient paisiblement dans les gras pâturages de cette montagne. Des bœufs à la robe rouge, blanche et noire laboura ient et frémissaient aux voix des laboureurs. Tout en admirant d'un œil terne et attentif l'heureuse situation de cette montagne, le soleil éclaira de ses rayons les faibles hauteurs des montagnes environnantes, il me permit ainsi de découvrir à trois kilomètres de moi (à vol d'oiseau) un petit mais coquet village, qu'on prend de loin pour une marguerite au milieu d'un bouquet de roses. D'après mon guide, c'était Sainte-Reparata-di-Moriani.

Pour mieux admirer cette merveille de la nature, je pris ma jumelle et contemplais à loisir ce beau panorama. Ce que je voyais était d'une si prodigieuse beauté que je demeurais bouche béante, me demandant si c'était une réalité. Je résolus de descendre jusqu'au susdit pays. En entrant dans ce petit paradis je fus fort étonné de ne voir personne. Un vieillard seulement qui avait déjà vu quatre vingt-dix-sept hivers était assis sur une des marches de l'escalier de la première maison du village. Après lui avoir dit bonjour je lui demandais ensuite si ce charmant pays n'était pas peuplé. Il me répondit avec un doux sourire que les habitants se trouvaient aux eaux minérales. Je fus fort étonné de savoir que cette belle contrée possédait aussi une source d'eau et j'eus à l'instant l'idée de pousser ma promenade jusqu'aux eaux que le bon vieux m'avait dit excellentes. En descendant j'apercevais à droite et à gauche d'énormes châtaigniers et dans dix minutes environ je fus auprès d'une magnifique source. En effet l'eau est très bonne, aussi bonne que celle d'Orezza et même plus ferrugineuse. Un petit fleuve coule à deux pas d'elle, et arrose ces beaux lieux et y fait sentir une délicieuse fraîcheur. Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner ce lieu de leur doux et sympathique chant. On y voyait aussi des fleurs du printemps qui naissaient tout autour de la susdite source. Au dessous d'elle, une foule de châtaigniers séculaires qui portent leurs branches jusque vers les nues ne font jamais ressentir les ardeurs de la canicule. C'est là que les habitants du canton de Moriani, de Carbione, de la Tavagna, de Bastia et une bonne partie de ceux du continent s'y donnent rendez vous aux mois de juillet, d'août et de septembre. C'est là que ces étrangers accourent pour jouir du doux climat, de la beauté du site et en même temps pour profiter de l'eau minérale. Là, jamais la paix n'est troublée, c'est le calme et le repos qu'on vient chercher à Santa-Reparata et nul village en Corse n'est mieux fait pour les donner. Je n'oublierais jamais les doux charmes de Santa-Reparata et tous les ans je viendrais passer une vingtaine de jours dans ce lieu de délices. La description que je viens de faire pourra sembler suspecte au lecteur qui n'a jamais mis le pied à Santa-Reparata. Elle sera trop juste et même au-dessous de la réalité pour celui qui l'a quelque temps habitée.

S. C. C.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Castellani Louis Charles gendarme à la 2e légion, 26 ans de services.

Genasi Dominique Napoléon, gendarme à la 3e légion, 22 ans de services, 4 campagnes.

Morelli Jules Charles Mathieu, gendarme à la 9e légion, 27 ans de services, 4 campagnes.

Martinetti Toussaint, gendarme à la 13e légion, 25 ans de services, 2 campagnes.

Stefani Ange François, maréchal des logis, à la 15e légion. 23 ans de services, 1 blessure, 2 citations.

Nivaggioli Philippe, brigadier, à la 15e légion, 25 ans de services, 9 campagnes.

Simbaldi Pascal, brigadier à la 15e légion bis, 24 ans de services, 6 campagnes.

Giordani Toussaint, brigadier à la 15e légion bis, 24 ans de services, 3 campagnes.

Giacinti Don Louis, gendarme à la 15e légion bis, 25 ans de services, 9 campagnes, 1 citation.

Auguste Basile, maréchal des logis à la 15e légion ter, 20 ans de services, 17 campagnes, 3 citations.

Coppolani Jean Luc, maréchal des logis à la 15e légion ter, 25 ans de services, 9 campagnes, 2 citations.

Maraninchi Jean Laurent, gendarme à la 15e légion ter, 25 ans de services, 18 campagnes, 1 citation.

Geronimi Pierre Toussaint, gendarme à la 15e légion ter, 25 ans de services, 12 campagnes, 1 citation.

Geronimi Mathieu, gendarme à la 15e légion ter, 25 ans de services, 10 campagnes.

Martini Philippe, gendarme à la 15e légion ter, 20 ans de services, 13 campagnes, 2 citations.

Tortora Ambroise Dominique, gendarme à la 15e légion ter, 25 ans de services, 9 campagnes.

Prosperini Sauveur, maréchal des logis à la 16e légion, 22 ans de services, 6 campagnes.

Peraldi Charles, garde républicain, 25 ans de services.

Bozzi Louis André Barthélemy, garde républicain, 25 ans de service.

Rotily Dominique, adjudant au 10e bataillon d'artillerie à pied, 18 ans de services.

Paoli Ange Louis, portier consigne de 2e classe à Toulon, 20 ans de service campagnes.

Agostini Simon Pierre, portier [illegible] de 3e classe à Nemours, 19 ans de [illegible] 11 campagnes.

Casaromani Jean Pierre, portier [illegible] signe de 3e classe à Orléansville, [illegible] de services, 11 campagnes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juillet.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + à midi, + 27. à 7 heures du soir, + Maximo, + 29 1 Minima, + 19-4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 midi, 762 m.m. 6 heures du soir, 760 m.

Vent. — Dans la matinée [illegible] S. E. [illegible] Dans l'après-midi, S. O. [illegible]

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Carnet mondain

Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de Mlle Anna Confortini, la toute gracieuse fille de M. Confortini, ancien conseiller municipal, avec M. Joseph Gherardi, d'une des meilleures familles de Lucciu.

M. Gherardi, qui est sorti de l'Ecole polytechnique, est actuellement lieutenant au 2e régiment du génie, à Montpellier.

Mérite agricole

Parmi les récentes nominations au grade d'officier du mérite agricole, nous revoions plus particulièrement avec plaisir celle de M. Agostini, le sympathique conducteur principal des ponts et chaussées de notre ville.

Fonctionnaire actif et intelligent, M. Agostini apporte dans la direction des travaux qui lui sont confiés, un soin et une compétence qui sont fort remarqués de ses chefs.

Depuis plusieurs années directeur de la pépinière de Furiani, il propage la culture des arbres les plus variés et fournit la plupart de ceux qui servent à l'embellissement de Bastia.

Mais c'est surtout dans la plaine de Lucciana que se déploie le plus heureusement son activité. En effet les nombreux travaux d'irrigation et de plantations d'eucalyptus qu'il a accomplis ont rendu cette partie de la côte orientale de l'île, habitable. Leur habile et savante disposition en ont fait un jardin fort admiré des touristes.

M. Agostini continue à y poursuivre son œuvre d'embellissement et d'assainissement et cela, à la grande satisfaction des populations environnantes.

Aussi ont-elles accueilli avec joie sa nouvelle nomination ; joie, qui est d'ailleurs partagée par tous ceux qui connaissent cet aimable fonctionnaire auquel nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

T.

Récompenses honorifiques

M. Fabia, instituteur à Grenade, a obtenu une médaille de bronze pour sa propagande en faveur de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Pour ceux qu'on aime

Un grand philosophe a déclaré qu'on cesse d'aimer un être qu'on croit chérir pour peu que la maladie modifie sa physionomie. Donc, femmes et jeunes filles, prenez garde à l'anémie et à la chlorose, ces deux plus grands ennemis de la beauté physique et combattez-les par l'emploi du Véritable Fer Bravais, le plus actif des ferrugineux. Avec les roses de votre teint vous verrez augmenter les hommages qui vous sont dus.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

L'Abus des fruits

L'abus des fruits occasionne des troubles graves de l'intestin. Pour en triompher, prenez une cuillerée à café d'alcool de menthe de *Ricqlès* dans un verre d'eau sucrée bien chaude. *Le Ricqlès* est souverain contre la cholérine et la dysenterie.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Brevet supérieur

Institution de Mlle Ricaldi, boulevard Saint-Angelo, 15, en face le Petit Lycée. Préparation au brevet simple et au brevet supérieur. Cette dernière préparation est faite par 5 professeurs du Lycée licenciés ou agrégés.

Durée des études, 2 ans. On reçoit dès à présent les inscriptions.

Au Port

Le vapeur *Pilion*, capitaine Ichè est arrivé de Livourne avec 83 passagers et 9 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Udino, est arrivé de Nice avec 32 passagers et 3 tonnes

A louer

Appartement de huit pièces, rue Molino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Sciretro, négociant. Prix très modéré.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenais, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

Café des Gourmets

Seul dépôt de la bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 23.

Etat Civil

Mariages

Raffalli Alexandre, facteur des postes, de Nocario, et Ciancioni Marie Françoise, de Zanaia.

Décès

Vinciguerra François, 8 mois, de Toulon.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations
DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

15 juillet. — 17 juil.

3 Rentes 0/0 ancien 97.35 — 97.70
— 3 p. 0/0 amortis 98.50 — 97.90
43-5/8 on.

Dépêches pour la Nuit
Les Journaux du Matin

Mouvement Judiciaire

M. Levie Ramolino, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, est nommé président de chambre à la même cour, en remplacement de M. Mariani, décédé.

— M. Gabrielli, président du tribunal de Corte, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Bastia.

— M. Borazzo, procureur de la République à Sartene, est nommé président du tribunal civil de Corte.

— M. Clementi, procureur de la République à Corte, est nommé aux mêmes fonctions à Sartene.

— M. Mancini, substitut du procureur de la République à Corte, est nommé procureur de la République au même siège.

Légion d'honneur

Ministère de l'Intérieur

Le Journal Officiel publie aujourd'hui les croix du ministère de l'Intérieur, décernées à l'occasion du 14 Juillet.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. le docteur Maestrati, membre du Conseil général de la Corse, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ministère de la Justice

Les croix du Ministère de la Justice, décernées à l'occasion du 14 Juillet, paraîtront à l'Officiel de samedi prochain.

M. Landry, conseiller à la Cour d'appel de Paris figurera parmi les nouveaux chevaliers.

MÉDAILLE DES POSTES

La médaille des postes a été conférée au facteur rural Rossi, à l'Ile-Rousse.

Nouvelles Militaires

Recrutement

M. le chef d'escadron Landes, commandant le bureau de recrutement de Montbrison, passe, à dater du 1er août prochain, au bureau de recrutement d'Ajaccio, en remplacement de M. le commandant Cartoux, rendu à la vie civile, sur sa demande.

MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

La médaille pénitentiaire a été accordée aux décommés ci-après :

Nanni, gardien au pénitencier de Castellaccio ;

Pompei, gardien à la maison d'arrêt d'Ajaccio ;

Rastorucci, premier gardien au pénitencier de Chiavari.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Bancheron de Boissondy, récemment nommé au commandement d'un torpilleur de la Défense mobile de la Corse, en remplacement de M. le lieuteuant de vaisseau Castelnau, prendra possession de son commandement le 2 août prochain.

— M. l'ensigne de vaisseau Ducau, du port de Toulon, est désigné pour embarquer, le 25 juillet prochain, sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Moblez, qui reçoit une autre destination.

MÉDAILLE AGRICOLE

La médaille agricole a été décernée au nommé Paravagna, employé chez M. Grassi, à Cervione.

La Santé DE NICOLAS II

D'après les nouvelles parvenues à l'*Echo de Paris* la santé du Tzar laisserait beaucoup à désirer.

Le système nerveux serait très sérieusement atteint.

On parle même d'une abdication possible.

Le voyage DU ROI D'ITALIE en France

Le *Gaulois* annonce que la date du voyage du Roi d'Italie, en France, a été de nouveau officiellement fixée.

Le Roi d'Italie arrivera à Paris, le 1er septembre prochain.

LE VOYAGE du général Botha

Une dépêche du Cap dément la nouvelle d'un voyage prochain du général Botha en Hollande.

Les Morts du Jour

Le vice-amiral Besnard

On annonce la mort du vice-amiral Besnard, ancien ministre de la marine, grand'Croix de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 70 ans.

Aspirant le 1er août 1852, enseigne de vaisseau en 1855, lieutenant de vaisseau en 1861, capitaine de frégate en 1873, capitaine de vaisseau en 1880, il fut promu au grade de contre-amiral le 29 décembre 1886 et vice-amiral le 14 février 1892.

EN ITALIE
Crime ou Folie
Tentative d'empoisonnement

On télégraphie de Rome :

Le soldat Atti, du 5e régiment d'infanterie, a tenté d'empoisonner huit cents de ses camarades, en mettant du poison dans le café préparé pour la troupe.

Cette tentative criminelle ayant été heureusement découverte à temps, Atti a essayé de se suicider.

LA SANTÉ DE LÉON XIII
L'agonie

La catastrophe est imminente.

A l'affaiblissement progressif du corps, s'ajoute maintenant l'insensible déclin de l'intelligence. C'est la fin.

La famille du Pontife est consternée.

Le dernier bulletin

Voici le texte du bulletin de neuf heures du matin :

Nuit peu tranquille.

Son sommeil a été troublé, à plusieurs reprises, par des périodes d'agitation.

Respiration plus fréquente.

Augmentation du liquide pleurétique.

***

Le pape n'a pas reconnu aujourd'hui les cardinaux introduits dans sa chambre.

La maigreur du Pape est épouvantable.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un dip'ôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prongésol.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAOUIA-EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE,
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au demi jaunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

A louer présentement
Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place
S'adresser à M. Zanarini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Hadanl, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

TUMEUR

1902 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXX

LA MORT D'UNCAS.

La colline sur laquelle ils venaient de s'arrêter était entourée d'arbres assez épais pour les cacher. Devant eux s'étendait, pendant l'espace de plusieurs milles, une vallée sombre, étroite et boisée. C'était au milieu de ce défilé qu'Uncas se battait encore contre le principal corps des Hurons.

Le chef indien s'arrêta encore un moment pour contempler le lieu du combat qui semblait se rapprocher de plus en plus preuve évidente que les Delawares triomphaient ; il ne quitta la place que lorsque les balles qui tombèrent à quelques pas d'eux, annoncèrent l'approche de la tempête lui firent reconnaître qu'elle et ennemis étaient plus près qu'il ne l'avait supposé.

Œil de Faucon et son compagnon se retirèrent derrière un buisson épais pour leur servir de rempart, puis ils attendirent la suite des événements avec ce calme parfait qu'une grande habitude peut seule donner dans un moment semblable.

Bientôt le bruit des armes cessa d'être répété par les échos des bois et résonna comme si les coups étaient portés en plein air.

Ils virent alors quelques Hurons paraître l'un après l'autre, repoussés hors de la forêt jusque dans la clairière : il se rallièrent derrière les derniers arbres comme à l'endroit où il fallait faire les derniers efforts.

Un grand nombre de leurs compagnons les joignirent successivement ; abrités par les arbres, ils paraissaient ne prendre conseil que sur leur désespoir.

Hyeward commença à montrer de l'impatience ; il ne tenait plus en place ; ses regards étincelants cherchaient toujours ceux de Chingachgook comme pour lui demander s'il n'était temps de agir. Le chef, assis sur un roc, le visage plein de calme et de dignité, regardait le combat d'un œil aussi tranquille que s'il n'était placé là que pour en être spectateur.

— Le moment est venu pour le Delaware de frapper ! s'écria Duncan.

— Non, non, pas encore, répondit le chasseur : lorsque ses amis approcheront il leur fera reconnaître qu'il est ici. Voyez ! les drôles se groupent derrière ce bouquet de pins, comme des mouches qui se rassemblent autour de leur reine. Sur mon âme un enfant serait sûr de placer une balle au milieu de cet essaim de corps amoncelés.

Dans ce moment Chingachgook donna le signal ; sa troupe fit feu et une douzaine de Hurons tombèrent morts.

Au cri de guerre qu'il avait poussé répondirent les acclamations de la forêt ; alors un cri perçant retentit dans les airs qu'on eût dit que mille bouches s'étaient réunies pour le faire entendre.

Les Hurons consternés abandonnèrent le centre de leur ligne et Uncas sortit de la forêt par le passage qu'ils laissaient libre, à la tête de plus de cent guerriers.

Agitant ses mains à droite et à gauche, le jeune chef montra l'ennemi à ses compagnons qui se mirent aussitôt à sa poursuite.

Le combat se trouva alors divisé.

Les deux ailes des Hurons qui en trouvaient rompues, rentrèrent dans les bois pour y chercher un abri ; elles furent suivies de près par les enfants victorieux des Loups.

A peine une minute s'était écoulée que déjà le bruit s'éloignait dans différentes directions et devenait moins distinct à mesure que les combattants s'enfonçaient dans la forêt.

Cependant un petit noyau de Hurons s'était formé, qui, désespérant de prendre ouvertement la fuite, se retirait lentement, comme des lions aux abois ; ils montaient la colline que Chingachgook et sa troupe venait d'abandonner pour prendre part de plus près au combat. Magua se faisait remarquer au milieu d'eux par son maintien sauvageet par l'air impérieux qu'il conservait encore.

Dans son empressement à mettre tous ses compagnons à la poursuite des fuyards Uncas était resté presque seul ; mais, du moment que ses yeux eurent aperçu le Renard-Subtil, il oublia tout autre considération.

Poussant son cri de guerre, qui ramena autour de lui cinq ou six de ses guerriers, sans faire attention à l'inégalité du nombre il se précipita sur son ennemi.

(A suivre).

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

ACHETEZ
LES DÉLICIEUX
CAFÉS TORREFIES
DE LA GRANDE
TORRÉFACTION BASTIAISE
Nouveau système perfectionné
des Etablissements
L. N. MATTEI & Cie
Bastia (Corse)

Prix courant des Cafés torréfiés

Bandes	Marques	Prix en boîtes de 125 gr.	250 gr.	500 gr.	1 kil
Jaune	Qualité réclame	40 c.	80 c.	1,50	2.90
Bleue	Qualité recommandée	45 c.	90 c.	1.70	3.30
Verte	Bon mélange	50 c.	1 fr.	1.90	3.70
Rose	Qualité mélange supérieur	60 c.	1.20	2.30	4.50

Les cafés destinés à la torréfaction, sont tirés à la nai
et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés
sera vendue 1 fr. 35 la livre

23e ANNÉE — SAMEDI, 18 JUILLET 1903 — N° 174

00340

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2fr.	6fr.	11fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	2fr. 50	7fr. 50	14 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Camille de Lellis.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Vincent de Paul.

17 JUILLET

RÉFLEXIONS

A M. D.-P. de Mari.

Rien n'est plus gracieusement trouvé que cette expression « Pêcheurs de Lune » que M. Rostand a enchassée comme la perle la plus fine dans son merveilleux discours de réception à l'Académie Française.

Adorable ! cette pêche de rais argentés sur la moire de l'eau bleue qui dort dans la nuit sombre... Qu'ils doivent être curieux à voir ces « pêcheurs de lune » jetant leurs filets pendant que tout repose sur la terre !.. assis sur les rochers, au milieu d'un océan d'étoiles, sous le charme de la voix des flots, ils attendent que la « dorade » se vienne embarrasser dans les mailles serrées de leurs engins de pêche. Ils attendent, et toute une harmonie s'élève en leurs cœurs disposés par la nuit au recueillement... en eux est la fête éternelle, où chante l'inspiration vêtue de clair de lune.

Parfois des nuages noirs et menaçants voilent l'astre d'argent... la nuit se fait plus sombre et la vague gémit.. son écume blanche gagne les rochers, emporte les filets, brise les hameçons... chasse la bande des pêcheurs mélancoliques... Rien ne les décourage cependant, ils attendent toujours que la lune revienne leur sourire de ce sourire calme et serein fait de l'orient des perles. Les « Pêcheurs de Lune » sont des êtres patients et rêveurs, des visionnaires qui voient de l'or et de l'azur partout où leur regard se pose. Heureuse bande privilégiée, qu'il ferait bon vous suivre !... attraper une parcelle de lune, la monter en bague et toujours la porter comme un talisman de fée, quel rêve ! Toute âme poète renferme en soi une paillette de lune qui l'éclaire, l'enivre et l'oblige à chanter.

On dit la lune capricieuse et fantasque, elle glisse des filets avec une rapidité étonnante ; ainsi en est-il du souffle inspirateur qui passe en l'âme du Poète... C'est une « pêche » difficile et laborieuse et comme le dit si justement l'auteur de l'article précédent, « n'est pas pêcheur de lune qui veut. »

Pour savoir tenir les lignes sur les eaux bleues de l'océan des rêves, il faut avoir l'âme sensible et le cœur vibrant, aimer la souffrance à l'égal de la solitude et savoir découvrir dans le chant des oiseaux et dans la voix du vent la mélodie notée par le Créateur...

Un « pêcheur de lune » est un rêveur, un peintre, une voix qui chante et attendrit... c'est un être patient qui doit savoir attendre... car la lune est fantasque .. et ne l'emprisonne pas qui veut.

INCOGNITO.

DÉFENSEURS CORSES

18 juillet 1763. — Achille Murati est attaqué par les Génois, à Furiani.

Après un combat furieux, les patriotes restèrent maîtres du champ de bataille.

Ciavaldini, Marengo et Bonacorsi, les plus braves d'entre les combattants Corses, périrent dans cette action.

LA MAISON DE VICTOR HUGO à Bastia

Dans l'article que nous avons publié sous ce titre (n° du 8 juillet) nous avons rapproché du nom du souverain poète celui de Pasteur, le génial savant. Or, voici que Marnes-la-Coquette, la ville où Pasteur *a trouvé le remède contre la rage*, vient d'inaugurer, le 13 du courant, un monument commémoratif en l'honneur de son glorieux hôte. Nous n'en avons pas tant demandé pour Hugo. A raison de séjour de trois ans que, tout enfant, il a fait à Bastia. Nous n'avons parlé que d'une plaque à poser au-dessus de la porte de la maison qu'il habita à la citadelle, place Notre-Dame. C'est ce qu'aurait déjà fait chez elle, nous a dit un honorable conseiller municipal bastiais, la ville espagnole de Saint-Sébastien, pour perpétuer un souvenir de même genre.

Il est vrai qu'il n'existe pas actuellement, à notre connaissance, de pièces établissant que la famille du commandant Léocott Sigisbert Hugo a habité cette maison plutôt qu'une autre de celles qui étaient déjà bâties à cette époque à Bastia. Mais nous comptons tous à merveille que ces pièces aient disparu, — *on connaît* ! avec une valeur inconnue à l'origine, et, plus tard, il était manifestement trop tard — ou même n'aient jamais existé dans une ville où les locations verbales sont la règle très générale, et où les comptes ne sont pas régulièrement tenus dans toutes les familles. En pareil cas, la tradition orale, non frappée de contradiction sérieuse doit être admise sans difficulté. Et elle le sera bien certainement.

Les Corses à Madagascar

Nomination dans l'Ordre de l'Etoile d'Anjouan à l'occasion du 14 juillet 1903.

Au grade d'officier

M. Colonna Jean, lieutenant de juge près le Tribunal de 1re instance, de Tamatave.

Au grade de chevalier

MM.

Galloni Antoine, vérificateur des douanes, à Andevoranto.

Gaffori Jean-Thomas, inspecteur de 1re classe de la garde Indigène, province de Manyakandriana.

Olmeta Antoine-Sylvestre, adjudant d'infanterie coloniale.

Giacomaggi Pascal, adjudant.

Angeli François-Antoine, sergent.

Mariani Ignace, sergent.

Corteggiani Sauveur, sergent.

Dougradi Louis-Napoléon, sergent.

Santucci Alphonse, sergent.

Frapolli Antoine sergent.

Filippini Ange-Jean, soldat de 1re classe.

Marchetti Joseph-Antoine, soldat de 1re classe.

Pour les Sinistrés du « Liban »

Notre Souscription

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous prie de recevoir ci-inclus ma souscription de cinq francs pour les victimes de la catastrophe du *Liban*. Etant moi-même victime, pécuniairement par bonheur, de cette catastrophe, par suite d'une sérieuse perte en marchandises qu'elle m'a fait éprouver, je regrette de ne pas pouvoir donner davantage.

Un grand nombre de commerçants bastiais sont dans le même cas que moi Aussi ne devrait-on pas s'étonner, si l'appel généreux de M. le chanoine Casabianca ne trouvait qu'un faible écho dans le monde commercial de notre ville, déjà si éprouvé

Agréez, etc

Un commerçant bastiais.

Troisième liste

Société anonyme des Usines de Champlan,	100 fr.
Luccioni, receveur principal des postes françaises à Jérusalem,	20 fr.
Un commerçant bastiais,	5 fr.
M. et Mme Susini, à Pietranera,	3 fr.
Anonyme,	1 fr.
Total	128 fr.
Report des listes précédentes	558 fr.
Total général	686 fr.

La Catastrophe du *Liban*

Après le terrible drame qui s'est déroulé, il a quelques jours à peine, aux portes même de Marseille, la population n'est émue, et en dehors des mesures de sauvetage à prendre, en dehors des concours pécuniers de la ville, du département et de l'Etat, il n'est trouvé des particuliers qui, laissant de côté toute ambition et se souvenant seulement des bons rapports qu'ils ont entretenus jusqu'à ce jour avec la Corse, se sont rappelés qu'il y avait des misères à soulager, et, à cet effet, ils ont ouvert une souscription.

Ces particuliers, dût leur modestie en souffrir, sont MM. Laîné, H. Audibert et Cie, de la société d'exploitation des carrières de porphyres et granits de Corse. Nous ne saurions donc trop les féliciter de la louable initiative qu'ils ont prise en cette douloureuse circonstance. Nous les félicitons d'autant plus, que, derniers arrivés dans les relations que la Corse entretient avec le continent, ils ont été les premiers à donner l'exemple, prouvant ainsi, une fois de plus, le grand intérêt qu'ils portent à nos compatriotes désolés.

Et, puisque les circonstances nous fournissent l'occasion de parler de ces Messieurs, qu'il nous soit permis de constater publiquement à cette place, combien lourds ont été les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer pour développer le commerce, hélas ! si délaissé, de notre riche mais malheureux pays.

Après avoir mis en exploitation des carrières importantes, jusqu'à ce jour laissées dans l'oubli, et donné ainsi un aliment à notre main d'œuvre ouvrière, ils n'ont pas hésité à créer entre la Corse et le Continent, un service régulier de vapeurs.

Certes, ce n'était pas là un mince courage, beaucoup même ont reconnu que l'entreprise était ardue, certains ont même ajouté dans leur for intérieur, que ce ne serait là qu'un feu de paille et que la société ne durerait pas. Eh bien, ceux qui ont pensé ainsi se sont trompés et l'avenir le leur prouvera surabondamment.

Non qu'il n'y ait pas une compagnie puissante, la Compagnie Fraissinet notamment, qui, depuis longtemps, soit chargée de l'entretien de nos relations avec le continent ; mais précisément, et surtout à cause de sa puissance, du monopole dirons-nous, qu'elle a su se créer par suite de l'indifférence de nos compatriotes, il était nécessaire qu'une concurrence vînt s'établir pour faire baisser les frets et permettre à nos marchandises de trouver à Marseille ou ailleurs, des prix rémunérateurs et lutter ainsi contre les produits de Sardaigne, ceux de Sicile même, bien plus éloignés cependant que les nôtres du continent ..

Mais, nous direz vous, plusieurs expériences de ce genre ont été tentées et aucune n'a réussi ; chacun de nous a encore présents à la mémoire la déconfiture de la Compagnie Insulaire et des Chargeurs Corses réunis. Je l'admets avec vous, mais j'ajouterai que ces Compagnies n'avaient à s'occuper que du fret et des passagers, et ont été constamment en butte aux tracasseries de la puissante Compagnie ; tandis que la société qui nous occupe a toujours du fret de retour, c'est le sien ; et, si elle n'avait pas inauguré son service, elle eût été obligée de le créer.

Assurément la Compagnie Fraissinet va

---

53 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIII

— Ne vous en a-t-il pas relevé lui-même par cette ignominieuse aventure? Vous avez promis la main de votre fille à un homme honorable et non à un homme taré.

— Assurément, je l'ai entendu ainsi.

— D'ailleurs, qui est M. Dornier, pour avoir la prétention d'entrer dans une famille comme la nôtre ?

— Une famille qui compte quatre cents ans...

— Enfin une famille fort considérée et fort ancienne, interrompit brusquement la marquise, à qui le mot roture était odieux ; ..... mon frère, que votre M. Dornier est un petit compagnon à côté de vous.

— Certes, ce ne fait pas des Chevasses comme on fait des pairs de France, dit le député du Nord en relevant sa cravate jusqu'à son oreille.

Au nom de Chevasses, madame de Pontailly se pinça les lèvres avec une impatience mal déguisée.

— Voyons, dit-elle, il faut trancher la question. Concluez-vous cette mésalliance ?

— A vrai dire, répondit M. Chevasses, d'un air d'hésitation, je m'en soucie peu... Cependant un projet arrêté depuis longtemps... Dornier peut devenir un ennemi dangereux... C'est embarrassant de rompre ainsi brusquement...

— Je m'en charge, dit la marquise, donnez moi carte blanche.

— Allons... puisque vous le voulez... j'y consens.

Madame de Pontailly sonna ; un domestique parut.

— Aller prier ma nièce de venir, lui dit-elle.

— Je crois que cette fois elle ne réclamera pas contre ma décision, dit M. Chevasses quand le domestique fut sorti.

Henriette entra dans le salon aussi émue qu'un accusé qui vient entendre la lecture de son arrêt.

Madame de Pontailly connaissait le goût de son frère pour les allocutions, et craignait de blesser sa susceptibilité en prenant la parole ; elle garda donc le silence, mais d'un regard elle avertit sa nièce que tout allait bien.

— Henriette, dit M. Chevasses de son air le plus imposant, le premier devoir d'une fille est de soumettre son père est l'obéissance passive ; je vous l'ai dit, et je vous le répète. Vous allez connaître ma volonté, et vous aurez à vous y soumettre. Pour plusieurs raisons dont je ne vous dois pas compte, j'ai changé d'avis au sujet du mariage que vous savez. Vous n'épouserez pas M. Dornier.

— Ah ! mon père, que vous me rendez heureuse ! s'écria la jeune fille, qui se jeta à son cou.

— Il ne s'agit pas de cela, reprit le député en essayant de se débarrasser de cette étreinte ; heureuse ou malheureuse, vous devez m'obéir. Aussi ne croyez pas que ce soit votre révolte de l'autre jour qui ait changé ma résolution. En ceci comme en toutes choses, je n'ai consulté que ma raison et ma volonté, poursuivit M. Chevasses, qui leva au plafond l'index de sa main droite, et le replongea énergiquement vers le parquet, comme s'il eût voulu y incruster cette royale pérorison.

Avant que le père d'Henriette eût repris son attitude ordinaire, M. de Pontailly entra dans le salon. Le vieillard semblait éprouver une vive émotion ; sa démarche était brusque, sa respiration précipitée, et, au milieu de sa large figure, presque aussi ardente qu'une comète, ses petits yeux étincelaient comme deux escarboucles.

— Bonjour, madame ; votre serviteur très humble, M. Chevasses, dit-il d'un ton bref ; ma bonne Henriette, poursuivit il en changeant d'accent, veux-tu me faire le plaisir, en attendant qu'on serve le dîner, d'aller mettre un ordre les journaux que tu trouveras sur mon bureau, et que je veux envoyer au relieur ?

La jeune fille sortit en jetant à son oncle un sourire de triomphe qu'il n'eût pas l'air de remarquer, tant était véhémente sa préoccupation.

— Eh bien ! monsieur le député, reprit le marquis avec une emphase sardonique, lorsque sa nièce fut hors du salon ; où en sommes-nous? Renversons-nous le ministère ? Déclarons-nous la guerre à l'Europe ? Opérons nous la réforme électorale ?

— Voilà bien des questions à la fois, répondit M. Chevasses, qui ne comprit pas l'ironie de son beau frère, car il n'eût jamais supposé qu'on pût parler légèrement de matières si graves ; pour répondre à vos demandes sans les confondre ; je vous dirai d'abord que si le ministère ne tombe pas devant l'adresse, il n'en vaudra, je crois, guère mieux ; pour ma part, dès que j'aurai établi ma position à la chambre, je ménage à messieurs les ministres certaines petites interpellations dont ils seront bien obligés de faire une question de cabinet ; nous verrons comment ils s'en tireront.

— Ah ! vraiment ! une question de cabinet ! dit le vieillard en ricanant ; eh bien ! moi aussi, je vais vous poser une question de cabinet ; vous me direz si elle vaut la vôtre, et nous verrons comment votre paternité s'en tirera. Où est Prosper ?

— Prosper ? répondit le député de l'air d'un homme mal éveillé ; ah ! oui, Prosper. Voilà deux jours que je ne l'ai vu.

— Du moins vous savez où il est ?

— A l'hôtel où il a demeuré jusqu'à présent, je suppose.

— Mais vous n'en êtes pas sûr.

— Je suis si surchargé d'affaires depuis mon arrivée...

(A suivre).

PRETS sur hypothèques et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Gianelly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

commencer contre elle les manœuvres dont elle est coutumière dans les circonstances analogues à celle-ci ; elle ira offrir à nos chargeurs des frets très réduits, dans le but de ruiner sa faible concurrente.

Les moyens qu'elle a employés jusqu'à ce jour ne lui réussiront pas, nous en sommes certains.

Nous sommes trop habitués à ces baisses de fret qui n'aboutissent à quelque temps de là, qu'à des hausses fantastiques qui la font se rattraper largement des quelques concessions qu'elle a consenties aux chargeurs corses, pour que ceux-ci se tiennent sur leurs gardes et ne se laissent pas entraîner sur une route en tous points préjudiciable à leurs intérêts.

Il est au contraire de leur devoir, malgré les promesses alléchantes, il est vrai, mais toujours trompeuses de la Compagnie Fraissinet, de favoriser et de seconder de tous leurs efforts le service à vapeur de la société des carrières de Corse, car si elle venait à disparaître et à cesser le service de sa ligne Marseille-Bastia, la Compagnie Fraissinet, redevenant à nouveau maîtresse de la situation, l'exploiterait avec autant de rapacité que par le passé.

Il est donc de notre devoir de mettre en garde tous les chargeurs corses contre les nouvelles propositions de baisse de fret que pourrait faire la Compagnie Fraissinet, dans le but unique d'écraser la concurrence et rétablir à nouveau le funeste monopole qu'elle exerce sur nous depuis longtemps. Encourageons les nouveaux armateurs, aidons les le plus possible, et l'avenir nous prouvera que nous avons bien défendu nos intérêts.

(Le Peuple).

Le Mouvement Judiciaire

M. LEVIE-RAMOLINO

Le mouvement judiciaire que nous avons annoncé, d'abord cela de bon, qu'on semble, en haut lieu, être revenu de cette suspicion qui pesait sur les magistrats corses, quand il s'agissait de les nommer dans leur pays. Le mouvement est fait, dans le ressort de notre Cour, et profite au ressort ; nous en sommes heureux.

Pour la présidence de Chambre vacante, le choix était embarrassant, car notre Cour d'appel compte bon nombre de magistrats distingués. C'est M. le conseiller Levie-Ramolino qui est appelé à remplacer le regretté M. Mariani, et certainement ses titres ne le cèdent à ceux de personne. M. Levie-Ramolino compte déjà trente ans de services, sinon plus ; c'est un magistrat de carrière, qui a franchi régulièrement tous les échelons de la hiérarchie judiciaire, et qui a laissé partout le souvenir d'une grande impartialité unie à un grand savoir.

Il a été juge, juge d'instruction et président de tribunal. Devenu conseiller, il a été fréquemment appelé à présider notre Cour d'assises. Dans ces diverses fonctions qui lui permettaient d'acquérir une large expérience par la pratique des affaires les plus diverses, M. Levie-Ramolino s'est signalé comme un esprit juste, un homme éclairé, très instruit et très laborieux. Les justiciables n'ont qu'à se féliciter de sa nomination.

M. LOUIS GABRIELLI

C'est M. Gabrielli, président du Tribunal civil de Corte, qui remplace M. Levie-Ramolino. M. Gabrielli est presque un bastiais, il a longtemps fait partie de notre barreau où il comptait de nombreux amis. C'est un homme aimable, sympathique, et qui, certainement, occupera dignement le fauteuil de conseiller qui lui est dévolu.

M. DURAZZO

Son successeur à la présidence du Tribunal de Corte, M. Durazzo, n'est pas non plus, un inconnu pour nous. M. Durazzo a rempli les fonctions de substitut du procureur de la République, près le Tribunal de Bastia. Il avait la réputation d'un magistrat très apprécié à ses fonctions.

MM. CLEMENTI et MANCINI

Nous ne pouvons parler que par ouï dire, de M. Clementi, nommé procureur de la République à Sartène, de M. Mancini, nommé aux mêmes fonctions à Corte, mais ce que nous en savons nous permet de croire que, dans ces deux arrondissements, l'action publique sera en bonnes mains.

Légion d'honneur

Ont été nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Comnène-Stephanopoli Raniero, lieutenant au 26e rég. territorial d'infanterie, 28 ans de services, 11 campagnes.

Bère Louis Sébastien Gustave, chef de bataillon au 90e rég. territorial d'infant., 30 ans de services.

Maroselli AntoineDominique, lieutenant au 44e rég. territorial d'infanterie, 23 ans de services, 15 campagnes.

Vincensini César Abraham, capitaine au 116e rég. territorial d'infanterie, 33 ans de services, 7 campagnes.

Albertini Claude François, lieutenant de réserve au 4e rég. de zouaves, 25 ans de services, 11 campagnes.

Double meurtre à Calcatoggio

Un double meurtre vient de jeter dans la consternation le village de Calcatoggio.

Hier, à 5 heures du matin, un cabriolet monté par le propriétaire et deux amis Poli et de Gentili Jean-Toussaint, partait pour Ajaccio, lorsque arrivé à mi-chemin de Calcatoggio, à St-Sébastien, de fortes détonations retentirent. Jean-Toussaint Gentili tomba foudroyé, quant à Poli, qui était l'ennemi personnel de Loca et qui avait bénéficié d'un acquittement au cours d'assises, lors du meurtre du père de Loca à Balogna, il était blessé à la tête et rebroussait chemin. Il passa donc de nouveau sous le feu de Loca qui eut le temps de recharger son fusil et de lui tirer deux coups à quelques pas de son poste. Poli, cette fois, tomba mortellement blessé et rendit le dernier soupir au moment où il arrivait chez lui.

L'autopsie, pratiquée par le docteur del Pellegrino, a démontré qu'il a succombé à deux blessures toutes deux mortelles, une perforant le poumon gauche et l'autre traversant le corps du part en part au niveau de la région des reins. M de Gentili a été tué par une hémorragie foudroyante du poumon gauche.

Le propriétaire du cabriolet sortait indemne. Des gendarmes en service, qui se trouvaient à quelques centaines de mètres, accoururent aussitôt et se trouvèrent en présence du meurtrier qui se rendit sans difficulté : « J'ai tiré sur Poli pour venger la mort de mon père, a-t-il déclaré, mais je ne saurais trop regretter le second malheur ; Jean-Toussaint Gentili était un ami personnel. » Aux différentes questions qui lui ont été posées, le meurtrier a répondu que mercredi dernier il était à l'endroit dit Listincone, attendant son ennemi, mais comme il était accompagné de deux dames, il n'avait pas voulu tirer ; depuis il s'était posté près du pont de Mela, où il a pu accomplir sa vengeance.

Loca Toussaint, est âgé de 28 ans ; il était employé en Tunisie ainsique son frère, quand le meurtre de leur père par le bandit Poli, frère de la victime d'aujourd'hui, les obligea à rentrer en Corse, où ils poursuivaient la destruction de leur ennemi.

Le meurtrier a été transféré hier soir lundi à la maison d'arrêt d'Ajaccio par la voie de l'automobile Ajaccio-Vico.

(La République).

Bulletin Financier

Paris, le 15 juillet 1903.

Après un début généralement ferme, les cours fléchissent légèrement à la suite d'une certaine tension des reports ; toutefois les différences dans un sens ou dans l'autre sont peu importantes. Notre 3 0/0 se retrouve à 98. 07. L'Extérieure recule à 89 francs. Le groupe ottoman est bien tenu. L'Assemblée Nationale fait savoir que l'Assemblée Générale des porteurs de fonds turcs se réunira au 13 juillet, à 3 h. 1/2 à l'hôtel continental. Les nouvelles de Crédit sont demandées, le Lyonnais à 1.440, la Compagnie d'Escompte à 708, le Crédit Foncier à 692, la Société Générale à 624.

Les Obligations Victoria-Maas ont des échanges suivis à 282. Le 15 octobre prochain aura lieu le premier tirage d'amortissement de ces titres, amortissement qui amènera un avantage important, puisqu'il représente sur les cours actuels une prime de 30 0/0.

Sur le marché au Banque les Mines de Malaisie sont active à 113. L'action Filiale se tient à 743. La Kokombe cote 36 frs. « Gontage s'inscrit à 58.25.

Chemins Français fermes.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Caporossi Dominique, sergent-major surveillant à la prison militaire de Limoge, 37 ans de services.

Gaffajoli Antoine François Michel Siméon, sergent-major au pénitencier militaire d'Aïn Beïda, 17 ans de services, 13 campagnes.

Danielli Jean, adjudant au 1er régiment d'infanterie coloniale, 15 ans de services, 11 campagnes.

Alfonsi Ours Jean, adjudant au 4e régt d'infanterie coloniale, 15 ans de services, 10 campagnes.

Nanti Jean Baptiste, adjudant au 5e régiment d'infanterie coloniale, 16 ans de services, 7 campagnes.

Benetti Charles Pierre, adjudant au 10e régiment territorial d'infanterie, 21 ans de services.

Sebastiani Louis Victor, sergent au 77e rég. territorial d'infanterie, 25 ans de services, 6 campagnes.

Gazette Electorale

M. Louis Costa, candidat au conseil général dans le canton de Sia-Marie-Sichè, a adressé la lettre suivante a ses électeurs :

Citoyens,

Au scrutin du 5 juillet, vous vous êtes bravement groupés, au nombre de 500, au tour du drapeau socialiste. Les inexactitudes du résultat officiel sont dues aux irrégularités qui se sont produites dans quelques communes.

Nos adversaires peu habitués aux actes d'indépendance sont consternés et pleins d'appréhensions. Ils pensaient qu'une candidature socialiste ne devait grouper dans notre canton qu'une poignée de mécontents. Vous les avez cruellement détrompés. Il s'est trouvé 500 hommes d'énergie et de volonté que n'ont pu ébranler ni les promesses ni les intimidations.

Cependant, sans être régulièrement organisée vous aviez à lutter contre une tourbe d'intrigants et d'ambitieux avides de pouvoir, de lamélicanes en quête de mesquines satisfactions personnelles, d'âmes pusillanimes que l'on trouve toujours dans le parti qui dispose des faveurs, et de tous les réactionnaires du canton qui ont apporté dans cette circonstance, quoi qu'en disent certains folliculaires mal renseignés ou de mauvaise foi, leur appoint un candidat de l'administration.

Citoyens,

Votre manifestation, imposante et significative, est faite pour raffermir le courage de ceux qui veulent soustraire notre pays à la domination néfaste qui l'opprime et le faire coopérer à l'émancipation politique et économique du prolétariat qui est près de se réaliser.

L'élection du 5 juillet à Sainte Marie-Sichè peut être le prélude d'une ère nouvelle pour notre pays si vous savez profiter des enseignements qu'elle comporte.

Après vous être comptés il faut vous organiser : vous devez dans chaque commune, créer un groupe socialiste devant adhérer à la fédération départementale qui va être incessamment fondée. Lorsque vous serez ainsi organisés, les éléments hétérogènes et disparates de cette majorité, que l'on a fastueusement qualifiée d'écrasante, se désagrégeront comme par enchantement.

A l'œuvre donc, citoyens, et à l'action des agents électoraux stipendiés par un parti aux abois, opposez celle de propagandistes courageux, désintéressés et conscients des droits imprescriptibles de l'humanité.

Vive la République sociale !

LOUIS COSTA.

Cognocoli, le 11 juillet 1903.

A PONTIVY

Un grand mariage

La petite commune de Moustoir-Ac était en fête mardi à l'occasion d'une alliances des mieux assorties et des plus heureuses.

Un jeune industriel de Châteauroux, d'un grand avenir, appartenant à une des plus vieilles et des plus importantes familles de la Corse, M. J. B. Carlioz de Peretti della Rocca, y épousait Mlle Anne de Guirable de La Cotte, descendante d'une de nos vieilles familles et alliée aux meilleures maisons de la noblesse bretonne.

La cérémonie du mariage a été d'une intimité pleine de charme et de distinction.

La mariée a été conduite à l'autel par son cousin germain M. le vicomte de Bellevue.

Le marié donnait le bras à sa belle-sœur Mme Marie de Peretti della Rocca, née du Moy de Sons.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. le vicomte de Bellevue et Mlle Marie de Guirable de La Cotte, sa sœur ; pour le marié, M. J. de Peretti della Rocca, auteur dramatique, publiciste à Nice, son frère et M. Giannetti, ancien juge au tribunal de Commerce de Châteauroux, président du syndicat du département de l'Indre.

Remarqué, parmi les personnalités, présentes à la cérémonie : Mme la vicomtesse du Bouay, Mlle de La Fruglaye, Mme de Coligny, comte et comtesse de Korret, vicomtesse Fernand de Lantivy, comte et comtesse de l'Escale, vicomtesse et Mlle de Mocomble, vicomte et vicomtesse Henri de Kersabiec, comte de Rivasson, directeur de l'enregistrement à Vannes, M. et Mme Marc de Peretti della Rocca et leurs enfants Jean et Marie Thérèse etc., etc.

Mme la comtesse de Guirable de La Cotte a reçu, après la cérémonie et a fait les honneurs d'un lunch délicat, avec une grande distinction, secondée dans ses fonctions de maîtresse de maison par ses charmantes filles, Mlles Marie et Jeanne de Guirable de La Cotte.

Nous présentons nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes et brillants nouveaux mariés.

SONNET

à Mademoiselle Anne de Guirable de La Cotte, à Monsieur J. Carlioz de Perretti della Rocca, le jour de leur mariage.

Pour de secrets desseins, Dieu nous mit sur la terre !
Il nous donne l'instinct, d'abord, et nous marchons.
Nous veuons, souffrons, subissons le mystère.
Vers l'heureux bonheur que longtemps, nous cherchons.

En traversant des temps de joie et de misère,
Nous avançons toujours et nous nous transformons,
Mais, le tuer au fin et qu'on le cherche
Nous reconnaissons un ange, un reste, et... nous l'aimons !

Frère, voici la femme ! elle est comme l'hostie,
Pure et frêle ; une perle à tes deux ouvert's.
Va la chercher toujours et va vers la chaîne.

Ne cesse, de votre doux, prenez la même route ensuite.
Un a, même et forte, suivez la route unique.
L'amour est au devoir aussi plus qu'on plaisir !

Monstoir-Ac, 7 juillet 1903.

(L'AUTEUR).

L'ART DE GUÉRIR
LES
MALADIES CHRONIQUES
par
LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux Temple de la Santé de la rue de la Pépinière, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incomparable du Dermothérapisme électro-végétal assurent désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie et de bile ; la neurasthénie, l'insomnie et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète, les douleurs ; les maladies de la poitrine et des bronches ; l'asthme, la paralysie, les vices du sang et tous les maladies désespérés ou abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la méthode dermothérapique, le Journal de Médecine française expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, le fonctionnement de ses admirables appareils du Temple de la Santé. Du reste,

Une distribution gratuite

de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite en écrire à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, Rue de la Pépinière, à Paris : ils recevront aussitôt, sans aucun frais : 1° le *Journal de la Médecine Française* ; 2° le QUESTIONNAIRE qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

Médailles d'honneur

Douanes

La Médaille d'honneur, instituée par le décret du 14 juin 1894, a été décernée aux agents des brigades des douanes, dont les noms suivent :

Pietri Pasquin, préposé à la Joliette ;
Filippi Joseph, id. ;
Casanova Jean-Dominique, préposé à Cette ;
Parsi Simon, patron à l'Ile-Rousse ;
Lastrajoli François-Antoine, patron visiteur à Philippeville ;
Poggi Philippo-Marie, brigadier à Sa...

Pompiers

Giuntini Ange-Toussaint, sapeur ... compagnie de Cambrai.

Cantonniers

Castelli Clément, cantonnier à Pie... pols.
Giovanini Louis, cantonnier à Nog... sur Marne.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 3... 5 midi, — 22-5 à 7 heures du soir, + 2... Maxima, + 30-2 Minima, + 19-6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 m... midi, 759 mm. 6 heures du soir, 758 m...

Vent. — ans la matinée 3. modé é.
Dans l'après-midi, S. E. fr.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomè re, à midi : 0 mm.

⁂

Nouvelles militaires

M. Graziani, chef de bataillon breveté au 22e bataillon de chasseurs à pied, a été mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major, et a été nommé à un emploi de son grade à l'état-major du 15e corps d'armée.

— M. Bolelli, capitaine breveté au 41e régiment d'infanterie a été mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major, et a été nommé à un emploi de son grade à l'état-major du 10e corps d'armée.

— M. Franchi, chef de bataillon au 99e régiment d'infanterie, passe au 142e régiment de même arme.

— M. Qallici, major du 115e régiment d'infanterie, passe au 115e régiment de même arme, comme chef de bataillon.

— M. Bastiani, lieutenant au 115e régiment d'infanterie, passe au 161e de même arme.

— M. Luciani, lieutenant au 115e régiment d'infanterie, passe au 161e de même arme.

— M. Zevaco, lieutenant au 2e régiment étranger, passe au 2e régiment d'infanterie.

⁂

La mendicité

Le soir, à la tombée de la nuit, de nombreux gamins arrêtent les passants pour leur demander l'aumône ; ils se tiennent de préférence à proximité des Hôtels et ne lâchent pas les touristes, assez nombreux cette époque de l'année.

Une surveillance devrait être exercée à ce sujet, d'autant plus sévère que les petits quêteurs ne sont pas tous les enfants d'indigents.

⁂

Réception militaire

M. le général Chaboutre, gouverneur de la Corse, a donné un grand dîner hier soir, dans les salons du Grand hôtel Lingénieur, en l'honneur des officiers de la garnison nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion du 14 juillet.

A ce dîner assistaient également les chefs de corps et de services ainsi que les officiers supérieurs de la garnison.

⁂

Les chiens

Ils reviennent les maîtres de la rade, et leurs hurlements, nuit et jour, ne font entendre aux quatre coins de la ville.

Le cirpacan devrait faire sa réapparition ; s'il n'existe plus par raison d'économie budgétaire, on arrêté ne serait pas de trop pour obliger les propriétaires de chiens à les museler ou à les condaire chez eux. La rage, à cette époque de l'année, se communique facilement ; il convient d'éviter les suites de choses qu'elle pourrait produire.

En outre les personnes, qui ont besoin de repos, ne devraient pas être troublées dans leur sommeil par les hurlements continus des chiens abandonnés.

Le triomphe du looping

Cet exercice d'importation américaine vient de donner son nom au faux-col d'invention, hélas ! très française.

Le col *looping*, haut de douze centimètres pour le moins — plus il est haut, plus il est chic — comporte deux échancrures pratiquées sur les bordures antérieures et par lesquelles sont passées les extrémités de la cravate.

Pour nouer ces extrémités et donner aux deux coques du nœud une forme à la fois correcte et élégante, il faut une telle dextérité que les ingénieux inventeurs de ce difficile exercice de la toilette masculine n'ont pas hésité à lui donner le nom du tour le plus périlleux de l'acrobatie.

On voit qu'il ne suffit pas de souffrir pour être beau, il faut être aussi très habile.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A la Conception

La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne, mère de la Très Sainte Vierge, a lieu tous les soirs à 5 heures, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception.

⁂

Objet perdu

Il a été égaré jeudi soir sur le banc de la place Saint-Nicolas qui est en face de la maison Mattei, un petit panier à ouvrage doublé de rouge contenant un mouchoir en lacet renaissance, une paire de ciseaux et autres accessoires.

Prière de le rapporter au bureau du journal, contre récompense.

⁂

Au Port

Le vapeur *Africa*, capitaine Pernigotti, est arrivé de Livourne avec 4 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carriès, est arrivé de Marseille avec 108 passagers et 126 tonnes.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Udino, est arrivé de Livourne avec 16 passagers.

⁂

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

163e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXX

LA MORT D'UNCAS.

Magua, qui épiait tous ses mouvements s'arrêta pour l'attendre : déjà son âme féroce tressaillait de joie de voir le jeune héros dans son impétuosité téméraire, venir se livrer à ses coups, lorsque de nouveaux cris retentirent et la Longue Carabine parut tout à coup à la tête d'une troupe de blancs. Le Huron tourna le dos et se mit à battre en retraite sur la colline.

Uncas s'aperçut à peine de la présence de ses amis, tant il était animé à la poursuite des Hurons ; il continua des les harceler sans relâche.

En vain Œil de Faucon lui criait de ne point s'exposer ; le jeune Mohican n'écoutait rien, bravant le feu des ennemis, il les forçait bientôt à fuir avec la même rapidité qu'il mettait à les poursuivre.

Heureusement, cette course forcée ne dura pas longtemps ; les blancs que le chasseur conduisait se trouvaient par leur position avoir un espace moins grand à parcourir ; autrement le Delaware eût bientôt devancé tous ses compagnons et eût été victime de sa témérité. Mais, avant qu'un pareil malheur pût arriver, les fuyards et les vainqueurs entrèrent presque en même temps dans le village des Wyandots.

Excitée par la présence de leurs habitations, les Hurons s'arrêtèrent et se battirent en désespérés autour du feu du conseil.

Le commencement et la fin du combat se touchèrent de si près, que le passage d'un tourbillon est moins rapide, ses ravages moins effrayants.

La hache d'Uncas, le fusil d'Œil de Faucon et le bras encore nerveux de Munro, firent de telles prodigues qu'en un instant la terre fut jonchée de cadavres.

Cependant, Magua, malgré son audace et quoiqu'il s'exposât sans cesse, échappa à tous les efforts que faisaient ses ennemis pour lui arracher la vie. On eût dit que, comme ces héros favorisés dont d'anciennes légendes nous conservent la fabuleuse histoire, il avait un charme secret pour protéger ses jours.

Poussant un cri dans lequel se peignait l'excès de sa fureur et de son désespoir, le Renard Subtil, après avoir vu tomber ses compagnons autour de lui, laissant les Delawares occupés à recueillir les trophées sanglants de leur victoire, s'élança hors du champ de bataille, suivi de deux amis qui seuls avaient survécu.

Mais Uncas qui l'avait vainement cherché dans la mêlée, se précipita à sa poursuite ; Œil de Faucon, Heyward et David se pressèrent de voler sur ces pas. Tout ce que le chasseur pouvait faire avec les plus grands efforts c'était de le suivre, de manière à être toujours à portée de le défendre.

Une fois, Magua parut vouloir se retourner pour essayer s'il ne pouvait pas assouvir sa vengeance ; mais, ce projet fut abandonné presque aussitôt qu'il avait été conçu ; se jetant au milieu d'un buisson épais à travers lequel il fut suivi par ses ennemis, il entra dans la caverne qui était connue du lecteur.

Œil de Faucon poussa un cri de joie en voyant que maintenant leur victime ne pouvait plus leur échapper. Il se précipita avec ses compagnons dans la caverne dont l'entrée était longue et étroite, assez à temps pour voir les Hurons qui se retiraient.

Au moment où ils pénétraient dans les galeries naturelles et dans les passages souterrains de la caverne, des centaines de femmes et d'enfants s'enfuirent en poussant des cris horribles. A la clarté sombre et sépulcrale qui régnait dans ce lieu, on eût pu les prendre dans l'éloignement pour des ombres et des fantômes qui fuyaient l'approche des mortels.

Cependant, Uncas ne voyait toujours que Magua ; ses yeux ne cherchaient que lui ; ses pas pressaient les siens.

Heyward et le chasseur continuaient à le suivre, animés par le même sentiment, quoique portés peut être à un moindre degré d'exaltation.

Mais, plus ils avançaient, plus la clarté diminuait et plus ils avaient de peine à distinguer leurs ennemis qui, connaissant les chemins, leur échappaient lorsqu'ils se croyaient le plus près de les atteindre ; ils eurent même un instant avoir perdu la trace de leurs pas, lorsqu'ils aperçurent une robe blanche flotter à l'extrémité d'un passage étroit qui semblait conduire sur la montagne.

— C'est Cora ! s'écria Heyward d'une voix tremblante d'émotion.

— Cora ! Cora ! répéta Uncas s'élançant en avant comme le daim des forêts.

C'est elle-même, répéta le chasseur. Courage, jeune fille ; nous voici ! nous voici !

Cette vue les enflamma d'une nouvelle ardeur et semble leur donner des ailes. Mais le chemin était alors inégal, rempli d'aspérités et, dans quelques endroits, presque impraticable.

Uncas jeta son fusil qui retardait sa course et s'élança avec une ardente impétuosité. Heyward en fit autant ; l'instant d'après, ils reconnurent leur imprudence en entendant un coup de fusil que les Hurons tirèrent le temps de tirer, tout en gravissant le passage pratiqué dans le roc ; la balle fit même une légère blessure au jeune Mohican.

Il faut les atteindre ! s'écria le chasseur devançant ses amis par un élan de désespoir ; les coquins ne nous manqueraient pas à cette distance ; et voyez ! ils tiennent la jeune fille de manière à leur servir de rempart.

Sans faire attention à ces paroles qui plutôt sans les entendre, ses compagnons suivirent son exemple ; par des efforts incroyables, ils s'approchèrent assez des fugitifs pour voir que Cora était entraînée par les deux Hurons, tandis que Magua leur montrait le chemin.

(A suivre).

Bourse de Paris

17 juillet. — 18 juil.
3 Rentes, 0/0 ancien 97.70 — 97.37
— 3 p. 0/0 amortis. 97.60 — 97.85
ex-coupon.

Dépêches pour Avant-Midi

Légion d'honneur

Ministère de la Justice

Le Journal officiel publie aujourd'hui les nomications dans la Légion d'honneur faites par le ministère de la Justice, à l'occasion du 14 juillet.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Vincent Felici, président du tribunal de commerce d'Ajaccio, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ministère de la Guerre

M. Boveraggi, officier de santé, à Belgodere, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre civil.

Le Président du Conseil à Marseille

Le voyage de M. Combes à Marseille est définitivement fixé.

Le président du Conseil présidera le 8 août prochain, dans cette ville, le Congrès annuel des sociétés amicales d'instituteurs.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Directeur des Contributions directes

Le ministre des finances a présenté à la signature présidentielle le décret nommant directeur des contributions directes, M. Martin, chef du contrôle au ministère des finances.

Le Président de la Cour des Comptes

M. Roovier a fait signer également le décret nommant président de la Cour des Comptes, M. Courtin, directeur des contributions directes.

Légion d'honneur

Les ministres de l'instruction publique et des finances ont soumis au conseil les nominations dans la Légion d'honneur concernant chacun leur ministère.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Congregations enseignantes de Femmes

Le président du Conseil, ministre de l'intérieur, a fait signifier aujourd'hui aux 81 congrégations enseignantes de femmes ci-après, auxquelles la Chambre a refusé l'autorisation, de se disperser dans les délais impartis :

Ursulines à Montluçon.
Ursulines à Nice.
Ursulines à Malche.
Ursulines à Montpellier.
Ursulines à Charleu.
Ursulines à Rive-de-Gier.
Ursulines à Villefranche.
Dominicaines à Bordeaux.
Dominicaines à Epernay.
Dominicaines du S. Cœur à Hardinghen.
Dominicaines à Neuilly-sur-Seine.
Dominicaines du T. S. Rosaire à Sèvres.
Dominicaines à Sainte-Adresse.
Chanoinesses rég. de S. Augustin à Gray.
Chanoinesses rég. de S. Aug. à Epinal.
Sacré-Cœur à Colombier.
Sacré-Cœur à Tarentaise.
Saints-Cœurs de Jésus et de Marie au Puy.
Jésus-Marie à Remiremont.
Notre-Dame des Victoires à Voiron.
Trinitaires à la Trinité Porhoët.
Verbe Incarné à Sancerre.
Visitation Sainte Marie à Bordeaux.
Visitation Sainte Marie à Saint-Etienne.
Visitation Sainte Marie à Lyon.
Visitation Sainte Marie à Avignon.
Visitation Sainte Marie à Grasse.
Clarisses à Lille.
Clarisses à Roubaix.
Sainte-Elisabeth de Lyon.
Sœurs-Unies de Marseyole.
Sœurs-Unies de Saint-Gervais à Mende.
Union de Lunel.
Union de Saint Geniès d'Olt.
Unio» de Naves d'Aubrac.
Union de Saint Pierre de Bassuéjouls.
Union de Auzits.
Union de Bozouls.
Union de Lavernhe.
Union de Saint-Parthem à Saint-Parthem.
Union de St Franç. de St Marc. de Leune.
Union de Saint-Cyprien.
Croix de Pleslin-les Grèves.
Croix de Chavanod.
Croix de Lamballoc.
Croix de Jésus de Geoissiat.
Sainte Croix de St-Germain de Laprade.
Saint Joseph de Sainte-Foi de Peyrolières.
Saint Joseph à Lens.
Saint Joseph de Marcillac.
Saint Joseph de Villecomtal.
Sacré-Cœur de Marie de Fiancey.
Sacré-Cœur de Rennat.
Instruction du Sacré-Cœur de Montlieu.
Instru-tion du S. C. de N.-D. d'Eygurande.
Dominicaines de Cette.
Dominicaines de Bonnay.
Doctrine chrétienne de Meyrueis.
Doctrine chrétienne à Geilhes.
Notre-Dame à Châtillon-sous-Bagneux.
Notre-Dame du Rosaire de Montels.
Notre-Dame des Victoires à Lyon.
Immaculée Conception de Rafflaux.
Immaculée Conception à Sauvagnon.
Carmélites de Saint-Georges-l'Agricol.
Consolatrices du Cœur de Jésus à Lille.
Ursulines à Montmartin.
Verbe Incarné à Belmont.
Verbe Incarné à Limoges.
Visitation de Sainte-Marie à Rennes.
Sainte Marthe à Dommartin.
Saint-Nom de Jésus et à la Ciotat.
Ste-Noms de Jésus et de Marie à Marseille.
Sainte-Enfance de Lavalla.
Saint-Dominique à Gramond.
St-Dominique à St-Jean de Pourcharesse.
Présentation de Marie à Châtel.
Retraite chrétienne à Aix.
Oblates de St-François de Sales.
Tiers Ordres des Serv. de Marie à Cuvos.
Trinitaires à Ducey.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Rome 3 h. soir.

L'agonie

La lutte contre la mort continue. C'est en effet, le même état qu'hier soir, avec une nuit agitée en plus, et chaque heure épuise le reste des forces du grand pontife.

La presse italienne

Toute la presse rend hommage au grand caractère de Léon XIII, et la presse traduit ainsi les véritables sentiments de ce pays qui, quoiqu'on en dise, est très attaché à la Papauté et qui voit, dans Léon XIII, un grand pontife dont il est fier,

Le Successeur de Léon XIII

Quel sera son successeur ? Il semble bien que, pour le moment, on procède à une sorte de travail d'exclusion, travail qui vise surtout le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat.

Celui-ci est relativement jeune, il n'a pas 60 ans, et il est tradition, vous le savez, de faire choix d'un cardinal plant déjà sous le poids des années et de ne pas enlever ainsi tout espoir à ceux des princes de l'Eglise qui aspirent à occuper le trône de Saint-Pierre. Aussi prononce-t-on avec insistance le nom du cardinal Oreglia qui est plus qu'octogénaire.

Les cardinaux Gotti et Serafino Vannutelli comptent, de leur côté, de nombreux partisans, le premier surtout. Mais on l'a dit, on entre Papa au Conclave, et on en sort Cardinal, et bien téméraire serait celui qui désignerait, dès à présent, avec quelque certitude, le nom du nouveau Pontife. Ce qui est certain, c'est que, comme toujours, on élira un Cardinal italien. Ceux-ci forment et ne cesseront de former la majorité au Conclave.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Départ à l'usine de Chamolan.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

00341

AVIS DE DÉCÈS

M. Adolphe Alessandrini, maître équipage à bord de « l'Insulaire » et Mme Alessandri né, née Angeli et leurs enfants ; M. et Mme Canavis, capitaine au long-cours et leur fille ; M. Angeli, patron de douanes en retraite et sa famille ; M. et Mme Emmanuel Dalmas ; M. et Mme Schiatti et leur famille ; M. et Mme Martea et leur famille de Marseille ; M. et Mme François D Inza ; M. et Mme Sobrero et leur famille ; M. Edouard Angeli, agent principal des ponts et chaussées à Toulon et sa famille ; M. Baptiste Angeli, commis des ponts et chaussées et sa famille, Mme veuve Georgen et sa famille, de Toulon ; M. Jean Alessandrini et sa famille, de Cavaro ;

Les familles Gozzi, Carabini et Cauvin ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis Alessandrini

Matelot à bord de « l'Insulaire »

leur fils, frère, beau-frère, petit-fils, cousin et allié, décédé à Marseille, le 17 juillet 1903 à l'âge de 17 ans.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui samedi à Marseille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la fiasco
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE prendre connaissance du Domaine de RAOUCH-EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — Le maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au dernier prix, en barils, en bordelaises et en demi muids, au choix le client.

OAEZZA LES EAUX
STAZZONA
Grand Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prongésol.
DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

INSTITUTION OTTAVJ
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES
à AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigé par Mlle L. OTTAVJ, officier d'académie
Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat
L'Établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.
PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT
Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'École normale, brevet supérieur) et aux Écoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.
Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'École normale et par Mlles Ottavj.
Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Établissement.
Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

MESDAMES
Vous économiserez facilement
300 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
a seul au Monde donnant par numéro une revue de 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties technique, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* disent de ce modèle de femme.
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 20 rue de Lille, Paris

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner la Manoquée de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

CHOCOLAT MENIER
Acheter les Instituteurs

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantazzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

LESSIVE PHENIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

D.O.M. D.O.M.
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.
La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.
L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.
Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?
L'EXPÉRIENCE vous commande de pouvoir répondre à cette question. Car on peut être DIABÉTIQUE sans le savoir. Le DIABÈTE, maladie inédit une est facilement guérissable par l'A-TOLYCOL. Il importe de l'éviter à son début, car ignoré ou négligé la moindre plaie le rend mortel. On reconnaît le diabète avec
LE GLYCOMÈTRE
d'un usage facile, à la portée de tous. Avec ce petit appareil on découvre soi-même sans frais la quantité exacte de sucre (même en petite quantité) et on le dose exactement.
Le GLYCOMÈTRE avec le FLACON A-TOLYCOL 6 francs franco.
M. DUPONT, 151, Faubourg Poissonnière, PARIS (X)

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ
TUMEUR

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 3 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccucio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Id. . . . 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succr
IMPRIMEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
INCOMPARABLE
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Marque du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. — Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers d'Allemagne.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 19 JUILLET 1903 — N° 175

00342

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

BASTIA — ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Vincent de Paul, Confesseur (Double 2e classe)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune : Nouv. le 24 — Premier quart, le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jérôme Emilien.

18 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

〰 Défense de ronfler.

La consigne est de ne pas ronfler ! Dormir, passe encore, parce que ça ne fait pas de bruit ; mais ronfler expose à de graves désagréments.

Voici la chose. A Toulouse, en Cour d'assises, un juré dort. Il ronfle. Un voisin le secoue charitablement :

— Ne souffl-z donc pas ainsi ! Votre nez fait une telle musique qu'on dirait une trompette !

L'autre, ahuri, se frotte les yeux !

— Quoi ! quoi ! .. Qu'est-ce qu'il y a ?

L'avocat de l'accusé prend en hâte des conclusions : ce juré qui ronflait n'avait point suivi les débats, et il importait de recommencer. Les juges, qui trouvaient que déjà c'en était trop, décidèrent de passer outre. Ils eurent tort, car la Cour de cassation vient de casser le jugement et de renvoyer l'accusé devant un autre tribunal. Jurés et juges pourront dormir, mais il ne faut pas que ça s'entende.

〰 Un usage charmant commence à s'établir aux Etats Unis.

Le divorce par consentement mutuel existe là bas. Un couple ayant divorcé dans ces conditions, les deux époux, avant de se séparer définitivement, comme les y autorisait le jugement du tribunal, ont donné un grand dîner, auquel ils ont invité tous leurs amis.

Au dessert, le mari, M. Hardy, s'est levé et a porté la santé de sa femme, dont il a vanté les qualités et le charme, déclarant que s'il lui rendait sa liberté et reprenait la sienne, c'était simplement par suite d'une divergence dans leur façon de voir.

Ce M. Hardy est chasseur, sa femme est douée d'une sensibilité excessive. Elle se révoltait à la pensée que son mari la quittait pour tuer d'inoffensifs animaux, et qu'il revenait les mains teintes de sang innocent.

Ayant dit, il se rassit et, aussitôt, un des convives se leva, déclara qu'il n'était pas chasseur, qu'il était séduit par la grâce et la sensibilité de l'ex-Mme Hardy et lui demanda d'unir son sort au sien.

Mme Hardy, qui ne s'attendait pas à cette proposition, a répondu qu'elle ne pouvait se prononcer sur l'instant et qu'elle priait qu'on lui laissât le temps de réfléchir.

Franchement, cela ne vaut-il pas mieux que de s'envoyer des balles dans la tête ou de se jeter du vitriol à la figure ?

〰 Une « Cour des Miracles » en Russie.

Depuis quelque temps on remarquait dans les principales rues de Saint-Pétersbourg une quantité d'estropiés, pour la plupart enfants de dix à quinze ans, qui se donnaient comme de jeunes victimes de l'insurrection macédonienne dont les parents avaient été massacrés par les Turcs. Or, la police vient de découvrir le pot-aux-roses. Tous ces jeunes gens sont des simulateurs Grecs qui recevaient des leçons d'un certain Dmitri Saregoudès, passé maître en l'art de dresser les faux estropiés.

Il ressortait à chacun de ces élèves la nourriture, le logement, l'habillement et cinquante francs par mois d'argent de poche, en échange du versement intégral des recettes.

〰 Encore lui !

Il était permis d'espérer que l'on n'entendrait plus parler de l'homme à la tiare dont nous avions annoncé, ces temps derniers, le départ pour Odessa.

Las ! cette fois était aussi fausse que la tiare de Saitarphernès : Rouchomowschi nous revient ; il sera à Paris dans quelques jours, comme il l'a déclaré au correspondant d'un grand journal de Rome.

— Je vais, lui a-t-il déclaré, m'établir définitivement à Paris avec ma famille, afin de mettre à profit l'énorme réclame que l'on m'a faite là-bas dans les journaux...

Rouchomowschi, avec son flair d'homme pratique, a compris tout de suite qu'il faut battre le fer quand il est chaud. Il l'a ingénument avoué à son « interviewer » :

— Je suis maintenant un homme célèbre, un artiste notoire. J'ai bénéficié de tout le bruit qui a été fait autour de la tiare que j'ai exécutée de toutes pièces d'après les indications d'une personnalité dont il ne m'est pas permis de révéler le nom. Les Parisiens sont décidément de bons « gobeurs » et je vais tâcher de gagner beaucoup d'argent dans leur charmante ville.

Le pratique ciseleur a ajouté qu'il avait déjà reçu plusieurs commandes importantes. Il a, cependant, négligé de nous apprendre s'il allait continuer à travailler dans les fausses antiquités.

〰 Les droits d'auteur de Richard Wagner rapportent annuellement à ses héritiers près de 800.000 francs.

Lohengrin a été joué, l'an dernier, 997 fois dans les pays allemands, 420 fois dans les pays latins, particulièrement en France, 318 fois en Angleterre et aux Etats-Unis. Il a rapporté 272.000 marks.

Le *Tannhauser*, représenté 472 fois, sans compter les représentations en pays slaves, a rapporté 141 000 marks, c'est-à-dire 370 fr. en moyenne par représentation.

Les *Maîtres Chanteurs*, ont rapporté 72 000 marks, le *Vaisseau Fantôme* 51 000 marks ; la *Walkyrie*, l'*Or du Rhin*, *Siegfried* et les autres pièces du maître ont rapporté en Allemagne seulement, 102 000 marks. Au total, et sans compter les représentations de Beyreuth, plus de 600.000 marks.

〰 Médecine automatique.

Dans la plupart des gares des chemins néerlandais, on trouve depuis quelques jours un « médecin automatique » dont le corps est percé de nombreuses petites ouvertures portant chacune le nom d'une maladie ou d'un symptôme morbide. On glisse une pièce de cuivre dans l'ouverture, on tire un anneau — et crac ! on reçoit l'ordonnance afférente à la maladie dont on cherche le remède...

Cela coûte moins cher qu'une visite de prince de la science. Aussi les médecins hollandais ne sont pas contents.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

19 juillet 1725. — Le 16 juillet, une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise, s'étaient réunis dans les pièves de Moriani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les Patriotes, envoya ville sol lats génois, pour donner à ces vendus un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes ses soldats furent surpris, battus et mis en fuite avant d'arriver au 1er rang de leur voyage.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 19 juillet à 8 h. 1/2
1. La Lisette de Béranger, —
2. Stradella, Flotow.
3. Thérèse, C. Faust.
4. Symphonie Héroïque, Verdi.
5. Le Basque (Boléro), Bru.
Le Chef de Musique, C. MICHELIS.

M. CLEMENCEAU
et la Liberté Religieuse

M Clemenceau publie dans l'*Aurore* des articles où il ne se prive pas de dire d'utiles vérités à une certaine sorte d'anticléricaux, qui sont précisément ceux dont les conceptions triomphent aujourd'hui. Par exemple, M. Clemenceau est opposé à la fermeture des chapelles non autorisées. La mesure était extrêmement impopulaire : il la considère, en outre, comme parfaitement puérile. En quoi ces chapelles privées peuvent-elles menacer la République ? Qu'ont-elles de plus redoutable que les églises paroissiales ? Mais elles ne sont pas concordataires, objectent les partisans de la fermeture, et il faut faire respecter le Concordat, protéger les églises régulières contre les concurrences privées Franchement, répond spirituellement M. Clemenceau, c'est un singulier rôle pour l'administration des cultes que de « mettre au service de Dieu des formules de rond de cuir »

Dans cette affaire des chapelles, comme dans tous les épisodes de la lutte anticléricale, on retrouve le même malentendu, que nous avons infatigablement signalé ici même et contre lequel on est heureux de voir M Clemenceau protester à son tour. Combien de fois avons-nous entendu l'éternel sophisme : « La monarchie en a fait bien d'autres ! Napoléon lui-même n'aurait pas toléré cela, etc. » On oublie, comme l'objecte M Clemenceau dans les termes les plus précis, que justement « l'anticléricalisme de Napoléon et celui de la République ne sauraient être une seule et même chose. Ce fut, ajoute-t-il, entre les deux despotes de Paris et de Rome une guerre de domination Nous ne pouvons vouloir, nous ne pouvons faire que la liberté. » On ne saurait mieux dire La liberté seule est conforme au principe républicain, et seule elle peut fonder un régime durable. Car si l'on accepte la lutte sur le terrain de la force, aujourd'hui les anticléricaux peuvent être les maîtres et opprimer l'Eglise, mais ils seront opprimés demain si les cléricaux réussissent à reconquérir le pouvoir. « La majorité actuelle sera minorité un jour, fatalement », dit M. Clemenceau, et elle n'aura dans cet avenir plus ou moins proche une vie supportable que si elle a mis son règne à profit pour « installer fortement dans nos lois, dans nos mœurs, dans nos consciences, le respect des droits légitimes de chacun. »

On sait que M. Clemenceau conclut, comme M. Ferdinand Buisson, à la séparation des Eglises et de l'Etat. Mais il la voudrait libérale, beaucoup plus que M. Buisson, qui dans un article de l'*Action*, sans approuver, mais sans blâmer positivement non plus la politique d'application tracassière et vexatoire du Concordat, déclare ne vouloir « à aucun prix promettre la paix à l'Eglise » C'est précisément l'une des objections contre la séparation : elle ne terminerait pas la guerre que veulent faire à l'Eglise ces républicains autoritaires, dont parle M. Clemenceau, « dont la mentalité n'est à leur insu, que du catholicisme retourné. » Le maintien du Concordat nous paraît répondre aux désirs des populations et à l'intérêt de la République, qui a besoin de la paix religieuse et doit se méfier des aventures Mais, dans tous les cas, avec le Concordat ou sans Concordat, l'important, c'est la liberté. M Clemenceau veut la donner aux catholiques comme à tous les Français. Nous sommes d'accord. Mais ce sont ses amis de l'extrême-gauche que notre confrère aura peut-être quelque peine à convaincre.

(*Le Temps*).

PRÊTS sur hypothèques et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Gianaily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIII

— Qu'il ne vous reste pas le temps de causer à votre fils, interrompit brusquement le marquis ; pardon ce serait un soin trop vulgaire pour un grand citoyen de votre espèce. Ah ! s'il s'agissait de nègres à émanciper, d'intrigants à protéger, d'ambitions à haranguer, à la bonne heure ! une séance de feu. Mais votre fils !... c'est bien ! puisque vous ne savez pas où est Jasper, je vais vous l'apprendre.

M. de Pontailly tira une lettre d'une de ses poches de son gilet.

— Faites moi le plaisir, reprit il, d'écouter la lecture de cette épître qu'on m'a dit de me remettre quand je suis rentré. Le marquis ouvrit la lettre, et lut en ces propres sur chaque mot :

« Mon cher oncle,

« Je ne suis ni dans la Seine occupé à noyer les poissons, ni dans quelque fosse du bois de Boulogne étendu en forme de cadavre ; mais, à part ces deux manières d'être, je n'en connais pas de moins gracieuse que ma position actuelle. Ecoutez le récit de ma triste aventure. Vendredi soir, une fort sotte envie m'a pris d'aller voir l'émeute à la porte Saint-Denis. Cette idée de hasard m'a déjà valu près de quarante-huit heures de prison, car au milieu de la foule on m'a arrêté tel et bien, quoique je ne fusse coupable que de curiosité. Depuis près de quarante-huit heures donc j'habite un séjour qui n'est pas celui de Paphos, et qu'on nomme le dépôt de la préfecture de police.

« La société y est un peu mêlée : vagabonds, forçats libérés, filous de toute espèce, plus quelques niais comme moi. La chère y est un peu succulente : de l'eau sale fastueusement nommée bouillon maigre et une livre et demie de pain noir. Heureusement j'ai de l'argent, ce qui m'a permis d'élever mes prétentions jusqu'aux tranches d'épagneul que la cantine débite sous le titre de bœuf-steaks.

« Au milieu de mes souffrances, que je suis décidé à écrire aussitôt que je serai libre pour faire un pendant aux *Prisons* de Silvio Pellico et cela formera une suite de feuilletons un peu palpitants d'intérêt pour le journal de ma tante ; au milieu de mes souffrances, dis-je, ce qui me chagrine le plus, c'est d'avoir entraîné dans ce désastre ce digne et excellent Dornier, que j'ai, pour ainsi dire, forcé de m'accompagner vendredi soir, et qui n'a pas même à se reprocher la ridicule curiosité dont je suis la victime.

« Son arrestation l'affecte d'autant plus, qu'il avait pour samedi matin un petit rendez-vous auquel un cas de force majeure pouvait seul le faire manquer Il a lieu de craindre que son absence n'ait été mal interprétée ; s'il en est ainsi, je recommande, mon cher oncle, à votre inyauté chevaleresque la réputation de mon ami, qui se déchire les flancs comme un lion en cage à l'idée seule de pouvoir être soupçonné d'une action pusillanime.

« Je m'adresse à vous et non à mon père, que je crains de distraire de ses hautes occupations. Il n'y a en réalité aucune charge contre moi, ni contre Dornier, et à l'aide de vos toutes puissantes connaissances il vous sera facile de nous faire sortir tous deux du purgatoire anticipé où nous nous trouvons. C'est ce que m'a fait clairement comprendre l'espèce de commissaire de police qui a daigné m'interroger tout à l'heure. Je me recommande donc, et surtout je recommande ce brave Dornier à la bienveillance dont vous m'avez déjà donné tant de preuves.

« Votre dévoué neveu,

« PASPEUR.

« *P. S.* — Je vous prévious que pour le jour de ma délivrance je m'invite à dîner chez vous ; il n'y a que votre vin de Johannisberg de 1779 qui puisse faire oublier les abominables poisons de la cantine. »

— Eh ! bien ! qu'en dites-vous ? dit le marquis en regardant son beau-frère entre les yeux.

— En prison ! s'écria M. Chevasse, dont la figure s'était fort allongée pendant cette lecture ; ce malheureux a juré de ruiner ma fortune parlementaire. Moi qui veux tenter une politique de conciliation ! moi qui ai des ménagements à garder envers le pouvoir ! Que diront mes collègues en apprenant que mon fils est en prison ? Déjà je les offusque ; ils seront enchantés de trouver un grief à me jeter à la face. Qui sait s'ils ne prétendront pas que je suis responsable des folies de ce drôle ?

— Qui donc sera responsable de la conduite d'un étourdi, si ce n'est son père ? répondit sévèrement le vieillard ; si vous vous étiez occupé un peu moins de vos rêvasseries politiques, et un peu plus de Prosper, tout cela ne serait pas arrivé.

— M. de Pontailly a raison, mon frère, dit la marquise, qui, jusqu'alors, avait écouté en silence ; vous avez fort mal élevé votre fils, et s'il commet des fautes, n'est surtout à votre négligence et à votre faiblesse qu'il faut les attribuer.

— Ma négligence ! ma faiblesse ! répéta M. Chevasse d'un air offensé ; me faites-vous un crime de ne pouvoir consacrer à la surveillance d'un écolier le temps que me demandent impérieusement les affaires du pays ? Les devoirs d'un citoyen ..

— Morbleu ! soyez citoyen tant qu'il vous plaira, s'écria le marquis avec impatience, mais d'abord soyez père ; on vous dit que votre fils est en prison, et vous ne pensez qu'à l'influence que peut exercer cet événement sur votre position à la Chambre. Vous devriez déjà être en course pour solliciter l'élargissement de ce pauvre Prosper.

— Après tout, il ne me semble coupable que d'imprudence, dit madame de Pontailly.

(*A suivre*).

LA CORSE
TOUJOURS TERRE D'EXIL !

Nous publions sans commentaires l'article suivant qui a paru dans le *Petit Journal* du 16 juillet :

HISTOIRE D'UN DÉPLACEMENT D'OFFICIER

Nîmes, 15 juillet.

Le Journal Officiel d'hier enregistrait l'envoi, par mutation, du lieutenant Millot, du 19e régiment d'artillerie, en garnison à Nîmes, à Bastia.

Le déplacement de cet officier a pour origine un incident qui s'est produit il y a quelques jours.

Voici les faits : lors de la dernière course de taureaux, le dimanche 5 juillet, le lieutenant Millot, du 19e régiment régiment d'artillerie, étant de service aux arènes, aperçut deux militaires du génie qui s'étaient débarrassés de leur tunique, sur laquelle ils s'étaient assis. Il leur dépêcha un maréchal des logis pour leur faire des observations et les inviter à remettre leur tunique, mais à peine le sous-officier avait-il ouvert la bouche, qu'il fut grossièrement pris à partie par deux civils, amis des militaires, qui le traitèrent de « vendu ».

Sans insister davantage, le maréchal des logis mit son lieutenant au courant de ce qui venait de se passer. A son tour, le lieutenant Millot se rendit auprès des deux militaires et leur ordonna d'arranger leur tenue.

Les deux civils qui avaient déjà apostrophé le sous-officier et dont l'un est fils d'un professeur de droit à la faculté de Montpellier, invectivèrent le lieutenant, lui criant : « Lâche » et lui reprochant d'abuser de ses galons.

Le lieutenant Millot sans se départir un seul instant de son calme et voulant par-dessus tout éviter un scandale, se borna à répondre à ses insulteurs qu'il porterait plainte au procureur de la République.

— Nous nous en f... répondirent les deux personnages ; le général Pedoya vous répondra. (*Textuel*).

Pour mettre un terme à cette scène le lieutenant prit quatre témoins et la lendemain il adressa sa plainte au procureur de la République.

Dix jours après, la menace dont il avait été l'objet de la part de ses deux insulteurs recevait son exécution et une décision du général André envoyait le lieutenant Millot en disgrâce à Bastia.

La mesure qui atteint cet officier a produit une impression d'autant plus pénible dans la garnison que tout le monde rend hommage au tact et à la modération dont le lieutenant Millot a fait preuve en cette circonstance.

Un Avancement mérité

M. de Jachereau de Saint-Denys, capitaine breveté hors cadres, à l'état-major du 14e corps d'armée à Lyon, a été promu au grade de chef de bataillon au 1er régiment étranger.

Encore un Bastiais qui a marqué sa place dans l'armée.

Jeune encore, M. de Jachereau de Saint Denys fut nommé lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur, au Tonkin, pour faits de guerre. Aujourd'hui, officier supérieur de la Légion étrangère, il va de nouveau se trouver au feu, c'est-à-dire, que nous aurons bientôt l'occasion de parler de ses qualités militaires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

M. Jacques Gaffory, adjoint municipal de Gouyne, vient d'être nommé juge de paix à Saint-Richemont, département de l'Yonne ; nous lui envoyons nos félicitations les plus chaleureuses. M. Gaffory est âgé de 30 ans à peine, et c'est un républicain d'action, un homme d'honneur qui a de qui tenir. La justice pour lui, est une tradition de famille, et, nous n'en doutons pas, il la fera respecter à Sains, pour y faire aimer la paix et pour y faire aimer la République qu'il aime profondément lui-même.

⁂

ILE ROUSSE. — Dimanche, à deux heures précises de l'après-midi, une joyeuse sonnerie de clairon partant de la superbe grille de la nouvelle mairie d'Ile-Rousse, annonçait aux habitants encore assoupis par les fortes chaleurs que nous traversons, qu'une fête militaire devait avoir lieu.

En effet notre sympathique ami, le pharmacien Padovani, président des Vétérans de terre et de mer de la Section de l'Ile Rousse, devait procéder à la remise des insignes aux nouveaux vétérans de cette glorieuse et honorifique Société. C'est dans la spacieuse salle de la mairie parée pour la circonstance, que cette imposante cérémonie a eu lieu.

M. le Président après avoir prononcé quelques mots patriotiques a appelé par son nom chaque vétéran, en commençant par le plus âgé et lui a attaché à la boutonnière l'emblème décoratif ; il a eu un mot heureux pour chacun d'eux.

Une nouvelle sonnerie annonçait la fin de la *cérémonie*. A l'issue de cette fête toute la Section au complet s'est rendue au café Tortora jouir de la fraîcheur qui ne cesse de régner par ces fortes chaleurs, sur l'incomparable place Paoli.

⁂

AJACCIO. — On lit dans le *Journal de la Corse* :

Le jeune Antonetti Jules, âgé de 12 ans, a trouvé et remis hier à la citadelle un pigeon voyageur marqué A. D. A. n° matricule 9023 E.

— Hier à 5 heures du soir à la plage Abbatucci, les jeunes Cardolacci Françoise Antoinette et Lucciani Rose, âgées de 8 ans, se baignaient près de la gare, lorsque à un moment donné elles perdirent pied, s'enlacèrent toutes deux et se seraient infailliblement noyées sans le secours immédiat apporté par les nommés Robaglia Dominique et Pédinielli Jean, marins, qui se sont jetés habilités à l'eau pour les retirer saines et sauves.

⁂

BONIFACIO. — Etat civil du 1er au 16 juillet.

Naissances. — Gazano Augustin.

Mariages. — Néant.

Décès. — Morelli Joan, 2 ans. — Lang Pauline-Henriette, 16 ans. — Salis Egypte, 25 ans, d'Olivese.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçon

Les Décorés du 14 Juillet

M. POLETTI

Nous avons, dans un précédent numéro, annoncé la nomination de M. Poletti, comme officier de l'Instruction publique. Cette distinction, accordée à l'un des plus sympathiques professeurs de notre Lycée, a été accueillie avec une satisfaction vive par tous ceux qu'ont conquis et séduits le généreux caractère de M. Poletti, son initiative féconde pour toutes les bonnes œuvres, sa collaboration à tous les actes philanthropiques.

M. TOMMASI

Nous sommes heureux de signaler d'une façon spéciale la croix d'officier du Mérite agricole attribuée à notre confrère, M. le notaire Tommasi, qui compte 30 ans de pratique agricole.

Dans son journal hebdomadaire, M. Tommasi a fait une large part à l'agriculture. Il a largement prêché la bonne parole parmi nos villageois. Il n'était que juste qu'il fut noté parmi les ajoutés des travaux agricoles.

Les Chalutiers à Vapeur

C'est avec raison que beaucoup de personnes envisagent la grande pêche aux filets traînants sous le rapport des services qu'elle rend et des résultats qu'elle donne à l'alimentation publique.

Au point de vue de nos produits la grande pêche est une des grandes ressources en prenant pour exemple la pêche de la morue et du hareng, comme l'agriculture, elle doit être protégée partout où elle s'exerce.

On ne s'est jamais sérieusement occupé en Corse de l'industrie de la pêche et des ressources que l'on pourrait en tirer.

Cependant, qu'on visite le littoral oriental de la Corse, on étudiant les fonds de la mer, et l'on sera surpris des richesses qu'elle possède et que personne n'a jamais cherché à exploiter ; seuls les pêcheurs étrangers en profitent à notre détriment.

En Tunisie, malgré les quantités considérables de poissons que l'on y pêche depuis des siècles, les fonds de la mer peuvent être considérés comme à l'état vierge.

La pêche aux arts traînants est restée inconnue dans ce pays jusqu'en 1835, époque à laquelle des pêcheurs de Naples sont venus l'exercer dans le golfe de Tunis.

Au dire de certains individus le filet traînant est un engin destructeur, erreur profonde, la fécondité n'a pas été altérée sur les côtes de Tunisie, pas plus que dans les eaux du littoral de la Corse.

Ce genre de pêche, faite dans les conditions régulières, avec des engins perfectionnés et conformément aux règlements en vigueur, ainsi qu'elle est exercée par les vapeurs chalutiers appartenant au port de Bastia, pourra produire non seulement de quoi alimenter la majeure partie de la population, mais aussi de quoi fournir aux exportations. C'est un résultat du progrès qui peut ne pas plaire à tout le monde, mais devant lequel il faut s'incliner.

Ainsi qu'il est dit au paragraphe 5 des conclusions du rapport du comité consultatif des pêches maritimes :

La France, malgré les efforts individuels d'un certain nombre de ses armateurs se trouve au point de vue de chalutage à vapeur, en état d'infériorité vis-à-vis des nations voisines, de l'Angleterre, de la Belgique ainsi que de l'Allemagne dont le gouvernement use de son influence morale et pécuniaire pour développer ce genre de pêche, former et entretenir un personnel de chauffeurs et de mécaniciens pour sa marine de guerre.

Il n'y a donc pas lieu d'entraver le développement du chalutage à vapeur.

Je dis par ce court exposé que cette pêche par son importance, est celle que l'on devrait soutenir et encourager parce qu'elle emploie des équipages nombreux et exercés. De plus, le chalutage contribue par un exercice continuel au développement des recrues nécessaires à l'inscription maritime l'un des principaux facteurs de la défense nationale.

JOSEPH SANGI,
Capitaine marin.

PALMES ACADÉMIQUES

La décoration du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

Ordre d'officier

MM.

Agostini Alcibiade, conducteur principal des ponts et chaussées à Bastia, 41 ans de services, chevalier du 20 janvier 1894.

Durazzo Hector, propriétaire agriculteur, conseiller général à Sartène, reconstitution de vignoble, 29 ans de pratique, chevalier du 4 octobre 1898.

Orecchioni Jacques-Hyacinthe Etienne, commis d'ordre au ministère de l'agriculture à Paris, chevalier du 22 juillet 1891.

Renucci Don-Joseph, propriétaire à Felicito, améliorations culturales, 44 ans de pratique agricole, chevalier du 4 octobre 1898.

Tommasi Joseph-Marie, propriétaire, notaire à Bastia, travaux d'irrigation, 30 ans de pratique agricole, chevalier du 24 mai 1891.

Ordre de chevalier

Antoniotti, conseiller général, maire à Olmi-Cappella, 37 ans de pratique agricole.

Bocognano Jacques, jardinier à Ajaccio, a obtenu plusieurs récompenses dans les concours régionaux, 35 ans de pratique agricole.

Bonavita Lucien Adorable, instituteur à Siminan, (Bouches-du-Rhône), conférences agricoles. Nombreuses récompenses, 16 ans de services.

Paolantonacci Nicolas, propriétaire-agriculteur, maire de Grosseto-Prugna, 20 ans de pratique agricole et de services rendus à l'agriculture.

Piani François, cultivateur à Cannelle, 35 ans de pratique agricole.

De Pietra-Santa Joseph, sous-chef de bureau à la préfecture de police à Paris, 24 ans de services.

Pinelli Jean-Baptiste, greffier de la justice de paix à Ajaccio, 20 ans de pratique agricole.

Bibliographie

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs l'apparition d'une nouvelle revue destinée à rendre de nombreux services à tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire. Il s'agit de la CHRONIQUE DES LIVRES qui se propose d'être un guide sérieux et judicieux parmi l'immense production de la librairie française.

LA CHRONIQUE DES LIVRES ne se contentera pas de publier, comme certaines organes périodiques, la liste des ouvrages récemment parus ; parmi ces ouvrages elle fera un choix de ceux qui lui paraîtront les plus remarquables et les présentera au public en des analyses consciencieuses et substantielles. Aussi LA CHRONIQUE DES LIVRES est destinée à rendre de grands services à ceux que le choix des livres qui méritent d'être lus et achetés embarrasse et souvent. Chaque numéro entre cette partie de simples nouveautés, contiendra deux articles proprement dits, qui par la plume des écrivains les plus autorisés, nous initieront aux querelles littéraires et nous feront pénétrer dans l'intimité des maîtres contemporains.

Le premier numéro qui a paru le 10 juillet, contient un article de M. Emile Faguet, de l'Académie française ; L'Office du Critique, et un autre de M. Jean de Gouy sur l'intimité du plus mystérieux de nos contemporains, M. Anatole France. La partie des comptes-rendus se compose de plus de vingt articles — tous sur des publications récentes.

LA CHRONIQUE DES LIVRES paraît régulièrement le 10 et le 25 de chaque mois.

Prix de l'abonnement pour toute la France : un an : 12 fr. — trois mois 3 fr. — le numéro : 60 centimes.

Etranger : un an : 15 fr. — trois mois : 4 fr.

Rédaction et administration : 7, rue Cornelle, à Paris (6e arrond.).

Certificat d'Etudes Primaires

CANTON DE CALENZANA

Ecole des garçons. — Directeur, M. Risterucci ; adjoint chargé du cours, M. Massoni.

Candidats présentés, 16 ; reçus, 15.

MM. Marini Joseph, Grisoni Pierre, Marini Blaise, Filippi Michel, Guerini François, Guerini Pancrace, Massoni Toussaint, Maniscalci J.-B., Orsini Joseph, Moretti Jules, Bianconi Toussaint, Gandolfi Evangeliste, Castellani Pierre, Rocca Jean-B., Nami Namo.

Ecole des filles. — Directrice, Mlle Mannoni.

Présentées, 2 ; reçues, 2.

Mlles Giudicelli et Loca.

Elèves libres :

Présentées : 3 ; reçues 3.

Mlles Marini, Robaglia et Loca.

Sectionnement de la Ville de Bastia

Le commissaire enquêteur chargé de procéder à l'enquête de commodo et incommodo relative au sectionnement de la ville de Bastia en deux circonscriptions électorales, prévient le public qu'il recevra les déclarations des intéressés, à l'Hôtel de Ville (salle des mariages), du lundi 20 au mercredi 23 juillet inclusivement, de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5 heures du soir.

Le Commissaire enquêteur,
JOSEPH AJACCIO, *avocat.*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25·1 à midi, + 27·2 à 7 heures du soir, + 26· Maxima, + 30·1 Minima, + 20·9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 759 mm., 6 heures du soir, 758 m.·.

Vent. — Dans la matinée N. E. midi E.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Nouvelles militaires

M. Contenot, lieutenant-colonel, directeur du génie à Bastia, a été désigné pour remplir les mêmes fonctions à Verdun.

— M. Auscher, lieutenant-colonel, chef du génie à Grenoble, a été nommé directeur du génie à Bastia.

— M. Ducros, officier d'administration de 3e classe à Toulouse, a été désigné pour être employé dans la direction du génie de Bastia.

— M. Maunoni, capitaine trésorier de gendarmerie à Nice, passe en la même qualité à Bastia.

— M. Vinciguerra, capitaine de gendarmerie à Saint-Flour, passe à Sartet.

— M. Dangé d'Orsay, lieutenant de gendarmerie à Vescovato, passe à la garde républicaine (infanterie).

— M. Luiggi, lieutenant de gendarmerie à Uzès, passe à Tarascon.

— M. Novella, capitaine en 2e, officier d'habillement du 2e régiment d'artillerie, est nommé adjudant-major du 12e bataillon de même arme.

— M. Lacroix, capitaine en adjoint à la direction d'artillerie Bastia, est nommé adjudant-m au 29e régiment de même arme.

— M. Renaudin, officier d'administration de 1re classe, chef ad cier à la direction de Bastia, classé à la direction de Verdun.

— M. Charton, officier d'administration de 2e classe, chef artill à la direction d'artillerie de Grenoble, a été classé à la direction Bastia.

— M. Schach, officier d'administration de 2e classe à Saint-D (direction d'artillerie de Dunkerq a été classé à la direction de Ba

— M. Poli, capitaine en 1er a escadron du train des équipages militaires, 3e compagnie, est nommé major d'adit escadron.

— M. Souviron, lieutenant en au 38e régiment d'artillerie, adj au chef d'escadron, commandant batteries stationnées en Corse, classé au 24e régiment de même arme, 3e batterie.

— M. Beltramelli, chef d'escadron d'artillerie breveté hors cad employé à l'état major de l'ar est replacé dans les cadres de me et classé au 12e régiment même.

— M. Rossi, capitaine d'artil en 1er hors cadres à la disposi du ministre des colonies (Madag car), est replacé dans les cadres l'arme et classé au 19e régim de même arme pour y comm la 3e batterie.

⁂

M. le docteur Maestrati

Nous avons relevé avec pl parmi les nouveaux chevaliers de L'Aigle d'honneur, un de nos sympathiques et de nos plus t ruées compatriotes, M. le doc Maestrati, vice-président du Co général de la Corse, qui s'est f Paris la réputation d'un prati consciencieux et dont les nomb amis vantent la modestie et le vouement.

Nous sommes heureux de la tinction qui le récompense et présentons nos bien sincères ci tations.

⁂

L'éclairage des rues

Grâce au clair de lune et aux de lumière qui illuminent les r rettes des vendeurs de sorbets, rues sont assez bien éclairées, la première partie de la soirée, les noctambules qui aiment à mener leurs rêveries ou leurs sertations entre onze et deux h du matin, se plaignent de l'ab funéraire de nos boulevards, maigre lumière de nos becs de pétrole projetant sur les feuilles des tanes, donne à nos trottoirs chaussées un aspect fantastiq semble qu'à chaque pas, on v croiser avec des fantômes.

⁂

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

⁂

La chaleur

Etre est accablante ces qui jours si fort heureux sont dont les occupations ne les ch pas à traverser certains qua où le soleil y darde, du mat soir, ses plus ardents rayons.

Pourquoi ceux-là sont-ils d sés au détriment des grands b vards qui sont arrosés plu fois par jour ? Une égale répar dans le service de l'arrosage rait pas déplacée et personn trouvera à redire.

⁂

Douanes

M. Emanuelli Jean, brigadier douanes à Bastia, est nommé lieutenant à la Tour-au-Carol rénées-Orientales.

D'un caractère doux et affa avait su par ses manières, con rir l'estime de ses chefs et (à tion de ses subordonnés, juste impartial, il n'a jamais donné à aucune réclamation.

⁂

Le dernier voyage présidentiel

On a calculé que le voyage Loubet en Angleterre a duré 69 heures 35 minutes.

Le président a parcouru en Angleterre 304 milles, il a reçu 16 députations, prononcé 7 discours, conféré 31 décorations, est sorti 31 fois en voiture et a assisté à 4 banquets, il a pris part à un bal de gala, à une représentation à l'Opéra, à une revue et a visité le château de Windsor.

Comme on le voit, M. Loubet n'a pas perdu son temps.

Ajoutons qu'une des rues de Looting, quartier Sud de Londres, s'appellera désormais Loubet-street.

⁂

Les tramways

Hier encore, vers trois heures, un tramway descendant le boulevard du Palais allait presque s'abattre devant le Café du Lycée.

Il existe un règlement concernant la marche de ces véhicules, mais il doit rester lettre morte du moment qu'on peut l'enfreindre tous les jours.

Attend-on pour le faire appliquer dans toute sa teneur que quelque fâcheux accident se produise ?

⁂

L'arbitrage Franco-Anglais

Quarante trois Chambres de commerce françaises ont déjà émis des vœux en faveur d'un traité d'arbitrage permanent franco-anglais.

En Angleterre, où cette initiative a été prise, les Chambres de commerce qui ont émis les vœux, sont au nombre de 76.

Plusieurs Conseils municipaux et associations formulent des vœux dans le même sens, des deux côtés de la Manche.

Avis à nos corps électifs insulaires.

⁂

Cyclisme

Le championnat départemental des 100 kilomètres sera couru le 16 août prochain sur la route Bastia-Ajaccio.

Le règlement de la course sera publié incessamment.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dandé, Boulevard Paoli.

⁂

Ecole d'hydrographie

Les cours de l'Ecole d'hydrographie (long cours) commenceront le lundi 20 juillet, à 7 heures 45 du matin. MM. les candidats devront se munir d'avance d'un permis de suivre les cours délivré par les bureaux de la Marine.

UN HONNÊTE HOMME offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX
Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Chez les Coiff.ts et Parf.s. DEPOT : 26, rue Etienne-Marcel, Paris

Bourse de Paris

	18 juillet.	19 juil.
3 Rentep. 0/0 anciens	97.37 —	97.40
— 3 p. 0/0 amortis	97.85 —	97.60
	ex-coupon.	

Dépêches pour Vous
TENTATIVE DE MEURTRE

On nous télégraphie de Castello-di-Rostino :

Une tentative de meurtre a été commise hier, à l'aide d'une arme à feu, à Castello-di-Rostino, par le nommé Mariani, gendarme en retraite, âgé de 82 ans, sur Antonelli, son beau-frère, qu'il soupçonnait être l'amant de sa femme.

La balle lui a traversé la mâchoire ; la blessure quoique grave n'est pas mortelle.

L'auteur de cet attentat est en fuite.

Les nouveaux Décorés de la Corse

Le *Figaro*, sous la signature Jean Louis, publie dans le numéro de ce jour, des notices biographiques très élogieuses sur les nouveaux décorés du département de la Corse.

Ces notices concernent M. le docteur Maestrati, conseiller général ; M. Vincent Felici, président du tribunal de commerce d'Ajaccio ; M. Landry, conseiller à la cour d'appel de Paris ; M. le docteur Beveraggi ; MM. Brunati et de Zigliara, médecin major.

Récompenses Honorifiques

Des médailles d'honneur ont été décernées aux dénommés ci-après :

Orsoni, cantonnier ;

Crescioni, ancien chef cantonnier.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le Journal Officiel publie le mouvement judiciaire suivant :

M. Monin, président de Chambre à la Cour d'appel de Grenoble, est nommé premier président de la Cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Oger du Rocher, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Varennes, président du Tribunal de 1re instance de Béziers, est nommé président de Chambre à la Cour d'appel de Grenoble.

M. Parzani, procureur de la République, à Pamier, est nommé vice-président au tribunal de Béziers.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE à Paris

S. M. l'Impératrice Eugénie est arrivée ce matin, à Paris, venant de Venise.

Sa Majesté s'est rendue immédiatement auprès de S. A. I. la princesse Mathilde qui a exprimé la joie la plus vive en la revoyant.

Les médecins se sont déclarés satisfaits de l'état de la princesse Mathilde.

LE VOYAGE de M. Pelletan

M. Camille Pelletan est arrivé ce matin à Bordeaux et a visité très attentivement l'école de santé navale.

Dans la soirée il s'est rendu à La Teste, pour assister à une conférence qui a été faite par le président de la société d'Océanographie sur les questions maritimes.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Nouvelles rassurantes

L'état de santé du Saint-Père est meilleur aujourd'hui.

Voici d'ailleurs le bulletin qui a été rédigé ce matin, à 9 heures.

Le Pape a reposé bien tranquillement cette nuit.

La respiration est calme et non superficielle.

Le Pape a ouvrit de bouillon, de thé avec du lait, de thé et de chocolat, de jaune d'œuf, de vin de Champagne et de vin de Bordeaux.

Pour soutenir les forces du malade, les médecins lui font aussi des injections de caféine et d'huile camphrée. Les médecins confirment que le danger n'est pas imminent.

Les Morts du Jour

Le contre-amiral Pénaud

On annonce la mort, à Brest, de M. le contre-amiral Pénaud.

Né le 7 juillet 1842, il sortit de l'Ecole navale le 1er août 1860 avec le grade d'aspirant, enseigne de vaisseau en 1864, lieutenant de vaisseau en 1867, capitaine de frégate en 1881, capitaine de vaisseau en 1888, il fut promu au grade de contre-amiral le 1er septembre 1897.

Vente Volontaire

Il sera procédé le mardi 21 juillet courant, à huit heures du matin, devant la caserne Maibeuf par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente volontaire d'un cheval bongre au plus offrant et dernier enchérisseur.

Au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant
SALVADORI.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.
Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Vincenzo Port. Bastia

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badaal, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse. 00343

La Maison Veuve MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des sardines salinées par en ballots de 50 k. des marques A. Boule et fils et Louis Remieu et du suivant
Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.
Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, tar dire, détaillé à un prix relativement réduit.
On y trouvera également :
Du véritable atlantic.
Des sucres vergeoises extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.
De même que les cafés Nicks et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie. Du café Puerto Rico extra provenance garantie de la maison J. Sanl de Ponce.
Du sucre cristallisé Guadeloupe, 1er et 2e jet pour vendanges.
Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.
Des bleu-outremer en pastilles parfumées.
Des légumes secs bien assortis.
Vesce noire et blanche.
Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.
Savon Condor et Durlee de 500 gr.
Le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0.50 à 0.60 le litre.

GRAND ENTREPOT DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE « D'ITALIE » blanc, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de BAOUCH EL-HEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-pièces, en barils, en bordelaises et en demi muids, au choix du client.

CHOCOLAT MENIER
Exiger les Timbres-Poste

164 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXX

LA MORT D'UNCAS.

Dans ce moment, une clarté soudaine pénètre dans la caverne ; les formes de la jeune fille et de ses persécuteurs, se dessinèrent un instant contre le mur, puis ils disparurent tous quatre.

Livrée à une sorte de frénésie causée par le désespoir Uncas et Heyward redoublèrent des efforts qui semblaient déjà plus qu'humaine ; voyant une ouverture, ils s'élancèrent hors de la caverne et se trouvèrent en face de la montagne à temps pour apercevoir la route que les fugitifs avaient prise.

Il fallait gravir un chemin escarpé et périlleux.

Gêné par son fusil, pent-être étant passionné par un intérêt aussi vif pour la jeune fille et de ses compagnons, le chasseur se laissa devancer un peu ; Heyward à son tour, fut dévancé par Uncas.

Ils franchirent de cette manière en un instant des rocs, des précipices, qui dans d'autres circonstances auraient paru inaccessibles. Mais enfin, ils se trouvèrent récompensés de leurs fatigues en voyant qu'ils gagnaient rapidement du terrain sur les Hurons dont Cora retardait la marche.

— Arrête, chien des Wyandots ! s'écria Uncas du haut d'un roc en agitant son tomahawk : arrête ! c'est une fille delaware qui te crie de t'arrêter !

— Je n'irai par plus loin ! s'écria Cora s'arrêtant tout à coup sur le bord d'un précipice profond, à peu de distance du sommet de la montagne. Tu peux me tuer détestable Huron ; je n'irai pas plus loin !

Les deux Hurons qui l'entouraient levèrent aussitôt leurs tomahawks avec cette joie cruelle que les démons gardent, dit-on, en accomplissant l'œuvre du mal : mais Magua arrêta leurs bras.

Il leur arracha leurs armes, les jeta loin de lui ; tirant son couteau, il se tourna vers sa captive et tandis que les passions les plus violentes et les plus opposées se peignaient sur sa figure.

— Femme, dit-il choisis : ou le wigwam ou le couteau du Renard Subtil !

Cora, sans le regarder se jeta à genoux : tous ses traits étaient animés d'une expression extraordinaire ; elle leva les yeux et étendit les bras vers le ciel en disant d'une voix douce, mais pleine de confiance :

— Mon Dieu, je suis à toi ; fais de moi ce qu'il te plaira !

— Femme, répéta Magua d'une voix rauque, choisis !

Mais Cora, dont la figure annonçait la sérénité d'un ange, n'entendit point sa demande, et ne fit point de réponse.

Le Huron tremblait de tous ses membres il leva le bras tout à coup, puis il le laissa retomber comme s'il ne savait à quoi se résoudre. Il semblait se passer un combat violent dans son âme ; il leva de nouveau l'arme menaçante ; mais dans cet instant un cri perçant se fit entendre au-dessus de sa tête ; Uncas, ne se possédant plus s'élança d'une hauteur prodigieuse sur le bord dangereux où se trouvait son ennemi.

Au moment où Magua levait les yeux entendant le cri terrible, un de ses compagnons profitant de ce mouvement plongea son couteau dans le sein de la jeune fille.

Le Huron se précipita comme un tigre sur l'ami qui l'offensait et qui déjà s'était retiré ; mais Uncas les sépara et roula aux pieds de Magua.

Ce monstre, oubliant alors ses premières idées de vengeance et rendu plus féroce encore par le meurtre dont il venait d'être témoin, enfonça son arme entre les deux épaules d'Uncas renversé ; il poussa un cri infernal en commettant ce lâche attentat.

Mais, Uncas trouva encore la force de se relever ; comme le panthère blessée qui s'élance sur son ennemi, par un dernier effort dans lequel il épuise tout ce qui lui restait de vigueur, il étendit à son pieds le meurtrier de Cora, et retomba lui-même sur la terre. Dans cette position, il se retourna vers le Renard Subtil, lui adressa un regard fier et intrépide, semblant lui faire entendre ce qu'il ferait si ses forces ne l'avaient pas abandonné.

Le féroce Magua saisit par le bras le jeune Mohican, incapable d'opposer aucune résistance, et lui enfonça un couteau dans le sein, à trois reprises différentes, avant que sa victime, l'œil toujours fixé sur son ennemi avec l'expression du plus profond mépris, tombât morte à ses pieds.

— Grâce ! grâce ! Huron, s'écria Heyward du haut d'un roc avec une expression déchirante ; aie pitié des autres, si tu veux qu'on ait pitié de toi.

Magua vainqueur regarda le jeune guerrier lui montrant l'arme fatale toute teinte du sang de ses victimes, il poussa un cri si féroce et si sauvage, et qui, en même temps poignait si bien son barbare triomphe, que ceux qui se battaient dans la vallée à plus de mille pieds au-dessous d'eux, l'entendirent et ne purent pas méconnaître la cause.

Il fut suivi d'une exclamation terrible partie des lèvres du chasseur qui, franchissant les rocs et les ravins, s'avançait d'un pas aussi rapide que si quelque pouvoir invisible le soutenait au milieu de l'air mais lorsqu'il arriva sur le théâtre du massacre, il n'y trouva plus que les cadavres des victimes.

Œil de Faucon jeta sur eux un seul regard et aussitôt son œil perçant se porta sur la montagne qui s'élevait presque perpendiculairement devant lui. Un homme en occupait le sommet, son attitude était menaçante.

Sans s'arrêter à le considérer, Œil de Faucon leva son fusil ; mais au fragment de rochers qui roula, laissa voir à découvert la personne de l'homme La Gamme, dont les traits étincelaient d'indignation.

(*A suivre*).

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome I^er :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à

Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences

Articles de Ménage

Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acétylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT OU TOMBENT-ILS?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Nouveaux. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Triple bouteille recommandée.

Exigez sur les Flacons les noms Rod Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et en Tous-nos et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeauvert et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & C^ie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carle, 1

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

INSTITUTION OTTAVJ

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO

FONDÉS EN 1882

Dirigés par M^lle L. OTTAVJ, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'Etablissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAL et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et par Mlles Ottavj.

Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Le Larousse Illustré

Avec les deux fascicules qui paraissent cette semaine et qui forment le 36e mille de l'ouvrage, le Nouveau Larousse illustré achève de la lettre P et nous donne une grande partie déjà la lettre Q ; il achèvera et le maintenant aux autres cent-cinq lettres de l'alphabet. A signaler dans ces deux fascicules, très substantiels et très remarquablement illustrés (ils contiennent plus de 250 gravures à eux deux), un important article sur les Pyrénées ; de très nombreuses biographies : Pyat, Quesnay de Beaurepaire, Quesnay, Quesnay de Beaurepaire, Quesnel, Quesnel, Quesnault, Quinet, Quinton ; les mots Pyramide, pyroxène Pyrotechnie, Quadrature, Quai, Quarte, Questeur, Question, Queue, Quiconque, etc. Ajoutons que l'article Pyrénées est accompagné d'une magnifique carte en couleurs (Le fascicule 50 cent. mais chez tous les libraires.)

Eau des Carmes BOYER

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

Alcool de Menthe de **RICQLÈS**

Le seul réel de la véritable

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom de RICQLÈS

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Bonaparte, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

TUMEUR

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.

Magasin, avec et sans étage, ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga

A louer présentement diverses grands magasins pouvant servir de dépôt de fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX

Tarn

Bouteilles de toutes sortes.

Dames-jeannes et Bonbonnes en verre ordinaire et en acier blanc et façon Fougerolle.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

D.O.M. ✝ D.O.M.

BÉNÉDICTINE

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive — Se distingue des contrefaçons — Se trouve partout

BÉNÉDICTINE

D.O.M. ✝ D.O.M.

BÉNÉDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6

Sur papier blanc. — — 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccio d'Alando (Salon de 1870).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2

Ste Bévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5

Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

OS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

Le Trésor de la Chevelure

Parfum exquis

EMPLOI SANS DANGER

Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs

Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces

F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse

LIQUEUR

CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'Inimitable

VIN DU CAP-CORSE

AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 20, et MARDI, 21 JUILLET 1903 — N° 476

00344

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois	
Bastia.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Praxède.

SOLEIL : (Heure bastiaise)

Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 4 m.

Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie Madeleine.

20 JUILLET

EN BALLADE

Tout comme les bons paysans qui, de temps à autre, éprouvent le besoin d'aller festoyer chez quelque parent ou ami, dans le village à côté, les chefs d'Etats, têtes couronnées ou présidents, vont faire visite au voisin.

Généralement la nécessité de ces voyages n'apparaît pas très clairement aux yeux du public, malgré tous les aperçus, aussi ingénieux qu'inattendus, dont la diplomatie les fait précéder et qu'elle a soin de divulguer, tout en ayant l'air de se laisser arracher un secret, par la grande voix de la presse.

A chacun de ces voyages s'attache la solution de quelques questions des plus importantes, intimement liées avec la prospérité des nations, et dont dépend pour le moins la stabilité de l'équilibre européen.

La diplomatie, toujours sous la forme d'interview qu'elle se laisse arracher, nous raconte monts et merveille lorsque deux chefs d'Etat se sont serré la main : si d'aventure cette effusion va jusqu'à l'accolade, oh ! alors cela devient du délire.

Tous ces petits points noirs qui, généralement, obscurcissent les horizons politiques des nations, disparaissent comme par enchantement.

A l'intérieur, même phénomène, tout le monde jubile, tout le monde s'embrasse.

Quand Auguste avait bu, nous a-t-on raconté jadis, la Pologne était ivre.

Aujourd'hui, lorsque deux souverains s'embrassent, leurs peuples les imitent.

Dans une simple poignée de main se trouve la solution de ces questions qui tiennent en suspens les destinées des nations. Et dire que la plupart de nous consitéraient généralement ces visites comme de simples échanges de politesse sans importance aucune.

Allez donc encore après cela vous reposer sur de simples apparences.

Tout de même si quelque chose peut encore nous étonner à ce point de vue, c'est qu'après tant de problèmes résolus dans une poignée de main, ou entre deux coupes de champagne, il en reste encore à résoudre.

C'est à croire vraiment que ces questions diplomatiques surgissent pour les besoins de la cause.

La diplomatie doit les faire naître à merveille : elle doit toujours en avoir en réserve à l'état d'incubation.

Les voyages de chefs d'Etat ressemblent à s'y méprendre à un mariage de pauvres gens. Le jour des noces tout abonde ; plats variés, vins fins, liqueurs règnent sur la table, où les convives en trouvent bouche que veux-tu ; la noce finie, l'abondance qui n'était que factice disparaît et tout le monde se trouve de nouveau réduit à la portion congrue.

Pendant qu'un chef d'Etat voyage, il en est de même, en son propre pays d'abord, et dans le pays qu'il visite ensuite.

Toutes les difficultés sont aplanies ; la paix et la fraternité règnent en souveraines maîtresses pour le plus grand bonheur des peuples qui paraissent ainsi être retournés à l'époque de l'âge d'or.

Le voyage terminé, tout le monde redevient gros Jean comme devant ; la diplomatie recommence à embrouiller les cartes et à la première occasion la poudre parlera de nouveau.

Et pendant ce temps le peuple continue à peiner et à souffrir, et sa sœur ne suffit plus à combler le coffre du Trésor toujours vide. Les charges qui pèsent sur les épaules de Jacques Bonhomme augmentent sans cesse et l'on peut presque prévoir le moment où le produit de son travail ne lui permettra même plus de payer ses impôts.

Mais en revanche, il aura la douce satisfaction de se dire « Mon Président » a été embrassé par le roi Edouard VII ; le peuple anglais lui a fait une réception des plus enthousiastes, et sa suite a été comblée de croix et médailles qui produiront le meilleur effet dans les salons diplomatiques ou à la revue du 14 juillet.

Au point de vue diplomatique ces voyages paraissent produire le même résultat que l'affichage d'un discours, au point de vue politique, une saignée à la caisse publique.

Il y aurait un moyen des plus simples pour supprimer cette double cause de dépenses énormes qui grèvent si lourdement notre pauvre budget qui n'en peut mais. Une petite loi en deux articles suffirait :

Article 1er. — Les frais de déplacement du chef de l'Etat seront supportés par ses émoluments.

Art. 2. — Les dépenses résultant de l'affichage des discours politiques seront supportées par les députés et sénateurs qui auront voté l'affichage de ces discours.

A. DE NURAY.

La Catastrophe du « Liban »

Nous recevons de M. Astima, député de Bastia, la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Paris, 15 juillet 1903.

Mon cher Directeur,

Vous avez bien voulu insérer dans votre estimable journal ma lettre à M. le Ministre du commerce, des postes et des télégraphes.

Je vous en remercie bien sincèrement et vous serais très reconnaissant de vouloir bien insérer la réponse qui m'a été adressée.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments aussi affectueux que dévoués.

COLONEL ASTIMA.

MINISTÈRE
de l'Industrie, du Commerce,
des Postes et des Télégraphes

Paris, le 9 juillet 1903.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Le 21 juin dernier, vous avez bien voulu me demander de prendre des mesures en vue de prévenir, dans la mesure du possible, le retour de catastrophe semblable à celle du paquebot-poste « Liban, » dont les moyens de sauvetage mis à la disposition des passagers auraient été insuffisants.

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que l'enquête ouverte au sujet de ce sinistre, par les autorités maritimes, n'est pas encore terminée et que l'on n'est, par suite, pas encore fixé sur les causes réelles qui ont empêché le sauvetage d'un plus grand nombre de naufragés.

Quoiqu'il en soit, je puis vous donner, dès maintenant, l'assurance que le coque du « Liban » était étanche, ainsi que le prescrit l'article 19 du cahier des charges ; ce paquebot était divisé par des cloisons, qui, au nombre de 6 partageaient le navire en 7 compartiments reliés par des vannes facilement manœuvrables.

Il était muni, comme vous le savez, de 6 embarcations, dont 2 dites de sauvetage, prévues à l'article 23 du cahier des charges, ainsi que de ceintures de sauvetage, que, dans l'affolement général, on n'a pas malheureusement songé à utiliser.

Le « Liban », venant de subir de très importantes réparations avait été soumis, le 29 décembre 1902, à une visite complète de la part de la commission des officiers maritimes.

Il avait été de plus, comme d'ailleurs, les autres paquebots des lignes de Corse, l'objet de visites du commissaire du Gouvernement ou de ses délégués.

En vue d'atténuer autant que possible dans l'avenir la conséquence d'accidents que les règlements les plus prévoyants ne permettent pas toujours d'éviter, l'administration des postes et des télégraphes s'est préoccupée de rappeler aux commissaires du Gouvernement les instructions touchant la surveillance ininterrompue qu'ils doivent exercer sur l'état du matériel naval et des engins de sauvetage et sur le bon fonctionnement de ces derniers.

En même temps qu'une circulaire, dans ce sens, était adressée aux commissaires du Gouvernement, l'attention de toutes les Compagnies maritimes subventionnées a été appelée sur l'importance qui s'attache à la stricte observation des diverses clauses, insérées dans les cahiers des charges en ce qui concerne l'entretien du matériel naval et toutes les mesures qui ont pour but la sécurité des personnes.

Enfin mon département examine l'utilité de l'emploi de certaines moyens de sauvetage préconisés par le capitaine de vaisseau, président des commissions spéciales d'examen et de recette des paquebots-poste.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

G. TROUILLOT.

ÉPHÉMÉRIDE CORSE

20 juillet 1791. (2 Thermidor An IX). — Mort, par décret du 5 Messidor an IX, ayant donné aux maires des communes où ne résidaient pas le magistrat cantonal, la connaissance de quelques différents simplifiés, à cause du manque de pratique judiciaire que devaient avoir ces juges extraordinaires, en butte de la procédure.

21 juillet 1735. — Paix Pisani, qui suit après la défaite des mille Grecs, qu'il avait envoyés rejoindre les Corses vendus à Gênes et qui rompirent à Campoloro, quitte Bastia, afin de tenter ce que n'a finalement n'avait pu faire.

Il arrive en effet à Campoloro, mais y ayant été reçu un immédiatement après son arrivée, par les généraux Giffory et Hyacinthe Paoli, il dût rebrousser chemin.

Cette défaite l'obligea à signer le lendemain un armistice de deux mois.

Les Nouveaux Décorés

LE DOCTEUR MAESTRATI

Est membre du conseil général de la Corse, mais il exerce la médecine à Paris, et il s'y est même fait une très jolie clientèle. Très paternel d'aspect et de manières, sa seule présence est la consolation des malades et la tranquillité des familles. Sa bonne figure ouverte et sympathique inspire confiance, et son talent de médecin fait le reste. Très estimé et très aimé de tous ceux qui le connaissent. Ses collègues du conseil général de la Corse l'ont, par deux fois, élevé à la vice-présidence. C'est un fils de ses œuvres qui ne doit rien qu'à son travail, et la croix qui lui est si justement attribuée est, par là même, une croix parfaitement démocratique.

M. LANDRY

Conseiller à la Cour de Paris, soixante-deux ans. Entré dans la magistrature comme procureur à Bastia en 1870, président à Ajaccio en 1871, a été nommé en 1883 conseiller à Chambéry, puis à Nîmes. Fut élevé, dans cette dernière Cour à la présidence de Chambre et de là comme conseiller à Paris, où il est depuis 1896. Magistrat instruit et consciencieux. Excellent président d'assises. Signe particulier : est un marcheur infatigable et quelle que soit la distance qu'il ait à parcourir, vous ne lui ferez pour rien au monde, prendre un fiacre ni un omnibus.

M. VINCENT FELICI

Président du Tribunal de commerce d'Ajaccio. Croix démocratique s'il en fût qui récompense toute une vie de probité et de travail. M. Felici est entré dans le commerce à dix-huit ou vingt ans comme petit employé et, peu à peu, par son intelligence et son labeur, il s'est élevé à une situation des plus enviables, devenant le chef de la maison où il avait débuté. A été élu d'abord juge, puis président du Tribunal de commerce, et il exerce cette magistrature avec une autorité et une bienveillance à laquelle tout le monde rend hommage.

JEAN LOUIS.

(Figaro).

Service postal d'Ajaccio à Vico

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le service postal de la ligne qui relie Ajaccio à Vico et ses aboutissants a été soumis aux formalités d'une nouvelle adjudication.

La traction animale et la traction mécanique ont concurremment soumissionné. Si l'administration voulait bien ne pas lésiner et confier le service de la poste au propriétaire des automobiles en acceptant son rabais, quoiqu'il soit probablement moins avantageux pour l'Etat que celui fixé par les messageries ordinaires, le public y gagnerait à tous les points de vue.

A part les commodités et le confortable qu'offrent les automobiles, on réaliserait, par la rapidité des transports, une économie de temps des plus appréciables.

Mais si les vieilles diligences, doivent au mépris des progrès modernes, continuer à nous desservir, l'administration des postes a le devoir d'intervenir avec toute son autorité pour supprimer un des désagréments qui affligent les habitants de cinq cantons. Il s'agit tout simplement de trouver une combinaison qui permette une halte à Calcatoggio ou ailleurs pour y déjeuner.

Cette ligne qui dessert les cantons de Sari-d'Orcino, Vico, Socsia, Piana et Evisa est très fréquentée et très nombreux sont, par conséquent, ceux qui souffrent de l'état de choses actuel : car on subir l'inconvénient de se munir de victuailles et de déployer batterie sur les genoux des compagnons de route que vous gênez et qui vous gênent, ou bien se résigner à aller déjeuner à Ajaccio entre deux et trois heures du soir, c'est-à-dire à un moment où au restaurant on vous dit de passer plus tard.

Nous ne savons pas encore quel est celui des concurrents qui obtiendra la fructueuse exploitation de cette ligne, mais il serait le meilleur d'entre tous que nous n'avons pas espéré d'obtenir ce que le public a vainement demandé jusqu'à ce jour.

Il importe donc que l'administration impose une condition qui ne viendra pas de l'initiative des entrepreneurs. La question n'est pas négligeable et si c'est pour être agréable au public que de nos jours toutes les améliorations sont tentées au point de vue postal, on devrait logique ment commencer par accorder à ce public, jusqu'ici si maltraité, la satisfaction de première nécessité qu'il réclame.

DANIEL SAGONA.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 juillet à 8 h. 1/2

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. L'Africaine, Meyerbeer.
3. Bouquet de Valses, Bosc.
4. Le prince Riquet, Carle.
5. Nicolina, Roux.

Le Chef de Musique, C. MOLINES.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 21 Juillet

Chemin conduisant de la Place Saint-Nicolas au Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sébastiani, rentrée.

Mérite Agricole

La décoration du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

Ordre de chevalier

MM.

Carboni Ignace, architecte départemental à Ajaccio, 24 ans de pratique agricole.

Casalti Joseph, adjoint municipal à Lumio, a donné une grande impulsion à la culture de la vigne et des arbres fruitiers, 40 ans de pratique agricole.

Cesari César, propriétaire à Casalabrive, a rendu de très grands services à l'agriculture corse.

Chiappini Napoléon, adjoint municipal à Calcatoggio, a encouragé par son exemple la plantation des vignes américaines, 20 ans de pratique agricole.

Colonna de Cinarca, maire à Appietto, a rendu pendant 30 ans d'importants services à l'agriculture.

Comparetti Dominique Jean, propriétaire à Sartène, depuis 30 ans a consacré tout son temps à la culture de l'olive et de la vigne.

Farinacci Michel Ange, propriétaire cultivateur et conseiller municipal à Calcatoggio, a introduit un des premiers dans la région les cépages américains, 40 ans de pratique agricole.

Favella Ange Marie, propriétaire viti-

00345

culteur à Ajaccio, a introduit dans la région les plus belles variétés de fruits depuis 60 ans qu'il pratique l'agriculture.

Filippi André, viticulteur à Sari d'Orcino, a introduit un des premiers dans la région les cépages fins de Bourgogne, 30 ans de pratique agricole.

Franceschini Louis, maire à Corbara, 19 ans de pratique agricole.

Galeazzi Pascal Henri, maire à Santa Reparata-di-Balagna, a introduit dans la région les cépages américains.

Giocanti François, propriétaire, maire de Speloncato.

Giudicelli Barthélemy, cultivateur, adjoint au maire de Sainte Lucie de Mercurio, vulgarisateur de plants de vignes américaines, 25 ans de pratique agricole.

Giudicelli Jacques, maire et propriétaire à Zonza, a reconstitué ses vignes au moyen des cépages américains, avec plein succès.

Pour les Sinistrés du « Liban »

Notre Souscription

Quatrième liste

Compagnie du Gaz du Caire

Tristani Antoine Paul de Zalana,	10,00
Carduci Pascal,	10,00
Vincenti Auguste,	5,00
Bertoni Mathieu,	5,00
Confortini Jean,	2,50
Giacomelli A.,	5,00
Dellamora Louis,	5,00
Muselli G.,	2,50
Camino E.,	2,50
Agasse,	2,50
Iogala S.,	2,50
Maspas R.,	1,00
Lombardi R.,	5,00
Dellamora Dominique,	2,50
Teyssier Jules,	1,25
Rocca Antoine,	4,00
Hasan Vita,	1,25
Mangani J.,	5,00
Longue Albert,	5,00
Ronsevalle,	0,50
Chauvin Gustave,	1,25
Cambouris,	2,50
Fabre Georges,	1,25
Homsy N.,	1,25
Angelas A.,	0,75
Tivoli,	1,25
Siuffi,	1,25
Yanel L.,	1,25
Molin, S.,	2,50
Savaria Alex.,	2,50
Vivirito Camille,	2,50
Folena Pierre,	2,50
Cioni A.,	1,25
Domergue A.,	1,25
Clavel E.,	5,00
Nicolai Pierre, huissier du Tribunal Mixte,	10,00
Total	116,25
Report des listes précédentes	686,00
Total général	802,25

Ecole Militaire de Vincennes

Sont admissibles aux épreuves orales pour l'Ecole d'administration de Vincennes :

MM.

Battini Antoine, maréchal des logis chef au 12e rég. d'artillerie.

Quilichini Jules, sergent-major au 113e rég. d'inf.

Versini Antoine, sergent au 41e rég. d'inf.

Savelli Pierre, sergent au 111e rég. d'inf.

Cordoliani Dominique, sergent surveillant à la prison militaire d'Alger.

Bonifacj Dominique, sergent-major au 13e d'inf.

Petrolacci Pierre, sergent au 160e rég. d'inf.

Bulletin Financier

Paris, le 16 juillet 1921.

Le marché est calme, plutôt lourd. Il n'y a pas d'affaires. Rente 3 0/0 a fléchi à 57.45. Tous les fonds d'Etat étrangers sont délaissés, seuls les valeurs ottomanes qui restent fermes. L'Extérieure réactionne à 88.90.

Nos Etablissements de Crédit gardent une excellente attitude. On annonce pour mercredi prochain, 27 courant, l'émission à leurs guichets de 146.000 Obligations à 400 de 500 frs des Chemins de Fer classes garanties par le Gouvernement Impérial de Russie. Ces Obligations, qui seront offertes au pair, rapportent un intérêt annuel de 10 frs nets.

En Banque, l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer a fléchi à 480 fr. demandée, l'obligation à 478 et 479 en vue de regagner le coupon de juillet. Les Hauts-fourneaux de la Corrèze sont bien tenues à 119 et les Charbonnages des Alpes à 419. On recherche la Kokumbo à 19.50 et 36. Caoutchouc ferme à 85.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

BOURSES DU LEGS SISCO

Avis

Les candidats aux trois bourses du legs Sisco, actuellement vacantes, sont informés, qu'un concours sera ouvert, le mercredi 22 du courant, à l'Hôtel de Ville, salle du conseil municipal.

Ce concours comportera deux épreuves :

La 1re aura lieu de 7 heures à 10 heures du matin et consistera en une composition française, une dictée, et un problème sur les quatre règles.

La 2e épreuve aura lieu le même jour de 2 heures à 5 heures et consistera :

Pour les candidats de la section de peinture, en une étude d'ornement d'après le plâtre.

Les candidats de la section d'architecture devront dessiner un fragment d'architecture en élévation et coupe d'après un modèle également en plâtre.

Les candidats devront se munir de tout ce qui est nécessaire pour les deux épreuves.

Le Président du Jury d'examen,
J.-B. DE CARAFFA.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du talut.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIANA. — Il y a quelques jours est décédé à Piana M. Paul Alessandri. C'était un excellent cœur qui sera justement regretté.

M. l'officier comptable Pietri, qui est toujours au premier rang quand il s'agit de remplir un devoir, a, en qualité de président du « Cercle des Calanches, » dit, en termes éloquents et émus, le dernier adieu, à celui qui était l'un des membres les plus sympathiques de cette société.

OSANI. — Les travaux des mines d'anthracite d'Osani sont sorties de la période des fouilles et sont actuellement en voie d'exploitation, sous la haute direction de M. l'Ingénieur Campenon.

C'est une ère de prospérité qui s'ouvre pour la contrée du Sia qu'on appellera désormais Péron au lieu de Kabylie.

CALVI. — Le sieur Follini Giuseppe, d'origine italienne, est mort vendredi soir, à 6 heures, des suites d'un éclat de mine.

Cet accident s'était produit la veille, à 3 heures de l'après midi, à la carrière du couvent, près Calvi, dans la propriété de M. le conseiller Ginhegu.

S'y étaient rendus aussitôt après, MM. les docteur et pharmacien Massoni, qui prodiguèrent à l'infortunée victime et à un autre ouvrier, moins gravement blessé, tous les soins que comportaient leur état.

Le cas de Follini fut jugé désespéré et c'est au milieu de l'émotion générale qu'on le transporta à son domicile à Calvi

Notre population a accompagné son cercueil jusqu'au cimetière, témoignant ainsi toute sa sympathie pour cette victime du travail — doublement intéressante, parce qu'étrangère et laborieuse. Il y a huit jours à peine, nous vîmes ce malheureux sur la terrasse d'un café du quai, en compagnie de sa jeune femme qu'il avait épousée la veille.

Lui, beau garçon, plein de vigueur et de jeunesse, semblait défier le sort et promettre à sa jeune compagne une suite ininterrompue de jours longs et prospères.

Elle, un enfant aussi, toute gracieuse, le couvait d'un regard heureux, souriant à la vie nouvelle qui s'ouvrait, pleine de rêve et de mystère...

Ce couple charmant laissait plaisir à voir.

Neuf jours cinq jours après, lui, le crâne ouvert, les yeux affreusement brûlés, une jambe cassée et tout le corps horriblement meurtri !

Il râlait !

Elle, d'une pâleur de morte, accourant à son devant, éperdue, affolée, les yeux hagards !

A cet instant épouvantable, devant ce château de cartes si brutalement écroulé, de ce rêve si brusquement enfui, nous ne sûmes lequel des deux, de celui qui s'en allait ou de celle qui restait, il fallait plaindre le plus !.. — X.

DES MILLIONS POUR UN BON ESTOMAC

M. Rockfeller, le milliardaire américain, roi du pétrole, souffre d'une grosse maladie d'estomac et il donnerait bien une partie de ses millions pour digérer son déjeuner et son dîner sans douleur. Pour avoir un bon estomac, des digestions faciles, il n'est pas nécessaire de sacrifier des millions. Le simple achat de quelques boîtes de Pilules Pink et un traitement de une ou deux semaines suffiront. Lisez le résultat qu'elles ont donné à M. Frédéric Marchet cultivateur à La Cendre, par Villeneuve-la-Comtesse Charente-Inférieure.

« Depuis bientôt deux ans, écrit-il, je me trouvais dans un fort mauvais état de santé. J'avais un malaise général, et particulièrement un estomac qui me faisait beaucoup souffrir. Je ressentais souvent de crampes douloureuses, de digestions étaient extrêmement pénibles. Je ne savais, dans ces conditions, qu'un très petit bénéfice de la nourriture que je prenais et je dépérissais. Mes forces diminuaient chaque jour et je devins anémique. Parmi essayé de me guérir de cette maudite maux d'estomac, mais je n'avais pu y parvenir, les médicaments avaient échoué. Je vis sur les journaux beaucoup de certificats de guérisons de maladies d'est mac par les Pilules Pink. Je me décidai à les prendre. Ces Pilules sont réellement bien efficaces, elle m'ont parfaitement guéri de mon estomac et m'ont fortifié d'une façon vraiment remarquable. » L'homme qui a d'urnaux d'estomac est dans la même situation que celui qui meurt partiellement de faim. Il ne tire aucun bénéfice de la nourriture, il n'en retire que des souffrances. Son organisme se ruine progressivement. Son agonie est longue et douloureuse. En prenant les Pilules Pink, vous enrichissez votre sang, votre sang devenu riche nourrit suffisamment et fortifie tous les organes en particulier les organes digestifs. Les organes digestifs forts et bien nourris font alors leur besogne et votre estomac fonctionne à merveille. La richesse du sang que procurent les Pilules Pink rend ces Pilules souveraines pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maladies nerveuses, migraines, névralgies, sciatique, rhumatisme.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Jablin et Cie, pharmaciens de 1re classe, 72, Rue Bolla, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

Distinction méritée

Parmi les nouveaux officiers de l'instruction publique nous relevons le nom de M. Jamais, directeur de l'école normale d'instituteurs de la Corse.

Tous ceux qui connaissent ce fonctionnaire applaudiront à une réserve à cette haute distinction M. Jamais a débuté dans notre département par les délicates fonctions d'inspecteur primaire.

Esprit ouvert à tous les progrès, à toutes les améliorations, il s'est fait chez nous, dès son arrivée, le propagateur de toutes les idées généreuses. Qu'il s'agisse de cours d'adultes ou de conférences populaires, d'enseignement agricole ou de bibliothèques scolaires, M. Jamais ne donne à tout en entier ; on aurait pu dire qu'il se surmenait si cette dépense complète de lui-même ne répondait à un véritable besoin de sa nature à la fois passionnée et convaincue.

Pédagogue dans le sens le plus noble du mot, M. Jamais est aussi un publiciste distingué. Collaborateur à la *Revue de l'enseignement primaire supérieur*, il a donné à ce journal des pages hautement goûtées. On doit aussi à sa plume alerte, élégante et précise un grand nombre de solides rapports et d'articles, entre autres les intéressantes et suggestives causeries : « A travers nos écoles » vraies pages de pédagogie prise sur le vif.

Le jour où il quitta les fonctions d'inspecteur primaire, les regrets du personnel placé sous ses ordres ne furent atténués que par la pensée, qu'il restait encore, comme directeur de l'école normale, « le premier instituteur du département. »

Nous ne le connaissons dans les nouvelles fonctions que parce qu'on en dit. Tous les élèves qui ont eu la bonne fortune de passer sous sa direction parlent avec enthousiasme du professeur et du recteur. Cette admiration ne nous surprend nullement car, au savoir accompli, il joint la bonté qui attire et retient les cœurs.

Précaution indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette et l'enveloppe bleue de la boîte les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25° à midi, — 26 à 4 heures du soir, + 25° Maxima, + 28.2 Minima, + 21.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée N. O. frais.
Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, demi couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Sciences naturelles

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Thiers fils de M. Fortuné Thiers, le sympathique négociant de notre ville, vient de passer brillamment, à Marseille, son examen pour le certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles.

Toutes nos félicitations.

Nouvelles militaires

M. Roccaserra, capitaine adjudant-major au 23e rég. d'infanterie, a été promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 78e rég. de même arme.

— M. de Jacheresu de Saint Denys, capitaine breveté hors cadres (état-major), a été promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 1er rég. étranger.

— M. Natucci, lieutenant au 15e rég. d'infanterie, a été promu au grade de capitaine et maintenu au corps.

— M. Paoli, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, a été promu au grade de capitaine, et affecté au 58e rég. de même arme.

— M. Franceschi, lieutenant au 22e bataillon de chasseurs, a été promu au grade de capitaine, et affecté au 35e rég. de même arme.

— M. Simoni, lieutenant au 4e rég. d'infanterie, a été promu au grade de capitaine, et affecté au 155e rég. de même arme.

Distribution de prix

La distribution des prix aux élèves du Lycée aura lieu le vendredi matin 31 juillet, à 8 heures.

Elle sera présidée par M. Levie-Ramolino, président de Chambre à notre Cour d'appel.

M. Baujard, professeur d'anglais, prononcera le discours d'usage.

Postes

Nous apprenons avec plaisir que M. Cadirossi, receveur des postes et télégraphes au Nouvillon, vient d'obtenir un avancement sur place à compter du 1er juillet. Nos plus sincères félicitations.

Faculté de droit d'Aix

M. Gilardoni a obtenu sa licence, 2e partie.

MM. de Bottini et Coggia ont subi avec succès leur examen de 1re année.

Douanes

Hier ont eu lieu, à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations du conseil municipal, les examens pour les sous-brigadiers et préposés des douanes admis à concourir pour le grade supérieur.

La commission d'examen était composée de MM. Dugardin, sous-inspecteur ; Pierandrei, capitaine à Bastia ; Ghibelin, lieutenant à l'île Rousse et Arrighi, brigadier à Bastia.

Le nombre des candidats était de 7 pour brigadier et 12 pour sous-brigadier.

Les résultats seront connus ultérieurement.

Promotions

Nous avons appris avec plaisir que M. le lieutenant Paoli, du 163e d'infanterie, et M. le lieutenant Bardet, du 23e régiment d'artillerie, ont été promus au grade de capitaine.

M. le capitaine Paoli est affecté au 58e régiment d'infanterie, et M. le capitaine Boudet, au 10e régiment d'artillerie, direction du parc à Rennes.

Nous avons appris également avec autant de plaisir la nomination au grade d'officier d'administration de 2e classe de M. Granet, officier d'administration de 3e classe, chef de bureau à la sous-intendance militaire de Bastia, et de M. Ayme, officier d'administration de 3e classe des subsistances militaires à Bastia.

Nous présentons aux nouveaux promus l'expression de nos meilleures félicitations pour l'avancement mérité dont ils viennent d'être l'objet.

Inscription maritime

M. Bernard, récemment nommé administrateur de 1re classe, à Bastia, a pris hier possession de son poste dont l'intérim avait été confié à M. Soamaroni, agent de 1re classe des services de l'inscription maritime.

Nous ne laisserons pas partir notre dernier sans exprimer publiquement combien ont été appréciés de notre population maritime le tact et le zèle dont il a fait preuve pendant son séjour parmi nous.

M. Bernard n'est pas un inconnu pour nous, attaché à la défense mobile de la Corse depuis deux ans, il s'est sur sa demande qu'il a été nommé à Bastia. Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Nouvelles maritimes

Le Travailleur appareillera la semaine prochaine de Toulon pour conduire le dock d'Ajaccio.

Le remorqueur de rade sera mis à la disposition de l'école de chauffe jusqu'au 1er août.

Faculté des lettres d'Aix

M. Valery a été admis définitivement au baccalauréat classique 1re partie, devant la Faculté des lettres d'Aix.

MM. Nicolini, Acquaviva, d'Ichel, Agostini, Acciani, de Sozzoni, Rossi, Pulicani ont été déclarés admissibles à l'examen du baccalauréat classique, 2e partie.

Nécrologie

M. Alessandrini, maître d'équipage à bord de *l'Insulaire*, a eu la douleur d'avoir de perdre un de ses fils, Louis, emporté à l'âge de 17 ans après une courte maladie.

Le regretté jeune homme avait embarqué à bord de la *Ville de Rome*, fait les voyages d'Algérie, lorsqu'il fut pris la terrible catastrophe de Lorette. L'émotion toute légitime qu'il ressentit craignant la mort de ses parents, ses amis, occasionna une de ces maladies qui ne pardonnent pas contre laquelle rien ne put réagir.

C'est à Marseille, au milieu des siens accourus en toute hâte de Bastia, qu'il rendit le dernier soupir.

Nous renonçons à peindre la douleur de ses parents éplorés auxquels la cruelle mort enlève un fils dont l'avenir s'ouvrait déjà plein d'heureuses espérances.

Les obsèques de l'infortuné Alessandrini ont eu lieu samedi matin à Marseille au milieu d'un grand concours de population qui avait tenu à rendre honneur à la dépouille mortelle de celui qui a toujours été serviable et bon.

Le deuil était conduit par Alessandrini, maître d'équipage à bord de *l'Insulaire* père, et MM. Delmas François, Mortea et Soletti, oncles du regretté défunt.

Vingt couronnes avaient été offertes par les parents et amis : à signaler notamment celles envoyées par le Syndicat des Marins et l'Equipage de la *Ville de Bône*.

Nous offrons aux familles Alessandrini et Angeli l'expression de nos plus sincères condoléances : le temps seul atténuera leur immense douleur.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Avis

Amedeo Lorzi essendo in via di divorzio colla moglie, Francesca Vinciguerra, non corrisponde più delle operazioni fatte da essa a nome del marito.

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la S'adresser au bureau du journal.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenais, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Au Port

Le vapeur *Africa*, capitaine Guidicelli, est arrivé de Porto-Torres avec 9 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Ichel, est arrivé de Marseille, avec 283 passagers et 218 tonnes.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carrias, est arrivé de Livourne avec 22 passagers et 44 tonnes.

— Le vapeur *Perseuche*, capitaine Leveaux, est arrivé des Salins d'Hyères chargé de marchandises diverses.

PRÊTS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giannily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. B. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.
Réduction pour familles et séjours prolongés.

ABONNEMENT GRATUIT

Prime à nos abonnés

Familia est bien le journal de la famille par excellence, avec sa littérature de bon goût, ses conseils pratiques, ses articles de mode, ses gravures, sa musique, ses concours de tous genres avec prix.

Familia publie les *Propos de Tante Rosalie* (Causeries d'économie domestique).

L'abonnement, *sic fr. par an*, est remboursé en « Timbres du Français » et, en outre, est remboursé par une prime à choisir d'une valeur au moins égale au prix d'abonnement.

Directrice : Marie Louise Némos

Un abonnement gratuit de trois mois à tous les abonnés de notre journal qui souscrivent leur bande-adresse, 16, rue Notre Dame de Lorette, Paris.

Nos abonnés au numéro peuvent profiter du même avantage, moyennant l'envoi à *Familia* d'un mandat-poste de 0 fr. 50.

Tous les lecteurs du *Petit Bastiais* qui voudront profiter de l'*Abonnement-Prime* à *Familia* n'ont qu'à nous faire parvenir directement la somme de 5 francs, donnant droit à l'abonnement annuel, au remboursement et aux primes.

Bourse de Paris

	18 juillet.	20 juil.
3 Rentes. 0/0 anciens	97.40	97.15
— 3 p. 0/0 amortis.	97.60	97.30
	ex-coupon.	

Dépêches Télégraphiques de la Nuit

Conseil d'arrondissement

Le Journal Officiel a publié hier le décret fixant au 27 juillet la première partie de la session des Conseils d'arrondissement et au 21 septembre la seconde partie.

Légion d'honneur

Le Journal Officiel publie aujourd'hui le décret nommant, commandeur de la Légion d'honneur, le général André, ministre de la guerre.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Seine

Les électeurs de la première circonscription de Sceaux étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Pierre Richard, démissionnaire.

Trois candidats étaient en présence.

M. Ch. Deloncle, ancien chef de cabinet du ministre de l'agriculture ;

M. Hémard, ancien président du conseil général, nationaliste ;

M. Faberot, ancien député du IIe arrondissement, socialiste.

Les voix se sont ainsi reparties :

M. Hémard, 5.381 voix.
M. Deloncle, 4.546.
M. Faberot, 1.507.

Il y a ballottage

Au renouvellement de 1902, M. Pierre Richard avait été réélu par 9 307 voix contre 3.035 à M. Rischmann, radical-socialiste et 1 451 à M. Aulagnier, socialiste-révolutionnaire.

A l'hôpital Tenon

M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, a présidé, aujourd'hui, à l'hôpital Tenon, la distribution des prix aux infirmiers et infirmières suivant les cours spéciaux.

M. PELLETAN à Arcachon

Une conférence fort intéressante a été faite samedi à La Teste, par le président de la Société d'océanographie, sur les passes du bassin de La Teste et sur les doléances des ostréiculteurs de la région.

M. Cazauvieilh, député, et M. Veyrier-Montagères, conseiller général du canton, ont remercié ensuite le ministre d'avoir bien voulu se rendre à leur invitation.

M. Camille Pelletan a pris à la fin la parole et a promis de faire tout son possible pour être agréable aux habitants de ce canton si laborieusement.

Le ministre de la marine est arrivé, hier matin, à Arcachon, où une réception enthousiaste lui a été faite.

M. Pelletan a visité le bassin, la station des tortilleurs d'Arcachon, ainsi que le laboratoire de la Société scientifique, puis il a assisté à un banquet par souscription.

Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Pelletan était accompagné dans son voyage par M. Tissier, son chef de cabinet, et par un de ses officiers d'ordonnance.

Le ministre de la marine a quitté Arcachon hier soir et est rentré ce matin à Paris.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

L'obligation n° 409.697 est remboursable à 100.000 francs.

Les obligations nos 369.965 et 966.680 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

EN ESPAGNE

Le nouveau Cabinet

A la suite de la discussion à la Chambre des crédits sur la marine, tous les ministres avaient donné leur démission.

M. Villaverde a été mandé hier par le Roi avec lequel il s'est entretenu longuement.

A la suite de cet entretien il a accepté la mission de constituer le Cabinet.

M. Villaverde a présenté ce soir au Roi les nouveaux ministres.

LA MORT DE LÉON XIII

Les derniers moments

Un télégramme de Rome de 1 heure du soir annonce que le Saint-Père est à toute extrémité.

Les derniers sacrements

Les derniers sacrements ont été administrés, à 12 heures 30.

La cérémonie a été grandiose.

Tous les cardinaux s'étaient réunis au Vatican, ainsi que les représentants de la noblesse romaine et les personnages de la cour pontificale.

Tous se sont réunis dans la chapelle Paulne, où une procession s'est formée pour porter le viatique au Saint Père.

Par la salle Royale, le cortège traversa la salle Ducale et, par les Loges, arriva jusque dans l'appartement du Pape.

La Fin

Tout doucement, sans un spasme douloureux, presque en pleine lucidité, Léon XIII s'est éteint ce soir, à 4 heures, dans son Vatican, au milieu de ses cardinaux anxieux et de la cour pontificale.

Il est bien mort !

Dès que les médecins reconnurent que, cette fois, Léon XIII avait bien cessé de vivre, le cardinal camerlingue a frappé trois fois du marteau d'argent le front du défunt, en l'appelant par son prénom et déclaré solennellement à ses collègues : « Il est bien mort ! »

Autour du Vatican

Dès que cette formalité eut été accomplie, une agitation extraordinaire s'est produite dans tout le Vatican.

Les ouvriers, charpentiers et maçons, se sont emparés du palais pour en murer les issues, sauf une seule, et construire dans les galeries et les salles désignées par le camerlingue, autant de cellules qu'il doit avoir de cardinaux présents, sur les soixante-dix dont se compose le Sacro-Collège quand il est complet.

Ces cellules ont, ou à peu près, quatre mètres sur trois. Elles sont numérotées pour être tirées au sort. Leurs parois, suivant un constant usage, sont tendues de violet pour les cardinaux qui tiennent leur charge du pontife défunt, de vert pour les autres. Il n'y a exceptionnel que le cardinal Oreglia qui ait été créé par Pie IX.

L'ambassadeur de France

M. Nisard, ambassadeur de France, s'est rendu immédiatement au Vatican.

M. Nisard a été reçu par le cardinal Rampolla et le carmelingue, le cardinal Oreglia.

Le Roi d'Italie

Le roi Victor-Emmanuel a envoyé ses doléances au Vatican par un de ses officiers d'ordonnance.

Pio Centra

L'homme de confiance, le serviteur dévoué, le domestique intime de Léon XIII, Pio Centra, avait commencé par être chapelier ; il transporta le petit commerce que lui avait laissé son père, Via del Teatro Valle, dans une boutique plus grande, mais encore assez modeste, du Corso Vittorio Emanuele. Voilà vingt-cinq ans qu'il vit de la vie intime du Pape, dont il supporte, avec une patience et une soumission merveilleuses, les changements d'humeur. Il devine les désirs, calme les irritations, adoucit les amertumes et les tristesses de son maître.

Prisonnier on presque, comme le Pape, il n'avait qu'une heure de liberté ou de loisir par jour, de midi à une heure, quand le Souverain Pontife était occupé par quelque audience ou par ses affaires personnelles. Cette heure-là, Pio Centra la consacrait à sa famille ; il sortait avec elle ou allait voir ses vignes. Mais l'heure était à peine écoulée qu'il rentrait au Vatican, endossait son long vêtement violet et se retrouvait, pour ainsi dire, séparé des vivants.

Centra exerce depuis longtemps un tel pouvoir sur l'esprit du Pontife, qu'il aurait pu obtenir sans peine des protections très utiles et des profits d'argent considérables, mais il n'a jamais abusé de sa fonction et se contentait de satisfaire quelques désirs enthousiastes de Léon XIII, en leur donnant des gants, des mouchoirs ou de vieux objets de garde-robe.

A PARIS

Chez le Nonce

Mgr Lorenzelli, nonce apostolique du Saint Siège à Paris, a eu connaissance officielle, de la mort de Léon XIII, à 4 heures 10.

Dès que la nouvelle de la mort a été connue, un grand nombre de personnes appartenant au corps diplomatique et à la haute diplomatie sont allées s'inscrire à la nonciature.

Pendant toute la soirée, ce n'a été qu'un long défilé de voitures à la nonciature.

Etat Civil

Naissances

Marinari Clémentine-Marie-Françoise. — Hosini Jean-Baptiste. — Frosi et Angelini. — Crassani Antonia-Teresa.

Décès

Caparini Amélie, mariée, 37 ans, de Castiglione des Pepoli (Italie).

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Marseille Port, Santé

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligences entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Pindicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Chamolan.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art

Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE
ENVOI GRATIS D'ECHANTILLONS SUR DEMANDE
Prix de Vente
VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FLACONS D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAISON-BLANCHE, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeunes, en barils, en hectolitres et en demi-muids, au choix du client.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvetia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

On demande partout des dames et jeunes filles pour faire chez elles toute l'année des dentelles en cordonnet au crochet — Ouvrage facile et bien payé. — Ecrire Mme Vernier-Mollard, manufacture de dentelles, Marseille.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

INSTITUTION OTTAVJ
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES
D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par L. OTTAVJ, *officier d'académie*
Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat
L'Etablissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.
PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT
Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.
Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et par Mlles Ottavj.
Des mil resseurs pourvus du brevet supérieur seront attachés à l'Etablissement.
Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Pontarlier, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.-N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de dame 2 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.
La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.
L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.
Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

A LOUER
Appartement 2e étage, maison Fantauzzi.
Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.
Divers Magasins, Usine de Toga.
S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, céréales, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

FUMEUR

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Orezza-les-Eaux
HOTEL FILIPPINI
STAZZONA
Prix très réduits
On prend des pensionnaires

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-s-Lot, Largo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardiff

PILULES DÉPURATIVES du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient donc presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumes, Pratchoure, Engorgements, Les répands, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Maurais Estomac, Intestins paresseux.
3 fr. le boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Toutes VICTIMES DES CHARLATANS
Et par la poste franco contre mandat-poste de 3 fr. 50
Dr Fred'hommes, Paris
Et chez Saint-Dizier, 39 rue Saint-Jacques, PARIS

ALAMBICS BERGOT
Cognac
Bouilleurs de Cru
DEPOT Fils Aîné
21 bis, rue Drouot, PARIS

BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
D.O.M. D.O.M.
BÉNÉDICTINE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
16, rue Cadet, PARIS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 22 JUILLET 1903 — N° 177
00346
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 28 » 12 » 6 »
Union postale, en Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA MORT DE LÉON XIII

Léon XIII est mort, mais sa mémoire vivra éternellement, il tiendra une grande place dans l'histoire, il a été un des hommes les plus éminents qui aient occupé le trône de Saint-Pierre.

Cet illustre vieillard que son passé d'ascète semblait de voir enfermer dans la rigueur des traditions, a montré une étonnante, une extraordinaire intelligence des besoins de la société moderne. Avec une décision, une ténacité et une lucidité qu'on ne saurait trop admirer, il a travaillé à dégager l'Eglise de toute alliance politique. Il a voulu la placer au-dessus de toutes les compétitions du siècle, et les efforts qu'il a déployés pour la maintenir dans cette voie, ne seront pas perdus. Cette haute conception de son rôle dans le monde avait attiré au Saint-Père l'admiration universelle ; son influence morale était immense, elle s'étendait au-delà du monde catholique, et les souverains protestants qui passaient par Rome ne manquaient jamais d'aller rendre hommage au souverain qui s'était renfermé dans le Vatican.

Léon XIII a vu son œuvre entravée par les réactionnaires, par ceux qui n'oublient rien et qui n'apprennent jamais rien, elle a été entravée par la sottise des républicains qui n'ont pas compris l'appoint immense des idées religieuses, et leur force régulatrice dans une société où le principe d'autorité va tous les jours s'affaiblissant. Mais la vérité se fait jour tôt ou tard, et c'est quand elle luira dans tout son éclat, que la grande figure de Léon XIII apparaîtra dans toute sa splendeur.

Quant à nous Français, nous devons non seulement un hommage ému à la mémoire du Saint-Père, mais encore un témoignage profond de reconnaissance à Celui qui, dans les mauvais jours, fut l'ami ardent et dévoué de notre pays.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Marie Madeleine
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 4 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
Fête de demain : Sainte Apollinaire.

21 JUILLET

LÉON XIII

Nous empruntons au *Dictionnaire des Contemporains*, de M. Vapereau, édité par la maison Hachette, la biographie de Léon XIII.

LÉON XIII (Joachim-Vincent, comte Pecci, pape sous le nom de), né à Carpineto, diocèse d'Anagni, le 2 mars 1810, fut mis, dès l'âge de huit ans, avec un de ses frères, au collège des Jésuites de Viterbe. A la mort de sa mère, en 1824, il se rendit à Rome, chez son oncle maternel et suivit les cours du Collège romain, tenu également par les Jésuites. Il remporta, en 1828, le premier prix de physique et de chimie ; mais ses aptitudes scientifiques eurent loin d'étouffer ses goûts littéraires et de le détourner de ses études classiques : il se familiarisa dès lors avec la langue latine, qu'il continua de parler et d'écrire avec une rare élégance et dans laquelle il fit, jusque dans ces dernières années, des vers de rythmes variés. Il commença ensuite ses études de théologie, et fut chargé, malgré son âge, des répétitions de philosophie au collège germanique. Reçu docteur en théologie en 1831, il suivit les cours de droit à l'Université de Rome, se fit recevoir docteur *in utroque jure*, fut ordonné prêtre le 23 décembre 1837, et délégué, comme protonotaire apostolique, dans les provinces du Bénévent, de Spolète et de Pérouse. Préconisé archevêque de Damiette *in partibus* le 27 janvier 1843, et nommé nonce à Bruxelles, il y resta trois ans, séjourna successivement dans les plus grandes villes de Belgique et, lors de son rappel, reçut le grand cordon de l'ordre de Léopold.

Nommé archevêque de Pérouse, le 19 janvier 1846, Mgr Pecci prit possession de son siège le 21 juillet suivant, et l'occupa pendant près de trente-deux ans, jusqu'au jour de son élévation au trône pontifical. Il avait été créé cardinal de l'ordre des prêtres, le 19 décembre 1850. Dans son administration à la fois civile et ecclésiastique, sa conduite non moins habile que ferme avait fait à son nom une certaine popularité. Il était parvenu à purger sa province du brigandage et, à un certain moment, toutes les prisons de son ressort se trouvèrent vides. Dans le consistoire du 21 septembre 1877, le cardinal Pecci fut nommé camerlingue de l'Eglise romaine et, en cette qualité, eut la tâche de préparer le conclave de février 1878 qui suivit la mort de Pie IX. Après trente-six heures de conclave, il fut élu pape, au troisième scrutin, le 20 février, et prit le nom de Léon XIII.

Installé sur le trône pontifical, Léon XIII parut devoir faire entrer la politique du Saint-Siège dans une nouvelle voie, grâce à la modération reconnue de son esprit on de son langage, comme aux accommodements de sa politique, sinon de ses idées, avec les exigences du temps. On se plut à rappeler alors les discours et les lettres pastorales de l'archevêque de Pérouse combattant la doctrine ultramontaine de l'antagonisme entre l'Eglise chrétienne et la civilisation : Mgr Pecci se montrait alors au courant de la situation des esprits de notre temps et citait les auteurs italiens, jurisconsultes ou économistes, depuis Montesquieu jusqu'à Bastiat. Cette connaissance des questions sociales se retrouva dans sa Lettre encyclique du 28 décembre 1878, où il faisait appel à toutes les forces intellectuelles de la catholicité, contre la propagande des doctrines subversives de l'ordre social, entreprise, notamment en Russie et en Allemagne, par les nihilistes et les socialistes.

Son empressement à offrir son concours aux gouvernements menacés par ces sectes semblait manifester le désir de pacifier les conflits existants entre ces gouvernements et le Saint-Siège. Des négociations furent engagées en effet, dans les formes les plus conciliantes, sans aboutir toujours à des résultats manifestes. Le rapprochement le plus sérieux parut se faire avec l'Allemagne, après les attentats de l'année 1878 contre l'empereur, grâce aux avances que le chancelier crut devoir faire au parti ultramontain, dans l'intérêt de sa politique économique.

. . . . . .

Les relations entre le Saint-Siège et les autres puissances étrangères, sans présenter beaucoup de crises graves, ont passé par des phases plus ou moins pénibles, au milieu desquelles l'habileté et la souplesse du Souverain Pontife ont dû plusieurs fois reculer devant les obstacles créés moins par les hommes que par les situations. Les négociations avec la Russie n'ont pas amené de résultat décisif, malgré les concessions réciproques concernant l'exercice du culte. Il y eut des alternatives de rapprochement et d'éloignement entre le chef de la catholicité et celui de l'orthodoxie grecque, suivant les intérêts mis en jeu. Tantôt Léon XIII fait de vives instances auprès du gouvernement russe pour arranger les affaires religieuses de la Pologne et recommande à cette nation la soumission au pouvoir établi ; tantôt il adresse en faveur de la propagande catholique des appels à toutes les populations slaves ; tantôt il sollicite en vain, comme gage de réconciliation, l'envoi d'un représentant attitré du tsar auprès du Saint-Siège. En ces derniers temps, par ses avances au gouvernement russe, il allait jusqu'à s'exposer au mécontentement du plus fidèle de ses alliés, le gouvernement autrichien.

La politique de conciliation ou de résignation propre à Léon XIII, en face de nécessités inéluctables, n'est clairement montrée dans ses relations avec le gouvernement français, malgré les nombreuses dissidences se produisant chaque jour entre les actes de la majorité républicaine et les intérêts du clergé. Les lois sur l'enseignement et la laïcisation des écoles, l'expulsion des congrégations religieuses, le rétablissement du divorce, les déclarations du parti prépondérant ou de la majorité de la Chambre contre le cléricalisme, ont été tour à tour, de la part du Saint-Siège, l'objet de protestations doctrinales ou de condamnations absolues, restées sans effet et suivies de publiques tentatives de rapprochement. Contre la législation scolaire et la laïcisation, le pape s'est borné à revendiquer platoniquement le droit d'enseigner, exercé ou réclamé de tout temps par l'Eglise ; mais sur la question du divorce, il prit d'abord une tout autre attitude et essaya de s'opposer d'autorité à l'exécution de la loi. Celle-ci, votée, à plus de deux ans d'intervalle, par la Chambre des députés (19 janvier 1882) et par le Sénat (27 juillet 1884), était entrée en vigueur lorsqu'un décret du Saint Office, approuvé par le pape (août 1886), vint interdire expressément, sous toutes les peines canoniques, aux magistrats de juger les demandes en divorce ; aux officiers de l'état-civil de transcrire sur leurs registres les jugements rendus, aux maires de remarier les époux divorcés. Ces prohibitions restèrent lettre morte, et à part deux ou trois démissions de magistrats qui passèrent inaperçues, la loi du divorce eut son plein effet au service des citoyens que leur loi personnelle n'empêchait pas d'y recourir.

Sur la question de la forme du gouvernement, Léon XIII, s'éloignant de plus en plus de la politique de Pie IX, devait arriver, à l'égard de la France, à une tentative de transaction complète. Pendant les vingt premières années de la République, le parti réactionnaire et monarchique avait eu l'adhésion des prélats et l'appui du clergé. Des formules énergiques et rapidement populaires marquaient l'effet produit par cette attitude, dans les campagnes électorales, sur les pays républicains : le gouvernement de « l'ordre moral, » signalé comme « gouvernement des curés, » avait été battu en brèche et, grâce à cette imputation, facilement vaincu (1877-1878) ; le cri de guerre jeté par Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi, » était devenu la devise du parti radical, sans que les républicains modérés osassent y contredire. Les réductions successives du budget des cultes, la suppression des aumôniers civils et militaires, les protestations parlementaires contre la mission d'un ambassadeur auprès du Vatican, la mise à l'ordre du jour de la Chambre de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les interpellations adressées aux ministres, tant au Sénat qu'à la Chambre, sur le langage et les actes de l'épiscopat et se terminant par une invitation à user de toutes les sévérités établies par la loi ou à réclamer du Parlement des lois de rigueur plus efficaces : tous ces faits finirent par éclairer Léon XIII sur l'état des esprits en France.

(La fin à demain).

Dernières Dépêches

22 juillet 1746. — L'abbé Louis de Zerbi, que le comte Rivarola avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le roi de Sardaigne d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, afin de le décider à maintenir en Corse sa flotte de secours, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sardaigne, Corzegno.

Un Remède à la Fièvre des Foins

Pour beaucoup de personnes, la saison présente est un temps de cruelle épreuve. Autant que qui que ce soit, elles seraient portées à aimer le soleil, la lumière, la tiédeur de l'air, les fleurs épanouies, et tout ce qui fait la joie et la beauté du mois de juin ; et, pourtant, elles haïssent cette période de l'année.

En Angleterre, on en peut voir qui, laissant la famille et devoirs n'ont rien de plus pressé que de s'embarquer, et de navriguer longuement. Le mal de mer les guette ? Qu'importe ! Elles le redoutent moins que l'ennemi qu'elles fuient. D'autres restent sur le plancher aux vaches, mais elles se réfugient au loin, dans la montagne ; et jamais elles ne trouvent celle-ci assez élevée. Si elles pouvaient loger sur l'Himalaya, elles y voleraient. Et leur peur est telle qu'elles se sont, voici quelque vingt ans, réunies en une association ; elles ont formé une façon de syndicat, un syndicat de malades, où chacun se racontait, non pas ses bonnes fortunes, mais ses trouvailles, où chacun enseignait aux autres les moyens qui lui avaient réussi ou cherchait à connaître de ceux-ci des procédés qu'il ne connaissait point. En Allemagne, pareille association n'est aussi formée. Et les membres se retrouvent à Héligoland, pour causer. Car là, au moins, ils sont à l'abri.

A l'abri de quoi ? De la fièvre des foins, tout simplement ; de la fièvre des foins, mal insupportable, intermittent comme les saisons, mais fidèle à rendre jaloux un chien ; mal sans danger, il est vrai, mais qui, pendant six semaines ou deux mois, présente toute les désagréments d'une véritable maladie, sans pourtant avoir ce petit avantage de rendre intéressante la personne qu'il accable.

Les symptômes du mal sont classiques : un rhume formidable et tenace ; une épiphore d'éternuements ; une hydropisie du nez ; beaucoup d'abrutissement, et souvent aussi un état asthmatique des plus pénibles. Tout cela est connu ; et on sait aussi que le mal revient régulièrement à la même saison — vers le 15 mai — pour durer un mois ou deux. C'est pourquoi, régulièrement, quand ils le peuvent, les prédestinés prennent la fuite. Car il est admis que leur mal est dû au pollen des fleurs, qui vient irriter leurs narines. Et il n'y a, pour ainsi dire, rien à faire, qu'à fuir les fleurs et leur néfaste pollen.

Du moins, il en était hier ainsi. Aujourd'hui, c'est autre chose. On tient peut-être le remède du rhume des foins. Ceci intéresse beaucoup de personnes. Quelques détails sont donc nécessaires ; et nous les empruntons à une conférence que faisait tout dernièrement sur cette question, Sir Félix Simon, un des auditeurs au courant des récentes recherches du professeur Dunbar, directeur de l'Institut d'hygiène à Hambourg, en leur racontant, en outre ses propres expériences. Voici, rapidement, la situation :

M. W.-P. Dunbard, partant de ce fait que, dans la majorité des cas, la fièvre des foins est due au pollen de plantes diverses, s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver dans ces pollens une toxine qui servirait à préparer une sérolution. Il a donc réuni des pollens variés, de graminées principalement, car ce sont les plus

sotifs : le pollen de rose et de tilleul ont peu d'influence, — et, par des manipulations chimiques, il en a extrait des substances diverses, dont l'une est particulièrement irritante. C'est cette substance qui, chez les sujets prédisposés, détermine la fièvre et le rhume des foins. Car, si on la dissout dans un peu d'eau, et si l'on pose quelques gouttes de la solution sur l'œil ou dans la narine d'une personne non sujette au rhume des foins, il se produit bien un peu d'irritation passagère, mais c'est tout, les choses ne vont pas plus loin. Avec des personnes qui sont les victimes habituelles du rhume des foins, c'est tout autre chose. Le mal les prend aussitôt, avec tous ses symptômes classiques. Elles peuvent se procurer à volonté le rhume des foins en toute saison.

Ce n'est pas là ce que cherchait M. Danbar, assurément ; mais c'est par là qu'il fallait passer. Il fallait démontrer l'existence d'une toxine.

Cette antitoxine, jusqu'ici, n'a été employée que contre le rhume des foins expérimental : on l'applique présentement au rhume des foins naturel aussi. L'expérience a été faite de manière bien simple, grâce au concours de quelques victimes habituelles du mal, qui ont bien voulu se prêter aux observations et expériences de Sir Félix Simon. On a commencé par les rendre malades avec la toxine ; puis, une fois qu'elles se sont trouvées pourvues d'un rhume des foins satisfaisant, on leur a administré l'antitoxine, en instillation dans l'œil ou la narine. Il faut convenir que les résultats ont été très satisfaisants, et la relation que fournit Sir Félix Simon est fort encourageante pour l'avenir de la thérapeutique du rhume des foins.

Mais il ne faut pas trop vite crier victoire. Observons, en effet, que, jusqu'ici, l'antitoxine n'a été employée que contre une maladie en quelque sorte artificielle. Il faudra voir dans quelle mesure elle agit sur le rhume des foins naturel, tel qu'il se présente maintenant par le simple jeu des forces de la nature, car l'antitoxine pourrait agir contre la maladie due à la toxine, et ne pas agir contre la maladie due au pollen. Il convient de remarquer aussi que l'antitoxine pourra agir sur certains malades, et ne pas guérir les autres. Le rhume des foins est un mal complexe. Il n'est peut-être pas toujours dû au pollen. Dans certains cas, l'imagination joue un grand rôle. N'a-t-on pas vu certaine personne prise d'un rhume des foins intense à la vue d'un tableau représentant une prairie fleurie ? Et telle autre — une dame américaine — n'a-t-elle pas fait de même en flairant une rose artificielle ? De tels malades ne tireront, sans doute, de bénéfice de l'antitoxine que si elles sont pourvues d'une foi particulièrement robuste, ou si elles ont été particulièrement bien suggestionnées.

Ne décourageons personne, toutefois ; surtout pas M Dunbar. Laissons-le pour suivre ses recherches ; souhaitons encore — car la chose est permise — que son antitoxine puisse être prophylactique aussi bien que curative. Car s'il arrive à guérir le rhume des foins et à en préserver ceux qui y sont prédisposés (on sait que le tempérament joue un rôle considérable en cette affaire : il y a des gens voués à cette affection, alors que d'autres l'ignorent toute leur vie) il aura fait une œuvre utile. Il méritera, et obtiendra, la reconnaissance d'une fraction importante de l'humanité. Celle-ci, grâce à lui, pourra désormais, d'un œil gai, et chose plus importante, avec des narines sèches, attendre l'approche du printemps. Elle le verra venir sans l'émoi tout particulier qu'il lui apportait ; elle le verra approcher sans être prise du besoin frénétique de déguerpir — ou bien d'éternuer ; — pour elle, grâce à M. Dunbar, le printemps aura retrouvé ses grâces.

(Petit Temps).

Bulletin Financier

Paris, le 17 juillet 1903.

Le marché est lourd, impressionné par la faiblesse persistante de la Bente française, qui, pour nombreuses raisons, reste à 97.47 à 97.52. Sauf l'Extérieure en reprise à 89.45, les Fonds étrangers sont faibles. Les nouvelles restent bonnes en ce qui concerne la solution Plan-Rouher. Pas de changement dans la note des Etablissements de Crédit. Les nouvelles obligations de 500 fr. Charbonnages de Ver Rouve, qui seront émises au pair le 22 courant, rapportent un intérêt annuel de 20 fr. et sont garanties d'une manière absolue par le Gouvernement Impérial de Russie ; elles peuvent donc être admises à la cote officielle de ce pays.

L'épargne continue à se porter sur l'obligation Voltaire-Nimes qui vient de faire à 391.75.

Signalons aussi les obligations Mines de Fer de Kilbio à 348. Les charbonnages des Alpes sont fermes à 449. La Kakamba se retrouve à 10 frs. La Cassingo, plus calme en raison des vacances, se maintient à 85 frs.

Les Chemins Français suivent l'allure de notre Bourse.

Légion d'honneur

Ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier

M. le docteur Maestrati Arthur-Napoléon, membre du conseil général de la Corse. Elu au conseil général en 1892. Docteur en médecine en 1885. Membre du conseil d'hygiène de la 5e arrondissement de la ville de Paris.

18 ans de pratique médicale.

Titres exceptionnels ; services distingués dans l'exercice de ses fonctions.

M. Beveraggi Antoine-Jean Etienne, officier de santé à Belgodere ; donne des soins gratuits aux militaires de la gendarmerie de Belgodere et à leurs familles depuis 46 ans.

Brunati Paul-Marie, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, 13 ans 6 mois de services. Remplissait les fonctions d'administrateur par intérim de l'archipel de Tuamotu, au moment du cyclone (janvier 1903) : a fait preuve de courage, d'énergie et d'esprit de décision.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

MM. les membres de l'Association des Anciens élèves du Lycée de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au Lycée, le jeudi 23 courant, à 4 heures de l'après-midi.

Ordre du jour : Attribution du prix.

Le Président, ANGELI.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Alfonsi Don François, adjudant, 16 ans 10 mois 11 jours de services, 680 francs.

Gilormini Virgile, adjudant, 25 ans 8 jours de services, 600 francs.

Paliconi Paul Joseph, soldat, 27 ans 3 mois de services, 619 francs.

Gaglielmi Pierre Simon, sergent major surveillant, 26 ans 5 mois 9 jours de services, 923 francs.

Rongioni Nonce Augustin, adjudant, 25 ans 2 mois de services, 1.008 francs.

Rocca Joseph, gendarme, 25 ans 7 mois 8 jours de services, 773 francs.

Santori Félix, gendarme, 26 ans 3 mois 12 jours de services, 784 francs.

Usciani Félix Antoine, médecin major de 1re classe, 43 ans 6 mois de services, 3.675 francs.

Remi Jean Baptiste Henri, officier d'administration de 1re classe du service des bureaux de l'intendance, 39 ans 3 mois 18 jours de services, 2.705 francs.

Orecchioni Antoine, officier d'administration de 1re classe de la justice militaire, 48 ans 9 mois 13 jours de serv., 3.250 fr.

Silvani Jean Baptiste, chef d'escadron, 53 ans 7 mois 9 jours de services, 4.000 fr.

Les obsèques DU LIEUTENANT-COLONEL LUCCIARDI

Mercredi matin, ont eu lieu, en présence de toute la colonie européenne de Tananarive et d'un concours énorme d'indigènes, les obsèques du lieutenant-colonel Lucciardi, le regretté chef d'état-major du corps d'occupation.

L'affluence imposante des personnes qui avaient tenu à conduire à sa dernière demeure l'éminent officier supérieur si brutalement arraché à l'amitié et à la sympathie de tous, disait assez quels regrets unanimes causait sa fin tragique. La population avait été littéralement attirée par la nouvelle, répandue lundi, vers 5 heures du soir, d'une mort qui précédait pour le plus grand nombre l'annonce même d'une indisposition quelconque.

Aussitôt, arrivaient de toutes parts au Gouvernement Général et à l'état-major des témoignages de la douloureuse surprise éprouvée dans les milieux de la ville. En premier lieu, M. l'inspecteur général des colonies Picquié, tant en son nom propre qu'à celui de la mission d'inspection qu'il dirige ; M. le consul d'Angleterre, au nom de la colonie britannique, envoyaient des lettres de condoléances au Gouverneur Général et lui exprimaient la part qu'ils prenaient au deuil qui frappait le corps d'occupation. Egalement, M. Secau, membre du conseil d'administration et président de la Chambre consultative, absent de Tananarive, mais avisé de ce décès, télégraphiait ses regrets et, pendant la journée du mardi, les adresses se succédaient, venues de tous les points de la Grande Ile.

Mercredi, à sept heures du matin, il était procédé au domicile du défunt, place d'Andohalo, à la levée du corps.

Tandis que le cercueil était transporté par des militaires du 13e régiment d'infanterie coloniale sur un affût de canon transformé en corbillard, traîné par six mules que conduisaient des soldats de l'artillerie coloniale, deux compagnies d'infanterie en grande tenue de service rendaient les honneurs réglementaires et les clairons sonnaient aux champs. Le cortège se formait alors, se dirigeant vers la cathédrale catholique. En tête, venait une compagnie du 13e régiment en colonnes à distance entière par section ; puis, les clairons et la musique jouant une marche funèbre. Suivaient des hommes porteurs de couronnes, au nombre de 25, envoyées par :

Le Gouverneur Général, commandant en chef, (fleurs naturelles : marguerites et œillets) ;

Les officiers de l'état-major, (roses blanches artificielles) ;

Les sous officiers de l'état-major, (perles noires, en roses et violettes) ;

Les sous-officiers, caporaux et soldats de l'état major, (deux couronnes en fleurs naturelles : roses, chrysanthèmes et myosotis) ;

Les caporaux et soldats de l'état major, (roses et violettes artificielles) ;

Le service topographique de l'état-major, (violettes et roses artificielles) ;

Les employés malgaches du bureau topographique de l'état-major, (roses blanches, marguerites et fougères artificielles) ;

Les officiers d'ordonnance du Gouverneur Général, (fleurs naturelles : marguerites et bougainvilliers) ;

Le Secrétaire Général p. i. (roses et violettes) ;

Les bureaux du Gouvernement Général, (deux couronnes en fleurs artificielles : roses blanches) ;

Les officiers du 13e régiment d'infanterie coloniale, (roses blanches) ;

Les sous-officiers du 13e régiment d'infanterie coloniale, (roses) ;

Les officiers et sous-officiers du 1er régiment de tirailleurs malgaches, (deux couronnes en fleurs artificielles : violettes et roses) ;

Le service de santé, (perles noires) ;

Le personnel de l'infirmerie de garnison, (marguerites, œillets et chrysanthèmes) ;

Le service des bâtiments civils, (marguerites, bougainvilliers et roses) ;

L'imprimerie officielle, (fleurs naturelles : roses, chrysanthèmes et œillets) ;

L'école de médecine de Tananarive, (œillets) ;

Les officiers et sous officiers d'administration d'artillerie coloniale, (violettes et roses blanches) ;

La chambre consultative de commerce d'industrie de Tananarive, (roses, lilas et tulipes) ;

Le Comité de l'Alliance Française, dont le lieutenant-colonel Lucciardi était vice-président, (roses blanches artificielles) ;

Le Trésor, (roses et lilas blancs) ;

Les officiers du génie de Tananarive, (perles noires) ;

M. J. Grolière, (roses naturelles) ;

M. Bonzolo, (fierre et tulipes) ;

Les enfants de la Corse, (perles blanches et no res) ;

Les compatriotes du 13e régiment d'infanterie coloniale, (lilas et violettes) ;

Les compatriotes de la 2e compagnie du 13e régiment d'infanterie coloniale, (lilas et violettes) ;

Quatre amis corses, (roses, tulipes, lilas et fougères).

On remarquait, en outre, une couronne en roses blanches artificielles sans inscription, et deux couronnes en fleurs naturelles, faites de chrysanthèmes, acacias et mimoses, envoyées par des anonymes, sans compter de très nombreux bouquets.

Derrière les couronnes se trouvait le clergé, précédant le char funèbre, qu'escortait un peloton. l'arme basse. Au sommet du char, était placé le cercueil, enveloppé d'un drapeau tricolore et recouvert de la tunique, du sabre et des décorations du défunt ; le cheval de bataille du lieutenant-colonel Lucciardi, voilé de crêpe, suivait le corps.

Le drap funèbre venait alors porté par MM. les colonels Le Camus et Roques, le commissaire principal de 1re classe des troupes coloniales Nogués, l'administrateur en chef des colonies Vergues, Secrétaire Général p. i., l'inspecteur des colonies Nordès, le chef d'escadron Schmidt, directeur d'artillerie. Puis, c'était la foule des assistants, au premier rang desquels on voyait le Gouverneur Général, l'inspecteur général des colonies Picquié et le colonel Vimard, commandant d'armes. Derrière eux, les officiers d'ordonnance, les officiers de l'état-major et de tous les corps présents à Tananarive, les fonctionnaires civils de tous les services, mêlés aux colons en nombre considérable, une compagnie d'infanterie coloniale en armes ; enfin, les indigènes, formant une masse compacte.

Le cortège pénètre dans la cathédrale tendue de deuil et décorée de trophées militaires, de panoplies et de canons, et s'y entasse lentement. Le cercueil est placé sur un magnifique catafalque qu'un drapeau recouvre.

On remarque dans l'assistance plusieurs dames, parmi lesquelles Mme et Mlle Galliéni, Mmes Roques, Clarac, Nèple, Martin-Panescorse, Lobez, etc.

La messe est dite par le R. P. Castex et l'absoute donné, par Mgr Cazet, vicaire apostolique, tandis que le R. P. Colin, à l'orgue, exécute la *Marche funèbre* de Schumann et l'*Absoute* d'Ambroise Thomas.

Après la cérémonie, le cortège se reforme dans le même ordre que précédemment et se dirige lentement vers le cimetière d'Anjanahary où prenant la rue Guillet, en traversant Faravohitra et Andravohangy. Partout, les Malgaches s'empressent au bord du chemin et saluent respectueusement le corps ; la musique joue sans discontinuer des airs funèbres.

(A suivre).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22-9 à midi, + 24 7 à 7 heures du soir, + 24-4 Maxima, + 26 2 Minima, + 19-.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée N. O. assez fort. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nu ges.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Nouvelles militaires

M. Vogl-macci-Stephanopoli, lieutenant de gendarmerie, adjoint au trésorier à Tours, est nommé au grade de capitaine et désigné pour Cognac.

— M. Mariani, lieutenant de gendarmerie à Bar-sur-Aube, est nommé au grade de capitaine et désigné pour Vitry-le-François.

— M. Potot, lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, passe avec son grade dans la gendarmerie et est désigné pour Vescovato.

— M. Bondet, lieutenant en 1er au 38e rég., d'artillerie, 7e batterie, à Bastia, est promu au grade de capitaine et nommé directeur du parc du 10e rég. du même arme.

— M. Carabin, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Bastia, est promu au grade de pharmacien-major de 1re classe et maintenu provisoirement à son poste actuel.

— M. Mattei, officier d'administration de 2e classe à la direction du génie de Toulon, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe et maintenu à son poste actuel.

∴

Dons et legs

D'une statistique du ministère des finances il résulte que les dons et legs aux œuvres de bienfaisance se sont élevés, en France, en 1902, à environ 15 millions.

Dans un seul département, la Corse, aucun legs n'aurait été fait à une œuvre quelconque de bienfaisance, cette année-là.

Grâce à la générosité de notre regretté concitoyen, le docteur Favale, on n'en pourra pas dire autant dans l'état des dons et legs pour l'année courante.

∴

Sciences Morales et Politiques

Nous apprenons avec plaisir que l'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Bordin, de la valeur de 3.000 francs, moitié aux mémoires de M. Pierre Rance et de M. Adolphe Aubert, chargé de conférences à la Faculté de droit de Paris.

M. Adolphe Oubert est, on le sait, un comptoriste, fils de M. Oubert, professeur au lycée Carnot. Il fut ancien élève du lycée de Dijon et ancien étudiant de notre Faculté de droit. Son mémoire est une étude sur les « Effets des tarifs de douane sur le blé et le pain ».

Tous nos compliments à M. Adolphe Oubert, pour la distinction dont il a été l'objet de la part de l'Académie des sciences morales et politiques.

∴

Nouvelles coloniales

M. le capitaine Angeli, de la 2e compagnie d'artilleurs, passé dans la première moitié de la liste d'ancienneté pour son grade, a droit à la solde de rente à la dite moitié à partir du 1er juillet 1903.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Où est donc la police ?

Tous les soirs, au moins de 1 à 2 heures, devrait être établi sur la plage de Toga, qui, en cette saison, est le rendez-vous de la jeunesse bastiaise, un service d'agents de police, pour empêcher les abus qu'y commettent que trop souvent.

Mardi soir, entre 4 et 5 heures, des bandes de gamins n'ont craint de venir y étaler leur nudité et en particulier 4 ouvriers italiens, qui se sont impunément déshabillés au milieu de la plage, devant les yeux des gens, au grand scandale des personnes bienséantes dans qu'elles ait pu découvrir un seul agent ou un gendarme pour constater le fait.

Encore une fois, où est donc la police et que font les agents ?

∴

Mesures hygiéniques

Un arrêté préfectoral du mois de juillet 1893 interdit la vente de viandes sur les places publiques, même qu'elles soient suspendues aux portes des boucheries.

Nous nous demandons pourquoi cet arrêté n'est pas mis en vigueur, surtout en ce qui concerne les viandes qui se dressent quotidiennement sur la place du marché.

Par les temps qui courent, nous croyons devoir signaler le fait à la commission d'hygiène et de salubrité qui vient d'être récemment nommée. Nul doute qu'on ne veuille tolérer la vente en plein air de toutes sortes de viande, la population n'y ait tout à gagner ; les maladies se propageant si vite, il serait juste de les enrayer dès le début.

∴

Question embarrassante !

Dans une chambre carrée se trouvent des chats. Il y en a un dans chaque coin. En face de chaque chat se trouvent trois chats, et dans la queue de chacun des chats trouve un chat. Combien y a-t-il de chats ?

∴

Amis

Amedeo Lucci cassando in vi divorzio colla moglie, France Vinciguerra, non corrisponde delle operazioni fatte da essa a nome del marito.

∴

A louer

Appartement de huit pièces, Molino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinotro, négociant. Prix modéré.

DEMANDEZ DANS TOUS LES Cafés
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditeur
Heureux Port. Bastia

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très-réduit (0,15 centimes le gramme). Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc. Pour l'arrondissement de Sartene s'adresser à M. Souchard, ancien maire à Sartene.

Bourse de Paris

	20 juillet.	21 juil.
3 Rentes, 0/0 anciens	97.15	97.30
— 3 p. 0/0 amortis.	97.30	97.25

ex-coupon.

Dépêches pour la Nuit

Nouvelles Militaires

Artillerie

M. Cassignol, sous-officier à la compagnie d'artificiers, de l'artillerie coloniale, est nommé stagiaire gardien de batterie, à Ajaccio.

— M. Champagnac, ouvrier d'Etat, à la direction d'artillerie d'Ajaccio, est classé à la direction de Bordeaux.

— M. Saint-Péron, gardien de batterie, à Ajaccio, est classé à la direction de Brest.

Les soldats mariés

Le Ministre de la guerre a décidé que, désormais, tous les hommes mariés du contingent, appelé sous les drapeaux, seraient affectés aux corps de troupe stationnés dans la place de leur résidence ou dans une place voisine.

DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

M. Jules Baron, député monarchiste de Maine-et Loire, a adressé au Président de la Chambre, sa démission de député pour raisons de santé.

L'arbitrage franco-anglais

La Conférence

Près de quatre-vingt-dix sénateurs et députés ont quitté Paris, ce matin, se rendant à Londres, où ils doivent assister à la conférence qui a pour objet un traité soumettant à l'arbitrage toutes les difficultés qui peuvent surgir entre la France et l'Angleterre.

Les délégués des comités bordelais, mâconnais, charentais et parisien sont partis également ce matin pour Londres, afin de prendre contact, dès demain, avec les groupements anglais qui poursuivent la réalisation d'une entente commerciale entre les deux pays.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

M. Syveton condamné

Le tribunal correctionnel de la Seine, a condamné aujourd'hui, M. Syveton, député, pour coups et blessures, à cent francs d'amende et à un franc de dommages-intérêts envers M. Lefoyer, son concurrent.

Un monument à Constantine

Un comité vient de s'élever, à Constantine, pour élever un monument aux explorateurs, MM. Mercuri et Bebagle, morts victimes du devoir.

A HAITI

La guerre civile L'état de siège

Dans l'espoir d'empêcher une révolution imminente, le gouvernement a proclamé, à Haïti, l'état de siège.

Plusieurs ministres démissionnaires réunissent des troupes pour marcher contre le gouvernement.

EN IRLANDE

Arrivée des Souverains à Kingstown

Le Roi et la Reine d'Angleterre sont arrivés dans la matinée à Kingstown, où ils ont reçu un accueil des plus chaleureux.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Ou télégraphie de Rome :

Aujourd'hui le Vatican et la place Saint-Pierre ont été dans une animation extraordinaire.

L'embaumement

Le corps du Pape a été embaumé dans l'après-midi.

Exposition du corps

Le corps de Léon XIII sera transporté demain, dans la basilique du Vatican, où il restera exposé pendant deux jours.

Les condoléances de l'Empereur d'Allemagne

Le cardinal Oreglia, cardinal camerlingue, a reçu une dépêche de l'empereur Guillaume lui exprimant ses condoléances à l'occasion de la mort de Léon XIII.

Les voleurs au Vatican

Le cardinal Oreglia, ayant eu connaissance d'actes d'infidélitéasse commis dans la chambre où le Pape a rendu le dernier soupir, a chassé les coupables du Vatican.

LE CONCLAVE

Les cardinaux étant très divisés, l'enteots sera très certainement laborieuse.

Le prochain Conclave se présente donc dans des conditions plus difficiles que celui de 1878.

Accord entre les cardinaux Oreglia et Rampolla

La *Tribuna* affirme qu'un accord est intervenu entre le cardinal Rampolla et le cardinal Oreglia, en vue de l'élection qui va avoir lieu au Vatican.

La date de la réunion

Les architectes ont commencé, et poursuivront activement les travaux nécessaires pour le prochain Conclave.

La date n'est pas encore officiellement arrêtée, cependant on s'accorde à dire que les cardinaux qui doivent élire le nouveau Pape, se réuniront le 31 juillet.

La future politique DU VATICAN

Le cardinal Svampa, s'entretenant avec un rédacteur de la *Tribuna*, aurait dit que tout fait historique comporte un changement améliorant l'état de chose existant.

Le programme du cardinal Oreglia

Si le cardinal-doyen était élu, il serait un pape ami de la maison de Savoie, à laquelle sa famille fut toujours attachée.

Le cardinal Oreglia a toujours désapprouvé la politique de Léon XIII à l'égard de l'Italie. Son abstention dans les affaires italiennes a favorisé le développement du socialisme, aussi dangereux pour l'Eglise que pour la monarchie italienne.

Le cardinal-doyen est également un adversaire de la politique républicaine et francophile de Léon XIII et de Rampolla.

Etat Civil

Naissances

Ghio Anne-Carmelle. — Antoni Michel. — Faggianelli Aurélie-Jeanne-Rose.

Décès

Mignoni Dominique, marié, 55 ans, de Bastia.
Narelli Andrée, 7 mois, de Bastia.
Marinetti Marie-Louise, 28 mois, de Bastia.
Zamponi JeanBaptiste, 18 mois, de Porto-Vecchio.

00347

AVIS DE DÉCÈS

(CERVIONE)

M. Vadella, directeur d'école à Cervione, et Mme Vadella, née Ficonetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jules-César Vadella

leur fils, décédé le 21 juillet, à l'âge de neuf ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

CHOCOLAT MENIER
Meilleur des Déjeuners

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Salat-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèverie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

GRAND ENTREPOT
DE VINS
CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE
Oreste BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VINS CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADOUR EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

A louer présentement

Un appartement composés de 3 pièces situées au 3e étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIII

— Sellettier ! nous y voilà, fit M. Chevassu en hochant la tête d'un air d'amertume, c'est-à-dire que, grâce à cet étourdi, le Bon Dernier le pouvoir à compter sur moi, d'est moi, au contraire, qui vais être forcé de lui demander une faveur ; car au d'entrer à la Chambre sans aucun engagement et libre de toutes mes allures, je vais me trouver l'obligé d'un ministre qui peut être se croire des droits à ma reconnaissance ! Voilà donc ma position compromise dès le début, et cela parce qu'un mauvais sujet, parce qu'un vaurien...

— Je lirai toutes les démarches, et vous n'y percevrez en rien interrompit avec un empressement bruyant le vieillard ; je comprends qu'il serait assez désagréable de faire ministériel, avec la mise en liberté de votre fils pour toute récompense ; passe encore si l'on y joignait la place de procureur général ou de premier Président à la cour de Douai !

Cette insinuation, qui frappait le député au défaut de la cuirasse, attira sur son lèvres un sourire dédaigneux.

— Si j'en venais à faire mes conditions, répondit-il, je aurais peut-être un peu plus exigeant que vous ne la supposez

— C'est donc la rimarre qu'il vous faut ? demanda le vieillard d'un air ironique.

— Croyez vous qu'elle m'écraserait ? répondit M. Chevassu en se redressant de toute sa hauteur.

— Il ne s'agit pas de cela, dit le marquise pour prévenir un de ces discussions sourdes qui déjà plus d'une fois avaient éclaté en sa présence entre son frère et son mari ; l'affaire est bien couverte ainsi : après déjeuner, M. de Poutailly se mettra en course pour obtenir la liberté de notre étourdi.

— Je m'acquitterai de cette mission de grand cœur, dit l'émigré, car au fond Prosper est un excellent garçon.

— Et M. Dornier ? reprit madame de Poutailly après avoir réfléchi un instant, ne ferez vous rien pour lui ?

— Dornier, s'écria le marquis, c'est un sournois, c'est un flatteur, c'est un pédant, mais ce n'est point un poltron, comme il était assez naturel de le croire ; dès lors je lui dois une réparation complète, et, morbleu ! quelque satisfaction qu'il me demande, je suis prêt à la lui donner.

— Je savais bien que Dornier était incapable d'une lâcheté, dit à son tour M. Chevassu.

— Ah ! vous souvenez donc que c'eût été une lâcheté ! reprit vivement M. de Poutailly. Que devient alors votre belle théorie du courage civil ?

— Ne saurier vous échanger deux paroles sans que cela amène une discussion ? dit la marquise en intervenant de nouveau dans un but pacifique ; il ne doit être question que de M. Dornier, envers qui nous avons tous été plus ou moins injustes.

— C'est vrai, reprit le député ; pour ma part, j'ai été sur le point d'oublier en un moment deux années d'amitié dévouée et de fidèles services.

— Et moi, ajoute la marquise, je me reproche de l'avoir ainsi condamné sans qu'il pût se défendre.

— Ne trouvez-vous pas, ma sœur, que tout à l'heure nous avons agi un peu précipitamment ?

— J'allais vous le dire ; mais il n'est jamais trop tard pour reconnaître un tort.

— Si je reprenais mon ancien projet, vous ne me blâmeriez donc pas ?

— Pourquoi vous blâmerais je, mon frère.

— C'est que vous disiez...

— Que disais-je ? que votre gendre devait être un homme honorable. Puisqu'aucune tache ne souille plus la réputation de M. Dornier, l'exclusion dont il me semblait devoir être frappé tombe d'elle-même.

— Je suis charmé de vous entendre parler ainsi, car je pense absolument comme vous.

— De quoi est-il question ? demanda M. de Poutailly ; voilà cinq minutes que je vous écoute sans vous comprendre.

— L'affaire cependant est assez claire, répondit le député d'un air de persiflage ; la lettre que vous venez de lire a levé le seul obstacle qui pût m'empêcher d'accorder à Dornier la main de ma fille. Avant six semaines, ils seront mariés.

Le marquis se mordit les lèvres, et se tourna vers sa femme :

— Vous approuvez cela ? lui demanda-t-il en la regardant avec attention.

— Complètement, répondit madame de Poutailly d'un ton froid.

Le vieillard ne répliqua pas, mais il fronça les sourcils et examina un instant son beau-frère et sa femme de l'air dont sur le terrain on mesure son adversaire ; puis, saisissant tout à coup un des cordons de sonnette de la cheminée, il le tira de manière à briser les ressorts. Au bruit de cette sonnerie violente, un domestique accourut.

— Pourquoi ne sort-on pas le déjeuner ? demanda le marquis d'une voix tonnante qu'aurait pu lui envier le député.

La réhabilitation d'André Dornier s'était opérée sans opposition. M. Chevassu, au fond, redoutait de rompre avec un homme qui lui était devenu nécessaire ; aussi fut-il fort satisfait de la voir justifié. La marquise n'avait qu'un seul grief contre son ancien favori, et, puisque l'injustice de ce grief était reconnue, pourquoi aurait-elle contribué à briser l'obstacle le plus sérieux qui séparât sa nièce du vicomte de Morsal ? Enfin, quoiqu'il n'aimât pas Dornier, M. de Poutailly avait trop de loyauté pour chercher à lui nuire au moment même où il croyait lui devoir une sorte de réparation.

(A suivre).

Etude de Me P. MILANTA

Avoué près le Tribunal civil de Bastia

2, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIERE

Le quatorze août mil neuf cent trois, à sept heures du *matin*, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, au palais de justice de la dite ville, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation se trouve ci-après :

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Felicie Giuseppi veuve Gastinel, sans profession, demeurant et domiciliée à Toulon, laquelle fait élection de domicile à Bastia, en l'étude de Me Milanta avoué près le tribunal civil de Bastia, y demeurant boulevard de Cardo, numéro 2, lequel est constitué et occupera sur la présente poursuite de saisie-immobilière et ses suites,

Contre le sieur Nicolai Louis-Henri, propriétaire et épicier, demeurant et domicilié à Ficaja.

En vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal civil de Bastia, le 1er août 1902, enregistré.

Les biens dont la désignation suit, ont été saisis suivant procès-verbal de Tottis huissier, en date de 27 avril 1903 transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 15 mai 1903, volume 54 numéro 32.

Désignation des immeubles mis en vente

1. Une maison d'habitation sise au lieu dit *Leccia*, composée de l'écurie, deux étages et des greniers, cinq pièces par étage, percée de douze ouvertures, avec chemin de servitude, sites, terre et chênes verts, le tout d'une superficie de vingt cinq ares environ, tenant d'une part à la rue Communale, de l'autre à Vinciguerra Paul-Marie, à Natali Jean-Braudo et à Natali Pasquin, figurant à la matrice cadastrale de la commune susnommée sous les numéros 507 et 508 section A.

2. Une terre plantée à oliviers au lieu dit *Tramazzojo* d'une superficie de dix-sept ares, vingt centiares environ, tenant d'un côté à Battesti Jean-Baptiste, d'autre part aux héritiers Vittini, de l'autre à Nicolai Jean-Félix et à Mari Ange-Paul, figurant à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 282, section A.

3. Une terre plantée à oliviers au lieu dit *Orsinca*, d'une superficie de cinquante sept ares, trente-deux centiares environ, tenant à Natali Francois à Marcangeli Joseph-Marie et à Natali Lucrèce, figurant à la matrice cadastrale de la commune susnommée sous les numéros 507 et 508 section A.

4. Autre terre plantée à oliviers au lieu dit *Orsinca*, d'une superficie de vingt-neuf ares, cinquante-six centiares environ, tenant au ruisseau, aux héritiers Casabianca Eugénie et à Orsoni Bastien, figure sur la matrice cadastrale sous le numéro 447 section A.

5. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Novale*, d'une superficie de quatorze ares, cinquante-deux centiares, tenant d'un côté aux héritiers Casabianca Eugénie de l'autre à Veuve Tuffelli Joseph et à *Casanova Jean-Charles*, figure à la matrice cadastrale sous les numéros 882 et 883, section A.

6. Châtaigneraie au dit *Iguita* ou soit *Iguita*, superficie trente trois ares, six centiares environ, tenant d'un côté à Natali Bastien, d'autre part aux héritiers Casabianca Eugénie, figure sous les numéros 118 et 119 section A, de la matrice cadastrale.

7. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Maggiorio*, superficie vingt-deux ares, quatre-vingt-deux centiares, tenant d'un côté à Casabianca Pierre-Marie à Penchi Jean-Baptiste et à Natali François, figure aux numéros 586 et 887, section A, de la matrice cadastrale ;

8. Oliviers et terre au lieu dit *Fiorentina*, superficie douze ares, soixante-douze centiares, tenant à Devichi Jean-Baptiste et à Natali Marie-Angèle, figure sous le numéro 709 de la matrice cadastrale.

9. Terre et oliviers au lieu dit *Grotta*, superficie quatre ares, vingt-six centiares, tenant à Natali Marie-Félicité et à Natali Antoine, figure sous le numéro 712 de la matrice cadastrale.

10. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Campo*, superficie trente-huit ares, soixante-dix-huit centiares, tenant à Natali François-Antoine et à Pompeani François-Xavier, figure sous les numéros 337, 338 et 339 section A.

11. Terre et oliviers au lieu dit *Rotajo*, superficie soixante-sept ares, soixante-neuf centiares, tenant aux héritiers Casabianca Eugénie et à la Fabrique de Ficaja, figure sous les numéros 188 189 et 194 section A.

12. Châtaigneraie au lieu dit *Scerponchiola*, superficie seize ares, soixante-trois centiares, tenant au chemin de Castellacqua et au ruisseau. Cette châtaigneraie est grevée d'un chemin de servitude qui la traverse, figure à la matrice cadastrale sous les numéros 419 et 470 section A.

13. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Sambucca*, superficie, dix ares, quatre centiares, tient au Nord au ruisseau, au Sud à Natali Jean-Félix, figure sous les numéros 884, 885, 886 section B.

14. Vigne et pressoir au lieu dit *Lentosi*, superficie huit ares, cinquante-cinq centiares, tenant à Battesti Jean-Baptiste et à Nicolai Dominique, figure à la matrice cadastrale sous les numéros 172 et 173 section B.

15. Terre au lieu dit *Pietella*, superficie treize ares, soixante-quinze centiares, tenant à Battesti Jean-Baptiste et à Vincenti Jean Simon, figure sous les numéros 220, 121, 221 section B.

16. Terre au lieu dit *Padula*, superficie dix ares, cinquante-sept centiares, tient à Nicolini Dominique-Marie et à Vincenti Marie, figure sous les numéro 214 section C.

17. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Chiamaggioli*, superficie dix ares quatre-vingt-quinze centiares, tenant à Nicolai François et à Marcelli Pierre, figure sous les numéros 1.047, 1.048, 1.049 Section B.

18. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Suale*, superficie dix-sept ares, dix-sept centiares, tenant au chemin de San Nicolo et à la route départementale, figure sur la matrice cadastrale sous les numéros 438, 480, 481, 482 section C.

19. Terrain planté et châtaigneraie au lieu dit *Sainte Marie*, superficie vingt-un ares, quatre-vingt-sept centiares, tenant aux héritiers Frediani Pierre-Dominique et à Pauline Mariotti, figure sous les numéros 745, 746, 747 section C.

20. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Pastine*, d'une superficie quatre vingt-quatorze ares, soixante-sept centiares, tenant d'un côté aux héritiers Frediani Pierre et à Natali Pierre, figure à la matrice cadastrale sous les numéros 631, 637, 638, 639, 640 et 641 section C.

21. Terre et oliviers au lieu dit *Taglio* ou soit *Taglio*, superficie vingt-sept ares, soixante-onze centiares, tenant d'un côté aux héritiers Natali Mathieu, de l'autre à Franceschi Anne-Marie, figure sous les numéros 322 et 323 de la matrice cadastrale section C.

22. Terre et châtaigneraie au lieu dit *Ajia al Tuglio*, d'une superficie de cinquante ares, quinze centiares, tenant d'un côté à Vinciguerra Barthelemy, de l'autre à Fornelli Angèle et figurant sous les numéros 379 et 380 section C.

33. Châtaigneraie et terre au lieu dit *Ortale*, superficie dix ares, trente-cinq centiares, tenant à la Veuve Pecchioli Paulino, à Terreghi Jean-Baptiste et à Charles-Marie Natali, figure à matrice cadastrale sous le numéro 126 section C.

24. Jardin au lieu dit *Vignale*, d'une superficie de cinquante centiares tenant d'un côté à Tuffeli Joseph de l'autre aux héritiers Mattei Antoine, figure à la matrice cadastrale sous le numéros 550 section D.

Lotissement et mise à prix

Les immeubles ci-dessus désignés, sont tous situés sur le territoire de la commune de Ficaja et ils sont mis en vente en six lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit.

Premier lot.

Ce lot se compose de l'immeuble décrit au numéro 1 de la désignation des biens.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Deuxieme lot.

Ce lot se compose des immeubles décrits aux numéros 2, 3, 4 et 8.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci. . . . . 25 fr.

Troisième lot.

Ce lot se compose des immeubles décrits aux numéros 9, 10, 11 et 12.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci. . . . . 25 fr.

Quatrième

Ce lot se compose des meubles décrits aux numéros 5, 6, 7, 20 et 24.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci. 25

Cinquième lot.

Ce lot se compose des meubles décrits aux numéros 14, 15, 16, 19, 21.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci. 25

Sixième lot.

Ce lot se compose des meubles décrits aux numéros 13, 17, 18, 22 et 23.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci. 25

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 avril 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par Me Milanta avoué poursuivant le 17 juillet 1903.

MILANTA

Dûment enregistré.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 5 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de garde toutes sortes d'instruments nécessaires — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui annoncent des moyens anticliniques de nature pour la fabrication de toute sorte d'articles.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

On demande partout des dames et jeunes filles pour faire chez elles divers travaux des dentelles au crochet — Ouvrage facile et bien payé. — Ecrire Mme Verdier-Rolland, manufacture de dentelles, Retournac.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Choisy, Paris.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

38e ANNÉE — JEUDI, 23 JUILLET 1903 — N° 178

00348

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Départements	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Pays	5 fr.	10 fr.	20 fr.
	3 mois	6 mois	1 an

Union postale, et Autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Apollinaire.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 4 h. 46 m. — Coucher, 7 h. 0 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
Fête de demain : Sainte Cristine.

22 JUILLET

Le Conclave

Maintenant que S. S. Léon XIII est mort et que le monde catholique attend avec anxiété l'élection de son successeur, nos lecteurs liront-ils sans quelque intérêt, les notes suivantes empruntées à un livre remarquable, publié par un membre éminent de notre clergé. Ils pourront ainsi avoir une idée de la façon dont on procède pour élire le chef suprême de la chrétienté.

Dix jours après la mort du Pape le Sacré Collège se réunit en Conclave.

« Presque tous les cardinaux du monde entier y assistent. Ces hommes blanchis par les années et mûris par l'expérience sentent toute la responsabilité qui leur incombe en ces critiques conjonctures.

» Ils échangent entre eux leurs vues sur les intérêts supérieurs de l'Eglise, sur la politique générale, et sur les questions sociales qui agitent parfois si profondément les peuples.

» Désireux que le nouveau pontificat prenne l'orientation exigée par les circonstances, ils se concertent, s'éclairent mutuellement et se renseignent sur les hommes susceptibles d'être élus. Ils ont besoin d'en comparer les mérites afin d'émettre leur vote en sûreté de conscience. Ne jorent-ils pas de choisir le plus digne, au moment où ils lais sent tomber leur bulletin cacheté, dans le calice de vermeil posé sur l'autel de la chapelle du scrutin ?

On ne s'imagine pas combien d'individus sont emprisonnés dans un conclave. Il y a d'abord le cinquante à soixante cardinaux. Chacun d'eux est accompagné de deux ou quelquefois de trois conclavistes, c'est-à-dire d'un secrétaire ecclésiastique et d'un ou deux domestiques. De ce chef déjà le nombre monte à près de deux cents personnes.

Ajoutez en plus, tous les officiers du Conclave, le sacriste et ses aides, le secrétaire général et ses substituts, les confesseurs, les maîtres de cérémonie, les médecins, pharmaciens, menuisiers, maçons et les gens de service, tous enfermés sous la même clef, et auxquels n'est permise aucune communication avec l'extérieur, tant que l'élection du Pape n'est pas achevée.

Le Conclave se tenait au Quirinal lorsque ce beau palais appartenait encore au Pape. Il se tient au Vatican, depuis que le roi d'Italie s'en est emparé.

On divise par des cloisons provisoires les galeries et les grandes salles du palais, afin de construire une foule de petits appartements à l'usage des cardinaux et des conclavistes.

Les cellules sont formées par des charpentes de planches numérotées, qu'il est facile de monter et de démonter. Elles se ressemblent toutes dans leurs dimensions et leur aménagement ; mais les parois en sont recouvertes d'étoffe violette ou verte, selon qu'elles sont destinées à des cardinaux créés par le Pape défunt ou par ses prédécesseurs. Au-dessus de la porte est suspendu l'écusson du titulaire.

Quoique cloîtrés, à peu près comme des moines, les cardinaux ont, *néanmoins*, la *liberté* de se visiter, pour sonder mutuellement leurs intentions et se concerter, afin de préparer les combinaisons propres à déterminer l'élection définitive.

En entrant au Conclave, les cardinaux ne savent pas généralement qui sera Pape. Sans doute, il y a bien toujours quelques personnages en vue, et qui, par leurs qualités, leur réputation et leur situation dans l'Eglise, paraissent devoir être des candidats sérieux. Mais, s'ils sont plusieurs de mérite à peu près égal, avec des nuances diverses, l'affaire traîne en longueur, parfois jusqu'à deux et trois mois, d'autant que l'élection, pour être valide, doit grouper sur une même tête plus de la majorité absolue des voix, et réunir les deux tiers des suffrages.

Cette loi a été portée, afin que le Pape, appelé par ses fonctions à être non seulement le chef de l'Eglise, mais aussi le Père commun des fidèles, ne soit pas l'élu d'un parti, mais de la presque unanimité.

Or, cette indispensable majorité des deux tiers n'est pas toujours facile à constituer au sein d'une assemblée nombreuse dont les membres arrivent de toutes les contrées de l'univers. On conçoit sans peine qu'il y ait entre eux des divergences sur les grandes questions, de politique générale et sur les intérêts de l'Eglise, ou sur ceux des Etats, si intimement liés à ceux de la Religion.

Avec les meilleures intentions du monde, les esprits, souvent, diffèrent de manière de voir. Les uns voudraient un pape, qui, ardent, batailleur, inflexible sur les principes et sur les applications, se dressât, comme un mur d'airain, devant les prétentions des puissants de la terre. D'autres préféreraient un pontife doux, conciliant, obtenant par des ménagements et par son habileté ce que les politiciens refusent à celui qui n'a pas la force matérielle pour lui.

Ces opinions sont éminemment respectables, car toutes s'appuient sur de bonnes raisons. Elles sont soutenues par des hommes habitués à peser le pour et le contre, et, par suite, à changer peu d'avis, une fois qu'ils se sont prononcés.

Voilà pourquoi il leur est, parfois, très difficile de s'entendre. L'accord ne se fait qu'à l'aide de concessions réciproques ; on finit par prendre un moyen terme, et, souvent, l'élu n'est pas un de ceux auxquels on avait songé d'abord.

Alors se vérifie le dicton si connu à Rome : « Qui entre pape au conclave en sort cardinal. »

Nous avons dit que, pour être élu, il faut obtenir les deux tiers des suffrages. Tout candidat est écarté qui s'attribue son propre vote. Quoique le vote soit secret, les cardinaux signent néanmoins leur bulletin que le camerlingue seul a le droit de contrôler.

Dès que l'élection est terminée, le nouveau pontife est aussitôt revêtu des ornements pontificaux. Les cardinaux vont à tour de rôle se prosterner à ses pieds, puis le premier cardinal-diacre fait part au peuple, du haut d'un balcon, du résultat de l'élection.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

23 juillet 1758. — Les Génois et les Français s'étant brouillés à cause des jésuites du Paraguay que Gênes avait autorisés à aller s'établir en Corse, Barbaggio en profita pour tenter de s'emparer de Calvi. Malheureusement il en fut empêché par une troupe génoise et dût abandonner son projet.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 juillet à 8 h. 1/2

1. Kowesky Marsch.
2. Patrie, Paladilhe.
3. Flots du Danube, Ivanovici.
4. Les Cloches de Corneville, Planquette.
5. Le Hameau, Corbin.

Le Chef de Musique, C. Moglinen.

LÉON XIII

(Suite et fin)

Lorsque, à la fin de l'année 1891, le cardinal Lavigerie donna le signal de l'adhésion au gouvernement républicain, au grand étonnement de la presse catholique, et en soulevant les protestations de la plupart de ses collègues de l'épiscopat, le bruit se répandit que le pape approuvait cette évolution politique. Ce bruit fut bientôt confirmé par une lettre encyclique, du milieu de février suivant, où Léon XIII, résumant la situation actuelle de la France et la suite des événements qui l'ont amenée, recommandait lui même au clergé le respect du gouvernement que la France s'est donné, en dépit des sentiments anti chrétiens qui l'animent trop souvent. Après avoir constaté que « la forme particulière d'un gouvernement naît de l'ensemble des circonstances historiques ou nationales, » il ajoute : « Tous les individus sont tenus d'accepter ces gouvernements et de ne rien tenter pour les renverser ou pour en changer la forme. » Il termine en se prononçant contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat et se déclare favorable à la politique du Concordat, dont il fera plusieurs fois un vif éloge. Ces déclarations, répétées dans plusieurs lettres rendues publiques, ne furent pas accueillies, en France, sans protestation. Le journal créé autrefois par Mgr Dupanloup pour soutenir dans leur union les idées monarchistes et catholiques, la *Défense*, aima mieux cesser de paraître que de se soumettre (15 mai) ; la Droite royaliste de la Chambre, réunie sous la présidence du duc de Doudeauville, reconnut la nécessité politique qui imposait au Saint-Siège l'acceptation de tous les gouvernements se succédant en France, mais lui contesta le droit d'exiger des partisans des régimes antérieurs l'oubli de leur fidélité et la renonciation à leurs espérances. Sans s'émouvoir des résistances des anciens partis, le pape, par l'organe du cardinal Rampolla (juin), applaudit à la docilité des chefs d'un nouveau socialisme chrétien, qui, conduit par M. de Mun, se plaçait sur le terrain constitutionnel et faisait passer les intérêts catholiques avant ceux des partis politiques français.

Un fait particulier, dans les relations de la papauté avec la France, s'est produit sur un théâtre lointain et, sans être l'objet de l'attention de la presse française, a excité une certaine émotion diplomatique : c'est la tentative faite, en 1885, par Léon XIII auprès du gouvernement chinois pour se faire représenter directement à Pékin par un envoyé qui serait chargé du protectorat des missions catholiques des diverses nationalités, protectorat, jusqu'ici exercé par le ministre de France. Devant nos réclamations sonteuses, à Pékin, par le Tsong-li-Yamen, le Vatican, restreignant ses prétentions, déclara formellement à la cour impériale que son désir était que les engagements actuels envers la France fussent maintenus, et que son action actuelle en Chine fût respectée ; il demandait seulement que le représentant du pape et le ministre de France exerçassent d'un commun accord leur action respective. Ce dualisme dans le protectorat parut au gouvernement chinois une complication inutile et dangereuse, et, à part l'Allemagne qui profita du conflit pour soustraire ses nationaux à notre tutelle, les missions catholiques des divers pays européens restèrent sous notre protection.

Les actes ou plutôt les déclarations de Léon XIII à l'égard de l'Italie sont particulièrement caractéristiques. Sans porter dans ses réclamations la même âpreté que Pie IX, directement atteint par la révolution italienne, il ne cesse de se plaindre avec amertume de la situation « pénible pour l'Eglise, intolérable pour la papauté, » résultant de la perte de sa souveraineté temporelle. Sur ce point, son esprit de conciliation fait place à l'intransigeance. Loin d'accepter la loi des garanties, il veut l'ignorer ; dans ses innombrables lettres et allocutions, pas un mot qui la rappelle. Enfermé dans le Vatican, il fait toutes les concessions pour apaiser les conflits avec toutes les puissances, il n'admet pas d'accord possible avec le Quirinal. Il maintient, en toute occasion, « comme sacrés, les intérêts de l'Eglise et, comme imprescriptibles, les droits temporels du Saint-Siège, indignement violés. »

. . . . . .

Une grande affaire du règne de Léon XIII aura été la réception au Vatican d'innombrables pèlerinages qui, non seulement apportent au souverain déposséde de riches subsides, mais qui semblent faits pour entretenir cette pensée que sa résidence est restée la capitale religieuse du monde. Le plus célèbre fut celui qui eut lieu à l'occasion du jubilé sacerdotal du pape, le 1er janvier 1888, et qui amena à Rome des délégués des catholiques de tous les pays, apportant des présents qui furent évalués à plus de 14 millions de francs. Le gouvernement italien, pour prouver l'indépendance des catholiques sous le régime actuel, veilla à ce que ces foules de pèlerins trouvassent dans la capitale, avec la sécurité, la plus complète liberté de mouvements, et laissa donner aux fêtes tout leur développement ; mais, ne permettant pas que les hommages présentent un caractère politique, il révoqua de ses fonctions de syndic de Rome le prince Torlonia, qui avait porté au Vatican les félicitations du conseil municipal. Les allocutions du pape aux pèlerins ont toujours pour thème principal les difficultés orbées au Saint-Siège et à l'Eglise par la situation politique du Saint-Père, l'intérêt international et universel de la question romaine, les progrès de l'esprit anticlérical en Italie, l'ingérence de l'élément laïque dans les affaires religieuses, les attaques, les « assauts furieux » dont sa personne et l'Eglise sont l'objet. Quelques-unes d'entre elles ont été l'occasion de protestations adressées par le ministre des affaires étrangères aux ambassadeurs du roi d'Italie auprès des diverses puissances. Le dernier de ces pèlerinages a donné lieu à des désordres qui ont eu du retentissement : à la suite de manifestations imprudentes, les pèlerins français furent en butte, de la part de la foule, à des traitements qui amenèrent la suspension de ces exodes religieux et excitèrent quelques-uns de nos prêtats à une campagne injurieuse contre le ministère au moment même où nous avons dit que Léon XIII donnait le signal de la réconciliation du clergé français avec le gouvernement de la République.

Au milieu de conditions si difficiles d'existence et d'autorité, la personne de Léon XIII est restée respectée de tous et sympathique à quiconque n'est pas engagé à fond dans le parti monarchique ou dans les rangs extrêmes des ultramontains. Les hostilités populaires qui ont troublé à Rome que'ques solennités pontificales, comme celle des funérailles de Pie IX (août 1881), et qui ont fait le plus douter de la sécurité du Saint-Père, ne se sont jamais adressées à lui-même. Hors de Rome et pour le monde entier, son règne, succédant aux crises au milieu desquelles celui de Pie IX a sombré, manque sans doute de grands événements et n'est, pour ainsi dire, qu'une attitude ; néanmoins ce pape sans Etats est devenu une des principales figures de son temps, aussi remarquable par sa persistance dans l'affirmation des principes qu'il représente que par la souplesse de ses transactions avec les représentants de principes contraires, dans la mesure où elles n'engagent pas la question de sa souveraineté.

. . . . . .

Il faut dire que, depuis son avènement au trône pontifical, Léon XIII ne parut plus connaître sous ses aspects vraiment nouveaux, cette société contre laquelle il appelait à son aide la philosophie d'un autre âge, soit que, sous l'influence de l'entourage et comme par grâce d'état, il passât à côté des principes modernes sans les voir, soit que, par une habileté de politique italienne, il feignit de les ignorer. Ni ses écrits, ni sa parole ne manifestent le souci, le soupçon même du mouvement d'évolution intellectuelle et morale qui atteint aussi bien les peuples que les individus et qui modifie avec le temps l'idée et le sentiment religieux, comme toutes les autres manifestations de la vie. Pendant longtemps, il ne voit autour de lui que des ennemis réels, visibles ou cachés, une milice du mal dont il doit repousser les agressions incessantes, les « assauts furieux » par le recrutement et l'organisation d'une milice du bien ; il croit à une conspiration permanente, à une sorte de carbonarisme antichrétien. Sa circulaire spéciale du mois d'avril 1884, contre les franc-maçons, est caractéristique ; elle fait revivre d'anciens fantômes avec les idées et le langage d'un autre

temps ; elle signale leur organisation, leurs mystères, leurs initiations, leurs serments, la soumission aveugle aux chefs, les condamnations capitales portées contre les frères infidèles et exécutées par des vengeurs désignés, avec une sévérité qui défie les lois. Il est pourtant une institution moderne dont Léon XIII apprécie la puissance, c'est la presse, à laquelle il ne dédaigne pas d'emprunter ses moyens d'action les plus récents.

Mérite Agricole

Sont nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade de chevalier

Lanfranchi Marc Aurèle, maire et propriétaire à Levie, 35 ans de pratique agricole.

Maestrati Trajan, desservant à Monaccia d'Aullène.

Martini Roch-Xavier, conducteur des ponts et chaussées à Vescovato, 25 ans de services.

Mingalon André, architecte à Bastia, plus de 30 ans de pratique.

Nivaggioli Jean Baptiste, propriétaire-agriculteur à Ravazia, a donné un grand essort à la culture de la vigne, 40 ans de pratique agricole.

Orsini Alexandre, percepteur des contributions directes à Ghisonaccia.

Pagni Gaspard, négociant à Venaco, a été un des premiers à reconstituer les vignobles de l'arrondissement ; 25 ans de pratique agricole.

Quilichini Don Louis, avoué et viticulteur à Sartene.

Quilichini Pierre Paul, maire, propriétaire à Bilia.

Raffoni Mathieu, conducteur principal des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur à Bastia, 38 ans de services.

Salvetti François, cultivateur à Moltifao, emploie les meilleures méthodes de culture depuis 17 ans.

Santini Joseph, propriétaire à Appietto, plus de 30 ans de pratique agricole.

Santini Prosper-Louis-Napoléon, inspecteur de la cavalerie à la compagnie générale des omnibus à Paris.

Santoni Jean-Martin, cultivateur à San-Pedro de Macoris (république Dominicaine), application à la république Dominicaine des méthodes d'élevage de Porto-Rico, 35 ans d'élevage et de culture de cannes à sucre.

Stefani François de Quilicus, cultivateur à Sori d'Orcino, 35 ans de pratique agricole.

Valsi Théo, commissaire spécial secrétaire particulier du directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur.

Versini François-Antoine, conseiller général, maire à Marignana, a rendu de réels services à l'agriculture pendant plus de 18 ans.

Versini Jacques Toussaint, instituteur à Marignana, a rendu de bons services à l'agriculture.

Le commerce du sucre à Porta-Rico

On peut considérer la récolte du sucre, pour 1903, comme terminée. Le rendement a été, en général, satisfaisant.

Dans le district d'Arroyo, la densité du vesou s'est élevée jusqu'à 11° Beaumé.

La récolte totale dans le district de Mayaguez aurait atteint 7,500 tonnes environ.

Beaucoup de plantations du district de Ponce ont souffert de la sécheresse qui a retardé le développement de la canne dont le rendement a été de 8 à 10 p. 100 inférieur à celui de l'année dernière.

On a déjà exporté 18.100 tonnes métriques de sucre de Ponce. Les exportations du même port atteindront sans doute, cette année, le chiffre de 25.000 tonnes. Si le temps est favorable, on chiffre, pour 1903-1904, pourrait s'élever à 30.000.

Revue Hebdomadaire

Paris, 1er 18 juillet 1903.

Le vif mouvement de hausse qui avait porté le stock-exchange de 98 fr. 0/0 au pair à cours fut suivi d'une réaction assez prononcée qui fut rendue de 97 à 97.35. Naturellement, cette réaction a eu sa répercussion sur nos fonds d'État, qui ont perdu de leur cote et le contre-coup se traduisit particulièrement sur les fonds russes. Les nouvelles restent bonnes en ce qui concerne la solution de l'unification qui est imminente. Sociétés de Crédit fermes dans leurs cours précédents. Lyonnais 1.443. Comptoir d'Escompte 810. Société Générale 625.

C'est mercredi prochain qu'aura lieu l'émission des 340.000 Obligations à 6 0/0 des Chemins de Fer Russes, garanties par le Gouvernement Impérial de Russie, et affranchies, à tout jamais, de tout impôt russe. Émises au prix de 500 fr. productives d'un intérêt annuel de 30 francs net, elles offrent au nouveau preneur en même temps qu'un revenu rémunérateur, un placement dont la sécurité est assimilable à celle des rentes russes sur l'État.

Les demandes restent nombreuses sur les Obligations Victor-Emmanuel à 3 0/0, qui comptent à ce cours un rendement de plus de 5 1/2 0/0 l'an.

En banque, fermeté des Rentes de Malnise à 115.1/2 ; des Rios et Pampa Argentine de Sevilla à 339. Les Tramways Russes et Chemins de Fer sont à 99.50. La Kharkow se retrouve à 50. La Orenburg, plus calme en raison des vacances, se maintient à 75.

Les Chemins Français suivent l'allure de cette Bourse. Leurs dates aux obligations sont fermes, surtout l'Ouest à 418 0/0, qui est recherché à 467.

Information financière. — Une Société au capital de 5.000.000 de francs vient de se constituer pour exploiter les Mines de Fer de Larymna, qu'on vient de découvrir en Grèce, au bord du canal d'Eubée. Cette affaire, qui naît en ce moment où on recherche partout le minerai de fer qui tend à se raréfier, n'est pas seulement remarquable par l'importance et la richesse des gisements de ce précieux minerai, mais aussi par la facilité d'exploitation et l'abondance des débouchés pour sa production. Les actions de cette Société, qui, dès la première année, pourra retirer un bénéfice de plus d'un million, peuvent encore s'obtenir à 250 fr. mais jusqu'au 25 juillet seulement, car à cette date elles seront introduites sur le marché.

Société des Anciens Élèves du collège et du lycée de Bastia

MM. les membres du Comité de l'Association des Anciens élèves du Lycée de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au Lycée, le jeudi 23 courant, à 4 heures de l'après-midi.

Ordre du jour : Attribution du prix.

Le Président, ANGELI.

Médailles d'Honneur

CANTONNIERS

La médaille d'honneur a été conférée aux dénommés ci-après :

Orsoni Martin, cantonnier, 30 ans de services.

Crescioni Toussaint, ancien chef cantonnier, 30 ans de services.

Fossati Esprit Julien, cantonnier du nettoiement, 32 ans de services.

Chiappari Pierre, cantonnier du nettoiement, 31 ans de services.

Perroti Edmond, auxiliaire permanent, 30 ans de services.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produit hygiénique

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — M. Vadella, directeur d'école à Cervione et Mme Vadella, née Ficonetti, viennent d'être cruellement éprouvés par la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur fils chéri, Jules César, décédé à l'âge de neuf ans.

Toute la population de Cervione ainsi que celle des villages environnants ont donné aux parents un éclatant témoignage de leur sympathie en accourant en foule aux obsèques du pauvre petit ange, ravi trop tôt à l'affection des siens.

Nous présentons à M. et Mme Vadella l'expression de nos plus sincères condoléances.

AJACCIO. — M. Antoine Leca, vice-consul de France en Crète, vient d'être l'objet d'une distinction des plus flatteuses. L'Empereur de Russie lui a conféré l'Ordre de Sainte Anne, 3e classe (officier). M. Leca était déjà titulaire de l'Ordre de Saint Stanislas.

Nous adressons à M. Antoine Leca nos meilleures félicitations.

CALENZANA. — Les moissons sont terminées avec un rapport des plus maigre : beaucoup de laboureurs n'ont pas récolté leurs semailles. Pareille situation ne s'est pas vu depuis longtemps. C'est la misère qui s'annonce un peu chez tous. Même le propriétaire, qui a toujours vécu dans une certaine aisance, se voit, cette fois-ci, dans l'impossibilité absolue de pouvoir joindre les deux bouts. C'est que toutes ses autres ressources aussi ont été complètement anéanties par les brouillards et les pluies torrentielles du mois de juin dernier. Depuis longtemps chaque année est décevante, mais celle-ci plus que toutes les autres, comptera dans les annales. L'hiver prochain nous promet plus de faim que de gaieté.

Espérons que ceux qui sont chargés d'atténuer les désastreux effets des intempéries feront tous leur devoir pour secourir, dans la mesure du possible, tant de malheureux qui se voient aux prises avec la misère — surtout après avoir tant peiné pour s'en garantir. Notre sympathique député dont la patriotique initiative est bien connue de tous ceux qui en ont besoin, à chaque instant, fera pour ses commettants ce que son bon cœur lui a toujours dicté en pareille occurrence.

LURI. — Samedi dernier a été célébré à Luri le mariage de M. Antoine Galloni d'Istria, avocat, avec Mlle Lætitia Franceschi, fille de M. Pierro-Louis Franceschi si avantageusement connu.

La messe a été dite par M. le chanoine Costa, curé de la paroisse, la bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Galloni d'Istria.

Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Gregorj et le docteur Sieco ; et pour le marié, ses cousins MM. Pierre Colonna d'Istria et le comte Jérôme Pozzo di Borgo.

Après la cérémonie un déjeuner des plus exquis, signé Brizzi, a été offert aux invités.

Nous adressons aux nouveaux époux nos plus sincères souhaits de bonheur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Salasca, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital militaire du camp de Châlons, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger.

— M. Germano, officier d'administration de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine est désigné pour l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce à Paris.

— M. Folini Jean-Charles, adjudant au 3e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé concierge du quartier général du 17e corps d'armée à Toulouse.

— Le sergent-major en retraite Albertini Noël, a été nommé casernier de 2e classe à Besançon.

— Le sergent en retraite Frongi Michel-François, a été nommé casernier de 2e classe à Versailles.

L'Art de découvrir les Sources

Point n'est besoin, pour découvrir les sources cachées, d'être magicien ni sorcier.

Voici, par exemple, un moyen simple, peu coûteux, facile à expliquer scientifiquement, malgré ses apparences empiriques, et dont tout chacun peut essayer.

On commence par enlever le gazon et toute trace de végétation à la place où l'on a des raisons de supposer que l'expérience vaut d'être tentée, puis l'on y étend une peau de mouton, la laine en dessus. Sur le milieu de ladite peau, on place un œuf frais qu'on recouvre d'un vase neuf nouvellement émaillé. Il faut avoir soin d'opérer lorsque la terre est bien sèche, à la fin d'une journée chaude, sans pluie ni vent.

Par d'autres préparatifs !

Le lendemain, au lever du soleil on lève le vase. Si l'œuf ainsi que la laine sont couverts de rosée, c'est qu'il y a une couche d'eau souterraine, à faible profondeur, en cet endroit. Si l'œuf est sec et que, seule, la laine soit humide, c'est que la nappe aquifère est plus profonde. Si enfin, ni la laine ni l'œuf ne portent de traces d'humidité, vous pouvez en faire votre deuil : il n'y a pas de source à proximité.

Un second procédé est employé en Russie, avec succès, dit-on.

Pulvériser, puis mélanger convenablement 60 grammes de chaux vive avec une égale quantité de vert-de-gris et de soufre ; mettre ce mélange dans un vase neuf émaillé, et le couvrir avec 20 grammes de laine de mouton non lavée, puis fermer le vase et son contenu bien exactement, et, par un temps bien sec, l'enfouir dans le sol sous une couche de terre d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur.

Vingt-quatre heures après, on déterre le vase et après l'avoir essuyé, on le pèse de nouveau. S'il est plus léger qu'au début, vous pouvez en conclure qu'il n'y a pas d'eau sous roche. Si, au contraire, il pèse plus lourd, c'est qu'il y a de l'eau à proximité, d'autant plus près de la surface du sol que l'augmentation de poids sera plus considérable.

Mais cela fait bien des affaires. Mieux vaut encore s'en tenir à la peau de mouton, à l'œuf et à la marmite !

EMILE GAUTIER.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Grisanti Ange-Louis, facteur. Services militaires, 3 ans 3 mois 26 jours ; services civils, 25 ans, 6 mois, du 1er février 1903, 822 francs

Grimaldi Antoine-Marie, ouvrier : 13 ans 6 mois 15 jours de services, du 10 mai 1903, 408 frs.

Mattéucci Marie-Lucie, veuve Loca. Le mari patron de canot, décédé titulaire d'une pension, du 17 mars 1903, 365 francs.

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'un exercice avec tir de cartouches à blanc aura exécuté vendredi 24 juillet prochain, de 4 heures et 8 heures du matin, dans le terrain compris entre le col de Teghime, la Cima Orcojo, le ruisseau de Lupino et la route de Saint-Florent.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, 23.3 à midi, + 24.8 à 7 heures du soir, + 25.3 Maxima, + 29.2 Minima, 18.-

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, E. id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Un avancement mérité

Une promotion qui a été particulièrement accueillie avec satisfaction, dans notre ville, est celle qui concerne notre concitoyen, M. Carabin, pharmacien major de 2e classe, à l'hôpital militaire de Bastia. M. Carabin a été promu au grade de pharmacien-major de 1re classe et maintenu provisoirement à Bastia.

Les nombreux amis de M. Carabin se sont empressés de lui adresser leurs félicitations, d'autant plus sincères, que sa promotion se justifie de tous points.

D'une rare capacité professionnelle, M. Carabin, qui est un travailleur infatigable, tout en remplissant avec distinction et dévouement ses fonctions, se livre à des études qui ont fait de lui un savant et un artiste de grand mérite.

Concours universitaires

M. Barbas, chargé de la classe de 7e au Lycée, a été déclaré admissible aux épreuves orales pour le concours du professorat des classes élémentaires.

Avec nos cordiales félicitations nous lui souhaitons de tout cœur le succès final.

La plage de Toga

La meilleure société de Bastia, se transporte à cette plage où le soir notamment il y a foule.

Baigneurs et spectateurs, passent chaque jour quelques heures agréables, jouissant du coup d'œil et respirant la brise embaumée de la mer.

Mais cette année, on a constaté qu'en dehors des tas d'immondices parsemés çà et là aux alentours des cabines et qui font à chaque saison de bains l'objet de doléances justifiées, il existe près de la filature de cocons un entrepôt de fûts de cédrats qui dégagent des odeurs pestilentielles.

Nous ne savons à qui ils appartiennent, mais il nous semble, que l'on devrait dans l'intérêt général et pour éviter des épidémies, mettre en demeure le propriétaire de changer les eaux croupissantes, qui y tiennent ces fûts où l'huiler à transporter beaucoup plus loin installations de la plage.

Nouvelle coloniale

Nous apprenons, avec un vif plaisir, que M. Marius Valzi, ministrateur adjoint de 1re classe des colonies, actuellement en résidence au Sénégal, a été nommé administrateur de 3e classe.

Cette promotion ne surprendra personne.

M. Valzi est, en effet, un fonctionnaire distingué qui a donné, maintes circonstances, la mesure de sa valeur.

Il a été — son nom est inscrit en lettres d'or dans notre premier établissement universitaire — un brillant élève du lycée de Bastia, est, en cette qualité, l'honneur d'être proclamé lauréat à un concours général entre tous les lycées et collèges de France.

Il a fait partie, pendant de longues années, de la presse insulaire corse.

Avec sa famille et ses amis, nous réjouissons cordialement de son avancement, on ne plus mérité notre concitoyen vient d'être l'objet. — STUDIOSUS.

Tribunal correctionnel

Mardi dernier, le tribunal correctionnel avait à se prononcer sur le procès en diffamation intenté par les moines capucins contre *l'Action* et contre M. P., considéré comme correspondant du dit journal.

Me de Caraffa représentait le Père Benoît, partie civile au procès.

Des prévenus assignés, M. n'est seul présenté, assisté de Me Decori.

Me Milanta a demandé au nom des directeurs du journal le renvoi de l'affaire, et leur avocat, Me Simi, du barreau de Paris, ayant sollicité lui même par lettre la remise de la cause, le tribunal a renvoyé l'affaire au 19 octobre prochain.

Fête intime

Les agents de la brigade de douanes de Bastia ont dignement fêté la récente promotion de leur gradé, M. Emmanuelli Jean, nommé sous-lieutenant à Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales).

Voulant reconnaître et récompenser en lui ses brillantes qualités et même temps que sa bienveillance, qu'excluait pas les rigueurs de service, ils ont offert, mardi, au corps de garde, un riche sabre d'honneur.

Une réunion intime a ensuite eu lieu chez M. Henri Bartoli, le restaurateur bien connu de l'avenue Carnot.

Divers toasts ont été portés à l'honneur du nouveau promu : M. Sartori et Tomasi, préposés, ont associé dans de touchantes allusions, le jeune sous-lieutenant de son rapide avancement et l'ont assuré que son séjour parmi eux n'y laissera que des regrets.

Nous joignons nos mail aux compliments à ceux que M. Emmanuelli a déjà reçus et lui souhaitons dans sa nouvelle résidence, les mêmes sincères et durables qu'il s'est créées pendant son séjour parmi nous.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emulsion mentionnée aux dernières sessions, grâce à leur goût agréable sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Danré, Boulevard Paoli.

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vignes, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Avis

Amedeo Leoni essendo in via di divorzio colla mogiie, Francesca Vinciguerra, non corrisponde più delle operazioni fatte da essa a nome del marito.

Etat Civil

Naissances

Pantanelli Jean-Pierre.

Décès

Chivolo Joseph, cit-bataire, 67 ans, d'Olmeta di Tuda.

Susini Jean-Xavier, marié, 46 ans de Vecchiano (Italie)

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art

Riches et ordinaires

MARINETTI Frères

6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

21 juillet. — 22 juil.

3 Rentep. 0/0 amort. 97.40 — 97.35

— 3 p. 0/0 amortis 97.35 — 97.45

ex-coupon.

Dépôt pour la Corse

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1872

L'obligation 348 349 est sortie remboursable à 400.000 francs.

L'obligation 86 168 est sortie remboursable à 50 000 francs.

Les obligations 195 364 et 141.149 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Les Morts du Jour

Léon Riant

On annonce la mort de M. Léon Riant, ancien député à l'Assemblée nationale, ancien directeur général des postes et télégraphes.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Dans la salle du Consistoire Les condoléances des Puissances

Les cardinaux se sont réunis aujourd'hui, à 2 heures, dans la salle du Consistoire.

Les prélats ont pris place sur des sièges qui dessinent par leur ensemble les trois côtés d'un carré ; le quatrième, où s'ouvre la porte d'entrée restant vide ; c'est par cette porte que sont entrés successivement les ambassadeurs, par ordre d'ancienneté.

La diplomatie a salué le Sacré-Collège, en s'agenouillant s'il représente une cour catholique, en s'inclinant en avant, puis à droite et à gauche s'il est l'ambassadeur d'une cour non catholique.

Les cardinaux se sont levés alors simultanément, au signal donné par une claquette, et ont été leurs barrettes.

L'ambassadeur a pris alors la parole et présenté les condoléances de la nation qu'il représente.

A peine a-t-il élevé la voix que le doyen du Sacré-Collège l'a invité à se couvrir, il s'est couvert et a terminé son discours.

L'ambassadeur s'est tû.

Le doyen a remercié alors, au nom du Sacré-Collège, l'ambassadeur et le gouvernement qu'il l'a envoyé.

La cérémonie officielle est terminée, la conversation devient générale, le diplomate cause quelques instants avec les cardinaux avec lesquels il est plus particulièrement en relations, puis il quitte la salle du Consistoire selon la même formalisme et les mêmes révérences qu'à l'entrée.

Exposition du corps

Le corps de Léon XIII a été exposé aujourd'hui dans la salle du Trône ; il est revêtu des vêtements ordinaires : soutane blanche, rochet, camail de velours rouge, et placé sur un lit recouvert d'un drap de damas rouge.

Les membres du corps diplomatique, les représentants de la noblesse, et les dignitaires de la cour pontificale ont été admis à défiler devant le corps du souverain pontife.

Le cardinal Secrétaire d'Etat

Le cardinal secrétaire d'Etat a notifié la mort au corps diplomatique ; c'est le dernier acte de ses fonctions ; elles expirent avec son maître.

Le Cardinal-Vicaire a fait afficher aux portes des églises une notification au clergé et au peuple ; il ne s'intitule plus « vicaire général de Notre Très Saint Seigneur le Pape », mais, « vicaire général et juge ordinaire de Rome. »

LA GUERRE entre la Russie et le Japon

On télégraphie de Londres :

Plusieurs journaux anglais prétendent que la guerre est imminente entre la Russie et le Japon, au sujet de l'occupation de la Mandchourie.

EN ITALIE

Eruption du Vésuve Violentes explosions

Depuis hier on signale une sérieuse éruption du Vésuve.

De très violentes explosions se font entendre continuellement.

La maison occupée par les guides a été complètement détruite.

La situation devient très dangereuse.

OAEZZA LES EAUX STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

Étude de Me Tommasi

Notaire à Bastia

Aux termes d'un acte, aux minutes de Me Tommasi, Notaire à Bastia, en date du six juillet mil neuf cent trois, passé entre MM. Ernest Micheletti négociant à Lucques (Italie). Ansanno Barsotti de la maison A Barsotti et Martini de Lucques et Henri Barsanti négociant à Bastia, des modifications et additions ont été apportées à l'acte de Société, en nom collectif formé entre eux le six juin mil neuf cent deux, sous la raison sociale « Filature Soie Saint-Job.

Une expédition de l'acte contenant ces adjonctions et ces modifications a été déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia et une autre au greffe de la justice de paix du deuxième canton, le tout conformément à la loi.

Pour extrait conforme.

TOMMASI.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Hadani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge

A LA CONSOMMATION 0,45 et 0,50 le litre.

AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.

VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge

EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.

EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la flasco

Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE prenant du Domaine de RAOUCH EL-HAY, le prix de vente à la consommation est de

0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE,

0 fr. 25 centimes pour le VIN BLANC.

Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

ACHETEZ les délicieux cafés torréfiés de la Grande Torréfaction Bastiaise

Nouveau système perfectionné des Établissements

L.-N. MATTEI et Cie

Bastia (Corse)

Prix courant des cafés torréfiés

Bande jaune, qualité réclame, ne se vend qu'en boîtes de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0,80 ; 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande bleue, qualité recommandée, mêlé en boîtes de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0,80 ; de 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande verte, bon mélange, mêlé en boîte de 125 gr., 0,50 ; de 250 gr., 1 fr. ; de 500 gr., 1 fr. 90 ; d'un kilo, 3 fr. 70.

Bande rose, qualité mélange supérieur, en boîte de 125 gr., 0 60 ; de 250 gr., 1 fr. 20 ; de 500 gr., 2 fr. 30 ; d'un kilo, 4 fr. 50.

Les cafés destinés à la torréfaction sont tirés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIII

D'un tacite accord, il ne fut question, pendant le déjeuner, ni de la lettre de Prosper, ni de ses conséquences. Ainsi rien ne troubla la sérénité d'Henriette, dont la rayonnante gaîté attira plus d'une fois un nuage sur le front de son oncle.

— Pauvre enfant, se disait le vieillard ; tu chantes comme l'oiseau que tient en joue le chasseur : tout le monde conspire à te marier avec ce colette, et il ne te reste que moi ; mais, morbleu ! comme dit Médée, c'est assez.

XIV.

Aussitôt après le déjeuner, M. de Pontalin sortit ; mais avant de commencer les démarches qui devaient, selon toute apparence, rendre la liberté aux deux prisonniers, il alla chez Morêal ; en quelques mots, le vieillard le mit au courant. Il en finissent. C'est ici qu'il faut manœuvrer habilement. J'ai un projet, mais il est hasardeux, et avant de l'exécuter nous ne devons négliger aucune autre ressource. Mon beau-frère a de aller avec Henriette chez une de leurs parentes ; il n'est qu'une heure et demie, madame de Pontailly est encore chez elle ; allez-y, insister pour entrer, forcez la consigne s'il le faut, parlez à me femme comme on sait parler quand on est amoureux ; soyez éloquent, persuasif, pathétique ; vous la toucherez, à moins qu'elle n'ait en tête quelque endiablé dessein que je crois entrevoir, mais j'espère me tromper. Si vous triomphez, partie gagnée, car Chéreau n'osera jamais lutter sérieusement contre ce sœur ; si vous échouez, alors en avant les grands moyens.

Vingt minutes après, Morêal entrait chez madame de Pontailly, qui demeurait rue Laffitte, à peu de distance de l'hôtel de Castille ; quoique la voiture de la marquise fût déjà tout attelée dans la cour, il fut reçu sans difficulté. Fort méthodique dans ses habitudes, madame de Pontailly, en attendant deux heures, lisait une revue étrangère. A la vue du vicomte qui s'avançait vers elle d'un air ému, elle sourit fort gracieusement en lui désignant un fauteuil. Depuis deux jours, soit que la voisine ge d'une jeune fille charmante lui inspirât une sorte d'émulation, soit qu'elle obéît à un instinct plus doux que celui de la vanité, la marquise apportait aux détails de sa toilette certaines modifications où se trahissaient des intentions assez mondaines. C'est ainsi qu'elle avait substitué aux couleurs sérieuses des nuances plus tendres, et remplacé les bijoux par les fleurs ; imprudence où tombent volontiers les femmes chez qui se prolonge indûment le désir de plaire. A cette tentative de rajeunissement, madame de Pontailly avait seulement gagné l'apparence de quelques années de plus, et dans ces frais atours, sa métrobesité rappelait ces précieux tableaux un peu ternis auxquels on a mis un cadre neuf.

A vrai dire, ce que ressentait depuis quelques jours la marquise, c'était moins une émotion d'amour qu'une inquiétude de coquetterie. Doutant de son empire, car elle ne pouvait se dissimuler les insensates injures du temps, elle avait besoin de rassurer son amour-propre par une de ces tentatives aventureuses que hasardent parfois les puissances qui déclinent. Au péril d'une illusion, elle poursuivait un succès, sans penser que l'enjeu valait mieux que la bénédictine, et qu'immanquablement elle éprouverait plus de chagrin à perdre que de plaisir à gagner. En cette occasion, plusieurs causes avaient fixé particulièrement sur Morêal l'attention de madame de Pontailly.

D'abord, les femmes, le moins possible, font leurs expériences *in anima vili*, et le vicomte était un sujet fort distingué ; ensuite il n'agissait de conquérir au cœur épris d'une autre et de l'emporter sur une rivale jeune et belle, double attrait auquel peu de coquettes fussent restées insensible ; enfin, par une de ces subtilités d'argumentation qu'on a tant reprochées à certaine casuistes, la marquise avait découvert qu'inspirer de l'amour à M. de Morêal, c'était le meilleur moyen de le détacher d'Henriette, et par conséquent d'accomplir les vœux de M. Chereau.

— Mon frère me devra une véritable reconnaissance, se disait-elle en s'exagérant contre son habitude ses devoirs de sœur ; me nièce est une enfant qui, une fois mariée, se consolera bien vite, et M. de Morêal lui-même me remerciera plus tard de l'avoir empêché de compromettre, par un mariage prématuré, son avenir de poète. Je rendrai donc service à tout le monde. D'ailleurs, comme il est bien entendu que ceci ne doit être pour moi qu'un jeu, je peux bien me permettre de m'amuser un peu des dégâts que l'amour ne peut manquer d'inspirer à M. de Morêal.

En conséquence de ces réflexions plus ou moins sincères, madame de Pontailly accueillit le vicomte avec l'intention bien arrêtée de le soumettre aux séductions d'une amabilité dont plus d'une fois elle avait éprouvé la puissance ; elle commença son attaque par une de ces flatteries auxquelles résiste mal le cœur des poètes, surtout quand elles sortent de la bouche d'une femme.

— Je lisais des vers, mais j'y prenais peu d'intérêt, dit-elle nonchalamment après avoir répondu aux premiers compliments de Morêal ; la poésie est un instrument divin qu'on n'aime pas à voir profané, et ce que je viens de lire me semble d'une vulgarité désespérante. Peut-être, il est vrai, vos délicieuses stances à la mélancolie ont-elles contribué à ma sévérité d'aujourd'hui. C'est l'inconvénient des belles choses de rendre exigeant.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

OXYGENÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome 1er :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour frêt s'adresser à Arthur G. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE

(VALLÉE D'OREZZA)

Ferro-gazeuse et acidulé

Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table

En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL

6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Orezza-les-Eaux

HOTEL FILIPPINI

STAZZONA

Prix très réduits

On prend des pensionnaires

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Eaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carbo, 1.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga

L.30

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire

Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 12 gravures coloriées

Un An.... 22 f. - Six Mois. 11f.50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur

5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

TUMEUR

BÉNÉDICTINE

D.O.M. D.O.M.

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons — Se trouve partout

D.O.M. D.O.M.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

A LOUER

Appartement 2e étage, maison Fantazzi.

Magasin, avec et sans étagères, ancienne imprimerie Fabiani.

Divers Magasins, Usine de Toga.

S'adresser : L.-N. Mattei et Cie, place Saint-Nicolas, 15.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. MESCHI Basilio ancien garçon du café du Lycée a l'honneur de prévenir le public qu'il s'est rendu acquéreur du Bar du Palais situé en face du Lycée.

On trouvera dans son établissement des consommations de premier choix.

Bière de la Loire à 20 cent. le bock.

Café, Chamboraux Liqueurs de marque.

ALAMBICS BERDOT

DEPOT Rue Auber

PRETS, ESCOMPTE AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre le choix rendus gare Bastia non logé savoir :

Absinthe supérieure Abbel Bressou 0,90 le litre.
Id. Coubi 2.30 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Terminus, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50e 1.40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0,80 id.
Id. surfine, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Strocs surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, Fine collente eau-de-vie du Mirador, Fine eau-de-vie de Bourgogne marque vérifiable « L. Gorges Germau » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît l'heure actuelle que sa Maison est celle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pous avons marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercalés à Rencurel véritables.

ASTHME ET CATARRHE ESPIC

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI, 24 JUILLET 1903 — N° 179

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTEI OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 3 f. 5 f. 10 f.
Autres Départ. 3 f. 12 f. 24 f.

Même tarif pour l'Algérie, la Tunisie et l'Union postale, et autres Pays la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE 00350

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Cristine.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 16 m. — Coucher, 7 h. 0 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jacques.

23 JUILLET

De la Prophylaxie du Paludisme PAR LES SELS DE QUININE

Expériences faites en Corse par le Dr JOSEPH MICHON

Nous avons déjà donné la remarquable analyse que M. le docteur Martin a publiée dans le Journal Officiel de la lecture qu'a faite à l'Académie M. le docteur Michon sur la prophylaxie du paludisme par les sels de quinine et du rapport de M. Laveran sur cette communication.

L'Académie de médecine a voté des remerciments à M. le docteur Michon. Nous savons de longue date avec quel dévouement M. Michon s'occupe de toutes les questions qui intéressent la Corse, qu'il s'agisse de médecine, d'hygiène ou d'agriculture.

C'est précisément dans les vignobles qu'il a plantés près d'Aleria qu'il a pu faire les expériences de prophylaxie que relate sa communication. Nous en reproduisons aujourd'hui les passages qui nous paraissent avoir un intérêt pratique immédiat et qui pourront guider, dès cette année ceux qui dirigent les travaux agricoles dans les plaines de nos côtes, pendant la saison malarique.

A. L. M.

L'effet des sels de quinine, préservatif ou curatif, est depuis longtemps assez connu pour que ces expériences n'eussent pas mérité d'être publiées, si elles ne tiraient un intérêt particulier des conditions dans lesquelles elles ont été faites, de la manière dont on a opéré, du sel de quinine qui a été choisi, et surtout de la question d'hygiène mondiale à laquelle elles se rattachent.

M. Laveran a entretenu dernièrement l'Académie de Médecine du paludisme en Corse et des moyens de le combattre (1) C'est précisément en Corse, dans la partie de la Corse la plus infectée, dans la plaine d'Aleria qui fait face à la côte la plus impaludée de l'Italie, avec laquelle elle a une grande conformité de sol et de climat, que j'ai été amené à faire ces expériences en 1901, et à les répéter en 1902.

J'ajouterai que c'est au mois de septembre, à l'époque où sévit le plus la malaria, et dans des conditions hygiéniques particulièrement défavorables que je me suis placé.

En 1901, pendant la durée des vendanges qui a été de trois semaines, du 8 septembre au 1er octobre, j'ai fait prendre à trente-huit vendangeurs o gr. 80 de chlorhydrate de quinine tous les trois jours en deux doses de 0 gr. 40 chacune, une le matin et une le soir.

En 1902, du 8 septembre au 14 octobre, trente-cinq vendangeurs ont pris, également tous les trois jours, en deux doses, 0 gr. 70 du même sel. Je dirai plus loin pourquoi j'ai diminué un peu la dose administrée l'année précédente.

En 1901 il n'y a pas eu un cas de fièvre.

(1) Laveran. — L'assainissement de la Corse. Extrait du *Bulletin de l'Académie de Médecine*. Séance du 7 oct. 1902.

En 1902, une femme seule a été atteinte. Elle n'a eu qu'un seul accès, bénin d'ailleurs. Elle a continué, il est vrai, l'usage de la quinine quotidiennement, pendant quelque temps.

J'insisterai sur le sel de quinine auquel j'ai donné la préférence J'ai choisi le chlorhydrate (1), parce que dans les fièvres paludéennes souvent compliquées d'embarras gastrique, un sel relativement soluble est plus complètement absorbé et parce que l'expérience a montré que le chlorhydrate irritait moins la muqueuse stomacale que le sulfate, tout en contenant, à dose égale, une plus grande proportion de quinine. Ce qui prouve que l'action irritante est due à l'acide et non à la quinine, c'est qu'aucun de ces vendangeurs, ni en 1901 ni en 1902, ne s'est plaint de l'estomac. Il est probable que les médecins italiens ont fait la même constatation, puisque, dans un récent travail, M. Ronald Ross, qui a parcouru en 1902 les régions malariques de l'Italie, mentionne que le chlorhydrate de quinine est maintenant presque partout employé.

Il y a, je le sais, dans le choix du sel employé, une considération d'économie. Le chlorhydrate de quinine, s'il coûte à l'heure qu'il est, un peu plus cher que le sulfate, est cependant obtenu à un prix notablement inférieur à celui des autres sels solubles de quinine. C'est un avantage qui ne me semble pas négligeable pour une prophylaxie qui doit s'étendre à de si vastes contrées.

Mais si c'est l'acidité du sel qui joue un rôle dans l'intolérance stomacale, c'est bien à la quinine que l'on doit attribuer les effets sur les centres nerveux et en particulier sur l'appareil auditif; en 1901, plusieurs sujets avaient présenté des douleurs de tête et des bourdonnements d'oreilles, le chlorhydrate étant administré à la dose de 0 gr. 80.

En 1902, où la dose n'a été que de 0 gr. 70 aucun de ces phénomènes ne s'est produit. Comme d'autre part la prophylaxie a été pour ainsi dire absolue, j'estime que, en Corse du moins, on peut s'en tenir à cette dose.

Les médecins du service sanitaire de nos armées de terre et de mer, qui ont, dans nos colonies, employé la quinine au point de vue prophylactique, avec des résultats presque toujours favorables quoique dans une proportion variable, ne sont pas d'accord sur la question de savoir s'il convient de donner préventivement la quinine tous les jours ou à des intervalles plus espacés. Koch a recommandé la dose de 2 grammes, tous les dix jours.

En Corse, on a encore une tendance à préférer l'administration quotidienne d'une dose relativement faible, 20 ou 25 centigrammes de sulfate de quinine. En Italie, d'après M. Ronald Ross, on se contente aussi d'une dose également quotidienne de 20 à 40 centigrammes de chlorhydrate, maximum qu'on atteint même rarement.

Il me semble cependant, qu'à mesure que l'étude plus intime des causes de la fièvre paludéenne se précise, la prophylaxie devrait incliner vers les doses relativement fortes.

Il faut entendre par doses fortes les doses nécessaires pour la destruction de l'hématozoaire.

Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'il semble qu'avec une dose suffisante de quinine tous les trois jours — peut-être même tous les quatre jours — si la pratique démontrait qu'il y eût un avantage pour la santé générale du sujet à espacer encore un peu plus l'intervention, on aurait la certitude que le parasite serait, dans un moment quelconque de son évolution, antérieur à la schizo-

(1) Le chlorhydrate basique, qui se dissout dans vingt-cinq parties d'eau à la température ordinaire, tandis que le sulfate en exige sept cent cinquante.

zonie, c'est-à-dire à l'accès de fièvre, en contact avec la dose de quinine nécessaire pour arrêter cette évolution.

La découverte de l'hématozoaire du paludisme a, sans parler des travaux purement scientifiques dont elle a été le point de départ, éveillé chez les économistes, l'espoir justement fondé d'ouvrir à l'agriculture et au commerce les régions — ce sont la plupart des colonies — infestées par le paludisme.

En même temps, l'assainissement des contrées d'Europe où ce fléau fait encore actuellement tant de ravages est devenu la préoccupation des hygiénistes et des législateurs. M. Laveran a eu l'heureuse idée de choisir la Corse comme champ d'expérimentation. J'avais pu moi-même, il y a deux ans, au Congrès de la Société pour l'avancement des sciences tenu à Ajaccio, appeler l'attention de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de ce beau pays, sur ce qu'y pouvait faire l'initiative privée, en attendant les grands travaux d'assainissement toujours promis et toujours différés. Une ligne s'est formée sous l'impulsion du docteur Battesti, médecin des chemins de fer de la Corse. Les habitants des régions les plus con taminées commencent à comprendre l'intérêt qu'ils ont à faire partie de ce syndicat de défense sanitaire.

On ne peut pas, dans tous les pays, combattre le paludisme par les mêmes moyens.

Là où les flaques d'eau favorables au développement de l'anophèle sont de peu d'étendue, auprès de centres d'habitation, l'emploi d'insecticides, du pétrole par exemple, peut amener, à peu de frais une destruction radicale de l'insecte; c'est ce moyen, combiné avec l'assèchement des mares, que vient de conseiller M. Ronald Ross dans les localités voisines du canal de Suez. Ces mesures ont déjà reçu un commencement d'exécution à Ismailia, où la malaria n'a fait son apparition que depuis une quinzaine d'années, coïncidant avec un exhaussement du canal qui amène à cette ville les eaux du Nil.

Pour qui connaît la vaste étendue des marais de la côte orientale de la Corse, entretenus par mille cours d'eau que la barre de leur embouchure rend stagnants, les nombreux étangs où se mêlent en proportion variable l'eau de mer et l'eau douce, l'immensité des maquis où les inégalités du sol peuvent former des mares, alimentées pendant la saison chaude par des pluies d'orage, mares que ne soupçonnent même pas les rares habitants — je devrais dire les quelques hôtes — de ces régions à peu près désertes pendant plusieurs mois, la destruction complète de l'anophèle est irréalisable, et il semble plus pratique de commencer la lutte contre la malaria, ou en protégeant l'homme contre le moustique ou en s'attaquant l'hématozoaire lui-même dans le corps de l'homme.

L'emploi des toiles métalliques appliquées aux ouvertures des maisons ou même des huttes où couchent souvent les ouvriers ne doit pas être négligé partout où les populations s'astreignent à l'accepter, surtout après les résultats concluants obtenus par MM. Celli et Grassi dans les stations des lignes de chemin de fer qui traversent les régions malariques de l'Italie.

D'une toute récente communication du docteur Battesti à la séance du 21 décembre 1902 de la ligue corse, il résulte que des essais d'application de toiles métalliques ont été faites soit dans les maisons cantonnières, soit à la caserne de Porto-Vecchio, soit dans les gares de chemin de fer, et ont donné un résultat assez favorable pour que le docteur Battesti se propose de faire une installation modèle de toiles métalliques à la station de Furiani, à proximité de Bastia, sur les bords particulièrement malariques de l'Etang de Biguglia.

Combien paraîtrait à beaucoup moins assujettissant, et partant plus acceptable, l'emploi d'un médicament qui, administré dans des conditions déterminées, je tiens à préciser ce point, ne semble pas devoir amener une altération de la santé.

Or, il me semble que l'expérience deux fois répétée, dont j'apporte ici le résultat montre la possibilité de préserver de la fièvre les ouvriers, au moins pendant la durée des travaux agricoles nécessaires en saison malarique, sans provoquer d'accidents même légers dans l'organisme.

Cette expérience, quoiqu'ayant porté sur un assez grand nombre de sujets ne saurait suffire sans doute pour instituer une méthode Elle ne constitue pas une découverte; elle est une simple indication qui peut servir de point de départ à des expériences ultérieures de préservation par la quinine.

ÉPHÉMÉRIDE CORSE

24 juillet 1599. — François II, roi de France, douze jours après son avènement au trône, renouvelle aux Corses les promesses que son père Henri II avait faites, de les défendre contre la domination génoise, de faire respecter leurs droits et privilèges et de veiller à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité.

Les Conseils d'arrondissement

Le Président de la République française,

Sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,

Vu les lois des 22 juin 1833 et 10 mai 1838,

Décrète :

Art. 1er. — Les conseils d'arrondissement se réuniront le 27 juillet pour la première partie de leur session et le 21 septembre pour la seconde partie.

La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

Art. 2. — Il sera statué par des décrets particuliers sur ce qui concerne le département de la Seine.

Art. 3. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, est chargé du présent décret.

Fait à Paris, le 15 juillet 1903.

ÉMILE LOUBET.

LÉON XIII et la Presse

De l'Autorité :

La mort de Léon XIII amènera peut-être et même probablement une modification dans la politique de Rome à l'égard du gouvernement de la République.

Il est rare, en effet, que le successeur suive la voie ouverte par le prédécesseur.

On l'a vu au cours du règne de Léon XIII, lequel a été le contre pied du règne de Pie IX.

Et nous n'étonnerons personne en affirmant que, de ces deux papes, tous deux grands par des qualités différentes, c'est Pie IX qui a nos préférences.

Du Petit Parisien :

Léon XIII fit excellemment son office de chef de l'Eglise. Il n'avait pas, en toute impartialité, d'autre rôle à remplir. Et s'il faut risquer une appréciation de son œuvre, nous dirons, sans crainte de paraître attacher à ces choses de l'étranger plus d'importance qu'elles n'en doivent comporter à nos yeux, qu'il relève le prestige de la papauté, amoindrie par les revers de Pie IX.

Il restera, pour les ennemis et les amis de l'Eglise ainsi que pour les indifférents, comme une grande figure politique et comme l'un des papes les plus souples et les plus éclairés des temps modernes.

⁂

De la Libre Parole :

Il s'est montré, on peut le dire, l'égal des plus grands papes et des plus grands hommes, le vieillard qui a osé, à la fin de ce siècle d'argent, flétrir l'usure et le vol, le « monopole du travail et des effets de commerce, » plaindre les classes inférieures qui se trouvent « dans une situation d'infortune et de misère immérité » et blâmer ouvertement les mauvais riches qui « imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires. »

Les cuistres ont beau ricaner : quand de telles paroles tombent de la chaire de saint Pierre, elles tombent de haut, et le bruit de leur chute a eu répercussion profonde dans l'univers.

Le pape qui les a prononcées fut un grand esprit en même temps qu'un grand cœur.

⁂

De la République :

Léon XIII n'avait jamais voulu, même sous la contrainte des lois iniques, qu'on touchât à nos droits et privilèges. Il voulait avant tout le maintien du Concordat, ainsi qu'il le répétait avec force à M. Mélino. Son successeur pèsera-t-il de même sur toutes ces questions qui touchent aux intérêts vitaux de notre pays ? A cet égard, l'heure est trop solennelle pour que les appréhensions les plus graves ne se mêlent pas aux hommages respectueux dus à l'illustre pontife qui vient d'entrer dans la vie éternelle.

⁂

Du Soleil :

Léon XIII a beaucoup aimé la France. Il l'a aimée jusque dans ses erreurs et au point de la confondre avec son gouvernement. Combien de fois n'a-t-il pas répété à notre illustre ami le général de Charette cette phrase où il résumait sa paternelle affection : « La France, je l'aime de tout mon cœur. »

S'il avait pour notre pays l'affection d'un père, il en avait aussi les complaisances parfois excessives. Ses désillusions furent encore plus obstinées que douloureuses.

⁂

De la Lanterne :

Le pape est mort ; la science seule, que l'Eglise a toujours poursuivie et bafouée, et dont un écrivain clérical proclamait naguère encore la faillite, a pu prolonger de quelques jours la vie chancelante du chef de l'Eglise.

Ce spectacle peut avoir son enseignement et quelque philosophie peut s'en dégager ; mais, à tout prendre, il était loin de mériter l'attention qu'on lui a généralement accordée.

⁂

Du Petit Journal :

Nous ne saurions donc sans maladresse et imprévoyance rester indifférents au choix du cardinal que désignera le prochain Conclave. Peut-être regretterons-nous de n'avoir pas mieux mis à profit les sympathies éteintes, lorsque nous serons en face d'un nouveau règne et d'un autre pape ; nous souhaitons qu'il ne soit pas élu sous la pression de conseils étrangers ou hostiles à nos destinées.

La mort de Léon XIII n'est pas seulement un tragique et grave événement pour les âmes formées par la doctrine religieuse et les esprits sensibles à la marche moderne de l'Eglise catholique. Elle nous oblige particulièrement à réfléchir sur des problèmes de plus en plus aigus, étroitement liés à nos propres affaires, d'où dépendent notre rôle et notre équilibre dans le monde.

⁂

Du Gaulois :

Soyons-en sûrs, plus sûrs encore au

lendemain de sa mort que nous ne l'étions hier : l'action catholique est orientée pour longtemps, pour des siècles peut être, dans la direction que lui a donnée le très grand pape qui vient de disparaître. » Intellectuelle » ou d'autres temps, et au d'autres temps « politique, » selon que l'Eglise en a eu besoin, l'action sera « sociale, » parce que l'Eglise en a besoin, et parce que la démocratie a besoin de l'Eglise. L'éternel honneur du pape Léon XIII dans l'histoire sera de l'avoir compris, et, l'ayant compris, d'avoir tout fait et tout bravé pour hâter ou pour préparer la réalisation d'un rêve dont on peut bien dire, en vérité, qu'il n'en est déjà plus un, s'il ne lui faut désormais que du temps pour s'achever. C'est ce qui manque le plus aux desseins ambitieux des hommes, et le moins à l'Eglise de Dieu.

⁂

Du *Siècle* :

Léon XIII a été docile aux traditions de la papauté, en essayant de concilier l'Eglise avec la science d'un côté et la démocratie de l'autre, il n'a pas réussi. Et cet échec rend plus poignant encore le choix de son successeur.

Que sortira-t-il du Conclave ? Un pape moderne, un continuateur de Léon XIII ? Alors, au prix d'une crise intérieure, déjà commencée, l'Eglise peut garder et même reconquérir son influence.

Un pape féodal ? Un continuateur de Pie IX ? Alors, ce sera la lutte sans trêve ni merci et la douloureuse agonie d'une des plus belles institutions de l'humanité.

⁂

Du *Rappel* :

On fourbit — comme le remarque un de nos confrères italiens — on fourbit, autour du lit de mort de Léon XIII les armes pour le Conclave.

Le combat manquera de grandeur : il aura été précédé de trop de manœuvres mesquines. Une seule attitude, celle de la neutralité absolue, peut être l'attitude de la République française. Le pape qui va être élu ne saurait rien nous devoir, et nous ne devons rien lui devoir.

La fourniture des fourrages

Bastia, le 22 juillet 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le 17 courant a eu lieu l'adjudication pour la fourniture des fourrages nécessaires aux chevaux de troupe stationnés à Bastia, Calvi et Corte.

Nous serions bien reconnaissants à l'administration militaire si elle voulait faire connaître par les journaux locaux, le nom de l'adjudicataire ainsi que les prix des denrées.

Notre demande n'a qu'un but ; ce serait celui de nous libérer de cette nuée de commissionnaires, qui nous spéculent en donnant des prix dérisoires pour nos produits, tandis que, en connaissant le nom de l'adjudicataire, ainsi que les prix des denrées, nous pourrions traiter directement et nous trouverions un grand avantage.

Nous espérons que l'on fera droit à notre demande.

Nous vous remercions de votre hospitalité.

Un groupe d'agriculteurs.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Landas, chef d'escadron commandant le bureau de recrutement de Montbrison, passe au bureau d'Ajaccio, en remplacement de M. Cartoux, rendu à la vie civile sur sa demande.

— M. Poletti Jugc, ancien soldat d'infanterie coloniale, retraité pour blessures, a été nommé casernier de 2e classe à Compiègne.

— M. Simoni, capitaine au 80e rég. d'inf., passe au 153e de même arme.

— L'ex-sergent d'infanterie coloniale Dominici Jean Martin, a été nommé casernier de 2e classe à Donchery.

— Le sergent Martinelli Louis-Alexandre, du 22e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé casernier de 2e classe à Digne.

Bulletin Financier

Paris, le 19 juillet 1902.

Les hausses de la séance qui suit sont légèrement, qui gagne plus d'un point et demi, sur le rapport au pouvoir de M. Villevarde. Le reste du marché est hésitant et lourd, toujours influencé par notre Bourse, qui est en nouvelle reprise à 97.35. Le groupe métallurgique forme. On semble assurément que l'entente, pour l'Exposition, sera conclue avant la date fixée par la Poste, soit avant le 29 juillet. Bonne tenue des Grandes Banques de Crédit.

On peut aussi lire aux Fonds d'Etat russes les Obligations à 6/0 de Chemins de Fer Russes, qui seront émises le 23 courant. Ces titres de 500 frs, rapportant 28 frs net par an, sont, en effet, garantis absolument par le Gouvernement Impérial ; de plus, ils ne sont ni remboursables ni convertibles pendant 45 ans.

La Banque, les Tramways Electriques se traitent à 99. Les Charbonnages des Alpes atteignent 475. Les Rhône de Malzieu sont à 415. La Cassingo s'échange à 56 francs. La Kokombo se maintient facilement à 29.50 et 30.

Chemins Français calmes.

Récompenses Honorifiques

A l'occasion du 14 Juillet, des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

Rappel de médaille d'or

MM.

Sisco Sauveur, président de la société des marins, de Bastia.

Médailles d'argent

Tartaroli André, employé à la direction du génie de Constantine, 31 ans de services.

Muraccioli Jean Pierre, secrétaire de la société La Corse, à Marseille.

Filippi Pierre-Eustache Laurent, vice-président de la société les Sept frères martyrs, à Marseille.

Médailles de bronze

Rossi André, facteur rural à l'Ile Rousse, 31 ans 6 mois de services administratifs, 6 mois de services militaires.

Taddei François, président de la société l'Union phocéenne, à Marseille.

Lucchini Laurent Edouard, trésorier de la société La Corse, à Marseille.

Parigi Victor Paul, secrétaire de la société de Sainte-Philomène, à Marseille.

Achili Dun Gérolme, président de la société la Jeanne d'Arc, à Marseille.

Quilichini Pierre-Paul, président fondateur de la société la Concorde fraternelle, à Hières-Brougas.

Marianelli Emile, secrétaire de la société des médecins de l'arrondissement, à Rochefort.

Alfonsi François, président de la société de Saint-Pierre, à Luri.

Giorgi Louis, président de la société Sainte-Eugénie, à Ajaccio.

Cimiterra Baptiste-Charles, ancien administrateur de la société Sainte-Eugénie, à Ajaccio.

Siciliano François-Louis, administrateur de la société Sainte-Eugénie, à Ajaccio

Airola Joseph, président de la société Sainte Dévote à Bastia.

Valery André, membre honoraire de la société Sainte Dévote à Bastia.

Santoni Emile, trésorier de la société des employés de commerce à Bastia.

Biancarelli Jean, secrétaire de la société des employés de commerce, à Bastia.

Carrega Joseph, président de la société Saint Boniface à Bonifacio.

Mentions honorables

Albertini Pierre-Félix, secrétaire de la société de secours mutuels de Chavignon.

Olivieri Maurice-François, membre de la société de la musique municipale à Nice.

Mari Antoine, administrateur de la société des commis et employés à Nice.

Castelli Philibert-Juste, conseiller de la Société la Lympia, à Nice.

Ghiraldi Augustin-Ignace, trésorier de la Société de l'Union fraternelle des vétérans de toutes armes à Cannes.

Mme Costan née Peglion, Baptistine-Marie, administratrice de la société des dames de Bon Secours, à Marseille.

Maggi Antoine Charles, administrateur de la société de Saint-Louis roi, à Marseille.

Ansaldi Jean Baptiste Marius, trésorier de la société des Enfants de l'Avenir, à Marseille.

Mattei Toussaint, président de la société de la Nativité de Notre-Dame, à Marseille.

Nobili Noël, vice président de la société Saint Victor, à Marseille.

Fabiani Jacques, trésorier de la société Saint-Claude, à Marseille.

Muratelli Etienne, trésorier de la société la Couronne, à Marseille.

Le docteur Serinelli Félix Antoine médecin de la société des dames et demoiselles réunies, à Septèmes.

Les obsèques DU LIEUTENANT-COLONEL LUCCIARDI

(Suite)

Arrivés au cimetière, les assistants se groupent autour de la fosse, auprès de laquelle le cercueil est déposé ; le R. P. Barayt dit les dernières prières, fait l'aspersion, puis, le commandant Nèpie, successivement chef d'état major, prend le premier la parole en ces termes :

Mon Général,

Messieurs,

Je remplis aujourd'hui le plus pénible, le plus douloureux des devoirs qu'il m'ait été donné d'accomplir durant ma carrière militaire, celui de venir au bord de cette tombe, adresser un suprême adieu à mon ancien de Saint-Cyr, au chef resté mon camarade dont, à deux reprises, il me fut donné d'être le collaborateur, au lieutenant-colonel Lucciardi.

J'aurais voulu, avant que cette tombe ne se refermât, retracer devant vous, en termes dignes de lui, cette éclatante carrière si rapidement parcourue mais hélas aussi, si tôt terminée ! Mais, brisé par l'émotion de ces deux journées terribles, je n'ai pu que recueillir à la hâte quelques dates de cette course rapide qui, en moins de vingt années, l'avait déjà conduit presque au sommet de la hiérarchie militaire.

Lucciardi n'avait que 18 ans, quand il entra à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, de laquelle il sortit, en 1884, dans les premiers rangs de sa promotion, comme sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine.

Dès l'année suivante, il s'embarque à destination du Tonkin, où il sert pendant deux années ; moins d'un an et demi après son retour en France, on le retrouve au Sénégal, où quelques jours après son arrivée, il prend part à la colonne de N'Diegheu, au cours de laquelle sa brillante conduite lui vaut une citation à l'ordre. A cette époque, la France cherchait à faire pénétrer son influence jusque sur les rives du Niger, chez des peuples courageux jusqu'à la témérité ; ce fut le moment des combats homériques au Soudan ; à cette école de bravoure, on devait trouver Lucciardi : en effet, il prend part à l'expédition du Haut-Fleuve en 1889, et s'y fait remarquer par son courage et son entrain ; une blessure qu'il reçoit à l'assaut de Ouassebougou ne l'arrête pas ; il ne veut pas abandonner ses compagnons d'armes et, quelques jours après, il tient glorieusement sa place au combat de Koniakary, où il est encore blessé de deux coups de feu. Ces brillants faits d'armes lui valent la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il reçoit le 8 septembre 1890, à 26 ans.

Dans toutes les autres situations qu'il occupe ensuite, il sait faire apprécier ses mérites ; mûri par la guerre, il se montre aussi excellent officier d'état major que brave officier de troupes : aussi, ne tarde t il pas être promu capitaine, le 1er juillet 1891.

En 1893, il subit avec succès les examens d'entrée à l'école supérieure de guerre et obtient le brevet d'état-major en 1895. De l'état-major du gouverneur militaire de Paris, où il sert en 1896, il passe au corps d'occupation de Madagascar ; c'est alors la période d'organisation ; au lendemain de la conquête tout est à créer ; le capitaine Lucciardi est choisi pour diriger, à l'état-major, le plus important des bureaux : celui des affaires politiques, administratives et commerciales ; grâce à son intelligence, à sa grande facilité d'assimilation, à sa puissance de travail, il se révèle en peu de temps administrateur aussi distingué qu'il a été brillant soldat. Puis, lors de l'organisation définitive des services civils, il fait remise de ses fonctions avec une modestie et un désintéressement qui l'honorent.

Chargé alors de pacifier la région sakalava du Betsiriry, il y déploie une activité infatigable à la poursuite des bandes rebelles, organise en même temps le pays qu'il conquiert, et y associe notre domination.

En récompense de ces éminents services, il est nommé officier de la Légion d'honneur, le 13 juillet 1898, puis chef de bataillon le 1er janvier de l'année suivante.

Un an et demi après, on le trouve de nouveau à Madagascar, où il achève de pacifier la région du Sud-Ouest de la Grande Ile. Le 11 mai 1901, il est appelé à prendre les fonctions de chef d'état-major du corps d'occupation.

Enfin, le 9 avril dernier, il y a juste deux mois, il était nommé lieutenant-colonel. Il avait à peine 39 ans !

Naturellement grisé par cette étonnante fortune militaire, à laquelle avaient, du reste, applaudi tous ceux qui le connaissaient, le colonel Lucciardi, fidèle aux amitiés du début, était resté, malgré le nombre des galons, le camarade aimé de tous, sympathique à tous, étonnant de verve, de jeunesse et d'entrain non moins que de sérieux et d'ardeur au travail.

Possédant admirablement tous les détails des différents services militaires, il dirigeait, depuis deux ans, l'état-major du corps d'occupation avec un tact, une aisance, une sûreté et une dextérité qu'il serait bien difficile de surpasser. Alliant à une intelligence très vive un jugement droit et une profonde connaissance de son service, il résolvait avec une facilité extrême et comme en se jouant les questions les plus ardues et les plus embrouillées. Jamais son esprit net et précis n'était en défaut ; c'était toujours à la solution la plus simple et la meilleure qu'il allait du premier coup. Avec cela, possédant une puissance de travail réellement extraordinaire, il était véritablement le modèle le plus accompli du chef d'état-major que l'on puisse imaginer.

Malheureusement, servi jusqu'alors par une santé de fer, il eut le tort de ne point ménager ses forces ne voulant compter ni avec les fatigues physiques ni avec les fatigues intellectuelles. Déjà frappé de deux attaques de dysenterie, il eût dû ménager l'esprit et le corps. Mais, comment parler repos à celui qui était l'activité même, qui avait la plus haute conception du devoir et qui s'était toujours voué entièrement, passionnément, à sa tâche.

A peine remis d'une forte secousse, qui avait, cependant, dans le courant d'avril, ébranlé assez sérieusement sa santé, il demandait au Général en chef à aller visiter les cercles et postes de la côte Ouest. Mais il était écrit qu'il ne devait plus revoir ce territoire sakalava, où, comme commandant du cercle-annexe du Betsiriry, il avait tant fait pour la soumission de ces régions, ni le cercle de Tuléar, à la pacification et au développement duquel il avait, durant une année, si puissamment contribué.

Il avait fixé son départ au lundi 8. Le dimanche matin, je le trouvai à son bureau comme d'habitude. Mais, il avait à peine commencé le dépouillement du courrier qu'il fut pris de douleurs intolérables au côté droit ; il essaya d'abord de se raidir contre la souffrance mais, au bout de quelques instants, le mal atroce, pour la première fois plus fort que sa volonté, l'obligea à me remettre le travail.

Le lendemain matin, je le trouvai méconnaissable. La mort avait déjà marqué sa victime. Pourtant, malgré une effrayante prostration et des souffrances intolérables, il ne voulut point consentir à ce que contre-ordre fût donné pour son voyage, qui, dès le dimanche, avait été remis au mercredi, aujourd'hui même. Et quand je lui parlai de télégraphier pour ce contre-ordre, il s'écria : « Attendons jusqu'à ce soir, me répondit il. « Ce soir, mais il ne devait pas, hélas, y atteindre.

Le mal, en effet, en quelques heures à peine, fut des progrès terrifiants.

Le temps presse, une intervention chirurgicale est tentée : exécutée avec une science remarquable et un dévouement complet, elle touche déjà à sa fin ; mais, tout à coup, une syncope se produit, le danger devient imminent. Redoublant d'efforts, huit médecins, dans une lutte effrayante, disputent à la mort ce corps déjà presque rigide.

Mais la mort, enfin, l'emporte et tout est fini de ce jeune colonel de 39 ans, qui semblait appelé aux plus hautes destinées. Et tout à l'heure il ne restera plus rien de cette carrière si brillante, de ce chef en tous points accompli, de ce plus jeune colonel de l'armée française, plus rien que le souvenir impérissable, que nous garderons fidèlement dans nos cœurs comme celui d'un des plus vaillants chefs, des plus brillants officiers de cette armée coloniale qu'il aimait passionnément et dont, dans son âme ardente et enthousiaste, il ne séparait pas le culte de celui de la Patrie.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR de

LA SURDITÉ

d'une

MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Instant de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Audiphone Invisible Bernard et expose clairement la méthode curieuse, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Marine

AVIS

Le 19 juillet 1902 il a été trouvé et retiré du fond de la mer, dans le nouveau port, une ancre à jas en bois avec un bout de grelin chaîne : la réclamer dans le délai de deux mois à dater de ce jour.

L'Administrateur de l'Inscription maritime,

BERNARD.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21° à midi, + 27° à 7 heures du soir, + 18°. Maxima, + 29°3 Minima, + 18°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, O. id.

Etat du ciel, demi découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Ecole normale supérieure

M. Agostini, de l'Académie de Paris, a été admis à subir les épreuves du second degré du concours d'admission à l'école normale supérieure, (section des sciences).

⁂

Jet à la rue

Nous signalons à la vigilance des agents de police la façon dont plusieurs locataires des maisons portant les numéros 11 et 13 de la rue des Terrasses comprenant l'hygiène.

Toutes les fois que le tombereau chargé du balayage a passé, ils font sont des paquets d'ordures jetés par les fenêtres, qu'on trouve sur le trottoir ; et ce ne sont pas seulement des épluchures mais aussi des matières fécales auxquelles on risque de mettre le pied.

Une contravention ferait peut être cesser un pareil état de choses, n'est pas pour plaire aux passants, sortant si ce sont des touristes. Quelle piètre opinion sur la propreté de la ville, ne se feraient pas, et, avec raison, si par occasion, il leur arrivait de pâtir de ces paquets dont nous parlons.

⁂

Subvention aux départements

La répartition du fonds de subvention affecté par l'article 58 de la loi du 10 août 1871 aux départements est fixée pour l'année 1904, à la somme de 237.500 francs, pour le département de la Corse.

La Corse occupe le second rang, la Haute-Savoie occupe le premier avec 244 700.

⁂

Oxygénée Cusenier

Verte ou Blanche

⁂

Un peu de musique

Pendant la saison que nous traversons la « Lyre Bastiaise » ne pourrait-elle pas donner une fois par semaine un de ses précieux concerts, et à tour de rôle, un de nos principales places ?

Au lieu de jouer constamment sur la place Saint-Nicolas, hérissée comme toujours d'innombrables cailloux, elle pourrait se faire entendre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au rond-point du Palais de justice et sur la place d'Armes.

Outre que cela procurerait un peu de commerce aux négociants de ces différents quartiers, les habitués des concerts de musique trouveraient l'avantage de revoir certains endroits de la ville qu'ils peut-être, ils n'ont pas vu depuis longtemps.

⁂

De l'eau ! de l'eau !

On a beau en demander à corps et à cri, il est impossible d'avoir de l'eau. Nos bornes-fontaines laissent couler un très mince filet d'eau, quand elles en donnent, au grand désespoir de nos ménagères qui ne peuvent que crier.

Il est certain que si l'on entreprenait le captage des eaux pour l'arrosage des propriétés privées, on n'arriverait pas.

⁂

Au Port

Le vapeur *Pélion*, capitaine Ida, est arrivé de Livourne avec 7 passagers et 31 tonnes.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Valentier, est arrivé de Nice avec 40 passagers et 26 tonnes.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, châtaignes, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Danè, boulevard Paoli.

Etablissement Thermal

DE GUAGNO LES BAINS

EST OUVERT

M. Paolantonacci, a l'honneur de prévenir MM. les baigneurs, qu'il a l'entreprise de la table à l'Etablissement. Ils trouveront une cuisine parfaite (Française et Italienne, que au longue expérience rend excellente, et tout le confortable désirable. Il servira une table d'hôte, fera un service à la carte si on le désire, et servira aussi les soupers. Table d'hôte, 4 francs par repas, chambre, 1 fr. 40. Total, 5 fr. 50 par jour. Bonne cave, vins vieux, Champagne, liqueurs, etc. Calèche attachée à l'Etablissement pour excursions, ainsi que chevaux de selle, piano.

Il est inutile de donner la description de l'Etablissement connu depuis longtemps, de ce vaste immeuble où les baigneurs circulent librement, et ses galeries remuantes couvertes. Mais une chose importante pour Messieurs les Baigneurs qui veulent se soigner, c'est la facilité de rendre leur bain sans sortir, à l'abri de tout courant d'air dangereux dans une cure thermale, un escalier intérieur communiquant avec les Bains.

Tous ces avantages réunis amèneront à l'Etablissement baigneurs et touristes, ces derniers amateurs des beaux sites qui sont nombreux dans ces parages. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme veuve de la Rocca, propriétaire des sources thermales et des Etablissements de Guagno les Bains.

PRETS sur hypothèques et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Gianoily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Bourse de Paris

	22 juillet.	23 juil.
3 Rentes, 0/0 ancien	97.35	97.35
— 3 p. 0/0 amortis	97.45	97.35

ex-coupon.

Dépêches du Soir

Service spécial de nuit

LE CONTROLE DU TRAVAIL

Les ingénieurs ordinaires, chargés du contrôle technique des chemins de fer de la Corse, seront, désormais, chargés du contrôle du *Travail*, sous les ordres de l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, chef de service.

Les commissaires de surveillance administrative, à Ajaccio et à Bastia, sont chargés, à titre exceptionnel, des fonctions de contrôleur du travail.

Le Président de la République au Val de Grâce

Le président de la République a visité aujourd'hui le Val-de-Grâce et la Maternité, accompagné des deux secrétaires généraux de la présidence, et de son secrétaire particulier.

EN SERBIE

Situation inquiétante

Le *Gil Blas* annonce que plusieurs officiers serbes, qui n'ont pas pris part à l'assassinat de la Reine et du Roi Alexandre Ier, ont l'intention de venger leur roi.

EN IRLANDE

Les Souverains à Kingston

Le roi et la reine d'Angleterre ont assisté hier à une grande réception qui leur a été offerte par la duchesse et le duc de Connaght, commandant en chef des troupes en Irlande.

L'effectif des troupes qui ont pris part à cette revue dépasse 20.000 hommes ; ce chiffre a été atteint par l'adjonction aux troupes de l'Irlande de 5 000 hommes des brigades navales qui ont été envoyées pour renforcer les troupes pendant toute la durée du séjour des souverains en Irlande.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Notification officielle de la mort de Léon XIII

On prétend que la notification officielle de la mort de Léon XIII ne sera pas faite au gouvernement italien.

⁂

Le cardinal Oreglia a adressé à l'empereur Guillaume un télégramme de remerciements, en ajoutant que les cardinaux maintiendront toujours l'amitié entre le Saint-Siège et l'empire allemand.

La cérémonie de Saint-Pierre

Le cadavre de Léon XIII a été revêtu de tous les ornements pontificaux, que le pape portait, quand il devait célébrer une messe solennelle.

Dans la soirée le chapitre de Saint-Pierre s'est rendu au Vatican et a fait la levée du corps.

Le cortège funèbre a traversé les Loges, est descendu à la salle royale et, par l'escalier royal, est arrivé jusqu'à la chapelle du Saint Sacrement, dans la basilique vaticane.

Là, le brancard a été déposé contre la grande grille de bronze qui divise la chapelle de la basilique.

Le lit funèbre a été placé de telle sorte que les pieds du pontife dépassent un peu la grille, afin que les fidèles puissent les baiser.

La population a été admise à circuler devant le corps de Léon XIII.

Indisposition du cardinal Oreglia

S S le cardinal camerlingue Oreglia a été indisposé aujourd'hui par la chaleur, pendant la cérémonie de Saint-Pierre.

Il a été obligé de rentrer au Vatican.

Cette légère indisposition ne présente aucun symptôme de gravité.

LE CONCLAVE

Le successeur de Léon XIII

Plusieurs journaux prétendent que quelques instants avant de rendre le dernier soupir, Léon XIII aurait manifesté le désir d'avoir pour successeur le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège.

⁂

L'élection de l'un des trois cardinaux Gotti, Serafino Vannutelli et Rampolla, paraît assurée. Mais ce ne sont que des conjectures, et, comme l'accord ne paraît devoir être facile à établir, il n'est pas impossible qu'on fasse choix d'un cardinal d'âge plus avancé, ainsi que cela a été souvent fait.

Le droit de « Veto »

Le collège des cardinaux est décidé à ne plus admettre, à l'avenir, l'exercice du droit de *veto* « droit toléré jusqu'ici par pure condescendance. »

⁂

On dit que l'Allemagne inviterait l'Autriche à user de son droit de *veto*, et ce, pour empêcher l'élection du cardinal Rampolla.

Étude

DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

Dissolution de Société en nom collectif

Suivant acte sous seings privés en date à Bastia du 30 juin 1903, enregistré à Bastia, le 15 juillet 1903, f° 45, c° 481, et déposé aux minutes de Me Giordani, notaire à Bastia, par acte du 21 juillet 1903,

La Société en nom collectif « Gregorj frères, » formée entre MM. Jacques et Vincent Gregorj, banquiers à Bastia, par acte du 30 septembre 1893, et modifiée par acte du 10 juin 1903, par suite de la retraite de M. Sébastien Gregorj, est dissoute à partir du 30 juin 1903.

MM. Jacques et Vincent Gregorj ont chacun séparément les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de cette société.

Le dépôt d'une expédition des dits actes de modification et dissolution, a été fait par le notaire soussigné le 23 Juillet 1903, aux greffes du Tribunal de Commerce de Bastia, et de la Justice de Paix de Bastia-Terravecchia.

Pour extrait,

L. GIORDANI,
Notaire.

OREZZA LES EAUX

STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

GRANDE FABRIQUE

de meubles d'Art

Riches et ordinaires

MARINETTI Frères

6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Manufacture Française

D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. B. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge

A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.

AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.

VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.

EN FLACONS D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon

Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADAME EL-DEY, le prix de vente à la consommation est de

0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE,

0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.

Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi jeunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se mêler des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Suite de la page 1

Le Président de la République au Val de Grâce

Le président de la République a visité aujourd'hui le Val-de-Grâce et la Maternité, accompagné des deux secrétaires généraux de la présidence, et de son secrétaire particulier.

EN SERBIE

Situation inquiétante

Le *Gil Blas* annonce que plusieurs officiers serbes, qui n'ont pas pris part à l'assassinat de la Reine et du Roi Alexandre Ier, ont l'intention de venger leur roi.

EN IRLANDE

Les Souverains à Kingston

Le roi et la reine d'Angleterre ont assisté hier à une grande réception qui leur a été offerte par la duchesse et le duc de Connaght, commandant en chef des troupes en Irlande.

L'effectif des troupes qui ont pris part à cette revue dépasse 20.000 hommes ; ce chiffre a été atteint par l'adjonction aux troupes de l'Irlande de 5 000 hommes des brigades navales qui ont été envoyées pour renforcer les troupes pendant toute la durée du séjour des souverains en Irlande.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Notification officielle de la mort de Léon XIII

On prétend que la notification officielle de la mort de Léon XIII ne sera pas faite au gouvernement italien.

⁂

Le cardinal Oreglia a adressé à l'empereur Guillaume un télégramme de remerciements, en ajoutant que les cardinaux maintiendront toujours l'amitié entre le Saint-Siège et l'empire allemand.

La cérémonie de Saint-Pierre

Le cadavre de Léon XIII a été revêtu de tous les ornements pontificaux, que le pape portait, quand il devait célébrer une messe solennelle.

Dans la soirée le chapitre de Saint-Pierre s'est rendu au Vatican et a fait la levée du corps.

Le cortège funèbre a traversé les Loges, est descendu à la salle royale et, par l'escalier royal, est arrivé jusqu'à la chapelle du Saint Sacrement, dans la basilique vaticane.

Là, le brancard a été déposé contre la grande grille de bronze qui divise la chapelle de la basilique.

Le lit funèbre a été placé de telle sorte que les pieds du pontife dépassent un peu la grille, afin que les fidèles puissent les baiser.

La population a été admise à circuler devant le corps de Léon XIII.

Indisposition du cardinal Oreglia

S S le cardinal camerlingue Oreglia a été indisposé aujourd'hui par la chaleur, pendant la cérémonie de Saint-Pierre.

Il a été obligé de rentrer au Vatican.

Cette légère indisposition ne présente aucun symptôme de gravité.

LE CONCLAVE

Le successeur de Léon XIII

Plusieurs journaux prétendent que quelques instants avant de rendre le dernier soupir, Léon XIII aurait manifesté le désir d'avoir pour successeur le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège.

⁂

L'élection de l'un des trois cardinaux Gotti, Serafino Vannutelli et Rampolla, paraît assurée. Mais ce ne sont que des conjectures, et, comme l'accord ne paraît devoir être facile à établir, il n'est pas impossible qu'on fasse choix d'un cardinal d'âge plus avancé, ainsi que cela a été souvent fait.

Le droit de « Veto »

Le collège des cardinaux est décidé à ne plus admettre, à l'avenir, l'exercice du droit de *veto* « droit toléré jusqu'ici par pure condescendance. »

⁂

On dit que l'Allemagne inviterait l'Autriche à user de son droit de *veto*, et ce, pour empêcher l'élection du cardinal Rampolla.

Étude

DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

Dissolution de Société en nom collectif

Suivant acte sous seings privés en date à Bastia du 30 juin 1903, enregistré à Bastia, le 15 juillet 1903, f° 45, c° 481, et déposé aux minutes de Me Giordani, notaire à Bastia, par acte du 21 juillet 1903,

La Société en nom collectif « Gregorj frères, » formée entre MM. Jacques et Vincent Gregorj, banquiers à Bastia, par acte du 30 septembre 1893, et modifiée par acte du 10 juin 1903, par suite de la retraite de M. Sébastien Gregorj, est dissoute à partir du 30 juin 1903.

MM. Jacques et Vincent Gregorj ont chacun séparément les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de cette société.

Le dépôt d'une expédition des dits actes de modification et dissolution, a été fait par le notaire soussigné le 23 Juillet 1903, aux greffes du Tribunal de Commerce de Bastia, et de la Justice de Paix de Bastia-Terravecchia.

Pour extrait,

L. GIORDANI,
Notaire.

ORÉZZA LES EAUX

STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

GRANDE FABRIQUE

de meubles d'Art

Riches et ordinaires

MARINETTI Frères

6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Manufacture Française

D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. B. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge

A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.

AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.

VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.

EN FLACONS D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon

Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADAME EL-DEY, le prix de

ACHETEZ
LES DÉLICIEUX
CAFÉS TORREFIES
DE LA GRANDE
TORRÉFACTION BASTIAISE
Nouveau système perfectionné
des Etablissements
L. N. MATTEI & Cie
Bastia (Corse)

Prix courant des Cafés torréfiés

Bandes	Marques	Prix en boîtes de			
		125 gr.	250 gr.	500 gr.	1 kil.
Jaune	Qualité réclame	40 c.	80 c.	1,50	2.90
Bleue	Qualité recommandée	45 c.	90 c.	1.70	3.30
Verte	Bon mélange	50 c.	1 fr.	1.90	3.70
Rose	Qualité mélange supérieur	60 c.	1.20	2.30	4.50

Les cafés destinés à la torréfaction, sont tirés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre

28e ANNÉE — SAMEDI, 25 JUILLET 1903 — N° 180

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00352

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jacques.
Soleil : (Heure officielle)
Lever, 4 h. 16 m. — Coucher, 7 h. 0 m.
Lune : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
Fête de demain : Sainte Anne.

24 JUILLET

JOIES DE ROUTE

Ce n'est plus seulement une mode d'abandonner la ville, une fois que l'été flambe et brûle ; c'est une institution et qui dure plus que beaucoup d'autres. Tous les ans, à la mi-juillet, nous assistons en effet à l'exode de nombreuses familles qui vont demander à la montagne, la recrudescence des forces, la paix morale, la tranquille contemplation d'horizons nouveaux, l'allégresse de vivre plus près de la nature.

Aloes commencent les joies des routes et leur lyrisme. Il est commode, sans doute, de monter sur une automobile nouveau modèle ; il est peut être tout à fait *dernier cri* de faire du cent à l'heure en supprimant les lieues, en atteignant les horizons lointains, disparaissant aussitôt derrière soi, et d'aspirer jusqu'à la suffocation la grande âme éparse des bois.

A cette frénésie du vertige, à cette course à l'abîme et à la mort qui a sa poésie, comme tout ce qui est violent, combien je préfère les lenteurs d'antan, les joies savoureuses d'un voyage sur nos voitures emportées par nos petits chevaux alertes et vigoureux. Il est temps encore de savourer les délices du relais que l'étape n'a pas remplacé ; au postillon n'a pas encore succédé le chauffeur. Tant pis, peut-être, diront ceux qui sont pour l'industrialisme moderne.

L'automobilisme m'effarouche ; il ne procure que l'ivresse et l'émoi passionnant du vertige ; il induit l'homme dans le péché d'orgueil puisqu'il se croit un moment, devenu élément lui-même et prend en dédain la tourbe sans nom des bipèdes qu'il daigne parfois écraser sur son passage. Et puis ! quelle élégance ! le cache-poussière, les lunettes, le masque, ce n'est plus une toilette, c'est un affreux déguisement.

Si encore on respirait l'air pur de la campagne. Non, mais de la fumée, de la poussière et les émanations de pétrole. Si encore on jouissait des panoramas pittoresques, des hameaux clairs, des bourgs serrés, grimpant joyeusement au flanc des monts, assaillant les côteaux ! Mais non ; on veut toujours marcher ; plus vite, encore plus vite : on ne s'arrête pas ; on travaille à l'heure, à la minute, le chronomètre en main. On veut déjà être arrivé...

Non, non, j'y tiens ; rien de plus beau que de partir en voiture, d'Ajaccio, dans l'or pâle de l'aube et s'enfonçant, lentement, délicieusement dans les herbes encore humides de nos côteaux pour gagner le petit trou où l'on se terrera pendant huit ou dix semaines.

Oui, en voiture ; vous grimpez lentement, vous dévalez avec bonheur, vous ne pensez pas aux folles et fatales vitesses. Vous vous arrêtez : et la joie du départ se complète par les joies de la route.

Nos chemins de fer corses remplissent presque toutes ces conditions et c'est pourquoi leur lenteur ne m'effraie pas ; leur coup de sifflet ne détient pas l'espace, n'a rien de hautain ni d'insolent. Voyez le train qui part d'Ajaccio et qui, tous les jours, sème sur sa route bordée d'acacias odorants et de verdure parfumée, les voyageurs pour Ucciani, Tavera, Boccognano, Vizzavona, Vivario ! Il est pimpant, gai, ce n'est pas la tempête tumultueuse du

que chante dans l'*Ombre des jours* la comtesse de Noailles ; il s'accroche de toutes ses forces aux pentes des côteaux ; il ne vous brusque pas, ne vous cahote pas ; il s'arrête au moment où vous désirez un arrêt ; il reprend lentement sa marche prudente lorsque vous étiez fatigué d'attendre ; il ne vous incommode pas par les tourbillons noirs de fumée. Sa machine est sobre comme l'estomac de nos paysans ; il se contente d'une petite ration de charbon qu'il consomme économiquement et si vous vous laissez aller à la rêverie, vous oubliez que c'est le train qui vous emporte : vous avez la douce sensation de la voiture berceuse ; vous entendez le grelot des chevaux, les cris du conducteur, et parfois il vous prend envie de demander au postillon son fouet pour vous amuser avec les bêtes de votre rêve...

si le bruit de la voiture, je veux dire du wagon, ne vous a pas endormi, vous avez eu tout le loisir d'admirer votre paysage ; à droite, à gauche, vous pouvez vous remuer, car le petit train fait sa besogne trois fois par jour et il ne fait jamais au voyageur l'impolitesse de se charger de trop de voyageurs. On est assis à l'aise, commodément, au large : on a le temps de tout voir, en détail ; on a voyagé, puisque on s'est amusé, puisqu'on a profité et puisque vous ne vouliez pas autre chose.

JEAN KIONY.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

25 juillet 1799 — Bataille d'Aboukir où Luce de Casabianca, commandant *l'Orient*, fit sauter son vaisseau plutôt que de se rendre aux Anglais.

Son fils Giocante, âgé de 12 ans, refusa de quitter le vaisseau et périt avec son père.

Les Examens du Baccalauréat

Sous le titre de « Paradoxes et truismes d'un ancien doyen, » M. Paul Stapfer, ancien professeur à l'Université de Bordeaux, a publié récemment dans la *Grande Revue* de bien intéressants souvenirs.

Nous en détachons un fragment particulièrement savoureux sur la façon dont étaient appréciées (par l'ancien jury exclusivement composé de professeurs de Faculté, mais les choses ont-elles bien sensiblement changé depuis ?) les compositions écrites des candidats.

Il est vrai que les examens du baccalauréat sont flots à Bastia depuis quinze jours. Mais on garde encore leur souvenir dans plus d'une famille. Et d'ailleurs, ils reviendront.

Voici donc l'appréciation de M. Stapfer :

Le baccalauréat, dit-il, est « un abîme d'iniquité, » et en disant cela, il déclare être à mille lieues d'incriminer la parfaite droiture morale des gens de bien qui font les bacheliers. Il s'agit d'une iniquité non des hommes, mais des choses : ce ne sont pas les examinateurs qui sont injustes, c'est le baccalauréat, « c'est le monstre lui-même. »

Et non sans raison, M. Stapfer s'élève contre la réforme par laquelle on a substitué l'échelle de notes de 0 à 10 à l'ancienne échelle de 0 à 5 : il estime que ce laxe de notes est non seulement ridicule, mais funeste aux candidats : la plupart des professeurs donnent des notes toujours voisines de la moyenne parce que les nombres imprécis satisfont ce goût « d'une justice tempérée qui est l'idéal des esprits médiocres, » certains d'entre eux remplacent la gamme réglementaire par une division de leur choix, et « à l'image de leur caractère » qui s'étend de 6 à 14 ; d'autres enfin refusent impitoyablement et systématiquement de donner des notes élevées.

Ils donneraient un 10 à Châteaubriand et peut-être un 12 à Pascal. Flagmatiques, lents et tièdes, incapables d'aucun mouvement vif de sensibilité, n'ayant jamais eu ni belles fureurs ni enthousiasmes, ils voient tout en ce monde, les hommes et les choses, les œuvres et les actes, et leurs fonctions et leurs élèves et leurs propres travaux, et le bizarre essai de quelque futur écrivain de génie luttant pour le diplôme, à travers la médiocrité qui est leur état d'âme.

Ils ont pour cible de leurs traits satiriques l'originalité hardie, pour idéal la correction négative, et toute leur ambition, tant pour eux-mêmes que pour leurs étudiants, du baccalauréat à la licence, à l'agrégation, au doctorat et jusqu'à la fin de leur carrière, est de rester dans la moyenne, de se placer, de se loger, de se marier, d'établir leur famille, de vivre, de vieillir et de *mourir en rien* !

M. Stapfer admire comme un prodige d'inconscience la tranquille fermeté des juges que le souvenir des notes qu'ils ont données ne trouble pas dans leurs veilles. Quant à lui, il a « fabriqué des bacheliers pendant 18 ans ; 9 ans dirigé l'usine comme doyen et il trouve cela abominable. Il constat par cette constatation d'une franchise qu'on ne saurait trop louer — pour la consolation des mères et l'encouragement des candidats — que « nos notes, expression authentique et intéressante de nos humeurs individuelles, n'ont qu'une correspondance inégale, incertaine, arbitraire, avec la valeur des compositions. » *Dulcemus confitentem reum.*

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le 17 du courant a eu lieu au « Pensionnat des Filles de Marie » la distribution annuelle des prix. Cette cérémonie, qui était d'habitude si attrayante, semblait cette fois plutôt triste.

En effet, l'absence de l'Evêque, la mort du Pape et surtout la crainte d'une décision qui pourrait, pendant les vacances, dissoudre cette congrégation enseignante n'étaient pas faites pour apporter à la solennité leur note gaie.

Une belle exposition d'objets, œuvres des meilleures élèves, a été beaucoup admirée et l'attribution des prix et accessits a satisfait pas mal d'élèves en ce jour heureux qui récompense une année de travail et donne la liberté désirée.

Bonnes vacances, Mesdemoiselles, et le reporter de ce journal qui a constaté avec plaisir tous vos progrès, fait des vœux sincères pour que les vôtres — doivent ils être nombreux et fervents ! — soient exaucés. — Z.

PIANA. — Il y a quelques jours est décédé à Piana, M. Coppolani, conseiller municipal.

En quelques mots bien sentis M. Alessandri, maire, a retracé la vie simple, probe et laborieuse du défunt qui était un bon citoyen et un excellent agriculteur.

CALACUCCIA. — Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu hier, 22 juillet, dans notre canton. Sur 29 candidats, 13 ont été définitivement admis. Ce sont MM. Andrei, Flori, Geronimi, Luciani P.-L., Luciani F., Santini, Santucci, Simeoni, Versini et Mlles Acquaviva Caroline, Gherardi, Leca Faustine.

Nous sommes heureux de féliciter M. Grisoni, instituteur à Lozzi qui a présenté quatre candidats qui ont été tous définitivement admis. L'année dernière il a enregistré six succès.

Nous félicitons aussi chaudement M. Giansily, jeune brevetié de Lozzi et M. Grimaldi de Calacuccia, lesquels ont brillamment débuté dans la carrière de l'Enseignement : leurs efforts ont été couronnés.

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

En toute autre occasion, le vicomte n'eût pas écouté, avec une complète indifférence, ces louanges inintelligemment exagérées ; mais en ce moment les anxiétés de son amour imposèrent silence à sa vanité.

— Mes faibles essais, répondit-il d'un ton modeste, n'ont rien, madame, qui puisse motiver un jugement si flatteur ; mais l'excessive indulgence que vous leur témoignez, pour être peu méritée, ne m'en est que plus précieuse, car elle me permet d'espérer que si j'osais l'invoquer dans une circonstance importante...

— Vous faites imprimer vos vers ? interrompit la marquise.

— Non, madame ; pour affronter la publicité, il faut un talent que je n'ai pas. La circonstance dont je vous parle...

— C'est trop de modestie. Le morceau que vous m'avez fait connaître m'a donné la meilleure idée de votre recueil. Je vous crois un vrai poète ; ainsi, quelque agréables que puissent être des succès de salon, vous devriez viser plus haut. Si vous n'avez pas d'éditeur, je vous en trouverai un.

— Je n'ai aucune ambition littéraire, madame ; mais si vous me permettiez d'indiquer un autre but à votre bienveillance...

— Point d'ambition à votre âge ! dit la marquise, qui semblait décidée à ne pas laisser arriver Moréal à l'objet de sa visite ; vous avez tort. Si le talent a des prérogatives, il impose aussi des devoirs. Méconnaître ses instincts, manquer à sa vocation, ce n'est plus de la modestie, c'est de l'insouciance.

— Cela est vrai, madame ; mais si je suis insouciant à beaucoup d'égards, c'est que préoccupé d'un souci unique...

— Le seul souci digne d'un homme de mérite, interrompit de nouveau madame de Pontailly, c'est la réputation, c'est la gloire. Qu'une pierre inerte reste enfouie, c'est son lot ; mais voyez si le moindre arbrisseau ne sait pas percer la terre pour grandir au soleil et devenir un arbre. Réduirez-vous le talent à la condition de la pierre ? tarirez-vous en lui cette sève dont la plus faible plante est vivifiée ? Ce serait un crime de lèse poésie !

— O discoureuse insupportable ! pensa le vicomte ; ton pathos me permettra-t-il enfin de placer le seul mot que j'aie à te dire ?

— Oui, reprit madame de Pontailly avec un sourire d'aimable protection autant la médiocrité prétentieuse est déplaisante, autant est blâmable le mérite indolent. Il faut vaincre cette indifférence, il faut sortir de cette apathie. Jeune et intelligent comme vous l'êtes, votre place est à Paris, où de vrais succès vous sont assurés, pour peu que vous vouliez les briguer.

— C'est ce que je ne ferai pas, madame, quel que soit l'attrait d'une pareille perspective répondit Moréal d'un air de réserve. Je connais trop l'insuffisance de mes forces pour essayer un essor qu'il me serait impossible de soutenir. Je laisse donc la gloire à ceux qui se sentent nés pour elle, et je dirige tous mes vœux vers un but moins brillant sans doute, mais peut-être plus rapproché du bonheur.

Mécontente du peu de succès de ses flatteries, la marquise changea d'accent :

— Quel est cet Eldorado ? demanda-t-elle d'un ton bref.

— Je désire me marier, madame, et je viens...

Madame de Pontailly se pinça les lèvres et aussitôt partit d'un éclat de rire affecté.

— Je n'aurais jamais deviné celui-là, dit-elle ; quel âge avez-vous ? vingt-cinq ans, je suppose.

— Vingt sept ans, madame.

— Et vous voulez vous marier ! mais c'est exemplaire, mais c'est édifiant ; vous méritez d'être cité pour modèle aux jeunes gens ! Presque tous, dans votre position, se disaient : J'ai de la naissance, de l'esprit, d'autres avantages encore, le monde de Paris s'ouvre à moi, et, sur ce théâtre si envié, un rôle brillant m'est offert. Le plaisir est là à coup sûr, la gloire peut-être ; d'une part les mille enchantements de la vie élégante, de l'autre les nobles travaux de l'intelligence ; par-dessus tout la liberté, ce trésor sans lequel les autres ne sont rien. C'est là sans doute une belle et radieuse existence ; joyeuse en donc tandis qu'elle s'offre à nous ; dans quelques années, notre jeunesse sera envolée, que du moins elle nous laisse des souvenirs !

En parlant, la marquise regardait attentivement Moréal, comptant pour étudier sur sa physionomie l'effet de cette tirade, qui, dans sa moralité profane, semblait la paraphrase de quelque fragment d'Florian. Loin de paraître ébloui par l'éclatant horizon qui lui était découvert, le vicomte écoutait avec une impatience laborieusement contenue par sa politesse, et la marquise n'aperçut sur ses traits aucun symptôme d'émotion ou d'entraînement ; blessée d'une indifférence qui paraissait défier toutes ses séductions, elle reprit d'un air sardonique :

— Voilà ce que se disaient à votre place la plupart des jeunes gens ; mais vous, philosophe précoce, vous, sage de vingt-sept ans, vous dédaignez les plaisirs du monde, les orages des passions, les vanités de la gloire ! Ce qu'il vous faut, c'est une obscurité tranquille, un bonheur monotone, en un mot les délices du coin du feu ; si ce n'est pas là le rêve d'une imagination ardente, du moins c'est celui d'une âme candide, et je ne puis qu'y applaudir.

Parler à un jeune homme du calme de son imagination et de la candeur de son âme, c'est lui faire un compliment qu'il prendra neuf fois sur dix pour une injure.

(A suivre).

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
S.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

nés par la réussite des élèves qu'ils ont présentés.

⁂

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

La distribution solennelle des prix aux élèves du pensionnat des Sœurs de Saint Joseph a eu lieu hier soir, devant une nombreuse assistance. Nous avons remarqué la présence de MM. les Vicaires capitulaires, entourés d'un nombreux clergé, de M. le Maire et de plusieurs notabilités, tant civiles que militaires.

A cause de la mort de S. S. Léon XIII le programme n'a pas été exécuté tout entier. La partie musicale et récréative a été supprimée.

Aussi une pensionnaire, en grand deuil, est venue sur la scène déplorer le décès du Souverain Pontife et annoncer la modification apportée à ce programme qui est resté tout de circonstance par l'interprétation d'un drame des plus émouvants intitulé *Saint Pierre*.

Cette magnifique tragédie s'est déroulée en quatre actes. Les décors étaient beaux, les costumes riches. Au premier acte la scène se passe sous les murs de Rome incendiée.

Au second elle se continue dans les catacombes.

Les salons de Néron se présentent au troisième.

Enfin la tragédie se termine dans la prison Mamertine où apparaît la croix sur laquelle Saint Pierre veut être mis la tête en bas pour regarder le ciel.

Au dernier acte apparaît aussi Saint Paul.

Nous devons tous nos compliments aux jeunes actrices qui se sont réellement surpassées et aux religieuses qui les ont si bien dirigées.

On a commencé, ensuite, la distribution des prix aux élèves du Pensionnat et à celles de l'Externat.

⁂

NONZA. — Un grand malheur est encore venu semer le deuil dans le coquet village de Nonza.

Une jeune fille, Mlle Marie Pietri, remplie de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et dont la modestie égalait la bonté, vient de succomber après une terrible maladie. Tous les soins affectueux et dévoués prodigués par sa sœur, sa famille et ses parents, n'ont pu enrayer le mal et elle expirait dans la nuit du 14 au 15 juillet.

De magnifiques funérailles lui ont été faites. Un très beau catafalque ornait la nef de l'église qui pouvait à peine contenir la foule des parents et des amis venus du canton et des cantons environnants pour témoigner à la famille Pietri les regrets que lui causaient cette perte irréparable.

Nous offrons à la famille ainsi qu'aux parents nos plus sincères condoléances.

Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un par Mlle Angèle Guerci et l'autre par Mlle Anne-Marie Casale.

Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de reproduire ces discours in extenso.

Voici le discours de Mlle Querci :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une bien grande et bien douloureuse émotion que je viens aujourd hui auprès de cette tombe, prématurément ouverte dire un dernier adieu à celle que tous ici nous avons tant aimée. Oh ! qui donc, il y a quelques jours à peine, pouvait supposer un aussi fatal dénouement ? qui donc en la voyant avant-hier encore si pleine de courage et d'espoir, aurait pu croire si court le temps qui lui restait à vivre.

Elle était si jeune et la jeunesse a tant de forces, mais Dieu avait jugé son heure venue et elle s'est éteinte doucement sans souffrance comme un enfant s'endort, un tranquille sourire sur les lèvres.

Mlle Marie Pietri avait à peine 26 ans, l'âge des espoirs riants, l'âge où l'on a foi en l'avenir et voilà que brusquement la mort cruelle est venue briser le cœur de tous les siens.

Sa sœur pour qui elle fut toujours une compagne et une amie dévouée presque une mère, n'a pas aujourd hui assez de larmes pour pleurer une aussi grande perte.

Qui dira le chagrin immense de cette pauvre sœur, de ce malheureux père, de ce grand-père vieillard nonagénaire à qui était réservé encore de voir ce dernier et suprême malheur, de ces pauvres oncles qui l'aimaient comme une fille.

Ah ! du moins qu'ils puisent dans les secours de notre sainte religion la force dont ils ont tant besoin.

Devant un aussi grand deuil nous ne pouvons que pleurer avec sa famille désolée et, si les regrets unanimes de toute une population peuvent être pour elle un adoucissement à leur si profonde douleur, c'est du plus profond de notre cœur que nous venons joindre nos larmes aux leurs.

Une dernière fois adieu, Marie, adieu !

Puissent nos regrets apporter quelque soulagement aux peines des vôtres que cette fin prématurée va plonger dans le deuil.

⁂

Voici le discours de Mlle Casale :

Mesdames, Messieurs,

Une mort soudaine vient de nous plonger tous dans la plus grande affliction.

Mlle Marie Pietri, cette amie bonne, douce et généreuse, a rendu sa belle âme à Dieu à cet âge où tout semble sourire dans la vie.

Nous voici devant ce cercueil, nous tous qu'elle avait connus et aimés. Poussés par une seule pensée, animés d'un même sentiment, les larmes aux yeux et le cœur brisé par la douleur, nous sommes accourus tous ici pour exprimer nos éternels regrets et rendre un dernier hommage à celle que la mort est venue nous arracher.

Issue d'une famille honorable, Mlle Marie Pietri a reçu, grâce à ses bons parents, une excellente éducation.

Dans sa vie active, dans son caractère modeste et généreux elle était heureuse, si toutefois on peut l'être sur cette terre, lorsqu'un grand malheur vint troubler son existence, hélas, bien courte ici bas ! La mort de sa mère ! Une mère, ce que nous avons de plus cher au monde se séparer de nous ! Quelle douleur pour cette fille si tendre et si affectueuse ! Rien ne pouvait la soulager.

Privée de sa mère, elle ne fut pas moins vertueuse. Elle se plaisait à faire le bien autour d'elle. Elle pratiquait la charité, cet amour de Dieu et du prochain, la première de toutes les vertus. Cette noble qualité jointe à sa douceur et à sa modestie avait accru l'estime et l'amour de nous tous. Les pauvres surtout connaissant sa bonté la chérissaient.

Pauvres parents, pauvre sœur surtout ! votre malheur est grand, votre perte irréparable, mais votre foi ardente peut adoucir... ! votre juste douleur ; notre sainte religion ne nous donne-t elle pas l'espoir d'une vie meilleure ?

Adieu chère Mlle Marie, là où les Vierges vous ont emmenée reposez en paix et priez pour nous. Au revoir au ciel !

Récompenses Honorifiques

A l'occasion du 14 Juillet, des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

Médailles d'argent

MM.

Santini Louis, président de la société des agents du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, à Paris.

Médailles de bronze

Orsini Toussaint, secrétaire de la société des capitaines au long-cours, à Agde.

Mlle Ferradini Antoinette, membre de la société des médaillés d'honneur, à Perpignan.

Coulouni Pierre, administrateur de la société des gens de maison, à Paris.

Sampieri Michel Jean, vice président de la société de l'Union des employés de commerce et d'industrie, à Paris.

Paoli François Joan, président de la société de Fontenay aux Roses.

Patritti Alexandre Jean, vice trésorier de la société des quartiers Saint Lambert et Necker, à Paris.

Sacripanti Joseph Trochite, trésorier de la société des Corses, à Paris.

Mentions honorables

Mme Anesilli, présidente de la société la Sainte Famille, à Toulouse.

Franceschi Joseph Marie, administrateur de la société la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Haute Garonne à Toulouse.

Lama Antoine, trésorier de la société de Saint Joseph, à Longevin.

Zaccarelli Marcel, secrétaire de la société l'Union corse, à Montpellier.

Borrelli Henri Simon, président de la société des sauveteurs, à Cette.

Ross Jean, trésorier de la société la Fraternelle, à Vença.

Rossetti Antoine, visiteur de la société l'Union, à Saint Jean de Maurienne.

Bulletin Financier

Paris, le 21 juillet 1903.

Marché irrégulier mais assez ferme dans son ensemble. Rente 3 0/0, très agité, finit au plus haut à 97.55. L'Extérieure se traite en nouvelle hausse à 91.12 ; les fonds ottomans sont indécis. Les Sociétés de Crédit sont demandées. Rappelons que c'est demain mercredi qu'a lieu l'émission des Obligations à 0/0 des Chemins de Fer Russes. Prix d'émission : 500 frs, rapportant 20 frs net absolument garantis par le Gouvernement Impérial de Russie. La prime est de 9/16.

En banque les Rentes de Suède sont bien tenues à 115. Les titres de Finlande sont à 243. Comptoir demandés entre 96.75 et 97.75. Escompte saine à 10 francs.

La Compagnie Algerian And Cosmo Gold-fields, capital Liv. 400.000, en actions de Liv. 1 chacune, a pour objet l'exploitation de mines à la Côte d'Ivoire, les prospections dans cette colonie et la formation de Sociétés filiales d'exploitation. Cette Société, qui dispose de 12 d'entre parmis, s'est rendue propriétaire de toutes les travaux de prospection et de sondages qui ont été opérés dans la plupart des territoires faisant l'objet de ces permis et même du matériel d'exploitation qui se trouve sur un gisement mineur de l'Anguas. Il s'ensuit que la Compagnie est actuellement en mesure de remplir immédiatement son objet c'est-à-dire d'exploiter une mine, de fonder des filiales et de construire des sondages.

Nos Chemins ont peu varié.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 3e trimestre qui s'ouvrira le lundi 27 juillet 1903.

Lundi 27 juillet. — Antonetti Napoléon, berger, demeurant à Corte, vol qualifié et complicité. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Nivaggioli.

Mardi 28. — Bertoldi Toussainte, ménagère, à Cervione, assassinat et tentative de ce crime. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Carafla.

Mercredi 29. — Antoniotti Bernard, propriétaire, à Campile, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Moretti et Decori.

Jeudi 30. — Martin Eugénie-Blanche-Louise, domestique, demeurant à Ajaccio, assassinat. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Nardini.

Vendredi 31. — Pech Nonce-Marie épouse Giovacchini, demeurant à Sartene, infanticide. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Nardini.

Samedi 1er août. — Annibali Madeleine, ménagère, demeurant à Venaco, infanticide. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Mozer.

Lundi 3. — Tanot Dominique, d'Ajaccio, Debernardi Antoine-Marie, de Bonifacio, injures publiques par la voie de la presse. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me de Carafla.

Mardi 4 — Mondoloni Charles Jérôme, Mondoloni André, Mondoloni Joan-Dominique, d'Olmeto, assassinat et complicité. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Nivaggioli et Decori.

Augmentation du revenu.

— Un capital de *10.000 fr.* placé en valeurs de premier ordre donne à peine un revenu de *300 fr.* Ce même capital employé en *Rente viagère* rapportera selon l'âge, *trois, quatre, cinq fois plus,*

Ainsi, toute personne âgée désirant assurer avec ses capitaux le repos de sa vieillesse, ne peut, dans ce but, se constituer un revenu suffisant que par la *Rente viagère*. Cette opération lui garantit en même temps qu'un plus grand bien-être, la certitude, sans aléas et sans formalités, du paiement régulier de ses rentes.

Mais, pour atteindre ce résultat, il est indispensable de bien placer sa confiance en s'adressant à une bonne Compagnie.

La Compagnie *LE PHÉNIX* offre à cet égard une sécurité absolue, son ancienneté, l'importance de ses réserves l'ont classée parmi les Compagnies de premier ordre, et *aucune ne peut offrir plus d'avantages, plus de facilités, plus de garanties à ses rentiers.* Les Tribunaux et Cours d'appel l'ont ainsi appréciée en la désignant fréquemment pour recevoir les fonds destinés à la Constitution des Rentes viagères

La Compagnie LE PHÉNIX paye chaque année plus de *onze millions* à *16.000* familles.

Renseignements gratuits et confidentiels

S'adresser : *à Paris*, au Siège social, 33, rue Lafayette, *en province*, aux agents généraux de la Compagnie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23·3 à midi, + 27·4 à 7 heures du soir, + 23.4 Maxima, + 29·5 Minima, + 19·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 756 mm., 6 heures du soir, 758 m. .

Vent. — Dans la matinée N. O. modéré.

Dans l'après-midi, id. assez fort.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Au départ

M. le lieutenant Provençal, du 163e régiment d'infanterie, officier d'ordonnance du Général Gouverneur de la Corse, affecté sur sa demande au 112e régiment d'infanterie à Nice, a rejoint son nouveau corps par le paquebot d'hier.

Depuis plus de six ans que M. Provençal se trouvait en Corse, il s'y était acquis de solides amitiés tant par l'aménité de son caractère que par l'exquise courtoisie de ses relations.

Le régiment de Corse perd l'un de ses plus brillants officiers, et au moment de son départ, nous avons à cœur de lui dire combien nous le voyons s'éloigner de nous avec regret et que tous nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle garnison.

⁂

Nouvelle coloniale

M. Ferraudini, médecin major de 2e classe en service au 7e rég. d'infanterie coloniale, s'embarquera le 15 août prochain, à Marseille, pour l'Afrique occidentale française.

⁂

En mer

Dans l'après-midi d'hier, notre population maritime était mise en émoi par les signaux immédiatement qu'annonçaient un accident n'est à signaler.

Le voilier *Marie*, venant de Saint-Florent, chargé de matériaux pour le compte de la Maison Clement qui a déjà doublé le phare de la jetée du Nouveau-Port pour y prendre son mouillage, lorsque les vents d'Ouest, ayant subitement fraîchi, le chassèrent sur la jetée.

De nombreuses embarcations se détachèrent du Nouveau Port, ainsi que du Vieux Port, notamment celle du pilotage commandée par le capitaine Devoti, l'*Annonciation*, patron Barbaggi, la baleinière de la Douane Fraissinet et le canot de la Douane.

Grâce aux secours promptement organisés, et aux dispositions prises, la *Marie* put facilement accoster.

⁂

Arrestation

La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Luzi Jean-Paul, âgé de 17 ans. Cet individu qui aurait été surpris près de la balte de la Pancrace en flagrant délit de vol d'une montre, d'une veste et d'un gilet au préjudice du cantonnier Alcisi, a été conduit devant M. le Procureur de la République. Ce magistrat l'a déféré à M. le juge d'instruction qui l'a fait écrouer après interrogatoire.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Bocheron de Boissoudy, nommé au commandement d'un torpilleur de la défense mobile de Corse, prendra possession de son commandement le 2 août prochain.

— M. l'ensegne de vaisseau Delpuech du port de Toulon, est désigné pour embarquer, le 25 juillet courant comme second sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Mottez, qui reçoit une autre destination.

— Le ministre transmet au port de Toulon, une demande de congé de deux mois, à titre de soutien de famille, formulée en faveur du matelot Mari, du *Caledonien*.

⁂

Sauvetage

Hier soir, vers 5 heures, le jeune Forni Jean, âgé de 10 ans, se baignait à la plage de Toga en se tenant sur l'eau à l'aide d'un morceau de liège. A un moment donné ce liège qui lui servait de bouée échappa des mains. Le jeune enfant privé de son soutien, ne tarda pas à disparaître au fond de l'eau. Il serait infailliblement noyé, car il avait à cet endroit près de trois mètres de profondeur, si le nommé Aquaviva Jean-César, âgé de 14 ans, n'était venu à son secours. Ce dernier n'écoutant que son courage se jeta résolument à l'eau et, après bien des efforts, parvint à ramener Forni, sain et sauf, au rivage.

Nous félicitons le jeune Aquaviva Jean-César pour son acte de dévouement et nous nous permettons de le signaler à l'administration supérieure.

⁂

Brevet supérieur

Institution de Mlle Rinaldi, boulevard Saint-Angelo, 15, en face le Petit Lycée. Préparation au brevet simple et au brevet supérieur. Cette dernière préparation est faite par 5 professeurs du Lycée licenciés ou agrégés.

Durée des études, 2 ans. On reçoit dès à présent les inscriptions.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en flacons et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, châtaignes, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Appartement de huit pièces, rue Fontino Bianco, au 3e. S'adresser à M. Scinetro, négociant. Prix très modéré.

⁂

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Agneo, est arrivé de Livourne avec 7 passagers et 2 tonnes.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Carrihs, est arrivé de Marseille avec 142 passagers et 149 tonnes.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Paladier, est arrivé de Livourne avec 7 passagers et 2 tonnes.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

A PROPOS DE JULES SIMON

L'inauguration qui vient d'avoir lieu de la statue de Jules Simon, nous rappelle la lutte que le grand philosophe soutint en 1880 au Parlement, contre les partisans du monopole pour l'Etat de l'Enseignement secondaire.

Un jeune bastiais adressa à cette occasion à l'illustre orateur une pièce de vers que nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-après.

Jules Simon y répondit par une lettre de remerciements et de compliments dont notre compatriote fut, on le pense bien, très flatté.

A JULES SIMON

A propos de l'article 7.

Ils se sont ris de toi, les méchants et les lâches,
Ceux qui n'ont pas dans l'âme un pur tressaillement,
Qui ne comprennent pas qu'on gravisse sans tâches
Les sentiers escarpés d'un noble sentiment.

Qu'est-elle donc pour eux cette liberté chère
Dont ils font sans leurs mots retentir le grand nom ?
Est-ce un soleil ôtif, ingénieuse chimère,
Dont on ne peut au cœur recevoir le rayon ?

Dresse aux yeux d'azur, penchée à votre couche,
Lorsque vous la voyez sourire et se pâmer,
Pouvez-vous de sa lèvre approcher votre bouche,
Sans écouter sa voix qui vous parle d'aimer.

Non, non, la liberté c'est une fiancée
Qu'à chaque instant l'amour retient à vos côtés,
Pour la voir, l'admirer, dans vos bras enlacée,
Pour s'asservir enfin au joug de ses beautés.

Ce qu'ils voulaient de toi, ces méchants pleins de haine,
C'était un pacte vil entre eux et la vertu,
C'était la violation de ce riant domaine
Du vrai, du beau, du bien, à leur âme inconnu.

Mais tu les as vaincus, car d'une voix vibrante,
Tu t'es jeté soudain sur le monstre hideux,
Et relevant du sol la liberté mourante,
Tu mis ton dévouement et ta force entr'eux deux.

Sois béni pour avoir mépris leurs blasphèmes,
Pour avoir dédaigné leur sourire moqueur,
Ton nom devenu cher à tes ennemis mêmes
Restera désormais l'emblème d'un grand cœur,

F. T.

Bourse de Paris

	23 juillet.	24 juil.
3 Rente, Opô ancien	97 35	97 22
— 3 p. 0/0 amorti	97.35	97 55

ex-coupon.

Dépêches Télégraphiques de la Nuit

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

M. Brunet, professeur au lycée de Bastia, est nommé au lycée de Carcassonne.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Cour des Comptes

Le ministre des finances a soumis à la signature présidentielle des décrets de nominations à la Cour des Comptes.

La mort du Pape

Le ministre des affaires étrangères a communiqué au Conseil les télégrammes qu'il avait reçus de M. Nisard, ambassadeur de France, près le Vatican.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé enfin de l'expédition des affaires courantes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE RENNES

Une affaire d'escroquerie

Le tribunal correctionnel de Rennes a condamné aujourd'hui Mme Pourpe à quatre années d'emprisonnement pour escroquerie.

Mme Pourpe a fait partie de la bande des agents du général Boulanger.

EN ESPAGNE

La mort de Léon XIII

Le Roi n'est parti qu'aujourd'hui pour Saint-Sébastien.

Sa Majesté a voulu assister aux deux services funèbres qui ont été célébrés à la mémoire du Pape, l'un au Palais, l'autre à l'église Saint-François.

EN BULGARIE

Le départ du Prince

On télégraphie de Sofia :

Le Prince de Bulgarie est parti précipitamment.

On a fait courir le bruit qu'il s'était absenté par suite du mécontentement croissant de la population.

Dans les milieux politiques on affirme que le prince est parti pour Cobourg, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de son père, mais qu'il retournera prochainement.

La presse autrichienne

La plupart des journaux autrichiens annoncent que le prince de Bulgarie a quitté Sofia et n'est rendu à l'étranger, à cause de la situation grave qui existait dans le pays.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Le nouveau Pape

Il y a toujours beaucoup d'incertitude, en ce qui concerne le choix du nouveau Pape.

Dans les milieux politiques, on prétend que la candidature du cardinal di Pietro acquiert beaucoup de consistance.

Les dons du Pape

Léon XIII a laissé 50 000 francs aux pauvres de Rome ; 30 000 francs aux pauvres de Perouse et 10.000 francs aux pauvres de Carpinetto, sa ville natale.

Les cardinaux français

Plusieurs cardinaux français sont déjà partis pour Rome.

Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, est accompagné de M. l'abbé Giraudin, supérieur du grand séminaire.

Le cardinal Perraud.

Le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, est accompagné de Mgr Delolle, recteur des Facultés catholiques, et de son secrétaire particulier, M. l'abbé Bachetaille.

Le cardinal Labouré, archevêque de Rennes.

Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, partira dimanche ; il sera accompagné par l'abbé Landieu, son secrétaire particulier.

Le cardinal Richard, archevêque de Paris.

La place Saint-Pierre

La place Saint-Pierre est très animée.

Des groupes de soldats italiens se promènent l'arme au bras sous la colonnade du Bernin.

Toutes les issues du Vatican sont gardées par une compagnie de carabiniers à cheval.

Quatrième réunion des Cardinaux

Ce matin, a eu lieu une quatrième réunion des Cardinaux, dans la salle du Consistoire, au palais du Vatican.

On garde le secret le plus rigoureux concernant les délibérations dans lesquelles les Cardinaux préparent le Conclave.

Etat Civil

Mariages

Lega Pier-Antoine, chauffeur, de Furiani, et Paoli Marie-Virginie, couturière d'Oletta.

Balbeni Joseph-Antoine, mécanicien, et Sangi Marie-Tussainte, tailleuse, tous deux de Bastia.

Naissances

Ouvrard Jean-Pierre. — Vannini Joseph. — Vannini Jean.

Décès

Sa fille Marianne, 18 mois, de Bastia.
Antonetti Aline, 18 ans, de Pino.

Etude

DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

Société en nom collectif

Suivant acte sous seings privés, en date à Bastia du 30 juin 1903, enregistré à Bastia, le 15 juillet 1903, f° 45, c° 481 bis, et déposé aux minutes de Me Giordani, notaire à Bastia, par acte du 22 juillet 1903.

MM. Jacques Gregorj, Vincent Gregorj et Joseph Grego j, tous trois banquiers, demeurant à Bastia,

Ont formé entre eux une Société en nom collectif, ayant pour objet les opérations de Banque, d'Escompte et de Recouvrements, sous la raison « Gregorj frères. »

MM. Jacques et Vincent Gregorj auront seuls la signature sociale, et ils ne pourront en faire usage que pour les affaires de la Société.

Le siège de la Société est à Bastia, rue neuve, n° 3,

Cette société est contractée pour une durée de dix années, qui ont commencé à courir le 1er juillet 1903.

Le dépôt d'une expédition du dit acte a été fait par le notaire soussigné le 24 juillet 1903, aux greffes du Tribunal de Commerce de Bastia, et de la Justice de Paix de Bastia-Terravecchia.

Pour extrait,

L. GIORDANI,
Notaire.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badaul**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

PRETS

sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Glansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Société anonyme DES AUTOMOBILES DU CAP-CORSE

MM. les actionnaires de la Société des automobiles du Cap-Corse sont convoqués au siège social à Ersa, le 2 août 1903, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour :

Dernière assemblée générale constitutive ; approbation des statuts ; émission d'un emprunt.

Le Président, Comte MATTEI.

VENDANGES 1903

Amélioration du Vin

par les

LEVURES SÉLECTIONNÉES

PURES ET ACTIVES DE

L'INSTITUT LA CLAIRE

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide. Nouvelle découverte. Développement aromatique par les GLUCOSIDES des feuilles de vignes.

La grande brochure sur les levures sélectionnées, contenant 95 pages, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à

M. VICTOR BENEDETTI
Chevalier du Mérite Agricole
Boulevard Baille, 2, au 2me, Marseille.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

OREZZA LES EAUX STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?

Lisez la brochure que vient de publier le docteur Bouchardat sur le traitement du diabète par le LEVURINE GLUCOSIQUE. Le diabète, maladie insidieuse et terrible, est heureusement guérissable par la LEVURINE GLUCOSIQUE. Il importe de l'attaquer à son début, car le malade perd le sang insensiblement, sans s'en douter, et il devient diabétique avec une rapidité effrayante. Avec ce petit appareil on détermine soi-même son état de santé. Il suffit de quelques gouttes d'urine et de quelques minutes pour être fixé sur l'état de son diabète. Le GLYCOMÈTRE, avec sa notice explicative, est envoyé franco contre mandat-poste de 2 fr. 50 adressé à M. CACHET, pharmacien, 111, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

LE GLYCOMÈTRE

Le CACHET SPÉCIAL, 12 francs franco.

00 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXXI

LES FUNÉRAILLES

Heyward, appuyé, contre un arbre à quelques pas de là, s'efforçait de réprimer les élans d'une douleur contre laquelle devait échouer toute sa force de caractère. Mais, quelque triste et mélancolique que fût le premier groupe que nous venons de représenter, il était encore moins sombre que celui qui occupait le côté opposé du cercle.

Uncas, assis comme si la vie l'eût encore animé, était paré des ornements les plus magnifiques que la richesse de sa tribu eût pu rassembler.

De superbes plumes flottaient sur sa tête, des armes menaçantes étaient encore sur sa main glacée, ses bras et son cou étaient ornés d'une profusion de bracelets, de médailles de toutes espèces, quoique son œil éteint et ses traits immobiles fissent un affreux contraste avec la pompe dont l'orgueil l'avait entouré.

Chingachgook était vis-à-vis de son malheureux fils, sans armes ni ornements d'aucune espèce : toute peinture avait été effacée de son corps, excepté la brillante tortue de sa race, qu'une marque indélébile avait imprimée sur sa poitrine.

Depuis que la tribu s'était rassemblée le guerrier mohican n'avait pas détourné un instant ses yeux désespérés des traits glacés et insensibles de son fils. Son regard était tellement fixe, son attitude si immobile, qu'un étranger n'eût pu reconnaître celui des deux que la mort avait frappé, que par les mouvements convulsifs arrachés au père, par le délire de la douleur.

Le chasseur, penché près de lui dans une attitude pensive, s'appuyait sur cette arme qui n'avait pu défendre son ami, tandis que Tamenund, soutenu par les anciens de sa tribu, occupait un petit tertre d'où il pouvait embrasser d'un coup d'œil la scène muette et triste que formait son peuple.

Dans le cercle assez près du bord, se trouvait un militaire revêtu d'un uniforme étranger ; hors de l'enceinte, son cheval de bataille était entouré de quelques domestiques à cheval qui semblaient prêts à commencer quelque long voyage. L'uniforme du militaire annonçait qu'il était attaché au service du commandant français du Canada ; venu comme un ambassadeur de paix, l'impétuosité farouche de ses alliés avait rendu sa mission inutile ; il se trouvait réduit au rôle de spectateur silencieux des tristes résultats d'une contestation qu'il était arrivé trop tard pour prévenir.

Le soleil avait déjà parcouru le quart de sa course ; depuis l'aube du jour, la tribu désolée était restée dans ce calme silencieux, emblème de la mort qu'elle déplorait. Aucun son ne se faisait entendre excepté quelques sanglots étouffés ; aucun mouvement ne se faisait remarquer au milieu de la multitude, si ce n'est les offrandes faites à Cora par ses jeunes compagnes. On eût dit que chaque acteur de cette scène extraordinaire venait d'être changé en statue de pierre.

Enfin, le sage étendit les bras et s'appuyant sur les épaules de ceux qui le soutenaient, se leva d'un air si faible et si languissant, qu'on eût dit qu'un siècle de plus s'était appesanti sur lui.

— Hommes des Lenapes ! dit il d'une voix sombre et prophétique, la face du Manitou est derrière un nuage, ses yeux se sont détournés de vous, ses oreilles sont fermées, ses lèvres ne vous adressent aucune réponse. Vous ne le voyez point, et cependant ses jugements vous frappent. Ouvrez vos cœurs et ne vous laissez point aller au mensonge. Hommes des Lenapes, la face du Manitou est derrière un nuage.

Un silence profond suivit ces paroles simples et terribles, comme si l'Esprit vénéré qu'adorait la tribu se fût fait entendre ; Uncas paraissait le seul être doué de vie au milieu de cette multitude prosternée et immobile.

Après quelque minutes, un doux murmure de voix commença une espèce de chant en l'honneur des victimes de la guerre. Ces voix étaient celles des femmes : leur son pénétrant et lamentable allait jusqu'à l'âme. Les paroles de ce chant triste n'avaient point été préparées ; mais dès que l'une cessait, une autre reprenait ce qu'on pourrait appeler l'oraison funèbre disant tout ce que son émotion et ses sentiments lui inspiraient.

Par intervalle les chants étaient interrompus par des explosions de sanglots et de gémissements, pendant lesquels les jeunes filles qui entouraient le cercueil de Cora se précipitaient sur les fleurs qui le couvraient et les en arrachaient dans l'égarement de la douleur ; lorsque cet élan de chagrin en avait un peu diminué l'amertume, elles se hâtaient de remplacer ces emblèmes de la pureté, de la douceur de celle qu'elles pleuraient.

Quoique souvent interrompus, ces chants n'en offraient pas moins les idées suivies qui toutes, se rapportaient à l'éloge d'Uncas et de Cora.

Une jeune fille d'élite distingué entre ses compagnes, par son rang et ses qualités avait été choisie pour faire l'éloge du guerrier mort ; elle commença par de modestes allusions à ses vertus, embellissant son discours de ces images orientales que les Indiens ont probablement rapportées des extrémités de l'autre continent.

Elle l'appela la panthère de sa tribu ; elle le montra parcourant les montagnes d'un pas si léger que son pied ne laissait aucune trace sur le sable ; sautant de roc en roc avec la grâce et la souplesse d'un jeune daim. Elle compara son œil à une étoile brillante à travers une nuit obscure ; sa voix, au milieu d'une bataille, au tonnerre du Manitou.

(*A suivre*).

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME
Donne un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyée
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à toute nos lecteurs qui en feront la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire
La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste suivant pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables: hernie, ensellure, gravelle, rhumatisme, maladies nerveuses, maladies incurables, paralysie, cancer, maladies du sang, des nerfs, de la vessie, de la prostate, de l'estomac; les tumeurs et les fibromes; les affections des voies urinaires; l'albumine, les maladies de la femme, etc.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Envoi du Numéro de LA MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 28, Rue Cadet, — PARIS

Eau des Carmes BOYER
EVITER LES CONTREFAÇONS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (300 pages)
Dépôt Général du PER GAFFARD

BENEDICTINE
D.O.M † D.O.M
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
D.O.M † D.O.M

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL

ACHETEZ
les délicieux cafés torréfiés de la Grande Torréfaction Bastiaise
Nouveau système perfectionné
des Établissements
L.-N. MATTEI et Cie
Bastia (Corse)
Prix courant des cafés torréfiés
Bande jaune, qualité réclame, prix en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; 500 gr., 1 fr. 50; d'un kilo, 2 fr. 90.
Bande bleue, qualité recommandée, prix en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; de 500 gr., 1 fr. 50; d'un kilo, 2 fr. 90.
Bande verte, bon mélange, prix en boîtes de 125 gr., 0,50; de 250 gr., 1 fr.; de 500 gr., 1 fr. 90; d'un kilo, 3 fr. 70.
Bande rose, qualité mélange supérieur, en boîte de 125 gr., 0 60; de 250 gr., 1 fr. 20; de 500 gr., 2 fr. 30; d'un kilo, 4 fr. 50.
Les cafés destinés à la torréfaction sont tirés à la main et passés au crible.
Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 25 la livre.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité règnent dans ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques à la cocaïne pour la fabrication de fausse articulation.

VACHERIE A CÉDER
dans importante et jolie localité près Paris, belle installation grande cour, 25 vaches 320 litres de lait vendus tous les jours dans la localité. Bénéfices annuels justifiés 10.000 fr. On cède pour cause de maladie et l'on traitera avec **15.000 fr.** argent ou sans argent si garanties sérieuses. S'adresser pour tous renseignements à MM. Andrieu et Granchu, 6, rue du Caire, *Paris.*

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Marque du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carie

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 26 JUILLET 1903 — N° 181

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Petite divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Anne.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 57 m.
LUNE : Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pantaléon.

25 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~~ La maison en acier du Sultan.

Il y a quelques mois, le Sultan, qui vit dans la crainte continuelle des tremblements de terre, a mandé un savant autrichien qui, ces dernières années, a prévu plusieurs tremblements de terre. Il lui a offert une forte somme pour construire et diriger un observatoire, destiné à prévoir les troubles atmosphériques. Si l'on croit le *Daily Mail*, le Sultan, en outre, se serait fait construire une maison en acier, pour cause de maladie et l'on assurait détruire, et au premier avertissement, il s'y retirerait pour échapper sûrement à tout danger qui aurait disparu.

~~~ La fin du monde.

Cette fois, elle ne fait pas de doute ; le docteur Marienburg, de Chicago, l'ayant annoncée.

Il vient de découvrir que notre globe est « sorti de son orbite. » Ce qui lui donne, dans l'espace sidéral, l'air d'un ivrogne sur une grande route.

Cette attitude terraquée, ou plutôt défraquée, sera cause de grandes variations de température, si bien que l'humanité périra cuite ou gelée.

~~~ On rappelait hier, l'interrogation de Léon XIII à Mazzoni :

— Etes-vous franc-maçon ?

Et la réponse de Mazzoni :

— Non, Saint-Père ! ni maçon, ni clérical !

Et l'indépendant Pontife d'approuver cette réponse :

— Je vous remercie de votre franchise !

Ce libéralisme de Léon XIII sera mis en pleine lumière par le volume que va publier M. Boyer d'Agen, la *Prélature et la Nonciature de Léon XIII*, d'après sa correspondance inédite. Une anecdote amusante, touchant ainsi le libéralisme de Grégoire XVI, y est rapportée ; la voici, telle que M. Boyer d'Agen veut bien nous la conter :

Un jour — ce jour-là venant de lire une page de Paul de Kock qui ne fut qu'après son bréviaire son auteur favori, s'il faut en croire la légende qu'aucun témoin sérieux n'a contrôlée, — le pape avait daigné recevoir en audience le graveur Giovanni Folo, chargé de reproduire au burin, pour la Calcographie pontificale, un *Adam et Eve* du Titien. Le pontife, amateur passionné des belles estampes, examinait tous les détails de celle-ci. L'observation artistique en était si sincère que le graveur, se familiarisant tout à coup, s'oublia pour l'amour des beaux-arts, jusqu'à dire le plus naturellement du monde : « Saint-Père, remarquez les mamelles d'Eve ! Votre Sainteté n'est-elle pas d'avis que le peintre a fait là deux poires merveilles ? — Vous aimez donc bien les femmes ? lui demande le pape, sans se décontenancer et en relevant plaisamment ses lunettes brillantes vers l'artiste, tandis que l'estampe semblait être tombée d'étonnement sur les genoux du Pontife. — J'en suis fou ! » répondit Folo, sur un ton si convaincu, que Grégoire XVI n'insista pas. Mais il s'informa, le lendemain, de la moralité de l'artiste ; et, quand il eut appris que cet homme sincère était un père de famille accompli, il lui fit adresser la commande de plusieurs autres scènes du Paradis terrestre à graver pour son compte d'après les maîtres célèbres.

~~~ L'image de l'alcool.

Continuant leur croisade contre les terribles effets de l'alcool, les sociétés de tempérance viennent d'illustrer nos murs de deux nouvelles affiches vertes et roses.

Deux bêtes apocalyptiques, une monstrueuse araignée et une pieuvre aux terribles tentacules, symbolisent aux yeux des passants toutes les maladies, tous les ravages que peut amener le poison populaire.

Et certainement ces affiches ne manqueront pas d'épouvanter deux ou trois gamins de deux à quatre ans...

~~~ Le galant postillon.

Les badauds, amassés hier à midi derrière l'Opéra, autour de la patache centenaire qui conduisait à Longjumeau quelques personnages de marque, ne se sont pas encore ennuyés. Ils ont assisté à l'escalade de l'impériale par M. Arlrien Bernheim, en habit, et ont appris ainsi comment voyageaient jadis les grands seigneurs.

Au cours de l'allocution — d'ailleurs charmante — qu'il prononçait ensuite à Longjumeau, M. Arlrien Bernheim a rappelé que l'œuvre française la plus populaire peut-être de M. Adhmayer, c'était le *Postillon de Longjumeau*. Rien n'est plus exact.

Certain ténor, ancien postillon lui-même, contribua davantage encore à cette popularité par l'habileté avec laquelle il accompagnait de sonores claquements de fouet le fameux air :

Ah ! qu'il est beau, qu'il est beau,
Qu'il est beau
Le Postillon de Longjumeau

Or, en 1870, les Prussiens, campés autour de Paris, respectèrent la patrie de l'illustre postillon et se contentèrent d'emporter, en manière de souvenir, l'enseigne du relais de poste : « Au Postillon de Longjumeau ». Le petit village avait donc bien raison de célébrer dignement le centenaire du grand compositeur.

~~~ Bains de mer à domicile.

Rencontré sur le boulevard un de nos aimables académiciens, — section des sciences.

— Et quoi ! encore à Paris par cette chaleur, au lieu de vous reposer sur une plage quelconque de vos actes travaux ?

— La mer ! mais je l'ai chez moi !

— Pas possible !

— Rien de plus vrai. J'ai composé une solution selon la formule suivante : 10 volumes d'eau oxygénée contenant 1 centième d'éther chargé d'ozone et 2 centièmes et demi de sel marin. Je répands cette solution dans l'appartement en fines gouttelettes, à l'aide d'un vaporisateur et à raison de 120 grammes par heure.

L'air ambiant est alors saturé de senteurs marines, et, pour se donner l'illusion complète, il suffit de fermer les yeux et d'approcher de son oreille un de ces coquillages dans lesquels on entend le murmure confus de la marée.

C'est délicieux, rafraîchissant et économique. Tout au moins ne risque-t-on pas de perdre son argent aux « petits-chevaux ».

ÉPHÉMÉRIDES

26 juillet 1709. — Le général de Maillebois, ayant résolu d'en finir avec les pièves de Talavo et de Scopamena, que le prévôt (curé) de Zicavo excitait à une résistance énergique, quitte Corte et s'avance vers ces pièves à la tête de 14 compagnies de grenadiers, de 450 hommes d'infanterie, de 120 hussards et de 3 volontaires.

Il voulait moins attaquer ces récalcitrants héroïques et les soumettre par la force, que les amener à la soumission par la douceur et une simple démonstration militaire.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 juillet à 8 h. 1/2

1. Saint-Lointain,	Daring.
2. Patrie,	Palbadille.
3. Bouquet de Valses,	Boné.
4. Carmen,	Blast.
5. Souvenir de Cadix,	Johwartz.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Pour Hugo

Jeanne et Georges Hugo, Paul Meurice, Edouard Lockroy, les parents, les amis du Poète, les admirateurs, tous ceux qui ont connu l'auteur des *Châtiments*, tous ceux qui l'ont aimé, tous ceux qui le regrettent, se sont trouvés réunis autour de sa Maison, sacrée comme un sanctuaire. Et la foule, le peuple de Paris qui l'acclama deux ans avant sa mort pour, maintenant, chaque jour, aller visiter les chambres spacieuses où vécut, où lutta le grand homme, le grand patriote qui reste et restera, le Père, une des gloires les plus pures de la France.

***

Besançon s'honore de lui avoir donné le jour. Paris est fier de l'avoir vu mourir. Il est une petite ville de la Méditerranée, ancienne capitale de la Corse, qui assista aux premiers pas chancelants du Poète, qui entendit ses balbutiements, et comme une seconde mère fut offrir son sein goulu de lait, Bastia, aujourd'hui, entre dans l'Histoire.... Il faut se rendre à l'appel de M. F. de C. Aperçu à Napoléon ; ayons Hugo. Une plaque commémorative posée sur la façade de la maison Prugher dira aux étrangers notre admiration fervente et la piété de notre souvenir.

Une souscription, cependant, est nécessaire. La municipalité, trop pauvre, ne peut prendre l'initiative d'une fête locale : Que chacun donne ! Et lorsque la somme voulue sera réalisée, le maire et le préfet prieraient les petits-fils du Poète d'assister à la cérémonie modeste et solennelle.

Jeanne et Georges, heureux, nous remercieraient, je le sais. Et je suis aussi que l'on peut compter sur la jeunesse de Corse qui parle par ma bouche, et dont le cœur épris de beauté bat toujours au nom de Hugo, quand « ce nom gigantesque de marque, ne se sont pas encore noyés. Ils ont assisté à l'escalade de l'impériale par M. Arlrien Bernheim, en habit, et ont appris ainsi comment voyageaient jadis les grands seigneurs.

Au cours de l'allocution — d'ailleurs charmante — qu'il prononçait ensuite à Longjumeau, M. Arlrien Bernheim a rappelé que l'œuvre française la plus populaire peut-être de M. Athmayer, c'était le *Postillon de Longjumeau*. Rien n'est plus exact.

Certain ténor, ancien postillon lui-même, contribua davantage encore à cette popularité par l'habileté avec laquelle il accompagnait de sonores claquements de fouet le fameux air :

Ah ! qu'il est beau, qu'il est beau,
Qu'il est beau
Le Postillon de Longjumeau

Or, en 1870, les Prussiens, campés autour de Paris, respectèrent la patrie de l'illustre postillon et se contentèrent d'emporter, en manière de souvenir, l'enseigne du relais de poste : « Au Postillon de Longjumeau ». Le petit village avait donc bien raison de célébrer dignement le centenaire du grand compositeur.

~~~ Bains de mer à domicile.

Rencontré sur le boulevard un de nos aimables académiciens, — section des sciences.

— Et quoi ! encore à Paris par cette chaleur, au lieu de vous reposer sur une plage quelconque de vos actes travaux ?

— La mer ! mais je l'ai chez moi !

— Pas possible !

— Rien de plus vrai. J'ai composé une solution selon la formule suivante : 10 volumes d'eau oxygénée contenant 1 centième d'éther chargé d'ozone et 2 centièmes et demi de sel marin. Je répands cette solution dans l'appartement en fines gouttelettes, à l'aide d'un vaporisateur et à raison de 120 grammes par heure.

L'air ambiant est alors saturé de senteurs marines, et, pour se donner l'illusion complète, il suffit de fermer les yeux et d'approcher de

LES PAPABILI

Nous donnons ci-après quelques notes biographiques sur les cinq Cardinaux qui ont le plus de chances d'arriver à la tiare.

Nous publierons la semaine prochaine les notes biographiques concernant les cinq autres princes de l'Eglise qui aspirent à la succession pontificale.

S. E. le Card. OREGLIA di SAN STEFANO
Camerlingue du Sacré-Collège

Par la mort du Souverain Pontife le gouvernement de l'Eglise passe aux mains des cardinaux, mais le pouvoir exécutif est exercé par le cardinal Camerlingue assisté de trois de ses éminents collègues, les chefs de l'ordre des évêques, de celui des prêtres et de celui des diacres.

Dans l'occurrence présente, le camerlingue est S. Em. le cardinal Louis Oreglia di San-Stefano, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collège et archi-chancelier de l'Université romaine. De tous les cardinaux vivants, il est le seul dont l'élévation à la pourpre ait eu pour auteur le pape Pie IX.

Issu de la noble famille des barons de Santo-Stefano, Louis Oreglia naquit le 9 juillet 1828, à Bcan-Vageuna, en Piémont.

Son père était le baron Louis de Santo Stefano, sa mère la comtesse Thérèse Gotti de Solerano.

Louis Oreglia se fit remarquer de bonne heure par des aptitudes exceptionnelles pour les sciences et les lettres, et plus tard pour les études philosophiques et théologiques. Du collège des Jésuites de Turin, il passa à l'Académie des nobles ecclésiastiques de Rome, où il ne tarda pas à se signaler par sa grande intelligence, non moins que par ses manières distinguées.

Ses mérites nombreux attirèrent sur lui l'attention du pape Pie IX qui lui ouvrit la carrière diplomatique, puis le nomma, le 15 avril 1858, référendaire de la Signature, pour le charger, aussitôt après, de l'internonciature de La Haye.

Mgr Oreglia s'acquitta si heureusement de sa mission que le Souverain Pontife l'appela à la nonciature de Bruxelles, puis à celle de Lisbonne. Il avait été élu le 4 mai 1866 archevêque titulaire de Damiette.

Après quatre ans de nonciature en Portugal, Mgr Oreglia revint à Rome, et le 22 décembre 1873, il fut créé cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

Quelque temps après, Pie IX le nomma préfet de la Congrégation des Indulgences, poste qu'il conserva jusqu'au moment où Léon XIII lui confia la charge de Camerlingue, dans laquelle il succéda au cardinal Consolini, 37 mars 1885.

Son rang d'ancienneté comme cardinal prêtre lui ayant conféré le droit de passer dans l'ordre des cardinaux évêques, il reçut, le 24 mars 1884, le siège suburbicaire de Palestrina. Il était déjà et demeura abbé commendataire de l'église des Trois-Fontaines, restaurée en 1865 par le comte de Mesminy et desservie par les Trappistes.

Devenu sous doyen du Sacré-Collège par suite de la mort du savant cardinal Pitra, il passa du siège de Palestrina à celui de Porto et Santa Rufina en 1889, et de ce dernier à celui d'Ostie et de Velletri en 1896.

Le cardinal Oreglia est de haute taille et d'une maigreur ascétique dont l'austérité est corrigée néanmoins par le fin sourire qui souvent illumine la physionomie.

Combattu par la France et l'Espagne, il est suspect à toutes les puissances, y compris l'Italie.

S. E. le Cardinal RAMPOLLA

S. Em. le cardinal Rampolla était secrétaire d'Etat de S. S. le pape Léon XIII. Tous ses pouvoirs ont cessé par le fait du décès du Souverain Pontife, et Son Eminence, suivant le désir du cardinal camerlingue, n'a pas quitté les appartements qu'elle occupait au Vatican, au-dessus de ceux du Pape.

Mariano Rampolla dei Tindaro est né à Polizzi, dans le diocèse de Cefalù, en Sicile, le 17 août 1843, d'une noble famille sicilienne.

Le futur cardinal fut d'abord élève au collège Capranica, puis entra à l'Académie des Nobles ecclésiastiques.

En 1875, il fut nommé auditeur de la nonciature de Madrid. Pendant quelque temps, il remplaça, en qualité de chargé d'affaires, le nonce revenu à Rome.

Nommé, en 1877, secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, il fut, en 1887, consacré archevêque titulaire d'Héraclée et envoyé de nouveau à Madrid avec la qualité de nonce apostolique.

Au Consistoire du 14 mars 1887, Mgr l'Archevêque d'Héraclée était promu au cardinalat avec le titre presbytéral de Sainte Cécile.

Peu après S. S. Léon XIII l'appelait aux importantes fonctions de secrétaire d'Etat qu'il a remplies jusqu'à la mort de l'auguste Pontife.

Favori de la France, il est bien vu par les Slaves orthodoxes ; quasi détesté par la Hongrie et l'Italie, le favori de l'Espagne, il est suspect à l'Allemagne, à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

S. E. le Cardinal GOTTI

Le cardinal Girolamo-Maria Gotti appartient à l'Ordre des Carmes déchaussés, et porte le costume cardinalice aux couleurs de son Ordre.

Il est né à Gênes, le 20 mars 1834.

Il a été d'abord Provincial puis Général des Carmes. Avec la plus grande habileté il sut traiter les affaires de son Ordre, ce qui lui valut la considération de Léon XIII. Comme Général des Carmes, le cardinal Gotti a visité toute l'Europe centrale et parcouru l'Asie Mineure ; il s'est toujours déclaré partisan du protectorat français en Orient, qu'il regarda comme le plus efficace.

Le 23 mars 1892, il était élu archevêque titulaire de Pétra.
~~~

Au Brésil, comme internonce, il se montra diplomate distingué.

Léon XIII le nomma à la direction de l'importante Congrégation de la Propagande, le 29 juillet 1902. En 1895, Sa Sainteté l'avait créé cardinal-prêtre du titre de Sainte Marie della Scala. Le cardinal Gotti, dans le monde ecclésiastique romain, a la réputation d'un homme d'action, habile et souple d'esprit et d'allure démocratiques, resté moine avec sa robe brune. Préfet de l'Index, il est en même temps protecteur de l'Archiconfrérie de Saint Antoine de Padoue.

Favori de la France, il est le préféré des Polonais et des Hongrois, il est suspect à la Russie, à l'Allemagne, à l'Espagne et l'Autriche. Ce prince de l'Eglise est vivement combattu par les Jésuites.

S. E. le Cardinal Seraphino VANNUTELLI

Depuis que la papauté existe, on n'a pas vu fréquemment deux frères parcourir de concert tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, s'élever jusqu'à la dignité cardinalice, et approcher du trône pontifical, jusqu'à passer pour deux candidats à la tiare.

C'est pourtant ce qui est arrivé à LL. EE. Serafino et Vincenzo Vannutelli de Gennazano, fils d'un petit propriétaire des environs de Rome, et que l'on voit aujourd'hui au premier rang parmi les aspirants à la succession pontificale.

Le cardinal Vincenzo est le plus jeune ; il faudrait peut-être dire le moins vieux, car il a déjà soixante sept ans. Il a fait ses débuts en 1858 dans l'ordre de Saint Dominique, s'est rapidement élevé, parcourant tour à tour toutes les carrières qui mènent à la pourpre : dans les nonciatures, il a fait fort bonne figure, aussi bien comme auditeur de l'internonce de La Haye, en 1863, que comme nonce intérimaire à Bruxelles, en 1866.

En 1882, après un long séjour à Rome, il fut nommé internonce au Brésil, mais il parvint à faire changer sa destination et fut envoyé à Lisbonne. Il a rempli avec beaucoup de tact, dit-on, une mission extraordinaire à Constantinople, où on l'avait chargé d'étudier les moyens de rapprocher l'Eglise d'Orient de l'Eglise romaine occidentale.

S. E. Vincenzo Vannutelli dispose actuellement d'une influence considérable dans les congrégations, où il occupe des charges multiples ; enfin, il est au mieux avec les grands ordres religieux qui jouent un si grand rôle dans l'Eglise et qui pourront lui assurer des concours précieux au prochain conclave.

Quoi qu'il en soit, le cardinal Vincenzo n'a que fort peu de probabilités de monter sur le trône de Saint Pierre ; il sera plutôt le grand électeur de son frère le cardinal Serafino.

Combattu par l'Allemagne et l'Autriche, il est mal vu des Etats Unis et de l'Angleterre.

S. E. le Card nal SVAMPA

Mgr Dominique Svampa n'a pas parcouru la carrière diplomatique. Bien que très jeune encore, il compte déjà un long ministère pastoral, entièrement consacré à ses compatriotes italiens.

Le zélé prélat est né à Montegranaro, dans l'archidiocèse de Fermo, le 13 juin 1851.

Ordonné prêtre après de brillantes études, il fut élu le 28 mai 1887 évêque de Forli. Il n'avait que 36 ans.

Après sept ans d'un fécond épiscopat, il fut promu à l'important siège archiépiscopal de Bologne, le 21 mai 1894.

Dès le 18 mai précédent, le Souverain Pontife Léon XIII l'avait revêtu de la pourpre en lui donnant le titre de Saint Onuphre.

S. Em. le cardinal Svampa est demeuré depuis lors archevêque de Bologne.

Il fait partie de nombreuses Congrégations cardinalices, notamment de celles du Concile des Rites et des Etudes.

Parmi les communautés dont il est le protecteur, nous relevons l'Institut des Frères de Notre Dame de Lourdes.

Candidat de l'Autriche, il est combattu par la Hongrie à cause de ses tendances slavophiles. Est bien vu par l'Allemagne, mais pas du tout par la France, la Russie et l'Espagne.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERO — M. Lèbre, surnuméraire de l'enregistrement des domaines et du timbre à Mende, a été nommé receveur à Pero en remplacement de M. Errot appelé au bureau de Mas-Garnier (Aude).

⁂

SOLENZARA. — Nous apprenons avec plaisir que M. Guiderdoni André, vient de subir avec succès ses examens de pharmacie (2e année).

⁂

AJACCIO. — La société chorale *l'Insulaire* s'est réunie avant hier pour procéder à la nomination de son bureau. M. Frigara Sylvestre, représentant de commerce, a été élu président à l'unanimité, ainsi que les autres membres du bureau.

Le choix des membres de la société chorale ne pouvait être meilleur et nul doute que sous la direction de M. Frigara, dont le dévouement aux bonnes œuvres est connu, cette société ne procure à la population ajaccienne les distractions qu'elle promet.

Dans un discours ému M. Frigara a remercié les membres de la société chorale du grand honneur qu'ils lui avaient fait en l'appelant à la présidence. Il a exprimé l'espoir que le petit capital amassé par la première souscription ne fera que croître ; la société chorale pourra ainsi poursuivre avec succès son but humanitaire.

Nous nous associons volontiers aux vœux exprimés par M. Frigara et souhaitons à la société chorale le succès et la prospérité qu'elle mérite.

⁂

CAMPILE. — M. Grivegoux, surnuméraire de l'enregistrement des domaines et du timbre, à Montpellier, a été nommé receveur à Campile, en remplacement de M. Monet, appelé au bureau de Villefranche-de-Longchopt (Dordogne).

Pour les Sinistrés du « Liban »

Notre Souscription

Cinquième liste

Ubertin, avocat,	10.00
Un ex-marsouin,	1.00
Carlotti, adjudant d'infanterie coloniale, en retraite,	5.00
Un exilé capucin,	5.00
F. Olivieri,	5.00
Total	26.00
Report des listes précédentes	802,25
Total général	828,25

Nous clôturons aujourd'hui notre souscription et nous en faisons parvenir le montant à M. le Maire de Marseille.

Bulletin Financier

Paris, le 27 juillet 1903.

La reprise du début ne se maintient pas en séance et la clôture s'effectue moins bien à la suite de réalisations qui provoquent un tassement des cours. La Rente Française a été mouvementée, après avoir ouvert à 97.65, elle recule à 97.42 contre 97.46. De même l'Extérieure fléchit à 90.80 ; les séries attendues sont discutées. Les Sociétés de Crédit restent en bonne tendance. Le bilan de la Société Générale au 30 juin montre que les bénéfices nets du mois se sont élevés à Fr. 526.736, ce qui porte leur total à 3 millions pour le premier semestre. La souscription aux Obligations Chemins de Fer Russes, ouverte aujourd'hui, s'annonce comme un grand succès.

Au comptant, l'Obligation Victoria-Minas est très ferme entre 381.50 et 382.

En Banque, la Chevungs a de bonnes demandes entre 87 et 88. L'action Pillois est à 845 ; on annonce le paiement d'un acompte de 6 fr sur le dividende de l'exercice en cours. La hausse qui a salué l'apparition des actions de la nouvelle des Zinc et Plombs Argentifères de Sardaigne à la cote du marché sollangue s'est encore accentuée depuis quelques jours. Le titre, qui avait monté à 845, se négocie actuellement aux environs de 915.

Les Chemins Français sont stationnaires se

Récompenses Honorifiques

A l'occasion du 14 Juillet, des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'or

M. le docteur Retali Pierre Paul, président de la société philanthropique, à Sonnois.

Médailles de bronze

MM.

de Casabianca Adrien Alphonse Marie, président de la Société d'Offranville.

Borrely Ferrand Jules, président de la société Cornot aux Moyons.

Mentions honorables

Loca Philippe, secrétaire de la société de secours mutuels des agents du chemin de fer du Paris Lyon-Méditerranée, à Paris.

Ferrari Constant Pierre, président de la société philanthropique des pompiers, à Croissy sur Seine.

Serra Albert Casimir, secrétaire de la société La Solidarité, à Flayosc.

Litardi Denis, trésorier de la société Les anciens sous-officiers de terre et de mer, à Toulon.

Orsini Charles Joseph, président de la société l'assistance ouvrière, à Toulon.

Battesti Pierre, vice président de la société l'Insulaire, à Toulon.

COUR D'ASSISES

La session d'assises qui s'ouvre demain comprend 8 affaires.

Onze accusés dont 4 femmes sont impliqués dans les accusations qui se divisent ainsi : 1 vol qualifié et complicité, 3 assassinats, 1 tentative d'assassinat, 2 infanticides, 1 injure publique par la voie de la presse.

L'arrondissement de Calvi n'a fourni aucun accusé ; 3 appartiennent à l'arrondissement de Sartene, 2 à celui de Bastia, 2 à celui de Corte, 1 à celui d'Ajaccio.

SAVON DU CONGO du mêler contrefaçons

Un Naufrage à Port-Cros

Perte du *Mistral*

La forte bourrasque de mistral qui a régné sur les côtes de Provence pendant toute la journée d'hier et pendant une bonne partie de la nuit a été la cause d'un nouveau sinistre maritime.

Hier soir, à 7 heures, la préfecture maritime et la majorité générale étaient informées du naufrage du brick-goélette *Mistral*, du port de Bastia.

La nouvelle de ce naufrage fut apportée à Port-Cros par le capitaine du voilier *Espérance en-Dieu* qui, fuyant devant la tempête, était allé chercher un abri dans les parages des îles d'Hyères.

Le capitaine de l'*Espérance en-Dieu* a fait connaître que le naufrage s'était produit sous une forte rafale de mistral entre Port-Cros et l'Ilot Gabinière, à 11 heures du matin. L'équipage du *Mistral*, qui se composait de 12 hommes, a été sauvé.

Le *Mistral* était parti à 5 heures du matin lundi, avec l'*Espérance-en-Dieu*, pour pratiquer la pêche des éponges le long des îles d'Hyères.

Le *Mistral* avait à son bord 5 scaphandriers et 6 matelots ; il portait en outre une pompe à air et des vêtements de scaphandriers. Tout alla bien jusque vers 11 heures. Mais à ce moment-là la brise d'ouest fraîchit et en dépassant l'îlot de la Gabinière la violence du vent faillit faire chavirer le bateau. Alors, prenant toutes ses précautions, le capitaine fit coffrer les voiles. Mais les courants étaient, dans ces parages, si forts, que le *Mistral* fut entraîné vers la côte qui est, à cet endroit, fort escarpée.

Le navire talonna sur une roche et son flanc s'entrouvrit.

L'équipage n'eut que le temps de sauter à la mer et de franchir sans trop d'encombres la distance qui séparait le lieu du naufrage des rochers arides et aigus du rivage. Il était temps, car le *Mistral* faisait eau par les ouvertures qu'il s'était faites coulait à pic.

La situation de l'équipage était critique. Les hommes seuls sur une côte absolument déserte prirent le parti de grimper la muraille de rochers qu'ils avaient devant eux. Et, c'est en se déchirant les mains et les pieds, en mettant leurs vêtements en lambeaux qu'ils arrivèrent à escalader les crêtes vives des pierres jusqu'au plateau supérieur.

Cette ascension périlleuse dura plusieurs heures. Pour comble de malheur, les naufragés qui s'étaient blessés, tous plus ou moins, ne trouvèrent que quelques rares habitations dans la partie de l'île où le destin les avait jetés.

A peine quelques vagues maisons et quelques vagues habitants qui, au lieu de porter secours aux infortunés, s'enfuyaient à leur approche en les voyant le visage défait, les vêtements en lambeaux et les pieds nus.

Devant l'accueil plus hospitalier des gens de la région, les onze matelots s'en allèrent vers Port Man espérant y trouver l'*Espérance en Dieu*.

Mais hélas, leur espérance devait être déçue. Ils ne trouvèrent rien au mouillage.

Ils gagnèrent alors Port-Cros et s'adressèrent à l'officier du fort pour que l'hospitalité leur fut accordée.

Ils furent accueillis avec bienveillance. On leur donna à manger et à boire et on leur offrit à coucher. Les malheureux avaient besoin de se restaurer car depuis le matin ils avaient marché et il était, au moment de leur arrivée à Port Cros, 9 heures du soir.

Pendant ce temps, l'*Hercule* qui, comme on le sait, avait été envoyé de Toulon sur les lieux, arrivait dans les parages de La Gabinière en pleine nuit et au milieu de la bourrasque. Il renonçait à toute recherche et allait mouiller à Port-Cros, vers minuit.

A 3 heures du matin on sonna le branle-bas à bord et les dispositions furent prises pour l'appareillage. Mais au moment où on dérapait, l'adjudant principal Lefort, qui commandait l'*Hercule*, fut informé par les hommes de l'équipage d'un bateau de pêche qui rentrait, de la présence des naufragés au fort. Alors on reprit le mouillage et M. Lefort s'en fut réveiller les pauvres matelots qui dormaient d'un sommeil bien gagné, et les faisait transporter à bord de l'*Hercule*. Ce remorqueur appareillait ensuite pour se rendre sur les lieux du naufrage.

Il ne fallait pas songer à tirer le *Mistral* de sa fâcheuse position ; on ne voyait plus au dessus des flots qu'un bout d'antenne qui sortait. Devant l'impossibilité de renflouement, l'adjudant principal Lefort prit le parti de mettre le cap sur Toulon. Il était à ce moment 8 h. 20.

L'*Hercule* est arrivé hier sur rade de Toulon à midi 45.

Les onze naufragés ont été conduits à bord de la *Guerrière*, où on les a fait reposer et où on les a fait manger en attendant qu'il soit statué sur leur sort.

Comme nous l'avons dit hier, le *Mistral* est un bateau de 566 tonneaux et appartient au port de Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 25 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23·6 à midi, + 26·9 à 7 heures du soir, + 24.8 Maxime, + 29· Minima, + 19·8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Gendarmerie

Hier matin, à huit heures, la croix de la Légion d'honneur a été remise, avec le cérémonial habituel, au maréchal des logis Rolet, de la brigade de Calenzana, sur la place du Palais de Justice, par M. le chef d'escadron Troche, commandant la 1re compagnie.

Les brigades de Bastia, Borgo, Brando et Saint-Florent assistaient à cette prise d'armes.

Dans l'après-midi un punch d'honneur a eu lieu au Café du lycée.

Aux compliments offerts par les camarades du nouveau chevalier, nous y joignons cordialement les nôtres.

⁂

En Sorbonne

Les jours derniers ont eu lieu en Sorbonne les examens du baccalauréat. Parmi les noms des lauréats nous remarquons celui d'un jeune Bastiais, Raffaili Laurent, élève du lycée Condorcet, reçu bachelier lettres-mathématiques avec la *mention bien*. Notre jeune compatriote est à peine âgé de 16 ans et n'en est pas à son premier succès ; au courant de l'année il a été classé premier au concours d'allemand et a obtenu une bourse de voyage en Allemagne.

Nous félicitons d'autant plus vivement notre lauréat, qu'il est le neveu de notre ami regretté, J. Raffaili, professeur agrégé de mathématiques, et de M. Louis Raffaili, professeur d'allemand au collège Rollin, à Paris, promu récemment officier d'Académie, en récompense de ses cours gratuits d'adultes.

Nous offrons en même temps nos félicitations à son père, M. P.-G. Raffaili, commis des douanes à Bastia, et à toute sa famille.

⁂

Mariage

Hier matin a été célébré, en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Toussainte Sangi, la charmante fille de M. Louis Sangi, ancien premier prud'homme, président du Cercle Catholique, avec M. Joseph Baldi, mécanicien, reçu tout récemment à Marseille avec le n° 6 sur 30 candidats.

La mariée, ravissante sous sa blanche toilette, a été conduite à l'autel par son père.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Benjamin Poggi, armateur, et M. François Bernardi, employé de commerce ; le marié était assisté de M. Hyacinthe Scampucci, négociant, et M. Jean-Baptiste Negroni, ancien maître d'équipage.

C'est M. le curé-archiprêtre Casanova qui a donné la bénédiction nuptiale et a prononcé en même temps une allocution bien sentie sur les devoirs des époux.

Les grandes orgues étaient tenues par le maestro Regineusi.

Nous adressons aux familles Sangi et Baldi nos meilleurs compliments et envoyons aux jeunes époux l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

⁂

Pigeon voyageur

Un pigeon voyageur a été capturé à la maison d'arrêt de Bastia.

Il porte les indications suivantes :

Aile droite, Fédération Colombophile, 13, rue Aumaire, Paris, 79.

Aile gauche, Vale 3 822 31 2[illegible]

Paire gauche 46, 1901.

⁂

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves des Frères des Ecoles chrétiennes sera faite dans la cour de l'Etablissement, le lundi 27 courant à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de l'avocat Sébastien de Carafa, conseiller général.

⁂

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

⁂

Campagne de pêche

Ce matin à 9 heures a eu lieu dans les bureaux de l'Inscription maritime le tirage au sort pour terminer l'ordre dans lequel les chefs de chacun prendront part à la campagne de pêche dans l'étang de Biguglia.

C'est la solution d'un conflit [illegible] grettabia. Nous en sommes d'autant plus satisfaits que toute autre tente paraissait impossible, en raison des récents incidents, sur lesquels il est inutile de revenir.

L'esprit de conciliation du syndicat des pêcheurs, des prud'hommes, l'humanité bien connue de MM. Poggi, fermiers de l'étang, ont puissamment aidé l'administration de la marine dans sa tâche d'autre médiaire.

Espérons que cette entente sera durable et que nous n'aurons pas à constater des difficultés, des troubles préjudiciables aux intérêts de tous.

⁂

Fer Bravais

Le Fer Bravais en gouttes concentrées se prend à la dose de quelques gouttes dans un peu d'eau ou de vin avant chaque repas. Il possède aucune odeur ni saveur, ne noircit pas les dents comme les autres ferrugineux.

Bien se méfier des imitations sans valeur et refuser tout fer dialysé ; le peptonisé qui serait offert aux lieu et place du Véritable Fer Bravais.

dépôt général du Véritable Fer Bravais, qu'on trouve dans toutes les pharmacies, se trouve, à Paris, 26, rue Lafayette.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette crème est sans rivale pour blanchir, assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits offensifs et de premier choix, la composent étant absolument inoffensifs pour entretenir la santé et l'hygiène du visage. Prix, fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dandé, boulevard Paoli.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour nourrir les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabr., 33, rue Etienne Marcel, Paris.

Bourse de Paris

	24 juillet.	25 juil.
Rente, 0/0 ancien	97.22	97.30
— 3 p. 0/0 amortis	97.55	97.60
ex-coupon.		

Dépêches du Jour

L'Escadre à Ajaccio

Démarche DE M. ARÈNE

Lettre du Ministre de la Marine

M. Emmanuel Arène, s'étant fait auprès de M. Camille Pelletan, ministre de la Marine, l'interprète de la pénible surprise causée par le contre-ordre donné au voyage de l'escadre à Ajaccio, a reçu du ministre la lettre suivante :

Mon cher Arène,

Le retard que subit le voyage de l'escadre tient uniquement à la maladie de son commandant en chef, M. le vice-amiral Pottier, qui a dû, provisoirement, abandonner l'exercice de son commandement. Le voyage n'en aura pas moins lieu un peu plus tard qu'on ne l'attendait.

Cordiale poignée de main.

Camille PELLETAN.

Nous pouvons ajouter, ce qu'il était difficile au ministre de dire dans sa lettre, que l'état de santé du vice-amiral Pottier ne lui permettra probablement pas de reprendre son commandement. Il faudra donc, dans trois semaines environ, prendre une décision à ce sujet, et l'escadre se rendra alors en Corse soit avec l'amiral Pottier, s'il est rétabli, soit avec un nouveau chef.

Les navires seront même en plus grand nombre, étant renforcés de la division de croiseurs qui va rentrer de Smyrne.

Une Artiste Corse

Premier prix au Conservatoire

Mlle Borgo, fille de notre compatriote, M. l'ingénieur Bianconi, a obtenu aujourd'hui le premier prix d'opéra au Conservatoire.

Le *Figaro* fait le plus grand éloge de cette jeune fille, qui est née à Ajaccio et qui va être engagée à l'Opéra.

Nouvelles Universitaires

M. M. Girolami, répétiteur général au lycée de Bastia, est admissible aux épreuves orales pour l'agrégation des langues méridionales.

Légion d'honneur

Ministère de la Marine

Le Journal Officiel publie ce matin les promotions et nominations dans la Légion d'honneur concernant le département de la Marine, qui ont été faites à l'occasion du 14 juillet.

L'arbitrage FRANCO-ANGLAIS et la Presse anglaise

Tous les journaux consacrent de longs articles au sujet de la réception qui est faite aux membres du Parlement français, actuellement à Londres.

Les principaux organes de Londres espèrent que le Parlement britannique fera tout ce qui dépendra de lui pour appuyer cette cause des arrangements pacifiques.

LE CHOLÉRA A TRIPOLI

Plusieurs cas de choléra ont été constatés à Tripoli (Syrie).

Des mesures énergiques ont été prises par les autorités pour enrayer cette terrible épidémie.

EN ANGLETERRE

Les membres du Parlement français à Londres

Les sénateurs et députés français qui viennent d'arriver à Londres sont l'objet des manifestations les plus sympathiques.

Télégramme du Roi

Le Roi Edouard VII, actuellement en Irlande, a chargé son secrétaire particulier d'adresser, en son nom, un télégramme au baron d'Estournelles de Constant pour souhaiter la bienvenue aux membres du Parlement français.

Le Roi espère que les bonnes relations qui seront nouées avec les membres du Parlement britannique contribueront à l'affermissement de la paix du monde.

Au Club libéral national

Les sénateurs et députés français ont assisté aujourd'hui à un banquet qui leur a été offert par les membres du Club libéral national.

On sait que nos sénateurs et députés ont été élus membres honoraires de ce Club pour la durée de leur séjour à Londres.

A ROME

LA MORT DE LÉON XIII

Autour du Vatican

Une grande animation règne dans les quartiers voisins du Vatican.

La foule des fidèles qui se rendent à Saint-Pierre, est considérable.

Services funèbres

Un service funèbre a été célébré ce matin, à Saint-Pierre.

Un des évêques, chanoine de la basilique, a dit la messe funèbre, et a ensuite donné la bénédiction au tombeau.

Les chanoines, les cardinaux et plusieurs hauts personnages ont pris place sur les banquettes.

Ce matin, également, dans beaucoup d'églises de la ville et en particulier dans les basiliques patriarcales, on a célébré des services funèbres solennels pour le Pape défunt.

Réception du corps diplomatique

Ce matin, les membres du corps diplomatique ont été reçus par le Sacré-Collège.

L'ambassadeur du Portugal, comme le plus ancien des membres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, a prononcé un discours dans lequel il a fait un grand éloge du Pape défunt.

Le cardinal carmelingue a répondu à ce discours.

La mise au tombeau

La mise au tombeau a eu lieu aujourd'hui, en présence des membres du corps diplomatique, de hauts personnages et de la foule des fidèles.

A l'intérieur et à l'extérieur de Saint-Pierre, le service d'ordre est extrêmement vigilant et sévère.

00355

La Maison Dᵉᵘˣ MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

présente ses nombreux clients qu'après de fort actifs achats aux ventes des soldes sur faillite sur les bilans de 50 k. des marques A. Boulé et fils et Louis Blanc et du saldo de coton.

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en caisses nouveaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, fut dire, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole atlantic.

Des sucres raffinés extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les extra Roks et autres premières qualités toutes de bon goût et provenances garanties. Du café Puerto Rico extra provenance garantie de la maison J. Sard de Bastia.

D'autre cristallisé Goudronné, 1er et 2e jet pour exportation.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des bleu-outremer en pastilles parfumées.

Des légumes secs bien assortis.

Vinaigre rouge et blanche.

Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.

Savon Cordier et Barier de 500 gr.

Le surplus de sa clientèle de vins :

Malvoisie bouteille à 0,60 la litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. M. Hadaul, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

OREZZA LES EAUX STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

57 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

En temps ordinaire, Moréal peut-être n'eût pas été plus qu'un autre exempt de cette singulière susceptibilité, mais à cette heure il était possédé d'un sentiment trop vif et trop profond pour qu'une ironie féminine pût facilement l'irriter. Il écouta donc avec plus de surprise que de dépit le persiflage de la marquise, et, comme il n'en comprenait pas clairement la cause, il résista prudemment au plaisir d'y répondre par quelque sarcasme, qui, en vengeant son amour propre, eût, selon toute apparence, empiré ses affaires.

— Dussé-je vous paraître plus ridicule encore, dit-il en s'efforçant de sourire, je dois avouer que cette existence dont vient de s'égayer votre moquerie a pour moi un attrait irrésistible. Oui, c'est là mon rêve, madame, et s'il annonce peu d'imagination, c'est qu'il est dans mon cœur et non dans ma tête. On n'invente pas quand on aime.

A ce mot, madame de Pontailly trouva le vicomte aussi odieux que puisse le paraître à une femme disposée à la bienveillance un homme indifférent ou intelligent. Toutefois elle s'efforça de dissimuler son dépit, et, s'obstinant à son dessein en raison même de la résistance qu'elle éprouvait, elle reprit d'une voix douceureuse qui contrastait avec ses précédentes railleries :

— Je ne leindrai pas plus longtemps de ne pas vous comprendre ; je sais que vous avez aimé ma nièce.

— Je l'aime toujours, madame ; je l'aime plus que jamais, s'écria impétueusement Moréal.

— Tant pis, reprit la marquise, devenue maîtresse d'elle même au point d'affecter un air compatissant ; où vous mènera ce fol attachement ? Le mariage de ma nièce avec M. Dornier est décidé

— Il dépend de vous de le rompre, madame, et c'est pour vous supplier de le faire que je viens me jeter à vos pieds.

— C'est impossible. Je n'ai pas sur l'esprit de mon frère l'empire que vous croyez, et puis, vous allez me trouver une bien méchante femme, dût-il en mon pouvoir de rompre ce mariage, je dois vous avouer que je ne le ferais pas.

— Comment si-je pu m'attirer votre haine ? s'écria le vicomte avec l'emphase naturelle aux amoureux.

— De ce que je ne me soucie pas de vous avoir pour neveu, s'en suit-il nécessairement que je vous haïsse ? répondit madame de Pontailly, qui accompagna ces paroles d'un regard si incisif, que Moréal ne put s'empêcher d'en remarquer l'expression.

— Vous elle se moquer de moi, se dit il, ou bien aurait-elle la fantaisie de m'offrir une indemnité ? Ces coquettes en retraite ont quelquefois des idées si bizarres !

— Je vais vous parler avec une entière franchise, reprit la tante d'Henriette.

— C'est à-dire qu'elle va mentir à outrance, pensa le vicomte.

— J'aime beaucoup ma nièce, continua la marquise en justifiant dès le premier mot l'impertinente prédiction de son interlocuteur ; je désire vivement qu'elle soit heureuse. Le serait-elle en vous épousant ? J'en doute.

— Madame, me croyez-vous capable...

— Laissez-moi m'expliquer. L'incompatibilité d'humeur, dont on s'est tant égayé lorsque c'était un motif de divorce, est un très réel et malheureusement trop fait très réel et malheureusement trop fréquent. En ménage, la première condition du bonheur est l'accord parfait non-seulement des cœurs, mais aussi des intelligences, et cet accord exige toujours une sorte d'égalité. Ici, où serait l'égalité ? Henriette est jolie assurément, ou plutôt elle a la beauté de son âge ; mais son esprit est fort ordinaire.

— Fort ordinaire ! madame, interrompit le vicomte en maîtrisant avec peine son indignation ; c'est exécrable, c'est étincelant qu'il faut dire. Fort ordinaire ! mais son esprit surpasse encore sa beauté.

— A vos yeux cela doit être ainsi, reprit madame de Pontailly d'un air un peu dédaigneux ; mais dans quelque temps, lorsque l'illusion se serait envolée, que resterait-il de votre divinité d'aujourd'hui ? Une femme comme on en voit tant, frivole, vulgaire, insignifiante, sans cesse occupée d'intérêts mesquins, incapable en un mot de donner la réplique à votre intelligence.

— Oh ! si j'osais, quelle réplique je donnerais à tant d'impertinence ! se dit Moréal en se mordant la moustache pour soulager son dépit.

— Qu'arriverait il alors ? continua la marquise ; le prestige détruit, vous ferez ce que font tous les hommes en pareil cas, vous chercherez hors de votre maison l'illusion que vous aurez cessé d'y trouver. Cette pauvre Henriette serait malheureuse, et moi je ne me pardonnerais jamais d'avoir contribué à son malheur.

— Madame, je vous jure...

— Vous-même, poursuivit madame de Pontailly sans s'arrêter à cette tentative d'interruption, quel serait votre sort ? Triste, croyez moi. C'est une lourde chaîne que celle qui nous lie à un être d'une sphère inférieure à la nôtre. Comment renoncer à ces effusions du cœur et de l'esprit dont l'échange n'est possible qu'entre deux âmes égales et sympathiques ? Vous faites-vous une idée de l'irréparable infortune que renferment ces mots : n'être pas compris ? Les poètes, plus que tous les autres, sont exposés, lorsqu'ils se marient à ces déceptions amères ; voyez Molière, voyez Byron.

— Mais, madame, je ne suis ni Molière ni Byron, interrompit le vicomte, qui ne contenait qu'avec peine sa mauvaise humeur.

— Vous êtes poète, et cela suffit.

— Quelques misérables vers, soient-ils maudits ! ne sauraient me mériter ce titre. La prétention d'être un homme supérieur et incompris fait, il est vrai, partie des prérogatives du métier, mais je n'y ai aucun droit, madame, et, s'il est vrai que le talent soit un obstacle au bonheur, cela ne peut concerner ma médiocrité.

(A suivre).

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome 1er :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour fret s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE SOYEZ PLUS CHAUVE

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est la SEULE Préparation qui fasse repousser les Cheveux instantanément. Résultats toujours certains. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux de Boulevard de Caring

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

TUMEUR

D.O.M. BENEDICTINE D.O.M.

BÉNÉDICTINE

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive — Se défier des contrefaçons — Se trouve partout

BENEDICTINE — D.O.M. D.O.M.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc, broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.

Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

ACHETEZ

les délicieux cafés torréfiés de la Grande Torréfaction Bastiaise

Nouveau système perfectionné des Établissements

L.-N. MATTEI et Cie

Bastia (Corse)

Prix courant des cafés torréfiés

Bande jaune, qualité réclame, prix en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; 500 gr., 1 fr. 50; d'un k°, 2 fr. 90.

Bande bleue, qualité recommandée, prix en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; 500 gr., 1 fr. 50; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande verte, bon mélange, prix en boîte de 125 gr., 0,50; de 250 gr., 1 fr.; de 500 gr., 1 fr. 90; d'un kilo, 3 fr. 70.

Bande rose, qualité mélange supérieur, en boîte de 125 gr., 0 60; de 250 gr., 1 fr. 30; de 500 gr., 2 fr. 30; d'un k°, 4 fr. 50.

Les cafés destinés à la torréfaction sont triés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 le livre.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe véritable

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

EXCELLENT contre les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**

Exiger le Nom de DE RICQLÈS

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; OFFICE MUTUELLE, 42, avenue Clichy, PARIS.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la villa Granajola vient d'être mise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu du parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

Maison GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lons-le-Saunier, successeur de M. Édouard Pernod, à Lons-le-Saunier, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 45 degrés à la maison L.-N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été entièrement construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douze 2 francs 30 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

INSTITUTION OTTAVI

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO

FONDÉS EN 1882

Dirigés par Mlle L. OTTAVI, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'État

L'Établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers, boulevard Lantivy, dans les VILLAS LOSI, autorisées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'École normale, brevet supérieur) et aux Écoles normales de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'École normale et par Mlles Ottavi.

Des mères-gouvernantes pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Établissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET

H. BRULÉ & Cie, Succrs

INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY

Exposition Universelle 1900

31-33, Rue Boinod

PARIS

Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.

FILTRE L'INCOMPARABLE

Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation sur le Bougie en biscuit de porcelaine.

DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 27, et MARDI, 28 JUILLET 1903 — N° 183

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance au bureau du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames (3e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	7 fr.	13 fr.	24 fr.

Union postale, 27 francs par an.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Marthe.

SOLEIL : (Lever à 4 heures)

Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 57 m.

LUNE : Nouv., le 24 — Premier quart, le 30

FÊTE DE DEMAIN : Saint Abdon.

27 JUILLET

Troublant Problème

I

Le progrès est un agent naturel d'embellissement. La substitution de la vapeur à la voile et à la traction animale a été, partout, suivie d'une rénovation économique ; en Corse, elle n'a, jusqu'à présent, engendré que misère et ruines.

Paradoxe ? Non ; écoutez plutôt : Il y a un demi siècle, l'île se suffisait à elle-même : la terre nourrissait son homme, dont les besoins, modestes, trouvaient, facilement, satisfaction ; les exportations étaient rares, mais presque nulles les importations ; le peu de numéraire possédé dans le département y circulait, sans jamais en sortir : on piétinait sur place, mais on vivait ; aujourd'hui, on marche, mais c'est pour succomber, en route, — d'inanition.

Les bateaux et le chemin de fer ont donné aux importations un énorme développement ; la cote des produits indigènes a, de même suite, éprouvé une baisse considérable.

Le blé a été frappé le premier : l'on a encombré la Corse de mauvaises farines (près de cent mille balles par an) : il a fallu renoncer à la culture ; les vignes promettaient beaucoup : la place a été inondée de vins de qualité détestable, mais d'un bon marché déconcertant ; l'huile se vendait à des prix rémunérateurs : l'œillette et le colza lui ont fait une concurrence désastreuse.

Dans cette situation, le propriétaire, accablé d'impôts et de dettes, a cru trouver dans les fonctions publiques un remède à tous ses maux : la Corse s'est divisée en deux classes : ceux qui sont employés — ou désirent l'être — et ceux qui ne le sont pas : les premiers trouvent que tout est pour le mieux sous le meilleur des gouvernements, les seconds accusent celui-ci des pires méfaits.

La République ne mérite guère les reproches qu'on lui prodigue ; on lui a demandé des places, elle les a semées à la volée ; on a exigé une voie ferrée, elle l'a ouverte au prix de mille sacrifices ; les routes ont été multipliées, les ports améliorés, les services maritimes postaux transformés selon le vœu des populations ; malgré tout, la crise s'est accentuée, plus intense. C'est que, pour guérir un mal, il faut en connaître la cause.

Qu'est-ce qui fait la richesse ? Est-ce le numéraire seul ? Non ; l'Espagne, à l'époque où ses galions sillonnaient l'Océan, a regorgé d'or ; elle n'a pu secouer sa misère.

Sont-ce les emplois ? Encore moins ; là où il faudrait des producteurs, pullulent les parasites ; un pays s'enrichit par son activité agricole, commerciale, industrielle ; lorsque, faisant application de votre travail, de votre intelligence, vous modifiez la substance et la valeur des matières premières, que vous les mettez à la portée des acheteurs, lorsque vous utilisez les forces de la nature, que vous rendez à la terre, épuisée, sa fertilité, alors, vous créez de la richesse, de façon permanente, durable.

Quelles sont, en ce moment, les productions de la Corse ? un peu de vin, le bois, du charbon, des châtaignes et... des merles.

Tout le reste, c'est-à-dire ce qui est nécessaire à l'alimentation et à l'habillement, est fourni par la métropole ; les exportations sont aux importations dans la proportion de un à sept.

La Corse se trouve, ainsi, dans le cas d'un particulier qui gagnerait un franc par jour et en dépenserait sept.

A ce particulier, qui se plaint amèrement de son bien triste sort, on répond : voici chevaux et voiture, allez en paix et cessez la gêne. Résultat : sept francs par jour ne lui suffiront plus ; il lui en faudra le double.

Alors, quoi ? sommes-nous condamnés à une perpétuelle infortune ? Nullement : le problème, bien que troublant, n'est pas insoluble ; l'équation est nettement posée : nous essayerons d'en dégager l'inconnu dans un prochain article.

PHILIPPE RENUCCOLI,
Avocat.

Conseil Municipal

Modifications au Règlement de l'Octroi

M. Ernest Lota, au nom de la commission des finances, a présenté le rapport suivant au Conseil municipal.

Messieurs,

Sur la demande de M. le Préposé en chef de l'octroi, et après avis de la Commission spéciale, nous vous proposons de modifier l'art. 24 de notre règlement d'octroi qui est ainsi conçu :

ARTICLE 24.

Les droits à consigner pour les bestiaux introduits sur pasco-debout dans le rayon de l'octroi, ou ceux à acquitter par les entrepositaires en cas de manquants constatés à leur charge, sont fixés ainsi qu'il suit :

Bœufs et taureaux, par tête	10 fr.
Vaches et génisses, par tête	8 »
Veaux, par tête	3 »
Moutons et brebis, par tête	2 »
Chèvres et chevreaux, par tête	1 »
Porcs et sangliers, par tête	5 »

L'article, tel qu'il est libellé, a donné lieu à la constatation de divers inconvénients.

Il arrive parfois que des consignataires des droits ne se préoccupent pas de les recouvrer pour n'échopper à la visite sanitaire ; ils abattent clandestinement en ville et leurs viandes sont débitées sans avoir été vérifiées par le vétérinaire.

De plus la ville perd en même temps les droits qu'elle devrait percevoir sur la viande dépecée, soit 0,10 à l'octroi et 0,01 à l'abattoir.

Un exemple fera mieux connaître quelle peut être l'importance de ces droits.

Un animal de boucherie donnant 200 kilos de viande devrait payer 20 francs de droit d'octroi et 2 francs de droit d'abattage.

Introduit en ville sans consignation des droits, abattu clandestinement et débité, il n'aura payé que 10 francs, montant de la consignation.

Pour remédier à cet état de choses il est nécessaire de modifier, quant au montant de la consignation, l'article 24 de la manière suivante :

Bœufs et taureaux, par tête	30,00
Vaches et génisses, par tête	20,00
Veaux par tête	8,00
Moutons et brebis, par tête	3,00
Chèvres et boucs, par tête	2,00
Agneaux et chevreaux, par tête	1,50
Porcs et sangliers, par tête	12,00

ARTICLE 34.

M. le Préposé en chef a demandé à modifier également l'article 34 du règlement.

Cet article est actuellement ainsi libellé :

Sont désignés ci-après les objets admis à domicile ainsi que les quantités au-dessous desquelles la faculté de l'entrepôt ne pourra être accordée, et le certificat de sortie délivré.

SAVOIR :

Les bestiaux seront admis en toutes quantités.

	Entrée	Sortie
Vins en cercles,	10 hect.	100 lit.
Vins en bouteilles,	2 »	20 »
Huiles,	5 »	50 »
Alcool et eaux-de-vie,	5 »	50 »
Liqueurs, fruits à l'eau-de-vie,	2 »	20 »
Lard et viandes salées,	500 k.	50 k.
Poissons salés,	500 »	50 »
Fromages,	500 »	50 »
Savons,	500 »	50 »
Sucres raffinés ou noirs,	300 »	30 »
Cafés,	200 »	20 »
Tabac,	500 »	50 »
Charbon de terre et cokes,	1.000 »	200 »
Bois de construction,	5 m. c.	1 m. c.

Les introductions subséquentes pourront avoir lieu en toutes quantités.

Après les explications fournies par ce chef de service, nous avons dû reconnaître l'utilité de la modification proposée.

En conséquence — tout en maintenant le libellé de l'article, ainsi que l'annotation qui le suit, nous vous proposons de modifier le tableau des objets à admettre à domicile avec les quantités à l'entrée et à la sortie, de la manière suivante :

Tableau des Denrées admises à l'Entrepôt.

	Entrée	Sortie
Vins en cercle,	10 hect.	100 lit.
Vins en bouteilles,	2 »	20 »
Huiles,	5 »	50 »
Lard et viande salée,	250 kil.	25 kil.
Poissons salés,	300 »	15 »
Fromages,	500 »	50 »
Savons ordinaires,	5 0 »	50 »
Savons parfumés,	50 »	10 »
Sucres raffinés ou noirs,	300 »	30 »
Cafés,	200 »	20 »
Tabacs,	500 »	50 »
Charbons de terre et cokes,	1,000 »	200 »
Bois de construction,	5 m. c.	1 m. c.
Fer, fonte, zinc et plomb,	1.000 kil.	100 kil.
Vinaigres,	1 he t.	20 lit.
Beurres,	100 kil.	10 kil.
Fruits secs et conservés,	50 »	10 »
Chocolats,	200 »	10 »
Chicorées,	200 »	20 »
Bougies stéariques,	150 »	20 »
Cire blanche et jaune,	60 »	60 »
Foins,	5 0 0 »	1.000 »
Pailles,	5 000 »	1 000 »
Avoines,	2 000 »	200 »
Orges,	2.000 »	200 »
Sons et repasses,	2.000 »	200 »
Chaux, plâtre, ciment,	1.000 »	200 »
Tuiles et briques,	10 000 tuil.	200 tuil.
Verres à vitres,	100 kil.	25 kil.
Couleurs et essences,	200 »	20 »
Bières,	500 lit.	25 lit.
Sirops,	100 »	10 »
Confiserie,	150 kil.	15 kil.
Farines et semoules,	75 bal.	1 bal.

Vous remarquerez que nous avons introduit un nouvel article, farines et semoules, en exécution de votre délibération de ce jour qui impose ces matières premières.

Correspondances

27 juillet 1720. — Le général de Maillebois, poursuivant ses opérations militaires contre ses adversaires de Talavo et de Scopamena, établit son camp à Bocognano. Le lendemain il fit avancer sur Bastelica 450 hommes, sous les ordres du colonel d'Hensonville, pour attaquer la place de Talavo, éloignée de ce village de cinq milles.

28 juillet 1810. — Une proclamation du gouvernement anglais défend à tous les sujets de la Grande Bretagne d'entretenir aucun commerce direct ou indirect avec les rebelles (lisez patriotes) de l'île de Corse.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 juillet à 8 h. 1/2

1. Marche-Lorraine,	Ganne.
2. Stratella,	Flotow.
3. Flots du Danube,	Ivanovici.
4. Les Cloches de Corneville,	Planquette.
5. Le Basque,	Bru.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

***

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 28 Juillet

Rue du Nouveau Port, Avenue Carnot, Rue de l'Opéra, rue Salvador Viale, Boulevard Paoli, Rue Miot, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sébastiani, rentrée.

Les Moissons

Elles sont très satisfaisantes cette année dans diverses régions de l'île. Et j'ai pu remarquer cette remaine avec quelle joie, quel empressement satisfait, les laboureurs, accompagnés de femmes et d'enfants, cueillaient dans les champs, sous les ardeurs du soleil de juillet, le fruit tant attendu de leurs peines, du labeur courageusement fait sous les brusques intempéries de l'hiver.

Ayant suivi toute la côte occidentale, depuis Ajaccio jusqu'à Calvi, j'ai pu constater avec plaisir que le cultivateur, aux prises depuis longtemps avec la misère et ses tristes conséquences, pourra cette année, comme on dit vulgairement, mettre un morceau de pain sous la dent.

Entre Mezzavia et Celavatoggio, en observant la région en aval de Saint Bastien ; puis dans les riches plaines du Liamone, sur les côteaux de Cargese, et dans les belles régions de Chiosi, du Salogne et de Saint-Martin, les céréales offrent une production qui permettra d'aborder sans trop recourir aux marques continentales le tarif des mercuriales qui, grâce aux mauvaises récoltes de ces derniers temps, nous y avait éloignés.

Mais la région la plus favorisée me parait encore celle du Sia, autrement appelée la Kabylie Corse, et qui comprend les communes de Serriera, de Partinello et d'Osani, jusqu'au Cap de Girolata limitant avec la Balagne.

Là, la divine Cérès paraît avoir fait tomber la belle pluie fécondante qu'implore toujours celui qui demande à la terre trop souvent ingrate le pain de chaque jour.

A l'ombre d'un arbre touffu, devant la mer calme qui ressemblait de loin à une glace aux mille reflets, les moissonneurs du hameau de Cargo s'étaient réunis pour y déjeuner.

Ils semblaient heureux !

Ils l'étaient, en effet, car ces robustes et austères campagnards, actifs, laborieux et sobres, se contentent de peu, pourvu que ce peu qu'ils cherchent au prix de mille peines vienne avec sa saison.

Après avoir gracieusement répondu à nos diverses questions touchant à la moisson et aux choses de la campagne ils nous offrirent des fruits qui complétaient leur modeste repas ; alors mon brave camarade Marcellin qui, parce qu'il est versificateur aime tout ce qui vient des poètes, récita en signe de reconnaissance devant leur religieuse attention :

J'aime la faux, la faux agile ;
Qui se promène par les prés,
Abattant la tête mobile
Des faisceaux d'herbe disparés.

Je me réjouis dans mon âme
Pour ceux qui souffrent de la faim
Quand je vois tomber sous sa lame
Le bon blé dont on fait le pain.

Moissonneurs, sans plaindre vos peines,
Cueillez le blé mûr dans les plaines,
Le blé, notre bien le plus cher.

Ce grain d'or dans sa pâle écorce,
C'est le germe de notre force,
C'est notre sang, c'est notre chair.

Et en continuant la route poudreuse qui mène à Calvi, tandis que j'avais des paroles de fraternelle pitié pour ces braves paysans qui reprenaient la lourde besogne sous les ardents rayons du soleil, mon ami, plein de jalouse admiration, improvisait de mauvais vers sur les simples et patriarcales choses de la vie frugale.

DANIEL SAGONA.

PALMES ACADÉMIQUES

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique

MM.

Lazari Michel, commissaire priseur à Bône.

Pancrazi François, à Bône.

Susini Jean, instituteur et directeur surveillant des écoles d'indigènes de Mélriout et des Ouled ali ben Nacour, à Saint-Arnaud (Constantine).

Varola Henri Louis Albert, avocé à Tizi Ouzou.

Buttafoco Antoine Marc François Laurent, secrétaire de la mairie de Villemomble.

Corteggiani Jean André, professeur à l'Association polytechnique à Paris.

Olivieri François Marie, principal du collège d'Agde.

Quilichini Charles Antoine, chargé du cours de cinquième au lycée d'Alger (Ben Akoun).

Santiaggi Antoine, professeur de première au lycée de Cahors.

Petitot Emile Albert, inspecteur de l'enseignement primaire à Issoudun.

***

Officiers d'Académie

Canarelli d'Istria Raphael, secrétaire général du territoire de Belfort.

Bellero Ernest Eugène Nicolas, publiciste à Paris.

Cristini Roger Adolphe, publiciste à Marseille.

Vitali Paul Alphonse, publiciste à Marseille.

Raffalli Antoine Louis Philippe, professeur à l'Association philotechnique à Paris.

Distribution des Prix aux Ecoles Laïques

La distribution des Prix aux élèves des écoles laïques de la ville de Bastia organisée par le patronage des dites écoles, aura lieu samedi prochain, 1er août, au Lycée, à 8 heures très précises du matin.

Cette cérémonie sera présidée par M. Valère Ortoli, conseiller de préfecture.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

Jeudi matin, un peu avant l'entrée du tribunal, les avocats de notre ville prenaient

à l'audience de ce jour, se sont rendus dans la chambre du conseil pour présenter à M. le président Felici leurs hommages et leurs félicitations à l'occasion de sa nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. le président Felici, dont on est unanime au barreau d'Ajaccio à louer le caractère loyal, l'esprit d'équité et de conciliation, le respect pour les droits de la défense, a remercié en termes émus les avocats de la marque d'estime et de sympathie qu'ils venaient de lui donner.

Le tribunal de commerce est ensuite entré en audience et s'est ajourné à jeudi après l'expédition des affaires urgentes.

⁂

ILE ROUSSE. — Cette après-midi, le Juge de Paix d'Ile Rousse était avisé qu'on venait de découvrir le cadavre d'un noyé inconnu, à la plage de Volitano, territoire de la commune de Corbara, distant d'Ile Rousse de 5 kilomètres.

Vers 4 heures, M. le juge s'est rendu sur les lieux accompagné d'un médecin. Ces messieurs ont constaté que cette épave humaine était réduite à l'état de squelette et partant méconnaissable, il n'y avait qu'un morceau de chair adhérente à la cuisse droite, le torse était recouvert d'une vareuse de marin en loques, le squelette du pied droit conservait encore un bas ; aux dents très belles et en très bon état on a constaté qu'il était jeune et il n'y aurait rien d'étonnant qu'on se trouvât en présence d'une victime du *Liban*! Peut-être le malheureux sortait!

Le corps a été laissé à la garde d'un homme et confié au maire de Corbara qui le fera inhumer demain matin.

⁂

CERVIONE. — Hier ont eu lieu à Cervione les obsèques du regretté Jules César Vadella, âgé de neuf ans, le fils de M. Vadelia, notre sympathique directeur de l'école. Toute la population de Cervione et une grande partie de celle des communes du canton assistait à cette triste cérémonie et montrait visiblement la grande part qu'elle prend au malheur qui vient de frapper ce maître entouré de la sympathie et de la considération générales.

Tous les élèves de l'Ecole formaient, sur deux rangs, la tête du cortège ; quatre petits camarades du défunt portaient quatre couronnes offertes par le corps enseignant de Cervione et par des amis de la famille. Le corbeuil était porté par quatre jeunes gens et quatre autres élèves tenaient les cordons du poêle. A la sortie de l'église, M. Terrazzoni, instituteur adjoint, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

César n'est plus, et c'est hélas! pour l'accompagner à sa dernière demeure que cette foule nombreuse et recueillie se presse autour de son cercueil. J'aurais voulu comme vous tous, le cœur en proie à une profonde émotion, me renfermer dans ma douleur, mais j'ai le triste devoir de dire un mot d'adieu à ce petit ange qui s'en va et d'adresser quelques paroles de consolation à ce père infortuné et à cette malheureuse mère qu'un si grand malheur vient de frapper dans leurs plus chères affections.

César n'avait que neuf ans, mais il était par l'esprit et le cœur au dessus de son âge. Tous ceux qui l'ont connu n'ont pu s'empêcher de l'aimer et ont pu remarquer les dons que la nature lui avait prodigués : une intelligence brillante, un cœur largement ouvert à tous les bons sentiments, par dessus tout une grâce aimable qui faisait la conquête de tous les cœurs et qui créait autour de lui un sentiment général de vive sympathie. Toutes ces brillantes qualités donnaient le droit d'espérer que l'avenir couronnerait d'un plein succès cette vie si bien commencée.

Mais hélas! toutes ces espérances se sont évanouies. La mort impitoyable, après un long mois d'atroces souffrances, fauche cette délicate fleur qui venait à peine d'éclore et plonge dans la douleur et dans les larmes une famille cruellement éprouvée par une si grande perte et toute la population qui prend une si grande part à l'irréparable malheur qui vient de la frapper.

Mère inconsolable, père si cruellement éprouvé, je le sais, dans cette triste circonstance les consolations sont vaines ; vous aimez vivre de votre douleur et ne pouvez rien écouter de ce qui n'est pas elle ; aussi n'entreprendrai-je point une si lourde tâche ; le temps seul peut, nous vous faire oublier votre douleur mais le calmer. Nous souffrons, nous pleurons avec vous. Puissent ces témoignages de notre sympathie et de notre affection, apporter un baume à vos trop grandes douleurs.

Et toi, petit César chéri, qui t'envoles vers les régions sereines de l'éternité, vois notre douleur ; vois la tristesse de tes petits camarades qui sont venus en foule pour t'exprimer les regrets que leur cause ta mort. Pourquoi sitôt les quitter! Tu ne travailleras plus avec eux, tu ne te mêleras plus à leurs jeux, mais ils ne t'oublieront pas ; ta petite place sera religieusement gardée et ton souvenir ne pourra s'effacer de leur cœur

Puisque nos larmes ne peuvent te rotenir, va dormir maintenant du doux sommeil de l'innocence ; repose en paix, adieu!

Bulletin Financier

Paris, le 23 juillet 1903

Les affaires ont été nulles aujourd'hui et la faiblesse domine dans l'ensemble du marché. Notre 3 0/0 reste lourd à 98.50. L'Extérieure fléchit également à 98.87, par contre le groupe ottoman est en reprise. Aucun changement dans la cote des Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier est à 884 : sa situation à la fin du premier semestre 1903 donne un bénéfice net de 7.976 465 fr. contre 7.975.724 fin juin 1902 et 6.792 475 fin juin 1901.

Les Obligations Victoria-Nizas sont activement traitées sur le marché officiel à 382. Jouissant d'une double garantie, elles représentent un placement de 6 1/2 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

En banque, les Tramways Electriques sont fermes à 98. La Kokumbo cote 29 frs. Bonne tenue de la Caoutchouc de 56 à 58. Les Etains de Malaisie se traitent à 115 : les travaux d'aménagement sont vigoureusement poussés, et à mesure qu'on avance dans la Mine Tin-Anken, on fait des découvertes plus importantes pour l'avenir de la Société.

Chemins Français mous.

Nouvelles Maritimes

M. l'administrateur de l'inscription maritime de 1re classe Bernard est désigné pour servir à Bastia.

— M. le médecin de 1re classe Casanova, du port de Brest, est désigné pour embarquer immédiatement sur le *Dupuy de Lôme*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin principal Amouretti Henri-Xavier-Emmanuel, du port de Toulon, a été placé dans la position de congé sans solde et hors cadres pour deux ans, en vue de prêter son concours à la compagnie des Messageries maritimes.

Nécrologie

Mlle CÉCILE DE RISTORI

C'est une bien noble figure qui vient de disparaître en la personne de Mlle Cécile de Ristori. Sa vie, pleine de dévouement à sa famille, s'est écoulée calme et ignorée, mais pleine de mérites devant Dieu. Femme de sens droit et de grand caractère, Mlle Cécile de Ristori fut l'appui des siens auxquels, en toute occasion, elle n'a cessé de prodiguer les trésors de son cœur riche de bonté. Elle était l'âme du couvent de Pozzo où sa vie entière se passa dans la solitude la plus enviable.

C'est encore dans ce couvent qui lui était si cher, qu'elle s'est doucement éteinte samedi, à l'âge de 88 ans. Le vide que Mlle de Ristori laisse en mourant est de ceux que le souvenir ne saffira jamais à combler ; avec elle disparaît la personnification d'une époque plus que jamais finie et si différente de la nôtre : les femmes d'autrefois n'avaient pour but dans la vie que le devoir et le dévouement ; l'amour de la famille était le culte auquel elles immolaient leur vie entière. Mlle Cécile de Ristori fut tout cela ; et c'est pourquoi sa mort a causé un regret général.

Les obsèques ont eu lieu dimanche au couvent de Pozzo. Une grande affluence de population venue des villages voisins a suivi le convoi.

Le deuil était conduit par M. Louis Giordani entouré de ses enfants, M. Toussaint Santelli, M. le conseiller Fiach, M. l'avocat Ajaccio, et M. Pronaire. Venaient ensuite M. le premier président Colin ; M. Nozer, avocat, et de nombreux parents qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à cette qui n'est plus.

Nous prions les familles de Ristori, Santelli et Giordani d'agréer nos plus sincères condoléances.

⁂

M. CÉSAR COURNAND

Hier soir, ont eu lieu les obsèques de M. César Cournand, décédé à l'âge de 85 ans, après une assez longue maladie.

M. César Cournand avait occupé une situation très importante dans le commerce bastiais. A diverses reprises ses concitoyens l'avaient investi des fonctions consulaires, et il avait répondu à cette confiance par un examen consciencieux des affaires soumises à son appréciation et par une grande indépendance dans ses décisions.

Depuis longtemps il s'était retiré des affaires et jouissait tranquillement d'une fortune honorablement acquise.

Son convoi funèbre a été suivi par de nombreux amis. Le deuil était conduit par son gendre, M. François Ghiglermini, juge au tribunal de commerce, son petit fils, M. César Mattei, et M. Pierre Lucciani.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM Fantaccini, président du tribunal de Commerce ; de Suzzoni, directeur de la Banque de France, vice-président de la Chambre de Commerce ; Lazzotti, ancien président du tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce ; Musso, ancien président du tribunal de Commerce.

Nous adressons aux familles Cournand, Ghiglermini et Mattei l'expression de nos bien vifs regrets.

SAVON DU CONGO Blanchit sur du teint.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

— M. Génie Fernand-Jacques Hilaire, receveur percepteur de la 1re division du 10 arrondissement de Paris, a été nommé trésorier payeur général de l'Eure.

— Ont été nommés receveurs des postes et télégraphes :

à Bagnols, M. Luigi, adjudant au 55e.

à Campitello, M. Raffini, adjudant au 60e.

à La Bâtie-Neuve, M. Lepidi, adjudant au 99e.

— M. Valari Paul-Pascal, ex-adjudant au 163e, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Marly-la-Ville.

Un chapitre de la vie d'un instituteur

Il est douteux que l'instituteur du Péril, de la commune de Morbihan, écrive jamais l'histoire de sa vie. Le fait se produirait-il cependant, qu'il est à supposer que le chapitre qu'il devrait consacrer à l'année qui vient de s'écouler serait plutôt court. Il peut se résumer ainsi :

1901-1902. « Rhumatisme, souffrit, séjour à l'hôpital. »

Glissons donc sur cette mauvaise période, arrivons tout de suite aux événements heureux et citons cette lettre de reconnaissance de M. A. Pichonnet l'instituteur du Péril :

« A la suite de chagrins et de surmenage, j'ai ressenti pendant plus d'un an de violentes douleurs d'estomac avec migraines, battements de cœur, insomnie. Mes digestions étaient excessivement pénibles. Les traitements suivis ne m'apportaient aucun soulagement, et à ma sortie de l'hôpital de Vannes, je commençais à désespérer. C'est alors que j'eus recours aux Pilules Pink. Ces Pilules n'ont pas eu de bien extraordinaire, elles m'ont simplement débarrassé de mes souffrances, elles m'ont rendu mes forces d'autrefois. Elles m'ont guéri là où tous les autres traitements avaient échoué. »

Cette lettre a été légalisée par le maire du Péril.

M. Pichonnet ajoute dans un post-scriptum qu'il a conseillé les Pilules Pink à la mère d'un de ses élèves, atteinte de faiblesse générale depuis longtemps et que, grâce aux Pilules Pink, cette personne a retrouvé une santé parfaite.

C'est dans des cas semblables à celui de M. Pichonnet que les Pilules Pink montrent leur supériorité indiscutable sur tous les traitements connus. Tout ce qui pouvait être tenté a été. A l'hôpital de Vannes, les soins les plus délicats lui ont été certainement prodigués. Quel a été le résultat ? En sortant de l'hôpital de Vannes, M. Pichonnet avait désespéré. Il ne pouvait songer, en effet, que si on n'avait pu l'y guérir, c'est que cela devait être impossible, qu'il ne guérirait jamais. Les Pilules Pink l'ont cependant guéri et avec quelle rapidité.

Dans quelle dure existence vous en sera aux mauvais chapitres des souffrances physiques, songez aux Pilules Pink. Souvenez-vous alors de tous les certificats de guérisons obtenues par les Pilules Pink que vous avez vus publiés depuis des années. Vous ferez alors cette réflexion, que si les Pilules Pink doivent guérir ainsi le pauvre empêtreux. Vous réfléchirez aussi qu'il y a beaucoup d'autres remèdes qui prétendent guérir et n'en finissent jamais les premiers. Entre ces remèdes et les Pilules Pink vous n'hésiterez pas un seul instant, nous en sommes persuadés. Agir autrement serait agir contre vos intérêts. Nous tenons à vous rappeler qu'il est reconnu dans le monde entier que les Pilules Pink sont souveraines pour combattre les maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, maladies d'estomac, maladies nerveuses, migraines, névralgies, sciatique, rhumatisme. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt Dublin et Cie, pharmacien, rue Bolta, Paris, Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Cour d'Assises

Audience du 27 juillet 1903

Présidence de M. LEVIE RAMOLINO

Dix jurés n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms.

Ont été disponsés pendant toute la durée de la session, MM. Mattei Joan-Marie, Vincentelli Antoine, Beverini Benoit-P.-Marie, Costa Ange-Jean Baptiste, Raffali Jacques-Philippe, Giuseppi Jean-Marie, Tavera Mathieu.

La Cour a aussi à statuer sur le compte de MM. Donenti Dominique-Antoine, Dagregorio Jean, de Roccaserra Paul-Louis.

Vol qualifié et complicité

C'est la seconde fois que le jury de la Corse est appelé à s'occuper de l'affaire qui a été jugée à cette audience. Elle comprenait, en effet, trois accusés, dont deux, Canale Augustin et Antonetti André, frère de l'accusé actuel, ont comparu en Cour d'assises le 6 décembre 1902 et ont été condamnés, Canale Augustin à 5 ans de reclusion et Antonetti André à 10 ans de travaux forcés. Le troisième accusé, Antonetti Napoléon, avait réussi à se soustraire aux recherches de la justice, jusqu'au 2 juin dernier, époque à laquelle il fut mis en état d'arrestation par M. le Commissaire de police de Corte.

Les faits qui lui sont reprochés sont les suivants :

Dans la nuit du 2 au 3 février 1901, des voleurs forcèrent à l'aide de fausses clefs la porte du hangar du sieur Salvarelli Martin, marchand de cuirs à Corte. Se saisissant sur le rotelier de la mangeoire, ils déclouèrent deux planches et pénétrèrent ainsi dans le magasin du 1er étage. Ils s'emparèrent d'environ 200 peaux d'une valeur approximative de 350 francs et dont cinq portaient le timbre « Salvarelli ». Le 10 du même mois, les gardes champêtres de Corte surprirent le nommé Canale Augustin, perruquier à Corte, au moment où il dissimulait un gros paquet dans un buisson de la propriété Pierucci. Il se sauva après s'être vu découvert. Les gardes champêtres saisirent le paquet ; il contenait dix peaux de chevreaux que Salvarelli reconnut comme faisant partie de celles qui lui avaient été volées.

Canale fut arrêté peu après pendant qu'il était en train de causer avec Antonetti Napoléon. Il nia d'abord avoir déposé le paquet puis il prétendit qu'il l'avait trouvé à côté de l'endroit où il l'avait quitté. Le 11 février, une perquisition domiciliaire faite dans la cabane de Canale amena la découverte de quatre peaux de chevreaux cachées dans une malle, de 30 peaux de chevreaux placées sur son lit, dans un sac, sous l'oreiller, de deux fusils à double canon, de deux scies, d'une masse en fer, d'une pince monseigneur dont les dimensions correspondaient aux empreintes laissées sur la porte d'entrée du hangar Salvarelli, et d'un certain nombre d'autres objets de provenances diverses. Le même jour des employés de Salvarelli trouvaient dans une grotte à 100 mètres environ de la bergerie des frères Antonetti deux sacs en toile contenant 127 peaux de chevreaux dont deux portaient la marque « Salvarelli-Corte. » Les peaux découvertes chez Canale et celles qui avaient été trouvées par les employés de Salvarelli furent reconnues par ce dernier comme lui appartenant.

Les propriétaires des divers autres objets saisis chez Canale ne tardèrent pas non plus à se faire connaître. Le 12 février le sieur Guglielmi se déclara propriétaire de l'un des fusils saisis. Cette arme lui avait été volée dans la nuit du 17 février 1898 dans la maison de Capocciali où il habitait et dans laquelle les voleurs avaient pénétré à l'aide de fausses clefs emportant en même temps que le fusil une somme de 12 fr. en numéraire, un billet de 100 fr. portant obligation contre un tiers, dix douzaines d'œufs et divers autres objets mobiliers. Le 5 mars suivant le sieur Migneucci informait à son tour le commissaire de police qu'à une époque remontant à cinq ou six ans une tannerie appartenant à feu son père Mignucci Sylvestre, située sur la traverse à Corte, avait été complètement dévalisée, la nuit, à l'aide de fausses clefs, et qu'on avait détourné des objets mobiliers de toute nature d'une valeur approximative de 2.000 francs. M. Migneucci a parfaitement reconnu comme lui appartenant à son père la scie et la masse en fer saisies chez Canale le 11 février.

Canale allègue qu'il n'est pas l'auteur des vols qui lui sont imputés et soutient que tous les objets trouvés chez lui lui avaient été déposés par les frères Antonetti qui l'avaient menacé de lui couper la gorge s'il parlait. Les frères Napoléon, André Antonetti déclarèrent n'avoir jamais eu de relations avec Canale ; néanmoins, à la résulte de toutes les pièces de la procédure que ces relations étaient anciennes, intimes et journalières. Il en résulte également que Canale et les Antonetti avaient toujours été de connivence tout en se jalousant les uns sur les autres la responsabilité de leurs communs méfaits. L'habitation des Antonetti est une espèce d'observatoire d'accès malaisé caché dans les gorges de Tavignano et les dominant. Une position domiciliaire a permis de trouver dans cette demeure ou aux abords immédiats des fusils à double canon, de deux scies, d'une masse en fer, d'une pince monseigneur dont les dimensions correspondaient aux empreintes laissées sur la porte d'entrée du hangar Salvarelli, et d'un certain nombre d'autres objets de provenances diverses. Le même jour des employés de Salvarelli trouvaient dans une grotte à 100 mètres environ de la bergerie des frères Antonetti deux sacs en toile contenant 127 peaux de chevreaux dont deux portaient la marque « Salvarelli-Corte. » Les peaux découvertes chez Canale et celles qui avaient été trouvées par les employés de Salvarelli furent reconnues par ce dernier comme lui appartenant.

Les propriétaires des divers autres objets saisis chez Canale ne tardèrent pas non plus à se faire connaître. Le 12 février le sieur Guglielmi se déclara propriétaire de l'un des fusils saisis. Cette arme lui avait été volée dans la nuit du 17 février 1898 dans la maison de Capocciali où il habitait et dans laquelle les voleurs avaient pénétré à l'aide de fausses clefs emportant en même temps que le fusil une somme de 12 fr. en numéraire, un billet de 100 fr. portant obligation contre un tiers, dix douzaines d'œufs et divers autres objets mobiliers. Le 5 mars suivant le sieur Migneucci informait à son tour le commissaire de police qu'à une époque remontant à cinq ou six ans une tannerie appartenant à feu son père Mignucci Sylvestre, située sur la traverse à Corte, avait été complètement dévalisée, la nuit, à l'aide de fausses clefs, et qu'on avait détourné des objets mobiliers de toute nature d'une valeur approximative de 2.000 francs. M. Migneucci a parfaitement reconnu comme lui appartenant à son père la scie et la masse en fer saisies chez Canale le 11 février.

Canale allègue qu'il n'est pas l'auteur des vols qui lui sont imputés et soutient que tous les objets trouvés chez lui lui avaient été déposés par les frères Antonetti qui l'avaient menacé de lui couper la gorge s'il parlait. Les frères Napoléon, André Antonetti déclarèrent n'avoir jamais eu de relations avec Canale ; néanmoins, à la résulte de toutes les pièces de la procédure que ces relations étaient anciennes, intimes et journalières. Il en résulte également que Canale et les Antonetti avaient toujours été de connivence tout en se jalousant les uns sur les autres la responsabilité de leurs communs méfaits. L'habitation des Antonetti est une espèce d'observatoire d'accès malaisé caché dans les gorges de Tavignano et les dominant. Une perquisition domiciliaire a permis de trouver dans cette demeure ou aux abords immédiats des fusils à double canon, de deux scies, d'une masse en fer, d'une pince monseigneur dont les dimensions correspondaient aux empreintes laissées sur la porte d'entrée du hangar Salvarelli, et d'un certain nombre d'autres objets de provenances diverses. Le même jour des employés de Salvarelli trouvaient dans une grotte à 100 mètres environ de la bergerie des frères Antonetti deux sacs en toile contenant 127 peaux de chevreaux dont deux portaient la marque « Salvarelli-Corte. » Les peaux découvertes chez Canale et celles qui avaient été trouvées par les employés de Salvarelli furent reconnues par ce dernier comme lui appartenant.

Les propriétaires des divers autres objets saisis chez Canale ne tardèrent pas non plus à se faire connaître. Le 12 février le sieur Guglielmi se déclara propriétaire de l'un des fusils saisis. Cette arme lui avait été volée dans la nuit du 17 février 1898 dans la maison de Capocciali où il habitait et dans laquelle les voleurs avaient pénétré à l'aide de fausses clefs emportant en même temps que le fusil une somme de 12 fr. en numéraire, un billet de 100 fr. portant obligation contre un tiers, dix douzaines d'œufs et divers autres objets mobiliers. Le 5 mars suivant le sieur Migneucci informait à son tour le commissaire de police qu'à une époque remontant à

Réquisitoire

Après une suspension d'audience, la parole a été donnée à M. l'avocat général qui prononce un sévère réquisitoire. La culpabilité d'Antonetti est évidente, elle résulte de ses relations suivies et intimes avec Canale et des aveux formels de ce dernier. C'est à deux pas de la bergerie occupée par la famille Antonetti que furent découvertes les peaux soustraites au préjudice de Salvarelli. Antonetti Napoléon est aperçu par les gardes-champêtres de Corte s'entretenant avec Canale au moment où celui ci est mis en état d'arrestation, et enfin Antonetti s'est donné à d'établir lui-même sa culpabilité en se plaçant dans la campagne pendant 20 mois environ. Ces renseignements fournis sur le compte de l'accusé sont déplorables. Il appartient à une famille de voleurs et de vauriens dont il a suivi l'exemple qui, du reste, a été donné par leurs prédécesseurs. Les jurés le 1901 et en permettant à la Cour de prononcer contre Antonetti le châtiment qu'il a mérité.

Plaidoirie

Me Nivaggioli auquel incombait la tâche de présenter la défense d'Antonetti prend ensuite la parole. Il supplie les jurés d'examiner cette affaire froidement, sans parti pris et surtout de ne pas se laisser égarer par les dires de certains témoins, adversaires implacables de l'accusé, décidés à tout faire pour le perdre. Antonetti n'a jamais été condamné ; il a été soldat puisqu'il a subi la loi sur le recrutement de l'armée,

OXYGENÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

La Vie Heureuse

L'histoire tragique des femmes à la cour de Berlin; le silhouette exquise de la princesse de Caraman-Chimay, grande dame et femme de lettres, une étrange analyse de l'âme sauvage et ingénue qui a nom Makeuwa k; une visite au gui en un jardin d'une femme amie des fauves; les chefs-d'œuvre de l'Exposition de l'ivoire; les scènes extraordinaires et osées que provoquent les nouvelles aures de soleil, le paradoxe du chroniqueur que fut V. Hugo, ce grand homme à main de fumée; une délicieuse comédie de salon jouée sous les yeux des lecteurs par Mayer, des Français, et par Mlle Dorlet, du Gymnase; et, pour finir, une série de menus dessins aux pointes de piques-niques, tables sont que quelques-uns des autres dans la Vie HEUREUSE qui vient de paraître, de cette Revue vraiment si universelle, que les mères et les filles lisent autant que les mères et les jeunes filles.

Abonnements: un an: France, 7 fr, Etranger, 9 fr. — Le N°, 20 centimes.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.

Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Fougerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

ACHETEZ
les délicieux cafés torréfiés
de la Grande
Torréfaction Bastiaise
Nouveau système perfectionné
des Établissements
L.-N. MATTEI et Cie
Bastia (Corse)

Prix courant des cafés torréfiés

Bande jaune, qualité réclame, pris en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; 500 gr., 1 fr. 50; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande bleue, qualité recommandée, prix en boîtes de 125 gr., 0,40; de 250 gr., 0,80; de 500 gr., 1 fr. 50; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande verte, bon mélange, prix en boîtes de 125 gr., 0,50; de 250 gr., 1 fr.; de 500 gr., 1 fr. 90; d'un kilo, 3 fr. 70.

Bande rose, qualité mélange supérieur, en boîte de 125 gr., 0 60; de 250 gr., 1 fr. 20; de 500 gr., 2 fr. 30; d'un kilo, 4 fr. 50.

Les cafés destinés à la torréfaction sont triés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissent tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D: contenant une Gravure coloriée et un Patron d'usage dans les 2e et 4e N°.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ARIEL GOMBAUD, Editeur, 2, rue des 4 Fils, PARIS

Un très grand nombre de personnes ont recouvré leur santé et le rajeunissent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
Recettes
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, le contenant dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Scrofules, Hémorroïdes, Lait répandu, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Névrose, Epaisseur, Intestins paresseux, &c. &c. se trouve avec la CLEF DE LA SANTÉ dans toutes les pharmacies du monde entier. Se méfier des imitations. Exiger le nom de M. Pascal Golvin, pharmacien de 1re classe, ancien interne des hôpitaux de Paris.
PARIS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours de neuf heures jusqu'à midi.
PRIX MODÉRÉ

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier:
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet
Pour LIVERPOOL
Le vsp. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDINE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Orezza-les-Eaux
HOTEL FILIPPINI
SIAZZONA
Prix très réduits
On prend des pensionnaires

L'AMARO MATTEI

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-s/-Lot, Largo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS À PLANCHER
Poutrelles Fixes, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues articulées.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — MERCREDI, 29 JUILLET 1903 — N° 183

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annonces, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00358

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Sainte Marthe.
SOLEIL: (heure actuelle)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m
Lune: Nouv., le 24 — Premier quar., le 30
FÊTE DE DEMAIN: Saint Abdon.

28 JUILLET

LA RÉHABILITATION

Un panorama disparu et ravissant s'offre à la vue du voyageur parvenu sur les hauteurs de la ferme des Pietroni, qui forment les bords du gouffre d'Arena ou de la gare de Talone. Il sent son cœur se dilater avec son esprit. Son coup d'œil, glissant sur les luxuriants vignobles, est captivé par l'onde châtoyante de l'étang de Diana. Bien que l'inexorabilité du temps ait tout travesti dans ces fameux parages, le cœur brûlant peut prendre son essor parmi les souvenirs d'un passé glorieux, et s'enthousiasmer par l'évocation des ombres des charmantes et chaudes Romaines, séduisantes Nymphes, folâtrant aux sons des harpes d'or, mollement bercées sur des gondoles de pourpre, glissant doucement sur une onde parfumée.

Dans une solitude attendrissante, sous l'extatique enivrement des arômes qui se dégagent des touffes de myrthes qui encadrent le lac, se mirent dans ses eaux limpides et les caressent de leurs ombrages, l'âme sensible résonne des vibrations sonores sous les souches de la belle nature qui allument la verve et ce souffle inspirateur, et la plongent dans ces vagues rêveries, qui la font pêcheur de lunes ou lui en donnent l'agréable illusion. L'aspect de ces sites, autrefois si riants et si animés, redevenus la conquête de la nature sauvage, réveille l'idée de leur antique splendeur et produit ces particulières impressions pour qui sait les sentir.

Ses bords sont boisés en talus dont les sommets dominent le cours sinueux du fantasque Tavignano, dont les eaux sont vouées à Satan, selon la légende de la Grand'Gothe des cimes niolines.

Le long de ses rives s'échelonnent de nombreuses maisons disséminées, pareilles à des bastides, dont l'ensemble forme Aleria et qui la font ressembler à la basilica de la grande ville qu'elle fut ou à son ébauche. De vertes étendues de terrains d'alluvions, gommarabiles au Delta de l'Egypte, font intervalles aux petites agglomérations de maisons.

Amorcés par leur prodigieuse fécondité, les montagnards viennent s'y livrer à leur culture. On y rencontre plus qu'ailleurs le type du paysan laboureur corse dont la condition actuelle n'est guère enviable. Les moyens de labour sont des plus primitifs. La puissance des machines n'a pas encore pu se substituer à la force de l'homme. Couché tout le jour sur la charrue de Virgile peu perfectionnée, obligé de calmer sa soif avec l'eau du fleuve parfois vaseuse et morbide, il ne trouve au moment du repos qui doit reconstituer ses forces, qu'un mauvais gîte et une nourriture insuffisante.

C'est le travail uniforme de toute l'année et de toutes les années; l'éternelle roche de Sisyphe. Il est soutenu par l'espoir de la récompense dont il espère jouir au bout de ses peines. Vivant constamment dans des transes, il ne voit que trop souvent ses craintes s'accomplir: un cyclone, un dérangement de saison fait fondre sa récolte comme la neige au soleil. La moisson qui devait lui ménager la récompense, lui réserve une poignante désillusion. Rien ne lui reste que des dettes criardes.

C'est le désespoir au cœur et la fièvre au cerveau, qu'il reprend le chemin du village, qu'il rentre dans sa famille qui attend de lui sa subsistance. Les doux et suaves épanchements de l'amour filial sont empoisonnés en lui par l'âpreté de la fortune. Mais cet amour est un précieux et puissant dictame qui guérit toutes les blessures, et dans ce combat, c'est encore l'espérance qui triomphe.

Il ne touche pas encore au bout de ses déboires.

Un beau jour, il voit un monsieur à casquette galonnée, entrer dans le maison. Ah! c'est le recours voté par les Chambres qui arrive à propos. On s'empresse, on lui offre le meilleur escabeau, le fauteuil de la maison, et on attend.

— Monsieur, lui parle le visiteur en scandant ses syllabes, le percepteur réclame le payement de vos contributions.

Dans son ahurissement, il croit à l'ironie:

— Mais je n'ai rien! et comme Cornélie montrant ses joyaux: voyez, dit-il, je manque même de pain pour nourrir ces beaux enfants de la patrie.

— Alors tant pis: Les citoyens de France sont démonétisés; ils n'ont d'autre valeur qu celle de leur situation sociale; ils ne vivent que par et pour leur porte-monnaie; je le regrette infiniment, mais j'ai ordre de vous saisir.

— Me saisir? de grâce, laissez-moi ma liberté.

— Mais calmez-vous donc, vous me faites vraiment de la peine; ce n'est pas votre personne que je saisirai; je suis heureux que cette besogne soit réservée à d'autres, car, mon bon ami, le cœur me saillirait. Je ne dois saisir que vos meubles.

— Alors, Monsieur, faites votre service.

— C'est lui qui me force, et flanqué de deux loustics, il commence la perquisition du logis. Les greniers vides, les caves aussi, rien à faire. Pourtant je dois opérer, voyons je saisis le berceau, le bois de lit.

— Mais, Monsieur, je n'en ai pas; je couche sur les trétaux de mon triste lot.

— N'importe, vous êtes censé en avoir. Je saisis ce deux Jésus, il est de bonne prise était connu bon multiplicateur; je saisis la cruche, l'écuelle, cet os de jambon suspendu et la ficelle, la broche, je prends ce chaudron.

— *Cappiate a paghia di a pulenta*, ne mettent à crier les enfants, et le chat épouvanté s'enfuit comme le porc de Saint-Antoine.

— Ne pleurez pas, mes enfants, car c'est le Gouvernement du peuple qui prend tout; après la prise de la Bastille, il a remplacé la dîme par la *razzia*; mais vous vous rappelez ce bruit que vous avez pris pour le tonnerre, c'était la voix de nos députés qui lui présentaient nos réclamations et il va vous rendre tout avec usure. On va vous rendre un chaudron qui produira au commandement, comme la lampe d'Aladin, de la polenta sans farine, et même sans sel, par un simple mouvement qu'on fourbit à l'usine à bouche du Luxembourg.

— Vous me voyez désolé, mon cher ami, et je veux être bon pour vous. Je vous laisse votre bâton qui est doué des mêmes vertus miraculeuses de son frère, du roi des Bohémiens, Marco del Serraggio, et comme lui vous pourrez par son moyen tout avoir sans rien posséder. Je vous donne le conseil de ne jamais entreprendre de déposséder ses héritiers des immenses domaines qu'il leur a laissé et dont ils plaident la possession. Je vous préviens aussi d'avoir soin de présenter à première réquisition toutes ces pièces à conviction, si vous avez grand peur d'être saisi; autrement vous le serez pour tout de bon et comme un Barrabbas.

De sur la paille, le bon paysan descend sur le plancher. Il ne voit pas encore toutefois le bout du calice.

F.-P. ANTONBRANDI.

(*La fin à demain*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

29 juillet 1504. — La République de Gênes, que les victoires de Sampiero inquiétaient, envoie Etienne Doria à la tête de quatre mille hommes, italiens et Allemands.

CIGARETTE FATMA

UNE EXCURSION À L'ERMITAGE de la Trinité

Bonifacio, 23 juillet 1903.

L'autre jour, dans l'après-midi, profitant du répit qu'avaient laissé les chaleurs réellement tropicales de la semaine dernière, je suis monté à l'Ermitage de la Trinité, d'abord pour imposer à mes poumons une agréable cure de quelques heures de cet air vivifiant et pur de la montagne; ensuite pour saisir sur le vif des impressions nouvelles, car j'avais deviné que l'abandon de cette retraite enchanteresse par les Capucins avait dû la transformer en un vaste enclos d'où se dégageait une atmosphère de cimetière.

J'ai débouché par le sentier qui conduit à la fontaine; je me suis empressé de jeter un coup d'œil sur le jardin, autrefois cultivé selon les règles de l'art par le vaillant *frà Antonio* qui a repris récemment le chemin de l'Italie, son pays natal, après avoir habité alternativement pendant plus de quarante ans les couvents de la Trinité et de Saint Julien; ce jardin est aujourd'hui une simple lande où s'alignent tout au plus quelques tomates et quelques haricots clairsemés.

Je n'ai pu m'empêcher de verser des larmes d'attendrissement au souvenir des heures délicieuses que j'ai passées soit dans la contemplation de la mer bleue soit dans l'étude; car élève paresseux en cours de période scolaire, je tâchais aux vacances de rattraper le temps perdu; et je puis affirmer que j'ai ancré dans ma mémoire quelques règles de syntaxe grammaticale anglaise et française pendant les courts séjours que je fis en famille à l'Ermitage.

Je grimpai ensuite à gauche, du côté d'une vraie pyramide de rochers derrière l'un desquels, qui affecte la forme d'un crâne humain, un jeune ami que la mort impitoyable a enlevé à la fleur de l'âge découvrit il y a quelques années en faisant la sieste, un tombeau où s'entassaient des squelettes d'hommes et de femmes, tristes restes témoignant d'un drame dont la découverte en temps opportun eût pu tenter le flair du magistrat et le scalpel du romancier.

Le couvent de la Trinité a eu pendant de longues années pour supérieur le Révérend Père Joseph, appartenant à l'une des plus grandes familles de Venise, qui préféra à une vie de plaisirs et d'honneurs l'existence du cénobite.

J'ai eu le bonheur de trouver ouverte la chapelle de la Trinité, car ma visite a coïncidé avec celle du gardien qui y monte tous les deux jours pour l'aérer.

Je ne vous cache pas qu'en y entrant j'ai été pour ainsi dire atterré et n'ai pu retenir mes larmes pour dire un *Ave* à la Vierge; cette solitude m'avait anéanti et j'ai dû

58 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

— Je vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même, reprit la marquise en adoucissant à la fois sa voix et son regard; si je voulais user de ma science diabolique, je pourrais tirer votre horoscope. Je ne vous dirais pas: Macbeth, tu seras roi! mais, comme la littérature a aussi ses couronnes, c'est une de celles-là que je vous montrerais. Ce n'est point à votre âge qu'on doit engager sa vie, vous dirais-je; craignez de gâter la vôtre en accordant une importance exagérée à vos sentiments d'aujourd'hui. Qu'est-ils de réel après tout? Le goût passager que toute femme inspire pour peu qu'elle soit jolie, l'irritation d'amour-propre que développe la rivalité, l'entêtement que fortifient les obstacles. Le désir de l'emporter sur M. Dornier et de vaincre les refus de mon frère entre dans votre persévérance pour beaucoup plus que vous ne le croyez sans doute, et combien ma nièce vous paraîtrait déjà moins charmante, si sans difficulté on vous eût accordé sa main! Sacrifierez-vous à cette passion d'un moment les riches espérances de votre avenir? J'aime beaucoup Henriette, je vous le répète, mais mon amitié ne me rend pas aveugle. Ce n'est point là la femme intelligente et sensible capable de comprendre vos pensées les plus hautes, aussi bien que vos émotions les plus fugitives, digne en un mot d'inspirer vos efforts et peut-être de s'y associer. Cette femme, vous l'avez rêvée sans doute; pourquoi ne la trouveriez-vous pas? Elle existe, n'en doutez point, mais il faut la chercher, et surtout il faut la deviner.

Si Morèal avait conservé quelque incertitude à l'égard de la coquetterie de la marquise la manière expressive dont elle prononça ces dernières paroles eût suffi pour la dissiper. Cette découverte, déjà entrevue à plusieurs reprises, mais cette fois manifeste et irréfragable, plongea le vicomte dans un embarras d'autant plus vif qu'il avoisinait le ridicule.

— Dame quoi guêpier me suis-je fourré? se dit-il; si j'ai l'air de dédaigner le bonheur dont on me menace assez clairement, je me fais une ennemie mortelle de cette coquette surannée, et alors il faut renoncer à l'espoir de revoir Henriette. Feindre de ne pas comprendre, ce serait jouer le rôle d'un sot, et, outre que c'est toujours désagréable, s'y laisserait-elle tromper? Répondre à ses agaceries, c'est prendre, pour arriver à mon but, un étrange chemin de traverse: n'importe, c'est le seul moyen de m'en tirer; mais louvoyons adroitement, car un changement trop brusque éveillerait ses soupçons.

Le vicomte composa sa physionomie et prit sans trop d'effort un air d'étonnement rêveur.

— Je ne vierai pas, madame, dit-il au bout d'un instant, que vous possédiez à un rare degré le don de lire dans les cœurs. Vous venez de découposer un sentiment qui jusqu'à présent m'avait paru simple, avec une adresse d'analyse dont je reste surpris, je pourrais dire effrayé. Oui, je suis forcé d'en convenir, dans cette obstination que vous désapprouvez, il entre peut-être un peu de rancune contre monsieur votre frère, un peu d'antipathie contre M. Dornier.

— En doutez vous? répondit madame de Pontailly dont la figure s'épanouit. Les anciens ne reconnaissaient que quatre éléments, tandis que la science moderne compte déjà cinquante six corps simples. Les passions sont-elles plus difficiles à décomposer que les substances? Non, sans doute; mais l'analyse exacte des passions est l'objet d'une science qui n'est pas encore créée, et qu'on pourrait nommer la chimie morale: Fourier semble l'avoir entrevue dans ses aperçus ingénieux sur la *cabalistie* et la *papillonne*.

Entraînée par ses habitudes de femme savante, la marquise allait entamer quelque dissertation propre à mettre en lumière l'universalité de ses connaissances, mais elle s'aperçut presque aussitôt que la science devenait intempestive là où une thèse plus douce était à l'ordre du jour.

— Vous avouez donc que j'ai raison? reprit-elle avec un sourire badin qui semblait donner congé au pédantisme; un peu de rancune, un peu d'antipathie, un peu de caprice, voilà, au sortir du creuset, cette grande passion; peut-être même serez vous embarrassé de dire lequel de ces trois éléments y domine les deux autres.

— Ce que vous nommez le caprice, sans aucun doute, dit Morèal en affectant à son tour un air enjoué; mais après cela je dois avouer que je déteste cordialement M. Dornier, et que j'aurais un plaisir tout particulier à lui donner une marque durable de mes sentiments.

La manœuvre ne manquait pas d'habileté. Le vicomte s'était dit: — Si ce docteur en jupons a les dispositions évaporées que je lui suppose, il doit peu lui coûter d'ajuster entre Dornier et moi. Pour peu que je parvienne à lui représenter un duel comme inévitable, si nous nous rencontrons de nouveau dans son salon, nul doute que mon rival ne soit congédié. Morèal se trompa dans son calcul, car la marquise n'était pas femme à s'inquiéter pour si peu de chose qu'un duel.

— Laissons-là M. Dornier et toutes ses folies, dit elle en minaudant; revenons à vos vers.

— Encore, pensa le vicomte, qui, pour la première fois de sa vie, prit sérieusement en haine son recueil de rimes.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE SAVON SIMON
PARIS

en sortir plus tôt que je n'aurais voulu.

J'ai fini par m'asseoir autour d'une table en pierre, à l'ombre de ces chênes séculaires parmi lesquels gît le tronc du plus vieux et du plus gigantesque que le cyclone a balayé depuis quelque temps.

X.

Bulletin Financier

Paris, le 24 juillet 1903.

Sous l'influence d'un offres qui surgissent de tous côtés, le marché est franchement mauvais aujourd'hui et en réaction à peu près générale, à commencer par notre Rente qui recule à 97.15. Les Fonds Etrangers restent faibles. L'Extérieure subit de nouvelles réalisations qui la ramènent à 90.50 ; le groupe ottoman est relativement ferme. Les porteurs de fonds ottomans, réunis hier en Assemblée Générale, ont approuvé à la presque unanimité le projet d'Unification. Sciences du Crédit actionnaires ou à peu près.

La Banque Parisien Est de Charleroi est l'objet d'un bon courant de demandes. La Kokumbo se traite de 28 à 30 frs. La Ouesangue, malgré la dépression générale du compartiment des Mines d'Or, donne lieu à des affaires assez suivies autour du cours de 56 frs.

L'Action Société Française de Tramways Electriques et Chemins de fer s'inscrit à 98. Parmi les valeurs composant le portefeuille de cette Société, les recettes des Tramways Electriques d'Espagne, de Lourdes, Dinard à Saint-Brieuc, de Tenériffe, de Badajoz, etc. continuent à être en sensible augmentation en faveur de l'exercice 1903.

Chemins Français calmes.

Une Réponse à M. le Médecin Albertini

Maire d'Albertacce

Corte, le 18 juillet 1903.

Dans le but de ne pas entraver la marche d'une affaire qui est entrée dans le domaine de la justice, j'estime qu'il est, en ce moment, de mon devoir de ne pas engager une polémique avec M. le médecin Albertini, au sujet des faits frauduleux qui ont marqué la soirée du 5 juillet dernier dans la commune d'Albertacce.

Je me borne à souteuir que, comme en 1900, mon concurrent est l'élu de la fraude, et que le titre de conseiller général, dont il se pare pompeusement, ne lui appartient pas.

Lorsque les tribunaux auront parlé, fort du vieil axiome de droit, *res judicata pro veritate habetur*, je promets à M. Albertini de reprendre notre conversation, un instant interrompue, et Je faire connaître au public de quel côté, dans le canton de Calacuccia, se trouvent les fraudeurs et les escamoteurs de siège de conseiller général.

En terminant, je tiens à faire remarquer à M. Albertini que le trait qu'il me lance, en me reprochant de « parler de corde dans la maison d'un pendu, » m'est envoyé d'une façon tout à fait maladroite. La famille à laquelle appartenait ma mère est assez considérée dans notre département ; celle à laquelle j'appartiens moi même est assez connue, ici, pour que l'épreuve le besoin de les défendre contre de pareilles attaques. Deux des miens, mon père et mon grand père paternel, tous deux anciens officiers supérieurs, ont été maires de la ville de Corte. Je nesersi pas démenti en venant affirmer qu'ils n'ont jamais été poursuivis pour fraudes électorales ou tout autre délit.

Si, comme M. Albertini le dit, mon cousin, Ordioni, maire et conseiller d'arrondissement de Calacuccia, a été condamné en 1874 à des dommages intérêts, cette condamnation, au su de tous les hommes de bonne foi, fut obtenue par des moyens tellement exceptionnels, qu'elle ne put enlever à M. Ordioni aucune parcelle de son honorabilité et qu'elle laissa intacts les sentiments de considération et d'estime dont l'entourent tous ceux qui le connaissent.

L. Simian de Brocanera,
Notaire à Corte,
Ancien conseiller général.

CIGARETTE FATMA

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves des Frères des Ecoles chrétiennes a eu lieu, lundi, 27 courant, à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Sébastien de Carulla, bâtonnier de l'ordre des avocats, conseiller général.

Cette toujours si intéressante fête scolaire avait attiré dans la grande cour de l'établissement, ornée avec goût pour la circonstance, une foule considérable composée des parents des élèves, des bienfaiteurs et amis des Frères, heureux de venir applaudir aux succès de leurs enfants et au dévouement de leurs chers maîtres. Nous avons remarqué, outre M. le Maire et la plupart des membres de notre respectable et sympathique clergé, un grand nombre de notabilités bastiaises.

A 4 heures précises, l'*Orphéon* de l'école, formé et dirigé par le cher Frère directeur, ouvre la séance par un chœur, « Les Prix, » enlevé avec beaucoup d'ensemble.

Un élève de la 1re classe, M. Raffaelli, s'avance alors sur l'estrade et lit, avec autant de sentiment que de distinction, un compliment de circonstance dans lequel, après avoir, au nom de ses 500 camarades, souhaité la bienvenue à tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette magnifique fête scolaire, il offre l'hommage de toute leur reconnaissance et de leur plus profond respect à Messieurs les bienfaiteurs et amis des Frères qui, depuis nombre d'années déjà, pourvoient avec tant de sollicitude et de générosité à l'entretien de leur école.

« Mais, Messieurs, ajoute le jeune orateur, nous ne pouvons oublier que ces prix et ces couronnes objets de notre joie et dont nous sommes si fiers, nous les devons surtout au zèle des dames patronnesses qui, par leurs généreuses offrandes, veulent bien continuer à encourager nos efforts dans l'acquisition des sciences profanes et particulièrement dans celle des vertus chrétiennes sans lesquelles les premières ne seraient qu'une aptitude de plus à mal faire.

» Parmi ces prix, il en est dont l'annonce nous a été très sensible et qui nous sont particulièrement chers. Ce sont d'abord ceux offerts par M. Auguste Gaudin, maire de Bastia. Notre sympathique et toujours si dévoué premier magistrat a bien voulu accorder un prix d'honneur au 1er élève de chacune des classes qui n'en avait pas dû particulier.

» Un prix spécial de compositions françaises a été offert par Mlle Annonciade Ponsovera dont le zèle éclairé et impartial en faveur de tout ce qui touche à l'enseignement est si avantageusement connu de tous que l'éloge n'a plus à en être fait.

» L'association de la Jeunesse catholique de Bastia, dont nous sommes heureux de saluer à notre tour la récente fondation, nous a octroyé également un prix spécial. Que ces Messieurs veuillent bien agréer avec nos remerciements la promesse que nous leur faisons de nous rendre dignes d'être bientôt admis dans leurs rangs.

» Impuissants à vous témoigner, comme nous le voudrions, toute notre reconnaissance, Mesdames et Messieurs, nous continuerons à prier Dieu de nous aider à en acquitter la dette en vous comblant ainsi que vos familles de ses plus abondantes bénédictions.

» Merci à tous et puissent vos bienfaits se conserver à jamais dans nos cœurs pour l'honneur de la Religion, pour la consolation de nos chers Maîtres et des Bienfaiteurs de cet établissement qui tous désirent nous voir devenir ce que nous avons promis d'être, de véritables et dévoués serviteurs de Dieu et de la France. »

Après les applaudissements qui ont accompagné et suivi ces quelques mots, M. le Président se lève et avec son éloquence habituelle prononce le discours suivant que nous sommes heureux de reproduire in-extenso.

Mes chers amis,

L'année dernière, à pareille époque, le premier magistrat de notre ville, auquel me rattachent des idées communes et des liens étroits d'amitié, vous faisait l'éloge du zèle et du dévouement que nos Chers Frères déploient dans l'accomplissement de la mission à laquelle ils ont voué leur vie.

Je dois, à mon tour, les remercier d'avoir bien voulu me confier l'honneur de présider cette distribution des prix.

J'ai été d'autant plus sensible à leur choix que je suis moi-même de ceux qui apprécient à leur juste valeur les grands services qu'ils rendent à notre société.

Quand vous aurez quitté les bancs de l'école vous devrez leur continuer l'affection à laquelle leur donne droit la sollicitude dont ils ne cessent de vous entourer, l'estime que leur mérite la belle conception qu'ils se sont faite de l'enseignement à donner à de jeunes intelligences telles que les vôtres.

Professeurs qu'il ne saurait y avoir de sérieuse organisation sociale sans ordre, sans famille, sans drapeau, sans religion, ils vous enseignent, nos Chers Frères, à aimer vos parents et à être pour ceux qui vous ont tout sacrifié une source de joies et de consolations. Ils vous inculquent l'amour de la Patrie et des hommes de génie qui sont sa gloire. Ils vous apprennent à admirer notre belle, notre héroïque armée à laquelle nous sommes rattachés par le souvenir toujours vivant de nos grands capitaines et du plus grand de tous, de celui qui a rendu à jamais célèbre notre Corse si chère. Ils vous donnent la notion exacte de cette idée de liberté à laquelle doit s'attacher tout homme vraiment digne de ce nom, tant qu'elle ne porte pas atteinte aux libertés d'autrui. Ils vous font aimer Dieu qui peut seul assurer le bonheur d'un peuple et, fidèles à la divine morale du Christ, ils vous engagent à être bons envers les petits, ouvrez les faibles et à semer le bien autour de vous sans compter.

Vous avez vécu avec eux, mes chers amis, imbus de leurs idées, et plus tard, devenus hommes, vous constaterez vous mêmes les avantages précieux que vous pourrez tirer de cette saine éducation, de cet enseignement bien compris.

Nos Chers Frères ont orné votre esprit, cultivé votre intelligence.

Quelle que soit la carrière ou la profession qu'il vous aura donné d'entreprendre le travail dont vous avez ici contracté l'habitude sera pour vous une cause constante de satisfaction.

Il lors de vous des hommes de bien, utiles à vos familles, à vos semblables et, seul, il vous permettra de traverser les luttes de la vie.

Devant un ennui, une douleur même, le travail sera votre soutien.

Vous trouverez alors avec l'un de nos grands écrivains modernes, « Qu'une seule heure de lecture console de bien des amertumes. »

Je me suis imposé d'être bref.

Je ne veux pas, en une pareille occasion, prolonger votre impatience et retarder encore le moment où vous allez recevoir les justes récompenses qui vous dédommageront des heures d'étude, toujours pénibles et par conséquent méritoires à votre âge heureux.

Service funèbre

Jeudi prochain à 9 heures du matin, un service funèbre solennel sera célébré à Saint-Jean pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Léon XIII.

Courses de Bastia

Les courses de Bastia auront lieu le dimanche 18 octobre 1903.

Programme des Courses

Sauf approbation
de M. le Ministre de l'agriculture

Prix de la Société du Demi-Sang
300 francs

200 francs au 1er, 100 francs au 2e, les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au 3e, le surplus au 1er.

Course au trot monté ou attelé pour chevaux de 4, 5, 6 ans nés et élevés en France.

Entrée, 15 francs. — Distance, 3.880 mètres.

Prix de la Société Sportive
d'Encouragement 500 fr.

dont 350 francs et les entrées au 1er, 150 francs au second.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse.

Poids: 3 ans, 60 kil ; 4 ans, 67 kil. ; 5 ans, 69 kil. ; 6 ans, 70 kil.

Distance, 1.500 mètres environ. — Entrée, 30 francs.

Prix du Pigno

military de 3e série pour sous-officiers, 100 francs au 1er, 75 francs au 2e, 50 fr. au 3e.

Prix Faufan 100 francs

offerts par le Conseil municipal de Bastia au 1er.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux n'ayant jamais gagné un 1er prix au trot. Poids libre.

Entrée, 5 francs. — Distance, 3.000 mètres.

Prix de l'Industrie 300 francs

dont 100 francs offerts par la Société Champlan, 100 francs par la Société Lavinstein et 100 francs par la Société corse.

Course plate. 200 francs au 1er, 100 francs au second. Mêmes conditions que pour le Prix de la Sportive dont le gagnant sera exclu — Entrée, 45 francs au fonds de courses. — Distance, 1.500 mètres.

Pour les surcharges ou rendements de distance mêmes conditions que pour les courses du mois de mai dernier. Un programme détaillé sera publié.

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette et l'enveloppe bleue de la boîte les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux, de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 130, Boulevard Magenta, à Paris.

Tabac Colonial Français

Cour d'Assises

Audience du 28 juillet 1903

Présidence de M. Levie-Ramolino

Le Drame de Cervione

Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié le double attentat qui a ensanglanté la ville de Cervione dans la courant du mois de mai dernier. C'est cette affaire qui est soumise aujourd'hui au jury.

La femme Bertoldi Toussainte ménagère, est âgée de 25 ans ; elle est assistée de Me S. de Carulla.

Le fauteuil du ministère public est occupé par M. l'avocat général Angeli.

Après la constitution du jury de jugement, M. le greffier Orsatti donne lecture de l'acte d'accusation, qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

La dame Simonetti Marie-Dominique, d'un caractère jaloux, était persuadée que son mari, homme d'un âge avancé, courtisait toutes les femmes qu'il faisait travailler dans les propriétés dont il était le gérant. C'est ainsi qu'il s'imaginait que son mari entretenait des relations avec les filles de Poggi Jean, dont l'année, Toussainte, avait épousé Bertoldi Noël. On connaissait dans tout le village la nature inquiète de Simonetti Marie. Personne ne prenait ces allégations au sérieux, et les membres de la famille Poggi continuaient d'avoir avec la famille Simonetti les meilleurs rapports.

Le 26 mai 1903, Simonetti Marie-Dominique se trouvait à la rivière en même temps que Bertoldi Toussainte et d'autres femmes. A l'une d'elles qui lui demandait si elle voulait aller à la campagne, Simonetti Marie répondit qu'elle n'en avait pas le temps et que d'ailleurs si elle pouvait disposer de quelques instants, elle irait surveiller la propriété Fisocchi et la vigne Moretti. Toussainte Bertoldi crut voir dans ces paroles une allusion offensante. Elle se fâche et engagea Simonetti Marie à ne plus tenir sur sa sœur et sur elle-même des propos malveillants. Le lendemain les deux femmes se trouvèrent au ruisseau de Foulanone, aucun mot ne fut échangé entre elles. Simonetti Marie qui était accompagnée de sa fille, Madeleine, âgée de 18 ans, observa que le temps était couvert, ce qui prouvait que son mari ne l'aimait pas.

Lorsqu'elles eurent fini de laver leur linge, Simonetti Marie et sa fille reprirent le chemin du village ; Bertoldi Toussainte était partie depuis longtemps. A cent mètres de leur maison elles la rencontrèrent qui venait dans leur direction, un sean sur la tête. Elles se croisèrent sans rien dire. A peine Bertoldi Toussainte les avait-elles dépassées qu'elle se retournait précipitamment et, saisissant un poignard qu'elle avait dissimulé dans le sean, elle en frappait violemment la mère et la fille.

Atteinte de huit coups de poignard, dont six mortels, la mère a succombé instantanément. La fille a reçu huit blessures sans gravité.

Pour expliquer ce double crime l'accusée a soutenu qu'elle avait été l'objet de provocations et de menaces de la part de Simonetti Marie. Celle ci au moment même où elle l'a rencontrée l'aurait saisie par la camisole en s'écriant : « Si tu es femme, le moment est venu. » C'est alors que Bertoldi Toussainte a frappé sans se rendre compte, dit-elle, de ce qu'elle faisait. Ce système est en contradiction avec tous les éléments de la procédure qui établissent que l'accusée avait prémédité son crime et qu'elle a porté le premier coup dans le dos.

Interrogatoire

L'accusée est âgée de 26 ans ; c'est une femme brune, avec traits énergiques, l'allure décidée. Elle porte dans ses bras un enfant âgé de 7 mois et elle ne semble manifester aucune émotion, malgré la gravité des faits qui lui sont reprochés. Elle répond catégoriquement aux nombreuses questions que lui pose M. le Président.

Elle accuse la dame Marie-Dominique Simonetti d'avoir raconté à tout venant que son mari était son amant. Malgré des observations réitérées, Marie-Dominique persistait dans ses allégations fantaisistes.

Ne pouvant plus supporter une pareille honte, elle avait décidé d'y mettre un terme, à la première occasion. Dans la matinée du 27 mai, elle rencontra Marie-Dominique sur le sentier de Fontanone ; elle sortit de dessous son tablier, elle surveilla ses mouvements. Marie-Dominique lui demanda pardon ; elle est prête, et c'est à ce moment, qu'elle a frappée. Elle ne sait du stylet qu'elle a dissimulé dans un sean qu'elle portait sur la tête. Aveuglée par le sang et par la colère, elle n'hésita pas à frapper Madeleine Simonetti, accourue au secours de sa mère Marie-Dominique.

Audition des témoins

Les témoins assignés à la requête du Procureur général sont au nombre de neuf ; ils confirment, pour la plupart, leurs dépositions écrites.

De l'ensemble de ces témoignages il résulte que la malheureuse victime avait, l'habitude, sous l'empire de la jalousie, d'accuser toutes les femmes qui traversaient pour le compte de son mari, de fréquenter des relations intimes avec ce dernier. Cependant ces propos étaient démentis à tort et à travers, et personne ne prêtait une sérieuse attention.

La scène du crime se serait déroulée de l'entrée de la ville de Cervione ; aucun mot n'aurait été proféré soit par la victime, soit par l'accusée et c'est par derrière que cette dernière aurait porté le premier coup à Marie-Dominique Simonetti.

Quatre témoins à décharge sont entendus à la requête de l'accusée.

Il résulte de l'ensemble de leurs dépositions qu'il diverses reprises, Marie-Dominique Simonetti aurait proféré des menaces de mort contre toutes les femmes de la famille Poggi. Elle avait, en outre, l'habitude de porter un pistolet, et à une circonstance spéciale, elle aurait essayé d'en faire usage contre la demoiselle Poggi Félicité.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation. Rendant hommage aux bons antécédents de l'accusée, il établit que la conduite de la victime était à l'abri de tout reproche. Mais sa jalousie était poussée à un point, qu'elle accusait toutes les femmes d'être les maîtresses de son mari. Toutefois, personne, à Cervione, ne songeait à prendre au sérieux les propos de cette malheureuse mère de famille, qui était, au surplus, atteinte d'une affection nerveuse.

Discutant ensuite les charges de la prévention et de débats, M. l'avocat général examine successivement les systèmes de légitime défense et de provocation qui ne sont, sans doute, plaidés dans l'intérêt de l'accusée. Tout démontre que l'on se trouve en présence d'un double crime d'assassinat et de tentative d'assassinat qui doit être sévèrement réprimé.

La partie civile

Me Decori, qui s'est constitué partie civile au cours des débats, au nom de l'enfant mineure de la victime, prend, son tour, la parole.

Il reprend successivement toutes les charges de l'accusation. Discutant, notamment, les dépositions des témoins à décharge, l'honorable défenseur établit la matérialité des faits. En termes émus, réclame de la fermeté du jury un verdict de culpabilité.

Plaidoirie

Me de Carulla présente la défense de l'accusée Toussainte Bertoldi.

L'honorable défenseur fait un portrait des plus flatteurs de sa cliente que toutes les autorités locales représentent comme une très honnête mère de famille dont la conduite est à l'abri de toute critique.

Malgré cela, cette malheureuse s'est trouvée en butte aux propos diffamatoires et au persiflage constant de la malheureuse Marie Dominique Simonetti. Elle a pendant longtemps, supporté avec résignation toutes ces avanies, sans songer à se plaindre à son père ou à son mari ; cette réserve s'explique facilement par la crainte, de la part de l'accusée, de sanglantes représailles, au cas où les hommes auraient été mis au courant de cette situation.

Mais, à un moment donné, la mesure est comble. Menacée, à diverses reprises, par Marie Dominique, atteinte dans son honneur et dans sa considération, sachant que la victime portait constamment un pistolet, elle songe à prendre ses précautions. Elle s'arme d'un stylet, et c'est à la première rencontre, qu'elle se sert de son arme, frappant à tort et à travers, dans un moment d'affolement facile à comprendre et sans songer à calculer la portée des coups qu'elle distribuait à tort et à travers.

Me de Carulla discute, ensuite, la valeur des dépositions des témoins à décharge. Ces témoins ne se sont pas produits à la dernière heure, comme cela arrive assez souvent ; ils ont été signalés à M. le juge d'instruction, dès la première heure, et leur moralité ne saurait être suspectée.

Dans une brillante péroraison, Me de Carulla sollicite, de la justice du jury, un verdict mitigé par l'excuse de la provocation.

Le Verdict

Après une assez longue délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur la tentative d'assassinat de la demoiselle Madeleine Simonetti et affirmatif pour le meurtre de Marie Dominique Simonetti, avec l'excuse de la provocation.

Reconnue coupable de meurtre provoqué, Toussainte Bertoldi est condamnée à dix ans de prison et à 10 ans d'interdiction de séjour.

La Cour condamne également la femme Bertoldi à payer à la partie civile un franc de dommages-intérêts.

Audience d'aujourd'hui :

Antoniotti Bernard, propriétaire, à Campile, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me Moretti et Decori.

Bourse du legs Sisco

Les candidats aux bourses du legs Sisco sont priés de retirer leurs copies exposées dans une des salles de la Mairie.

Tabac Colonial Français

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22.7 ; midi, + 27. à 7 heures du soir, + 24.7 ; 9 heures, + 30. Minima, + 18.2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. ; midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée modéré.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, nuageux.

Pluie, 3 septembre, à midi : 0 mm.

Palmes Académiques

C'est avec un très vif plaisir que nous avons vu figurer parmi les heureux officiers d'Académie le nom de notre jeune et distingué confrère, M. Ernest Ballero, qui collabore à plusieurs journaux parisiens et en particulier aux *Tablettes d'un Spectateur*.

Nous lui envoyons nos cordiales et affectueuses félicitations.

Thèse de doctorat

M. Emile Sari, externe des hôpitaux de Paris, a soutenu mardi dernier, sa thèse de doctorat avec le plein succès ; le jury avec ses félicitations lui a accordé la mention très bien.

Le sujet traité par le jeune docteur, était le suivant : « L'emploi du sérum du Troncelck, dans le traitement de la sclérose de l'oreille, le labyrinthisme et le décollement de la rétine. »

M. Emile Sari, qui va s'établir à Bastia, a fait des études particulièrement sur les affections des yeux.

Récompenses honorifiques

La médaille de Bronze a été accordée à M. Gladiselli Jean-Martin, garde-champêtre de la commune de Bry-sur-Marne ; 1898 1901-1092 ; il s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment en maîtrisant un cheval emporté attelé à une voiture.

Nos routes

Il y a en a une qui mérite d'être signalée, c'est bien celle du Cap. De Bastia à Erbalunga et notamment à partir de La Vasina, ce ne sont que crevasses ou mottes.

A cette époque de l'année, cette route est la plus fréquentée par les véhicules et les piétons ; aussi quelques réparations s'imposent de toute nécessité. Nous signalons la chose à l'administration compétente avec l'espoir que cette demande ne restera pas lettre morte.

Un succès

Il est vraiment regrettable que le Lycée Carnot ne soit point autorisé à prendre part au concours général des Lycées de France, car, cette année, la composition française de l'élève Antoine Murzy, à laquelle les examinateurs ont accordé 18 points sur 20, représentait, à leur avis, nous a-t-on dit, un travail remarquable, sortant tout à fait du banal, et qui aurait eu de grandes chances de succès au concours général.

Dans ces conditions, l'effort intellectuel du jeune élève du lycée de Tonis n'en a que plus droit aux félicitations.

A la correctionnelle

A son audience d'hier, le tribunal correctionnel a infligé trois jours de prison au nommé V. Georges qui, la semaine dernière, à sept heures du soir, avait, sans la moindre gêne, converti la place Saint-Nicolas en un spacieux water-closet. Le délit visé étant celui d'outrage public à la pudeur, le délinquant encourt la privation des droits électoraux. Avis aux amateurs.

A la même audience, le jeune S. Blaise s'est vu condamner par défaut à la même peine pour s'être baigné sans caleçon, et le nommé O. Etienne à quinze jours de prison pour vol de vieux bronzs.

Enfin L. Joseph qui avait mordu si fortement à l'oreille son beau-frère qu'il en avait emporté un morceau, s'est vu condamner à quatre mois d'emprisonnement.

Miroir des Modes

Outre les modèles de tous genres, qu'offre *Le Miroir des Modes* pour le mois d'août, ce numéro contient une foule d'articles aussi pratiques qu'intéressants. « La Couturière » sera bien reçue par toutes celles qui confectionnent elles-mêmes leurs vêtements. Le sujet traité dans notre article, est un des plus essentiels pour donner aux corsages ce fini, qui est la marque des bonnes faiseuses. Pour les jeunes femmes économes, rien ne saurait être plus utile que nos gravures démontrant si clairement la manière de faire un chapeau. Pour finir, signalons en passant, les « Leçons de Couture » si pratiques pour les enfants.

Avis

M. Gravini François prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Benoîte, née Tarnottini, qui a quitté le domicile conjugal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument pure. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

00359

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

A vendre d'occasion

Un beau lit tout neuf en noyer massif, sommier 2 places, fabriqué par M. Airolla.

S'adresser, Déballage Porcelaines, 9, Boulevard du Palais.

CIGARETTE FATMA

Etat Civil

Naissances

Benoît di Martino Anne.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de anter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

Bourse de Paris

	27 juillet.	— 28 juil.
3 Rentes. 0/0 ancien	97.50	— 97.42
— 3 p. 0/0 amortis.	97.90	— 97.90
	ex-coupon.	

Dépêches du Jour de Bastia

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

MM. Brunet et Milhaud, professeurs au lycée, sont admissible aux concours d'agrégation, le premier pour les sciences physiques, le second pour les sciences mathématiques.

Nouvelles Militaires

Gouvernement militaire de la Corse

M. Maurel, capitaine breveté au 21e régiment d'infanterie, est mis en activité hors cadres et affecté au service d'état major, et désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance, auprès de M. le général Cherontre, gouverneur de la Corse.

Le mariage de M. Pelletan

Le *Figaro* annonce le prochain mariage du ministre de la marine avec Mlle Denyse Melle, institutrice à Paris.

Service funèbre
A NOTRE-DAME

La cérémonie à Notre-Dame, pour le Pape, a eu lieu ce matin. Le service d'ordre était important.

Parmi les personnages arrivés les premiers : de rombreux sénateurs et députés de la droite, S. E. Tornielli, ambassadeur d'Italie, et tous les représentants des puissances étrangères, Mme Loubet, les généraux Faure-Bguet, Fiorentin et Niox, MM. François Coppée, Gaston Boissier, de l'Académie française.

Le président de la République était représenté par le général Dubois, secrétaire général de la présidence.

Le gouvernement était représenté par le ministre de la guerre, et le ministre des affaires étrangères.

Le ministre de l'instruction publique était représenté par son fils.

Y assistaient également, M. Dumay, directeur des cultes, etc.

Quelques incidents sans importance se sont produits au dehors, pendant les cérémonies.

Plusieurs arrestations ont été opérées, mais elles n'ont pas été maintenues.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis, aujourd'hui, à 2 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La séance a été exclusivement réservée à l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

L'amiral Barrera

Le vice-amiral Barrera, ancien préfet maritime, est mort la nuit dernière.

Le docteur Weber

On annonce également la mort du docteur Weber, médecin-inspecteur ancien directeur de l'école du Val-de-Grâce.

A ROME
LA MORT
DE LÉON XIII
AUTOUR DU CONCLAVE

Le *Figaro* dit que M. Delcassé a fait primitivement campagne en faveur du cardinal Rampolla, puis, sur les indications de M. Barrère, ambassadeur de France en Italie, il a désigné le cardinal Gotti comme le candidat de la France.

AVIS DE DÉCÈS

M. Toussaint Marcantetti, pharmacien, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Pepita Marcantetti
Née Pietri

leur épouse et mère, décédée, à Canari, le 28 courant.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanniol Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DOUZ CRUS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN D'ORSE — D'ITALIE, blanc et rouge
EN BOUTEILLE CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FÛTS D'ITALIE 1 fr. 25 le litre.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de HAOUCH EL-HEY, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — Le maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeannes, en barils, en hectolitres et en demi-muids, au choix du client.

DEMANDER DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Maison Fort, Bastia

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riché assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

OAEZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjour prolongés.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.

Dames-jeannes et Bonbonnes nues, en acier blanc et façon Foogerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Demandez partout le **tabac Colonial Français** de la maison L. ALBAN.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, Paris.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
tenue par Mme COLOMBANI
Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

Maison GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.

Porte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

Usine de Toga

A louer présentement diverse grande magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT contre les DEFAUTS de la DENTITION
PRESERVATIF contre les EPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

AVIS
M. A. Georges D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Bonaparte, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

TUMEUR

Dépôt des réclames pour MATTEO OLLAGNIER, Editeur Imprimeur Gérant.

ACHETEZ
les délicieux cafés torréfiés de la Grande Torréfaction Bastiaise
Nouveau système perfectionné
des Etablissements
L.-N. MATTEI et Cie
Bastia (Corse)

Prix courant des cafés torréfiés

Bande jaune, qualité réclame, prix au choix de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0,80 ; 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande bleue, qualité recommandée, prix au choix de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0,80 ; de 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande verte, bon mélange, prix au choix de 125 gr., 0,50 ; de 250 gr., 1 fr. ; de 500 gr., 1 fr. 90 ; d'un kilo, 3 fr. 70.

Bande rose, qualité mélange supérieur, au choix de 125 gr., 0 60 ; de 250 gr., 1 fr. 20 ; de 500 gr., 2 fr. 30 ; d'un kilo, 4 fr. 50.

Les cafés destinés à la torréfaction sont tirés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre.

D.O.M. BENEDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BENEDICTINE D.O.M.

ALAMBICS DEBOT
Constructeur à la médaille d'or pour Bouilleurs de Cru
DEBOT Fils Aîné
71 à 77, rue de Tolbiac, PARIS
Envoi franco du tarif sur demande affranchie.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Uhlert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Librairie du *PETIT BASTIAIS*
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VACHERIE A CÉDER dans la banlieue de Paris, 20 vaches, trois équipages de livraison, très peu de loyer, joli magasin de vente ; 300 litres de lait vendu 0,40 le litre, bénéfices garantis annuellement 10.000 francs.
Prix 22.000 francs, partie comptant ou on ferait échanger contre propriété.
S'adresser Hérard et Deleau, 30, boulevard Sébastopol, Paris.
Renseignements gratis.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de sa garde contre certains charlatans entreprenants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ancre, seule vraie, 7 rubis, 12 mois, garantie sur facture, 15 fr.
MONTRE ancre, seule vraie, 15 rubis, 12 mois, garantie sur facture, 20 fr.
Mme VUILLEMET
Fabricant d'horlogerie
Rue de Rivoli, 174, PARIS
Un prix-courant illustré sera envoyé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'ectyténe
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
Téléphone — URINE à St-DENIS
Dépôt Général du P. GAFFARD

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidiabétique dont l'usage journalier est bienfaisant.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve "La Targa du Teil." — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 30 JUILLET 1903 — N° 134

Le Petit Bastiais

00360

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Service funèbre

Aujourd'hui jeudi, à 9 heures du matin, un service funèbre solennel sera célébré à Saint-Jean pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Léon XIII.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Abdon.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 22 m. — Coucher, 6 h. 54 m.
LUNE : Nouv., le 24 — P. arter quar., le 30
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ignace de Lajole.

29 JUILLET

LA RÉHABILITATION

(Suite et fin)

L'heure est sombre. C'est l'heure propice aux chats huants, à l'usurier aux mains crochues, araignée sociale qui guette sa proie. Sous des dehors bonhomme, il vient s'apitoyer et offrir au malheureux paysan ses bons services, acceptés avec empressement.

— Mais, observa-t-il, il faut bien nous entendre, il me faut des garants.

— Qu'il serait généreux de votre part, reprend le pauvre, de m'aider sans conditions. Je vous dédommagerais, et ma famille vous regarderait comme son bienfaiteur.

Même ingrats, il est doux de faire des heureux.

— Je voudrais bien pouvoir le faire, mais, *amico mio*, le monde tombe en décrépitude. La bienfaisance n'est plus qu'un mot sonore. Il n'y a plus de charité chrétienne, plus de sentiments paternels ; elle est perdue cette solidarité de l'humanité qui se précipite dans son aberration dans l'abîme du scepticisme, de l'égrisme et de l'avidité. Je ne serais pas trop exigeant avec toi ; tu me céderas l'enclos d'à côté.

— Que me demandez vous donc, mais c'est le lopin privilégié de la famille qui ne consentira jamais à le donner.

— J'aime bien qu'elle le garde, mais à mon regret, je ne puis te servir qu'à ce prix.

Cette sèche réponse démasque le fripon. Le paysan frémit ; traversé par la pensée de lui sauter à la gorge et de se faire le justicier de la société. Mais cette société tournée ne s'érigera-t-elle pas en son bourreau ? Le sentiment de ses besoins présents, le souci de l'avenir, l'emportent sur ses instincts de révolte. Si dure que soit l'épreuve, sous l'aiguillon du besoin, il cède à la convoitise et se fait effort pour caresser la main qui l'écorche.

Que d'entreprises qui avortent, que d'initiatives étouffées, faute de rencontrer un peu d'intérêt, un regard ami. L'adversité est la grande école philosophique du monde. L'homme dans le malheur voit le vide se faire autour de lui. La tendre amitié même, ce don céleste, s'en éloigne, comme l'espérance, derrière déesse de l'homme, s'éloigne des tombeaux.

Como dell'oro il fuoco
Scopre le mane impure,
Scoprono le sventure
Dei falsi amici il cuor.

Ne mettez rien sur le compte de mon imagination ; j'aurais volontiers passé condamnation ; mais hélas ! la flamme réfléchie est même moins brûlante que la flamme réelle. Quoique sur de moindres échelles, ces scènes sont flagrantes et endémiques dans toute l'île.

S'étant remis à plat avec le produit de la vente de ce lopin, quelquefois de sa maison, souvent de ses bœufs, qu'il remplace par d'autres de louage, le paysan quitte de nouveau son foyer pour revenir à la plaine, préparer les semailles. Il s'y attache avec une constance et une persévérance dignes d'une meilleure chance.

Si les étrangers et les touristes qu'attirent seulement les sites et les objets qui les charment ou les amusent, reportaient leur attention sur ces travailleurs infassables, luttant avec ardeur contre tant d'éléments contraires, comme ils reviendraient sur ce préjugé, qui a pris cours sur l'indolence des Corses, dont l'injustice est éclatante. Cependant il faut convenir qu'ils ne sont guère affriandés par les résultats. Les années et les récoltes se succèdent et se ressemblent et ressemblent toutes aux vaches maigres de Pharaon.

Pour lui la lutte pour la vie est devenue une bataille rangée, un corps-à-corps affreux où, sous un assemblage de circonstances contraires, il succombe comme Porthos sous un fardeau trop lourd. Beaucoup moins privilégié que son camarade du continent, qui trouve des compensations dans les diverses et nombreuses manufactures ou exploitations, le paysan corse, dans sa détresse, ne peut chercher ni dans l'industrie, ni dans le commerce devenu trop aléatoire, ce que le sol lui refuse. Aucun autre horizon ne s'ouvre à son ardeur laborieuse. Enserré dans un cercle borné, il se laisse envahir par le découragement et tombe dans cet état de langueur qu'on a pris pour l'indolence, lorsqu'il n'est que l'effet, pour ainsi dire, d'une pléthore d'activité inexercée, emprisonnée. *Non il genio manca ai Corsi*, ma *l'ambiante*. Cet état les prédispose à la nostalgie du fonctionarisme, d'autres terres étrangères moins libérales mais plus privilégiées. C'est ainsi que beaucoup de ses enfants partent comme de petits Savoyards, sans même une fontaine de Héron. Ils exhalent leurs regrets chantant comme la belle exilée :

La mia patria si bella è perduta,
Rimembranza si cara e fatal !

Non, la Corse n'est pas perdue pour ses enfants, ni eux pour elle. Elle est inoubliable. Ne pouvant les retenir et les échauffer tous dans son sein, elle a pris l'affectueux soin de les prémunir du culte du Travail et de l'Honneur. Avec ces reliques on ne fait pas naufrage dans la mer orageuse et traître de ce monde. Car, en quelque endroit ou en quelque état que le sort les pousse, il est rare de les voir végéter. Partout remarqués par leur esprit vif et ingénieux, soigneux et zélés, ils se poussent, se faufilent, se produisent, et ne trouvent de repos que dans des situations évidentes et relativement élevées.

Quand je n'aurais d'autres preuves de la fausse et injuste légende qui s'est créée autour de leur indolence, celles ci sont trop probantes pour permettre de plaider avantageusement leur réhabilitation devant le tribunal universel de l'opinion publique.

F.-P. ANTONBRANDI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 juillet 1794. — Après un siège célèbre et héroïque, Calvi se rend aux Anglais.

A la suite de cette reddition, le général Raphaël Casabianca, qui commandait la place durant le siège, se retira à Toulon.

Si ce général ne put conserver Calvi à la France il pouvait dire : « Tout est perdu hors l'honneur. »

Calvi conserve toujours la trace des boulets anglais.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 juillet à 8 h. 1/2

1. Le Marche,	Gung'l.
2. Les Noces de Figaro,	Mozart.
3. Souvenir de Cadix,	Schwartz.
4. Carmen,	Bizet.
5. Nicolina.	Roux.

Le Sous-Chef de Musique, A. FUSARIER.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

La moisson se poursuit très activement ; la récolte est passable en montagne, mais médiocre dans la plaine, où la floraison du blé a été contrariée par les brusques variations de température. La récolte du seigle, moins éprouvée, atteindra la moyenne. Le rendement des prairies est abondant ; mais la fenaison a été contrariée par le mauvais temps et la qualité du foin en souffrira.

Le vignoble a souffert de la coulure (moins cependant que l'année dernière) et de violentes attaques de mildew et d'oïdium. Les pommes de terre tardives donnaient de belles espérances, mais la maladie s'étend d'une manière inquiétante dans plusieurs régions. Les oliviers et les châtaigniers promettent un bon rendement.

CIGARETTE FATMA

Conseil Municipal

Taxe et Surtaxes d'octroi
devant servir à gager l'emprunt de 250.000 fr.

RAPPORT présenté par M. Ernest Lota au nom de la commission des finances.

Nous vous avons déjà fait connaître que la commission des Finances, à l'unanimité, avait décidé de ne pas recourir à des centimes extraordinaires pour le service de l'emprunt projeté.

Elle a pensé que les centimes extraordinaires, payables à échéances fixe et par termes relativement élevés, créent une charge trop lourde pour le contribuable déjà trop grevé. Ils sont, d'ailleurs, exclusivement supportés par l'habitant ; tandis que les taxes ou surtaxes d'octroi, réparties d'une façon générale sur la consommateur, frappent indistinctement tout résident en ville, qu'il soit militaire, marin, touriste ou étranger venant à Bastia pour son agrément ou pour affaires. Elles sont de plus recouvrées d'une façon pour ainsi dire insensible, puisque la perception se fait sur une grande quantité d'objets soumis aux droits pendant les 365 jours de l'année, de sorte que le redevable s'en acquitte sans trop s'en ressentir.

Cette préférence une fois établie, votre commission des Finances, à laquelle s'est jointe la commission de l'Octroi, a dû se demander quels seraient les articles de notre tarif qui pouvaient être surélevés et quelles seraient les taxes nouvelles qu'on pourrait créer : elle a longtemps hésité à vous proposer un impôt de 0,50 sur chaque balle de farine ou semoule, craignant que cet impôt ne pesât sur la classe pauvre. Après un échange d'observations, il a été constaté que les farines ont souvent subi des différences de cours bien plus appréciables, sans que cela ait influé sur le prix du pain ou ville.

Que d'ailleurs cette légère taxe de 0,50 répartie sur la quantité de pain que donne une balle de farine, ne pouvait venir en augmentation sur le prix du kilo de pain.

Enfin, il a été fait remarquer que, par son volume, la balle de farine ou de semoule est un objet de forte dimension sur lequel la fraude ne sera pas facile.

Par un calcul approximatif, nous sommes arrivés à déterminer la quantité, à peu près exacte, du nombre de balles de farine qui sont consommées annuellement en ville, et nous croyons être au dessous de la réalité en la fixant à 30.000 par an.

Nous avons pris pour base la consommation par jour, et par habitant, portée à un demi kilo ; car s'il est vrai qu'une certaine catégorie de personnes n'atteint pas cette consommation par jour, bien plus nombreux sont les pauvres gens qui la dépassent.

Si à la consommation de farine qui se fait pour la fabrication du pain on ajoute l'emploi de cette matière première dans la fabrication des pâtes alimentaires, pour la pâtisserie, dans la cuisine, etc., on trouvera que notre prévision n'est pas exagérée

De ce chef donc nous réaliserions une recette annuelle de 15.000 francs.

Votre commission vous propose en même temps d'élever au double les droits d'octroi sur les sucres et sur les cafés.

Ces objets de consommation sont actuellement frappés :

le sucre raffiné d'un droit de 5 fr. les 0/0.
le sucre usiné d'un droit de 2.50 les 0/0.
et les cafés d'un droit de 5 fr. les 0/0.

Nous vous proposons de porter ces droits :

Pour le sucre raffiné, à 10 fr. 0/0.
Pour le sucre usiné, à 5 fr. 0/0.
Pour les cafés, à 10 fr. 0/0.

La moyenne de rendement de ces trois articles, calculée sur le produit des huit dernières années a été de 20.400 francs.

En la portant en prévision pour une somme de 20.000 francs, nous croyons nous tenir sur une prudente réserve.

Ajoutés aux 15.000 francs provenant de la taxe sur les farines, ces nouveaux droits donneront une recette totale de 35.000 fr.

Sur la taxe de 20 400 francs représentant les droits perçus sur les sucres et cafés, ceux qui frappent les sucres raffinés atteignent en moyenne de 15 à 16 000 francs par an.

Votre commission a d'autant plus facilement admis cette augmentation sur les sucres raffinés que par une loi en date du 28 janvier 1903, complétée par l'article 35 de la loi de finances du 31 mars 1903, qui assimile la Corse à la France continentale au point de vue des droits sur les sucres, cette matière qui était frappée en Corse, d'un droit de 30 francs les 0/0 kilos, ne sera plus imposée, à partir du 1er septembre prochain, qu'à raison de 25 francs les 0/0 kilos.

La différence représente exactement la majoration proposée sur les droits d'octroi ; d'où il suit qu'à Bastia le prix du sucre ne changera pas.

Nous pensons qu'aucune objection ne pourra être élevée par l'administration supérieure contre ces surtaxes, la ville d'Ajaccio ayant obtenu cette majoration par décret en date du 7 février 1902.

D'ailleurs, que ce soit sous forme de centimes additionnels, ou que ce soit à l'aide de surtaxes, il est désormais impossible d'éviter la création de ressources nouvelles pour payer nos dettes et faire en ville les travaux urgents et indispensables.

En conséquence nous vous prions de décider :

1. Qu'à partir du 1er janvier 1904 les balles de farine ou de semoule introduites en ville seront frappées d'un droit de 0,50 par balles ne dépassant pas 122 kilos.

2. Que les droits actuels sur les sucres raffinés, sucres usinés et cafés seront portés au double et que ces articles devront payer à partir du 1er janvier 1904 :

le sucre raffiné . . 10 fr. les 0/0 k.
le sucre usiné . . 5 »
les cafés . . . . 10 »

3. Que les dites taxes et surtaxes auront la durée de l'amortissement de l'emprunt.

J'ai terminé la lecture du rapport de la commission des Finances, et avant que la discussion s'engage, je voudrais, en mon nom personnel, adresser un pressant appel à un groupe du Conseil municipal.

Sans doute, nous avons été élus, tous ensemble, sur la même liste ;

Sans doute, sur le terrain de la défense des intérêts bastiais, nous sommes tous d'accord ;

Mais, cependant, nous avons tous, en entrant ici, gardé nos opinions politiques.

Parmi vous il en est un certain nombre qui, plus d'autres, ont le droit de parler haut et de solliciter pour Bastia la justice et la bienveillance du Gouvernement.

Je vois parmi vous, mes chers collègues, des conseillers généraux justement écoutés à la Préfecture ;

Je vois des magistrats, des fonctionnaires, de vieux lutteurs qui toute leur vie, sans une défaillance, ont aimé et défendu la République.

C'est à eux que je fais appel.

Qu'ils n'unissent à nous pour défendre les intérêts financiers de Bastia ;

Que nous soulevant par leur vote, mais par une action spéciale, incessante, ils plaident notre cause auprès de l'Administration ;

Que par la parole et par la plume ils ne laissent de repos à nos gouvernants, qu'ils n'aient obtenu ce que Bastia légitimement réclame ;

Et la victoire est assurée !

Et nous leur serons tous reconnaissants de cette aide précieuse que nous sollicitons pour notre ville commune !

Mérite Agricole

Ont été nommés Chevaliers du Mérite agricole,

MM.

Acquaviva Jean Baptiste, agriculteur à Gafou, Tunisie, trésorier de la Chambre d'agriculture, 18 ans de pratique agricole.

Colonna-Cesari Sébastien, attaché au cabinet du résident général de France, à Tunis, 15 ans de services.

Gallini Jean François, avocat défenseur à Sousse, Tunisie, services rendus à l'agriculture et aux agriculteurs dans la circonscription de Sousse.

Graziani Joseph, contrôleur des domaines à Tunis, 18 ans de services.

Omessa Pierre, publiciste à Tunis.

Pianelli Simon, cultivateur à Bougie, améliorations culturales, 18 ans de pratique agricole.

Romani Jean, cultivateur à Berrel,

création d'une importante exploitation agricole, 54 ans de pratique.

Savi, propriétaire à Arsew.

Valensi Joseph, chef des services administratifs de la municipalité de Tlcata, 17 ans de services.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 25 juillet 1903.

Sous les offres répétées du samedi, et malgré tous les efforts et toutes les interventions, la Rente a cessé de s'alourdir cette semaine et finit à 97.75. La reste de la cote n'a pas fait preuve de meilleures dispositions, sauf l'Ext rente qui a bondi à 94,37 pour clôturer à 90.42. Le groupe ottoman est actif; après le vote sans jeudi par les porteurs, on put considérer la question de l'unification comme réglée. Société de Crédit toujours fermes.

En Banque, les Charbonnages des Alpes sont en hausse à 622. L'action Est de Charleroi est l'objet d'un bon courant de demandes. Les Mines de Villebi restent à 214. La Kokombo cote 29 frs. La Caoutchouc, malgré la dépression des Mines d'or, a des échanges suivis à 56.

Le Conseil d'administration de la Société Minière et Industrielle de Boutcheska, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 24 juin dernier, vient de décider la création de 30.000 Obligations de 500 fr. à 6%, remboursables au pair en 32 ans, à partir du 15 décembre 1905. L'intérêt de ces obligations, soit 30 fr. jouissance 1er juillet courant, est payé semestriellement. La Société prend à sa charge les impôts français actuellement existants.

Nos Grands Chemins sont calmes. L'ébarge recherche les Obligations Ouest à 412 à 407.

Informations Financière. — La Cour de cassation vient de casser l'arrêt qui avait condamné l'honorable directeur général de la Mutual Life, M. Paul Baudry, à payer vingt mille frs d'indemnité à un agent de la Compagnie, à Bordeaux, qu'il avait cru devoir révoquer. Contrairement au thèse du pourvoi introduit par M. Baudry, la Cour de cassation a estimé que la cour de Paris avait mal jugé en interprétassant, au préjudice du directeur de la Mutual Life, les règles de la preuve, et que ses faits constatés ne constituaient aucun abus du droit qu'il possède de congédier son employé. Comme il a été fait état de cet arrêt que vient de casser la cour de cassation, dans un procès intenté à M. Paul Baudry, par un ex-employé dont il a été aussi question en séance, M. Baudry se pourvoit également en cassation pour ce deuxième procès, qu'il considère comme mal jugé.

Interrogé à ce sujet, M. Baudry a dit que si, comme il l'espère, l'arrêt de ce deuxième procès est cassé, et la cause plaidée à nouveau, il se fait fort de prouver, comme pour le premier, son bon droit. Les reporters, déclare-t-il, la preuve que les principaux témoignages sur lesquels s'est appuyée la cour pour rendre son jugement étaient d'agents ou d'employés que M. Baudry avait congédiés et sont pour ce motif, récusables et sans aucune valeur.

Chez les Frères

Le Palmarès

Prix d'honneur décerné par l'Association amicale des anciens élèves des Frères, à l'élève le plus méritant de l'école: Raffaelli Antoine.

Prix d'honneur décerné par l'Association de la Jeunesse Catholique de Bastia, à l'élève de la 1re classe de la Pension, qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite et son application à tous ses devoirs: Paralitici François.

Prix d'honneur offerts par M. Auguste Gaudin, maire de Bastia: 2e classe, Bobis Louis; 1re classe préparatoire, Maggiotti Louis; 2e classe préparatoire, Colombani Antoine; 3e classe, Bani Ovide; 4e classe, Salvatelli Augustin; 5e classe, Manicardi Fortuné; 6e classe, Castelli Jean; 7e classe, Sangi Sauveur.

Pension: 2e classe, Agostini Dominique; 3e classe, Valentin Pascal; 4e classe, Giudicelli Pierre.

Prix du Brevet de Capacité pour l'enseignement primaire: Casanova César, Fornali Louis, Luiggi Georges, Raffaelli Antoine.

Admis au surnumérariat des Postes et Télégraphes, Bagnoli Vincent.

Prix spécial de compositions françaises offert par Mlle Annonciade Ponzevera, directrice de Pension, et décerné à M. Lucciani Jérôme, muni du brevet élémentaire, candidat aux Postes et Télégraphes.

Prix du Certificat d'Etudes, 1903:

MM. Agostini François, Agostini Edouard, Angelini Edouard, Colombani Antoine, Dinelli Isidore, Ferrarini Pierre, Ferrarini Pascal, Giovannelli Arthur, Gaisso Jean, Gross Joseph, Leca François, Leca François-Marie, Maggiotti Louis, Olivieri Raoul, Ottomani Xavier, Ottomani Ange, Penciolelli Jules, Pagannucci Jean, Pelletier Joseph, Rossi Jean Baptiste, Santucci Ange, Silvestri Rainier, Soldaini Olinthe, Sari François, Tomei Antoine.

Nous des élèves les plus méritants de chaque classe:

1re classe, Raffaelli Antoine; Luciani Jérôme; Leonetti Félix; Casanova César; Vincensini Antoine.

2e classe, Stefanini Roger; Leca François; Bobis Louis; Leandri Louis; Fattacini Sauveur.

1re classe préparatoire, Soldaini Olinthe; Maggiotti Louis; Angelini Edouard; Dinelli Isidore; Ferrarini Pascal.

2e classe préparatoire, Colombani Antoine; Sylvestri Rainier; Santucci Ange; Ottomani Ange; Pasqualini Jean-Auguste.

Classe de la Pension: 1re classe, Penciolelli Jules; Ciavaldini Félix; Santini Joseph; Carlutti François; Tomei Antoine.

2e classe, Agostini Dominique; Jacques de Séda; Scassari Joseph; Nicolai Paul; Gregory Pierre.

3e classe, Valentin Paul; Tartarini Marius; Ciavaldini Ignace; Battaglini Paul; Battisti Félix.

4e classe, Giudicelli Pierre; Torre Edouard; Paoli Albert; Mattei Antoine; Polacci Alfred.

5e classe, Simonpietri Antoine; Graziani Noël; Raffalli Henri; Ghelardi Joseph; Bernardoni Jean Baptiste.

6e classe, Graziani Joseph; Cecoaldi Antoine; Chamani Louis; Ottomani Jean; Hospice Jean.

7e classe, Siffredi Jean-Baptiste; Guizot Charles; Passani Ange; Nicolini Nonce; Venturelli Adolphe.

8e classe, Castelli Jean; Santelli Paul; Guaitella Louis; Nicolini Jean; Cantelli Noël.

9e classe, Alibertini Louis: Quilini Jean; Grisoni Eugène; Maggioli Paul; Bartolomei Augustin.

Avis. — La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre.

Les parents sont prévenus que divers cours seront établis du 17 août au 17 septembre.

Un ancien Elève.

CIGARETTE FATMA

Le Port de Bastia

M. le colonel Astima, député de Bastia, a adressé une dépêche à M. Ajaccio, président de la Chambre de commerce, pour l'informer que l'empereur sollicité par cette assemblée afin de faire face aux travaux d'amélioration du port Saint-Nicolas, vient d'être autorisé.

La mise en adjudication pourrait être annoncée avant la fin du mois d'août et les travaux entrepris dès le commencement de l'hiver.

Nous remercions tous ceux qui se sont intéressés à cette question si importante pour l'avenir de notre ville d'avoir obtenu pleine satisfaction.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Distribution des Prix aux Ecoles Laïques

La distribution des Prix aux élèves des écoles laïques de la ville de Bastia organisée par le patronage des dites écoles, aura lieu samedi prochain, 1er août, au Lycée, à 8 heures très précises du matin.

Cette cérémonie sera présidée par M. Valère Ortoli, conseiller de préfecture.

Marine nationale

Le paiement des délégations du 2e trimestre 1903 aura lieu à Bastia samedi 1er août, de 9 heures à 10 heures et demie le matin, et de 2 heures à 4 heures l'après-midi.

Se présenter sans faute.

Bastia, le 29 juillet 1903.

L'administrateur de l'inscription maritime,
BERNARD.

Ecole Normale

Lundi dernier ont commencé à Ajaccio les examens pour le concours d'admission à l'Ecole normale d'instituteurs.

Sur 79 élèves inscrits, 65 ont pris part au concours. 23 ont été déclarés admissibles.

Voici leurs noms:

MM. Caitucoli, Cimiterra, Gennardi, Geromini, Giovacchini, Guglielmi, Hospe, Leandri, Leonetti, Lupi, Marcellosi, Mariani, Martinetti Jean Dominique, Mocsanetti, Pietri, Pompeani, Raffaelli, Rossi Dominique, Salici, Scala, Stefanaggi, Usciati, Versini.

Nouvelles Militaires

Ont été nommés dans la réserve:

au grade de major, M. Marcelli Noël, capitaine de réserve au régiment d'infanterie de Châteauroux, affecté au régiment de Cosne.

au grade de capitaine, MM Vignoli Charles Joseph, capitaine d'infanterie en retraite, affecté au régiment de Cambrai; Muselli Joseph-Marie, capitaine d'infanterie en retraite, affecté au régiment de Chartres.

au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Zuccarelli Antoine, affecté au régiment d'Abbeville; Colombani Antoine, affecté au régiment de Péronne; Campi Paul Jean-Baptiste, Luiggi Ignace-François et Paoli Joseph-Mathieu, affectés au régiment de Marseille; Natali Dominique-François et Rocchesani François, affectés au régiment de Corse; Tonacini Louis-Joseph, affecté au 147e régiment; Murati Albert Louis, affecté au 1er zouaves; Casalta Jean-Baptiste, affecté au 3e zouaves.

Tabac Colonial Français

Cour d'Assises

Audience du 29 juillet 1903

Présidence de M. LEVIE RAMOLINO

Tentative d'assassinat

Antoniotti Bernard, propriétaire, âgé de 29 ans, appartenant à l'une des meilleures familles du canton de Campile, a à répondre d'une tentative d'assassinat sur la personne de l'un de ses parents M. Charles Timoléon Pasqualini.

L'acte d'accusation est ainsi conçu:

Acte d'accusation

Le Crédit Foncier s'était rendu adjudicataire des biens appartenant au sieur Vecchioni Raphaël, son débiteur. La procédure en expropriation avait été suivie contre les héritiers de Vecchioni. Antoniotti Bernard résolut de racheter les propriétés de son grand-père. Il demanda la somme nécessaire à son parent Charles-Timoléon Pasqualini. Celui-ci lui déclara qu'il ne consentirait le prêt qu'autant que tous les co-héritiers se mettraient d'accord. Cette entente ne put s'établir, Pasqualini fit alors pour son compte au Crédit Foncier des offres qui furent acceptées. Dès qu'il fut entré en possession des immeubles de Vecchioni, les membres de la famille Antoniotti ne lui adressèrent plus la parole. Bernard Antoniotti déclara que son parent l'avait trahi, mais, ajoutait-il, il faut qu'il me le paye.

Le 5 mars 1903, Charles-Timoléon Pasqualini suivait le chemin qui conduit de Vergagliose à Campile lorsqu'il se trouva en face d'Antoniotti. Il lui dit d'un ton amical: « Bernard, tu vas à Campile. » Antoniotti ne répondit pas et tirant un revolver de sa poche il fit feu à bout portant à deux reprises sur Pasqualini qui fut atteint de deux balles. Un projectile le traverse de part en part laissant le poumon gauche, l'autre se loges dans la poitrine et il constitue d'après le rapport médical un danger permanent pour la victime.

M. Aubert, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Mes Moretti et Decori sont au banc de la défense.

Interrogatoire

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogation de l'accusé.

Ce dernier raconte qu'il avait décidé de se rendre acquéreur des biens appartenant à son grand père, Raphaël Vecchioni, et qui avaient été expropriés par le Crédit Foncier. A cet effet, il s'était adressé à son parent Timoléon Pasqualini qui lui avait promis les fonds nécessaires pour cette opération. Timoléon, au lieu de tenir sa promesse, s'empressa de faire l'acquisition pour son propre compte.

A partir de ce moment, les relations devinrent un peu tendues entre les deux familles; mais, jamais, aucune menace ne fut proférée.

Dans la matinée du 5 mars, l'accusé fait la rencontre de Timoléon dans le sentier de Bergagliesi. Aussitôt Timoléon prend une attitude menaçante et saisissant l'accusé par la veste, il lui dit: « Tu vas à Campile; mais aujourd'hui tu n'en as pas le temps. » Devant cette attitude menaçante, craignant pour ses jours, l'accusé fit feu sur son agresseur.

Audition des témoins

1er témoin, Pasqualini Timoléon, propriétaire à Campile. — Raconte dans quelles circonstances il est devenu propriétaire des biens de Raphaël Vecchioni dont l'accusé était l'un des héritiers. Une première fois, il avait eu l'intention de se rendre adjudicataire de ces biens sur lesquels le Crédit Foncier de France avait pris hypothèque; mais, pour être agréable à l'accusé, il avait renoncé à son projet. Ce serait même sur les instances de plusieurs héritiers de Vecchioni qu'il se serait décidé à faire l'acquisition des biens en question.

Dans le courant du mois de novembre 1902, M le notaire Gaudin communiqua au témoin une lettre qu'il avait reçue du sieur Antoniotti Bernard. Cette lettre était conçue en termes assez vifs; mais le témoin n'y attacha aucune importance. Une femme lui aurait même rapporté des menaces qui auraient été proférées à son encontre par l'accusé, alors qu'il revenait de Bastia; mais il ne pouvait pas supposer que son parent Antoniotti Bernard pût en arriver à attenter à ses jours.

Dans la matinée du 6 mars 1903, entre le hameau de Bergaglinsi et Campile, il fait la rencontre de Bernard. Comme il lui demande s'il se rend à Campile, Bernard tire sur lui, sans mot dire, deux coups de revolver.

2e témoin, M. le docteur Zuccarelli. — Décrit les deux blessures rapportées par la victime; elles sont situées dans la région péricardiaque, ayant une direction d'avant en arrière et légèrement de haut en bas. Un projectile avait traversé la région thoracique; l'autre, après avoir effleuré le poumon gauche, s'était logé dans la poitrine, d'où il n'a jamais pu être extrait.

La première blessure est guérie; quant à l'autre, il y a lieu de se montrer réservé, des complications pouvant survenir d'un moment à l'autre.

3e témoin, Vincensini Toussainte, ménagère à Campile. — Se trouvait occupée aux soins du ménage, lorsqu'elle a vu deux individus, marchant l'un contre l'autre sur le chemin qui conduit de Bergagliosi à Campile. A ce moment là, ils étaient à une distance de 150 mètres environ. Peu d'instants après, deux détonations retentirent suivies de ces mots: « Au secours! il m'a tué! »

4e témoin, Dompistrini Antoine, instituteur à Campile. — Se trouvait, vers midi, sur la place de l'église, lorsqu'il vit Pasqualini Timoléon s'engager sur la route qui longe le mur de soutènement de la place. Quelques instants après, il entend deux détonations suivies de cris de détresse.

Il va aussitôt prévenir la gendarmerie en compagnie de laquelle il se rend sur les lieux du crime, où il trouva Pasqualini Timoléon mortellement blessé. Ce dernier raconta aussitôt que Bernard Antoniotti avait fait feu sur lui sans prononcer une parole.

5e témoin, Cecciagnerra Paul-André, propriétaire à Camp'e. — La jour du crime se trouvant dans le bavette de la dame Antoniotti, une femme raconta que l'accusé avait déclaré publiquement, qu'à la première rencontre avec Pasqualini Timoléon, il lui aurait logé deux balles dans la poitrine.

6e témoin, Mari Jean-André, berger à Molitéo, confirme la déposition du témoin précédent.

7e témoin, Pasqualini Marie Jeanne, ménagère à Campile. — Dans le courant du mois de janvier 1903, Antoniotti Bernard aurait déclaré au témoin que Pasqualini Timoléon avait acquis les biens de Vecchioni, mais que cela lui coûterait cher.

8e témoin, Pasqualini Antoine Dominique, propriétaire à Campile. — Vient rapporter des menaces qui auraient été proférées, à diverses reprises, par la famille de l'accusé et par l'accusé lui-même contre Timoléon Pasqualini.

9e témoin, Antoniotti Jean-Camille, conducteur des postes à Campile. — A vu Timoléon Pasqualini au pont de Campile, dans la matinée du 6 mars, quelques instants avant le crime; Pasqualini, après avoir donné une commission au témoin, s'engagea sur la route de Bergaglinsi. Quelques instants après, deux détonations retentirent, mais le témoin n'y prit pas garde. Au bout d'un certain temps, il vit l'accusé fuyant à travers champs.

10e témoin, Paoli Xavier, cultivateur à Campile. — Confirme la précédente déposition.

11e témoin, Pasqualini Angèle. — A entendu une femme déclarer qu'avant de ouvrir la toiture de sa maison, Timoléon aurait bien fait de prendre ses précautions.

12e témoin, Crocicchia Toussaint, propriétaire à Campile. — Parent rapproché de l'accusé, fournit de longs détails sur la question de l'expropriation des biens Vecchioni.

13e témoin, Pillat, maréchal des logis de gendarmerie à Campile. — Rend compte des diverses constatations auxquelles il a procédé au cours de l'information.

Après l'audition de trois témoins à décharge, la parole est donnée à M. le Substitut du Procureur général.

Réquisitoire

M. Aubert soutient l'accusation. Avec une argumentation serrée, l'honorable organe du ministère public établit que l'accusé a prémédité son crime de longue main. Gardant rancune à Timoléon Pasqualini de ce que celui ci était devenu acquéreur des immeubles ayant appartenu à l'hoirie Vecchioni, Antoniotti Bernard, il a attendu l'occasion favorable pour mettre à exécution son sinistre projet. Les menaces significatives que divers témoins ont mises dans sa bouche le prouvent évidemment.

Le 6 mars l'accusé fait la rencontre de la victime. Sans qu'aucun mot ait été échangé il a, à deux reprises différentes, déchargé son arme sur celle-ci.

Aucun témoin présent n'a entendu de conversation entre eux. Donc la victime n'a pas pu tenir les propos dont parle l'accusé. Timoléon Pasqualini a encore moins exercé des violences sur sa personne d'abord parce que lorsqu'il a été blessé, il se trouvait à une certaine distance d'Antoniotti et ensuite, parce qu'il n'avait aucune raison sérieuse pour se livrer à des voies de fait.

M. Aubert demande un verdict sévère contre l'accusé.

La Partie civile

Me de Carafla, organe de la partie civile, s'élève contre les renseignements donnés sur le compte de l'accusé par le magistrat cantonal. L'attitude d'Antoniotti à l'audience prouve que le juge de paix de Campile ne connaît guère les caractères de ses justiciables. Cet homme qui a été représenté comme un être doux et timide a édifié ses juges par les réparties vives qu'il a eues au cours de l'interrogatoire et par les propos diffamatoires qu'il a tenus envers les témoins qui ont fait des dépositions qui ne lui convenaient pas.

Me de Carafla établit que Timoléon Pasqualini, lors de l'expropriation, n'a rien fait qui pût donner alarme aux Vecchioni. Il n'a ni enchéri, ni surenchéri; il aurait même prêté de l'argent à Antoniotti si tous ses cohéritiers avaient voulu consentir à ce qu'Antoniotti se portât seul adjudicataire. Il a traité avec le Crédit foncier après l'adjudication, lorsque les hoirs Vecchioni étaient dans l'impossibilité absolue d'acheter eux mêmes.

Les jurés feront acte de saine justice en répondant affirmativement aux questions qui leur seront posées.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti prend le premier la parole. Il fait les plus grands éloges du juge de paix du canton de Campile qui a donné les meilleurs renseignements sur le compte de l'accusé, renseignements qui ont beaucoup gêné ses deux contradicteurs. Son client n'a jamais subi de condamnations et comparaît devant ses juges avec un passé irréprochable.

Charles Timoléon Pasqualini n'a pas enchéri lors des poursuites aux fins de saisie immobilière, non pas pour être agréable aux membres de la famille Vecchioni, mais uniquement parce que, n'étant pas au courant, il a commis l'imprudence de demander des renseignements à l'agent du créancier poursuivant qui avait des intérêts opposés.

La victime a eu le tort de refuser à son cousin le prêt de trois mille francs qui était nécessaire à celui-ci pour arrêter les poursuites du Crédit foncier, et de traiter avec cette Société pour acquérir les immeubles de l'hoirie Vecchioni, en se substituant à l'héritier véritable.

L'accusé était donc en droit de garder rancune à Timoléon Pasqualini.

Les menaces que l'on reproche à son client ne sont pas sérieuses et n'ont été nullement établies.

Timoléon Pasqualini a eu une attitude provocante à l'égard de l'accusé. Les témoignages de Louise Decourier et de la dame Giovannoni l'ont établi.

La veille il est allé à Vergagliese et durant une heure s'est promené devant la maison de l'accusé.

A défaut de témoins de vue les vraisemblances veulent que les faits se soient passés ainsi que l'a prétendu l'accusé.

Les jurés rendront à la liberté l'accusé qui n'a commis aucun acte répréhensible.

Plaidoirie de Me Decori

Me Decori prend à son tour la parole.

Son confrère ayant établi que l'accusé n'a nullement menacé les Pasqualini, que devient la préméditation? Le fait d'avoir acheté un revolver ne saurait être pris en sérieuse considération, l'achat de cette arme étant de beaucoup antérieur à la prise de possession des immeubles Vecchioni par Pasqualini.

La rencontre a été fortuite et, au cours de cette rencontre Pasqualini a eu le tort grave de tenir à l'encontre de l'accusé des propos désobligeants. Bien plus il a saisi celui-ci par la veste en prenant un air menaçant.

L'accusé croyant à bon droit ses jours menacés a fait feu avec son revolver.

Un corps à corps a dû avoir lieu incontestablement, puisque les personnes qui sont arrivées les premières sur les lieux, ont été obligées d'éteindre le feu qui brûlait la veste de la victime.

Pasqualini Timoléon par sa conduite s'est attiré la triste aventure au sujet de laquelle on a voulu attendrir les jugns.

Des deux blessures l'une est complètement guérie, l'autre est en très bonne voie.

Me Decori demande énergiquement l'acquittement de son client.

Les défenseurs de l'accusé pour mettre à couvert leur responsabilité demandent à ce que la question de provocation soit posée aux jurés.

Le Verdict

Après une courte délibération, les jurés rentrent en séance. Le verdict est négatif sur toutes les questions.

En exécution de ce verdict Antoniotti Bernard est mis immédiatement en liberté.

Audience d'aujourd'hui:

Martin Eugénie-Blanche Louise, domestique, demeurant à Ajaccio, assassinat.

Min. pub., M. Angeli, avocat gén.

Déf., Me Decori.

CIGARETTE FATMA

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23.4 à midi, + 27. à 7 heures du soir, + 27. Maxima, + 30 3 Minima, + 19.1.

Baromètre. — 7 heures du matin. 762 mm. midi 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée calme.

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

⁂

Service funèbre

Comme nous l'avons annoncé hier un service funèbre pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Léon XIII, sera célébré solennellement, aujourd'hui même, à 9 heures du matin, dans l'église Saint Jean.

Nous connaissons les sentiments religieux de la population et le dévouement traditionnel des Corses pour la personne du Saint-Père. Une fois de plus, l'église de Saint-Jean sera trop petite pour contenir la foule émue des assistants.

⁂

Palmes Académiques

A l'occasion des fêtes qui ont eu lieu dimanche dernier à Nimes, M. Doumergue, ministre des colonies, a remis à M. Hippolyte Poggioli, les insignes d'officier de l'Instruction publique.

Notre concitoyen, attaché depuis longtemps déjà à la rédaction du *Petit Méridional*, de Montpellier, y occupe les délicates fonctions de secrétaire général de la rédaction, et est parvenu à se créer dans la presse départementale une situation très enviée.

La distinction qui lui est décernée récompense de réels et longs services, et a été fort bien accueillie par tous ceux qui connaissent M. Poggioli et ont pu apprécier son caractère droit, sa haute intelligence et l'affabilité de ses relations.

Nous lui envoyons nos félicitations les plus cordiales et les plus affectueuses.

⁂

Au Palais

Lundi prochain, à 4 heures, après l'audience de la Cour d'assises, la Cour d'appel se réunira en séance solennelle, sous la présidence de M. le premier président Collin, pour procéder à l'installation de M. Levie-Ramolino, en qualité de président, de M. Gabrielli, en qualité de conseiller, et recevoir le serment des autres magistrats compris dans le dernier mouvement judiciaire.

C'est M. le conseiller Giuly qui présidera mardi la Cour d'assises.

⁂

Le legs Sisco

Dans sa séance d'hier, le Conseil municipal a nommé boursiers du legs Sisco à Rome, dans la section de peinture, Mlle de Montera Marie-Lucie et Canavaggia Jean-Baptiste; dans la section d'architecture, M. Jean Marini.

⁂

Chute mortelle

Mercredi matin, la femme Ferrari Marie née Salelli, de Corte, âgée de 45 ans, habitant les mansardes de la maison numéro 5, avenue Carnot, s'est précipitée de la fenêtre, du côté de la cour, et après avoir heurté contre une des persiennes du 3e étage, s'est abattue sur les dalles, affreusement défigurée; la mort a été instantanée.

Cette malheureuse donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale. Au moment de l'événement elle se trouvait dans sa chambre avec son mari. Celui-ci a vu le mouvement qu'a fait sa femme pour se lancer dans le vide et a essayé de la retenir, un morceau de la jupe lui est même resté entre les mains, mais ses efforts ont été inutiles, et il n'a pu réussir à la retenir.

Le brigadier Quilichini et les agents Poggi et Torre, de service dans le quartier, ont fait transporter le cadavre à l'hospice où il a été procédé aux constatations légales.

00361

⁂

Concours d'opéra

On lit dans le *Figaro*:

Encore une belle journée pour le féminisme puisque hier encore, au concours d'opéra, les femmes triomphèrent une fois de plus et que leur victoire fut à ce point complète que toutes, sans exception, purent se parer du vert laurier.

L'héroïne de la journée aura été Mlle Borgo, très belle, très dramatique et fort acclamée dans le *Tribut de Zamora*, de même que dans les nombreuses reprises où elle se dépensa sans compter, sous des aspects différents et toujours favorables. C'est très brillamment qu'elle obtint le 1er prix.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette CRÈME est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la CRÈME GUASCO peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général: Pharmacie Guasco, 4, Marseille; à Bastia, Pharmacie Danè, Boulevard Paoli.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

⁂

Au Port

Le vapeur *Perseverance*, capitaine Le Vouex, est arrivée de Marseille chargée de marchandises diverses.

⁂

Objet trouvé

Samedi soir, M. Paccioni a trouvé sur la place Saint-Nicolas un petit bracelet fantaisie et l'a déposé dans nos bureaux, à la disposition de la personne qui l'a perdu.

⁂

A vendre d'occasion

Un beau lit tout neuf en noyer massif, sommier 2 places, fabriqué par M. Airolla.

S'adresser, Déballage Porcelaines, 9, Boulevard du Palais.

⁂

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

Tabac Colonial Français

Etat Civil

Naissances

Pinason Louis.

Décès

Paoli Jacques, marié, 77 ans, de Vescolasca.

Bourse de Paris

	28 juillet.	— 29 juil.
3 Rentes, 0/0 ancien	97.44	— 97.50
— 3 s. 0/0 amorti	97.90	— 97.70

ex-coupon.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Dépêches pour Nouvelles

Les Ports de la Corse

Le port de Bastia

Le Journal Officiel publie deux décrets concernant les ports de la Corse.

Le premier autorise la Chambre de commerce de Bastia à contracter un emprunt de 650.000 francs pour l'exécution des travaux d'amélioration du port Saint-Nicolas.

Le port d'Ajaccio

Le second décret autorise la Chambre de commerce d'Ajaccio à contracter un emprunt de 460.000 francs qui seront versés à l'Etat à titre de subside pour les travaux de prolongement de la jetée de la citadelle dans le port d'Ajaccio.

Le général André et la Presse

Les journaux radicaux et socialistes blâment le ministre de la guerre d'avoir assisté à la cérémonie d'hier à Notre-Dame.

Quelques journaux croient voir dans cette attitude du général André les signes de dissentiments ministériels.

Légion d'honneur

A l'occasion du centenaire des lycées ont été promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur:

MM.

Lachelier, inspecteur général honoraire;

Provost, inspecteur général de l'enseignement secondaire;

Compayré, recteur de l'Académie de Lyon.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

L'Affaire Charbonnel

Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné Victor Charbonnel à 500 francs d'amende et à 200 francs de dommages-intérêts envers chacun des cinq pères de famille qui avaient reçu des exemplaires du serment des confesseurs des *Diaconales*, livre secret des confesseurs.

M Charbonnel est le directeur de l'*Action*.

LA MORT DE LÉON XIII

Service funèbre

Des services funèbres ont eu lieu ce matin, à dix heures et demie, à la Madeleine; à 9 heures, à Saint Thomas d'Aquin et à Saint-Philippe du Roule; et à dix heures, à Sainte Clotilde, à Saint-Sulpice et à Saint Augustin.

Partout l'affluence était considérable.

Il ne s'est produit aucun incident.

Etablissement Thermal
DE GUAGNO LES BAINS
EST OUVERT

M Paolantonacci, a l'honneur de prévenir MM. les baigneurs, qu'il a l'entreprise de la table à l'Etablissement. Ils trouveront une cuisine parfaite (Française et Italienne, que sa longue expérience rend excellente, et tout le confortable désirable. Il servira une table d'hôte, fera un service à la carte si on le désire, et servira aussi des soupers. Table d'hôte, 4 francs par jour, chambre, 1 fr. 50. Total, 5 fr. 50 par jour. Bonne cave, vins vieux, Champagne, liqueurs, etc. Calèche attachée à l'Etablissement pour excursions, ainsi que chevaux de selle, piano.

Il est inutile de donner la description de l'Etablissement connu depuis longtemps, de ce vaste immeuble où les baigneurs circulent librement, et ses galeries promenoirs couvertes. Mais une chose importante pour Messieurs les Baigneurs qui veulent se soigner, c'est la facilité de prendre leur bain sans sortir, à l'abri de tout courant d'air dangereux dans une cure thermale, un escalier intérieur communiquant avec les Bains.

Tous ces avantages réunis amèneront à l'Etablissement baigneurs et touristes, ces derniers amateurs des beaux sites qui sont nombreux dans ces parages. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements de Guagno les Bains.

OREZZA LES EAUX
STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

8

59 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XIV.

— O poésie! reprit madame de Pontailly en se posant dans l'attitude de la Corinne de Gérard; parfum doux comme la rose et religieux comme l'encens, suave harmonie digne du concert des anges, inspiration du cœur que le cœur seul peut comprendre!

— O Phébus! se dit Moréal, quel crime ai-je commis pour me voir contraint d'avaler deux comme mi et ton galimatias?

— Dites-moi, poursuivit la marquise avec un regard langoureux, ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cet art divin je ne sais quoi de sympathique, d'électrique, dont l'étincelle parfois fait vibrer au même unisson deux âmes jusqu'alors étrangères l'une à l'autre, mais qui dès la première rencontre se reconnaissent et sentent qu'elles sont sœurs?

— Assurément, madame, la sympathie... de l'unisson... ainsi que la fraternité des âmes...

Le poète balbutiait des mots sans suite, car, attiré malgré lui sur un terrain de plus en plus glissant, il commençait à être inquiet du dénouement; heureusement cet embarras, qui se manquait pas d'importunence, fut attribué par la marquise en trouble que jette dans le cœur une passion naissante.

— Il est ému, se dit elle avec ravissement; à peine ose-t-il me regarder; le cœur lui bat, j'en suis sûre... Ah! je suis belle encore.

Ce fut comme un printemps nouveau qui s'épanouit subitement dans l'âme de madame de Pontailly. Sous cette splendide floraison disparurent aussitôt le doute, les regrets, la défiance de soi-même, herbes amères qui tapissent le déclin de l'âge. Pendant un instant, la marquise se sentit jeune, séduisante, irrésistible, et la victoire lui parut assurée.

— Coupons la scène ici, se dit-elle en montrant la savante expérience d'une reine en coquetterie; s'il part troublé, il reviendra épris.

La marquise feignit alors de remarquer avec une sorte d'anxiété pudique la contenance embarrassée du poète.

— Deux heures et demie! dit-elle en se levant d'un air effarouché qui eût mieux convenu à une pensionnaire, en vérité je ne sais à quoi je pense. Tous les jours je sors à deux heures, et cette infraction à mes habitudes sera certainement remarquée. Il y a longtemps que j'aurais dû vous quitter, ou plutôt j'aurais mieux fait de ne pas vous recevoir: — car je sens que vous pouvez être un homme dangereux pour mon repos; tel fut le commentaire qu'un regard éloquent ajouta à ces paroles.

Moréal s'était levé avec l'empressement d'un captif rendu à la liberté, et déjà il s'inclinait pour prendre congé de la marquise.

— Donnez moi le bras jusqu'à ma voiture, reprit elle d'une voix mignarde, autrement, j'aurais l'air de vous renvoyer.

Madame de Pontailly entra dans sa chambre, et en ressortit après avoir ajouté à sa toilette un manteau garni de fourrure, et un chapeau où l'abus des dentelles n'était compensé que par la profusion des fleurs. En descendant l'escalier, Moréal s'aperçut que la marquise s'appuyait sur son bras peut-être un peu plus que cela n'était indispensable, et, lorsqu'elle fut assise dans le coupé, il reçut un dernier regard qu'un poète classique n'eût pas manqué de comparer aux flèches que décochaient les Parthes en fuyant.

XV

Après le départ de la voiture, Moréal resta un instant immobile sous la porte cochère.

— Décidément, je suis encorcelé, se dit-il; n'est ce donc pas assez de la haine de M. Chevasse, des pistolets de M. Dornier et de la flamberge de M. Prosper? faut il encore que je subisse la mitraille de cette coquette à trois chevrons, qui me mettra indubitablement à la porte pour peu qu'elle s'aperçoive que j'ai le mauvais goût de lui préférer sa nièce? La position n'est pas tenable, et il n'y a qu'un coup de tête qui puisse m'en tirer.

Au moment où le vicomte allait s'éloigner, sa fleche s'arrêta devant la porte; mademoiselle Chevasse en descendit, et, après avoir échangé quelques paroles avec son père qui était resté dans le voiture, elle entra dans la maison. De peur d'être aperçu par le député sur qui venait de se refermer la portière du fiacre, Moréal s'était caché derrière une des colonnes du vestibule; mais lorsque Henriette passa près de lui, il trouva la prudence moins nécessaire A la vue de son amant, la jeune fille s'arrêta frémissante d'émotion; puis, rougissant sans doute de ce mouvement involontaire, elle s'élança vers l'escalier, et le gravit avec la légèreté d'une biche effrayée. Soit qu'il respectât cette pudeur soit qu'il éprouvât lui-même la timidité qui accompagne toujours les passions véritables, le vicomte n'essaya pas de poursuivre la fugitive. Il resta quelque temps à la même place, et sortit enfin de la maison à pas lents; mais, après avoir fait une centaine de pas du côté du boulevard, il s'arrêta brusquement.

— Ceci n'est pas de la réserve, n'est de la rottise, se dit-il de l'air d'un homme qui s'encourage à quelque action hasardeuse; madame de Pontailly ne rentrera qu'à quatre heures, M. Chevasses ne vient pas de s'en aller pour revenir de si

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome I^er^ :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, **3.50** — franco, **4.00**

VACHERIE A CÉDER dans la banlieue de Paris, 20 vaches, trois équipages de livraison, très peu de loyer, joli magasin de vente ; 300 litres de lait vendu 0,40 le litre, bénéfices garantis annuellement 10.000 francs.

Prix 22.000 francs, partie comptant ou on ferait échanger contre propriété.

S'adresser Hérard et Dubeau, 30, boulevard Sébastopol, Paris. Renseignements gratis.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fixation de dents artificielles.

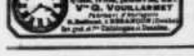

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 28 juillet.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Vito* chargera vers le 25 juillet.

Pour fret s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carbo.

Demandez partout le *tabac Colonial Français* de la maison L. ALBAN.

PRETS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

INSTITUTION OTTAVJ

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO

FONDÉS EN 1882

Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'Etablissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et par Mlles Ottavj.

Des mathématiciens pourvus du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

tenue par Mme COLOMBANI

Ouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que la villa Granajola vient d'être remise complètement à neuf. M. le docteur Manfredi en la construisant n'a rien négligé pour que Messieurs les voyageurs y trouvent tout le confort voulu. L'Hôtel est situé au milieu d'un parc et d'un petit bois entouré de sapins.

La cuisine y sera comme par le passé saine et délicate. Patisserie du jour. — Cave soignée. — Service irréprochable.

L'omnibus qui fait le service de l'hôtel à la source attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Prix modérés. Arrangement pour familles et longs séjours.

Pour tout renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe, Bastia.

ACHETEZ

les délicieux cafés torréfiés de la Grande Torréfaction Bastiaise

Nouveau système perfectionné

des Etablissements

L.-N. MATTEI et Cie

Bastia (Corse)

Prix courant des cafés torréfiés

Bande jaune, qualité réclame, prix en boîtes de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0,80 ; 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande bleue, qualité recommandée, prix en boîtes de 125 gr., 0,40 ; de 250 gr., 0 80 ; de 500 gr., 1 fr. 50 ; d'un kilo, 2 fr. 90.

Bande verte, bon mélange, prix en boîtes de 125 gr., 0,50 ; de 250 gr., 1 fr. ; de 500 gr., 1 fr. 90 ; d'un kilo, 3 fr. 70.

Bande rose, qualité mélange supérieur, en boîte de 125 gr., 0 60 ; de 250 gr., 1 fr. 20 ; de 500 gr., 2 fr. 30 ; d'un kilo, 4 fr. 50.

Les cafés destinés à la torréfaction sont tirés à la main et passés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

TUMEUR

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION

avec gravures noires

Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION

avec 16 gravures coloriées

Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.

Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE **AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 31 JUILLET 1903 — N° 185

00362

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 3 mois. 6f 11f 20f

Autres Départ. 3 mois 12 » 22 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Ignace de Loyola.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 52 m.

Lune : Pleine, le 7 — Dernier quar., le 13.

Fête de demain : Saint Pierre, apôtre.

30 JUILLET

Léon XIII et les Missions

Le mercredi 20 février 1878, à 1 heure 5 minutes de l'après-midi, le cardinal Caterini proclama l'élection de Léon XIII du haut de la loggia extérieure du Vatican. Le 4 mars suivant, S. Em. le cardinal Alexandre Franchi, préfet de la Propagande, fut nommé secrétaire d'Etat de Sa Sainteté ; le cardinal Simeoni, secrétaire d'Etat de Pie IX depuis 1876, fut mis à la tête de l'importante Congrégation qui a la charge des missions. Mgr Simeoni, mort en janvier 1892, fut remplacé par le cardinal Miecislas Ledochowski. Ce dernier succomba, le 23 juillet 1902, à une subite attaque de paralysie et eut pour successeur S. Em. le cardinal Jean-Marie Gotti, de Gênes, ancien supérieur général des Carmes, ancien interonce au Brésil, créé cardinal-prêtre, avec le titre de *Santa Maria della Scala*, dans le Consistoire du 9 novembre 1895. S. S. Léon XIII a donc eu quatre préfets de la Propagande.

Le cardinal Alexandre Franchi était né à Rome le 25 juin 1819, d'une ancienne famille de la Ville Eternelle ; il avait été placé par Pie IX à la tête de la Propagande le 13 mars 1874.

Le cardinal Jean Simeoni était né à Pallano, dans le diocèse de Palestrina, le 12 juillet 1816. Il fut secrétaire de la Congrégation spéciale pour les affaires de Rite oriental créée par Pie IX, puis secrétaire de la Propagande en remplacement de Mgr Capalti, devenu cardinal ; nonce apostolique à Madrid, créé cardinal *in petto* dans le Consistoire du 15 mars 1875, publié le 17 septembre suivant, Mgr Simeoni occupa le poste de secrétaire d'Etat le 6 novembre 1876, à la mort de Mgr Antonelli.

Le cardinal Miecislas Ledochowski, né en Gorki, en Pologne, le 29 octobre 1822, fut successivement prélat de la maison pontificale, protonotaire apostolique, auditeur de la nonciature de Lisbonne, délégué apostolique dans l'Amérique du Sud, nonce à Bruxelles, archevêque de Gnesen et de Posen, secrétaire des Brefs et grand chancelier des Ordres équestres pontificaux, préfet de la Propagande. Il a gouverné cette Congrégation pendant dix ans.

Durant le règne de Sa Sainteté Léon XIII, les secrétaires de la Congrégation générale de la Propagande ont été NN. SS. Jean-Baptiste Agnozzi (1877-1891), Ignace Manotti (1879-1882), Dominique Giacobini (1882-1891), Ignace Persico (1891-1893), Augustin Ciasca (1896-1898). Ce dernier créé cardinal le 19 juin 1899, a été remplacé par Mgr Louis Veccia. Les secrétaires de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de Rite oriental, ont été NN. SS. Rampolla del Tindaro (1877-1880), Séraphin Cretoni (1880-1899), Ignace Persico (1899-1891), André Ajuti (1891-1893), Louis Veccia (1893-1899), Antoine Savelli Spinola. Ce dernier est originaire de la Corse.

⁂

Parmi les hautes pensées qui, au point de vue apostolique, ont dirigé l'action de Léon XIII, il en est une qui, d'une façon toute spéciale, a retenu son attention. Les églises orientales unies considéreront ce grand Pape comme un des Pontifes qui ont travaillé avec le plus de suite, à procurer leur développement, et les églises schismatiques comme un de ceux qui les ont, avec le plus d'insistance, appelées à rentrer dans le giron de l'Eglise romaine, centre de l'unité catholique.

Dans son allocution au Consistoire du 8 décembre 1880, Léon XIII disait : « Nous voulons, aujourd'hui, détourner un moment nos regards du spectacle qui les afflige, pour les diriger du côté où quelques consolations nous sont offertes. Nous voulons parler des églises d'Orient, dont nous avons eu occasion de vous entretenir, en vous rappelant avec quelle sollicitude particulière nous nous sommes empressé, dès le début de notre pontificat, de nous occuper des peuples de l'Orient... » Le 3 décembre précédent, avait paru l'Encyclique *Santa Dei civitas* en faveur des œuvres d'apostolat, *l'Œuvre de la Propagation de la foi* celles de la *Sainte Enfance* et des *Ecoles d'Orient*. Léon XIII devait renouveler ses recommandations, en faveur de la première et de la troisième de ces œuvres, dans son Encyclique *Christi nomen* du 24 décembre 1894, pour leur permettre de venir, plus largement encore que par le passé, en aide aux églises orientales.

On se souvient du congrès eucharistique de Jérusalem en 1893, où fut envoyé comme légat, le cardinal Langénieux, de l'entrée triomphale de ce prince de l'Eglise dans la ville sainte, des acclamations que tous, sans distinction de cultes, de races, de nationalités, donnèrent au représentant du Pape. Les séances du congrès furent très remplies. Parmi les mémoires, on remarqua ceux des prélats orientaux appartenant aux Rites-Unis, de Mgr Grégoire Youssef, patriarche des Grecs-Melchites, de Mgr Geraigiry, évêque-nonce de Paneas, de NN. SS. Kandelaftz, évêque syrien de Tripoli ; Debs, archevêque maronite de Beyrouth ; Cadi, archevêque grec-melchite de Bosra et du Hauran ; Terzian, évêque arménien catholique d'Adana ; du docteur Athanase Abed-Sabi, manufacturier du provicariat apostolique des Coptes. Dans la séance de clôture le cardinal légat fit appel à l'union et à la charité.

Le 20 juin 1894 fut publiée une lettre apostolique renfermant un pressant appel à l'union des églises ; le 17 juin 1895, ce fut une Encyclique spécialement destinée aux Coptes ; le 25 novembre suivant, le patriarcat d'Alexandrie du Rite copte fut rétabli et deux sièges épiscopaux du même rite furent institués, l'un dans la ville d'Hermopolis-la-Grande, ou Minieh, l'autre à Thèbes Diospolis ou Louqsor.

⁂

Les regards de Léon XIII ne se tournèrent pas seulement vers les dissidents de l'Orient ; ils s'arrêtèrent aussi en Occident, sur l'ancienne île des Saints, et l'Angleterre sait, malgré l'avortement de certains projets d'âmes généreuses, avec quelle ardeur le Vicaire, sur la terre, de Celui qui cherchait, avec amour, la brebis égarée, appelait l'heure de Dieu. « Quel courage, disait M. Gladstone, quand s'agitait la question de la validité des ordinations anglicanes, doit avoir un Pape, à quel point il doit s'élever au-dessus des violents orages de l'esprit de parti, quelle sincérité d'amour pour toutes les ouailles du Christ, soit séparées, soit unies, quelle audace ne lui faut-il pas pour oser approcher, avec des désirs de paix, cette masse énorme de souvenirs haineux et encore brûlants... Celui qui se souvient d'un verre d'eau fraîche donné à un de ses petits, se souviendra assurément de cette tentative qui, dès son origine, est entourée de difficultés comme aussi de bénédictions. »

ALEXANDRE GUASCO.

(*La fin à demain*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

31 juillet 1768. — Escarmouche entre les Français et les patriotes Corses, à Patrimonio.

Ce petit combat eut lieu à un moment où toute hostilité entre Français et Corses était interdite par une trêve devant expirer le 5 août.

Il est vrai que Paoli ayant fait avancer ses patriotes sous Bastia, le général Marbeuf lui écrivit pour demander l'explication de ce mouvement de troupes, mais peu après, sans attendre une réponse qui tardait, celui-ci ordonna l'attaque.

Nouvelles Militaires

M. Mattei, adjudant de cavalerie retraité, a été nommé au grade de sous lieutenant de réserve et affecté au 11e hussards.

— Ont été nommés dans l'armée territoriale :

au grade de chef de bataillon, MM. Bortoli, capitaine au 24e régiment de même arme, affecté au 91e régiment ; Ortoli-Giacomoni Pierre François et Porri Baptiste, du 110e, affectés au même régiment.

au grade de capitaine, MM. Gatti Zacharie, lieutenant au 32e, affecté au 27e ; Franceschini Charles François, lieutenant au 44e, affecté au même régiment ; Arrighi de Casanova Joseph, Archambault Reguard des Coudrées, capitaines d'infanterie en retraite, et Lepidi Joseph Charles, lieutenant de réserve au régiment de Corse, affectés au 11e territorial ; Colomiati Henri Ernest, lieutenant au 14e, affecté au même régiment.

au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Ottavj Valère Antoine, du 9e, Leoni Ange Toussaint, du 44e, Casile Pierre François, du 70e, Poggi Gaston, du 85e, d'Ortoli François Xavier, du 105e, Casselli Joseph Marie, du 108e, Chiappe Jean Barthélemy, du 11le, Albertini César Edouard Henri, Giorgi Charles, Pedovani Jean Dominique, Reghezza Jacques, Pelizza Antoine Simon et Salvini Jean Jacques, du 116e, Orsini Jules Mathieu et Papi Philippe Marie, du 126e, Franchi Pierre Paul, de ter bataillon de zouaves ; Maisani Thomas, ex lieutenant d'infanterie territoriale, affecté au 21e régiment.

POUR LES VICTIMES DU « LIBAN »

La commission municipale, chargée de la répartition des sommes provenant de la catastrophe du *Liban*, s'est réunie à l'hôtel de ville, salle des commissions, le samedi 25 juillet 1903 à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Pieri, adjoint au maire, délégué à l'enseignement supérieur, pour le règlement définitif.

Etaient présents : MM. Pieri, adjoint ; Almedieu, Borès et Brunel, conseillers municipaux.

Après avoir étudié les demandes présentées sous Bastia, le général Marbeuf lui écrivit pour demander l'explication de ce mouvement de troupes, mais peu après, sans attendre une réponse qui tardait, celui-ci ordonna l'attaque.

Ils ont constaté que les signataires étaient bien compris dans la liste des passagers du *Liban*, elle a procédé à la répartition des fonds disponibles, jusqu'à concurrence de la somme de 20 000 francs.

Les intéressés sont avisés qu'ils pourront se présenter à la Caisse municipale à partir du 3 août prochain pour toucher les sommes qui leur auront été attribuées. Ils devront se munir de pièces authentiques constatant leur identité, sans quoi le receveur municipal ne pourrait accepter leur récépissé.

Les sinistrés qui n'habitent pas Marseille devront donner un pouvoir régulier à une personne de leur choix, qui viendra toucher en leur nom la somme attribuée et en donner décharge au comptable municipal.

⁂

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

XV

Convaincu par ce dernier raisonnement, le vicomte revint sur ses pas ; par un instinct familier à tous les amoureux, lorsqu'il fut de nouveau près de la maison de la marquise, il leva les yeux vers l'appartement qu'elle occupait au second étage. Une des fenêtres était ouverte, et il put entrevoir, encore coiffée d'un joli chapeau vert, une tête charmante qui disparut aussitôt. Rabattu par cette agréable vision, il se précipita sous la porte cochère ; un instant après il montait dans le salon, où comme il l'espérait, Henriette était restée.

— Quelle impudence ! dit la jeune fille, mêlée à la fois de crainte et de plaisir ; que dirait ma tante si elle vous trouvait ici !

— Elle ne saurait qu'à quatre heures, répondit Morêal ; jusque là nous ne risquons pas d'être surpris, et j'ai tant de choses à vous dire !

— C'est ainsi d'abord qui si la parole, reprit Henriette avec la vivacité d'un enfant heureux ; savez-vous la grande nouvelle ? cet affreux mariage est rompu.

— Il m'est cruel de vous désabuser.

— C'est mon père lui même qui m'a dit qu'il renonçait à son projet.

— Pour un instant, mais il y est déjà revenu.

— Que vous êtes entêté !

— C'est malheureux qu'il faut dire.

— Mais vous êtes fou ! Quand je vous dis que, grâce à ma tante, nous n'avons plus rien à craindre.

— Votre tante ! s'écria le vicomte avec une sorte d'emportement ; connaissez-vous votre tante ?

— Si je la connais ! c'est la raison et la bonté réunies.

— Enfant ! répondit Morêal d'un air de tendre compassion ; vous rappelez-vous les contes de fées ?

— Les contes de fées ? répéta Henriette en ouvrant de toute leur grandeur ses beaux yeux bruns.

— Vous savez que dans presque tous il se trouve une créature envieuse, méchante, rancunière, qui se plaît à jeter le trouble au milieu des plus belles fêtes, à paralyser les princes les mieux doués et surtout à tourmenter les amants ; eh bien ! cette détestable fée, c'est votre tante.

— Monsieur, dit la jeune fille d'un air offensé, outrager ma tante, c'est m'outrager moi-même.

— Pour toute justification, Morêal répéta ce que lui avait raconté M. de Pontailly deux heures auparavant. Pendant ce récit Henriette passa successivement de la surprise à l'anxiété et de l'anxiété à l'abattement.

— Qu'ai-je fait à ma tante pour qu'elle me traite ainsi ? dit-elle à la fin d'un air consterné.

— Ce que vous lui avez fait ! je vais vous le dire, répondit le vicomte avec ironie ; vous êtes jeune, et elle ne l'est plus ; vous êtes belle, et elle ne l'est plus ; vous *êtes adorée, elle ne l'est plus. Toutes les* roses de votre printemps lui enfoncent leurs épines dans le cœur. Si vous étiez laide et sotte, elle vous tolérerait, elle vous aimerait peut-être, car le contraste lui serait avantageux ; mais vous êtes spirituelle et charmante, mais près de vous elle se sent éclipsée ; donc, n'en doutez pas, elle vous hait.

— Dès le jour de notre arrivée, j'aurais eu le deviner dit la jeune fille, dont la physionomie était devenue pensive et morne.

— Les premières impressions ne trompent pas, Madame de Pontailly est votre ennemie, la même par conséquent. De son côté votre père nourrit contre moi des préventions invincibles ; votre frère m'a pris en haine, je ne sais pourquoi en fin tout m'accable et me désespère.

— Croyez vous souffrir seul ? lui demanda Henriette d'un ton de reproche.

— Eh bien ! s'il est vrai que vous partagiez mon chagrin, reprit Morêal avec feu, laissez moi vous dire que deux cœurs qui s'aiment sont bien forts, et que, lorsqu'ils sont résolus à s'appartenir, aucune puissance humaine n'est capable de les séparer. L'autorité paternelle a des bornes, l'amour n'en connaît point. Dites un mot, Henriette, et cette barrière qui s'élève entre nous sera aussitôt anéantie ; un seul mot, et je vous arrache à la haine qui vous surveille, à la tyrannie qui vous opprime.

Quelque répréhensible que soit aux yeux de la morale un projet d'enlèvement, quelque coupables qu'en puissent devenir les conséquences devant la loi, il est rare qu'une jeune fille s'en indigne sérieusement. Elle peut y voir une folie, mais non un crime, et plus la chose lui atteste une passion poussée jusqu'à l'extravagance, moins elle songe à la trouver injurieuse. En cette occasion, des circonstances particulières semblaient favoriser la témérité du vicomte.

Mademoiselle Chevasco n'avait pas rencontré chez son père cette surveillance assidue qui talonne un jeune cœur aux idées raisonnables, y étouffe les sentiments périlleux, et le perfectionne par une culture intelligente. Autant ses instincts étaient bons, élevés et purs, autant en elle les qualités qui relèvent immédiatement de l'éducation se trouvaient incomplètes et inédites.

Comme tous les caractères qui ont été froissés, mais non asservis, Henriette manquait surtout de patience et de soumission. Partageant en secret l'opinion de Morêal, elle accusait son père de despotisme et méditait involontairement des *projets de résistance ; elle lui avait entendu* répéter si souvent qu'en certains cas l'insurrection est le plus saint des devoirs, qu'il n'était pas très étonnant qu'elle éprouvât parfois un assez vif désir de retourner contre lui cette maxime.

(*A suivre*).

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

M. Augustin Tadeschi a adressé la lettre suivante au journal *Les Nouvelles*, d'Alger :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'emprunter la publicité de votre journal pour remercier bien sincèrement tous nos concitoyens d'Alger et du département, qui nous ont envoyé leurs offrandes pour les familles nécessiteuses des naufragés du *Liban*.

Grâce à votre précieux concours et au concours de la presse locale, grâce à l'esprit de solidarité qui s'est manifesté partout, avec une spontanéité admirable, nous avons pu recueillir, tous frais déduits, la somme de 2.582 fr. 75, que je vous d'adresser à M. le Maire de Marseille.

Les enfants de la Corse ont la mémoire du cœur. Ils n'oublieront pas les sympathies dont ils ont été l'objet dans cette douloureuse circonstance.

Au nom de la Société *La Corse* d'Alger et au nom de tous mes compatriotes, j'adresse à nos dévoués correspondants, ainsi qu'à tous les souscripteurs, l'expression de notre vive gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma sincère reconnaissance et de mes meilleurs sentiments.

Le Président de la Société de secours mutuels La Corse *d'Alger.*
AUG. TEDESCHI.

A notre tour, félicitons la Société *La Corse* et son dévoué président de la généreuse initiative qu'ils ont prise.

C'est grâce à cette initiative qu'une somme importante a pu être adressée d'Algérie aux familles des malheureuses victimes de la catastrophe du *Liban*.

Pour Léon XIII

Hier matin a été célébré à Saint-Jean, le service funèbre pour le repos de l'âme de N. S. Père Léon XIII. L'église était toute tendue de noir, un grand catafalque s'élevait au milieu de la nef.

M. le chanoine-archiprêtre Casanova a officié, assisté de MM. les abbés Antonelli et Contrest et entouré de tout le clergé de la ville. La messe en plain-chant grégorien a été exécutée par la maîtrise, sous la direction de M. Reginensi. Avant la messe la marche funèbre de la Symphonie héroïque de Beethoven a été jouée aux grandes orgues ; à l'offertoire, M. Barboni a chanté le *Pie Jesu*, de Haendel ; à la sortie, Prélude funèbre de Léon Franck, aux grandes orgues. Après l'évangile, M. le vicaire Antonelli a lu du haut de la chaire la lettre pastorale des vicaires capitulaires sur la mort du Saint-Père.

L'affluence était considérable et témoignait par son recueillement de ses sentiments pour la mémoire vénérée de S. S. Léon XIII.

Bulletin Financier

Paris, le 27 juillet 1903.

Les différents bruits politiques ou financiers mis en avant la semaine dernière ayant été démentis ou ayant cessé d'exister, le marché se présente, comme samedi, dans des conditions satisfaisantes, bien que toujours peu animé. Notre Rente maintient à s'améliorer à 97.05 ; les ex-sera achètent 23.000 fr. de rente. L'Extérieure est très animée et en nouvelle hausse à 90.37 ; le groupe ottoman est indécis. Bonne tenue des Sociétés de Crédit.

Les demandes de comptant se portent toujours sur les Obligations Victoria-Wines, qui obtiennent à 382. Cette Compagnie jouit d'une garantie du Gouvernement Fédéral Brésilien affectée par elle, par privilège, au service de l'intérêt de l'amortissement de ses obligations, qui sont exemptes de tous impôts brésiliens présents et futurs.

En Banque, les Mexicaines de Porto-Salem-ner-vent à 282. L'Obligation 4 1/2 Tramways E sert gros est soutenue à 479.50. Les Houillères de la Carrose sont fermes à 412. L'action Fillols monte à 236, ex-coupon d-6 fr. La Cassinga, en dépit de la faiblesse du marché minier, reste ferme à 56. Kokumb 28.50.

Cassinia Frangais en légère reprise.

Ecole Normale

Lundi dernier ont commencé à Ajaccio les examens pour le concours d'admission à l'Ecole normale d'instituteurs.

Sur 135 élèves qui ont pris part au concours, 23 ont été déclarées admissibles.

Voici leurs noms :

Mlles Alessandri Alexandrine, Angeletti, Battesti, Canis, Canavaggio Marie, Carbonini, Chipponi, Colonna Jeanne, Folacci, Giocanti Marie-Angèle de Bocoguano, Jamais, Leca Maria-Françoise, Mariani Marie-Joséphine, Marty, Natalini, Neri, Paoli Marie-Antoinette de Cargèse, Pasqualini, Peretti Marie-Antoinette, Rosecchi, Susini, Valery, Vellatini Jeanne.

Les Prévoyants de l'Avenir

Dimanche prochain 2 août 1903, de 10 heures à 11 heures à la mairie, recette mensuelle. Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

Admission de nouveaux adhérents. Nous rappelons que la Société admet toutes les personnes honorables dès l'âge de 15 ans révolus sans distinction de sexe ni de nationalité. Cotisation 1 franc par mois, droit d'entrée, 2.50. Toute adhésion remonte toujours au cours d'année au 1er janvier. Les Prévoyants, au nombre de 330.000, possèdent aujourd'hui un capital de 43 millions.

Les pères et mères de famille ont le devoir, s'ils pensent à l'avenir de leurs enfants, de demander dès l'âge de 15 ans leur admission dans une Société qui est la première mutualiste de France.

UN VIEUX STRATAGÈME

Quand un sport que Dewet, le vaillant général boer, avait pu briser le cercle de fer qui l'enveloppait en y précipitant une masse de bœufs tout le monde fut pétrifié d'admiration. Sans vouloir diminuer en rien l'ingéniosité d'un pareil stratagème, disons cependant, qu'il y a plus de deux mille ans il fut employé par Annibal pour échapper à la poursuite des Romains.

Il serait peut-être exagéré de prétendre, avec un dicton populaire, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Toutefois il est réel qu'après avoir donné bien des circonstances adopté de nouvelles méthodes, l'expérience nous force à revenir à celles que nos pères avaient pratiquées.

Dans un rapport adressé récemment à l'Académie de médecine de Paris, un médecin français des plus réputés, affirmait avoir, grâce à des purgations lentes et fréquentes, évité l'intervention chirurgicale dans des cas d'appendicite et d'autres affections de l'intestin.

C'est sur cette théorie que reposait la vieille médecine, mais son application n'était pas toujours des mieux raisonnées, ainsi il est prouvé que des purgatifs trop énergiques provoquent la constipation ; or chacun sait que cette affection est la source de la plupart des maladies qui désolent l'humanité. Nous n'irons pas bien loin pour en donner un exemple :

« Après de nombreuses années, écrit une dame, j'ai pendant plus de vingt ans continuellement souffert d'une grave maladie d'estomac et de cœur. J'avais des battements si violents qu'on les entendait à distance. Le sang me montait continuellement à la tête et m'étouffait. Je ne mangeais pas, car la nourriture me pesait sur l'estomac comme une masse de plomb et, d'ailleurs, j'éprouvais de la répugnance pour tous les aliments. J'étais sujette à une constipation des plus opiniâtres. J'étais devenue à la longue très faible et, à de fréquentes reprises, je dus abandonner mon travail. Je désespérais de ma guérison, lorsqu'il y a trois ans environ, on me parla avec beaucoup d'éloges d'un remède qu'on plus avec en de Lille, M. Oscar Farges, avait introduit en France sous le nom de l'eau américaine des Shakers et dont les effets étaient véritablement merveilleux. J'en fis usage et suis heureuse de vous dire que j'y ai trouvé après un soulagement rapide, une guérison complète et définitive, puisque depuis près de trois ans, je n'ai jamais pas eu le moindre mal. » (Signé) : Femme Rivière, tripière, 34, rue des Nouvelles. Vu le 2 avril 1903, pour certification matérielle de la signature apposée ci-dessus : Maraval, commissaire de police du Ville arrondissement de la ville de Toulouse (Haute-Garonne).

De pareils exemples sont faits pour frapper les esprits qui prennent la peine de réfléchir. C'est de la vieille école, dira-t-on, mais il faut admettre que cette école la ne soit jamais fermée.

A propos de pêche

Bastia, 25 juillet.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Les pêcheurs bastiais ont enfin trouvé le moyen sûr de sauvegarder leurs intérêts en surveillant de près la pêche des chalutiers, comme celle des amateurs, et en n'opposant énergiquement à la vente du poisson pris ainsi en infraction des règlements.

Ces moyens paraîtront vexatoires aux yeux de tout le monde, mais aux yeux des pêcheurs ils sont on ne peut plus justes et légaux.

Cependant il n'est pas rare de voir flotter des filets en des endroits défendus, tels que le long des jetées, l'entrée du port, entre les deux jetées et plus particulièrement devant la place Saint Nicolas où on se dispute les tours pour poser les filets sans que personne proteste.

Il y a là quelque chose de singulier, puisque les filets dont nous parlons sont jetés en violation des règlements. Pourquoi la surveillance des pêcheurs si vigilante là, est-elle inerte ici ?

Il faudrait croire que ces filets sont à eux pour expliquer un tel laisser-aller.

Si la pêche que nous signalons est illicite pourquoi ne pas saisir les filets et les poissons ? pourquoi ne pas verbaliser ? Peut-il être permis aux uns ce qui est défendu aux autres ?

Nous demandons que puisque la mer est le domaine de tous, tous puissent y travailler librement, sûrs du moins que les agents seuls de l'administration ont le droit de surveillance, d'autorisation ou d'interdiction.

Un Bastiais.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Jacques Pompeani vient d'être reçu avec la mention bien à son premier examen définitif de pharmacie, devant l'école supérieure de Montpellier.

Le futur pharmacien est le frère du distingué docteur Paul Pompeani. Nous le félicitons de son brillant succès.

⁂

BASTELICA. — Mlle Franceschini, élève de l'école primaire de Bastelica, dirigée par Mme Folacci, vient de satisfaire avec succès aux examens des postes et télégraphes et a obtenu un classement très satisfaisant.

⁂

CORTE. — La distribution des prix aux élèves du collège Paoli aura lieu vendredi, sous la présidence de M. Santiaggi, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Cahors, président de l'Association amicale des anciens élèves du Collège Paoli.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Mondielli, professeur de lettres.

A la suite des démarches faites par M. le député Gavini, M. le ministre de l'instruction publique a fait don au Collège d'un lot de dix livres de prix.

⁂

CENTURI. — M. Luciani, recevant des postes à la disposition du ministre des colonies pour le service de Madagascar, a été nommé aux mêmes fonctions à Centuri, en remplacement de M. Vecchini, non installé.

⁂

AJACCIO. — M. Charles Maisani a été déclaré admissible aux épreuves orales du concours pour l'agrégation des lettres.

⁂

CHIAVARI. — M. Bruggiamosca, gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari, a été appelé sur sa demande, en la même qualité, à la prison d'Orange.

⁂

SAN NICOLAO-DE-MORIANI. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Mélanie Mannoni avec M. Félix Dionisi.

Toutes nos félicitations aux futurs époux.

⁂

AJACCIO. — La distribution des prix aux élèves du collège Fesch est fixée au 31 juillet ; elle aura lieu sous la présidence de M. le secrétaire général Montigny.

⁂

BONIFACIO. — On nous écrit de cette ville :

Arrivé à Bonifacio dans la nuit, j'ai été frappé d'entendre, dès l'aube, une interminable et lugubre sonnerie des cloches de la paroisse. J'ai compris que ce ne pouvait être qu'un glas, et après information, j'ai su qu'on allait célébrer un service funèbre pour S. S. Léon XIII. J'ai voulu y assister, tant par respect pour la mémoire vénérée du Pontife défunt, que pour avoir une idée des cérémonies religieuses de Bonifacio, dont j'ai toujours entendu parler avec avantage. A sept heures donc je me suis rendu à la paroisse Ste-Marie ; on a commencé par réciter l'office des morts.

Autour d'un catafalque suffisamment garni de cierges, sur lequel reposaient les armoiries de Léon XIII, très bien dessinées, la tiare surtout toute brillante d'or et d'argent ainsi que les clefs symboliques, s'était groupé le clergé assez nombreux et divers ordres de pénitents aux costumes variés.

Peu de monde au début de la cérémonie, à cause peut-être de l'heure trop matinale, mais peu à peu l'église s'est bien remplie.

Les psaumes de l'office chantés avec harmonie par toute l'assistance, ainsi que les repons en faux-bourdon, ont été d'un effet saisissant, surtout avec le recueillement général ; l'air des leçons est bien sonore, je l'ai trouvé un peu trop langoureux, surtout avec des voix naturellement plaintives. C'était cependant bien adopté à la circonstance.

J'ai remarqué que la chaire avait été voilée de noir. On a eu raison ; en effet, cette voix magistrale et souveraine de Léon XIII, insuffisamment comprise par les conservateurs de notre chère France, qui pendant plus de vingt cinq ans a prêché la conciliation entre les catholiques, qui a favorisé la paix des consciences, au sou de laquelle des millions de têtes se courbaient dans l'Univers entier, est désormais réduite au silence ; la mort a glacé nos sens effort tout ce qu'il y avait de sublime et de généreux dans ce grand cœur de Léon XIII, qui à l'exemple de celui du divin maître, ne respirait qu'amour pour les hommes.

On a exécuté une messe en musique à deux voix, que j'ai cru reconnaître de composition italienne. Bonne musique et exécution parfaite avec accompagnement d'orgue irréprochable, ce qui est d'autant plus flatteur pour les exécutants que l'on m'a dit être de simples amateurs. J'ai remarqué le Directeur, qui est d'un certain âge et qui, paraît-il, est le Président du Conseil de fabrique. Honneur à ce Président qui agit et ne se contente pas seulement de présider des délibérations.

L'imposante cérémonie a pris fin par les absoutes au nombre de cinq. C'est, dit-on, la rubrique qui les exige pour les funérailles des Pontifes.

En somme, je ne regrette point d'avoir passé trois longues heures dans l'église de Bonifacio, en une circonstance aussi exceptionnelle. J'en suis sorti très satisfait, et désormais quand on me parlera des cérémonies religieuses de Bonifacio, je pourrai affirmer qu'elles sont réellement imposantes. — X.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Benetti Jacques Sébastien, rédacteur de 1re classe au ministère de la guerre, 30 ans 6 mois 21 jours de serv., 1.563 fr.

Kosiorowicz Edouard, inspecteur général des ponts et chaussées, 45 ans 13 jours de services, 6.000 francs.

Poli Joseph Antoine, professeur de collège, 35 ans 3 mois de services, 1.674 fr.

Negroni Charles Antoine, surveillant militaire à la Colonne de Juillet, 30 ans 9 mois 9 jours de services, 310 francs.

Ottavy Jean Simon, instituteur, 26 ans, 11 mois de services, 807 francs.

Leca Marseline femme Soubagné, institutrice, 25 ans 5 mois 23 jours de services, 722 francs.

Agostini Marie Catherine veuve Santoni, le mari premier maître canonnier, décédé titulaire d'une pension, 733 francs.

Prosperi Julie Françoise veuve Giudicelli, le mari journalier de la marine, décédé titulaire d'une pension, 365 francs.

Distribution des Prix aux Ecoles Laïques

La distribution des Prix aux élèves des écoles laïques de la ville de Bastia organisée par le patronage des dites écoles, aura lieu samedi, 1er août, au Lycée, à 8 heures très précises du matin.

Cette cérémonie sera présidée par M. Valère Ortoli, conseiller de préfecture.

Cour d'Assises

Audience du 30 juillet 1903

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

Assassinat

C'est une jeune femme, Juliette, Blanche Martin, qui comparaît aujourd'hui devant la cour d'assises.

Elle est accusée d'avoir donné volontairement la mort à son amant, un quartier maître de la défunte mobile. A la suite de cet attentat, elle aurait tenté de mettre fin à ses jours, mais elle est entièrement remise de sa blessure.

Voici en quels termes l'acte d'accusation relate les faits.

Acte d'accusation

Née à Nimes, Blanche Martin n'a que 19 ans. Elle fut séduite toute jeune encore par son parâtre. En juillet 1901 elle quitta ses parents établis à Nice et se plaça comme bonne dans un bar à Toulon. C'est là que Grimaldier, quartier-maître mécanicien de la flotte, fit sa connaissance et devint son amant.

Grimaldier fut envoyé à Ajaccio où sa maîtresse ne tarda pas à le rejoindre et comme à Toulon ils vécurent maritalement.

Le 10 avril ils partirent pour le continent, Grimaldier devait assister au mariage de sa sœur, et Blanche se rendit dans sa famille à Nice.

Revenu seul à Ajaccio, Grimaldier y ayant pendant son séjour dans cette ville, Blanche lui avait été infidèle, ce qu'elle n'a pas contesté. Il en conçut un violent ressentiment et écrivit à sa maîtresse pour lui reprocher sa conduite et lui signifier que désormais toutes relations entre eux étaient rompues.

Blanche cependant débarqua à Ajaccio le 19 janvier 1903 et son amant consentit à la recevoir. Ils allèrent occuper une chambre rue Stephanopoli, dans un garni. Le lendemain 18, vers 5 heures du matin, Grimaldier prit son service au poste de la défense mobile et il ne fut libre que le 19 à 5 heures du soir. Il retourna aussitôt auprès de sa maîtresse. Vers 2 heures et demie du matin, les voisins furent réveillés par une détonation d'arme à feu et entendirent un homme s'écrier : « Blanche, misérable, lâche. » Un quart d'heure après une nouvelle détonation retentit et une voix de femme répétait : « Maman, maman. » Les voisins pénétrèrent dans la chambre. Etendu sur son lit Grimaldier ne donnait plus signe de vie, une balle lui avait traversé le foie. Assise dans un fauteuil, Blanche disait : « Moi aussi je suis blessée. » Sa chemise, en effet, était ensanglantée. Dissimulé sous les couvertures, près de la main du cadavre, on trouvait un petit revolver.

Blanche a tout d'abord soutenu que Grimaldier s'était suicidé après avoir tenté de la tuer. Mais l'information a démontré l'inexactitude de ces allégations. Blanche du reste a fini par reconnaître qu'elle avait tiré un coup de revolver à son amant pendant qu'il dormait. Elle a ajouté qu'elle avait ensuite fait feu sur elle-même. La projectile qu'elle avait reçu dans le ventre avait occasionné une blessure aujourd'hui complètement guérie.

Blanche a raconté qu'elle avait, en quittant Nice, résolu de tuer Grimaldier et de se tuer ensuite. Elle avait dans ce but acheté un revolver à Marseille. Elle prétend que dans la soirée du 19 janvier elle avait eu avec son amant une discussion que personne d'ailleurs n'a entendue.

Ce crime depuis longtemps prémédité a été froidement exécuté.

Interrogatoire

M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusée.

D. Est-il exact qu'à l'âge de 13 ans, vous avez été séduite par le second mari de votre mère ou soit par votre beau-père.

R. Cela est exact ; mon beau-père a abusé de moi, par la ménace et par l'intimidation, dès ma sortie du pensionnat.

D. Il semblerait résulter de certains documents, et notamment d'une lettre que votre beau-père vous écrivait, en juin 1902, que vous vous seriez volontairement livrée à lui ?

R. Cela est inexact ; j'ajouterais d'ailleurs, qu'à l'âge de seize ans, ne pouvant plus tolérer une pareille situation qui me faisait honte, je quittai la maison de ma mère, pour me rendre à Toulon, où je m'engageai, comme domestique, au service des époux Pallier.

D. C'est là que vous avez fait la connaissance de Grimaldier ; vous lui avez, d'abord, résisté ; puis, comme Grimaldier avait tenté de se suicider, vous avez consenti à devenir sa maîtresse.

R. C'est vrai ?

D. Au moment où Grimaldier fut renvoyé en Corse, vous l'y avez suivi ?

R. Je ne le voulais pas ; mais, sur ses vives instances, je consentis à le rejoindre.

D. Pendant ce temps, n'avez-vous pas trahi Grimaldier avec un de ses camarades, un certain Alphonse Jauville ?

R. Je le reconnais ; mais je ne me suis livrée à cet homme qu'une seule fois et je ne saurais vous expliquer comment cela s'est produit.

D. Grimaldier a été mis au courant de cette situation et il paraît qu'il vous a adressé de vifs reproches ?

R. Parfaitement, Monsieur le Président, Grimaldier connaissait tout mon passé, il m'avait pardonné mes relations avec mon beau-père et il ne me garda pas rancune, à la suite de ma nouvelle faute. Bien plus, il ne me manifesta qu'un amour plus ardent, et il promit de m'épouser ; à cet effet, il écrivit une longue lettre à mes parents, à qui il demanda ma main.

D. Expliquez à Messieurs les jurés, dans quelles circonstances vous avez été amenée à donner la mort à votre amant.

R. Je songeais à rejoindre Grimaldier, lorsque le 30 janvier dernier, je reçus un [illegible] lettre de lui. Dans cette lettre, il me signifiait d'avoir à rompre toutes relations. Je fus affolée ; je quittai aussitôt la maison de ma mère, je me rendis à Marseille, où je fis l'acquisition d'un revolver, décidée à tuer Grimaldier et à me tuer ensuite. Je débarquai à Ajaccio, le 18 janvier ; Grimaldier me reçut avec une certaine froideur. Dans la nuit du 20 au 21 janvier, une discussion assez vive s'éleva entre nous et, en proie à une extrême surexcitation, ne sachant plus ce que je faisais, je mis mon fatal projet à exécution.

Audition des témoins

Sur les huit témoins, assignés à la requête de M. le Procureur général, quatre ne répondent pas à l'appel de leur nom ; ce sont des quartiers-maîtres de la défense mobile qui, se trouvant en congé, n'ont pas été touchés par l'assignation.

Leurs dépositions ne semblant pas indispensables à la manifestation de la vérité, la Cour décide qu'il y a lieu de passer outre aux débats.

Le premier témoin déclare se nommer Madame Logall, âgée de trente ans.

Cette dame occupait, en compagnie de son mari, une chambre contiguë à celle occupée par Grimaldier et par Blanche Martin. Dans la nuit du 20 janvier, vers deux heures du matin, elle fut réveillée, en sursaut, par une détonation d'arme à feu, bientôt suivie de ces mots qui semblaient être prononcés par un homme : « Lâche ! misérable ! » Quelques instants après, une deuxième détonation retentit et une voix de femme cria, à diverses reprises : « Maman ! Maman ! »

En compagnie de la propriétaire du parai, Madame Garçain, le témoin pénètre dans la chambre, où s'étaient produites les détonations. Grimaldier était déjà mort et l'accusée était elle même blessée à la poitrine.

3e témoin, Madame Garçain. — Confirme la précédente déposition.

Les témoins, Maragne François, agent de police à Ajaccio. — Il était de service au poste de police dans la nuit du 20 au 21 janvier, lorsque le maître-pilote Logall vint le prévenir de la découverte du cadavre du malheureux Grimaldier. Il se rendit en toute hâte sur les lieux, et l'accusée lui dit que Grimaldier avait fait feu sur elle et qu'il s'était ensuite donné la mort.

4e témoin, Logall, maître-pilote à la défense mobile de la Corse, demeurant à Ajaccio. — Dans la nuit du crime, mon attention fut éveillée par le bruit d'une discussion qui, au premier moment, me sembla s'être élevée, dans la chambre voisine, entre mari et femme ; puis une détonation retentit. Je me levai en toute hâte, je pénétrai dans la chambre où avait retenti le coup de feu et je reconnus aussitôt mon camarade Grimaldier ; il ne donnait plus signe de vie ; à côté de lui était agenouillée l'accusée, qui me parut être aussi blessée. Je m'empressai d'aller prévenir la police.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. S'appuyant sur les avons complets de l'accusée, l'honorable organe du ministère public établit que Blanche Martin a longuement prémédité son crime et qu'elle l'a froidement exécuté. Elle a profité du sommeil de son amant pour l'assassiner lâchement, et c'est ainsi qu'elle a récompensé ce malheureux de l'amour qu'il lui avait voué. Cet amour, l'accusée était loin de le mériter, car sa conduite n'était pas exempte de reproches ; en maintes circonstances, elle n'avait pas fidélité, en effet, à trahir la confiance de celui qui voulait devenir son époux.

Le crime de Blanche Martin ne saurait être excusé et le jury fera acte de justice en le punissant sévèrement.

Plaidoirie

Me Decori présente la défense de Blanche Martin.

L'honorable défenseur établit, tout d'abord, que sa cliente est loin d'être la femme dévergondée qu'a voulu dépeindre M. l'avocat général. Séduite à treize ans par celui qui devait, le premier, lui accorder aide et protection, elle se soustrait volontairement aux obsessions de son beau-père. Elle quitte le domicile maternel pour se rendre à Toulon, où elle fait la connaissance de Grimaldier.

Ce dernier connaît les défaillances que sa maîtresse a pu avoir, à un moment donné. Il pardonne généreusement et il veut la réhabiliter en lui promettant de l'épouser.

Puis, tout à coup, sans nouveau motif, il signifie brusquement à Blanche que toutes relations doivent cesser entre eux. L'accusée perd la tête ; en proie à une surexcitation qui lui enlève son libre arbitre, elle se rend à Ajaccio, décidée à tuer Grimaldier et à se tuer ensuite.

Le jury se trouve en présence d'un crime passionnel ; tout démontre que la malheureuse Blanche Martin a, dans cette circonstance, cédé à une force à laquelle elle n'a pu résister. Le législateur a prévu cette situation spéciale et il décide que, dans ces conditions, il n'y a pas crime.

Me Decori développe ensuite un autre système de provocation moral, grâce auquel, l'accusée pourra subir une peine relativement légère.

Dans une émouvante péroraison, Me Decori supplie le jury d'apprécier humainement le cas qui lui est soumis.

Le Verdict

Après une délibération de quinze minutes, le jury rapporte un verdict, en vertu duquel Blanche Martin est condamnée à trois années de prison.

⁂

L'audience d'aujourd'hui commencera à midi, au lieu de onze heures.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Pech Nonce-Marie épouse Giovacchini, demeurant à Sartene, infanticide.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Nardini.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24·3 à midi, + 27·6 à 7 heures du soir, + 25.3 Maxime, + 30· Minima, + 20·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — tuna la matinée S. E. modéré. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Au départ

M. le lieutenant-colonel Bruté de Rémur, du 163e, est parti en inspection, hier soir, par le train de 3 heures 38, pour Calvi.

⁂

Le sectionnement

Le Conseil municipal a été appelé mercredi à donner son avis sur la question du sectionnement de la ville pour les élections municipales.

La proposition a été rejetée par 17 voix contre 5.

C'est le Conseil général qui est maintenant appelé à trancher cette question.

⁂

Examens de marine

A la suite des examens qui ont eu lieu à Marseille, MM. Mariani et Canavaggio ont été reçus au brevet de capitaine au long-cours, théorie. M. Paoli a été ajourné.

⁂

Ecole de commerce

Mardi a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école supérieure de commerce de Marseille. MM. Battisti Pierre, Gregori Adrien et Arrio Charles ont obtenu le diplôme supérieur.

M. Battisti, de Barrettali, a remporté le prix offert par la Société de géographie ; nos lui adressons toutes nos félicitations.

Sur la liste des lauréats nous relevons les noms de MM. Santelli Paul et Bonavita Pascal, de 1re année libre ; Sarzana Antoine, de 1re préparatoire libre.

MM. Padovani et de Mari, du cours des mécaniciens, ont obtenu le certificat d'études.

⁂

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire, 2e semestre 1903, le premier maître de mousqueterie Chardon, commandant l'*Entreprenant*, à Bastia, et le premier maître fourrier Ventorini Jean-Baptiste, du port de Toulon.

⁂

Beaux-Arts

M. Perotti Adolphe de Bastia, a remporté une mention honorable, à la distribution annuelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de 1903, dans la section d'architecture.

Notre concitoyen, ancien boursier du legs Sisco, à Rome, en quittant cette ville a continué ses études à Paris. Nous sommes très heureux d'enregistrer la récompense qui vient de lui être attribuée et qui couronne brillamment la fin de ses études.

⁂

Oxygénée Cusenier
Verts ou Blanche

⁂

Enregistrement

MM. Gustave Vizzavona, Castagnoni et Santoni ont été déclarés admissibles aux épreuves orales du concours pour le surnumérariat de l'enregistrement et des domaines.

⁂

Portefeuille disparu

Un honorable professeur du Lycée s'étant rendu à la poste pour y faire une opération, sortit son portefeuille et le déposa près du guichet. Lorsqu'il voulut le reprendre, le portefeuille avait disparu. Il contenait environ neuf cents francs.

Plainte a été portée au commissariat central.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A vendre d'occasion

Un beau lit tout neuf en noyer massif, sommier 2 places, fabriqué par M. Airolla.

S'adresser, Déballage Porcelaines, 9, Boulevard du Palais.

⁂

A louer

Appartement meublé avec jardin composé de cinq pièces pour la saison d'été à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Ministère de la Guerre

Service des Subsistances Militaires

ADJUDICATION
à Ajaccio le 2 septembre 1903

Fourniture de viande fraîche à la ration aux troupes de Bonifacio et entretien d'un troupeau pour la période du 1er octobre 1903 au 30 septembre 1904.

Les demandes de soumissions et pièces à l'appui devront parvenir à la sous-intendance d'Ajaccio le 18 août 1903, avant six heures du soir.

Pour renseignements complémentaires, voir l'affiche, ou s'adresser à MM. les sous-intendants d'Ajaccio ou de Bastia, et aux capitaines suppléants de Bonifacio, Corte et Sartene.

AVIS

M. VILLA, entrepreneur de diligence entre Orezza et la gare de Folelli Orezza, a l'honneur de prévenir MM. les voyageurs qu'ils peuvent arrêter leurs places à l'Hôtel des Voyageurs, Avenue Carnot, Bastia.

Des voitures particulières sont mises à la disposition de MM. les voyageurs en télégraphiant à M. Villa, à Piedicroce, 24 heures à l'avance.

Déjeuner à l'usine de Champlan.

Bourse de Paris

	29 juillet.	30 juil.
3 Rentap. 0/0 anciens	97.50	97.52
— 3 p. 0/0 amortis	97.70	97.65 ex-coupon.

Dépêche du Jour

Concours général

Lycée de Bastia

L'élève Crucioni, du lycée de Bastia, a remporté le premier prix de Version latine, au concours général de l'enseignement secondaire classique, classe première-rhétorique, nouveaux.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Le gendarme Dreyer, de la 15e légion ter, est nommé sergent surveillant à la prison militaire de Châlons-sur-Marne.

Tirage de la Loterie de « l'Allaitement maternel »

Le tirage de la loterie de l'*Allaitement Maternel* a eu lieu ce matin, à 10 heures, dans la Grande salle des réunions du *Petit Journal*.

Le gros lot de 100 000 francs a été gagné par le numéro 109 668.

Le numéro 157.934 gagne 10.000 francs.

Les numéros 152 403 et 254.253, gagnent chacun mille francs.

Les numéros 543 676, 201 316, 504 062, 222.927, 36 069 et 21.715 gagnent chacun cinq cents francs.

Incident
A LA DISTRIBUTION DES PRIX à Marseille

La distribution des prix aux élèves du lycée de Marseille, a eu lieu ce matin sous la présidence de M. Dautresme, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Dans son discours, M. Dautresme a fait un grand éloge de l'enseignement laïque, puis a critiqué l'enseignement religieux en des termes si violents que les ecclésiastiques du grand et du petit lycée ont été obligés de quitter l'estrade.

Le départ de ces deux ecclésiastiques a donné lieu à une imposante manifestation.

C'est, en effet, au milieu des applaudissements d'une grande partie de l'auditoire que les deux aumôniers ont quitté l'estrade d'honneur.

Le discours de M. Dautresme a été ensuite interrompu à diverses reprises par des murmures et des manifestations peu sympathiques ; il a été même écourté.

M. Dautresme est le fils de l'ancien ministre de l'agriculture.

Les Morts du Jour

Madame Stolzi

La célèbre cantatrice, Mme Stolzi, est morte la nuit dernière à Paris.

A ROME
LE CONCLAVE
L'ouverture

L'ouverture du Conclave aura lieu demain, à 5 heures du matin.

⁂

On a conféré pleins pouvoirs au maréchal du Conclave, prince Chigi, pour la durée du Conclave.

Les corps armés du Vatican dépendront de lui.

⁂

Le tirage au sort des appartements des cardinaux pendant le Conclave a eu lieu. Huit Eminences dont la santé laisse à désirer, ont été autorisées à choisir leurs appartements.

L'élection du nouveau Pape

Samedi matin, les princes de l'Eglise procéderont au premier tour de scrutin pour l'élection du successeur de Léon XIII.

Le cardinal Gotti, qui représente la continuation du protectorat et de l'influence de la France, est très soutenu. C'est lui qui, à cette heure-ci, réunit le plus grand nombre de partisans.

Après lui viennent les cardinaux Di Pietro et Agliardi.

La dernière Novemdiale

La dernière Novemdiale a eu lieu aujourd'hui à la chapelle Sixtine.

Cette importante cérémonie a été pontifiée par le cardinal Vincenzo Vannutelli.

Les cardinaux y assistaient en costume violet.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

OREZZA LES EAUX STAZZONA

Grand Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre.

Réduction pour familles et séjours prolongés.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

GRAND ENTREPOT DE VINS

CORSES, D'ITALIE ET D'ALGÉRIE

Oreste BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
LIVRAISON A DOMICILE

ENVOI GRATIS D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Prix de Vente

VIN CORSE, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,50 la bouteille.
EN FUSEAUX D'ITALIE 1 fr. 25 la flasse
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de RASSOUR EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids, au choix du client.

CHOCOLAT MENIER

ACHETEZ
LES DELICIEUX
CAFÉS TORREFIÉS
DE LA GRANDE
TORRÉFACTION BASTIAISE
Nouveau système perfectionné
des Etablissements
L. N. MATTEI & Cie
Bastia (Corse)

Prix courant des Cafés torréfiés

Bandes	Marques	Prix en boîtes de			
		125 gr.	250 gr.	500 gr.	1 kilo
Jaune	Qualité réclame	40 c.	80 c.	1,50	2.90
Bleue	Qualité recommandée	45 c.	90 c.	1.70	3.30
Verte	Bon mélange	50 c.	1 fr.	1.90	3.70
Rose	Qualité mélange supérieur	60 c.	1.20	2.30	4.50

Les cafés destinés à la torréfaction, sont tirés à la main etpassés au crible.

Tous les mardis, la qualité réclame des cafés torréfiés sera vendue 1 fr. 35 la livre

29e ANNÉE — SAMEDI, 1er AOUT 1903 — N° 186

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00364

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	4 »	8 »	16 »

Union postale, et Autres Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LES PAPABILI

Nous publions la notice biographique de quatre autres cardinaux qui aspirent à la succession pontificale.

S. E. le Cardinal AGLIARDI

Dans une petite ville du diocèse de Crème, à Cologno al Serio, où saint Charles Borromée a laissé des traces ineffaçables, Mgr Antoine Agliardi naquit le 2 septembre 1832.

Il étudia à Rome avec le plus grand succès le droit et la théologie. Revenu à Crème, il fut curé pendant douze ans.

Au temps où le cardinal Franchi était préfet de la Propagande, Mgr Agliardi fut appelé à Rome en qualité de professeur de théologie morale et de *minutante* à la Propagande. Chef de bureau pour les affaires d'Orient, il seconda de toutes ses forces nos missionnaires.

Lorsque, en 1884, le Saint-Père régla la question des Indes orientales anglaises, Mgr Agliardi, nommé évêque de Césarée, fut envoyé en qualité de délégué apostolique.

Revenu à Rome en 1886, il fit un second voyage de cinq mois, très pénible, au cours duquel il ne dormit presque jamais sur un lit. Sa santé en fut atteinte. Il se retira dans la diplomatie.

En 1896, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, il nonce à Munich et à Vienne, il représenta dignement la politique pontificale, pendant la crise séparatiste de l'Autriche et de la Hongrie. Une mission extraordinaire en Russie mit le sceau aux éminentes qualités qu'il a rendues au Saint-Siège.

Créé cardinal-prêtre du titre des Saints-Nérée et Achillée, en 1896, Mgr Agliardi fut en 1899 pour l'évêché suburbicaire d'Albano.

S. E. le Cardinal VANNUTELLI

Vincenzo Vannutelli, frère cadet de S. E. le cardinal Serafino Vannutelli, est né à Sessano, le 5 décembre 1836.

Il fit ses grandes théologiques à Rome, où il suivit les cours de l'Université Grégorienne et de l'Apollinaire. En 1861, il fut nommé professeur au Séminaire du Latran et bénéficier de Saint-Pierre.

Il fut auditeur en Hollande, en 1865, puis en Belgique à Bruxelles en 1866, il fut chargé d'affaires à Bruxelles en 1869, il fut nommé par Pie IX, en 1875, substitut au secrétariat d'Etat.

Il fut ensuite un détour de Rote et reçut, le 7 janvier 1880, le titre d'archevêque de Nicée.

S. S. Léon XIII le délégua à Constantinople, où il contribua à la pacification de l'Arménie.

En 1882, il fut nommé nonce auprès de cette cour, il y resta jusqu'en 1887, il représenta le Saint-Siège à Moscou, en souvenir duquel l'empereur Alexandre III qui lui remit la décoration de l'Aigle Blanc.

Nonce à Lisbonne, il prépara la signature d'un Concordat entre le Saint-Siège et le Portugal et le rétablissement de la hiérarchie aux Indes orientales, qui s'effectua en 1887.

Le 30 décembre 1889, Mgr Vannutelli était créé cardinal *in petto* et publié le 23 juin 1890 avec le titre de Saint-Sylvestre *in Capite*. Il optait le 19 avril 1900 pour l'évêché suburbicaire de Palestrina.

S. E. le Cardinal GAPRIELATRO

C'est à Marseille qu'est né le cardinal Alphonse Capecelatro, le 5 février 1824.

Littérateur distingué, il s'est placé au premier rang des écrivains modernes de l'Italie. Religieux de la Congrégation de l'Oratoire de Naples, tout en y remplissant différentes charges, jusqu'à celle de supérieur, il publia de nombreux ouvrages, une *Vie de Jésus Christ* en particulier, et des *Vies de Saints*, écrites dans un style brillant et classique.

Léon XIII le récompensa de ses travaux littéraires en le nommant Prélat domestique et sous-bibliothécaire de l'Eglise romaine.

Le 30 août 1880, Mgr Capecelatro fut préconisé archevêque de Capoue. Au milieu des occupations de sa charge pastorale, il trouva le temps d'écrire de nouvelles œuvres qui eurent de nouveaux succès.

Pour couronner son talent et ses efforts incessants, Léon XIII le créa cardinal, le 27 juillet 1885, en lui assignant le titre des Saints-Nérée et Achillée, dont il s'est démis en optant pour celui de Sainte-Marie du Peuple, le 15 janvier 1886.

L'auteur des *Vies de sainte Catherine de Sienne*, de *saint Philippe de Néri*, de *saint Pierre Damien*, est un des principaux membres de la Commission des Etudes historiques, et conservateur tout désigné de la Bibliothèque vaticane.

S. E. le Cardinal di PIETRO

Mgr Ange di Pietro est né à Vivaro, diocèse de Tivoli, le 27 mai 1828. En 1866, il est élu évêque titulaire de Nysse, puis archevêque de Nazianze en 1877.

La République Argentine le reçut alors comme délégué pontifical.

Il la quitta pour aller au Brésil en 1879, en qualité d'internonce.

Après avoir rempli les fonctions de nonce à Munich, où il eut à compter avec la politique de Bismarck, il passa à Madrid en la même qualité au cours de l'année 1887. Il occupa aux ce poste important.

Au consistoire du 16 janvier 1893, il fut créé cardinal prêtre du titre des Saints-Boniface et Alexis.

Nommé préfet de la Congrégation du Concile, il est depuis le 29 juillet 1903 à la tête de celles des évêques et réguliers et de la discipline régulière.

S. Em. le cardinal di Pietro fait encore partie de la Commission cardinalice à qui revient le soin de nommer les évêques italiens.

Parmi les communautés religieuses dont il est le protecteur, nous relevons: les Religieuses du Sacré-Cœur et la Congrégation de l'Oratoire en France.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Saint Pierre, apôtre.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 52 m.
Lune: Pleine, le 7 — Dernier quar., le 13.
Fête de demain: N. D. des Anges.

31 JUILLET

Distribution des Prix
AUX ÉLÈVES DU LYCÉE

On ne saurait donner trop d'éclat aux solennités scolaires, et c'est pourquoi nous souhaiterions que les fonctionnaires de tout ordre fussent invités par leur ministre à assister aux distributions de prix des lycées et collèges. Hâtons-nous de dire que la plupart de ceux que nous comptons à Bastia se sont fait un devoir de répondre à la gracieuse invitation de M. le Proviseur et occupaient sur l'estrade les places qui leur avaient été assignées, avec les membres du Conseil d'administration et le personnel du Lycée.

M. le président Levie-Ramolino, appelé à présider cette solennité, avait à sa droite M. le Proviseur et à sa gauche M. le Censeur. Aux premiers rangs, MM. le Premier Président Collin, le Maire, le colonel Drude, du 163e, l'avocat général Angeli, président de l'Association des anciens élèves du lycée, Casanova, curé-archiprêtre de Saint-Jean, Huard, chef du service des douanes, Ortoli, conseiller de préfecture.

La principale cour de l'établissement, si vaste et si bien décorée et pavoisée, présentait un aspect des plus réjouissants. Dans la partie réservée aux parents des enfants, les dames étaient très nombreuses, si élégantes dans leurs gracieuses toilettes d'été, si émues dans l'incertitude des récompenses qui allaient être attribuées à leurs enfants ou à leurs frères.

Le service d'honneur a été assuré par les élèves des classes supérieures avec une distinction très remarquée.

Dès que la musique du 163e a terminé la *Marseillaise*, M. le Président a déclaré la séance ouverte, et donné la parole à M. Jaubert, professeur de quatrième, pour lire le discours d'usage, son auteur, M. Baujard, professeur agrégé d'anglais, étant empêché par les suites, heureusement peu graves, d'un accident de montagne dont *a* il a été tout dernièrement victime, au cours d'une ascension du Monte d'Oro.

Avec un accent singulièrement pénétrant, plein de noblesse et de simplicité tout ensemble, M. Baujard chante un hymne à la nature, la grande consolatrice. Cette nature, il la voit avec les yeux, il la sent avec l'âme d'un John Ruskine et d'un Keats. Ou plutôt il la voit et l'aime avec ses propres sens et son propre cœur, et quelques traits lui suffisent pour nous la montrer et nous la rendre intelligible, aimable et désirable à nous-mêmes.

A qui saura les interroger, que de choses diront l'arbre, la fleur, le torrent, la prairie! Mais c'est la montagne qui attire surtout M. Baujard. C'est sur les hauteurs que se révèle le mieux à lui, semble-t-il, cette beauté des choses qu'il aura révélée à plus d'un de ses auditeurs ou campagnards ou citadins.

Engageons-nous donc à la suite d'un guide aussi séduisant, nous que la nature a favorisés, au moins de ce côté-là, élançons-nous vers ces monts qu'escalade « la troupe serrée des pins; » abreuvons-nous à leurs sources fraîches et cristallines; contemplons, mollement étendus sur leurs mousses, ou le premier rayon du soleil levant ou « les brumes qui se lèvent de dessus la plaine en nappes blanches et unies semblables à des lacs. » Mais, soit à la montée, soit à la descente, prenons garde aux accidents!

Le discours de M. Baujard a été, avons-nous besoin de le dire? fréquemment applaudi, et aux meilleurs endroits.

M. Levie Ramolino, le nouveau président de chambre à la Cour, appelé à présider cette solennité au moment où il était « plongé dans l'étude des dossiers d'assises, » en prend texte, avec beaucoup d'à-propos et de sagesse, croyons-nous, pour dissuader ses jeunes auditeurs de la fréquentation de la Cour d'assises. Pour lui, comme pour l'orateur qui l'a précédé, rien ne vaut les promenades ou les excursions aux champs, aux heures ou aux jours où le travail appelle le délassement et la récréation. La nature est un livre immense ouvert à tous. Mais le travail est la loi de l'existence humaine et l'artisan du sort de chacun, surtout à notre époque. La France, grâce à ses artistes, à ses inventeurs et à ses écrivains, grâce aussi à la foule anonyme de ses travailleurs, a fait sa bonne part du labeur humain. Aux désastres que nul n'a oubliés, et l'orateur moins que personne, a succédé une période de relèvement et de confiance.

C'est à la jeunesse studieuse des écoles à continuer cette œuvre, dans les diverses branches qui s'offriront demain à son activité.

Cette allocution, dite d'une voix chaude et vibrante, a soulevé à diverses reprises les applaudissements unanimes de l'assistance.

Après M. le président Levie-Ramolino, M. le proviseur Daux se lève et annonce en quelques mots que M. Franklin Crucioni, élève de rhétorique, vient de remporter un prix de version latine au concours général des Lycées de France.

Le succès obtenu par le jeune Crucioni n'était pas pour nous étonner. C'est avec de chaleureuses acclamations que la victoire remportée par cet enfant de seize ans à peine, a été saluée par tous ses camarades et l'assistance entière. Nous l'en félicitons à notre tour *et lui souhaitons de continuer* à faire honneur à notre Lycée et à sa famille à laquelle nous offrons nos meilleurs compliments.

Discours de M. Baujard
Agrégé d'Anglais

Mesdames, Messieurs, chers Elèves,

Puisque, suivant un usage respecté, l'un de nous, tous les ans à pareille époque, prend son que vous ne vous dispersez pas sans être munis de sages conseils à suivre et d'utiles avis à méditer pendant ces deux mois, je viens à mon tour retarder de quelques longues minutes l'instant impatiemment attendu de vous tous où la fameuse clé des champs vous ouvrira ces doctes portes.

Et c'est justement des champs que je voudrais vous entretenir un peu. L'idée de vacances s'associe invinciblement à celle de villégiature, pour les citadins, de séjour au bourg ou au village natal pour les autres; c'est alors que vous vivez le plus directement en contact avec la nature, et c'est d'elle que peu ou prou vous êtes bien forcés de tirer vos plaisirs et vos distractions. C'est l'époque des flâneries à l'ombre, des collations champêtres, des excursions, des rêveries au clair de lune dans la douceur du soir. Et vous voyez et vous trouvez belles des pierres que nul mortier n'a assemblées, et que ne parsent pas ces ouvertures carrées et symétriques, ornements de nos façades. Les arbres dont l'ombre vous abrite ne sont plus irrévocablement alignés le long d'une bordure rigide, et s'élèvent vers le ciel plus sains et plus vigoureux. Et vous mêmes devez par instants sentir battre en vous un cœur plus simple et vibrer une âme plus haute. C'est l'âme de la Nature, n'en doutez pas, qui vit alors en vous comme vous vivez en elle.

Avez-vous souvent réfléchi à tout ce qu'il y a de beauté éparse dans l'univers sensible, et offerte, presque de force à tous, sauf aux aveugles volontaires; à la source de satisfactions infiniment diverses et infiniment profondes qu'est la contemplation d'un beau coin de paysage, d'un beau coucher de soleil, d'une belle montagne? Permettez-moi de vous citer le début d'Endymion, le chef-d'œuvre du poète anglais Keats.

« Une chose de beauté est une joie pour toujours: son charme croît et grandit; jamais il ne s'efface dans le néant, mais il nous assure à jamais un asile paisible et certain, un sommeil plein de doux rêves. Aussi, chaque matin, tressons-nous une guirlande fleurie pour nous attacher à la terre malgré notre tristesse, malgré la rareté des nobles natures parmi les hommes, malgré les jours sombres, malgré les chemins malsains et obscurs parmi lesquels nous devons chercher celui qui nous mènera à notre idéal; oui, malgré tout, une forme de beauté peut lever le voile qui obscurcit notre âme; le soleil, la lune, les arbres jeunes ou vieux, les narcisses au milieu de leur monde de verdure, la végétation parfumée et folle des sous-bois sont la source inépuisable d'un nectar immortel. »

C'est ainsi que s'élevant, sans les oublier, au dessus des mesquineries, des froissements, des déceptions et des douleurs trop réelles de la vie, nous trouvons dans la grande consolatrice l'apaisement et le calme sereins dont les Grecs avaient fait le plus beau privilège de leurs Olympiens. C'est ainsi que solitude et retraite ne signifient plus, pour qui veut, abandon et tristesse, et, qu'isolé, on peut n'être jamais seul. Car ils sont dans l'erreur ceux qui pensent être seuls, par le simple fait d'être hors de la vue de leurs semblables, et ils croient seulement aimer la nature, si elle n'est pas pour eux une société. — Ils ne sont véritablement ni intéressés, ni touchés, ni émus par ce qu'ils voient et s'imaginent goûter la beauté qui s'offre à eux, parce qu'en sa présence, ils se laissent aller plus librement au cours capricieux et diverse de leurs pensées qu'ils ne le feraient au milieu de leurs semblables, ou des manifestations purement humaines de la vie. Ils ne voient devant eux qu'un décor, qu'un cadre, alors que c'est la vie elle-même dans ce qu'elle a de plus splendidement varié, de plus simple et de plus éternel.

Qu'y a-t-il de plus puissamment vivant que l'eau sous toutes ses formes, torrent, rivière, océan ou nuage? Allez assister au lever du jour sur le sommet d'une montagne isolée. Les brumes se lèvent de dessus la plaine, en nappes blanches et unies semblables à des lacs, dont les replis des montagnes sont les baies et les promontoires, les plus saints élèves les îles. L'aurore les touche encore à peine, et leur blancheur est pâle et froide comme celle de l'Océan sans vent sous la pleine lune d'hiver. Soudain, par la brèche d'un col,